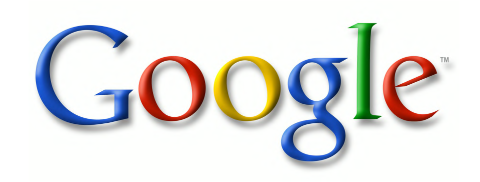



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LAUSANNE. — IMP. GEORGES BRIDEL & Cie.

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE
ET
REVUE SUISSE

XCVIIIᵉ ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE.

TOME LX



LAUSANNE
Bureaux de la Bibliothèque universelle,
PLACE DE LA LOUVE
PARIS
CHEZ FIRMIN-DIDOT & Cie, 56, rue Jacob.
LONDRES
EDW. STANFORD | HACHETTE & Cie
26-27, Cockspur St., Charing Cross, S. W. | 18, King William Street, Strand.
LEIPZIG : A. TWIETMEYER, LIBRAIRE.
1893

La BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE paraît à LAUSANNE au commencement de chaque mois par livraisons de 224 pages, et forme chaque année quatre beaux volumes de près de 2700 pages ensemble.

PRIX DE L'ABONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE (FRANC DE PORT)

(LES ABONNEMENTS PARTENT DU COMMENCEMENT DE CHAQUE TRIMESTRE.)

	Un an.	Six mois.
SUISSE	20 fr.	11 fr.
UNION POSTALE	25 fr.	14 fr.

1 livraison 2 fr. 50.

Les paiements peuvent se faire en espèces, en mandats de poste, ou en effets de commerce sur la Suisse ou sur Paris.

On s'abonne :

AUX BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

LAUSANNE, place de la Louve.

PARIS, chez FIRMIN-DIDOT et Cie, 56, rue Jacob.

LONDRES, chez Edw. STANFORD, 26-27, Cockspur Street, S. W.

et chez HACHETTE et Cie, 18 King William Street, Strand.

On reçoit aussi les abonnements dans tous les bureaux de poste de la Suisse, de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, et aux librairies suivantes :

GENÈVE, Cherbuliez, Burckhardt, Georg, Stapelmohr, Jeheber.

NEUCHATEL, Berthoud, Delachaux & Niestlé, Attinger frères.

BERNE........ Schmid, Francke et Cie. Huber et Cie.

BALE.......... Georg. Louis Jenke.

ZURICH........ Orell Füssli & Cie. Schulthess. Meyer & Zeller.

SAINT-GALL..... Huber et Cie.

AARAU.......... Sauerlænder.

FRANCE

PARIS............ Firmin-Didot & Cie, 56, rue Jacob.

ITALIE

ROME, TURIN .... Bocca frères.

GÊNES.............. Beuf.

FLORENCE........ Vieusseux.

MILAN........... Dumolard. Ulrico Hœpli.

HOLLANDE

AMSTERDAM... Feikema, Caarelsen et Cie. C. M. van Gogh. Nilsson & Lamm.

ROTTERDAM.... Kramers & fils.

ANGLETERRE

LONDRES......... Edw. Stanford, 26-27, Cockspur St., Charing Cross.

— .... Hachette & Cie. 18, King William Street, Strand.

ALLEMAGNE

Agence pour toute l'Allemagne :

LEIPZIG... Librairie A. Twietmeyer.

On peut s'abonner chez tous les libraires, et aux bureaux des postes de l'Allemagne et de l'Autriche.

RUSSIE

St-PÉTERSBOURG... Mellier & Cie.

SUEDE

STOCKHOLM.... Librairie Fritze.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA LIVRAISON D'OCTOBRE

Lausanne. — Imp. Georges Bridel & Cie.

Passy, dans son discours au congrès monétaire international de 1889, a admirablement résumé ce point de vue, et nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter ses paroles :

« M. Cernuschi, et ceux qui se rangent à son avis, nous disent : l'or et l'argent sont nécessaires l'un et l'autre, et il faut les maintenir l'un et l'autre dans la circulation. Nous ne disons pas le contraire, nous ne demandons pas mieux même que d'y admettre d'autres métaux, s'il en est qui se prêtent à la fonction monétaire, comme le nickel dans certains pays, et nous serions désolés que l'on se privât des ressources que peut offrir, en France aussi bien qu'en Angleterre, où l'on n'a pourtant que l'étalon d'or, la monnaie d'argent. Mais nous disons, et c'est là le seul point qui nous sépare, qu'il faut que l'un de ces deux métaux soit principal et l'autre subordonné. »

Parmi les bimétallistes, il n'y a pas seulement des personnes éprises d'une simple théorie monétaire. En Amérique, les bimétallistes paraissent surtout avoir pour but d'ouvrir un large débouché aux produits des mines d'argent ; ils seraient probablement monométallistes si les mines du Mexique et des Etats-Unis produisaient de l'or au lieu d'argent. En Europe, ils désirent surtout empêcher la baisse du prix des marchandises. Il paraît que ce serait là un épouvantable malheur ; mais on n'explique pas comment cette baisse des prix a constamment accompagné les progrès de la civilisation. Il est certain que les fabricants voudraient bien toujours vendre cher, surtout s'ils peuvent acheter bon marché. C'est ce qui explique comment ils réclament la protection des douanes pour empêcher les produits de leurs concurrents d'entrer dans le pays, tandis qu'ils s'indignent quand les ouvriers veulent en agir de même à l'égard de leurs camarades étrangers.

La libre concurrence est, paraît-il, chose fort mau-

vaise quand il s'agit de vendre des marchandises, et fort bonne quand il s'agit d'acheter du travail. Ceci, bien entendu, au point de vue des fabricants, car à celui des ouvriers c'est précisément le contraire.

Beaucoup de fabricants aiment assez les émissions de papier-monnaie, ou celles, qui maintenant leur ressemblent fort, de monnaies d'argent, parce qu'elles ont pour premier effet une hausse des prix des marchandises, qui n'est pas immédiatement suivie d'une hausse des salaires. C'est ce qui faisait dire au président Cleveland qu'on devait réformer le système monétaire des Etats-Unis, car l'ouvrier avait le droit d'être payé loyalement de son salaire.

Les législations socialistes de l'Australie poursuivaient aussi ce but du renchérissement des marchandises. Elles l'ont atteint ; mais en même temps d'autres effets, qui n'étaient guère dans leurs intentions, se sont produits, et ont à peu près ruiné un pays qui pourrait être des plus florissants.

Plusieurs bimétallistes ont encore, à ce qu'ils disent, un autre but. Ils veulent venir en aide aux débiteurs, en leur permettant de payer leurs créanciers avec une monnaie qui coûtera moins de peine à obtenir que l'or. Il est certain qu'il serait injuste de faire payer en or une dette qui a été contractée en argent. Si un pays change son étalon monétaire, il est des mesures à prendre que l'équité impose. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; c'est un effet permanent et non transitoire qu'on a en vue. On suppose que, la production de l'argent coûtant de jour en jour moins de peine, les débiteurs auront des facilités toujours plus grandes pour se libérer.

Il paraît que c'est là une mesure éminemment humanitaire. Mais peut-être ne lui prêtons-nous cette qualité

que grâce à des réminiscences classiques. Il se peut qu'au temps de Solon les débiteurs fussent tous pauvres et les créanciers tous riches ; mais certes il en est tout autrement dans nos sociétés modernes. On y est le plus sounent débiteur et créancier à la fois, et les effets de la vie économique s'entrelacent dans un réseau d'une extrême complexité. Mais, même en ne considérant que les cas les plus simples, il nous semble que le petit rentier, que l'ouvrier qui après une vie de labeurs touche une pension de retraite gagnée à la sueur de son front, sont des créanciers dont les intérêts sont aussi respectables que ceux de débiteurs quelconques. Nous oserions même aller un peu au delà, et dire que, quand un prêt a été librement conclu, sans fraude d'aucune sorte, il doit de même être loyalement remboursé.

Mais enfin, si l'on ne veut pas admettre cela, si l'on tient absolument à se débarrasser des créanciers des particuliers, et surtout de ceux des états, il vaut encore mieux procéder à une réduction des dettes privées, si l'on ne préfère les abolir comme Solon, ou à une réduction des dettes publiques, en suivant des exemples qui ne manquent pas de nos jours, que d'avoir recours au subterfuge de l'émission d'une monnaie dépréciée.

Croit-on par hasard que ce dernier moyen aurait un effet plus durable que le premier ? Ce serait une étrange illusion. L'un et l'autre ne peuvent servir qu'une fois. Les gens qui ont de l'argent à prêter ne sont pas assez simples pour ne pas tenir compte, en faisant leurs conditions, de la manière dont ils seront remboursés.

Il n'y a pas de pays au monde où le loyer de l'argent soit meilleur marché qu'à Londres. C'est en grande partie parce que l'Angleterre est riche, mais c'est aussi parce qu'on est sûr d'y être remboursé en bonnes et

loyales monnaies d'or, dont la valeur est partout la même, sans dépendre de l'arbitraire et des caprices des gouvernements.

Les gens qui prêtent de l'argent n'ont peut-être pas tous fait leurs classes ; ils ne savent pas probablement que, déjà du temps de Solon, de rusés compères surent profiter pour s'enrichir de l'intervention de l'état « réglant » les dettes ; mais les exemples modernes leur suffisent, ils connaissent ce qui s'est passé dans la République argentine, en Italie, en Portugal et en maint autre pays. Ils sont donc parfaitement renseignés sur le sort qui peut les attendre ; et quand il s'agit de prêter leur argent dans des pays dont les gouvernements règlent plus ou moins savamment l'émission de monnaies dépréciées, ils éprouvent à peu près les mêmes sentiments qu'une souris à la vue d'un piège. Eux aussi ne se laissent prendre que tentés par quelque appât. Il faut leur offrir des intérêts élevés pour pouvoir happer leur argent.

Les bimétallistes espèrent aussi que leur système permettra d'éviter les crises économiques. L'exemple de ce qui se passe maintenant aux Etats-Unis d'Amérique ne témoigne pas en faveur de cette thèse, mais, même en l'admettant, il y aurait encore quelque chose à dire.

Les études de M. Clément Juglar ont lumineusement prouvé la périodicité presque parfaite des crises économiques. Le phénomène se compose toujours de deux parties. Dans la première, les capitaux sont offerts en abondance sur le marché. Les prix sont élevés. L'industrie et l'agriculture sont stimulées à augmenter leur production. On ne parle pas alors de crise, on dit que l'état du marché est satisfaisant. Mais, ainsi que la marée basse vient après la marée haute, à cette première phase en succède immédiatement une seconde. Les capi-

taux tout à l'heure si abondants se dérobent, les prix baissent, l'industrie et l'agriculture souffrent. C'est alors seulement que l'on dit qu'il y a crise ; c'est cette phase du phénomène que l'on voudrait supprimer, sans s'inquiéter de la première.

Mais que l'on prenne bien garde que, même si cela était possible, — et pour notre part nous ne le croyons pas [1], — on supprimerait inévitablement la première phase, et il n'est guère facile de prévoir ce que deviendrait l'activité humaine privée de ce stimulant. Un printemps perpétuel pourrait bien ne pas être plus favorable à l'agriculture que la succession des saisons de nos climats, et la réforme qu'on voudrait entreprendre pour éviter les crises économiques pourrait bien en définitive être cause de plus de mal que de bien.

Dans ces derniers temps, plusieurs auteurs ont renoncé à enrayer le mouvement de ces crises à courtes périodes, et se sont rabattus sur des changements de prix à périodes beaucoup plus longues, qu'ils voudraient modifier. Des études extrêmement remarquables au point de vue théorique ont été faites sur ce sujet. Mais il reste toujours à démontrer que ce serait pour le plus grand bien de l'humanité qu'on maintiendrait artificiellement les prix à leur niveau actuel. Et, en outre, les meilleures autorités en statistique nous disent que nous sommes bien loin d'avoir des notions suffisantes pour résoudre pratiquement de semblables problèmes.

Nous ne dirons rien de la controverse purement théorique entre monométallistes et bimétallistes. M. Walras y a mis fin en traitant cette matière avec la méthode mathématique. Sa théorie, comme le dit fort bien

[1] Nous avons développé ces considérations dans le *Giornale degli Economisti*, janvier 1893.

M. Claudio Janet[1], est un des plus grands efforts scientifiques de notre époque. Tout s'enchaîne d'une façon absolument rigoureuse dans son raisonnement, de sorte qu'on est obligé, si l'on en admet les bases, d'en accepter les conclusions.

Nous n'entreprendrons pas ici de discuter ces bases, ni d'examiner si les moyens proposés seraient réellement efficaces, et si leur application ne produirait pas indirectement des inconvénients qui détruiraient les bons effets que l'on a en vue d'obtenir. Un examen détaillé de tous ces points nous entraînerait hors de notre sujet, et serait d'ailleurs inutile, car M. Walras a déclaré lui-même que son système « ne saurait être pratiqué par une nation isolée, ni même par une union limitée de nations, comme l'union latine, qu'il doit être universel dans une certaine mesure[2]. »

Il faudrait donc une entente internationale, qui aujourd'hui ne paraît guère probable. Nous n'entendrons nullement contester l'utilité qu'il peut y avoir à examiner ce qu'il serait désirable de faire, non seulement pour la monnaie, mais encore pour beaucoup d'autres choses, si les gouvernements et les peuples pouvaient tomber d'accord. Mais enfin, puisque ce beau jour paraît encore éloigné, nous nous bornons pour le moment à accepter les faits tels qu'ils existent, et tels qu'ils paraissent devoir se produire dans un avenir qui ne soit pas trop lointain et nous nous demandons quelles en seront les conséquences.

Quelque théorie que l'on adopte quant au rôle de

[1] *Le capital*, Paris 1892, p. 597. M. Claudio Janet a résumé avec clarté et impartialité les objections faites à cette théorie par MM. Clément Juglar, Cheysson, Adolphe Coste, Luigi Ridolfi, etc.

[2] *Théorie de la monnaie*, Lausanne, 1886, p. 80.

l'argent dans la circulation, on ne saurait nier que, suivant ce qu'avait prévu l'économie politique, tous les efforts des gouvernements pour fixer arbitrairement la valeur de l'argent ont échoué[1]. L'union latine a dû suspendre la frappe de l'argent, qui n'y circule plus que comme monnaie fiduciaire, comme une sorte de billet de banque. Le trésor des Etats-Unis, malgré les immenses ressources dont il dispose, s'est trouvé impuissant à empêcher la baisse du prix de l'argent. Le gouvernement indien avait à peine fixé le taux de la roupie à 1 shilling et 4 pences, qu'il a dû accepter un prix moins élevé sur le marché de Londres. Et la valeur du métal ne cesse de baisser. Pour l'once d'argent, dont le prix en 1872 était encore de 60 shillings, on a vu celui de 30 shillings. L'or seul est et demeure la monnaie internationale. L'Autriche-Hongrie vient de l'adopter comme étalon monétaire. Tous les peuples tâchent d'en faire provision, car, en dépit des théories bimétallistes, ils savent bien que c'est seulement sur l'or qu'ils pourront compter pour traverser une crise économique ou pour défendre la patrie au jour du danger.

Aussi l'or entre dans les caisses des banques d'émission et n'en sort plus. Il s'y entasse pour former un trésor de guerre sur lequel on veille avec un soin jaloux, non seulement pour le conserver, mais encore pour l'augmenter autant qu'il est possible.

La Banque de France n'avait que 238 millions de francs en or en 1860, et seulement 656 en 1881, mais

[1] « M. Bertrand Currie, chef de l'une des premières maisons de la Cité de Londres, a eu le courage de demander à la conférence internationale de Bruxelles de prononcer la clôture définitive de ses travaux, de demeurer ainsi dans la réalité des faits, de détruire des illusions vivaces et malsaines. » (Arthur Raffalovich, *Le marché financier en 1892*, p. 117.)

elle en a maintenant 1720 millions. La Banque de Belgique ne publie pas la composition de son encaisse ; mais les hommes politiques de ce pays proclament hautement la nécessité de renforcer le *stock* d'or de la Belgique, et tout porte à croire qu'ils y travaillent avec fruit. L'Italie envoie et laisse ses écus d'argent chez ses associés de l'union latine, mais retient autant d'or qu'il est possible dans les caisses de ses banques d'émission. L'encaisse en or de ces banques n'était que de 77 millions de francs en 1882 ; elle atteint 301 millions en 1886 et 391 millions en 1892, tandis que l'encaisse en argent diminue [1].

La Russie aussi, tout en ayant une circulation de papier-monnaie, accumule de l'or, soit en espèces chez elle, soit en crédits à l'étranger, surtout à Londres.

Il est impossible de contester l'importance de ces faits ; et toute théorie doit en tenir compte sous peine de sortir entièrement du domaine de la réalité.

II

L'union monétaire, dite latine, fut fondée par la convention du 22 décembre 1865 entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie. D'autres pays, ainsi que l'Autriche-Hongrie et la Russie, frappent des pièces d'or

[1] Encaisse métallique, en millions de francs, des banques d'émission italiennes :

	1880	1882	1886	1890	1892
Or....	77,6	77,2	301,0	353,8	391,6
Argent	97,4	80,7	43,5	55,5	55,4

Voici le détail au 30 avril 1893 :

Monnaies décimales en or......................	396 502 375	francs.
» » d'argent (écus)..............	44 498 330	»
» » » (monnaies d'appoint)	4 106 080	»
Or en monnaies non décimales	3 201 288	»

qui sont admises dans les caisses de l'état en France. L'Espagne, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, le Congo, la Perse et quelques républiques américaines frappent des pièces suivant le système français, mais elles n'ont pas cours dans les états de l'union latine. Cette union fut renouvelée en 1878, et modifiée le 6 novembre 1885.

La principale modification est contenue dans l'article 14, qui porte qu'à la dissolution de l'union chaque état doit reprendre ses pièces de cinq francs qui se trouveront dans la circulation ou dans les caisses publiques des autres états, en payant à ceux-ci une somme égale à la valeur nominale de ces monnaies, suivant certaines conditions déterminées.

L'union prenant fin au 31 décembre, chaque état devra avant le 1er octobre de l'année suivante retirer de sa circulation les monnaies des autres états. Le paiement s'en fera différemment pour les divers états. Il nous importe seulement de noter ici que l'Italie n'aura pas à rembourser à la Suisse plus de 30 millions de francs. Elle ne remboursera à la France que la moitié des premiers 200 millions, et tout l'excédent au-dessus de cette somme. En d'autres termes, dans les conditions de fait existantes, l'Italie devra rembourser tous ses écus à la France, sauf 100 millions.

Pour la Belgique aussi des conditions spéciales ont été accordées en vue de lui faciliter le paiement de ses écus. Les monnaies d'appoint en argent doivent être intégralement remboursées, pourvu qu'on les présente au change par sommes de plus de cent francs.

Les états composant l'union latine n'ont pas tous également profité de cette convention monétaire. La Suisse est le pays qui en a retiré le moins d'avantages. Elle a

eu la sagesse de frapper fort peu de monnaies d'argent, bien moins qu'il ne lui en faut pour sa circulation intérieure ; il lui est donc parfaitement indifférent que ses écus soient acceptés ou non par ses associés.

Il est vrai que, lorsque la dissolution de l'union latine aura lieu, la Suisse réalisera un certain bénéfice, si elle peut réellement se faire payer les écus étrangers qui existent dans sa circulation monétaire. Mais ce bénéfice ne sera qu'une juste compensation du prêt, jusqu'à présent gratuit, qu'elle a fait pendant bien des années à ses associés, et du danger qu'elle court de ne pas en être intégralement remboursée. Ce danger serait très grand en cas de guerre, c'est-à-dire précisément au moment où la confédération aurait besoin de toutes ses ressources.

On a fait l'année passée une enquête pour connaître la composition de la circulation monétaire en Suisse. On a trouvé que les écus suisses ne représentent que le 3 % de cette circulation, le reste étant composé d'écus étrangers, surtout d'écus italiens [1].

Cette enquête ne nous renseigne pas sur le chiffre absolu de la circulation monétaire en Suisse. M. Ottomar Haupt, une des meilleures autorités dans la matière, croit qu'il y a en Suisse pour 70 millions de francs de monnaie d'argent à plein titre ; et le chiffre réel pourrait bien être supérieur. Or, la Suisse n'a frappé que

[1] Voici la composition qu'aurait, suivant l'enquête, la circulation de monnaies d'argent en Suisse :

			Ecus.	Monnaie d'appoint.
Monnaies	de provenance	italienne	63 %	49 %
»	»	française	24 »	13 »
»	»	belge	9 »	3 »
»	»	suisse	3 »	34 »
»	»	grecque	1 »	1 »

10630000 francs d'écus ; donc, quand les autres états de l'union lui auront rendu toutes ses pièces de 5 francs, il lui restera encore un solde de 59 millions de francs, en chiffres ronds, d'écus étrangers.

Ces 59 millions, si elle en avait besoin pour sa circulation monétaire intérieure, elle pourrait se les procurer au prix de 32 millions, car l'écu d'argent ne vaut maintenant guère plus de 2 francs 75 centimes. Ce sont donc 27 millions de francs dont la Suisse se trouve en crédit envers les autres états de l'union, sans que le moindre intérêt lui soit payé pour ce prêt.

Quant aux monnaies d'appoint, il y a des raisons de croire que la Suisse aura à recevoir une somme qui ne différera pas beaucoup de celle qu'elle devra payer. La liquidation du compte de ces monnaies ne paraît donc pas devoir présenter de graves difficultés, et c'est seulement à cause des écus d'argent étrangers que la situation monétaire de la Suisse peut devenir mauvaise.

On parle souvent de la chose comme si c'était un mal inévitable, et l'on objecte aux économistes qu'il n'y a pas assez d'or pour qu'on puisse substituer ce métal à l'argent dans la circulation monétaire.

Mais qui a jamais songé à faire cela? Il est facile d'avoir raison quand on prête à ses adversaires des opinions qu'ils n'ont pas. Ce que demandent les économistes est fort différent. Du moment que l'écu n'est plus qu'une monnaie fiduciaire, pourquoi s'obstiner à le frapper en un métal encore assez coûteux, comme est l'argent? Pourquoi ne pas faire cette monnaie en nickel, en aluminium, ou même simplement en papier?

Puisqu'il n'y a que 2 francs 75 centimes d'argent dans un écu, il est évident que ce n'est pas sa valeur intrinsèque qui le fait accepter pour 5 francs. Si on le reçoit

pour ce prix, c'est qu'on peut encore l'échanger contre de l'or à la Banque de France, et la prime sur l'or à Paris, laquelle ne dépasse généralement pas le 3 pour mille[1], mesure la petite difficulté que l'on a pour effectuer ce change.

La prime ne serait donc pas plus grande si les écus étaient en nickel, ou en toute autre matière, pourvu qu'on les changeât comme on change maintenant ceux d'argent.

S'en prendre aux économistes qu'on appelle fort improprement des monométallistes, en prétendant qu'ils veulent provoquer la disette de l'or, c'est vouloir, comme Don Quichotte, combattre des moulins à vent. Ainsi que l'a fort bien fait remarquer M. Tullio Martello[2], ces économistes devraient plutôt s'appeler *polymétallistes*. En effet, ils admettent toutes sortes de métaux dans la circulation monétaire, pourvu que ce soit loyalement et sans subterfuges.

Or, il y a tromperie quand on veut faire croire aux populations qu'une monnaie fiduciaire est une monnaie ayant sa pleine valeur. Que l'écu d'argent soit légalement assimilé aux billets de banque, et les économistes n'ont plus d'autres objections que celle qui porte sur la qualité de la matière, qu'ils trouvent un peu coûteuse.

Supposons un propriétaire suisse qui vend sa terre. Il en stipule le prix en se basant sur la valeur actuelle de la monnaie. Mais, dans le laps de temps qui s'écoule entre le jour du contrat et celui du paiement, la Banque de France refuse de changer en or les écus d'argent ;

[1] Prime sur l'or à Paris :

1er août 1889	1890	1891	1892	1893
1	3	4	0	8 pour mille.

[2] *La Moneta*, Firenze.

ceux-ci tombent aussitôt au-dessous de leur valeur présente, et le vendeur est frustré d'une partie de son bien. Si on lui avait proposé de le payer en billets de banque italiens ou belges, il aurait probablement refusé ou aurait augmenté son prix. Il n'est donc pas juste qu'on l'oblige à recevoir une monnaie qui peut en certains cas n'avoir d'autre valeur que celle de ces billets.

Il faut bien se persuader que la valeur de la pièce de 5 francs en argent dépend maintenant exclusivement du bon vouloir de la Banque de France, qui seule détient un *stock* en or assez considérable dans l'union latine. Que la Banque de France refuse de changer les écus, qu'elle paie en écus d'argent sans plus donner d'or, ainsi qu'elle en a le droit, et l'écu pourra tomber immédiatement bien au-dessous de sa valeur nominale.

Une semblable éventualité n'a rien d'impossible. En cas de guerre, il est certain que la banque de France ne voudra pas, en échange d'écus d'argent, donner de l'or. Ce n'est pas pour les livrer au public que la banque a accumulé avec la patiente persévérance de la fourmi 1720 millions de francs en or. C'est le trésor de guerre de la France, c'est la ressource suprême du pays ; on en usera pour la défense nationale et l'on fera bien.

Mais quelles seront alors les conditions de la Suisse, dont la circulation monétaire se trouvera tout d'un coup dépréciée ? On comprendra aisément que ce n'est pas en temps de guerre que l'Italie ou même la France songeront à rembourser leurs écus qui se trouvent en Suisse.

Mais, même sans arriver au cas extrême d'une guerre, bien d'autres occasions peuvent se présenter dans lesquelles une crise monétaire peut avoir lieu en France et

de là se répercuter dans les autres états de l'union latine[1].

L'Italie a certes la bonne volonté de rembourser ses écus, mais vouloir n'est pas toujours pouvoir. On admettra qu'il lui était plus facile d'effectuer ce remboursement quand le papier italien ne perdait pas plus de 3 % au change et quand l'argent valait encore à Londres 42 shillings l'once, que maintenant avec le change du papier à près de 11 % et le prix de l'argent à 31 shillings. Savons-nous si ces conditions n'empireront pas encore dans l'avenir et ne mettront pas l'Italie hors d'état de remplir ses engagements ?

Il y a, au reste, tout à gagner pour un pays à avoir une circulation monétaire bonne et sûre. Bagehot, dans son livre, devenu classique, sur *Lombard Street*, fait observer que c'est surtout grâce à la sûreté que l'on a d'être payé en bonnes monnaies que Londres doit d'être devenu le grand centre de liquidation des opérations de change en Europe, car « toute dépréciation, si petite qu'elle soit, la possibilité même d'une dépréciation sans la réalité, c'est plus qu'il n'en faut pour jeter le désordre dans les opérations de change. »

Or, ce qui est arrivé pour Londres pourrait bien, en de moindres proportions, avoir lieu pour la Suisse le jour où elle aurait un système monétaire semblable à celui des Anglais. La situation du pays au centre de l'Europe, sa neutralité, les dispositions de ses habitants pour le commerce et la banque, tout concourt à rendre extrêmement

[1] La caisse nationale d'épargne et les caisses privées devaient aux déposants 3 818 311 827 francs au 31 décembre 1892. Le mouvement qui s'était produit pour retirer les dépôts s'est heureusement arrêté. Mais cette énorme dette peut présenter des dangers dont on aurait tort de ne pas tenir compte.

probable que la Suisse pourrait devenir un des centres les plus importants pour les opérations de banque sur le continent européen, si elle possédait une monnaie inspirant pleine confiance.

Après la Suisse, c'est la France qui a retiré le moins d'avantages de l'union monétaire, dont elle soutient tout le faix. Pour satisfaire aux utopies des bimétallistes, la France s'est engagée dans une fâcheuse aventure, qui pourrait bien aboutir à une catastrophe financière. Nous avons déjà vu que tous les efforts pour soutenir le prix de l'argent avaient été vains jusqu'à présent. En particulier pour l'union latine, l'effet est désastreux. Quand elle fut fondée, en 1865, le métal argent valait encore 61 shillings l'once à Londres. En 1878, quand l'union fut renouvelée, il ne valait plus que 52 $^{9}/_{16}$ shillings. Enfin, en 1885, date de la modification de l'union monétaire, le prix de l'argent était tombé à 48 $^{1}/_{4}$ shillings et il n'a cessé depuis de diminuer.

Si la France avait vendu, au moins en partie, son *stock* monétaire d'argent dans le laps de temps de 1865 à 1878, cela aurait accentué la baisse de l'argent, mais pas de beaucoup, car cette même baisse aurait été un obstacle au développement de la production des mines américaines [1]. L'argent vendu par la France aurait tenu la place, au moins en partie, de l'argent produit par les mines américaines. En tout cas, la France aurait retiré alors du métal argent qu'elle possède une somme bien supérieure à celle qu'elle en aura jamais.

Cela n'implique pas, nous le répétons, que l'or eût dû

[1] La production de l'argent dans le monde entier est évaluée à 1488 millions de francs (valeur nominale) de 1866 à 1870, et à 2188 millions de 1871 à 1875. La France, suivant M. de Foville, n'a que 2800 millions de francs en écus.

prendre la place de l'argent dans la circulation monétaire du pays, cette place pouvant être occupée par un métal moins coûteux ou par des billets de banque de petites coupures, comme en Ecosse.

Mais les maux causés par le bimétallisme en France ne s'arrêtent pas là. Crainte de causer le moindre ébranlement au bel édifice de l'union monétaire latine, la France s'est laissé envahir par les monnaies étrangères, sans même prendre les précautions nécessaires pour en être un jour intégralement remboursée.

Suivant le recensement de la monnaie exécuté en 1891, il y avait en France le 17,33 % d'écus italiens [1]. Il se produit à ce sujet un fait fort singulier. Si l'on calcule, en partant des chiffres de la circulation des différents états, la quantité d'écus italiens qui devraient exister à l'étranger, on trouve un total fort supérieur à celui qui résulterait des chiffres officiels italiens.

M. de Foville, le savant directeur de la statistique en France, donne comme probable le chiffre de 2800 millions de francs pour la somme des écus qui existent dans la circulation en France. Avec la proportion du 17,33 %, il y aurait donc sur ce total à peu près 485 millions de francs d'écus italiens. En ajoutant les 44 millions qu'il y a en Suisse, et au moins 20 millions qu'il doit y avoir en Belgique, on trouve 549 millions, tandis que cette somme devrait être moindre de 310 millions [2].

[1] Recensement de

Recensement de	1878	1885	1891
Ecus italiens	15,81 %	15,29 %	17,33 %
Ecus belges	15,37 %	12,49 %	12,54 %
Ecus grecs	0,31 %	0,67 %	1,23 %
Ecus suisses	0,52 %	0,31 %	0,42 %

C'est à M. de Foville qu'est due l'idée de ces recensements, qu'il a exécutés avec le plus grand soin.

[2] Ce chiffre serait même plus faible en adoptant les évaluations officieuses

Le chiffre de 2800 millions n'est donné que comme probable par M. de Foville[1]. On pourrait donc le réduire ; mais, pour le mettre d'accord avec la quantité d'écus italiens qui devraient exister en France, il faudrait qu'il eût une valeur absolument invraisemblable.

Il se peut que le gouvernement italien se trompe

que le gouvernement italien a fait récemment publier. On nous dit en effet que des « 375 637 025 lires en écus qui sont actuellement en circulation, y compris les 11 millions frappés aux anciens coins, 75 millions seulement circulent à l'intérieur, et 300 millions à l'étranger. »

Nous croyons que l'évaluation de 75 millions pour la circulation intérieure est exagérée. D'un autre côté, pourtant, il y aurait lieu de tenir compte des pertes inévitables qui ont lieu dans les incendies, les naufrages, etc. Le chiffre de 310 millions que nous adoptons est donc un maximum qui ne saurait être dépassé.

Il faut noter que, dans le rapport de la commission parlementaire italienne chargée d'examiner le projet de loi sur les banques d'émission, on reproduit, sans y faire la moindre objection, les évaluations de M. Ottomar Haupt suivant lesquelles la France aurait en circulation 3200 millions de francs d'écus.

Si l'on adoptait ce chiffre, on arriverait à des résultats encore plus extraordinaires que ceux que nous avons donnés en adoptant le chiffre proposé par M. de Foville en 1885.

Il est probable que la composition de l'encaisse de la Banque de France n'est pas la même que celle de la circulation du pays. Mais cela ne suffit pas encore à expliquer les différences que nous venons de constater. Nous avons discuté cette question dans le *Monde économique* du 20 août 1893.

L'enquête du 25 juillet 1893 en Belgique a donné les proportions suivantes:

Ecus français	52,5
Ecus belges	38,5
Ecus italiens	8,7
Ecus suisses	0,1
Ecus grecs	0,2

M. Ottomar Haupt évalue à 240 millions de francs la valeur des écus d'argent qui circulent en Belgique.

[1] *La circulation monétaire de la France*, communication faite à la Société de statistique de Paris le 21 octobre 1885. Au commencement du mois d'août 1893, M. de Foville a fait au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences sociales une communication dans laquelle il donne un chiffre un peu inférieur. Il évalue la quantité d'écus italiens existant en France de 300 à 350 millions de francs.

dans l'évaluation qu'il fait de la quantité demeurée en circulation des écus frappés avant 1862, ou bien qu'il y ait dans ces statistiques d'autres erreurs, qui nous sont inconnues. Si l'on n'adopte pas une de ces hypothèses, il faudrait admettre qu'il a pu exister quelque part une fabrication clandestine d'écus. L'écu d'argent ne vaut actuellement que 2 francs 75 centimes. La tentation doit être grande de fabriquer de la fausse monnaie, qui, ayant le titre et le poids légaux, ne se pourra guère distinguer de la bonne. Ce ne serait pas du reste la première fois qu'en retirant un billon de la circulation on en trouve plus qu'on n'en a frappé. Si réellement cette fausse monnaie a été fabriquée, il y aura une question assez intéressante à résoudre, celle de savoir qui devra la payer.

La France, déduction faite de ses écus, qu'on pourra lui rendre, doit avoir au moins pour 500 millions de monnaies d'argent étrangères [1]. Admettons pour un moment que ces monnaies soient en argent au lieu d'être en une matière moins coûteuse ; la France aurait bien pu les frapper elle-même, sans avoir pour cela recours à ses associés. Au prix où est maintenant l'argent, elle pourrait avoir la même quantité de monnaies pour moins de 300 millions de francs. C'est donc une somme de près de 200 millions de francs qu'elle a prêtée à ses associés [2], sans en recevoir d'inté-

[1] Ce chiffre n'est qu'un minimum. Très probablement la somme des monnaies étrangères, écus et monnaies d'appoint, qui existent en France, est plus considérable. Suivant la récente communication dont nous avons parlé, faite par M. de Foville au congrès pour l'avancement des sciences sociales, il y aurait en France de 644 à 748 millions de francs en écus étrangers.

[2] Le *Bulletin de statistique internationale* donne pour la perte sur la parité des monnaies d'argent, au 20 juillet de cette année, 47 %. Sur 500 millions, cela fait 235 millions de perte. La valeur de ces monnaies ne serait donc que

rêts, tandis qu'elle emprunte continuellement en payant à peu près 3 $^{1}/_{4}$ $^{0}/_{0}$ par an.

Les deux pays qui paraissent avoir retiré le plus d'avantages de l'union monétaire latine sont la Belgique et l'Italie. La Belgique a frappé pour 145 millions de francs en écus de 1832 à 1865, et pour 350 millions de 1866 à 1876, époque où la frappe a cessé. La plus grande partie de cette somme est à l'étranger; mais la Belgique est un pays prospère, et qui fera honneur à sa signature quand le jour de la dissolution de l'union latine sera venu. L'Italie aussi a une grande partie de ses monnaies d'argent à l'étranger [1] et elle a de la sorte obtenu gratuitement un emprunt qu'elle n'aurait peut-être pas pu facilement contracter même à titre onéreux. Mais cet avantage a été, au fond, plus apparent que réel; car cette facilité même de se procurer de l'argent n'a pas été sans influence pour pousser le pays dans la crise où il se débat maintenant [2].

de 265 millions. Et le prêt fait par la France serait réellement de 235 millions. Il faudrait encore tenir compte que les monnaies d'appoint sont au titre de 835 $^{0}/_{00}$ et non à celui de 900 $^{0}/_{00}$, comme les écus.

[1] Le gouvernement italien avoue qu'il y a à l'étranger en monnaies italiennes 80 millions de monnaies d'appoint et 300 millions de francs d'écus. Il est très probable que la quantité des monnaies d'appoint est supérieure à 100 millions. Quant aux écus, nous venons de voir que les résultats des recensements exécutés en Suisse et en France donneraient un chiffre bien supérieur.

[2] Si le gouvernement italien n'avait pas eu la faculté de faire émettre du papier aux banques, il n'aurait pas pu faire donner 60 millions de francs aux entreprises de constructions turinoises, et il aurait dû s'abstenir de faire faire d'autres cadeaux semblables, qui ont immobilisé le capital entier des banques d'émission. Le gouvernement italien, pas plus que celui du Portugal, ou que celui de la République argentine, ne s'est préoccupé des savantes recherches de Jevons ou d'autres auteurs sur les prix pour ces émissions de papier-monnaie. Dans tous ces pays, et dans bien d'autres encore, on ne s'est inquiété que de satisfaire à des intérêts et à des appétits privés. Il faut raisonner sur des faits réels, et non sur un monde idéal qui n'existe que dans l'imagination.

C'est un fait très connu que l'abus du crédit peut être la cause de maux très graves, et l'état actuel de l'Italie n'est qu'un nouvel exemple à l'appui de cette vérité. M. Giolitti lui-même, en parlant au sénat, a reconnu que jusqu'à présent l'Italie n'avait payé les intérêts de ses dettes qu'en en contractant de nouvelles, mais il a oublié d'expliquer comment il ferait pour changer de système à l'avenir.

III

Il se peut que, quand on a renouvelé l'union latine, on ait eu le sincère espoir de voir l'Italie jouir d'une circulation métallique normale. On ne s'expliquerait guère autrement une convention monétaire qui lie des pays à circulation métallique avec un pays à cours forcé.

Cet espoir, s'il a jamais existé, s'est trouvé déçu, et ne paraît pas pouvoir se réaliser de si tôt. Les causes qui ont produit le cours forcé des billets de banque en Italie persistent, et leurs effets se sont même accrus dans ces derniers temps. Le gouvernement italien attache, nous ne savons trop pourquoi, une grande importance à nier l'existence du cours forcé des billets de banque. Il s'imagine peut-être avoir changé la chose parce qu'il en change le nom en décorant le cours forcé du titre de cours légal. Ce ne serait qu'une innocente manie mégalomane, qui ne tirerait pas à conséquence, n'étaient les actes auxquels elle entraîne. Pour bien prouver que le cours des billets de banque n'est pas forcé, le gouvernement fait tenir ouverts des guichets pour les changer. Il suffit de réfléchir à la prime de l'or et des écus, laquelle, après être demeurée longtemps à près de 5 $^0/_0$, dépasse maintenant le 11 $^0/_0$, pour comprendre que,

quant au change des billets, l'apparence doit tenir lieu de la réalité, car il est bien évident que, si l'on pouvait obtenir librement aux guichets des banques de la monnaie métallique, personne ne voudrait payer le 11 $^0/_0$ pour en avoir.

La petite comédie qui s'y joue a été dévoilée devant les tribunaux italiens. Des comparses empêchaient le public d'arriver jusqu'à ces bienheureux guichets, et, si par hasard il y parvenait, l'employé chargé du change des billets tâchait de tirer autant qu'il pouvait les choses en longueur. Dans le fait dont eut à s'occuper le tribunal de Turin[1], l'employé en vint jusqu'à compter 22 fois 20 écus.

Tant que la prime sur la monnaie métallique demeura au-dessous du 4 $^0/_0$, ces artifices eurent quelque succès ; pourtant, lorsqu'elle atteignit le 5 $^0/_0$, et bientôt après le 8 et le 11 $^0/_0$, il se trouva des gens que l'appât du gain décida à braver tous ces empêchements. En se levant de grand matin et en se tenant toute une journée devant un guichet, un manœuvre pouvait gagner un bon salaire. Il parvenait à changer deux ou trois billets de cent francs, et il partageait le gain avec le possesseur des billets.

Mais aux grands maux les grands remèdes. Le gouvernement, voyant que les mesures qui avaient servi jusqu'alors devenaient insuffisantes, en adopta d'autres. A Turin d'abord, à Milan ensuite, la police procéda à des arrestations en masse de toutes les personnes qui se trouvaient devant les guichets, et on ne les relâcha

[1] Arrêt du 9 janvier 1892 rendu par le tribunal civil et correctionnel de Turin dans la cause Durio contre le *Banco* de Naples : « *Che in tale occasione, per eluder la legge, l'impiegato del Banco giunse al punto di contare venti scudi ventidue volte.* »

Le tribunal débouta le demandeur seulement parce qu'il jugea que le change des monnaies était « un acte de souveraineté de l'état. »

qu'après avoir séquestré les billets dont ils étaient porteurs. Cette aventure rappelle un peu l'histoire qu'on rapporte d'un roi nègre. Il s'était composé un conseil auquel il entendait, disait-il, laisser la plus grande liberté de parole. Seulement, le bourreau se tenait dans la salle des séances, prêt à trancher la tête du conseiller qui aurait été assez hardi pour avoir un avis différent de celui du souverain.

Enfin, pour empêcher l'exportation de la monnaie, on eut recours à des procédés renouvelés du moyen âge. On arrêta les gens qui voulaient passer la frontière avec de l'argent dans leurs valises. Bien plus, on fit des perquisitions au domicile des citoyens pour découvrir s'ils accaparaient la monnaie. A Plaisance, un malheureux boutiquier trouvé possesseur de deux sacs de gros sous se vit enlever son petit pécule. Eh bien, toutes ces persécutions se sont trouvées, ainsi que l'avaient prévu les économistes, aussi inutiles que ridicules. Il existe en économie politique une loi bien connue qui veut que la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne. Cette loi porte le nom de sir Thomas Gresham, qui l'a formulée dès 1558. Mais déjà bien avant, Aristophane, dans les *Grenouilles*, parle de la mauvaise monnaie qui se substitue à la bonne.

Le gouvernement italien a fini par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par tenir compte de la loi de Gresham, et il vient de mettre en circulation des billets de 1 et de 2 francs, lesquels, étant de la monnaie aussi mauvaise que les autres billets qui circulent dans le pays, ne seront pas exportés. Il est bien entendu, malgré tout cela, que le cours forcé n'existe pas, et qu'il s'agit seulement du cours légal. Si l'on veut raisonner sérieusement, il faut écarter toute cette fantasmagorie

et s'arrêter aux faits, sans tenir compte des beaux noms dont on les décore. Les causes principales pour lesquelles l'Italie n'a plus qu'une monnaie de papier, dont la valeur baisse chaque jour, sont : d'abord que le pays dépense plus que ne lui permettent ses ressources, ce qui fait qu'il est constamment débiteur de l'étranger; ensuite l'énorme destruction de richesses produite par la protection, par la perte des débouchés qu'offrait aux produits italiens le marché français, et par le pillage systématique auquel se livrent les politiciens.

On a pu espérer un moment que la découverte des malversations de la Banque romaine et des pertes énormes des autres banques donnerait l'éveil au pays, qui obligerait ses hommes politiques à changer de voie. Malheureusement, cela n'a pas eu lieu, et le vote de la nouvelle loi sur les banques en Italie montre clairement que l'on n'entend pas abandonner les errements du passé. La bourse ne s'y est pas méprise. Elle a accueilli le vote par une hausse considérable du change et par une baisse non moins importante des fonds italiens.

Il y avait parmi les actionnaires mêmes de la Banque nationale deux partis. Les uns auraient voulu qu'on s'en tînt à des opérations simples et droites, comme en font les grandes banques étrangères, escomptant du papier en tenant seulement compte de la solvabilité des signataires, sans se soucier des recommandations des ministres, prêtant de l'argent à courte échéance, et refusant de s'engager dans des aventures comme celles où la banque a dû immobiliser tout son capital, ou de prendre part à des syndicats pour soutenir les titres des sociétés, généralement en désarroi, que le gouvernement protège. Les autres, au contraire, ne voyaient de salut que dans une entente de plus en plus étroite avec les poli-

ticiens, jugeant qu'il était de l'intérêt de la banque de complaire en toute chose au gouvernement pour en obtenir des faveurs. La nouvelle loi qui vient d'être votée fait triompher complètement ce dernier parti. Nous n'avons pas à examiner si c'est pour le plus grand bien de la banque et du pays ; il nous suffit de noter que cet état de choses éloigne encore plus le jour où l'on peut espérer que la banque se trouvera en mesure de changer ses billets. La lutte de la Banque nationale contre le *Banco* de Naples et celui de Sicile va reprendre de plus belle, chacune des banques rivales s'efforçant à force de complaisance envers les ministres, les députés et leurs créatures, d'obtenir les bonnes grâces du gouvernement.

C'est en agissant de la sorte que les banques ont immobilisé et perdu tous leurs capitaux, et il serait téméraire de croire que les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets à l'avenir. On doit même s'attendre à ce que les maux présents s'aggravent. En peu d'années, on a dissipé les 600 millions de l'emprunt pour abolir le cours forcé. Maintenant cette ressource manque, et il faut se procurer d'une autre manière la monnaie métallique pour les paiements à l'étranger.

Dans ces circonstances, non seulement les écus des autres états ne peuvent pas circuler en Italie, et la convention monétaire manque son but, mais encore on peut être bien sûr que les écus italiens qui, suivant la convention monétaire de 1885, devraient rentrer en Italie par la voie du commerce, auront à subir une perte au moins du 10 $^0/_0$. Cette perte, ce sera presque exclusivement la France qui la supportera. Nous avons vu que la Suisse avait à peu près pour 44 millions de francs d'écus italiens, tandis qu'elle n'a droit à s'en

faire rembourser que pour 30 millions. Mais, l'union latine étant dénoncée pour le 1er janvier, la France doit accepter dans ses caisses publiques les écus italiens jusqu'au 1er octobre. Les Suisses s'empresseront donc d'exporter en France le surplus d'écus italiens qu'ils se trouveront posséder. Et, en fait, c'est en France que se concentreront les écus italiens. En vertu de la convention monétaire, 100 millions de francs de ces écus doivent rentrer par les voies commerciales, la somme restante devant être remboursée en cinq années par le gouvernement italien. La perte que fera la France portera donc seulement sur les premiers 100 millions, et sera probablement de 9 à 10 millions, à moins pourtant que la crise monétaire ne provoque une augmentation du change en Italie.

Les maux dont souffre maintenant l'Italie ne doivent pas trop nous étonner quand nous voyons ceux qui, pour des causes bien moindres, ont fondu sur les Etats-Unis. Le président Cleveland les a éloquemment décrits dans son message au congrès américain.

« Au moment où les campagnes étaient couvertes de riches moissons, où l'avenir faisait à toutes les industries les plus riches promesses, où un appât extraordinaire s'offrait aux capitaux, et où les entreprises présentaient une sécurité très satisfaisante, on voit soudain la méfiance et la panique surgir de toute part. De nombreux établissements financiers suspendent leurs paiements, faute de pouvoir réaliser immédiatement un actif considérable ; ... les institutions survivantes et les particuliers gardent avec soin l'argent qu'en temps ordinaire ils sont heureux de prêter.... Les valeurs qu'on croyait stables deviennent problématiques. Des pertes et des faillites se produisent dans toutes les catégories d'affaires. »

Ces faits, il y a longtemps que les économistes de l'école dite classique les avaient prévus, en les attribuant

à la même cause que le fait aujourd'hui le président Cleveland, c'est-à-dire « à la législation qui prescrit l'achat et le monnayage de l'argent par le gouvernement national, » à la lutte insensée entreprise par les Etats-Unis pour fixer arbitrairement la valeur de l'argent.

Quand le bili Mac-Kinley fut voté, les bimétallistes européens et leurs bons amis les protectionnistes se mirent à gémir sur l'exode de l'or, qui devait fatalement quitter le vieux continent pour aller s'engloutir aux Etats-Unis. Les économistes ne partageaient nullement cette manière de voir. Ils prévoyaient qu'au contraire ce serait l'or américain qui pourrait bien prendre le chemin de l'Europe, et que toute la législation protectionniste et monétaire des Etats-Unis aboutirait à une crise. Encore une fois les faits sont venus donner raison aux prévisions de la science. Encore une fois on a vu qu'il n'est donné à personne de braver impunément les lois naturelles.

IV

Ce n'est pas tout que d'indiquer les maux, il faut aussi s'appliquer à en trouver le remède. La dissolution pure et simple de l'union latine ne nous semble pas désirable. Tout ce qui peut unir les peuples a une influence bienfaisante sur le progrès de la civilisation. Il y aurait de très grands avantages à ce qu'on eût partout les mêmes poids, les mêmes mesures, la même monnaie. Loin donc de détruire un accord qui existe pour une monnaie commune, il faudrait tâcher de l'étendre à d'autres pays. Mais il y a une condition indispensable pour qu'il subsiste et porte d'heureux fruits, c'est qu'il soit loyalement exécuté et fondé sur la vérité.

Le gouvernement italien a proposé à ses associés d'exclure de la convention monétaire la monnaie d'appoint ; et le conseil fédéral en Suisse a été très heureusement inspiré en accueillant cette demande. On ne comprend guère pourquoi la France n'a pas imité cet exemple, et quel intérêt elle peut bien avoir à garder pour près de 100 millions de francs de monnaies d'appoint italiennes.

La proposition faite par le gouvernement italien nous met peut-être sur la voie d'une condition qui permettrait d'avoir une convention monétaire entièrement loyale et en harmonie avec les faits. Il suffirait de traiter les écus d'argent comme la monnaie d'appoint. Que chaque pays garde les écus d'argent qu'il a frappés, ou bien, s'il veut que ses écus circulent librement chez ses associés, qu'il s'engage à les rembourser non pas seulement à la dissolution de l'union, mais en tout temps quand on les présente à ses caisses. Au fond, même maintenant, c'est ce que fait, en partie du moins, la Banque de France. Il ne s'agirait que de rendre obligatoire ce qui dépend entièrement du bon vouloir d'une banque. Mais, comme on ne peut pas demander à la Banque de France de changer les écus étrangers, il est évident que chaque pays devrait pourvoir à reprendre ses propres écus.

Même pour les bimétallistes, il n'y a qu'un intérêt purement théorique à maintenir l'union latine sur ses bases actuelles. Si chaque pays devait reprendre ses écus, cela ne diminuerait pas d'un gramme le poids de l'argent employé à des usages monétaires. Ce poids pourrait même être considérablement augmenté si certains pays, tels que l'Italie et la Grèce, se laissaient persuader de substituer l'argent à leur papier-monnaie.

L'union latine ne s'est maintenue jusqu'à présent que grâce au bon vouloir dont a fait preuve le gouvernement français. On paraît craindre en France que la dissolution de l'union latine n'ébranle le crédit que le peuple accorde encore aux monnaies d'argent. Retirer les écus italiens de la circulation, dit-on, c'est inviter à discuter aussi la valeur des écus français, et cela peut avoir de graves inconvénients quand on songe que la Banque de France fait figurer à son encaisse une valeur nominale de 1277 millions en argent. Il y a du vrai dans cette observation, et en matière monétaire il faut tenir compte non seulement de la réalité, mais encore de l'apparence. Pourtant, cette dernière seule ne suffit pas, et tôt ou tard la réalité reprend ses droits. M. Giolitti a donc tort de vouloir abuser de la situation, et de croire que la France consentira à tout ce qu'il lui plaira d'exiger d'elle plutôt que de renoncer à maintenir l'union latine. Les statistiques *ad usum delphini* qu'il fait publier pour prouver que seule la France doit craindre une dissolution de l'union latine, tandis que l'Italie n'en souffrirait nullement, ne persuadent personne, et ont pour effet d'envenimer une question qui ne peut être résolue qu'avec la plus grande équité.

La situation monétaire a provoqué ces derniers temps en France des signes non équivoques de lassitude. Au congrès de Bruxelles, M. Tirard a déclaré que la France était surchargée d'argent, et qu'il était impossible de lui demander de nouveaux sacrifices. La prime sur l'or a beaucoup augmenté ces derniers temps à Paris. Elle est arrivée au 8 pour mille, et une nouvelle augmentation pourrait avoir de graves conséquences. La France ne se résignera pas facilement à demeurer avec une monnaie dépréciée, et à déchoir de la position éminente qu'elle

occupe financièrement en Europe. Elle finira par reconnaître que ses économistes avaient raison quand, parlant par la bouche de M. Passy, ils disaient « qu'il faut sortir le plus tôt possible du système monétaire actuel, car plus on ira et plus la situation s'aggravera. »

Au reste, nous croyons qu'on exagère beaucoup le danger du discrédit où pourraient tomber les écus français. Ce danger ne deviendrait réellement sérieux que si la France, négligeant les avertissements que lui donnent la théorie et les faits, demeurait dans l'inaction, et se laissait imposer une réforme monétaire par les événements, au lieu de prévenir ceux-ci par de sages mesures. Aujourd'hui encore son crédit est intact, sa richesse et sa puissance financière n'ont pas été effleurées, et même la dissolution pure et simple de l'union latine ne ferait rien perdre de leur valeur ni aux écus français, ni aux billets de la Banque de France.

De nouvelles conférences monétaires internationales, si elles ont encore lieu, ne paraissent devoir amener aucun résultat pratique, pas plus que n'en ont eu les conférences qui ont été tenues par le passé. Il n'y a donc nul secours à espérer de ce côté pour l'union latine, et chacun des états qui la composent devra ne compter que sur ses propres forces pour éviter les graves dangers que présente la situation actuelle. Ces dangers, on ne les évitera qu'en adoptant un système monétaire conforme à la réalité, et en suivant les principes que l'économie politique classique proclame depuis si longtemps, principes dont la vérité s'est trouvée de nouveau confirmée d'une façon éclatante par les faits qui se sont récemment produits.

VILFREDO PARETO.

VÉRONIQUE

NOUVELLE

I

Philippe Maurepers avait quitté Lugano de bon matin, et, dédaignant le funiculaire, était monté à pied au San-Salvatore. Il avait les poumons solides, de bons jarrets ; pourtant la course lui sembla rude, et il fut content, après deux heures de marche ininterrompue, de voir apparaître la chapelle du Sauveur, et le petit ermitage qui l'avoisine, sur le sommet de la montagne.

Philippe avait vingt-quatre ans ; c'était un joli garçon, svelte et bien pris, les cheveux bruns coupés en brosse, la lèvre spirituelle, sous une fine moustache, la démarche élégante, l'œil vif, un œil d'artiste, toujours en quête de la couleur originale et du détail caractéristique. Orphelin, quelques milliers de francs de rente, — juste de quoi vivre, — lui avaient permis de suivre ses goûts et de se vouer à la peinture. Pendant quatre ans il avait étudié à l'Ecole des beaux-arts, où on le considérait comme l'un des meilleurs élèves. Et il en était sorti six

mois auparavant, sans concourir pour le prix de Rome, dans un dégoût subit de l'enseignement officiel, et désireux de voler de ses propres ailes. Au même moment, un petit héritage lui tombait du ciel. Philippe décida de le consacrer à un voyage, et il venait de passer l'hiver et le printemps à courir le monde, d'abord en Espagne, puis au Maroc et sur la côte d'Afrique jusqu'à Tunis, puis en Sicile et à travers l'Italie. Ces six mois s'étaient envolés comme un songe, et quel doux songe ! Tous ses généreux enthousiasmes, toutes ses puissances d'admirer, s'étaient épanouis au cours de ce pèlerinage, dont il revenait l'âme illuminée, et sa vocation affermie pour jamais.

Il avait pensé, après une courte halte à Lucerne, rentrer directement à Paris où l'attendaient quelques affaires. Mais, en passant, par le rapide du Gothard, de Chiasso à Lugano, ce coin de Suisse italienne lui parut si charmant qu'il renonça à Lucerne, devenu banal, et se décida à clore ses pérégrinations par un petit séjour sur les rives du bleu Ceresio. Il s'y attardait depuis une semaine, errant sans but, de droite et de gauche, absolument ravi de tout ce qu'il voyait à chaque pas.

Car, si les premiers jours d'un voyage sont pleins d'insouciante joie, ce sont, sans contredit, les derniers les plus savoureux. On se rend compte alors de sa jouissance, on la déguste, puisqu'elle va finir, comme les gouttes ultimes d'un nectar. Si épris que l'on soit de vie laborieuse et utile, on sent la valeur de ces libres flâneries, de ce repos intellectuel, qui n'est pas une paresse, mais un enrichissement quotidien.

Ce fut le cas pour Philippe, et, ce matin-là encore, en gravissant le San-Salvatore, sous les châtaigniers d'abord, puis sous les chênes et les hêtres, puis le long

des parois escarpées, il ne pouvait se tenir d'exprimer à haute voix sa surprise et son admiration :

« Un vrai pays de découvertes ! Et quelle variété d'aspects, et quelle magie de couleurs ! C'est à peine, ma foi, si on trouve mieux aux environs de Naples ou de Palerme ! »

Pour tout voyageur sensible aux beautés de la nature, et qui aborde le Midi pour la première fois, le canton du Tessin, avec sa couronne de pampres, est en effet comme une échappée sur le paradis. Et, à quelque saison que ce soit, le matin ou le soir, l'excursion au Salvatore compte parmi les plus intéressantes qu'on y puisse faire.

Un fiasco de vin bu devant l'ermitage eut bientôt restauré Philippe, et le voilà reparti au hasard, comme un papillon à la picorée. Juillet commençait et la journée était splendide. De tels panoramas ne se décrivent point. On n'en peut donner qu'une pâle esquisse. Au pied de la montagne, Lugano s'étale, la ville entière, avec sa ceinture de maisons de campagne. Les villages, les hameaux, tous surmontés de quelque blanc campanile, s'éparpillent dans la verdure, comme un semis de pâquerettes. Le Monte-Caprino, le Monte-Bré, le Monte-Boglia se dressent alentour. Du côté de Porlezza, Castagnola, Gandria déroulent leurs souriantes perspectives. A l'occident, une vallée très verte, où, frissonnantes opales, sommeillent deux petits lacs, et plus loin le golfe d'Agno, et plus loin encore, en une radieuse aperçue, le lac Majeur. Au nord les Alpes neigeuses, toute la chaîne du Mont-Rose hardiment découpée. Au sud, le lac de Lugano, divisé, par delà la digue de Melide-Bissone, en deux branches inégales, et, fuyant en molles ondulations, la riche plaine de Lombardie couverte de mûriers. Et partout l'éclat hardi d'une luxuriante végétation, partout de

frappants effets de lumière, à côté des ombres les plus veloutées, partout la noblesse et l'harmonie des lignes, une grâce éblouissante, une fraîcheur immaculée, la douceur et la force unies pour le plus grand plaisir des yeux.

Philippe avait emporté son chevalet et sa boîte à couleurs, dans l'intention de prendre quelques croquis.

Il n'y songea plus, tant ce spectacle inattendu lui saisissait le cœur. Et la matinée fut courte, à vagabonder de ci de là, à écouter la sonnerie des cloches, à cueillir les mignonnes fleurs écloses par milliers dans l'herbe, ce *daphné* surtout, que les Tessinois appellent *fior del monte*, et qui ouvrait encore, en quelques endroits frais, ses délicates corolles au parfum suave.

Ce fut une touffe de daphnés, précisément, qui attira Philippe au bord des rochers à pic : la fleur était si belle, si irrésistiblement belle et désirable ; elle lui souriait si chastement ; elle exhalait une odeur si pure ! Le jeune homme, sans réfléchir, se pencha pour cueillir l'enchanteresse. Le gazon était glissant. Philippe n'avait pas encore posé la main sur l'odorante touffe que le sol se dérobait sous ses pieds ; éperdu, il s'accrocha à un églantier qui croissait à portée ; la branche se brisa en lui déchirant la paume. Philippe aperçut un gouffre vert et bleu, béant au-dessous de lui, il s'y sentit tomber sans aucun salut possible, et, saisi d'une angoisse atroce, une sueur d'agonie aux tempes, il ferma les yeux pour ne pas voir la Mort qui attendait en bas.

II

Le soleil avait tourné quand Philippe reprit connaissance, et tout le côté est de la montagne, si vivement éclairé au matin, était plongé dans l'ombre. Le jeune

homme essaya de se lever, mais sa jambe droite refusait tout service. De plus, la main si brutalement égratignée par l'églantier avait saigné en abondance, couvrant ses vêtements de rouges macules, et tous ses membres semblaient endoloris.

« Me voilà dans un joli état, pensa Philippe, et Dieu sait jusqu'à quand il me va falloir rester ici ! »

En effet, aucune maison n'apparaissait dans le voisinage. De toutes parts la forêt silencieuse, entre les arbres de laquelle, à quelques cents mètres au-dessous, on voyait le lac resplendir.

A peu de distance une source gazouillait ; Philippe, que dévorait une soif ardente, essaya de s'y traîner, mais en vain. Et il eut juste le temps, avant que de nouveau ses forces l'abandonnassent, de pousser quelques cris de détresse, qui risquaient bien de n'être point entendus.

Aussi, lorsqu'il rouvrit les yeux, la surprise du jeune homme fut-elle extrême.

Par quel hasard, ayant passé toute la matinée à errer sur la montagne, se trouvait-il couché dans ce lit d'emprunt, dans cette chambre qui n'était pas la sienne, avec ces trois personnes inconnues autour de lui, un prêtre à cheveux blancs, une femme âgée, une jeune fille ?

Puis tout à coup la mémoire lui revint ; il se rappela son imprudence, il eut de nouveau la désagréable sensation du sol manquant sous ses pieds, d'une branche rompue sous sa main, il aperçut de nouveau l'abîme — et s'étonna de s'être réveillé de ce cauchemar.

En même temps, et comme il avait remué, une douleur aiguë lui arracha quelque chose qui ressemblait pas mal à une imprécation.

— Excusez-moi, fit-il en retombant sur l'oreiller.

— Vous êtes étranger ? demanda le vieillard dans le dialecte tessinois.

Philippe devina plutôt qu'il ne comprit.

— Parisien.

— Et vous souffrez beaucoup ?

Cette fois, cela fut dit dans un français assez correct.

— Oui, murmura Philippe. J'ai fait une chute, n'est-ce pas?

— Terrible : trente mètres au moins. C'est merveille que vous ne vous soyez pas tué.

— Et où suis-je ?

Le curé nomma le village, se nomma lui-même.

— Des bûcherons vous ont entendu appeler et, non sans peine, après bien des recherches, vous ont trouvé évanoui au pied des rochers. Vous souvient-il de l'heure où l'accident s'est produit ?

— Vers midi, je crois.

— Alors vous êtes resté là plusieurs heures, car le soir est proche. On est parti pour Lugano, en quête d'un médecin ; il ne tardera pas à arriver, j'espère !

Et comme des pas se faisaient entendre :

— C'est lui, dit le curé.

Les deux femmes avaient disparu.

L'examen du docteur fut minutieux. Au moindre mouvement Philippe endurait le martyre, qui crispait ses lèvres et mettait des perles froides sur son front.

— La jambe est brisée en deux endroits, dit le médecin, au bout d'un moment. Heureusement, *signor curato*, vous avez eu la bonne idée de la couvrir de compresses d'eau fraîche, qui ont empêché l'inflammation. Je vais la remettre tout de suite.

Opération longue et compliquée! C'était le tour du docteur de suer à grosses gouttes. Enfin, il enferma la

jambe dans du gypse, donna diverses instructions, puis, sa besogne terminée, poussa un soupir de soulagement.

— Et en voilà pour six bonnes semaines de complète immobilité!

— Six semaines!

— Encore estimez-vous heureux que les fractures aient été franches. Au moins suis-je à peu près certain que vous ne boiterez pas!

— Et ne peut-on me transporter à Lugano ?

— Impossible. La distance est longue, les chemins sont mauvais...

Une parfaite consternation se peignit sur le visage de Philippe. La belle idée qu'il avait eue là, vraiment, de s'arrêter dans ce pays et de grimper au Salvatore ! Et quelle absurdité de cueillir des fleurs, comme un enfant! Ah ! le daphné perfide ! Comme il se vengeait bien de l'impertinent qui avait voulu le ravir à sa sauvage solitude !

— De gré ou de force, vous devenez notre hôte, dit le curé amicalement.

— Mais quelle corvée pour vous !

— Rendre service à son prochain n'est jamais une corvée.... D'ailleurs, il n'y a pas moyen de faire autrement.

Et, comme une tête brune se montrait par la porte entrebâillée :

— Tu peux entrer, poursuivit le vieillard. C'est ma nièce, *signor*. Elle et moi, et notre vieille Giuditta, serons vos gardes-malade, si vous le permettez. Malheureusement, ce village n'offre guère de ressources, et notre hospitalité n'aura d'autre mérite que de venir du cœur. Acceptez-la de même, simplement.

— Votre bonté me touche, dit le jeune homme, mais j'hésite...

— Voyons, mon cher enfant, puisqu'il le faut !

Et, du geste, le curé recourut à l'autorité souveraine du docteur.

— Croyez bien, dit celui-ci, que si vous conduire à Lugano était chose faisable, je ne demanderais pas mieux. Ce ne me sera pas toujours commode de monter jusqu'ici... Oh ! s'il existait une bonne route ! Mais par ces sentiers de poules ! Résignez-vous, monsieur ; vous agiter ne ferait que retarder la guérison. On va vous donner quelque nourriture, un peu de vin ; après quoi, tâchez de dormir. Je reviendrai dans quelques jours.

III

« Résignez-vous, ne vous agitez pas ! » C'est bientôt dit. En réalité, Philippe, près de perdre courage, peste contre choses et gens, à commencer par lui-même. Comme si ce n'était pas un devoir, quand il y a dans un pays des endroits aussi périlleux, d'y mettre des balustrades, un garde-à-vous tout au moins ! Comme si ce n'était pas ridicule aussi de s'aventurer à l'étourdie, et, après six mois de voyage en lointaines contrées, de venir se casser la jambe la veille du retour!

Philippe, ainsi, mâche et remâche son amertume. La bile le tracasse, la fièvre le brûle, et il n'a pas même la mince ressource de se retourner sur son lit pour tromper la cruelle insomnie.

Mais, si longues qu'elles paraissent, les heures se consument. L'orient blanchit, c'est le matin. Et si puissante est la vertu de la lumière qu'à chaque flèche d'or glissant à travers les rideaux de mousseline, un des papillons noirs qui toute la nuit ont tourbillonné autour du jeune homme, s'affaisse, les ailes pendantes, frappé à mort.

Et bientôt revient le vol caressant des souriantes pensées, avec le radieux soleil qui inonde la chambre.

Cette chambre est petite, mais extrêmement claire et gaie.

Le sol est formé de briques rouges que le torchon et la brosse doivent frotter souvent, à en juger par leur poli et leur propreté. Les murailles blanchies à la chaux n'ont d'autre ornement que, au chevet du lit, un bénitier de porcelaine, surmonté d'un rameau d'olivier. Pas d'autres meubles qu'une petite table, quelques chaises de paille, et un lavabo rustique. Mais tout cela est d'une propreté exquise, et il y a deux fenêtres, par où se découvre un admirable paysage.

Philippe est en train de faire connaissance avec ce domicile imprévu, qu'à peine il a songé à regarder la veille, lorsqu'un coup discret est frappé à la porte.

— Entrez !

C'est le curé.

— *Buon giorno*, dit-il gaiement. Vous n'avez pas trop dormi, je suppose, et ce sera ainsi pendant quelque temps. *Pazienza !* Le sommeil aussi reviendra !

Et, comme Philippe croit devoir s'excuser encore de tout le dérangement dont sa présence va être cause :

— N'en parlons plus ! Il n'y a pas, à deux ou trois lieues à la ronde, un hôtel où vous puissiez être installé convenablement. Du reste, vous avez entendu le docteur... C'est à moi plutôt de réclamer votre indulgence pour la rusticité de cette chambre.

— Mais qu'ai-je besoin de plus ? Et quelle vue !

— Superbe, n'est-ce pas ? Elle vous aidera à supporter votre réclusion. Et maintenant Veronica va vous servir à déjeuner.

L'instant d'après, sur la table poussée près du lit, la

jeune fille dépose un pain bis et une jatte de lait fumant.

— Mille pardons d'avoir si peu à vous offrir !

Emu de cette bienveillance presque paternelle, Philippe juge que pour le quart d'heure le seul moyen de s'en montrer reconnaissant est de faire honneur à ce frugal repas. Il mange un grand morceau de pain, vide la jatte de lait.

— C'est délicieux !

— Allons, vous n'êtes pas difficile !... Et à présent, dites-moi, par quoi pourrons-nous bien tuer le temps? Vous savez l'italien ?

— Je viens de passer quatre mois en Italie et j'ai appris un peu votre belle langue. Pas assez cependant pour lire avec fruit. Si donc vous voulez bien m'apporter une plume, de l'encre et du papier, je demanderai à mon libraire quelques volumes français.

— Parfaitement !

— Il y a aussi mon chevalet et ma boîte à couleurs qui doivent être restés là-haut, sur la montagne. Je puis indiquer la place exacte, sous un vieux pin, à quelques pas de ces rochers... Serait-il possible d'envoyer quelqu'un ?

— Je m'en occuperai, et, pour commencer, Giuditta ira jeter cette lettre à la boîte. Et puis, si le cœur vous en dit, je vous donnerai des leçons. Un peu de travail, et vous verrez quels progrès durant ces six semaines !

— J'en accepte l'augure ! Et merci d'avance.

Veronica a ouvert la fenêtre. La brise matinale arrive, chargée de parfums. Des oiseaux chantent, on entend un babil de fontaine ; près du lit, sur la petite table, la jeune fille place un bouquet aux vives nuances ; la chambre s'anime. Philippe voit s'envoler ses pensées moroses, il respire l'haleine des fleurs, écoute le refrain de l'eau

jaseuse, sourit à la jeune fille, — et s'étonne de se sentir presque joyeux.

Et comme le curé, qui rapporte de la pièce voisine une grammaire, un dictionnaire, une anthologie des classiques italiens, lui propose de commencer aussitôt leur étude, c'est en toute sincérité qu'il peut répondre :

— Avec plaisir, avec grand plaisir !

IV

Les premiers jours eurent pourtant leurs moments pénibles ; Philippe souffrait beaucoup, et puis, avec sa vivacité naturelle, son besoin de mouvement, d'action, comment n'eût-il pas gémi de rester étendu ainsi, la jambe condamnée ? Il s'y habitua peu à peu, et plus vite même qu'on ne pouvait l'espérer. Au bout d'une huitaine, il avait retrouvé le sommeil, et maintenant les journées lui semblaient presque courtes, remplies par les distractions variées que le curé savait si ingénieusement inventer. Les leçons d'italien avaient lieu chaque matin, et intéressaient le jeune homme; ses progrès étaient rapides ; on pouvait prévoir, comme l'avait annoncé le curé, qu'au bout des six semaines Philippe lirait et parlerait très convenablement.

— Vous êtes un professeur incomparable ! disait le jeune homme.

— Et vous un excellent élève !

— Le proverbe va avoir raison qui prétend qu'à quelque chose malheur est bon !

— Je crois bien ! Les circonstances les plus défavorables au premier abord peuvent tourner à notre profit. Le tout est de savoir s'en servir.

Quand, pendant une heure ou deux, ils avaient tra-

vaillé ensemble, le curé mettait les bouquins de côté, et tous deux causaient.

Dès le début Philippe avait éprouvé de la confiance pour ce vieillard dont le visage un peu maigre, aux traits accusés, s'illuminait de deux yeux si candides, presque des yeux d'enfant, et respirait tant de douceur et de mansuétude. Avec d'autant plus d'abandon que le curé ne lui demandait rien, il l'avait mis au courant de son état social, de ses espérances d'avenir, de ses rêves de gloire.

Et le curé, lui aussi, avait raconté sa vie, une vie bien calme et monotone. Originaire de Bellinzona, il avait étudié au séminaire d'Einsiedeln, et, après avoir rempli quelques postes secondaires, avait été envoyé dans ce village, qu'il habitait depuis trente-cinq ans. Ambitieux, il eût pu, sans doute, parvenir à une situation plus élevée. Mais les succès et les dignités ne le tentaient pas. Il n'avait jamais rien sollicité, et, peu à peu, on l'avait oublié dans sa retraite, où il se trouvait du reste parfaitement heureux.

Le seul événement de ces trente-cinq années avait été un voyage à Rome, en compagnie de quelques centaines de pélerins. C'était pendant la Semaine-sainte, et de la ville éternelle, des grandioses cérémonies de Saint-Pierre, du pape entrevu, le brave curé avait gardé une impression ineffaçable.

— Vous y retournerez peut-être, dit Philippe, un jour que son hôte, pour la troisième ou quatrième fois, venait de rappeler ces souvenirs.

Le curé secoua la tête.

— Non, dit-il, je suis trop vieux. Il aura été dans mon destin de suivre un étroit sillon.

Et il ajouta, montrant du doigt le petit cimetière au

flanc de la colline, quelques cyprès entre quatre murs blancs :

— Je ne ferai plus d'autre voyage que celui-là.

Puis, après un instant de silence:

— Qu'importe ? Il ne faut pas mesurer sa vie à la somme de jouissances qu'on a éprouvées, mais à celle des devoirs accomplis.

— La vôtre, en ce cas, n'a pas été perdue....

— On ne fait jamais tout le bien que l'on pourrait faire.

Et le curé coupa court, comme c'était son habitude, à tous les éloges.

S'il se souciait peu de parler de lui-même, en revanche il n'y avait qu'à l'entretenir de sa nièce pour qu'il ne tarît plus. Il adorait Veronica, et, rien que de prononcer ce nom, son œil se mouillait doucement.

— Vous l'avez chez vous depuis longtemps? demanda Philippe un autre jour.

— Elle avait quatre ans quand sa mère mourut. Peu après, son père, qui, hélas ! n'avait pas rendu trop heureuse ma pauvre sœur, son père se remariait et manifestait l'intention d'émigrer en Amérique. J'avais promis à la défunte de veiller sur l'enfant. Laisser celle-ci partir si loin, n'était-ce pas mentir à mon serment ? J'obtins du père qu'il me confierait la petite. Voilà huit ans qu'il est mort là bas, de la fièvre jaune. Veronica est donc bien à moi.

— Comme vous l'aimez !

— Le jour où elle est entrée dans cette maison, elle en est devenue le sourire et la joie. Demandez à Giuditta quel chérubin du bon Dieu ç'a toujours été ! Et, la Madone soit louée, ses précieuses qualités n'ont fait que s'épanouir à mesure qu'elle grandissait. Vous avez

vu quels soins elle me prodigue, *signor* ! Elle m'entoure de tant d'affection que je ne me sens pas vieillir.

—Que ne lui dois-je pas moi-même? Chaque fois qu'elle entre dans ma chambre, c'est de la gaieté qui m'arrive.

Et Philippe disait vrai. Tout comme la prévoyante et caressante tendresse de Veronica faisait oublier au curé le poids des ans, Philippe, grâce à elle, oubliait presque sa maladie, l'emprisonnement auquel il était réduit, et les misères diverses qui accompagnent un pareil état. Elle était pour lui ce que peut être pour un captif la giroflée qui croît sur sa fenêtre, le papillon qui se glisse entre les barreaux. Rien que d'ouïr sa chanson dans le jardin, le bruit de ses *zoccoli* sur le gravier, une sensation de bonheur calme et doux l'envahissait, dont il jouissait sans arrière-pensée. Chaque matin il avait hâte de la revoir ; il trouvait plaisir à suivre ses mouvements quand elle mettait en ordre la chambre, marchant sur la pointe des pieds, pour ne pas troubler la leçon, et, si une distraction faisait commettre au jeune homme quelque grosse faute d'accent ou de conjugaison, riant, malgré elle, d'un rire si joli qu'il donnait envie de se tromper rien que pour l'entendre.

— Excusez cette petite, disait alors le curé jetant à Veronica un regard où, en dépit de tout, il y avait moins de reproche que de tendresse.

— Laissez-la rire, répondait Philippe. Je ne sais rien de si bienfaisant que de voir quelqu'un heureux. Et elle l'est comme un loriot au temps des cerises, ou comme un grillon dans les blés.

Elle avait pour lui mille attentions ; chaque jour c'était quelque nouvelle surprise, uue fleur rare, un fruit précoce. Et cela sans ombre de coquetterie, avec l'innocence d'un cœur pur.

On eût juré que Véronique ignorait qu'elle fût belle. Elle l'était pourtant, grande, élancée, parée de cette grâce exquise des humbles qu'on ignore si souvent dans les palais. Ses yeux avaient la couleur de l'onyx et brillaient comme des étoiles ; le nez, admirablement modelé, palpitait aux moindres émotions ; des lèvres pleines et rouges achevaient de donner à ce visage de statue la chaleur et la vie. Elle possédait les plus beaux cheveux du monde, et les nouait sur sa nuque, en une torsade lourde. Son front avait le poli de l'ivoire ; ses oreilles, où pendaient deux perles de corail, étaient roses et délicatement moulées, comme certains coquillages. Et la simplicité s'unissait chez elle à tant de dignité qu'on l'eût prise pour une jeune déesse bien plutôt que pour la pauvre villageoise qu'elle était effectivement. Quant à l'expression de sa physionomie, c'était le charme même, avec une noblesse instinctive, et la sérénité idéale d'une âme où ne s'est miré que le ciel.

V

— Eh bien, cela va mieux, décidément !

Le docteur ouvrait chacune de ses visites par cette phrase encourageante.

Et Philippe y répliquait par une question toujours la même :

— Quand pourrai-je me lever ?

Mais le docteur esquissait un geste vague :

— *Pazienza ! Pazienza !*

Au bout de la quatrième semaine, cependant, il autorisa son malade à échanger le lit contre un fauteuil. Le fauteuil était d'osier vulgaire, mais Véronique y empila tous les coussins de la maison, et pour elle, pour le curé,

pour la vieille Giuditta, tout autant que pour Philippe lui-même, ce fut une véritable fête.

Le jeune homme passa désormais la majeure partie de la journée assis près de la fenêtre. Il avait tiré bon profit des leçons du curé et maniait l'italien courant avec facilité. C'étaient de gais bavardages en trio, auxquels la servante se mêlait parfois. Veronica avait toujours quelque historiette à raconter, les menus incidents de la vie du village. Philippe et le curé se reprenaient à parler de l'Italie, de Rome. On lisait ensemble ou les *Fiancés* de Manzoni, ou les *Prisons* de Silvio Pellico ; et Philippe, dont on avait retrouvé la boîte à couleurs, brossait de temps à autre quelque pochade, qui s'en allait orner les murailles de la salle à manger, ou dont Véronique s'emparait comme d'un trésor.

C'étaient des réminiscences de son voyage, un *torero* drapé dans une loque rouge, une vue d'Alger toute blanche sous le ciel de cobalt, un Arabe et son dromadaire, une *fioraja* napolitaine. En quelques coups de pinceau, et à l'ébahissement des deux femmes, il peignait ces petites choses, aquarelles ou toiles de dimensions restreintes, qui, malgré leur facture sommaire, ne manquaient ni de relief, ni d'humour.

— Tu es indiscrète, disait le curé vraiment gêné quelquefois par le sans-façon avec lequel Véronique s'appropriait ces études.

— Est-ce vrai? interrogeaient les yeux de la jeune fille en même temps qu'une légère moue plissait ses lèvres.

Mais Philippe la rassurait.

— Prenez !

Et vite, alors, comme si elle eût craint de le voir revenir sur cette parole, elle courait cacher le précieux objet dans sa chambrette.

En vérité, c'était une vie charmante, et à la folle joie qu'il éprouvait de sentir la guérison prochaine se mêlait pour Philippe une sorte de tristesse inquiète.

« J'aurais été un vieil ami, un parent, qu'on ne m'eût pas reçu mieux, se disait-il. Comment pourrais-je en témoigner ma reconnaissance ? Offrir de l'argent, jamais je n'oserais ! Ce serait faire affront à ce brave homme de curé et à cette aimable Véronique ! Un cadeau n'est guère plus facile, et puis quoi ? »

Pendant une quinzaine le jeune homme se creusa la tête sans rien trouver.

« Et j'aurai l'air d'un ingrat, positivement !... Mais aussi le cas est épineux ! Puisse quelque bon hasard m'inspirer.

On atteignit le troisième dimanche d'août. Le docteur avait annoncé pour ce jour-là sa dernière visite. Il vint dans la matinée, et signa à Philippe son permis de circuler.

— Un peu de raideur pendant quelques jours, des ménagements à prendre, vous serez ingambe comme auparavant. Qui l'aurait cru, après une pareille dégringolade ? Vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance !

ADOLPHE RIBAUX.

(*La suite prochainement.*)

LES TRAVAUX DES FEMMES

DANS LES TEMPS ANCIENS ET MODERNES

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

VI

Cependant le sénat de Venise, inquiet de la concurrence que la France voulait lui faire, rendit le décret suivant :

« Si quelque ouvrier ou artiste transporte son art en pays étranger au détriment de la république, il lui sera envoyé ordre de revenir. S'il n'obéit pas, on mettra en prison ceux qui lui touchent de plus près, afin de le déterminer à l'obéissance par l'intérêt qu'il leur porte. S'il revient, on lui pardonnera et on lui procurera un établissement à Venise ; mais si, malgré l'emprisonnement de ses parents, il s'obstine à vouloir demeurer à l'étranger, on chargera quelque émissaire de le tuer, et ses parents ne seront remis en liberté qu'après sa mort. »

Le sénat de Venise n'eut pas besoin de faire tuer les dentellières qui étaient venues à Paris ; on leur donna bientôt licence de partir, après les avoir récompensées, et on se mit à faire le plus beau point de Venise du monde, sous le nom de point de France ou d'Alençon[1].

[1] Une directrice de la manufacture d'Alençon, Mme Gilbert, fit faire un grand progrès à la dentelle et en rendit la production beaucoup plus facile et rapide

On ne se servit pas longtemps des dessins apportés par les Vénitiennes ; les artistes qui entouraient Louis XIV eurent bientôt composé de nouveaux modèles à la fois d'une grande richesse et d'une haute élégance, qui donnèrent aux points de France un cachet tout national.

Ces beaux points de France eurent le succès qu'on peut penser ; le goût de la parure et le patriotisme se trouvaient d'accord cette fois ; les lois somptuaires n'étaient plus à craindre ; c'était faire acte de bon Français, c'était contribuer à la prospérité du royaume que de se couvrir de dentelle ; on se para donc plus que jamais de ces coûteuses merveilles.

Il est vrai que les dentelles de point se conservaient précieusement dans les familles soigneuses, et passaient, comme les joyaux héréditaires, de père en fils, de mère en fille. Cependant tout le monde n'était pas soigneux, et il s'en détruisait beaucoup. Saint-Simon cite entre autres une certaine comtesse de Puisieux, fort belle, qui avait la passion de se couvrir de point et qui déchique-

en imaginant la division du travail. Voici, pour les personnes que cela peut intéresser, comment se faisait, ou plutôt comment se fait la dentelle d'Alençon puisqu'on en fait toujours :

Le dessin, gravé sur cuivre, s'imprime sur des morceaux de parchemin vert de vingt-cinq centimètres. Puis il est *piqué*, par une ouvrière qui ne fait que cela (*piqueuse*), et bâti sur un double morceau de grosse toile.

Les contours du dessin sont formés par deux doubles fils plats que la *traceuse* conduit avec le pouce de la main gauche, et qu'elle fixe de distance en distance avec un autre fil qui passe dans les piqûres.

L'ouvrage passe alors à la *réséleuse*, qui fait le fond (bride ou réseau).

Les fleurs se remplissent au point de boutonnière ; l'ouvrière qui est chargée de ce travail s'appelle la *brodeuse*.

La *modeuse* fait ensuite les *modes* ou jours.

Après plusieurs autres opérations, on coupe les fils qui attachent ensemble parchemin, toile et dentelle, on remédie aux défauts, s'il y en a, puis l'*assembleuse* réunit d'une manière invisible les différents morceaux. On égalise ensuite la surface des fleurs avec un instrument d'acier appelé *aficot*.

tait continuellement avec ses dents ses manchettes et les barbes de sa coiffure. « Elle en abîma en une seule année pour cent mille écus[1]. »

Le point d'Alençon ne réussit pas seulement en France[2] ; il fut bientôt de mode dans toute l'Europe, et pour Venise alors commença la décadence de son industrie dentellière. Le sénat, comme on voit, n'avait pas eu tort de s'inquiéter.

Quant au point de Bruxelles, il partageait la vogue avec l'Alençon, et il était surtout estimé en Angleterre. Les grandes dépenses faites pour l'achat de dentelles étrangères finirent par préoccuper le parlement anglais qui, en 1662, prohiba l'importation de toute espèce de point espérant que les dentelles au fuseau que l'on faisait dans les Trois-Royaumes finiraient par s'imposer. Il n'en fut pas ainsi ; les marchands anglais qui fournissaient de point de Bruxelles la cour très mondaine de Charles II engagèrent des ouvrières flamandes et essayèrent de leur faire fabriquer du point ; mais l'entreprise ne réussit pas, et les marchands s'avisèrent alors d'acheter les plus beaux points de Bruxelles, de les passer en contrebande[3], et de les vendre sous

[1] Tallemant des Réaux prétend que cette même dame mangea tout le derrière du collet d'un gentilhomme placé devant elle à l'église.

[2] Outre les points, il se fit dans toute l'Ile de France beaucoup de dentelles aux fuseaux, dont la plus belle était le *Chantilly*, pour laquelle on employa d'abord le fil blanc et qu'on finit par ne plus faire qu'en soie noire, très fine et sans brillant. La plupart des manufactures de dentelles de l'Ile de France appartenaient à des protestants ; aussi, à la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés portèrent en divers pays (Suisse, Angleterre, Hollande, Allemagne) les procédés de fabrication de certaines dentelles françaises.

[3] En 1678, le marquis de Nesmond prit un vaisseau chargé de dentelles de Flandres à destination de l'Angleterre. Il s'y trouva 741 953 aunes de dentelles, non compris les mouchoirs, collets, fichus, tabliers, jupons, gants, éventails, etc. qui en étaient garnis.

le nom de point d'Angleterre. Le point dit d'Angleterre est donc tout uniment du point de Bruxelles[1] ; aussi l'appelait-on souvent « Angleterre de Flandre. »

Le XVIII[e] siècle, moins magnifique et plus coquet que le précédent, voulut des dentelles plus légères. Le gros point de Venise fut détrôné par le point dit *de rose*, qui est ravissant de délicatesse ; le point d'Alençon renonce aux dessins très chargés, et les remplace par de minces guirlandes, puis par de petits bouquets détachés, et enfin par des semés. Les dentelles aux fuseaux sont préférées aux points comme plus légères, plus minces et se prêtant mieux aux garnitures plissées dont les dames raffolent. Si le XVII[e] siècle avait été l'époque glorieuse de la dentelle à l'aiguille, du point, le XVIII[e] est le plus beau moment de la dentelle aux

[1] Ce qui faisait et fait encore la supériorité de ce point, c'est la finesse et la beauté du fil. On fait celui-ci avec le lin qui croît à Hall et à Rebecq-Rognon, en Brabant ; on le file dans des caves, car un air sec le rendrait cassant, et on ne laisse pénétrer qu'un seul rayon de lumière, qui tombe d'aplomb sur la quenouille. Ce fil, tellement fin que l'œil peut à peine le voir et que le toucher est le plus sûr guide pour découvrir les inégalités que la fileuse met tous ses soins à faire disparaître, se vend souvent 6000 francs le demi-kilogramme, et même plus. Les fileuses, qui doivent être d'une grande habileté, reçoivent un salaire élevé, cela se conçoit ; mais le genre de vie qu'elles mènent est fort malsain, et elles ne peuvent travailler que pendant un petit nombre d'années.

Dans les vieux points de Bruxelles, fleurs et fonds étaient travaillés ensemble ; l'*application* était inconnue dans les premiers temps. Aujourd'hui, la dentelle de Bruxelles se fabrique tout différemment. Une ouvrière spéciale, la *brocheleuse*, fait le vrai réseau, la *dentellière* est chargée de l'engrelure, la *pointeuse* fait les fleurs à l'aiguille, la *plateuse* celles aux fuseaux, la *jointeuse* ou *attacheuse* unit les différentes parties du fond, et la *striqueuse* ou *appliqueuse* coud les fleurs sur le fond.

Outre l'*application de Bruxelles* que nous venons de décrire on fabrique encore en Belgique, sous le nom de *point-gaze*, une autre dentelle où fleurs et réseau sont faits ensemble à l'aiguille et par la même ouvrière.

fuseaux : la malines et la valenciennes[1] font reléguer les points au fond des armoires ; ils n'en sortent plus guère que pour les présentations à la cour, l'étiquette voulant que dans ces circonstances on ne portât que des dentelles à l'aiguille.

Fort riches de dessin sous Louis XIV et le commencement du règne de Louis XV, malines et valenciennes n'ont plus vers la fin du siècle que de très légères arabesques, de toutes petites fleurettes. Marie-Antoinette en arrive même à préférer pour garnir ses fichus et ses manchettes un simple réseau sans dessin qu'on appelle *tulle*[2] ou *marli*[3].

Le blanc était devenu fort à la mode en ce temps d'églogue qui devait finir par une si épouvantable tragédie ;

[1] La valenciennes se fait toujours beaucoup ; quant à la malines, en 1834 huit maisons seulement en fabriquaient encore ; aujourd'hui elle a presque entièrement disparu, et c'est grand dommage, car, fine, transparente comme l'aile des libellules, elle donnait vraiment l'impression d'un travail de fée.

La maille de la malines est ronde et très fine ; celle de la valenciennes carrée et tressée. Les dessins de la malines sont contournés d'un fil plat un peu gros ; quant à la valenciennes, rien n'accentue ses contours, aussi a-t-elle quelque chose de flou qui la rend parfaite pour accompagner la lingerie.

[2] On ne connaît pas la date exacte de l'origine du tulle, mais il semble être né dans la ville dont il porte le nom. Il se fit d'abord aux fuseaux, et en bandes assez étroites. Ce fut en 1768 qu'un fabricant de bas au métier de Nottingham, Hamond, essaya de faire du tulle à la mécanique ; il réussit imparfaitement, mais des perfectionnements furent cherchés et trouvés parallèlement en Angleterre et en France. C'est de 1809 à 1834 que les métiers à tulle s'établissent un peu partout. Inutile de dire qu'une fois cette base trouvée, la dentelle à la mécanique ne se fit pas attendre longtemps.

Le yard carré de tulle coton se payait en 1809 cent vingt-cinq francs, cinquante en 1813, quinze en 1821, deux en 1830, un en 1836 et enfin en 1862 trente centimes.

[3] Le marli tire probablement son nom du village situé entre Versailles et Saint-Germain, où Louis XIV s'était fait bâtir un château. C'était un tulle à points carrés, semé d'un pois ou d'une rosette, et le plus souvent d'une simple mouche dite *point d'esprit*.

on portait beaucoup de mousseline plus ou moins richement brodée. Le passé et le point de chaînette étaient fort usités, le plumetis également. Les brodeuses de blanc étaient aussi occupées que les dentellières aux fuseaux.

On brodait toujours en soie, en or et en argent l'habit à la française, mais les dessins étaient infiniment plus légers qu'autrefois ; aussi défaisait-on avec zèle les vieilles broderies d'or. On coupait en petits morceaux les franges et les galons ; on séparait l'or de la soie sur laquelle il était enroulé : cela s'appelait *parfiler*. Cet or, naturellement, se vendait. Le parfilage devint une fureur ; en société, les dames ne faisaient pas autre chose, et quand elles n'avaient plus de vieille passementerie, comme il fallait à tout prix qu'elles parfilassent, elles se jetaient sur les hommes, armées de grands ciseaux, comme les Ménades sur Orphée, et en moins de rien les avaient dépouillés de toute leur dorure. Mme de Genlis raconte, dans *Adèle et Théodore*, l'aventure d'un gentilhomme arrivant au milieu d'un cercle, paré d'un habit neuf garni de superbes franges d'or et qui se trouva en un instant si fort désornementé que les édits somptuaires les plus rigides n'auraient rien eu à reprendre à son costume. En fut-il charmé ? Il est permis d'en douter, mais la galanterie française l'obligea de le paraître.

La broderie sur canevas, à points comptés, peu pratiquée jusque là, fut très cultivée au XVIIIe siècle. Marie-Antoinette et Madame Elisabeth avaient toujours aimé cette broderie ; elles en firent beaucoup pendant leur captivité au Temple.

Le filet aussi était fort à la mode ; c'est un travail qui fait valoir les jolies mains ; à ce titre il devait plaire aux belles mondaines. On faisait au filet des garnitures

de bonnets, des collerettes, des manchettes, des mitaines : les bourses en filet de soie et de petites perles de verre, un genre renouvelé des Egyptiens, étaient très en faveur.

On faisait aussi de la *frivolité* et du *tricot à jours*. Si le filet remonte à la plus haute antiquité, il n'en est pas de même du tricot ; son origine est relativement moderne et paraît italienne ; au moins les Italiens revendiquent-ils l'invention de ce qu'ils appellent *opera a maglia*, ouvrage à maille. Le mot tricot est français. D'où vient-il ? Du village de Tricot, près Beauvais, où fut établie une manufacture de ce genre d'ouvrage ? des bâtonnets ou *tricots* sur lesquels on travaille ? On ne le sait pas au juste, mais peu importe.

Dès le XIIme siècle, on faisait en France des mouffles et des bonnets tricotés, mais ce ne fut qu'au XVme qu'on eut l'idée d'employer la maille au travail des bas. Ceux-ci étaient inconnus dans l'antiquité ; au moyen âge, on se couvre la jambe de drap, de toile ou de peau attachée par des cordons ou courroies et laissant le pied à découvert. Le plus ancien bas que l'on mentionne date du VIIme siècle ; c'est une relique de saint Germain, abbé de Moutiers-Grandval, dans le Jura bernois. On le conserve dans l'église de Delémont. Il est en toile de lin, ressemblant au basin, tissée en rond, en deux pièces, la jambe et le pied, qu'on a réunis à l'aiguille. La forme est tout à fait peu gracieuse ; il n'y a pas de talon.

On porta ensuite des bas taillés, puis, vers la fin du XVme siècle, on eut l'idée des bas à mailles pour supprimer l'inconvénient des coutures. Les premiers bas de soie en mailles furent mis, dit-on, par Henri II au ma-

riage de sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

Quelques années après fut inventée la machine à tricoter, le métier à bas, dont Anglais et Français s'attribuent l'invention. Mais elle ne fit nullement échec au tricot à la main. C'était un ouvrage trop simple, trop facile pour ne pas être cultivé dans de nombreux pays ; toutes les femmes tricotèrent, comme autrefois toutes avaient filé.

Si l'Italie est le pays natal du tricot, l'Allemagne est bien sa seconde patrie. Nulle part il n'eut des jours plus brillants que dans les contrées d'outre-Rhin : il fut bientôt la grande occupation et la plus chère récréation des Allemandes de tout âge et de tout rang. Tricot de fil, tricot de laine, tricot de soie tricot, encore tricot, et toujours tricot. Il régna sans rival dans toute la Germanie jusque vers le milieu de notre siècle, où tout à coup se dressa en face de lui un compétiteur qui faillit le détrôner. Nous voulons parler du crochet, qui a cessé d'être en faveur il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on s'est remis à faire du filet brodé, du *lacis*, comme les dames de la Renaissance, et surtout à broder de soie et d'or les voiles de fauteuils et à en faire de véritables œuvres d'art.

VII

Le siècle de la dentelle aux fuseaux fut aussi celui des fleurs artificielles. C'est à ce moment qu'elles entrèrent dans la toilette et qu'elles devinrent une branche de commerce importante.

Quelle est l'histoire de cet art gracieux ?

Si nous en croyons la légende, la première fleur arti-

ficielle serait née sous les doigts bénis de la mère du Sauveur. Charles Fournel, un poète qui eut plus de talent que de bonheur, a conté cette histoire en des vers d'une naïveté charmante :

Jésus avait deux ans, quand un jour de Noël
La Vierge, l'attirant sur son cœur maternel,
Dans leur pauvre maison, pour ce grand jour de fête,
Lui fit don d'une fleur qu'elle-même avait faite.

Par l'étroite fenêtre on voyait le lointain
Déjà blanchi de neige, et pourtant le matin,
Tandis qu'il sommeillait dans son berceau, Marie,
Lui voulant mettre au front la couronne fleurie,
Avait, avant le jour, pour son fils, son Seigneur,
Enduré la froidure aux champs. Avec bonheur
Elle avait été voir si quelques fleurs peut-être,
Comme il advient parfois, commençaient à paraître.
Elle chercha longtemps à la blanche lueur
Du matin ; dans les prés, dans les bois, nulle fleur ;
Tout au plus des brins d'herbe ; et malgré soins et peine
Il lui fallut quitter son espérance vaine,
Déplorant que l'hiver montrât cette rigueur.
De retour au logis, pour contenter son cœur,
Jésus dormant encor comme bercé des anges,
Elle prit son blanc voile, en tailla quelques franges,
Puis, l'aiguille à ses doigts, avec ce fil léger
Qu'elle savait filer, commença d'arranger
Autour d'un bouton jaune un frais et beau calice,
Avec la tige aussi, verte, menue et lisse.
Bref, ce fut une fleur, petite, mais enfin
Gracieuse à souhait, et d'un travail très fin.
La fleurette était faite et valait ses pareilles,
Au moins pour la blancheur, quand des gouttes vermeilles
S'y montrèrent soudain, fraîches comme rubis.
Hélas ! c'était le sang d'un de ses doigts bénis,
Car, trop hâtive à coudre, elle s'était blessée.
Mais le temps pressait fort, et la fleur fut laissée
Comme elle était. Jésus l'aima tant pour cela

Qu'il ne la quittait point ; et même un jour, voilà
Qu'il la mit dans le sol, comme enfants de son âge
Pourraient faire, imitant leur père au jardinage.
Et du gobelet d'or qu'il tenait des saints rois
Venus pour l'adorer l'arrosa maintes fois.
Il fit tant par ses soins que la fleurette aimée
Vint à bien, se trouvant par miracle animée.
Même elle avait déjà, vers la belle saison,
Produit bien d'autres fleurs autour de la maison.

Dès lors on la nomma, pour la trace chérie
Du sang qu'on y voyait : « Fleur de sainte Marie. »

Inutile de dire que ce récit n'a aucune vraisemblance historique : il n'y a pas beaucoup de neige en Palestine, même au temps de Noël, et on y trouve des fleurs toute l'année.

« Non, pensions-nous en le lisant, les fleurs artificielles n'ont pas dû être inventées en terre d'Orient, mais dans les contrées boréales, et sûrement la fête de la Nativité en fut la première occasion. On devait décorer les chapelles de branches de sapin, de rameaux de houx, de guirlandes de lierre, de toutes ces verdures robustes qui sont dans les hivers du nord une image de la belle saison. On y ajoutait le gui, non tant en souvenir des religions qui avaient précédé le christianisme que parce que ses perles blanches formaient un agréable contraste avec la sombre verdure. Par la même raison on y dut mêler ces baies d'un rouge éclatant qui sont une des beautés de l'hiver. Et puis, tout naturellement, on les parsema de fragments d'étoffe de couleur : rondelles d'abord tout unies, puis déchiquetées, festonnées, redoublées, froncées, plissées, cocardes et pompons avant d'être des fleurs. »

Nous nous trompions, les fleurs artificielles sont beaucoup plus anciennes et viennent réellement de l'Orient.

Il semble en vérité que la chaleur est aussi nécessaire à l'éclosion des arts qu'à celle des plantes et des êtres animés. On a trouvé dans les tombes égyptiennes des fleurs faites en lin ; les peuples de l'Inde exerçaient cet art, et les Chinois, plus de douze siècles avant notre ère, faisaient de charmantes fleurs en soie découpées et gaufrées.

On sait que les Romains, dans les banquets, se couronnaient de fleurs. En hiver, on remplaçait celles-ci par des rosaces faites en lamelles de corne et teintes de diverses couleurs.

Au moyen âge, les Italiens faisaient des fleurs de parchemin, de velours et de taffetas, soutenues par des fils de fer et connues un peu partout en Europe sous le nom de fleurs italiennes.

Au XVIIme siècle, on fit beaucoup de fleurs de plumes, à l'imitation des Péruviens. C'étaient des fleurs de fantaisie qui ne servaient qu'à la décoration des églises et des appartements.

Au XVIIIme siècle, où l'on s'était mis à aimer la nature, on ne pouvait plus se contenter de ce genre de fleurs. Séguin, botaniste et chimiste, natif de Mende (Gévaudan), venu à Paris vers 1708, eut l'idée d'appliquer ses connaissances à l'imitation « des filles de Flore, » comme disaient les poètes du temps. Il découpait aux ciseaux tous les organes des fleurs, s'appliquait à les colorier le plus naturellement possible, employant, suivant les espèces, la gaze, le taffetas, la batiste, le parchemin et la coque de ver à soie ; il obtint des résultats charmants.

C'est alors que les fleurs artificielles prirent place dans la parure[1]. Les femmes jouaient aux bergères,

[1] Les portraits de femmes d'avant cette époque nous montrent des rubans

s'habillaient de mousseline, de gaze, se couvraient de rubans flottants, de dentelles légères capricieusement chiffonnées ; les fleurs s'harmonisaient au mieux avec tout cela, aussi les portait-on en guirlandes sur les jupes, en bouquets et en écharpes aux corsages, en couronnes et en touffes dans les cheveux. Les coiffures étaient de vrais jardins, parfois même des jardins potagers, car on voyait des légumes artificiels se mêler aux fleurs.

Les fleurs de Paris eurent bientôt une réputation universelle. Beaulard et Venzel, qui furent tous deux fleuristes de Marie-Antoinette, en produisirent d'extrêmement remarquables. On parle entre autres d'une certaine rose que Venzel fit pour la reine en 1784 et dont les pétales étaient formés avec les pellicules qui se trouvent sous la coquille des œufs. Cette rose fut un événement ; les grandes dames, saisies d'enthousiasme, voulurent toutes être fleuristes ; Venzel consentit à donner des leçons et ne put suffire au grand nombre d'élèves. Mme de Genlis en fut et réussit très bien aux fleurs des champs : marguerites, coquelicots, bluets.

Mais la Révolution éclate, adieu les fleurs, les rubans, les dentelles ; tout ce luxe gracieux disparaît, emporté par la tempête. Les manufactures de dentelles sont fermées, les brodeuses ne sont plus employées qu'à défaire, pour en retirer l'or et l'argent, les beaux ouvrages que les démagogues enlèvent aux palais, aux églises, aux monastères, et les fleuristes en sont réduites à faire de gros pompons décoratifs pour orner « l'autel de l'Etre suprême » ou « le char triomphal de la Raison. »

Les années terribles passées, les goûts d'élégance re-

d'or, des bandeaux de perles, des aigrettes de pierreries, des plumes, des dentelles, jamais de fleurs.

naissent peu à peu. Les fleurs artificielles relèvent la tête; elles s'accordent si bien avec le costume grec, et il en faut tant pour décorer les immenses chapeaux des « merveilleuses, » que sous le Directoire et sous le Consulat elles brillent plus que jamais. Elles entrent aussi dans l'ameublement. Toute garniture de cheminée se compose d'une pendule flanquée de deux vases d'albâtre, de porcelaine de Saxe ou de Sèvres, pleins de fleurs artificielles que l'on protège par un globe. Elles s'étalent dans les corbeilles ajourées des surtouts de table, et, les chapelles commençant à se rouvrir, elles jonchent les autels et décorent les statues de la Vierge et des saints.

Puis voici une nouvelle cour ; on recommence à broder; les dentellières reprennent leurs fuseaux ou leur aiguille. L'impératrice Joséphine et les princesses de la famille Bonaparte font de grandes dépenses de toilette; petit à petit l'industrie française se restaure; Alençon voit revenir les beaux jours d'autrefois, et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise est l'occasion de très importantes commandes de dentelles.

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, on continue à porter du blanc, mode très favorable à la broderie et aux ouvrages au point. Les fleurs aussi prennent un nouvel éclat sous les habiles mains de Jourdan et de Mme Prévôt.

En 1840, on comptait en France cent quarante-trois fabricants de fleurs et seize marchands d'apprêt [1].

Le second empire fut très favorable aux industries de luxe, et, les expositions universelles excitant l'émulation des artistes et des ouvriers, on vit paraître, dans tous les genres, des ouvrages vraiment admirables.

[1] On appelle ainsi ceux qui vendent les calices, les étamines, etc.

Il y avait, entre autres, à l'exposition de 1869, une robe de dentelle d'Alençon qui était une merveille. L'empereur l'acheta deux cent mille francs pour l'impératrice Eugénie qui, dit-on, la fit transformer en rochet et l'offrit à Pie IX.

A cette même exposition, on admirait les fleurs de la comtesse de Baulaincourt: cent quatre-vingts espèces de roses, dont l'artiste avait fait elle-même toutes les parties, tiges, corolles, pétales, étamines, etc., et qui défiaient absolument la nature.

Dans les vingt dernières années, le progrès de toutes ces industries élégantes s'est encore accentué sous l'influence d'une éducation artistique de plus en plus générale, et ceux qui ont visité le Palais de l'industrie en 1889, et plus récemment l'exposition de l'*Art de la femme*, en 1892, ont été éblouis par toutes les splendeurs exhibées. Les broderies et les dentelles en particulier charmaient tous les yeux et montraient qu'on était revenu aux belles traditions, que l'on étudiait les modèles des siècles passés et que l'on réunissait, par un éclectisme bien entendu, tout ce que les uns et les autres ont de noble et de gracieux.

On a dit que le XIXe siècle était le siècle des machines, et c'est vrai, mais c'est en vain que, de plus en plus perfectionnées, les mains d'acier se sont mises en mouvement et ont couvert le monde de leurs produits : les mains de chair ne sont pas demeurées inactives. La machine à coudre a beau être répandue partout, les riches trousseaux, les fines layettes se font toujours à la main ; les machines à broder n'ont pas réduit à l'oisiveté les brodeuses de Saint-Gall et d'ailleurs ; les machines peuvent copier tous les points et permettre à chacun de se parer à bas prix d'imitations de Venise, de Bruxelles,

de Chantilly: les beaux points se font toujours à l'aiguille et aux fuseaux, et aujourd'hui plus qu'il y a quelques années [1]. En somme, les dentelles à la mécanique n'ont pas plus détrôné le point que les *simili* n'ont pris la place des diamants. Et c'est heureux, car cette charmante industrie de la dentelle fait vivre en tous pays un grand nombre de femmes ; en France seulement, environ trois cent mille.

Il ne faut point pour faire de la dentelle une culture nécessaire à d'autres arts ; de la propreté, de l'adresse et du goût suffisent. On a remarqué qu'aucun travail ne s'allie mieux avec les occupations des champs, vu qu'on peut quitter et reprendre à volonté aiguille ou fuseau sans que l'ouvrage en souffre. Ainsi font les paysannes de Normandie et d'Auvergne, qui toutes sont dentellières, sans pour cela négliger leur ménage et leurs enfants. Jules Simon, et tous les économistes qui se sont occupés du travail des femmes, ont remarqué combien la dentelle et la broderie à la main sont des occupations favorables à la vie de famille.

Il est vraiment regrettable que la Suisse ait à peu près complètement abandonné l'industrie dentellière ; Neuchâtel a eu, il n'y a pas longtemps, une renommée qu'il ne devrait pas oublier ; le canton de Vaud a fait aussi jadis de charmantes dentelles ; pourquoi ce passé ne redeviendrait-il pas le présent ?

[1] La reine Marguerite a fait tous ses efforts pour restaurer dans le nord de l'Italie l'industrie dentellière ; l'école de Burano copie avec une parfaite fidélité les vieux points de Venise; elle réussit en particulier le gros point et le point de rose, et il semble que maintenant elle pourrait se détacher de l'imitation servile des vieux patrons et essayer du nouveau.

La cour d'Autriche protège de même l'école de dentelles établie à Vienne depuis quelques années et où se font, avec une grande perfection, tous les genres de points à l'aiguille et de dentelles aux fuseaux. Une exposition de ces dentelles, qui a eu lieu récemment à Genève, a mérité tous les suffrages.

Mais nous voici arrivée à la fin de notre petit travail. Nous avons omis un certain nombre d'ouvrages de fantaisie, qu'un caprice fait naître, qu'un autre caprice fait oublier, qui n'ont jamais pu être qu'un amusement pour quelques-unes et non un gagne-pain pour beaucoup[1].

La couture, la broderie dans tous ses genres, la dentelle, la passementerie, qui n'en est qu'une variété, le tricot, le filet, les fleurs artificielles, voilà bien les ouvrages féminins par excellence.

On pourrait y ajouter le tressage de la paille qui, en Italie et dans le canton de Fribourg, occupe un assez grand nombre d'ouvrières.

Quant au filage et au tissage, si constamment pratiqués depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, il n'en est plus guère question pour les femmes. En Italie et en Grèce, on trouve encore quelques fuseaux ; dans les provinces de France, loin des grandes villes, en Suisse, au pied du Jura, il ne serait pas impossible de rencontrer quelque rouet tournant sous le pied d'une bonne aïeule soucieuse de conserver les traditions du vieux temps ; les exceptions confirment la règle : on peut bien dire que l'on ne file plus.

[1] Ainsi, nous n'avons point parlé des ouvrages en cheveux que la sensiblerie du XVIII[e] siècle avait mis si fort à la mode. On ne portait plus que bracelets de cheveux, ceintures de cheveux, cordons de montre en cheveux, colliers et pendants d'oreille en cheveux. Ce genre de bijoux faisait fureur.

Les petits tableaux en cheveux avaient une pareille vogue. C'étaient surtout des mausolées ombragés de saules pleureurs. Une partie des cheveux étaient coupés plus ou moins menus, l'autre hâchée en fine poussière. On les arrangeait en les fixant avec de la gomme arabique sur une plaque d'ivoire où l'on avait fait le tracé du dessin choisi; puis on mettait sous verre l'œuvre sentimentale qui éveillait chez les spectateurs une admiration attendrie.

Il y a quelque trente ans, on voyait encore de ces petits objets dans chaque famille; aujourd'hui ils ont disparu de partout; seuls les antiquaires peuvent en montrer quelques spécimens.

Quelques femmes grecques et turques tissent encore un peu, mais c'est tout ; les tisserands, qui avaient partout remplacé les tisseuses, ont eux-mêmes disparu ou sont près de disparaître. Ici les machines l'ont emporté, et personne ne le regrette. Le champ reste encore assez vaste à l'activité féminine. A qui veut employer ses doigts, l'occupation ne manque jamais.

L'instruction supérieure que depuis une trentaine d'années on s'est mis à donner aux jeunes filles les a d'abord un peu détournées des travaux de leur sexe. Accablées de devoirs à écrire, de leçons à apprendre, devant en outre s'exercer beaucoup au piano, — car hors du piano point de salut, — et voir le monde, ou plutôt s'en faire voir, il ne leur restait pas beaucoup de temps pour tenir l'aiguille. Et puis, il faut bien le dire, elles la méprisent un peu, cette pauvre aiguille si chère à leurs mères, à leurs aïeules; aussi bien, quand on fait de l'économie politique, de la physiologie, de la psychologie, etc., le moyen de s'intéresser encore à ce qui suffisait à des femmes ignorantes de toutes ces sciences ! Se parer, à la bonne heure, on peut le faire quoique savante ; mais travailler soi-même à sa parure, quand on connaît Hegel et Darwin, allons donc !

On est heureusement revenu à des idées plus justes et plus saines ; on a vu l'écueil, et on s'est efforcé, on s'efforce de réagir. On continue à donner à la jeunesse féminine une éducation scientifique ; mais on veut y joindre l'instruction pratique. On s'est rappelé le mot de Chrysale :

> Je vis de bonne soupe et non de beau langage,

et l'on désire que, tout en « parlant Vaugelas, » les jeunes filles sachent « bien faire un potage, » confectionner

leurs vêtements et le linge de la famille, ou tout au moins les raccommoder. On leur fait donner des cours de coupe ; on établit des écoles de cuisine ; bref, on remet en honneur tout ce qu'on avait eu grand tort de brûler.

Appelée à parler devant les élèves de l'Ecole supérieure de Genève et de plusieurs pensionnats de ces arts de l'aiguille qui ont fait pendant tant de siècles la gloire des femmes, nous avons vu avec une satisfaction véritable notre auditoire vivement intéressé, et nous ne doutons pas que ces jeunes filles ne prennent le soir l'aiguille avec le même plaisir qu'elles ont tenu la plume le matin.

Elles ont raison. La femme aura beau s'émanciper, embrasser des professions libérales où, si quelques-unes réussissent, le plus grand nombre échouera ; revendiquer des droits politiques qu'on ne lui accordera pas, — c'est à espérer, — elle restera toujours femme, elle aura toujours des devoirs assez différents de ceux de l'homme ; à moins que le monde ne soit positivement retourné quelque jour, ce sera toujours à elle de s'occuper du pot au feu de Chrysale, et de veiller à ce que ses « rabats » soient convenablement blanchis. Après cela, Chrysale, au dessert, ne sera point fâché de pouvoir s'entretenir avec elle des sujets qui les intéressent tous deux; il l'admirera au besoin si elle parle sensément ; mais qu'il ait bien dîné d'abord, c'est l'essentiel ; autrement, les plus beaux discours seraient perdus pour son « intelligence épaisse. » Il y a longtemps qu'on l'a dit :

« Ventre affamé n'a point d'oreilles. »

BERTHE VADIER.

EN PATAGONIE

NOTES D'UN EXPLORATEUR

QUATRIÈME PARTIE [1]

C'est grâce au récit de Pigafetta qu'on a cru longtemps à l'existence de géants à l'extrémité du continent sud-américain. Or, tandis que Magellan et ses marins prétendaient n'avoir vu que des géants sur la rive nord du détroit qu'ils venaient de découvrir, les habitants de la rive sud (les Fuégiens) leur parurent de taille à peine moyenne. L'amiral donna à cet archipel le nom de Terre de Feu, parce que toutes les nuits le rivage était semé d'une foule de petits feux, autour desquels se rassemblaient les naturels.

Si la stature des Téhuelches, ou Patagons proprement dits, a été considérablement exagérée par les auteurs les plus anciens, leur taille est cependant plus élevée que celle des autres Indiens du pays ; ce qui ne veut pas dire qu'il faille en faire des géants, pas plus que nous ne pensons à en faire des Poméraniens et autres habitants du nord de l'Europe.

Quarante-cinq ans après l'acclimatation du cheval par les Espagnols dans le bassin de la Plata, des navigateurs

qui exploraient le détroit de Magelllan virent des Patagons à cheval. L'introduction de ce précieux animal et celle des métaux transformèrent la vie de ces sauvages. Ils abandonnèrent les arcs et les flèches, ne conservant plus que les boules et leur lance modifiée ; ils se mirent à faire usage de couteaux et à chasser avec des chiens.

Tandis qu'il y a une quinzaine d'années on estimait la population indigène de la Patagonie à une vingtaine de mille âmes appartenant à toute une série de tribus portant des noms différents, aujourd'hui je suis persuadé qu'elle ne dépasse pas deux mille âmes, y compris tous les Indiens qui habitent dans le voisinage ou dans les établissements des blancs. Il est probable que l'extinction totale de la race est proche ; je juge inutile d'en indiquer les causes ; ce sont les mêmes qui ont contribué à la disparition de la race cuivrée dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Ces derniers indigènes de la Patagonie n'appartiennent pas seulement aux tribus téhuelches, mais aussi à celles des Pampas et des Manzaneros (habitants de la région des pommiers), d'origine araucane et proches parents de leurs voisins chiliens, les Péhuenches (habitants de la régions des pins). Tous, sans exception, ont fait acte de soumission, mais ils cherchent à conserver les habitudes nomades qui conviennent à leur tempérament. Ils sont d'excellents gardiens de bestiaux.

Comme toutes les nations qui se couvrent de vêtements, les Patagons ont le corps beaucoup plus clair que le visage et les mains, qui restent exposés à l'air. Les hommes ont la poitrine et les bras fortement musclés. Les lignes de leur visage sont en général dures et prononcées ; le front est bas, les yeux assez étroits et obliques, mais pas autant que dans la race jaune, quoique l'appa-

rence entière de leur tête, avec sa forme arrondie et ses pommettes saillantes, leur donne quelque ressemblance avec les Mongols. La barbe manque presque complètement, grâce à la coutume qu'ont les jeunes gens d'arracher leurs premiers poils de barbe, dès qu'elle commence à pousser, et de continuer cette opération jusqu'à ce qu'ils soient complètement épilés. Ils employaient autrefois à cet effet de petites pincettes en argent, — Musters en a encore vu entre leurs mains, — identiques à celles que notre compatriote, le peintre Methfessel, a trouvées dans la province de Catamarca, dans les anciens tombeaux des Calchaquis, vassaux des Incas. Aujourd'hui ils se servent généralement d'un simple couteau et s'arrachent aussi volontiers les sourcils. Par contre, comme chez toutes les races sud-américaines, la chevelure, qui est d'un beau noir, est très développée ; coupée à ras de la nuque, elle est dans la règle soutenue par une ceinture qui fait le tour de la tête, passant sur le front et se terminant à l'occiput au-dessous du sommet.

De même que chez les anciens habitants du Pérou, du Mexique et chez certaines tribus actuelles de la Colombie britannique, dans l'Amérique du Nord, les Patagons d'avant la conquête mettaient cette ceinture aux nouveau-nés, pour leur tenir la tête dans une position fixe, tandis qu'on attachait comme aujourd'hui le corps du bébé avec d'autres ceintures sur une table ou sur un morceau de bois pour en faciliter le transport à la mère. Le crâne contractait par suite de la forte pression de la ceinture une déformation ersistait pendant toute la vie de l'individu. On hez les Incas existaient plusieurs t on, l'une réservée aux princes la caste

noble et la troisième aux hommes libres, aux bourgeois. Les esclaves n'avaient pas le droit de se déformer le crâne. Chez une tribu de Peaux-Rouges de la Colombie britannique, dans l'Amérique du nord, subsiste encore aujourd'hui un type de déformation, réservé aux gens libres et pratiqué généralement sur les femmes, afin de les embellir, disent-ils. Rappelons à ce propos — ce qui n'est pas sans offrir un certain intérêt, — que chez les anciens habitants des rives du Léman existait un pareil usage. M. le professeur F.-A. Forel a trouvé dans une sépulture préhistorique, à Saint-Prex, près de Morges, un crâne qui présente une déformation identique à celle qui donna son nom à la tribu américaine éteinte des Têtes-Plates.

La plupart des auteurs et des voyageurs sont d'accord pour admettre que cette curieuse pratique n'entraîne aucune conséquence funeste chez le petit être qui la subit. La seule chose qui contredirait cette opinion, c'est la quantité extraordinaire de squelettes de petits enfants que j'ai trouvés lors de mes fouilles dans les cimetières préhistoriques de la vallée du Chubut ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas oublier que la mortalité est toujours très grande à cet âge et qu'il y a peu d'années encore certaines tribus de la pampa mettaient à mort, aussitôt après leur naissance, les enfants provenant d'unions illégitimes. Il ne paraît pas non plus que la déformation artificielle du crâne ait une mauvaise influence sur les capacités intellectuelles. A ce propos un plaisant faisait remarquer que, dans le département de la Seine-Inférieure, où il existe une déformation artificielle, due à la coiffure des nouveau-nés, qui donne [illegible] tête une forme proéminente en avant, il y a beau-[illegible] plus [illegible] soldats de cavalerie que dans les autres

départements. Peut-être, disait-il, le goût inné pour le maniement du sabre a-t-il quelque relation avec cette forme allongée du crâne !

Toutes les déformations ethniques dont je viens de parler sont artificielles et voulues, et n'ont rien de commun avec d'autres déformations, très fréquentes chez les peuples civilisés, qui sont dues soit à la couche du petit enfant et à la position dans laquelle on le laisse plus ou moins longtemps, soit à l'espèce de coiffure dont on l'affuble dans sa première enfance. Je me bornerai à rappeler la déformation caractéristique provenant de la coiffure qu'on observe encore aujourd'hui dans quelques provinces de la France (Normandie, Touraine, Limousin).

Sur les vingt-deux crânes préhistoriques que j'ai recueillis durant mon voyage, il en est seize, pour la plupart du sexe masculin, qui sont déformés suivant deux types bien distincts. Chez ceux qui proviennent des environs de Viedma, dans la vallée du Rio-Negro, la déformation est frontale, le diamètre antéro-postérieur du crâne considérablement allongé, tandis que chez ceux que j'ai trouvés dans le voisinage du fleuve Chubut, la déformation est occipitale, diminuant le diamètre antéro-postérieur et augmentant plutôt les autres dimensions.

Les femmes, plus petites que les hommes, ont des formes plus grêles, des traits moins grossiers ; quelques-unes, surtout parmi les Araucanes, sont assez jolies, mais leur beauté passe vite à cause des rudes travaux auxquels elles sont astreintes. Arrivée à un certain âge, l'Indienne représente le type classique de la vieille sorcière. La chevelure féminine n'est pas plus développée que celle de l'homme ; maintenue aussi par

un bandeau, elle est dans la règle divisée en deux petites tresses, allongées quelquefois d'un bout de tresse postiche en crins de cheval.

J'ai déjà parlé à plus d'une reprise du costume masculin. Lorsqu'il fait très froid, le Patagon met volontiers par-dessus ses bottes de potro des souliers de peau de guanaco. C'est probablement cette double chaussure qui a donné naissance à la légende des grands pieds.

Depuis qu'il a perdu sa liberté, l'Indien de ces contrées a abandonné sa longue lance ; nous savons quelles sont ses armes de chasse ; une seule mérite d'arrêter notre attention, c'est la *bola perdida*, cette arme dont il se servait encore il y a quelques années et qui, de même que les boules, est attachée autour de sa taille et non pas à l'anneau de la selle comme chez le gaucho. Elle consiste en une boule de pierre unique entourée d'une enveloppe de cuir à laquelle est fixée une courroie terminée par un osselet, généralement un astragale de guanaco, que le chasseur tient dans sa main. La bola perdida des anciens Patagons n'était pas recouverte de cuir ; la pierre, beaucoup mieux travaillée, était pourvue d'une rainure destinée à la courroie. C'est au moyen de ces boules, auxquelles ils attachaient des bouchons de paille enflammée, que les Querandis, autrefois riverains du Rio de la Plata, mirent le feu à l'établissement des Espagnols, qui, reconstruit plus tard, est devenu aujourd'hui la grande et belle ville de Buenos-Ayres. Je note en passant que très probablement les anciens habitants de nos lacs possédaient la même arme. Parmi les nombreux objets provenant des stations lacustres du lac Léman existent quelque pierres qu'il est impossible de distinguer de certains exemplaires de bolas perdidas de ma collection.

Le recado indien diffère peu de celui du gaucho argentin, si ce n'est que les bâts sont reliés par deux pièces de bois transversales et que le nombre des tapis de selle est plus restreint. La qualité de ces derniers est variable, surtout chez les Araucans, qui font eux-mêmes le commerce de cet article. Le mors est composé d'une simple pièce de bois ou de fer, aux extrémités de laquelle sont fixées les brides. Les étriers, ordinairement ornementés, ne laissent passer que les deux premiers orteils ; les éperons ont déjà été décrits. Toutes les parties du harnachement varient selon la richesse du propriétaire, et c'est là que les orfèvres indigènes font encore montre de leur talent. Autrefois, chaque tribu possédait un orfèvre attitré, qui transformait les écus d'argent obtenus des blancs en bijoux, massifs il est vrai, mais souvent artistement travaillés.

L'enclume et le marteau de l'artiste indigène sont généralement en pierre ; l'ensemble de son outillage s'appelle le *kikeriki*, et il est soigneusement serré dans un sac de cuir pendu à l'une des murailles du toldo. Le Patagon a du reste été de tout temps un bon forgeron, et rien n'égale l'habileté avec laquelle il transforme un simple fragment de cercle de tonneau, recueilli sur la plage de l'océan, en un excellent couteau.

Le costume féminin se compose d'une grande chemise de laine qui descend jusqu'à la cheville et qui est retenue à la taille par une ceinture brodée. Sur les épaules est une mante de toile bariolée qui fait place en hiver à un manteau de fourrure. Dans la règle, les femmes marchent nu-pieds ; ce n'est que lorsque le froid est très intense qu'elles se décident à porter des bottes faites avec la peau de jambe du guanaco, dont elles conservent le poil, tourné à l'intérieur afin de rendre la chaus-

sure plus chaude. Extérieurement, le cuir est quelquefois agrémenté de plusieurs rangs de perles d'argent dont l'effet est très joli.

Toutes les Indiennes aiment les bijoux et en portent autant que leurs moyens le leur permettent. Les Araucanes surtout brillaient autrefois par leur luxe. C'est d'abord une grosse épingle qui fixe la mante sur la poitrine ; elle est terminée par une boule ou une pièce plate. Viennent ensuite les boucles d'oreilles, toujours massives et dont la forme la plus commune est un grand rectangle sans autre ornement que l'énorme anneau qui le supporte. Il y a des colliers en perles d'argent alternant avec des perles de verre généralement bleues, des bracelets et des bagues. Un grand luxe est de se garnir la ceinture d'une série de clochettes d'argent. Je n'ai rencontré qu'un seul homme qui portât des boucles d'oreilles.

Les deux sexes se peignent le corps. La couleur rouge s'obtient avec de l'ocre, la blanche avec du gypse pulvérisé, matière que l'on rencontre dans beaucoup d'endroits en grande abondance. Un minerai d'origine volcanique fournit la troisième couleur, un bleu foncé, presque noir. Les femmes se peinturlurent par pure coquetterie, tandis que les hommes ont plutôt en vue de se protéger le corps et surtout le visage contre l'action du vent.

Le tatouage est rarement pratiqué et consiste tout au plus en quelques dessins tracés à l'avant-bras ; il est plus que probable que les Patagons tiennent cette coutume des marins qui visitent les côtes.

L'homme fume du tabac dans une pipe dont le fourneau est de pierre et le tuyau de métal. Les femmes fument rarement, sauf quand elles sont vieilles. Les

uns et les autres mâchent volontiers une résine appelée *maki*, qu'ils tirent d'un arbrisseau et qui est censée conserver les dents.

Le seul instrument de musique que l'on rencontre chez les Téhuelches est une sorte de flûte faite d'un os long de guanaco. Les Manzaneros fabriquent aussi une espèce de tambourin, formé d'un bassin en bois recouvert d'une peau tendue, puis de grands cornets de chasse en écorce.

On ne danse chez eux que lors des fêtes qui ont lieu à la naissance, au mariage ou à la mort d'un membre de la tribu ; cet exercice est réservé uniquement aux hommes, les femmes jouant le rôle de spectatrices.

Comme tous les Indiens, les Patagons sont passionnés pour le jeu : courses de chevaux, dés et cartes ; ils fabriquent eux-mêmes des dés avec des osselets et achètent les cartes lorsqu'ils se rendent dans les établissements des blancs. Un autre jeu est le jeu de paume, qui se pratique de la façon suivante : un lazo étendu sur le sol dessine un cercle concentrique d'environ quatre mètres de diamètre. Les joueurs, généralement au nombre de huit, pénètrent dans le cercle, portant pour tout costume une petite chiripa pendue autour de la taille. Lorsqu'ils se sont divisés en deux camps, chaque homme se place devant son adversaire, tous deux lèvent la jambe en même temps et lancent par-dessous les paumes de manière à ce qu'elles se rencontrent. Celles-ci sont de cuir et bourrées de plume.

Les petits enfants courent nus pendant la belle saison. Comme dans tous les pays du monde, ils imitent les occupations de leurs parents. A peine garçons et filles savent-ils marcher que déjà on leur enseigne à aller à cheval ; les garçonnets jouent avec les boules, prennent

les chiens avec de petits lazos, tandis que les fillettes construisent des toldos en miniature, dans lesquels elles s'exercent aux travaux du ménage ou de l'aiguille. Lorsqu'elles atteignent l'âge de treize à quatorze ans, leurs parents songent à leur établissement.

Chez tous les Indiens de la Patagonie, la polygamie a toujours été admise ; malgré cela, à peu d'exceptions près, seuls les chefs s'accordent le luxe de plusieurs femmes. Shaï-Hueque en avait trois ; Cual, dont nous reparlerons tout à l'heure, en possède actuellement deux qui, chose curieuse, ne se disputent jamais ; peut-être la cécité de leur tendre époux n'y est-elle pas pour rien. Il y a loin de là au sérail de vingt-cinq odalisques cuivrées qu'on attribuait à Calfûcurá, le plus puissant chef de la Pampa.

La femme, étant un instrument de travail, a sa valeur ; nous avons déjà vu comment un Indien s'y prend lorsqu'il ne possède pas de quoi payer la main de sa belle ; mais le cas est rare ; généralement les amis et parents de l'amoureux se cotisent pour lui venir en aide. Aujourd'hui, comme disait l'oncle Kuntreu, les choses ont bien changé. Le mariage est accompagné quelquefois de certaines réjouissances, plusieurs juments sont immolées, et l'on boit leur sang au moment où elles viennent d'être frappées ; puis les hommes, vêtus à la légère, comme pour le jeu de paume, la coiffure agrémentée de plumes d'autruches et une ceinture garnie de clochettes d'argent passée autour du corps en sautoir, dansent au son du tambourin. Les femmes sont assises en cercle ; tous commencent par s'enivrer, et la fête finit par une orgie générale qui dure souvent plusieurs jours.

Des cérémonies analogues accompagnent les funérailles, qui sont d'autant plus pompeuses que le mort

occupait un rang plus élevé dans la tribu. Les morts, cousus dans un poncho, sont ou bien déposés dans des cavernes dont on mure l'entrée, ou bien à moitié enterrés et recouverts d'une pyramide de pierres sur laquelle, dit-on, on immolait jadis non seulement les chevaux du défunt, mais quelquefois même, lorsqu'il s'agissait d'un chef, une vieille femme ou des captifs. Les tombeaux sont excessivement respectés de tous les Indiens.

La position qu'on donne aux morts est celle d'une personne assise, comme cela se pratiquait pour les momies péruviennes. Pour l'obtenir, autrefois on cousait, encore de leur vivant, les moribonds dans un sac en cuir de guanaco ; la peau, en se desséchant, se contractait et rompait souvent les os de ces malheureux, qui devaient souffrir le martyre. Moreno raconte que cette coutume barbare existait encore il y a une trentaine d'années dans certaines tribus puelches de la vallée du Rio-Negro. La face du défunt est toujours tournée vers l'est. Près du tombeau on dépose ses armes et des aliments ; lorsqu'il s'agit d'un personnage de rang élevé, tout ce qui lui a appartenu est brûlé séance tenante, et ses proches eux-mêmes jettent dans le feu leurs objets les plus précieux pour témoigner de leur affection.

Les habitants actuels de la Patagonie sont presque tous chrétiens ou du moins ont passé par le baptême. Cela ne les empêche pas de conserver encore un ensemble de croyances désigné sous le nom de *chamanisme* et qu'on retrouve dans une partie de la race mongole, surtout au nord de l'Asie.

Avant l'arrivée des missionnaires franciscains et salésiens, tous admettaient deux principes : l'un bon, Pillan, l'autre mauvais, Gualichu. Au premier s'adresse le culte que les Patagons rendent au soleil et à la lune,

sans doute à l'exemple des Incas. Le second, l'esprit malfaisant, est personnifié par certains phénomènes de la nature ; il réside dans différents animaux, le lézard entre autres, dans quelques arbres aussi. Il doit être conjuré sans cesse par des offrandes ou des sortilèges. Le Gualichu vit dans les entrailles de la terre, dans le cratère des volcans ; il a sa retraite dans les cavernes et les sombres forêts de la Cordillère, d'où il sort pour s'emparer d'enfants qu'il dévore ; ou bien, sous la forme d'un puma, d'une mouffette ou d'un autre animal, il s'approche nuitamment du toldo pour y jeter un sort et y apporter la maladie. En passant devant un parage hanté, l'Indien se recueille un instant ou cherche à apaiser le Gualichu par une offrande, un sacrifice quelconque. S'il entre dans une pulperia, il aura soin, avant de porter à ses lèvres un verre d'eau-de-vie, d'en projeter quelques gouttes sur le sol.

Comme intermédiaires entre les esprits malfaisants et les humbles mortels, il y a les sorciers ou *machys*, qui jouissent encore aujourd'hui d'un grand crédit dans les tribus et qui font le métier de médecins. Ils possèdent la faculté de jeter des sorts, et cela à une grande distance, comme je pus m'en convaincre par une pauvre jeune fille atteinte d'aliénation mentale que je rencontrai près de l'embouchure du Chubut et dont les crises, au dire de ses proches, étaient dues à l'influence néfaste d'un machy qui vivait au Chili, pays dont la pauvre malade était originaire.

La qualité de machy n'est pas héréditaire ; elle se révèle, chez les deux sexes, dans différentes circonstances de la vie. Si un moribond, avant de rendre le dernier soupir, accuse quelqu'un de lui avoir jeté un mauvais sort et d'être la cause de sa mort, l'accusé est

aussitôt regardé comme sorcier, ce qui ne le met pas à l'abri de la vengeance des parents du défunt.

C'est le machy qui détermine le nombre et la qualité des offrandes qu'on doit faire à l'occasion d'un événement heureux ou malheureux, tel qu'une naissance ou une mort. Si un enfant s'est blessé, le machy conseillera de sacrifier une jument en témoignage de reconnaissance de ce que la blessure n'est pas plus grave ou pour empêcher qu'elle ne le devienne. Lorsqu'il est appelé auprès d'un malade, il emporte avec lui son arsenal thérapeutique qui, outre les incantations de tous genres, comprend des fétiches et des remèdes miraculeux, en particulier certains végétaux qu'il vend à prix d'or. Le traitement d'un mal de tête, par exemple, consistera à faire diverses simagrées, puis à saisir la tête du patient entre les genoux et à lui crier de toutes ses forces dans les oreilles jusqu'à en perdre haleine. Plus curieuse est encore la méthode curative de certaines sorcières qui mordent à belles dents la partie du corps où est censé se trouver le Gualichu, jusqu'à ce qu'elles aient rempli leur bouche de sang qu'elles recrachent ensuite sur le sol. Au besoin elles ajoutent à ce traitement un tour de passe-passe ; c'est ainsi que M. Huber, de Patagones, vit un jour une sorcière, après avoir mordu de la sorte une tumeur qu'un Indien avait au côté, montrer triomphalement un grillon qu'elle disait en avoir extrait ; ce qu'il y a de mieux, c'est que le malade guérit : la saignée de la vieille avait probablement joué le rôle d'une ventouse.

De même que nos paysans européens, les Patagons ont l'idée que le cri de divers oiseaux de nuit (entre autres de l'engoulevent), entendu pendant une maladie, l'aggrave ou peut la rendre fatale. Tous les Té-

huelches croient aussi qu'il existe dans le sud un guanaco à deux têtes dont l'apparition coïncide avec celle de diverses maladies épidémiques.

Un véritable culte extérieur fait donc défaut. La plupart des voyageurs affirment que les Patagons n'ont jamais possédé d'idoles, mais M. L. Jones, qui est certainement la personne connaissant le mieux les mœurs et les usages des Téhuelches, m'a assuré avoir vu chez eux, entre les mains des femmes, de petites statuettes auxquelles elles paraissaient tenir beaucoup et dont leurs époux riaient.

Tous sans exception croient à l'immortalité de l'âme et se sont fait un paradis conforme aux idées qu'ils ont du bonheur terrestre. Dans la demeure céleste de Pillan, on jouit d'une éternelle ivresse en des festins splendides ; les guerriers y chassent dans des plaines où il ne fait ni chaud ni froid et où le gibier ne manque jamais. Ils y retrouveront leurs chevaux favoris, leurs armes les meilleures. Une preuve de la magnificence de ces chasses de l'autre monde, c'est que les nuages y sont formés par des amas de plumes d'autruches qu'ont tuées les âmes bienheureuses.

M. Jones m'a raconté qu'un Téhuelche nommé Francisco s'était si vivement attaché à lui qu'il se décida à l'emmener lors d'un de ses voyages à Buenos-Ayres. Pendant son séjour dans la capitale, le pauvre Indien s'adonna complètement à la boisson et l'on constata bientôt chez lui les germes d'une phtisie galopante qui devait l'emporter en quelques semaines. M. Jones le fit transporter à l'hôpital, où il allait régulièrement le visiter. Il s'efforçait sans cesse de gagner Francisco à la foi chrétienne, mais l'Indien répondait invariablement : « Vous m'avez dit souvent que je suis un brave

cœur, et je connais beaucoup des vôtres qui certes ne me valent pas. » Le jour de sa mort, M. Jones revint à la charge, voyant le malade pressentir lui-même que sa dernière heure était proche. L'Indien tout d'abord ne répondit rien, puis soudain, sortant comme d'un rêve :

— Dites-moi, Don Luis, comment est-il le ciel des chrétiens ? Y trouve-on beaucoup de guanacos ?

— Mais oui, répondit M. Jones, il y en a beaucoup plus qu'en Patagonie.

— Et des autruches ?

— Des autruches ? il y en a de quoi remplir tous vos toldos de plumes.

Il y eut une pause, la mort s'approchait à grand pas.

— Et du pain du Chubut[1] ? demanda encore Francisco, y en a-t-il aussi ?

— Le sol de notre paradis en est pavé comme ici les rues sont pavées de cailloux.

L'Indien ne disait plus rien, mais, au bout d'un moment, se redressant subitement :

— Et du cognac ? fit-il d'une voix rauque.

— Il y a des rivières de cognac dans le ciel, répondit l'Anglais.

— Alors je veux mourir chrétien.

Cela dit, Francisco expira.

La croyance au pouvoir des devins en communication avec les esprits supérieurs n'est pas seulement propre aux tribus dont nous venons de parler ; nous l'avons retrouvée chez les Indiens du Chaco ; elle existe aussi chez des peuplades d'origine guaranie, habitant le Brésil, les Guyanes, etc., comme aussi dans d'autres fractions de la race rouge habitant l'Amérique du Nord.

[1] Les colons du Chubut ont cuit de tout temps de gros pains de trois à quatre livres dont raffolent les indigènes.

On sait combien cette croyance est répandue chez les Mongols du grand désert de Gobi, chez les Sibériens indigènes, les Samoïèdes, les Tongouses, les Kamtchadales, chez nos anciens Lapons, toutes populations qui croient à leurs *chamans* ou sorciers comme à des prophètes. Les conjurations, les manières de procéder de ces jongleurs sont les mêmes chez toutes. Ne serait-ce pas là un reste d'idées communes dénotant des rapports antérieurs entre ces différentes races ?

C'est le cas de rappeler ici que dans plusieurs localités de la Patagonie, jusque près de son extrémité australe, on a signalé l'existence sur des rochers ou dans des grottes sépulcrales de grandes inscriptions peintes très analogues à celles que Humboldt rencontra au milieu des forêts vierges du bassin de l'Orénoque et à celles qu'on a découvertes dans l'Amérique centrale, le Colorado, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Il est à supposer, ou du moins à souhaiter, que, lorsqu'on possèdera la clef qui permettra de les déchiffrer, un nouveau jour se fera sur ces questions si complexes, mais si intéressantes.

Les tribus d'origine pampéenne et araucane parlent aujourd'hui le même idiome ; les Téhuelches ont une langue spéciale. Chez les uns et les autres, l'arrivée des Espagnols a transformé le langage primitif en l'enrichissant d'une quantité de nouvelles expressions. Les différentes phases de la conquête ont eu aussi une grande influence sur le caractère des indigènes, de sorte qu'il est très difficile de s'en faire une idée bien nette. De tout temps on a parlé de la cruauté des Pampéens et de la férocité des Araucans. Est-ce bien là le propre de leur caractère, ou seulement la conséquence inévitable des atrocités commises par les premiers conquérants et de la conduite de leurs descendants ? Je n'entrerai pas dans

plus de détails à ce sujet. M. Jones, qui a entretenu des rapports amicaux avec les Téhuelches pendant plus d'un quart de siècle, n'a jamais eu à se plaindre d'eux. Il a vécu souvent de longs mois dans leur intimité et a pu se convaincre de leur loyauté et de la franche amitié qu'ils témoignent à ceux qui leur veulent du bien.

Quant à une organisation politique, il serait bien difficile d'en parler depuis qu'ils ont perdu leur indépendance. Il y a vingt-cinq ans, toutes les tribus d'origine araucane et pampéenne obéissaient à Shaï-Hueque, le grand cacique des Manzaneros. Il comptait aussi les Téhuelches parmi ses sujets, mais n'arriva jamais à les dominer complètement.

Shaï-Hueque avait sous ses ordres tout un état-major composé de caciques ou *ghulmens*, puis de chefs de second ordre ou *capitanejos*. C'était lui le véritable roi de la Patagonie, comme l'appelait Moreno.

Les Téhuelches ont toujours eu des caciques, mais ce n'était qu'en cas de guerre que plusieurs tribus se réunissaient sous l'autorité d'un chef suprême. En temps de paix, par contre, ils affichaient parfois des tendances plus que démocratiques ; c'est ainsi que Musters vit un de ses amis mourir en disant :

— Je meurs comme j'ai vécu ; aucun cacique n'a rien à me commander.

La dignité de cacique est quelquefois héréditaire, mais ce n'est pas souvent le cas ; les chefs ne touchent pas de dîme, mais, comme ils dirigent les chasses, ils perçoivent une part du butin. Somme toute, aujourd'hui, leur autorité est réduite à bien peu de chose. Autrefois, lorsqu'il s'agissait d'entrer en campagne pour lutter contre l'ennemi commun, ils s'envoyaient réciproquement des messages (*chasques*), puis se réunissaient avec

leurs guerriers en un grand *parlamento* ou assemblée en plein air, où l'on choisissait le chef suprême et discutait le plan de campagne.

On m'a souvent questionné au sujet de l'alimentation des Indiens de la Patagonie. Est-il vrai qu'il existe au sud des tribus qui vivent uniquement de viande ? Je réponds négativement, tout en faisant remarquer que c'est chose fréquente de voir, par nécessité, des Indiens ne manger que de la viande, souvent sans sel, pendant un temps plus ou moins long. Au besoin, ils se privent même de toute nourriture pendant plusieurs jours, sans paraître en souffrir beaucoup. Ils ne mangent pas à heures fixes, mais seulement lorsqu'ils en sentent le besoin ; alors, quand leur appétit est aiguisé, ce qu'ils peuvent consommer est fabuleux ; on n'en a aucune idée.

Nous avons vu déjà le grand rôle que joue la chair du guanaco et de l'autruche dans leur alimentation ; ils lui préfèrent néanmoins celle du cheval, leur viande de prédilection, de même que chez les Argentins la chair du bœuf est la viande par excellence. Ils apprécient aussi la chair du puma, de l'agouti et du cerf de la Cordillère, mais professent le plus grand mépris pour le petit gibier, à l'exception du tatou. Plus on va vers le sud, plus on remarque le besoin qu'éprouvent les indigènes de manger de grandes quantités de graisse ; ce besoin atteint son plus haut degré chez les Fuégiens et chez tous les peuples qui vivent dans le voisinage du pôle nord.

Tandis que les anciens Patagons se livraient à la pêche, ceux d'aujourd'hui ne s'en soucient plus du tout ; ce n'est que lorsqu'ils souffrent de la faim qu'ils vont à la recherche de coquillages d'eau douce ; pourtant, il y

a une vingtaine d'années, M. Jones a vu encore des vieillards courir le long de la grève, près de l'embouchure du Chubut, pour y récolter des mollusques comestibles.

Le lansquenet allemand Ulrich Schmidt de Straubing, qui assista à la fondation de Buenos-Ayres (1535), raconte dans ses mémoires que les Quérandis possédaient des mortiers de pierre dans lesquels ils trituraient du poisson séché, ainsi que la viande de différents animaux. Il ajoute que ces mêmes mortiers leur servaient aussi à triturer les racines d'une plante appartenant à la famille des malvacées. C'est, dit-il, l'unique matière végétale que j'aie vue entre leurs mains.

A part quelques fractions de la race araucane, jamais les Patagons ne se sont voués à l'agriculture. Ils se bornent, dans les Cordillères, à récolter les fruits des pommiers et de l'araucaria ; dans la plaine ils recueillent aussi les baies de divers arbrisseaux, qu'ils mangent crues ou qu'ils broient pour en faire des boissons enivrantes.

Les Téhuelches recherchent les racines d'une plante [1] qui croît dans les bas-fonds. La feuille en est petite, et les racines, qui sont blanches, se trouvent à une profondeur d'un pied environ, présentant une longueur de huit à dix centimètres sur une épaisseur d'un centimètre. Mangées crues, elles ont le goût de châtaigne, mais les Indiens en font une décoction. C'est probablement la plante dont parlait Schmidt.

Musters dit aussi avoir vu ses compagnons récolter une espèce de dent-de-lion dont ils se montraient très friands. Lorsqu'ils se rendent dans les établissements civilisés, leur grand bonheur est d'en rapporter du pain,

[1] *Sphaeralcea spec.*

de la farine, des fruits secs, des pommes de terre, des carottes et d'autres légumes, la vie nomade leur enlevant toute idée de faire un peu de culture. Ils achètent aussi du blanc le maté, le sucre, le tabac et les liqueurs fortes. C'est encore à lui qu'ils sont redevables de toute une série de maladies, telles que la tuberculose, la rougeole, la variole, etc., qui autrefois leur étaient inconnues.

Je reviens à mon journal de voyage :

19 mai. — Owen nous a conseillé de ne pas trop nous attarder chez les Indiens, et bien nous en a pris de l'écouter. Nous franchissons aujourd'hui le col de Chipchi-Hué ; le baromètre anéroïde marque 1360 mètres. Le vent ne cesse de souffler avec rage ; tout semble prédire une chute de neige. Nous traversons plusieurs grands troupeaux de guanacos qui fuient dans toutes les directions ; nous apercevons aussi quelques petites troupes d'autruches, des renards, et nous ne cessons d'être suivis par une bande de condors, probablement les mêmes que nous avons vus l'autre jour. Voudraient-ils me demander compte de la mort d'un des leurs !

Elle est étrange, cette chaîne de Chipchi-Hué, avec ses pics dénudés et multicolores ; on croit rêver et se trouver dans quelque paysage de la lune.

Continuant notre route, nous descendons dans un cañon où le vent s'engouffre comme dans un entonnoir. Nous dressons notre campement au pied d'une paroi basaltique de 380 mètres de hauteur.

20 mai. — Pendant la nuit, une forte tourmente de neige nous oblige à assujettir notre tente avec de grosses pierres. Le séjour en est rendu d'autant moins agréable que Black, mon chien fidèle, a eu la maladresse de se faire asperger par une mouffette et que je n'ai pas le

cœur de le laisser dehors par un temps pareil. Au matin, une belle couche de neige recouvre le sol ; le thermomètre marque — 5°, mais c'est surtout le vent glacé qui rend notre marche pénible. Même Pepe se plaint du froid, et tous nous descendons de cheval pour nous réchauffer en marchant.

Après une vingtaine de kilomètres, une nouvelle bourrasque de neige nous oblige à dresser notre tente en toute hâte.

Le lendemain, le temps ne s'améliorant pas, nous restons dans nos quartiers.

C'est pitié de voir nos pauvres bêtes chercher leur nourriture sous la neige.

L'eau commence aussi à devenir rare, et nous sommes obligés de creuser une sorte de puits dans un bas-fond ; tout nous indique que nous approchons du pays de la soif.

Cet après-midi, je profite d'une éclaircie pour explorer les environs. Je découvre dans une anfractuosité de rocher un squelette humain, mais sa tête est en trop mauvais état pour que je songe à l'emporter. En revenant au campement, je tue deux magnifiques vautours à poitrine blanche et je laisse filer entre mes jambes un grand renard.

22 mai. — Désirant gagner du temps, nous levons le camp de nuit, et à 6 heures et demie déjà nous sommes en route. Le ciel est magnifiquement étoilé, mais la température toujours glaciale. A chaque instant, nous devons descendre de cheval pour nous réchauffer, mais nous remontons bientôt en selle à cause des affreux cactus dont le sol est parsemé et que l'obscurité nous empêche de distinguer.

Lorsque le jour paraît, nous nous trouvons dans un

paysage des plus curieux : un immense cirque, borné au nord par les hauteurs d'où nous descendons, et au sud par une nouvelle chaîne de montagnes d'aspect analogue à celle de Chipchi-Hué et couverte de neige. Sur les côtés, de profonds cañons s'enfoncent entre les collines de lave, mais aucun d'eux, par son inclinaison, ne permettrait aux eaux de s'écouler dans le cas où cette immense chaudière déborderait. Je ne saurais trouver de meilleur mot pour dépeindre ce parage de Gan-Gan. Impossible de se représenter une cuisine plus gigantesque que celle que nous avons sous les yeux, œuvre des volcans d'autrefois.

La grandeur de cette chaudière m'empêche de croire qu'il s'agisse d'un immense cratère, quoique mon compagnon n'admette pas l'impossibilité de la chose.

Nulle part nous ne voyons d'eau courante, mais de temps à autre quelque lagune, rarement d'eau douce, le plus souvent empoisonnée par le salpêtre ou d'autres sels minéraux.

Ici on traverse une savane, là un passage semblable à celui des traversées du Limay ou du Rio-Negro, sauf que les arbustes y sont beaucoup plus chétifs et rabougris ; plus loin, on descend dans un bas-fond où il n'y a plus d'eau, mais où l'on voit encore les traces de son passage et les galets qu'elle y a déposés avant de disparaître à jamais dans les entrailles de la terre.

Dans ce lieu de désolation existe pourtant une oasis, un endroit privilégié où, sur un beau tapis de gazon, au bord du lac salé de Gan-Gan, paissent quelques bêtes à cornes et quelques chevaux. Le petit lac lui-même est recouvert d'une épaisse couche de glace, et à son extrémité on aperçoit les feux de la tolderia du cacique téhuelche Cual. Un Indien s'en éloigne, frissonnant sous

son quillango qui constitue à peu près tout son costume ; il s'avance vers nous, pour nous saluer, à ce qu'il dit, mais en réalité uniquement pour nous accompagner jusqu'à ce que nous soyons hors de portée des animaux. Dans chaque tolderia c'est la même chose, et il ne faut pas en vouloir à ces pauvres gens de leur méfiance, ils ont été si souvent volés !

Le cacique Cual, en demandant au gouverneur du Chubut l'autorisation de s'établir dans le parage de Gan-Gan, le supplia de ne dire à personne le lieu de sa nouvelle résidence, afin d'empêcher les débitants de boissons spiritueuses de venir anéantir ses hommes jusqu'au dernier. C'est le gouverneur lui-même qui m'a raconté ce trait.

A l'extrémité même de la chaudière de Gan-Gan, nous posons nos tentes à l'entrée du cañon de Lañew. Pour obtenir de l'eau potable, nous faisons fondre de la neige. Nos animaux paraissent souffrir beaucoup du froid ; heureusement que la nourriture ne leur fait pas encore défaut.

24 mai. — L'avant-dernière nuit, le thermomètre est descendu jusqu'à — 16°. Nous avons franchi la seconde chaîne de montagnes (1550 m.), dont la direction en cet endroit va de l'est à l'ouest, et nous descendons dans le profond cañon de Cepaukel. Je prends mes notes près d'une jolie source, qui sera la dernière, à ce que nous dit le guide.

Cette nuit, nous avons eu une alerte. Vers minuit, comme nous étions tous plongés dans le plus profond sommeil, nous fûmes éveillés en sursaut par un bruit insolite, celui d'une troupe d'animaux passant au grandissime galop. C'étaient les nôtres, hélas ! et une fois sur pied, revenus de notre surprise, la tropilla était déjà

bien loin, disparue dans l'obscurité profonde de la nuit.

Nous nous perdions en conjectures ; il n'y avait pas à hésiter, ou bien on venait de nous voler effrontément nos bêtes, — nous pensions aux gens de Cual, — ou bien elles avaient été effrayées par un puma.

Pepe enfourcha l'unique cheval qui nous restait et, un revolver au poing, s'élança à la poursuite des fugitifs pendant que nous nous apprêtions à le suivre. Quelques minutes longues comme des heures s'écoulèrent, et soudain nous entendîmes une détonation, puis une seconde, et bientôt le bruit du galop de notre homme qui revenait, n'ayant rien vu, mais ayant cru voir quelque chose. Avec trois hommes je me mis moi-même en campagne, tandis que mon compagnon restait au campement pour le défendre cas échéant. On devine sa joie lorsqu'au bout d'une longue heure il nous vit revenir avec toute la troupe des animaux au grand complet. C'est seulement alors que Julian qui, malgré son bon cœur, avait toujours un reste de méfiance vis-à-vis des Indiens, sortit la tête de dessous sa petite tente, comme s'il n'avait rien entendu de ce qui s'était passé. Ce n'étaient pas des voleurs de chevaux qui avaient fait partir nos bêtes, mais bien la frayeur causée par la brusque apparition d'un puma, ce dont nous avons pu nous convaincre ce matin en en trouvant des traces fraîches sur la neige.

Nous marchons de l'avant. Je croyais que notre escorte de condors nous avait enfin abandonnés, mais, comme j'abats un guanaco d'un coup de feu, voici qu'au même instant, bien loin dans l'azur du ciel, apparaît un point noir, puis un second, un troisième... Bientôt je reconnais tous mes oiseaux. Dieu, quelle vue perçante ! A peine avions-nous chargé la nouvelle dépouille sur une de nos bêtes, que nous voyons les condors se précipiter

sur les débris sanglants de la victime. Cette fois-ci j'espère qu'ils ne nous suivront plus ; on dit qu'ils portent malheur !

Le sentier que nous suivons descend en pente douce, puis on gravit un col d'où l'on embrasse d'un coup d'œil la contrée que nous allons traverser. C'est presque terrifiant ; nous voyons au premier plan toute une série de collines multicolores composées de cendre volcanique mélangée à du sable et à de l'argile, rongées et lavées par l'érosion, puis plus loin des rochers de grès rose : un paysage digne de l'enfer. Là où nous nous trouvons, la lave disparaît pour faire place à la formation triasique. Partout se voient les lits desséchés d'anciens torrents, mais nulle part on n'aperçoit d'eau. Nous ressentons une impression de tristesse indéfinissable, et donnons involontairement de l'éperon à nos animaux. C'est le pays de la soif dont parlait notre guide. Vers les quatre heures, ce dernier, qui marche à la tête de la caravane, descend dans un grand ravin, qui n'est autre chose que l'ancien lit d'une rivière, et s'en va à la recherche de l'eau dont quelques touffes de gynerium font soupçonner la présence.

Bientôt il revient, nous disant en avoir trouvé suffisamment, et, quoique la qualité n'en soit pas des meilleures, il nous conseille de rester là le jour suivant afin que nos animaux puissent se reposer.

— Mais que mangeront-ils ? lui demandai-je.

— Ils se contenteront des feuilles du gynerium ; dans la grande traversée qu'il nous reste à faire, il n'est pas probable qu'ils trouvent beaucoup mieux. Il y a deux ans, continua Owen, quand je me rendais à Maquinchao, tout le bas-fond que vous voyez là-bas était rempli d'eau ; aujourd'hui tout est à sec, et je me demande comment

seront les prochaines aiguades ; tâchez de vous habituer à cette eau, malgré son mauvais goût.

L'eau de Trapel-Leofcó (l'eau du lion) n'était certes pas des meilleures. Nous eûmes vite l'explication de son goût en trouvant entre les couches de grès du voisinage d'épaisses veines de salpêtre ; mais nous eûmes beau la mélanger avec du thé ou du café, plus nous en buvions, plus nous éprouvions le besoin de nous désaltérer. Les bêtes, qui venaient à chaque instant nous importuner jusqu'au milieu du campement, s'en contentèrent forcément.

Depuis deux jours que notre viande fraîche est épuisée, nous avons entamé hardiment notre provision de conserves ; nos hommes, pleins de préjugés, n'ont pas voulu que j'emportasse avec moi la chair du dernier guanaco que j'ai tué et dont les condors ont dû faire un festin splendide.

25 mai. — Deux coups de feu sont tirés au point du jour en l'honneur de l'anniversaire de l'indépendance argentine (1810), puis M. Roth exhibe une bouteille d'Oporto, quelques biscuits et de la pâte de coing, extra que nous avions mis en réserve pour le cas où l'un de nous serait tombé malade. Nous possédons encore une bouteille du précieux vin, mais nous la gardons par prudence.

Pendant que nos hommes s'occupent à réparer leurs effets, je vais en compagnie de M. Roth prendre la photographie d'une haute paroi de grès dont la disposition particulière des couches a attiré notre attention. Je trouve cette roche habitée par toute une colonie de lagidiums, ce qui ne m'étonne pas, sachant depuis mon enfance que les lapins et leurs congénères supportent facilement la privation d'eau et ne méprisent pas l'eau salée.

A mi-chemin de la paroi de rochers que je suis en train d'escalader, un cri perçant de mon compagnon me fait me retourner et je me trouve à deux pas d'un immense condor qui, l'œil grimaçant et le cou allongé, me fixe impertinemment. Je lui lâche un coup de feu presque à bout portant, mais dans mon ardeur je le manque. Bientôt il disparaît à l'horizon. Décidément, ces rapaces m'en veulent.

Nous revenons à notre campement, où bientôt nous sommes tous pris de violentes coliques ; nous souffrons de palpitations, avons des faiblesses dans les jambes, de la lourdeur dans la tête. Il est évident que l'eau contient certains toxiques minéraux. Nos animaux aussi ont l'air de souffrir et restent volontiers couchés.

Dr F. MACHON.

(*La suite prochainement.*)

UNE BOURGEOISE DE LA RENAISSANCE

ALESSANDRA MACINGHI

NEGLI STROZZI

Dante raconte que Cacciaguida vit encore la femme de Bellincioni Berti revenir du miroir sans le visage peint. Les femmes ne portaient alors point de couronnes, ni de colliers, ni « d'accointises. » Leur ceinture n'était pas plus belle que leur personne. Elles ne faisaient pas de peur à leur père en naissant. Mais, attentives à leur quenouillée, elles filaient la laine devant le seuil de leur maison en contant de Fiesole, de Rome et de Troie[1]. C'est que Cacciaguida vivait dans le cercle étroit de l'ancienne Florence sobre et pudique. Il vivait à une époque de droiture d'âme et d'habits de poils. Et Dante pouvait encore se souvenir de lui.

Peu à peu, cependant, à cette matrone primitive aux doigts ingénieux et à l'esprit uni succède une créature plus fine, plus cultivée et plus parée : la *madonna.* Le rôle de celle-ci n'est plus limité à la seule enceinte de la famille, il envahit le monde et l'enchante. On lui demande d'autres vertus que celles qu'exigeait saint

[1] *Divina Comedia, Parad.,* cant. XVI.

Paul de la femme, c'est-à-dire d'élever ses enfants dans la crainte de Dieu et de se taire. On aime au contraire qu'elle parle, parce qu'il y a plaisir à écouter tomber de ses lèvres fardées des raisonnements subtils et des paroles de grec. On lui enseigne ce que Vespasiano appelle les « vanités de ce monde, » soit les lettres profanes, les arts libéraux, à toucher du luth, à bien broder et à bien danser, « sans penser qu'aux très honnêtes femmes il convient autre chose qu'apprendre à poser les pieds selon les sons. » Et, sur le fond rude et sombre du passé, se détache cette apparition si adorable que jamais les siècles futurs n'en connurent de plus délicate, ni de plus belle : la femme de la Renaissance.

Cette métamorphose ne s'accomplit pas brusquement toutefois. Dans l'histoire, comme dans la nature, rien n'est brusque. A côté du présent et même de l'avenir, le passé demeure. Du temps de Dante, et même après le temps de Dante, il éxiste encore de ces matrones aux charmes sévères que le poète héroïque regrettait. Celles-ci ne participent pas au mouvement nouveau. Elles restent ce qu'elles étaient, rigides et graves. Elles ne savent de littérature qu'autant qu'il en faut pour établir un compte ou rédiger une lettre. Elles ont grandi dans leurs maisons au milieu de leurs servantes et de leurs filles, occupées aux humbles et domestiques besognes. Leurs lèvres scellées par la modestie ne s'ouvrent que rarement et prudemment à des adages de sagesse ou de pieuses oraisons. Ce sont elles que nous voyons sur les fresques contemporaines, vêtues encore du même costume dont Giotto les avait habillées, de simples étoffes de laine aux grands plis droits, de voiles, de coiffes raides qui couvrent soigneusement leurs cheveux, qu'on devine bien réguliers, bien peignés. Ce sont les sainte Elisabeth,

les sainte Anne, ce sont toutes ces commères qui s'empressent autour des berceaux des nouveau-nés ou des lits des épouses nouvelles, parce qu'elles sont expertes en couches et ingénieuses à soigner les enfants. Sans doute que la grâce, la fantaisie leur demeurent étrangères et qu'elles ne possèdent aucune de ces brillantes qualités qui sont l'apanage de leurs compagnes plus jeunes, mais leur conseil est sage et leur exemple fortifiant. Dans leurs longues stations aux mêmes places, à croupeton sous un vitrail d'église ou assises à filer sur leurs coffres remplis de toile, elles ont acquis de la prudence et de l'autorité. Et, dans une époque où tous les anciens systèmes s'écroulent, y compris, hélas ! la droiture de la pensée et l'honnêteté du cœur, elles représentent le passé. Elles le continuent. Elles témoignent qu'à cette époque fastueuse et pourrie de la Renaissance italienne, on n'avait pas cependant oublié toute vergogne ni perdu toute discipline.

Et j'aimerais aujourd'hui vous entretenir de l'une d'elles.

I

Elle était née en 1407. Elle était une fille de marchand et s'appelait Alessandra Macinghi. Elle avait beaucoup et longuement souffert, puisqu'elle avait vu mourir son mari, mourir ses enfants, sa famille déchoir, sa fortune tomber, l'exil bannir ses fils ; si bien qu'elle pouvait dire ce que son contemporain, le vieux Gianozzo degli Alberti, disait de lui-même, que la souffrance avait fait comme des cors à son âme.

Mariée à seize ans, probablement selon la mode d'alors, sans son consentement, suivant la convenance des familles contractantes et l'utilité des raisons commer-

ciales, elle avait épousé Matteo degli Strozzi. Matteo Strozzi était un marchand. Il était aussi un lettré : elle l'ignora toujours. Il appartenait à cette illustre famille des Strozzi qui comptait déjà tant de gloires, sans parler de messer Pallas Strozzi, noble figure de patriarche et de sage, qu'éprouva l'infortune comme le feu éprouve l'or, munificent, helléniste et si beau qu'à le voir dans la rue, raconte un chroniqueur, « on reconnaissait soudain que c'était messer Pallas. »

De Matteo Strozzi, Alessandra Macinghi avait eu huit enfants, à savoir, par ordre de dates : en 1426 Andreola, en 1427 Simone, en 1428 Filippo, en 1429 Pietro, en 1430 Lorenzo, en 1432 Caterina, en 1434 Alessandra, en 1436 Matteino. Andreola, Simone et Pietro moururent de la peste. Leur père Matteo les suivit dans la tombe avant que son dernier enfant, Matteino, fût né. « Et je pense, écrit Alessandra, comme je suis restée jeune à élever cinq enfants et de peu d'âge comme vous savez. Et ce Matteino me resta dans le corps. »

Matteo était mort en exil. Il appartenait à la faction adverse des Médicis, qui triomphèrent en 1433 avec le retour de Cosme à Florence et assirent leur pouvoir par leurs deux moyens ordinaires : le bannissement et les confiscations. Les Strozzi eurent particulièrement à souffrir de cette politique, parce qu'ils étaient particulièrement riches et puissants : ils furent tous exilés et ruinés. Et madonna Alessandra, demeurée veuve, sans fortune, avec cinq enfants sur les bras, eut une rude tâche à accomplir. Elle l'accomplit vaillamment, sans barguigner et sans se plaindre. Il nous faut dire comment.

A l'époque où nous sommes, trois de ses enfants



étant morts et ses deux filles s'étant mariées, il ne lui restait que trois fils. Il lui restait Filippo. Il lui restait Lorenzo. Et il lui restait le petit Mathieu, Matteino.

Filippo et Lorenzo avaient suivi la carrière de leur père, la seule qu'embrassaient les Florentins, qui étaient alors des hommes subtils et actifs : ils s'étaient faits marchands. Exilés de leur cité de par le bannissement qui avait frappé leur famille et dont la peine s'héritait, ils avaient été au loin dans les villes faire le commerce, réédifier leur fortune, devenir robustes et virils. Et leur mère, demeurée seule dans sa maison avec le petit Mathieu, écrivait des lettres à ses garçons lointains. Et ce sont ces lettres que nous avons [1].

Ce sont de simples lettres au style uni et brut, sans art aucun, presque sans orthographe, où l'illettrée dit ce qu'elle a à dire, sans rien de plus. Ce ne sont pas moins de belles lettres, parce que, si Alessandra Macinghi n'a pas étudié, ni lu d'autre livre que son livre d'heures aux fines miniatures, elle dit selon son cœur, et que le langage du cœur a son éloquence. Et si elle est sobre de paroles et pas « très large dans le parler, » si elle ne connaît aucun artifice d'invention et ne suit d'autre ordre que celui de ses pensées, si ses épîtres ne sont pas « très bien arrangées, ni mieux écrites qu'elle ne sait dire, » elles se laissent quand même comprendre et elles nous la font surtout aimer.

II

Le souci unique de cette mère — et quel autre pourrait-ce être vraiment ? — est le souci de ses fils qui commercent au loin. Elle se les rappelle continuelle-

[1] Elles ont été publiées en 1877 par Cesare Guasti : *Lettere d una gentildonna fiorentina ai figliuoli esuli.* Florence, Sansoni.

ment « dans les habits et dans les autres choses, » ne regardant point à sa consolation, mais à leur utilité, comme elle a toujours fait, comme elle fera toujours: « Je n'ai point d'autre bien dans ce monde que vous, mes enfants, et pour votre bien je vous ai un à un éloignés de moi, ne regardant pas à ma consolation. » Et elle dit vrai, car il n'y a pas de plus bel exemple d'oubli de soi-même et d'amour maternel, — « cet amour qui est grand autant qu'on peut le dire, » — que ces lettres sans littérature.

Elle les aide, eux qui s'aident déjà, comme elle peut, par ses oraisons, par ses prières, par d'autres prières encore qu'elle commande aux prêtres des églises. Car que peut-elle de bien efficace, pauvre femme qu'elle est, abandonnée par la fortune et dans la solitude qu'engendre le malheur? Elle ne peut que joindre ses mains usées à coudre et dire à Dieu: « Mon Dieu, protégez mes enfants ! » Et elle le dit. Elle dit : « Par raison naturelle, je dois avoir plus grand amour et tendresse envers vous que vous envers moi. Et puis, c'est nécessaire, car je peux mal faire sans vous, et vous vous pouvez tout faire sans moi. » Et elle dit : « Il ne faut pas me recommander ma vie par amour de vous, mais à vous il faut recommander votre vie par amour de moi, car je vis de votre vie et de votre santé. Qu'il plaise à Dieu dans sa miséricorde de vous maintenir tous deux avec cette santé que je désire de l'âme et du corps. »

Encore utile cependant dans les petites choses, vigilante à ces menus soins et à ces attentions délicates que réclame le bien-être des hommes et dont ils ne connaissent tout le prix et tout le bienfait qu'une fois qu'ils en sont privés. Elle le sait bien et elle l'avoue : « Vous me connaîtrez quand je n'y serai plus, » dit-elle.

De sa voix grave aussi, à qui l'âge et la souffrance donnent une solennité singulière, elle envoie à ses fils des conseils pour qu'ils marchent droit dans la vie et supportent courageusement leurs épreuves. C'est ainsi que dans cette correspondance nous trouvons ces paroles : « Fais au prochain ce que tu voudrais qu'on te fît. Et ce que je t'écris, je sais bien que tu le sais. Mais je vous le rappelle parce que vous êtes de ma chair et de mon sang et que je vous porte un grand amour corps et âme ; et c'est mon devoir de vous rappeler votre bien. » Et ces autres paroles : « De bien faire on n'en a que du bien de Dieu et du monde. C'est ainsi que je t'exhorte à avoir crainte de Dieu et à faire bien. Qu'il en soit comme il plaît à Dieu ! » Et ces autres paroles : « Veillez à vivre le plus que vous pourrez ! »

Madonna Alessandra n'avait guère étudié. Elle savait au plus dire son chapelet et réciter ses prières. Néanmoins, une telle voix force à l'obéissance et contraint à l'admiration parce qu'elle emporte avec elle les enseignements d'une vie. L'épreuve avait à son égard porté son fruit ordinaire; elle l'avait ennoblie et initiée ; elle l'avait de prime saut assise sur un trône de sagesse où jamais, malgré toute leur science et tout leur latin, ne devaient parvenir les humanistes qui oubliaient avec tant de résolution ce que cette femme savait si bien : vivre et souffrir.

Et avec ses conseils, ses prières, avec les souhaits de son cœur, elle envoie aux exilés de petits ouvrages qu'elle a confectionnés de ses mains durant les heures lentes et silencieuses des veillées ; elle leur envoie des essuie-mains pour quand ils se peignent ou quand ils se lavent : « Quatre grands essuie-mains pour tenir à la toilette et deux petits pour les épaules, quand vous vous

peignez, » et « des essuie-mains ronds et un peu rudes qui enlèvent mieux la saleté du visage. » Et elle envoie à son aîné Philippe des chemises qu'elle a cousues et taillées elle-même dans la toile de sa maison, avec ce vœu naïf : « Que Dieu te donne d'user encore celles-là avec santé du corps et de l'âme ! » Parfois aussi, elle joint à ces choses utiles quelques douceurs, du fromage de mars, du fenouil, des choses de Toscane qui apporteront aux commerçants lointains le parfum du pays et l'illusion de leurs belles collines vertes.

Mais Alessandra Macinghi n'est pas gourmande ; car elle appartient à une génération où l'on ne voyait pas sur la table tout ce qui apparaît déjà, ni des faisans, ni des paons, ni des chapons, mais du vin naturel, du pain en abondance, et ce que Leone-Battista Alberti appelle des condiments propres et suffisants au pain, « *condimenti netti e sufficienti al pane.* » Et quand Filippo revient, — après combien d'années ! — dans sa ville et dans sa maison, il doit prier, pour qu'on le festoie, expressément sa mère d'allonger un peu le repas : « Faites, je vous prie, lui écrit-il, qu'il y ait autre chose que des saucisses au dîner ! »

III

Matteino, le petit garçon, le dernier venu, était resté près d'Alessandra Macinghi. Elle l'aimait avec cette affection plus vive, plus câline, que toutes les mères conçoivent pour leur enfant cadet. Il était son page et son petit mignon. Il lui représentait, dans l'écroulement de sa vie, le passé, sa jeunesse et sa joie. Il lui rappelait, en grandissant comme les autres, le temps où elle était avec les autres, lorsqu'elle était heureuse et que tout souriait autour d'elle, et elle se figurait le

vivre toujours. Dans son âme en deuil et sa maison de tristesse, c'était le rayon de soleil, le printemps, le matin. Et elle le serrait contre elle, ainsi qu'un souvenir et ainsi qu'une espérance.

Et elle dut encore se séparer de lui.

Dès que Matteino fut grand garçon, qu'il eut quatorze ans d'âge, il lui fallut suivre l'exemple de son père, de ses frères, s'en aller par le monde apprendre le métier de marchand.

Longtemps la mère se débattit contre une telle résolution, qu'au fond de son cœur elle sentait bien raisonnable, mais qui lui paraissait d'autant plus cruelle. Elle usa de petites ruses et de stratagèmes ingénus. Elle s'entoura, contre l'avis de ses fils aînés, qui hâtaient le départ de leur frère et voulaient faire de ce gamin « quelque chose, » d'autres avis, d'avis de gens sages, de gens prudents qu'elle consulta et mit de son côté. Mais elle eut beau atermoyer, inventer des excuses, implorer des délais ; à la fin il lui fallut se rendre à l'évidence, baiser au front ce joli fils et le donner à sa destinée, le donner au monde qui le prenait.

Alors, elle fit son petit trousseau. Elle mit dans son coffre un manteau neuf, un haut-de-chausses bleu, un pourpoint du même, des chemises, un capuchon, des couteaux à manche d'argent, des pelotes, tout ce qu'il fallait, tout ce que lui suggérait sa sollicitude ingénieuse et inquiète de bonne mère ; et, un matin, elle le regarda partir sur son cheval. Avec cet enfant si faible et si peu armé pour les luttes de la vie, c'était le dernier morceau de son cœur qui s'arrachait de sa poitrine et s'en allait au loin. Qui le défendrait maintenant, qui le protégerait et veillerait à ces menues choses que savent seulement les femmes ? Ses frères, sans doute. Mais ils étaient

hommes, c'est-à-dire brusques, irritables, inattentifs aux détails. Sauraient-ils? Qu'ils usent de patience et de douceur au moins! « Fais que tu ne lui donnes pas de coups, écrit-elle à Filippo, fais que tu aies discrétion avec lui; quand il se trompe, reprends-le doucement et tu en tireras plus parti avec ce moyen qu'avec les coups! »

Et elle rentra dans sa petite demeure de la *Place des Ognons*, la seule qu'elle possédât à ce jour, ayant loué l'autre, la grande, par économie. Elle était seule maintenant, toute seule. Ses fils étaient partis. Ses filles étaient mariées. Elle n'avait plus personne à qui sourire, à qui pardonner, à qui prodiguer de ses mains les caresses et les remèdes de bonne femme. Lorsqu'elle revenait après les offices ou quelque visite à un parent, à une voisine, dans l'humble maison abandonnée, elle ne trouvait plus, pour l'accueillir et lui donner l'illusion de la vie, de petit garçon bien bruyant. Elle continue quand même à combattre, toujours vigoureuse, sans se plaindre, sans s'abandonner, mais un peu plus vieille cependant, un peu plus triste. Et, en tissant de son lin et en filant de sa laine des habits pour les absents, elle pense à eux. C'est son unique compagnie et son unique distraction. Elle pense à eux longuement, fidèlement, au cours des heures pareilles et tranquilles que ne trouble aucune rumeur et que n'interrompt nul événement. Puis, parfois, elle se lève et elle écrit de sa grosse écriture d'aïeule des lettres claires, au sens droit et au cœur droit, qui ignorent le beau style et les grâces du langage. Et toutes ces lettres commencent par cette parole : « Au nom de Dieu. »

Il aurait semblé qu'elle avait vidé sa coupe d'amertume et expié jusqu'au bout les fautes connues ou incon-

nues que chaque juste commet sept fois le jour. Veuve, pauvre, solitaire, que lui restait-il à souffrir ? Le pouvait-elle encore ? N'avait-elle pas mérité son repos, de terminer en paix une vie si ravagée, si battue de coups de toute sorte ? Mais la colère de Dieu est lourde, et la capacité de souffrance, que nous avons en provision dans le cœur, infinie.

Matteino vint à mourir.

Il était à Naples auprès de son frère Filippo. Il promettait beaucoup. Il écrivait des lettres très jolies, pleines de sérieux et d'application. On attendait de lui, — et on était en droit de l'attendre, — un bel avenir ; on pensait qu'il soutiendrait avec ses frères et comme eux la dignité d'une maison qui se refaisait au loin, petit à petit, miette à miette et avait besoin d'un grand appui. Il mourut. Ce fut l'affaire de quelques jours : une mauvaise fièvre qu'il avait prise et qui l'emporta du coup sans qu'il eût pu prévenir sa mère, recevoir d'elle ce dernier baiser qui fait qu'on s'en va plus content. Dans une telle affliction, le pauvre petit ne broncha pas, il ne se plaignit pas, il resta digne et grave comme un enfant de cœur qu'il était. En pleine santé d'esprit, il comprit que sa fin était venue ; alors il dicta son testament, communia et doucement passa de la vie à la mort. Madonna Alessandra apprit en même temps la maladie et la mort. Elle reçut le coup en pleine poitrine. Il ne la fit pas tomber.

« Je loue et je remercie notre Seigneur, écrit-elle à Filippo, de tout cela, qui est sa volonté. Car je suis certaine que Dieu a vu que maintenant c'était le salut de son âme. Et j'en vois l'expérience dans ce que tu m'écris qu'il s'accorda si bien à cette dure et âpre mort. Et, bien que j'aie senti dans mon cœur un deuil tel que je n'en ai jamais éprouvé de pareil, j'ai pris

confort de telle peine de deux choses, la première qu'il était près de toi, car je suis certaine que médecins et médecines et tout ce qu'il a été possible de faire pour son salut a été fait et qu'on n'a rien laissé en arrière pour lui maintenir la vie; et cela ne lui a servi à rien; car telle était la volonté que cela fût ainsi. L'autre chose dont j'ai pris apaisement est de la grâce et des armes que notre Seigneur lui donna au moment de la mort, de se rendre en faute, de demander la confession et la communion et l'extrême onction; et j'appris qu'il fit tout cela avec dévotion; et tout cela est signe que Dieu lui a préparé un bon lieu. Et, sachant que tous ont à faire ce pas, et ne savent pas comment, et ne sont pas sûrs de le faire de la manière que le fit mon gracieux fils Matteino (car qui meurt de mort subite, qui est taillé en pièces, et ainsi il y a beaucoup de morts où l'on perd l'âme et le corps), je me donne paix, considérant que Dieu peut me faire pire; et si, par sa grâce et sa miséricorde, il me conserve vous deux, mes enfants, je ne me plaindrai d'aucune autre affliction.... Mais je considère qu'ayant eu le désagrément de mauvaises nuits et la mélancolie de la mort et d'autres choses, que ta personne ne doit pas être trop bien; et cette pensée se développe le jour et la nuit tellement par ma tête que je n'ai nul repos. Et je voudrais n'avoir demandé conseil à personne, au contraire avoir fait ce qui me semblait et ce que je voulais faire; car je serais arrivée à temps et j'aurais vu et touché mon doux fils vivant, et j'aurais pris confort et je lui en aurais donné à toi et à lui. Je veux penser que tout est pour le mieux. Je veux te prier (si mes prières peuvent en toi ce que je crois) que tu te confortes et que tu aies patience par amour de moi. Et ce serait bon de te purger un peu, pourtant avec des choses légères et surtout avec quelque remède. Et puis, prendre un peu d'air, si tu le pouvais par quelque moyen, te rappelant d'avoir plus chère ta personne que tes affaires. Car tu vois, tout se laisse, et moi, mère pleine de chagrin, qu'ai-je à faire sans vous ?... »

Le deuil était alors plus fier et la souffrance plus virile qu'à notre époque d'apitoiements et de sensiblerie. On possédait cette part de volonté, — peut-être la plus

belle, en tout cas la plus difficile, — qui consiste à se soumettre et à accepter. « David prophète, écrivait au même temps et à une mère frappée comme madonna Alessandra saint Antonin, le spirituel évêque de Florence, dont la pitié était aussi douce que son sourire, David prophète pleura son petit enfant tombé malade, priant Dieu qu'il le guérît. Quand il apprit qu'il était mort, il se lava le visage et alla manger. Et alors qu'on lui en demandait la raison, parce qu'on a coutume de faire le contraire, c'est-à-dire de pleurer le mort, non le vivant, il répondit sagement que, puisqu'il avait plu à Dieu de l'appeler à soi, ses pleurs ne le ressusciteraient pas ni ne lui serviraient de rien, mais qu'il avait à le suivre dans la mort. » Comme David le prophète, madonna Alessandra se lava le visage et alla manger.

Sans doute qu'elle était blessée dans le cœur de son cœur et qu'elle avait pour ce petit enfant une affection plus tendre que pour les autres. C'était son benjamin, et comme le salut d'outre-tombe que Matteo Strozzi, son mari, lui avait envoyé après la mort. Dieu jugea bon de lui reprendre cette dernière consolation ; elle ne récrimina pas, elle ne s'abandonna pas non plus, comprenant que sa tâche n'était pas terminée et que d'autres devoirs, et peut-être aussi d'autres souffrances, lui demeuraient à remplir ou à supporter. Comme son fils Filippo, elle resta droite et vaillante, dans une attitude raide et ferme, soumise, non à la nécessité, comme une stoïque, mais à la Providence comme une chrétienne.

Mais jamais plus elle ne parla de ce petit Mathieu qui était mort loin d'elle. Peut-être parce qu'elle y pensait toujours.

IV

La voilà donc de nouveau qui recommence, qui se reprend à vivre, dans sa maison un peu plus vidée, un peu plus tranquille. Combien de fois déjà, après le désarroi des premières heures de désespérance, Alessandra Macinghi avait-elle dû ainsi continuer? Elle en avait toujours trouvé la force dans cette croyance de simple qu'elle avait. Elle la trouva cette fois-ci encore. Muette et brisée, elle recharge son faix et se remet devant son atelier de fileuse. Aucun chagrin n'est assez sombre pour obscurcir la raison claire qu'elle s'est faite de la vie, ni assez violent pour que ses pieds trébuchent sur le chemin du devoir qu'elle a choisi. Tout de suite, elle pense aux choses auxquelles on doit penser, qui sont de sa compétence, au deuil, à des questions d'habillement. Dans la lettre même que lui arrache sa douleur, elle compte déjà au bout de ses doigts qui ne tremblent point la dépense qu'il convient de faire : « Nous nous sommes habillées, moi et ces deux filles inconsolables de la mort de leur frère; et comme je n'avais pas encore coupé l'étoffe pour me faire un manteau, je la ferai couper maintenant. Et je la paierai, moi. Et je donnerai treize aunes d'étoffe à l'une d'elles, qui coûte, à deniers comptants, quatre florins et quart la canne; et il y a en tout six cannes et demie. Cela, je le ferai payer à Mathieu, fils de Georges, et tu en seras avisé par lui. »

Sans doute que dans nos pires chagrins nous ressentons le bienfait de certaines heures d'accalmie où notre douleur nous devient en quelque sorte étrangère. Nous ne la réalisons plus. Il semble que notre esprit, pour

avoir trop souffert, n'ait plus la force de souffrir, et, lucide, maître de lui-même, il s'inquiète de préoccupations de second ordre qui logiquement le devraient laisser indifférent. Mais ici, il ne s'agit pas de lueurs d'entendement dans une nuit d'angoisse. Il s'agit d'un entendement vigoureux qui résiste aux plus fortes secousses et ne saurait ni se perdre ni s'oublier.

Cependant, dès lors, les lettres de madonna Alessandra deviennent plus douces, plus tendres. Cette chrétienne, qui au demeurant était aussi une stoïque, ignorait à l'ordinaire ces vaines protestations d'amitié que nous exigeons aujourd'hui des lèvres de nos mères. Sa virilité d'âme s'accommodait mal des câlineries de paroles. S'apitoyer lui eût paru s'abaisser. Elle aimait sans le dire, sans l'afficher surtout. Le sentiment qu'elle avait voué à ses enfants était un sentiment grave, austère, qui n'avait pas besoin d'être exprimé, puisqu'il était. Ce sont les faibles hommes et les faibles femmes qui s'attendrissent et se dépensent en démonstrations de sentimentalité. Mais aujourd'hui qu'elle est brisée, elle s'amollit; elle se départ de sa rigidité coutumière, donne des caresses et en réclame, « car j'ai besoin de caresses de vous, » écrit-elle. Et son visage aux traits calmes et apaisés est parfois bouleversé par un invincible besoin de pleurs. « Jamais je ne lis vos lettres, écrit-elle encore, que de tendresse je ne doive répandre mes larmes : que Dieu vous donne autant de bénédictions que j'en ai jeté pour vous ! »

De telles marques d'affection demeurent rares, toutefois. Les lettres d'Alessandra sont moins des lettres d'amour maternel que des lettres d'affaires. Elle y informe ses fils de leurs intérêts de Florence, des loyers de leurs maisons, des fermages de leurs propriétés, de

ce qu'il serait opportun de vendre ou opportun d'acheter. Cette marchande, fille de marchands, mère de marchands, parle avec prudence, retournant sept fois sa langue dans sa bouche avant de proférer aucun mot. Chacune de ses décisions est mûrie et raisonnée. Elle a l'œil à tout, la tête à tout, à des affaires de barils, de sacs, à des ennuis de servantes comme à de grosses affaires et à de graves questions. Elle raconte les petits événements de la rue, les potins qui défraient les bavardages des commères assises en rond à deviser, une noce, une fête de la cité, la peste, la mort d'un proche. Et aucun de ces détails ne manque d'intérêt, parce qu'il s'agit de Florence, et de la Florence la plus brillante et la plus splendide qu'il y eut jamais, celle de Laurent de Médicis, qui regorgeait de peintres, d'humanistes, de poètes, et inondait le monde de sa lumière.

Une espérance s'est logée dans son front étroit et obstiné : celle de voir enfin lever cet arrêt de bannissement qui pesait sur sa maison depuis tant d'années et empêchait, en même temps que sa consolation à elle, le libre développement des affaires de ses enfants. Et cette espérance ne la veut plus quitter. Elle sait, chargée d'années et d'expériences comme elle est aujourd'hui, que rien ne dure, et elle sait que tout arrive, principalement à Florence, si amie des nouveautés qu'on disait de ses habitants qu'ils changeraient, s'ils le pouvaient, aussi souvent la seigneurie du ciel qu'ils changent celle de la terre. Elle qui a vu tant de révolutions, tant d'émeutes, tant de bouleversements, tant de riches abaissés et de pauvres exaltés, se confie à cet amour de changement qui est dans la nature du monde. Elle est si malheureuse qu'elle n'a plus qu'à espérer. Elle garde une foi tenace et têtue dans l'avenir. Et cette foi l'aide à vivre

et nourrit son rêve intérieur. « Avec le temps, on voit des choses ! » répète-t-elle constamment.

En attendant, elle travaille et elle vit, comptant ses deniers, rognant sur son nécessaire, ménagère de ses florins comme elle est sobre de ses paroles. « Et des mauvaises dépenses je me garde, dit-elle, et de dépenser inutilement. » Sa famille n'est pas morte, sa maison n'est pas croulée, puisqu'elle, la vieille femme, est toujours là, et elle affirme son existence de sa présence, de sa besogne, de sa vie rudement chevillée à son corps de vigoureuse qui ne veut point abdiquer. Elle va dans ses longs habits de deuil, — parce qu'elle est vêtue de noir à présent et qu'elle le restera jusqu'à la fin, — le long des rues, et les plus grands personnages se découvrent devant cette femme qui passe, courbée par l'âge et par l'épreuve, comme on se découvre devant le chagrin. Elle accomplit sa tâche quotidienne. Elle l'accomplit tout entière et jusqu'au bout. Et sa tâche accomplie, après ses dévotions à l'église, ses visites aux voisines, ses lettres écrites, sa laine filée et son argent compté, elle se couche, dit sa prière, et son âme ingénue et demeurée fleurie rêve dans le sommeil de quelque paradis très lumineux où les justes seront réunis et se récréeront à chanter des psaumes et à jouer de la trompette, ainsi qu'elle l'a vu représenté contre une muraille de chapelle en une fresque claire et bien colorée de fra Angelico da Fiesole.

V

Les mères, quand elles sont vieilles et en possession de fils grands, robustes et sains, veulent marier ces fils. C'est leur idée fixe de considérer, avant de mourir tout à fait, les enfants de leurs enfants, et leurs enfants eux-

mêmes pourvus de compagnes sages et modestes. Alors, elles peuvent trépasser en paix, car elles sentent que leur mission est accomplie et leur tâche terminée.

Madonna Alessandra n'échappa point à cette pieuse manie. D'autant moins qu'elle vivait dans un temps et dans une ville où le droit romain avait laissé des traces très vivantes et qui, par conséquent, attachait peu d'importance au mariage des filles, mais gardait toute sa sollicitude pour l'établissement des garçons. On disait volontiers à Florence ce qu'on répète encore aujourd'hui dans nos campagnes : « J'ai trois filles et deux enfants. » Madonna Alessandra, qui était grand'mère de par ses filles, estimait volontiers qu'elle ne l'était point encore.

Et elle désirait ardemment le devenir, moins peut-être dans son intérêt personnel que dans celui de sa maison, de cette *casa degli Strozzi* qui avait déjà donné tant de gloires au monde et ne devait pas tomber en quenouille. Elle ne cesse de penser à cela. Elle ne se lasse point de le prêcher à ses fils. « En mourant, écrit-elle, j'aimerais que vous fussiez réduits à ce pas qui est désirable pour les mères de voir leurs enfants mariés, et ce que vous avez acquis longuement avec fatigue et peine, que vos fils l'aient pour en jouir. Et c'est dans ce but que je me suis ingéniée à conserver le peu que j'ai, en laissant en arrière les choses que j'aurais pu faire pour mon âme; mais, à cause de l'espérance que j'ai que vous preniez femme (et l'effet est d'en avoir des enfants), je suis contente d'avoir fait ainsi. » Et si elle raccommode des chemises, elle y pense : « C'est de nécessité, me semble-t-il, mande-t-elle à Filippo, que tu prennes qui fasse que tu n'aies pas la douzaine de chemises déchirées, car moi j'y suis pour peu de temps. » Son langage ordinaire est aussi tout semé de préceptes géné-

raux, relatifs à ce chapitre, qui reviennent constamment sur ses lèvres habituées aux proverbes. Celui-ci, par exemple : « Qui veut manger, il convient qu'il y pense avant l'heure. » Et cet autre : « L'homme, quand il est homme, fait la femme femme. » Et cet autre : « D'avoir bonne compagnie fait demeurer l'homme consolé d'âme et de corps. »

Non qu'elle impose sa volonté jamais. Filippo Strozzi est maintenant le maître, le chef de famille, celui qui détermine « son aller et son rester. » Mais elle implore doucement avec cette persistance tranquille qu'ont les petits enfants et les vieilles femmes, que rien ne rebute et qui triomphe toujours. Et, devant une pareille ténacité, Filippo cède et finit par vouloir.

Alors, elle se met en quête. C'est vraiment son affaire à elle de trouver pour ses garçons des compagnes convenables qui lui feront honneur et continueront sa maison. Rien ne saurait déjouer sa vieille expérience et son œil clairvoyant qui voit tout, mesure tout, jauge tout, ni les affiquets, ni les frivolités. Elle sait qu'on vit en grande tribulation, quand on a pour femmes des petites mouches et des écervelées comme celle qu'eut Filippo di Leonardo. A elle, il faut au contraire des brus qui lui ressemblent, capables à sa façon de veiller aux chemises et d'aimer ses fils dans les habits et dans les autres choses. Il lui faut de la bonne marchandise, « bonne chair, bonne chevelure, et non une tristesse à la maison. » On la voit s'en aller de son pas tranquille, sans avoir l'air de rien, aux lieux de réunion, dans les rues, aux églises, partout où l'on peut rencontrer ce qu'elle cherche. Sans rien dire, elle fait ses observations et prend ses notes. Elle passe devant les fenêtres, et, quand les fenêtres sont closes, sans personne qui s'y

appuie, on s'y prélasse, c'est bon signe. « Elle ne se voit pas tout le jour à la fenêtre, ce qui me paraît bon signe.» Et les portraits de jeunes filles qu'elle mande à Filippo, en guise d'échantillons, sont dessinés d'un crayon pointu, ramassés en quelques traits sobres et concis comme des eaux-fortes. On dirait les esquisses un peu rudes, mais si véridiques, de certains dessinateurs contemporains, d'un André del Castagno, d'un Pier della Francesca.

« Je t'avise qu'allant dimanche matin à l'*Ave-Maria* à Santa-Liperata, à la première messe, comme j'y suis allée plusieurs matins de fête pour voir cette fille des Adimari qui a coutume de venir à la dite messe, j'y ai trouvé celle des Tanagli. Et, ne sachant pas qui elle était, je me suis mise à côté et j'ai mis mon esprit à cette fille. Qu'il me parut qu'elle avait une belle personne et bien faite ! Elle est grande comme la Catherine, ou plus grande ; bonne chair, non d'une chair blanche, mais elle est de bonne qualité. Elle a le visage long et elle n'a pas les traits fort délicats, mais elle ne les a pas rustiques. Et il me parut dans son allure et dans son apparence qu'elle n'est pas endormie. De sorte qu'il me semble, les autres conditions nous plaisant, qu'elle n'est pas pour faire rejeter le marché, qu'il sera honorable. Je lui allai derrière au sortir de l'église, tant que je vis qu'elle était celle des Tanagli. Si bien que je suis par elle un peu illuminée. »

La fille des Pandolfi attire l'attention de madonna Alessandra comme celle des Tanagli :

« De sa personne on me dit ce que j'en ai vu moi-même, qu'elle a une belle personne et bien faite. Le visage est long, mais je n'ai pas beaucoup pu la regarder au visage, parce qu'il sembla qu'elle s'apercevait que je la regardais ; et dès lors, elle ne se tourna plus de mon côté ; puis elle s'en alla comme un coup de vent. Mais le peu que j'ai vu s'accorde avec ce qu'on m'a dit que son visage n'est pas de ces visages si beaux, mais qu'il ne messied pas à sa personne, qui deviendra belle et encore plus belle quand elle ira comme femme et non comme fille. Elle n'est pas de teint très blanc, mais elle n'est pas

brune, elle est châtaine. Je la vis sans fard et avec peu d'ajustements... Des bonnes conditions où elle se trouve, la servante des Pandolfi me parla ; et qu'elle lit si bien. Et, ayant demandé si elle avait du rustaud, on me dit que non, qu'elle est éveillée et qu'elle sait danser et chanter. »

Ces jeunes filles, d'autres encore, étaient celles que les peintres du temps, Botticelli, Ghirlandaio, Filippino Lippi rencontraient sur la route et dont ils composaient leurs Vierges adorables aux cheveux enroulés de perles et aux gestes d'une si délicieuse gaucherie. Maintenant elles sont mortes. Mais, sur les toiles des vieux maîtres, elles sont restées aussi jeunes, aussi fraîches, aussi exquises dans leur fine maigreur, qu'à l'époque où Alessandra Macinghi les considérait de son banc d'église.

A côté de leur beauté et de leur santé, de leurs aptitudes à être de bonnes femmes et de bonnes mères, la vieille marchande s'occupe de leur position dans le monde, de leur fortune, de leurs alliances. Et ce sont dans sa tête et dans ses lettres des prévisions, des supputations infinies, des calculs qui ne se terminent jamais. Elle est toute réjouie maintenant des perspectives lumineuses qui s'ouvrent à ses yeux fatigués ; comme elle l'avoue elle-même, elle est « illuminée un peu. » Elle escompte l'avenir. Elle pense déjà au trousseau qu'il sera convenable de faire, alors que rien n'est décidé, qu'aucune bru n'est choisie, que nulle demande n'a été hasardée.

« On fera ce qu'il faudra. Et si elle devient belle, comme je le crois, ce sera nécessaire de faire de belles choses, car j'éprouverai moi aussi de la gloriole à la voir belle et très bien avec de belles choses. Et je ne voudrais pas qu'elle fût moins pourvue de beaux joyaux que les autres. Les joyaux sont des choses dont tu la pourras bien fournir, car il y a à Naples qui te servira; de sorte que tu ne lui feras pas

disette de ces choses. Et si on n'orne pas les habits avec des perles, il faudra les orner avec d'autres fanfreluches..... Je t'exhorterai à dépenser utilement, selon qu'il te semblera nécessaire. Je t'avise que je voudrais que tu me disses, alors qu'on ferait ce mariage, puisqu'il faudra faire de la soie ou du drap, quelle serait ta pensée (sur la mode des toilettes), ou à la mode de Florence qui a plusieurs façons de s'habiller, ou à la mode de Naples qui ne me plaît pas dans l'habillement des femmes. Donne-moi un peu ta pensée là-dessus, bien qu'on ait le temps.

VI

Madonna Alessandra connut cette joie de marier ses deux fils, non vraiment avec la fille des Pandolfi ou avec celle des Tanagli, mais Filippo avec une fille, elle aussi, « de beau visage et de belle personne, » âgée de seize ans, Fiammetta degli Adimari, et Lorenzo avec Antonia Baroncelli. L'exil qui pesait sur sa famille fut levé. Filippo rentra à Florence. Et, après une existence si tourmentée, la vieille femme vécut des années, si ce n'est très heureuses, du moins très paisibles.

Elle est bien vieille maintenant, et elle est « comme les vieilles qui clochent toujours un peu, » mais elle a pour marcher à sa droite et l'accompagner sur sa route un grand fils qui est son honneur, et elle a pour l'égayer et pour lui sourire des petits-enfants avec qui elle redevient jeune. Le petit Alfonso est né. Il lui va toujours par derrière, comme le poussin à la poule. Il la taquine. Il l'amuse. Et l'aïeule, de ses doigts amaigris qui se déshabituent des longs ouvrages, lui fait de petits jeux ou lui montre les lettres.

« Tu ne t'émerveilles pas qu'Alfonso soit si fin que je lui enseigne à lire. Si tu le voyais, il te semblerait encore plus que je ne dis. Car je te promets qu'il n'y a pas besoin de lui dire les choses plus d'une fois, qu'il les a comprises. Un soir, il m'ar-

riva de lui dire à l'oreille : « Le papa est à Naples, *Il babbo è a Napoli.* » Il n'y eut pas besoin de le lui répéter, car, chaque fois qu'il en est interrogé, il dit: « *Bambo a Napi.* » Et ainsi il fait de chaque chose, ce qui est signe qu'il a bonne mémoire. Je sais que tu riras de ce que je te dis là et tu diras que je suis une bête, mais je sais d'un autre côté que tu en auras plaisir et consolation, et que d'autant plus que tu auras envie de le voir. Que Dieu nous donne la grâce que ce soit bientôt ! »

On le voit, Alessandra Macinghi témoigne à ses petits-fils des tendresses et des admirations qu'elle n'eût jamais conçues pour ses propres garçons. Mais, si elle les gâte, cela est rare cependant. L'enfant n'occupait pas dans la maison la place primordiale qu'il a conquise aujourd'hui : on l'aimait plus pour lui et moins pour soi-même, et on n'était pas toujours à s'en amuser comme d'une poupée. Il était naturel et il était nécessaire qu'il vînt au monde : les affaires importantes n'en cessaient point pour cela. Quand Fiammetta rend Filippo Strozzi père une seconde fois, l'aïeule écrit la nouvelle à l'absent sans autre phrase : « La Fiammetta fit la petite et accoucha bien. » Voilà tout.

Ses fils étaient mariés. Ils étaient pères. Des brus florissantes et expertes remplaçaient la vieille femme à la quenouillée et auprès des servantes. L'exil des Médicis était levé. Alessandra Macinghi pouvait mourir. Elle mourut donc.

Elle mourut le 2 mars 1470, ne laissant que quelques hardes noires aux pauvres, ayant accompli sa tâche humaine jusqu'au bout, et étant restée jusqu'à la fin droite, vaillante et active. Alors on croisa sur sa poitrine ses pauvres mains qui avaient tant cousu, tant donné, tant prié, et qui connurent pour la première fois ce qu'elles avaient toujours ignoré : le repos.

VII

Il y a à Florence un merveilleux palais construit dans ce goût sûr de la fin du Quattrocento qui savait unir à l'austérité et à la simplicité d'un âge qui finissait la grâce élégante d'un âge qui allait venir. Le détail en est soigné, et les proportions équilibrées avec une harmonie dont le secret est perdu. Rien n'est plus exquis que ses fines lanternes de fer forgé, et rien n'est plus ample, n'est plus majestueux que ses grandes lignes, ses corniches, ses frises, ses voûtes et ses colonnes. Il est si immense qu'il pourrait loger toute une armée et qu'une ville serait fière de l'avoir pour hôtel de ville. C'est le palais Strozzi.

Et jamais je ne passe auprès sans penser à la vieille femme qui ignora cette magnificence et vécut en recluse dans sa petite demeure de la *Place aux Ognons*. Par son courage, par sa droiture, par sa prière ; par ses vertus domestiques et tranquilles ; par sa croyance doucement obstinée à l'avenir ; par toutes les chemises qu'elle a cousues, par toute la laine qu'elle a filée, par les économies d'un sou qu'elle a faites, mieux que son fils Filippo et ses brillants architectes, mieux que Benedetto da Maiano, que Giulano da San-Gallo, que Simone del Pollaiuolo, n'est-ce pas elle qui l'a bâti ?

PHILIPPE MONNIER.

L'HYGIÈNE

DE L'ALIMENTATION ET DU LOGEMENT

SECONDE PARTIE[1]

IV. L'état et le logement.

(*Suite.*)

Après ce faible aperçu de tout ce qu'implique de conséquences fâcheuses une habitation insalubre, nous avons à examiner quels sont les moyens de réagir efficacement contre cette cause si active et si ordinaire de tant de calamités.

Remarquons d'abord, une fois de plus ici, combien les esprits disposés à croire que l'initiative privée suffit à tout se font illusion. Si l'on ne demande pas à l'état son concours, le mal qui nous occupe pourra être plus ou moins circonscrit par les progrès successifs des générations, mais il se perpétuera pourtant avec une ténacité affligeante et persistera toujours dans des proportions considérables. Il faut compter avec l'inertie, la routine et surtout avec l'intérêt. Il existe certains propriétaires dont on eût pu attendre mieux, et qui, en matière d'habitations, ne sentent, ne voient, ne comprennent rien. Et n'oublions

[1] Pour la première partie, voir la livraison de septembre.

pas qu'il est en outre des individus positivement sans conscience et sans entrailles, qui exploitent la misère et agissent comme si leur règle de conduite suprême était celle-ci : « Plus un logement est ignoble, abandonné à son sort, plus il rapporte; plus c'est mauvais, plus c'est bon. » Allez leur demander de faire une réparation urgente, exigée par des considérations d'hygiène ou de décence, ils vous répondront par une fin de non-recevoir, et plus leurs locataires sont besoigneux, mieux ils les tiennent.

Il n'y a qu'un personnage, un seul, qui pourra leur faire entendre raison : c'est l'état, l'état venant leur dire : « Cet appartement que vous mettez sur le marché ne peut être habité tel quel. C'est à mes yeux une marchandise avariée et, au même titre que j'interdis la vente des denrées alimentaires impropres à être utilisées, je refuse de vous laisser louer ce logement non susceptible d'être habité dans les conditions où il se trouve. Vous y ferez les améliorations reconnues indispensables : jusqu'à ce moment l'autorisation de location vous est refusée. » C'est là ce qui se fait en Angleterre, en vertu de dispositions absolument précises du code sanitaire en vigueur, lequel renferme même le texte de la pancarte destinée à être apposée sur le local momentanément frappé d'interdit. Ce même principe a été admis en Belgique et dans quelques autres pays.

L'état a donc son mot à dire dans la question qui nous occupe, et il devra en premier lieu fixer avec une précision parfaite ce qui est exigible pour qu'un logement soit considéré comme rentable. Mais ce n'est pas tout : d'autres tâches incombent encore aux pouvoirs publics.

Celle-ci entre autres : établir un système d'égouts

complet, parfaitement connu dans tous ses détails, de façon que chaque immeuble puisse sans difficulté venir s'y raccorder. Or, on n'en est pas encore là partout. Il est des villes honorablement connues, et dans lesquelles ce réseau souterrain offre des lacunes qui étonneraient bien si elles étaient révélées. On a vu certains propriétaires ne savoir même pas où aller déverser leurs eaux, qui se trouvent ainsi purement et simplement lâchées dans le sol, où elles forment une sorte de marais souterrain : étrange façon, on en conviendra, d'observer les lois de l'hygiène.

Ce qu'il faut aussi, c'est pratiquer des percements de rues à travers les pâtés où il est absolument urgent de faire quelques dégagements. Le grand obstacle, dans la plupart des localités où de tels travaux sont désirés ou désirables, c'est l'achat des immeubles nécessaires pour cette opération. Les propriétaires, sachant qu'on aura besoin de leur acquiescement, élèvent des prétentions exorbitantes et demandent souvent, pour d'affreuses sentines, des sommes dont il serait à peine permis de parler pour des immeubles bien situés et bien entretenus. Et, de fait, pourquoi se gêneraient-ils ? Calculés d'après leur rendement, ces bouges ont de la valeur, en sorte que, s'il faut en venir à une expropriation, le chiffre de vente étant déduit du prix de location, on arrive à des sommes fantastiques. Dans de telles circonstances, les administrations reculent devant l'énormité de la dépense. On comprend dès lors que les percements de rues, pour se faire ainsi qu'il convient, supposent avant toute autre chose une loi sur les expropriations, destinée à empêcher les abus que nous signalons. Dans les principales villes anglaises, quand l'achat porte sur un immeuble non rentable, l'estimation en est faite à l'aide de ces deux

facteurs : le prix du terrain augmenté de la valeur des matériaux de démolition. C'est draconien, dira-t-on peut-être ; nous répondrons que cela nous paraît tout simplement juste.

Mais les expropriations d'immeubles de ce genre sont l'exception. En temps ordinaire, on a affaire à des maisons plus ou moins habitables. Il convient encore ici de prendre certaines mesures, de manière à opérer les acquisitions exigées dans des conditions normales, c'est-à-dire commerciales et, tout en laissant le moins de place à l'arbitraire de la part des autorités, à couper court aux résistances et aux profitages des particuliers. Une procédure fixe, détaillée, précise, est un instrument de première nécessité : autrement, on peut s'attendre à tout.

On verra, par exemple, les autorités favoriser des amis en leur achetant fort cher des immeubles qu'on eût payés un prix inférieur à d'autres personnes. Ou bien ce seront des travaux importants tenus en échec par la mauvaise volonté d'un seul propriétaire, qui entend exploiter la situation et que l'on ne réussit pas à faire céder. Ou bien encore ce sera la petite rouerie que voici : une démolition est décrétée par l'autorité, mais elle ne s'opère qu'à longue échéance. Tout aussitôt, certains individus de faire subir à leurs immeubles diverses améliorations, souvent plus apparentes que réelles, afin d'en retirer un prix plus élevé. Il aurait été cependant bien facile d'empêcher l'emploi de ce truc en informant les intéressés que des travaux de ce genre, exécutés après le décret d'expropriation, ne leur seront pas comptés.

Il n'y a rien dans tout cela qui ne tombe sous le sens, et, pourtant, nous connaissons certaines localités, tout

près de nous, où rien ne se fait sans une loi spéciale, ce qui est un moyen de favoriser les abus les plus graves et d'empêcher une action administrative continue.

Avons-nous épuisé la tâche des pouvoirs publics? Non, et ce que nous venons de dire des percements de rues appelle d'autres considérations impliquant de nouveaux devoirs encore de la part des autorités.

Les percements pratiqués dans les vieux quartiers sont une des initiatives les plus excellentes que puissent prendre les corps chargés des intérêts de l'hygiène publique. Fréquemment, pourtant, ces travaux se font avec une imprévoyance sans nom et de manière à causer une véritable perturbation dans l'existence des classes pauvres. Leur effet ordinaire est de remplacer des habitations ouvrières par des maisons bourgeoises. Devant la hache du démolisseur, des familles modestes, plus ou moins nombreuses, forcées d'émigrer, ont souvent infiniment de peine à se caser, et à quel prix encore! C'est ainsi que l'on peut rendre compte au moins en partie, — car il y a d'autres causes qui agissent, — du nombre considérable de travailleurs à Berlin, qui doivent se contenter jusqu'à nouvel ordre de demi-lits, soit un lit pour deux personnes! Une des conséquences de ces percements de rues, des plus heureux au point de vue sanitaire, est donc de jeter sur le pavé nombre de gens auxquels la communauté, en ordonnant ces entreprises, inflige un cruel embarras, si ce n'est aussi un grave préjudice. Rien de plus équitable, par conséquent, que de chercher à prévenir ou à compenser en quelque mesure un inconvénient si sérieux et si ordinaire.

Il pourrait sembler tout simple de remplacer les immeubles condamnés à tomber par des maisons destinées à abriter le même genre de public. Mais c'est là une

combinaison d'une exécution difficile. La cherté du terrain dans l'intérieur des villes oblige à construire dans les conditions les plus rémunératrices et, dès lors, les logements à bon marché n'ont guère de chance d'être préférés. Presque invariablement, il y aura un fort exode. L'important est de veiller à ce que les ménages obligés d'émigrer sachent où se rendre; en d'autres termes, là où les efforts privés demeurent impuissants à eux tout seuls, les autorités favoriseront la construction de maisons destinées à la classe laborieuse.

La loi anglaise du 18 août 1890 contient ces dispositions relatives au « logement des locataires expulsés : » le projet d'expropriation doit « pourvoir au logement d'un aussi grand nombre de personnes de la classe ouvrière qu'il en sera déplacé par les travaux, dans des locaux convenables, » situés dans le périmètre de l'îlot exproprié. Exceptionnellement, ces locaux pourront être situés en dehors du dit emplacement.

Toutefois, l'autorisation peut être accordée aux communes (chargées de veiller aux mesures d'assainissement et aux conditions qui se rattachent à ce travail) de n'avoir à fournir que la moitié ou plus des locaux nécessaires.

Voilà donc le principe dans toute sa netteté. Mais comment l'état s'y prendra-t-il pour assurer l'existence des logements à bon marché nécessaires? Et il n'y a pas à tenir seulement compte en ce problème de l'effet des expropriations, mais aussi de l'augmentation de la population au sein des classes laborieuses. L'état va-t-il construire à ses risques et périls, ou se contentera-t-il de venir en aide à l'initiative privée? C'est ce que l'on ne saurait stipuler *a priori;* il choisira selon ses conve-

nances particulières et selon les circonstances, car il y a divers moyens.

L'état pourra d'abord intervenir directement en construisant lui-même pour louer ou revendre. C'est un procédé expéditif, qui se recommande et parfois même s'imposera en présence de besoins urgents. La ville de Liverpool a opéré dans ces conditions, et retire du 4 à 5 °/₀ en demeurant propriétaire ; de même celle de Glasgow, qui a touché de 4 $^1/_2$ à 5 °/₀. Celle de Berne a fait dernièrement quelque chose d'analogue en élevant toute une rue en dehors de son ancienne enceinte, la population ouvrière étant en quelque sorte mise à la porte des quartiers qu'elle occupait. Mentionnons encore une initiative analogue, un peu plus récente, de la ville de Neuchâtel[1].

L'état pourra aussi faire certains sacrifices afin de donner l'impulsion à l'initiative privée. Ainsi, accorder une garantie temporaire d'intérêts aux sociétés financières qui seraient disposées à travailler en vue des classes populaires. Nous citerons ici deux villes françaises : Lille qui, en 1865, assurait à un capital de deux millions dépensé en constructions, un intérêt de 5 °/₀ pour une période de 50 ans, et le Havre, en 1886, qui garantissait pour 30 ans un intérêt de 4 $^1/_2$ °/₀.

Le concours pécuniaire peut se présenter sous d'autres formes. Ainsi, en Belgique, où les bureaux de bien-

[1] A Berne, nous écrit-on, la municipalité a construit une trentaine d'habitations onvrières. Les logements se louent 20 ou 25 francs par mois, suivant que la maison est entièrement, ou seulement en partie, construite en pierre. La municipalité ne vend pas : elle administre elle-même ses immeubles.

Quant à la ville de Neuchâtel, la somme votée par la commune, pour construction d'habitations à bon marché, s'élève à 160000 francs. C'est la ville qui fait construire et qui sera propriétaire.

faisance élèvent souvent des constructions à bon marché, on a vu des municipalités, à l'exemple de Liège, souscrire un certain nombre d'actions, ou, comme celle d'Anvers, avancer une certaine somme.

En Italie, Gênes a avancé un capital important pour des habitations destinées aux indigents, et Rome appuyé de son crédit une entreprise devant construire des maisons ouvrières calculées pour 20 000 individus.

Le concours officiel pourra consister encore dans une cession gratuite de terrain : exemple, la ville de Saint-Quentin, en 1853 ; ou, ce qui est plus fréquent, dans des exonérations fiscales. A ce propos, nous rappellerons la loi autrichienne du 13 octobre 1891, « tendant à favoriser la construction de maisons ouvrières, » et qui, sous certaines conditions spéciales, prévoit une exemption d'impôts pendant vingt-quatre ans, à partir de l'achèvement des travaux. Les maisons doivent être destinées exclusivement à des ouvriers, construites par des communes, par des sociétés d'utilité publique ou institutions pour ouvriers, par des sociétés coopératives, ou encore par des patrons pour leurs ouvriers. Différentes garanties sont en outre imposées, ainsi qu'un prix minimum de loyer. La loi belge de 1889 accorde des facilités analogues. Aux Etats-Unis, les *Building Societies* jouissent pour les maisons populaires qu'elles élèvent d'une exemption de taxes.

Une des formes tout indiquées de l'exonération d'impôts, c'est l'abaissement ou mieux encore, la suppression des droits de mutation en matière immobilière. Ce régime, dans lequel se signalent les pays de race latine, constitue une véritable énormité fiscale, puisqu'il grève fortement une marchandise de première nécessité.

Une autre collaboration officielle, c'est celle dans la-

quelle les autorités se chargent des travaux de viabilité dans les rues nouvelles construites en petits appartements. A entendre M. Cacheux, ingénieur et philanthrope parisien, jouissant d'une grande autorité dans les questions de logements à bon marché, ce concours matériel peut souvent être considéré comme la condition *sine qua non* de toute initiative privée, les travaux de terrassement et de canalisation augmentant parfois énormément le prix de la bâtisse.

C'est aussi une collaboration efficace que celle dans laquelle les autorités consentent à réduire le prix de la fourniture de l'eau. Signalons enfin, mais sans avoir la prétention d'être complet, une autre mesure qui ne saurait non plus manquer, croyons-nous, d'attirer aussi les capitaux hésitants : nous voulons parler de l'interdiction d'ouvrir des débits de boissons sur un terrain donné. En Angleterre, les sociétés qui construisent dans un intérêt de bien public sont autorisées à user de ce moyen, qu'elles n'ont garde de négliger.

Nous ne saurions passer en revue tous les faits qui constituent d'intéressants précédents dans l'intervention matérielle, directe ou indirecte, de l'état, en regard de l'objet qui nous occupe. Nous devrions pour cela parcourir tout particulièrement la France, la Belgique, la Suède, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis et le Canada. Pour de plus amples renseignements, nous renverrons nos lecteurs à l'excellent ouvrage de M. Antony Roullet : *Des habitations à bon marché. Législation* (Paris, 1889).

Un détail qui se rattache à tout ce qui précède, c'est une disposition excellente de la loi belge de 1889, déjà citée, instituant des comités de patronage pour préparer les voies à la construction de maisons ouvrières et

prévoyant dans divers cas une exemption d'impôts.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés de ces différentes assistances officielles, mais nous avons la ferme assurance qu'il suffira en général d'avoir à cœur d'aboutir pour triompher de bien des obstacles, au premier aspect insurmontables ou au moins fort sérieux et embarrassants.

Cependant nous ne sommes pas encore au bout. Nous avons déjà considéré l'intervention de l'état à propos des habitations insalubres. Nous devons nous demander maintenant ce que l'état est appelé à faire pour que les nouvelles maisons qui vont se construire présentent les conditions sanitaires désirables. Autrement, ce serait toujours à recommencer, et l'on ne remédierait au mal d'un côté que pour le voir renaître de l'autre.

Il n'est personne, pensons-nous, qui n'ait pu être frappé de l'incurie qui règne à cet égard. Un nouveau quartier est sur le point de surgir. Il faudrait veiller à deux choses : à ce que le tracé des rues fût bon, fût même le meilleur possible, et à ce que les maisons qui viendront s'aligner des deux côtés de ces rues fussent construites en tenant un compte très exact des nécessités de l'hygiène.

Or, en ce qui touche le tracé des rues, ce travail est fait souvent avec une incompétence notoire. A peine se doute-t-on qu'il y ait à s'occuper de ce vulgaire détail qui s'appelle l'orientation. Et cependant ce détail a une portée telle que c'est de lui que dépend en grande partie le bien-être des futurs habitants des immeubles. Le proverbe qui dit que le soleil luit pour tout le monde souffre une exception : il ne s'applique pas aux malheureux habitants des villes que l'inertie des autorités, faite de paresse et d'ignorance, a condamnés à se contenter d'un

minimum de chaleur et de lumière. Nous avons rencontré dans les traités sur la matière une indication pratique bien simple : plantez un bâton en terre ; l'ombre qu'il projettera à l'heure de midi marquera la direction normale de la rue, celle où les bienfaits du soleil seront le mieux répartis entre les diverses faces des maisons. Nous avons nos raisons de soupçonner certains fonctionnaires auxquels on confie le tracé des nouveaux quartiers d'ignorer une règle si savante et tant d'autres du même genre qui seraient l'*A b c* pour des techniciens à la hauteur de leurs fonctions. Ils sont table rase en fait de principes hygiéniques, ne voyant que le moyen d'établir un certain nombre de rues sur un terrain à leur disposition et d'assurer les belles perspectives des façades. Mais il y a pis, car on a vu l'état laisser aux particuliers se disposant à construire le soin d'opérer eux-mêmes ou de transformer le tracé des rues ! Nous prions nos lecteurs de croire que ceci n'est nullement une plaisanterie : ils pourraient s'y tromper.

Au surplus, ce n'est pas seulement la disposition et la direction des rues dont on oublie de s'occuper. Il y a un rapport normal entre la largeur de la rue et la hauteur des maisons, et il faudrait s'en souvenir. Le principe théorique est que la rue devrait avoir en largeur une fois et demie la hauteur des maisons; dans la pratique, il faudrait au moins, si l'on veut abaisser ce rapport, s'arrêter à une limite. Et, cette limite fixée par un règlement, il faudrait la faire respecter en empêchant les défis si ordinaires jetés à l'intérêt général : un architecte madré aura joué au plus fin avec les autorités, et le voilà qui, pour des générations, ôte le soleil à des voisins qui auraient cependant bien voulu en avoir leur part légitime.

Jusqu'ici les grandes cités de l'Amérique du Nord pouvaient être citées en exemple pour la façon admirable dont elles avaient résolu le problème qui nous occupe en cet instant ; mais les voilà, depuis quelques années, en train de renverser tous les principes admis, en élevant à front de rues, fort larges en vérité, et pourtant insuffisantes, des maisons gigantesques avec lesquelles les clochers des églises renoncent à lutter de hauteur. La superbe audace de ces tours de Babel ne les justifiera pas devant l'hygiène.

Si les rues officiellement décrétées laissent tant à désirer lorsqu'on a eu le champ libre et qu'on a pu en quelque sorte tailler en plein drap, que penser de celles qui se sont formées toutes seules, à l'aventure? — de ces anciens chemins privés, par exemple, reconnus un beau matin comme voies publiques et qui, dans la majorité des cas, réclameront des frais considérables pour prendre le rang qui leur est assigné? Combien n'eût-il pas mieux valu que l'état exerçât en temps utile un contrôle sur la construction de tous nouveaux immeubles! Il n'aurait pas alors à réparer coûteusement, et sans arriver à un résultat bien satisfaisant, des gaucheries qu'il est en son pouvoir d'empêcher. Bref, il faut absolument en venir, comme on l'a fait à la Chaux-de-Fonds, pour prendre un exemple particulièrement instructif, à dresser d'avance un plan d'extension des nouveaux quartiers, et se gendarmer contre les violations de l'ordre établi.

Mais supposons la rue tracée ainsi qu'elle doit l'être et la hauteur des maisons rationnellement fixée. Il faudra veiller encore à ce que ces dernières soient bâties sans enfreindre comme à plaisir les lois de l'hygiène. En d'autres termes, le dépôt préalable des plans devra être exigé, et, quand les plans auront été acceptés, il

restera à faire ce qui est indispensable pour qu'on s'y tienne. Ici, comme partout ailleurs, règlement et contrôle. C'est de rigueur. Laissez, en effet, chacun procéder à sa guise, et vous viendrez nous dire ce que cela aura donné. Nous ne le savons, hélas ! déjà que trop. Ici les cabinets seront comptés avec une parcimonie stupide et disposés de façon à empester fatalement une partie de l'habitation. Là, c'est l'air qui manquera ; ailleurs, c'est l'eau arrivant à dose infinitésimale. Ou bien encore ce sera un édifice surgissant juste à l'endroit convenable pour en obstruer un autre et lui ravir son droit à une existence normale, etc., etc.

A propos de l'eau, il est une innovation qui demande à être généralisée et qui aurait les résultats les meilleurs. Il importe d'avoir, avons-nous déjà dit, une eau ménagère non seulement parfaitement salubre, échappant à tout danger de contamination accidentelle, mais de plus fraîche et agréable. Si cette dernière qualité fait défaut, on cherche à la lui rendre avec la glace, ce qui n'est pas tout ce qu'il y a de mieux pour la santé ; ou bien l'eau cède ses droits à des breuvages qui ne sont pas tous inoffensifs, encore qu'ils soient tous plus ou moins coûteux.

Pour remédier à cet inconvénient, il suffira quelquefois d'adopter la colonne montante sur laquelle l'eau jaillit directement sans avoir à passer par ces réservoirs placés en général dans les combles et qui à certains égards, au point de vue de la pureté, ne sont pas sans avantage en ce qu'ils permettent aux matières en suspension de se déposer. Mais, pour cela, il faudrait qu'ils fussent bien construits et surveillés. Il ne faudrait pas qu'il fût possible à des animaux d'aller périr dans ces récipients, ni à de sinistres farceurs d'aller s'y baigner,

ce qui s'est vu. Et d'ailleurs la colonne montante est la seule installation qui conserve la fraîcheur de l'eau.

Pourquoi ne rendrait-on pas cette colonne obligatoire? Elle se trouve, à Londres et à Bruxelles, par exemple, dans des immeubles destinés à la classe populaire. Il suffira de l'exiger, mais, tant qu'il n'y aura pas contrainte, elle restera l'exception.

Toutefois, une maison comporte mille détails à côté de ceux qui concernent la distribution de l'eau. Ces détails, il faudra les codifier et tenir la main à leur exécution. Ce n'est qu'ainsi que l'on fera la guerre avec succès aux chambres borgnes, aux alcôves mal comprises et qui ne valent guère mieux, aux rez-de-chaussée reposant sur le sol, aux courettes étroites où l'air et la lumière n'ont pas le droit d'entrer, mais qui se remplissent en revanche des émanations des cuisines et de celles des closets. Et nous n'avons pas parlé des négligences de construction propres à favoriser les chutes dans les escaliers ou le développement des incendies. *Caveant consules !*

Ainsi, ce n'est pas seulement l'établissement des rues nouvelles qu'il y a lieu de soumettre à une réglementation sérieuse : c'est aussi la construction des maisons destinées à l'habitation.

V. Police sanitaire ou action gouvernementale.

Il est temps de nous demander comment les autorités devront s'y prendre pour remplir leur mission de haute surveillance en regard de l'hygiène publique, tant en ce qui touche l'alimentation que le logement.

Pour ce qui est du contrôle à exercer sur les denrées alimentaires, l'eau potable comprise, il n'est pas de pays qui ne possède déjà à cet égard certains moyens d'ac-

tion. Ce qui reste à faire, c'est de faire mieux, de combler les lacunes. Il faudra commencer par une bonne législation sur la matière, posant les principes et en poursuivant l'application avec toute la rigueur possible. Les autorités se donneront ensuite les organes administratifs voulus, pour obtenir un fonctionnement régulier du système établi : elles auront probablement besoin de certains bureaux spéciaux dont on s'est peut-être passé jusqu'ici et d'un personnel sanitaire un peu plus nombreux ou mieux qualifié. Il restera à considérer si les différents organes réclamés par l'extension du service, et convenablement outillés en hommes et en instruments, viendront se fondre avec ceux que comporte la police des habitations, ou s'il y aura avantage à laisser les deux contrôles se mouvoir avec une plus ou moins grande indépendance. La question n'a d'ailleurs qu'une importance relative, et il serait téméraire de prétendre la trancher par une règle fixe. Il n'y a pas de doctrine absolue en ce domaine de l'hygiène publique, et il pourra fort bien advenir que tel système employé quelque part avec succès soit, non sans avantage, remplacé ailleurs par d'autres arrangements.

L'administration sanitaire, toujours en ce qui a trait à l'alimentation, remplira nécessairement deux sortes de fonctions. Des fonctions de police proprement dites d'abord, puisqu'elle devra exercer une surveillance active sur tout ce qui se consomme, afin d'empêcher l'utilisation aussi bien de l'eau insalubre que des denrées reconnues nuisibles, et de forcer les débitants à accompagner leurs marchandises d'une désignation exacte et suffisamment explicite. En second lieu, des fonctions offrant plus spécialement un caractère technique, puisque l'administration sera tenue de renseigner les intéressés sur

tout produit d'un caractère douteux. Il faudra créer des bureaux d'analyse sérieux, et encourager de toutes les manières le public à s'en servir. Les contraventions relevées contre les vendeurs d'articles dangereux devraient, nous l'avons dit, entraîner d'office des amendes ou des poursuites : on verrait alors les marchands sans scrupules contrecarrés dans leurs entreprises, discrédités, peut-être même obligés de fermer boutique, et les autres, auxquels il serait arrivé d'être trompés eux-mêmes et de tromper le public à leur insu, plus attentifs à l'avenir à se renseigner exactement sur la provenance des articles qu'ils fournissent et sur leur qualité : ce serait à eux à demander aux maisons auprès desquelles il s'approvisionnent des garanties qui leur laissent l'esprit en repos. Un intéressant rapprochement à établir : il existe à Zurich un contrôle des semences et des engrais, où les commerçants suisses trouvent intérêt à faire analyser leurs marchandises. Heureux progrès, que les agronomes français cherchent à introduire aussi chez eux.

Une administration sanitaire telle que celle que nous esquissons en ce moment n'aurait pas seulement une action directe en débarrassant la place de produits malsains, mais encore une action indirecte des plus bienfaisantes. Elle formerait petit à petit des habitudes et des mœurs nouvelles. Mais, pour que ce résultat soit atteint, il faut que la législation servant de base à tout le système soit claire, c'est-à-dire détaillée et minutieuse, qu'elle établisse une procédure régulière, et oblige le fonctionnaire chargé de l'appliquer à aller jusqu'au bout de son devoir. Sans cela, il y aura connivence entre le public et les représentants de la loi, et rien de satisfaisant ne se fera. Bref, il faut arriver à créer un réseau de protection aux mailles assez serrées pour qu'il

devienne en quelque sorte impossible d'échapper à sa présence.

Si maintenant nous passons à la police sanitaire du logement, nous n'avons guère d'autres principes à émettre que ceux qui viennent d'être exposés au sujet de la surveillance officielle en matière d'alimentation. Ce qui est requis, c'est encore, en première ligne, une législation spéciale sur la matière, et ensuite les organes nécessaires pour assurer l'observation des lois et règlements édictés.

La législation sanitaire sur les habitations devra échapper à un défaut qui n'est, en aucun autre ressort administratif, peut-être, plus général : c'est celui de se contenter d'affirmations vagues, susceptibles des applications les plus diverses et pouvant même être éludées sans qu'il y ait infraction positive à un texte officiel. De dire, par exemple, que toute maison devra offrir un drainage convenable, ou encore que l'autorité pourra toujours prendre les mesures nécessaires à l'effet d'obliger les propriétaires à se conformer aux exigences de l'hygiène (et l'on voudra bien croire qu'ici nous n'inventons rien), c'est perdre son temps. C'est se donner l'air de faire quelque chose lorsque chacun est peut-être parfaitement décidé à ne rien tenter de décisif.

On peut citer comme un modèle à suivre toute la partie du code sanitaire anglais (1875) qui s'occupe de la question du logement. Cette œuvre magistrale a été complétée par une loi spéciale sur les habitations ouvrières (18 août 1890) « codifiant et accentuant les lois antérieures sur les habitations des artisans et journaliers, et sur le logement des classes ouvrières. » Rien n'y est laissé dans l'indécision, et elle confère

aux autorités administratives un pouvoir qui leur permet de remplir leur mission sans s'achopper à mille entraves auxquelles le zèle finit par se lasser. L'assainissement des îlots insalubres, celui des immeubles isolés qui ne se trouvent pas dans les conditions hygiéniques requises, l'établissement et l'aménagement de nouveaux quartiers, le contrôle officiel sur la construction des maisons d'habitation, rien n'a été négligé, et dans chaque chapitre on est allé jusqu'au fond du sujet. Un détail entre mille : un soin minutieux a été apporté dans le règlement d'application à l'établissement des water-closets, dont l'importance au point de vue sanitaire, pour ne rien dire des exigences du simple bon goût, est de premier ordre. L'architecte est tenu de se conformer à certains types de conduites et de cuvettes offrant le maximum de garanties, et dont il ne lui est pas permis de s'écarter.

La législation sanitaire anglaise, dans ses traits essentiels, émane du parlement et s'étend à l'ensemble du pays. Chez d'autres peuples qui se sont également signalés par leur initiative dans les questions d'hygiène publique, la législation relative aux habitations relève essentiellement des municipalités. C'est ainsi que Bruxelles et Berlin sont dotés d'une règlementation qui leur fait grand honneur, mais dont on chercherait en vain l'équivalent dans toutes les autres parties de la Belgique ou de l'Allemagne.

En Suisse, le canton de Zurich, avec sa loi sur les constructions (*Baugesetz*) récemment adoptée par le peuple, paraît tenir la tête. Il est vrai que dans la plupart des petites républiques helvétiques, si progressives à d'autres égards, la question de l'hygiène du logement n'est pas sortie de la période embryonnaire.

Mais les meilleures lois ne sont rien si elles demeurent lettre morte. Qui va être chargé de présider à l'exécution du code sanitaire en ce qui regarde les habitations ?

L'organe indispensable pour cet office est un bureau d'hygiène publique. Ce ne sera pas nécessairement un corps nombreux. Les différents gouvernements qui sont dotés d'une législation ouvrière impliquant la surveillance hygiénique des ateliers se tirent d'affaire avec une équipe d'inspecteurs fort restreinte. Ici, outre la surveillance des habitations, il y a encore les mesures diverses à prendre pour l'assainissement des anciens quartiers, ainsi que tout ce qui concerne l'établissement des nouveaux quartiers et la construction des maisons neuves. Le bureau d'hygiène comprendra, en particulier, un bureau technique chargé de l'examen des plans de constructions. Par la nature même de ses fonctions, il devra compter dans son personnel au moins un médecin-hygiéniste et un architecte compétent pour cette tâche spéciale. Une bonne division du travail, une procédure régulière et, par-dessus tout, la sûreté de coup d'œil à laquelle on arrive par la pratique, permettront à un corps peu considérable, mais tout entier à sa haute mission, d'exercer une action étendue et profonde.

Dans les pays à forte centralisation, le bureau d'hygiène siégeant au centre politique fera mouvoir un nombre plus ou moins grand de bureaux locaux placés sous ses ordres et transmettant partout sa pensée.

Nous venons de considérer les éléments et le mécanisme de la police sanitaire, aussi bien en regard de l'alimentation que du logement. Mais tout à la tête de ce double service devra venir se placer une institution absolument indispensable, et qui, pour étrange que la

chose paraisse, manque encore dans plusieurs états, notamment dans plusieurs de nos petites républiques suisses.

Les gouvernements qui entendent s'acquitter consciencieusement de leur tâche dans le domaine de la santé publique ne sauraient, pour présider à l'ensemble de leur œuvre, se passer d'un organe consultatif, qu'on a l'habitude de désigner sous le nom de conseil supérieur d'hygiène. Ce corps, composé des plus hautes notabilités scientifiques et professionnelles, sera le cerveau pensant de tout le système, la direction suprême, car les conseils politiques qui constituent le gouvernement ne possèdent pas de compétences spéciales dans tous les domaines. Sur le terrain où nous sommes en ce moment, ils sont forcés de s'en remettre à plus forts qu'eux, et souvent à des fonctionnaires irresponsables et plus ou moins capables de les diriger ; mais à qui pourraient-ils mieux s'adresser qu'à un groupe formé précisément en vue de leur apporter ses lumières ?

Le comité que nous visons aura tout d'abord la mission délicate, mais d'une lointaine portée, d'élaborer un code sanitaire, à supposer que ce travail n'ait pas encore été exécuté. Cependant, une œuvre de cette nature ne se fait pas une fois pour toutes, et, quand elle existerait, il faudrait constamment la mettre au point en tenant compte des progrès accomplis, des expériences acquises, et en obéissant à ce besoin de mieux qui est à toute entreprise humaine ce que la sève est aux arbres, c'est-à-dire ce qui la fait vivre.

De façon ou d'autre, le comité en question aura la mission de préparer le code sanitaire, qui, à côté du contrôle des denrées alimentaires, embrassera donc tout ce qui a trait à la police des habitations. Le

comité statuera ensuite sur les organes administratifs qu'il convient soit de créer de toutes pièces, soit de modifier dans l'intérêt de la mise en œuvre des principes ou dispositions figurant dans le code, tout cela encore ici sous réserve de la sanction des pouvoirs publics ; mais un comité consultatif tel que celui dont nous parlons jouira d'une autorité assez particulière pour que tout désir exprimé par lui et ne venant pas se heurter de front à des difficultés exceptionnelles s'impose forcément.

Et, pour le dire en passant, n'est-il pas hautement à déplorer que la voix des hygiénistes soit si peu entendue dans un si grand nombre de pays ? Mais pourquoi donc ne parlent-ils pas ? Parce que leurs études, leurs travaux resteraient sans effet, et qu'au point de vue scientifique ils ne feraient que répéter ce que tant d'autres ont dit avant eux. Nous n'entreprendrons pas néanmoins de les blanchir entièrement. Il nous semble que dans bien des cas ils pourraient être atteints par le reproche de manquer de foi, de n'avoir pas cru assez qu'ils avaient un sacerdoce à remplir. Oui, tout permet de penser qu'ils auraient pu s'imposer davantage s'ils l'avaient voulu, et qu'ils se sont découragés trop tôt. Peut-être aussi, étant la plupart médecins, se sont-ils trop laissé absorber par les devoirs de la clientèle. Mais toutes ces raisons ne sont pas suffisantes pour expliquer le degré d'effacement auquel se sont résignées parfois des personnalités de grande valeur, dévouées, ayant fourni leurs preuves de civisme, et qui ont assez de délicatesse de conscience pour comprendre qu'ayant largement, dans la préparation à leur carrière, profité des ressources éducationnelles que la communauté mettait à leur disposition, ils doivent en retour mettre leurs lumières à son service.

La raison principale de cette attitude, c'est la non-existence d'un corps officiel où ils pourraient émettre leur avis avec la certitude de ne pas jeter seulement des paroles au vent. On sait, en effet, comment certains gouvernements reçoivent les avis les plus désintéressés des particuliers, voire même d'associations absolument autorisées. Que d'enquêtes demandées, que d'études sorties de concours et souvent, *nota bene*, de concours officiels, qui dorment du sommeil du juste au fond des cartons verts ! Jolie manière d'intéresser les citoyens aux progrès d'intérêt général ! Or, le comité d'hygiène aura un mandat, il sera écouté, et ce sera pour des spécialistes éminents un honneur et un privilège justement appréciés de faire partie de cette assemblée.

Si l'on estimait que les membres du comité dussent être rétribués, un modeste jeton de présence, analogue à celui que touchent les membres des parlements ou d'autres corps politiques ou administratifs inférieurs, leur paraîtrait certainement une vacation suffisante. On verrait sans doute un avantage à faire siéger parmi eux le directeur, et peut-être avec lui les membres les plus importants des bureaux d'hygiène : un corps chargé de formuler le côté scientifique et idéal d'un vaste ensemble ne peut que gagner, en effet, à se trouver en contact avec les hommes qui vivent dans la pratique et qui auront la mission de faire appliquer leurs vues.

Les séances du comité devraient, sauf circonstances spéciales, être publiques, de façon que la presse en pût rendre compte. Un bulletin ou un rapport officiel périodique donnerait, en outre, régulièrement, avec le résumé des délibérations, les rapports et autres pièces qui sont souvent la partie importante des travaux d'une assemblée du genre de celle qui nous arrête.

Et si certains de nos lecteurs, après avoir lu ce chapitre, se sentaient disposés à hausser les épaules en nous reprochant de compromettre par l'excès de nos exigences le succès de nos revendications, nous n'avons qu'une considération à leur opposer. C'est que nous ne croyons pas avoir inventé rien d'essentiel dans l'exposé qui vient d'être tracé. Nous les engageons fort à se renseigner sur ce qui a pu se faire ailleurs que chez eux, notamment dans les pays anglo-saxons, en Angleterre surtout, ou même sur ce que la France, si longtemps arriérée, s'apprête à réaliser en ce moment ; et ils verront qui va le plus loin, du législateur en certains états, ou de l'auteur de cet article. Au risque de nous répéter, nous rappellerons une fois de plus que tels peuples que nous pourrions nommer, très justement fiers de leur passé, se sont laissé distancer de plusieurs étapes dans quelques-unes des grandes réformes sociales qui sont l'honneur de l'époque où nous vivons. L'ouvrage du docteur finlandais Palmberg, *Traité de l'hygiène publique,* avec préface du professeur Brouardel (Paris, 1891 ; traduction), quoique déjà un peu dépassé, car la marche en avant est rapide en certains milieux, suffira à leur démontrer qu'il est des choses qui ne peuvent être faites qu'à la condition d'être abordées sans négliger aucun détail important. Ce livre abonde en documents d'une intérêt exceptionnel, et l'illustration y joue un rôle considérable. A recommander aussi un livre plus récent, très remarqué dans les milieux spéciaux : *Salubrité des habitations et hygiène des villes*, par Charles Barde, ingénieur et architecte (Genève, 1891).

Nous avons peu parlé de la Suisse, et pour cause, car il y a peu de chose à en dire. Elle a dormi. Un bon

point cependant pour elle, un heureux symptôme à recueillir : un récent arrêté institue un bureau fédéral de salubrité, qui manquait encore. C'est un commencement, et, de leur côté, plusieurs gouvernements cantonaux paraissent vouloir se mettre un peu mieux au niveau de leur temps.

Si, après tout ce que nous avons dit en sa faveur, l'intervention de l'état en matière d'hygiène publique avait encore besoin d'être défendue, voici un argument de fait qui devrait, semble-t-il, désarmer les dernières résistances. Cet argument, c'est la façon rapide dont l'avènement de la police sanitaire, qui ne remonte guère, dans les états les plus avancés, qu'à une seule génération, se traduit dans l'abaissement de la mortalité, et cela non pas quelquefois, mais toujours et sans exception. Il faut transcrire quelques chiffres. Nous les empruntons à l'ouvrage de Palmberg déjà cité, dont nous reproduirons d'abord quelques lignes explicatives :

« La fièvre typhoïde, qui dans toutes les grandes villes a le caractère endémique, est, de toutes les maladies infectieuses, celle qui prouve le plus clairement l'influence des mesures hygiéniques. La fréquence plus ou moins grande de cette maladie peut servir à mesurer l'efficacité des travaux entrepris dans l'intérêt de la santé publique. En plaçant en regard de la mortalité générale celle des cas de fièvre typhoïde, on obtiendra donc une comparaison des plus instructives.

» Pour avoir un point fixe de comparaison entre les différents chiffres et par conséquent un aperçu net de la situation, on est convenu d'indiquer la mortalité générale par 1000 habitants et celle de la fièvre typhoïde par 10 000 habitants.

Mortalité générale sur 1000 habitants.

Années.	Angleterre et Pays de Galles.	Londres.	Belgique.	Bruxelles.
1850-1854	22.3	24.1	—	—
1855-1859	22.1	23.1	—	—
1860-1864	22.2	24.0	—	—
1865-1869	22.5	24.4	—	—
1870-1874	22.0	23.0	—	—
1875-1879	21.2	22.5	—	—
1880-1884	19.6	20.4	—	—
1885-1887	19.0	—	—	—
1885-1888	—	19.9	—	—
1865-1869	—	—	24.2	31.96
1870-1874	—	—	23.4	28.50
1875-1879	—	—	21.8	27.34
1880-1884	—	—	21.0	25.22
1885-1887	—	—	20.5	21.92

Mortalité de la fièvre typhoïde sur 10000 habitants.

Années.	Angleterre et Pays de Galles.	Londres.	Belgique.	Bruxelles.
1850-1854	9.8	9.9	—	—
1855-1859	8.9	8.5	—	—
1860-1864	8.4	9.5	—	—
1865-1869	9.1	8.4	—	—
1870-1874	6.3	4.9	—	—
1875-1879	4.2	3.3	—	—
1880-1884	2.9	2.7	—	—
1885-1887	2.1	1.6	—	—
1885-1888	—	—	—	—
1865-1869	—	—	—	10.0
1870-1874	—	—	8.7	8.6
1875-1879	—	—	7.0	4.0
1880-1884	—	—	6.3	3.3
1885-1887	—	—	4.3	2.5

Quelques réflexions encore de M. Eugène Rostan (*Les questions d'économie sociale dans une grande ville*) : A Edimbourg, en 1863, la mortalité était de 25,8 ‰ ; elle descendait à 21, puis à 20, et pendant la période de 1885 à 1888, elle tomba à 18,8 ‰, ce qui représente une diminution de 8 ‰, soit environ 1840 individus épargnés chaque année.

A Bristol, 1850, mortalité 28 ‰ ; 1887, 17,9 ‰ ; diminution due essentiellement à la construction de 200 kilomètres d'égoûts.

Et M. Charles Gide (*L'émancipation*) : Jusqu'en 1875 la mortalité était en Angleterre de 23 ‰. En 1875, le parlement adopta le code d'hygiène. La mortalité tomba à 20, puis à 19 (de 1885 à 1887) ; aujourd'hui elle est de 18 ‰. Ce qui fait chaque année pour toute l'Angleterre 185 000 existences épargnées !

Nous demanderons maintenant à ceux de nos lecteurs qui ne possèdent pas dans leur pays l'équivalent du code d'hygiène anglais : Combien cela fait-il chez vous, par année, d'existences sacrifiées par votre faute ?

Si, dans certains cas et sans violer les lois de la morale, la fin, c'est-à-dire les résultats dont on est assuré, justifie les moyens, on devra reconnaître que l'inauguration là où elle manque, le perfectionnement là où elle existe déjà, de la police sanitaire n'ont plus besoin d'être défendus. Tant pis pour les collectivités auxquelles il agrée de continuer à se débattre contre des maux qu'elles pourraient, au moins en partie, couper dans leurs racines.

La statistique, on vient de le voir, ne laisse pas de fournir aussi ses lumières dans les questions d'hygiène publique, et ce chapitre resterait incomplet si nous n'en disions pas un mot de plus.

Il est du devoir des gouvernements d'utiliser un moyen d'investigation et d'enseignement aussi fécond en résultats, et présentant, quand l'instrument est bien manié, un tel degré de certitude. Or, la statistique a été très généralement, et presque jusqu'à notre époque, étonnamment, scandaleusement négligée. Ou bien elle se faisait d'une manière superficielle, ou bien elle ne portait que sur un nombre très limité de faits ou n'intervenait qu'à intervalles très éloignés. La Grande-Bretagne et les pays scandinaves ont les premiers rompu avec ces fâcheuses traditions, et, après ces contrées, un mouvement des plus réjouissants, et plus général, a pu être constaté. Cependant, la statistique industrielle et financière a trop souvent encore le pas sur la statistique sanitaire, appliquée avec l'ampleur et le détail qui conviendraient. Il importe de faire entrer à différents points de vue, dans les relevés opérés par l'administration et qu'elle seule est en position de faire exécuter, l'âge, le lieu, la profession, le culte, les conditions d'existence, de logement, d'alimentation, la marche des maladies et des décès, les naissances, les mariages, les divorces, etc.

La statistique humaine prend un langage et une richesse d'aperçus absolument extraordinaires dans les travaux tout récents des démographes, qui ne font guère que l'interpréter, mais par des méthodes aussi ingénieuses que rigoureuses. Louis-Adolphe Bertillon, le fondateur de la démographie, a montré tout ce qu'on peut obtenir de cette jeune science, et particulièrement des tableaux graphiques à l'aide desquels elle exprime ses résultats. C'est ainsi, entre autres, qu'il put, le premier, signaler l'énorme mortalité infantile dans les environs de Paris et dans le bassin méditerranéen,

ainsi qu'une mortalité anormale chez les jeunes soldats surmenés et mal nourris dans l'armée française de son temps, ou qu'il montra encore pour l'Angleterre, le seul pays qui lui offrît les documents nécessaires, l'influence de la profession sur la longévité ; mais sans statistique pas de démographie.

Tout recommande donc le développement de la statistique sanitaire à la sollicitude des gouvernements.

Il est un dernier point que nous voulons toucher en ce chapitre : l'état, dans les différents ressorts hiérarchiques, est parfois constructeur d'immeubles, et il en possède toujours un certain nombre, n'y eût-il que les écoles que nous voyons partout se multiplier. Ce qu'il est permis d'attendre de lui en cette qualité de propriétaire, c'est qu'il donne un bon exemple, qu'il rompe résolument avec la routine et les abus, qu'il vulgarise les progrès, qu'il fasse de l'hygiène. Il n'est malheureusement pas toujours si fidèle à sa mission normale. Que de fois ne le voit-on pas le dernier à introduire une innovation heureuse, imitant de mille façons les écuries d'Augias et, ce qu'il y a de plus fort, affichant même l'étrange prétention talon rouge d'échapper à la critique, comme si les corps constitués n'étaient pas justiciables des citoyens, et leurs serviteurs en même temps que leurs maîtres !

L'état qui prétend imposer aux particuliers ce qu'il se dispense lui-même de faire, compromet son autorité, manque à son devoir, et c'est alors le droit et le devoir des administrés de lui faire la leçon, fût-elle même un peu désagréable à digérer.

LOUIS WUARIN.

(*La suite prochainement.*)

EN DES JOURS PAREILS!

RÉCIT RUSSE DU TEMPS DE POUGATCHEFF.

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1]

X

Cependant la malheureuse Tania perdit contenance en voyant le bandit s'approcher d'elle.

— Tranquillisez-vous, Tatiana Ivanovna, dit-il en s'asseyant. Je ne vous ferai aucun mal, prenez place.

Puis, après un court silence :

— Savez-vous que toute la fortune d'Ivann Savitch vous est donnée par testament ?

— Je le sais, répondit-elle d'une voix basse.

— Eh bien, comme je veux que cette fortune soit à moi, et que je n'ai pas le loisir d'aller tripoter dans les tribunaux de Kazan, il n'y a d'autre moyen de tout concilier que de nous marier.

Tania pâlit, mais, surmontant son émotion, elle répondit péniblement.

— Comme il vous plaira ; je ne puis vous contrarier, vous me tueriez....

— C'est vrai, je vous pendrais. Dans des jours comme ceux-ci, bien des choses illicites sont devenues légales.... Vous consentez donc?

— Oui, je consens.

[1] Pour la première partie, voir la livraison de septembre.

— Aujourd'hui, c'est trop tard.... Mais demain, de grand matin, nous nous marierons.

Karadjy s'était levé.

— Et notre père ! s'écria Tania. Seriez-vous capable ?...

— De quoi ?

— C'est un vieillard.... Epargnez-le ! Il a été votre père, comme il est le mien.

— Pour vous, oui, il a été un père. Quant à moi, il a perdu ma vie. S'il ne m'avait pas enlevé à mes parents, serais-je ce que je suis aujourd'hui, un homme sans ressources, sans feu ni lieu, sans un rouble à lui ?... Et, souriant d'un mauvais sourire, il ajouta en passant son bras autour de la taille de Tania : Nous saurons vivre heureux ici sans lui.

La jeune fille, tombée à ses genoux, sanglotait.

— Au nom de Dieu ! ne chargez pas votre âme d'un si grand péché.... Attendez au moins !.... La nuit porte conseil... Peut-être vous conseillera-t-elle le pardon.... Remettez au moins à demain !

— C'est bon, c'est bon.

— Vous me le promettez ?

— Oui, mais demain ne changera pas ma décision.

— Oh ! oui, jusqu'à demain ! et, après, ce sera comme vous voudrez, murmura-t-elle.

Karadjy la regarda bien en face, et devint très sérieux.

— Ah ! ah ! vous espérez du secours.... Est-ce qu'il y aurait des fuyards ici ? des messagers ? Nous le saurons ! Du reste, votre espoir est vain : Kazan est à cent verstes et n'a pas de troupes.... Ici, il n'y a que des paysans.

Il se mit à rire et quitta la chambre. Deux cosaques l'attendaient à la porte.

— Que voulez-vous ? fit-il.

— La corde est prête : qui devons-nous hisser là-haut ? demanda le plus âgé.

— Que vous êtes expéditifs !

— Ce n'est plus la première fois, on en prend l'habitude.

— C'est bien. Je suis content de vous. Voici une clef. Le propriétaire est enfermé là. Donnez-lui quelque chose à manger. Pourquoi le faire mourir de faim ? Je vous le confie : soignez-le comme il faut.

— Vous serez content de nous.

Et Karadjy s'éloigna, prenant par les jardins, du côté de l'église et du presbytère. Il voulait avertir le pope de son mariage.

Il passa une heure chez le prêtre, lui montra ses papiers, et demanda ceux de Tania : le pope se chargea d'aller les quérir dans le village où Tania était née.

En rentrant à la maison seigneuriale, il entendit des cris de femmes, des lamentations. Tanitchka gisait sans connaissance, entourée des gens de la maison.

— Est-ce qu'elle va s'évanouir d'heure en heure ? hurla-t-il. Qu'y a-t-il encore ?

— Le seigneur a été massacré, pendu !... Les brigands, les assassins !... au-dessus du perron, à un crochet... il y a une demi-heure à peine.

Ce furent les réponses de vingt voix affolées.

Il courut vers la sortie et, arrivé au perron, il recula.... Apparemment, tout sentiment humain n'était pas mort chez ce bandit. Le corps de son père adoptif, pendu au crochet, lui fit peur.

— Qui a osé ? cria-t-il en revenant dans la salle, qui a osé ?... sans mon ordre ? Est-ce votre ouvrage ? demanda-t-il aux deux cosaques qui arrivaient.

— Nous avons fait comme vous nous l'aviez commandé, répondit un des vieux soudards.

— Misérable ! quand te l'ai-je ordonné ? Je vais te faire fusiller....

— Pardon, seigneur, mais vous nous avez commandé de le soigner, que tout fût fait comme il faut. Aussi lui avons-nous donné à manger, puis on l'a traîné jusqu'ici et guindé au perron, comme nous l'avons fait au village de Voznessenskoë....

Karadjy se prit la tête à deux mains. Huit jours auparavant, il avait fait pendre le seigneur dans ce malheureux village, et en le remettant à ses bourreaux, il leur avait dit : « Prenez ! Je le confie à vos soins, levez-le haut et court !... » Ainsi, « confier à leurs soins » avait pour les bandits cette funèbre signification.

Karadjy sortit de la maison. « Le destin l'a voulu, se disait-il. Je ferai mettre Cléopatra à côté, ça sera la paire. » Puis il

revint enfermer Tanitchka dans sa chambre, de peur qu'elle ne cherchât à s'enfuir pendant la nuit.

Mais tout ce qui s'était passé avait agi sur les nerfs du misérable Sévériann : il s'en alla dans la chambre qu'il occupait autrefois, et y resta jusqu'à la nuit. Par deux fois, Agafonn Illitch vint heurter à sa porte pour lui dire que le comte Orloff l'avait fait chercher; Karadjy s'emporta et lui cria : « Allez tous au diable ! Dis à ce comte qu'il se tienne tranquille jusqu'à demain. »

Vers minuit, il s'endormit, tout habillé, d'un sommeil de plomb et, quand il s'éveilla, le soleil était déjà haut sur l'horizon ; il devait être six heures au moins ; Karadjy s'approcha de la fenêtre, la journée promettait d'être chaude ; il repassait dans sa mémoire tout ce qui s'était passé la veille et, à mesure qu'il y songeait, sa tête s'inclinait plus bas sur sa poitrine.

« Suis-je donc un scélérat ? se demandait-il. Suis-je de ceux dont on dit : assassin ? Non, non ! L'autre, je l'ai tuée, parce qu'elle était sur mon chemin.... Elle m'a séduit et forcé à l'épouser quand je pouvais prétendre à de brillants partis.... Ici, je suis à peine coupable, tout s'est fait de soi-même et bien fait ! Ne m'a-t-il pas chassé, déshérité au profit de cette péronnelle ? Je ne veux pourtant pas me venger d'elle et la faire souffrir ; on se fait à tout et on finit par s'aimer : elle s'habituera à moi et nous vivrons tranquillement ensemble, ou bien je devrai charger mon âme d'un nouveau péché, car je veux cette propriété et il me faut l'argent : quant à elle, je m'en déferai et je serai de nouveau veuf et libre.... Je pourrai alors me remarier comme je l'entends.... »

Et il souriait.

XI

Karadjy se souvint qu'il fallait envoyer une femme de chambre à Tanitchka toujours enfermée. Il n'alla pas auprès d'elle, ne voulant la revoir qu'à l'église, à la cérémonie du mariage.

Il se rendit à la chambre d'Agafonn Illitch, qu'il trouva frottant la châsse d'une icône.

— Assez comme cela, bûche que tu es ! lui cria-t-il. Est-ce le moment de perdre ton temps à des niaiseries pareilles ? Prends

la clef, va chez Tania, donne-lui à manger et ordonne-lui d'être prête pour midi. Amène-la toi-même à l'église, à pied ou en voiture, comme tu voudras.... Mais non, tu pourrais me tromper et filer sur Kazan. Ni voitures, ni chevaux ! Venez tous deux simplement à pied.

Puis il se rendit au village. En chemin, il rencontra des paysans auxquels on avait tout pris et qui venaient porter plainte. Dans la nuit, un Kalmouk s'était introduit dans la maison, armé d'un énorme couteau ; il avait fouillé partout et volé un grand plateau d'argent.

— Si cela ne vous plaît pas, répondit Karadjy, je leur donnerai l'ordre de ne rien voler, mais de vous pendre....

En rentrant, passant sur le perron, il baissa involontairement les yeux.

— Butors, animaux ! cria-t-il furieux, pourquoi n'enlèvent-ils pas tout cela ?

Ses deux victimes étaient encore suspendues aux ornements de fer du perron : il lui sembla qu'elles le regardaient.

Plus tard, comme il entrait dans l'isba de l'Imposteur, il fut reçu avec des reproches et des murmures.

— Pourquoi n'être pas venu hier au soir ? lui demanda le faux Orloff. Est-ce le moment de songer aux fiançailles ? Je n'ai pas, moi, fermé l'œil de la nuit.

— Et pourquoi ? qu'y a-t-il ?

— Comment pourquoi ? Mais je voulais vous avertir qu'un Kalmouk est accouru de Kazan pour nous annoncer que la garnison se met en marche : peut-être vient-elle de ce côté...

— Sottises ! exclama Karadjy. Peuvent-ils abandonner la ville pour nous courir sus ?

— Vous ne craignez donc rien ?

— Absolument rien. Et, du reste, quelle garnison ont-ils là-bas ? Deux cents hommes au plus, des citadins, des paysans armés de gourdins en guise de fusils et, sur ce nombre, une quarantaine de soldats. S'ils venaient ici, j'en serais charmé ; nous les couperions tous en petits morceaux et prendrions leurs quelques fusils et cartouches pour remplacer nos fourches et nos haches.

— Mais nous avons une trentaine de fusils, dit le faux Orloff avec suffisance.

— Soyez tranquille! nous n'aurons pas besoin de brûler notre poudre; apportez-moi plutôt à manger.

Karadjy se mit à table, après avoir donné l'ordre d'enlever les cadavres et de les enterrer où l'on voudrait, soit au cimetière, soit derrière l'enclos. Mais il ne festina pas longtemps, tant il avait hâte de consommer son extraordinaire mariage.

Une foule bigarrée entourait l'église; tous y étaient pêle-mêle, les gens du village et ceux de la troupe insurgée, qui voulaient voir marier l'adjudant de leur voyvode.

A l'intérieur, le prêtre accomplissait la cérémonie. Karadjy, l'air satisfait mais quelque peu moqueur, se tenait devant le prie-Dieu: à ses côtés, la pauvre Tania, pâle et tremblante dans la petite robe de percale qu'elle n'avait pas quittée depuis la veille. Elle se soutenait à peine et semblait prête à défaillir. Il n'y avait dans l'église que quelques serviteurs de la famille et deux des petites « dames de voyage; » au premier rang, comme de raison, Agafonn Illitch, tout resplendissant de satisfaction et très important dans son rôle de père d'honneur de la mariée. Enfin, le prêtre fit faire trois fois au jeune couple le tour de l'ambon, et le mariage fut accompli.

Alors Karadjy dit d'une voix forte :

« Tatiana Ivanovna Karadjy, allez, rentrez à la maison et occupez-vous du dîner. Que, pour trois heures, le festin soit prêt; j'ai à m'entretenir encore avec le prêtre.

Tanitchka, soutenue par Dergatchoff et accompagnée des domestiques, quitta l'église et se dirigea à travers la foule vers la maison. Ses forces soudain la trahirent; elle serait tombée sans les bras qui vinrent à son aide. Voyant cela, Agafonn Illitch ordonna d'amener une charrette, attelée d'un pauvre cheval, qui attendait derrière l'église. C'est dans cet équipage que la malheureuse fille fut reconduite chez elle.

« Drôle de cortège pour une noce, disait-on dans la foule. Dans quels jours vivons-nous? »

Les paysans riaient et se gaussaient, mais les gens de la maison seigneuriale marchaient en silence, mornes, la tête basse, humiliés d'un mariage pareil pour leur demoiselle aimée.

Karadjy était resté en arrière, pour forcer le prêtre à remplir toutes les formalités. Il tenait les papiers et attendait que le père inscrivît sous ses yeux leur mariage dans ses registres.



XII

De l'église, le traître se rendit au village. Chemin faisant, il rencontra une foule escortant au cimetière le corps de la malheureuse Cléopatra.

— Et l'autre ? le propriétaire ? demanda-t-il.

— Il est encore à la maison, on va le mettre en bière, répondit un jeune paysan.

Au village, Karadjy invita à son repas de noce le soi-disant comte Orloff avec ses aides de camp et les petites dames de voyage.

— Venez tous ! Nous nocerons !

Entre temps, dans la maison, on chantait la prière des morts ; tous les gens du logis et une cinquantaine de paysans agenouillés priaient avec ferveur, beaucoup pleuraient. Tania, à genoux près du cercueil, ne versa pas une larme ; elle était à demi morte d'horreur et de désespoir de son effroyable mariage.

En arrivant avec ses invités, Karadjy rencontra le convoi dans la cour d'honneur : les convives s'arrêtèrent, se découvrirent et, involontairement, firent le signe de croix.

— Comme c'est étonnant, dit quelqu'un dans la foule, des soudards, des assassins, qui se signent !

Tanitchka, qui marchait les yeux fixés à terre, ne voyait personne. La voix grossière de son mari la fit sortir de son rêve.

— Où vas-tu ? reste ! il est temps de dîner.

— Permettez-moi d'accompagner mon père, dit-elle doucement, et les larmes jaillirent enfin de ses yeux.

— Ce sont des simagrées, répondit brutalement Karadjy. Le dîner nous attend.

— Au nom de Dieu ! je vous en supplie ! sanglotait Tanitchka.

Les invités se rangèrent de son côté, et les petites dames de voyage insistèrent plus que les autres.

— Enfin, va pour cette fois ! Quant à toi, père, prends garde et ne lambine pas, dit Karadjy en se tournant vers le prêtre. Achève lestement ta besogne, et reviens festoyer.

Une heure après, Tania rentrait, se traînant à peine, étourdie et accablée par tout ce qui venait de se passer.

On prit place autour de la table, les jeunes mariés l'un à côté de l'autre, flanqués du fou Dergatchoff et du comte Orloff; puis venaient les aides de camp brutaux, et, tout au bout de la table, le prêtre et le diacre.

Au second service, Agafonn Illitch donna ordre de verser le champagne, et tout le monde but à la santé des jeunes mariés. Karadjy proposa en riant de boire à la paix de l'âme d'Ivann Savitch et de la sourde Cléopatra, récemment montée au ciel.

Tout le monde se leva ; le prêtre et le diacre entonnèrent le *De profundis*, les assistants unirent leurs voix et l'ancienne coutume fut observée.

— On a tort de tout mêler, dit Dergatchoff ; nous pourrions avoir le dîner des funérailles demain.

— N'importe, répondit Karadjy en ricanant. Tout se mêle assez dans ce monde, les uns naissent, les autres meurent ; ceux-ci reçoivent l'extrême onction pendant que leur prochain se marie. C'est sur ce mode que l'univers a été créé.

— Vous avez raison, Sévériann Ivanovitch, répondit le faux Orloff. On a dit qu'il vaudrait mieux que personne ne mourût jamais, mais alors personne non plus n'hériterait, Adam et Eve vivraient encore et jouiraient des richesses de ce monde....

— Je vous le demande un peu, s'écria Karadjy, lui aussi se mêle de philosopher....

Et l'animation allait croissant, tous riaient à l'exception de Tania. A la demande du comte Orloff, on apporta l'eau-de-vie, et il fut facile de prévoir qu'avant une demi-heure tout le monde serait ivre.

— Regardez ! regardez ! nous sommes treize à table.... Quelle affaire ! s'écria un des convives.

Et tous de compter et de rire.

Tanitchka seule gardait le silence, mais, malgré son désespoir, il lui vint à l'esprit de s'enfuir quand tous seraient sous la table... Pourtant, à quoi bon ? N'était-elle pas mariée, la femme d'un scélérat ?

Au même moment, un soldat déserteur fit irruption dans la salle et, déconcerté un moment devant la compagnie, se mit à dire en bégayant :

« Il y en a un... des nôtres... en battant le pays, qui a vu... de ses yeux vu, un détachement de Ka... de Kazan, qui venait de ce côté... »

Les convives se levèrent tous à la fois, entourant le soldat. Tanitchka seule resta assise : une légère rougeur monta de son cœur à ses joues, comme si elle revenait à la vie.

Le soldat ne put rien dire de plus, sinon que le détachement ne devait guère être à plus de trois verstes de distance.

En un clin d'œil la salle se vida, et Tanitchka demeura seule. Karadjy et le faux Orloff furent les premiers à disparaître ; ils coururent au village réunir leur troupe ; Dergatchoff reçut l'ordre de fermer toutes les issues.

Les gens de la maison s'agitaient en tout sens, ne sachant s'ils devaient craindre ou espérer. Chacun sentait que, si la bande des voleurs ne prenait pas immédiatement la fuite, le combat à Krivotourié était inévitable.

En moins d'une heure la défense était organisée, la troupe de l'Imposteur disséminée dans les jardins ombragés de tilleuls, et l'avant-garde de Karadjy dissimulée derrière les murs ; il va sans dire que le faux Orloff n'était plus qu'en sous-ordre et que Sévériann commandait en chef ; l'ordre du jour portait que chacun devait se battre à mort, n'oubliant pas que, si l'on était vaincu, on serait pendu ou fusillé comme des chiens.

Karadjy, pâle et agité, ne doutait pas que la victoire ne fût du côté des siens. Il savait que le détachement de Kazan ne pouvait compter plus de deux cents hommes, tandis que lui en avait bien davantage. Et puis ces gens-là ne devaient pas être bien désireux de se battre, tandis que, pour sa canaille, c'était une question de vie ou de mort.

Pourtant l'idée de détaler lui venait aussi à l'esprit, mais il la repoussait. « Quelle bêtise! se disait-il. Je disperserai mes gens, je m'efforcerai de tuer le commandant et, l'agression une fois repoussée, personne ne sera plus là pour me faire un procès, au profit d'une orpheline. Quant à celle-ci, elle ne voudra pas porter plainte contre moi : elle se dira qu'il est trop tard, et qu'il n'y a plus de remède.... »

A peine les préparatifs terminés, la milice et le bataillon de Kazan faisaient leur entrée dans les jardins, sous le commandement de Baskakoff.

Celui-ci n'avait pas perdu un instant et s'était mis immédiatement en route. Karadjy se trompait en croyant que la troupe marchait à contre-cœur ; elle était, au contraire, pleine d'entrain. Baskakoff avait pris des hommes de choix, formés par lui pour défendre la ville si Pougatcheff l'attaquait ; lui-même était bien résolu à sauver sa fiancée ou à périr. Ses hommes étaient avides de gain, très audacieux, et leur commandant leur avait promis, en quittant Kazan, mille roubles de récompense si l'affaire réussissait. Il avait aussi juré à ses huit officiers, intelligents et braves, de leur faire compter cent roubles à chacun, si sa fiancée était sauvée, c'est-à-dire si les bandits étaient mis en déroute.

Cette promesse faite, en présence du gouverneur, la petite troupe s'était bravement mise en route sur Krivotourié.

— Nous leur ferons voir ce que nous sommes, disaient les soldats.

XIII

La fusillade s'engagea tout de suite, mais ne dura guère. Le capitaine avait compris que la horde était embusquée dans les jardins : il fit battre en retraite.

Tout rentra dans le silence.

Karadjy, très heureux, n'osait pourtant trop se réjouir. Il grimpa sur le mur et vit que la troupe se retirait pour tout de bon, mais, ne pouvant croire que Baskakoff eût peur, il flaira une ruse de l'ennemi.

De fait, le capitaine ne reculait pas, mais songeait à rentrer dans les jardins par cette porte dérobée jusqu'à laquelle Tania l'avait accompagné lorsqu'ils s'étaient fait leurs adieux et avaient échangé ces signes qui étaient déjà une promesse de fiançailles. L'avantage de la position serait ainsi de son côté : les insurgés étaient dans un endroit comparativement découvert, lui et les siens protégés par des arbres et des buissons. Il donna l'ordre à ses hommes d'avancer de nouveau vers la maison et de rouvrir le feu. Karadjy comprit son calcul. « Diable ! » criait-il en se mordant les doigts jusqu'au sang. Il savait que ses hommes ne tiendraient guère en se voyant décimés par un feu invisible, et il se demandait ce qu'il y avait à faire : pousser ses gens à la rencontre de l'ennemi, ou l'at-

tendre sous les murs de la maison ? Au moment où il se décidait pour ce dernier parti, il vit accourir, affolé, le soi-disant Orloff.

— Qu'allons-nous devenir ? criait-il. Ils ont la milice avec eux. Vous vous perdez, et moi avec vous !...

— Va-t'en, chien maudit ! hurla Karadjy.

— On va nous tuer tous, bégayait l'autre. Entrons plutôt dans la maison.

Karadjy resta silencieux. Il considérait d'un œil fixe cette prairie où si souvent, gamin, il avait joué à la petite guerre. Mais ce n'était plus le temps de la *lapta,* quand le vaincu remettait au gagnant la balle et le bâton : aujourd'hui c'était de têtes qu'il s'agissait.

— C'est moi qui ai brouillé les cartes, dit soudain Karadjy avec un mauvais éclat de rire, à moi de les débrouiller !

— Sévériann Ivanovitch, insistait l'Imposteur, nous serions beaucoup mieux dans la maison ; prenons avec nous les meilleurs de nos hommes et enfermons-nous derrière les murs.

Karadjy reconnut que son camarade avait raison et, faisant sauter à coup de hache les deux petites entrées sur le jardin qu'avait fermées Dergatchoff, il introduisit dans la maison les mieux armés et les plus déterminés de ses gens. Les autres, restés dans les jardins, eurent vite compris qu'ils étaient abandonnés et voués à la mort ; une terreur panique s'empara d'eux : on les sacrifiait donc ?... Mais ils ne l'entendaient pas de cette façon. Aussi se ruèrent-ils sur les portes qu'on barricadait de nouveau à l'intérieur et, quelques minutes plus tard, le ramassis au grand complet emplissait la maison. Une fois dans la place, plusieurs commencèrent le pillage, tandis que les autres saluaient la milice de Baskakoff à coups de fusil par les grandes fenêtres du salon, ce qui n'empêcha pas le capitaine d'enfoncer les premières portes, mais pour en trouver d'autres en arrière solidement fermées aussi. Tout cela ralentissait l'action, et Baskakoff, désireux d'en finir, tenta un autre moyen plus rapide et plus sûr ; la terrasse devant le salon.... Une fois là, on n'a qu'à entrer par la grande porte et les quatre fenêtres.

Juste à ce même moment, les deux ennemis, le fiancé et le mari de l'infortunée Tatiana, eurent la même pensée et se demandèrent :

« Où est Tanioucha ? »

Ils songeaient à cette jeune fille pour qui ils allaient se battre à mort.

« Que devient-elle ? pensait Baskakoff. Si elle est dans une des chambres où se livre la fusillade, c'est affreux. Il n'y a d'espoir qu'en Dieu.... »

« Que faire si nous sommes vaincus ? se disait Karadjy. Fuir, si je sors d'ici vivant, fuir avec elle... mais elle n'y consentira jamais.... »

Et, appelant le vieux cosaque qui avait pendu Kandaouroff :

— Cherche et trouve Tania Ivanovna, lui ordonna-t-il.... Si nous sommes vaincus et qu'on pénètre jusqu'à elle, tue-la et sauve-toi !

— Ainsi sera fait.

— Attends ! et souviens-toi que si tu la tues avant le temps que nous soyons vainqueurs et sortions d'ici... c'est moi qui te tuerai...

— Soyez tranquille ! Je l'assommerai et fuirai le dernier promit le mécréant.

Baskakoff, lui, rassembla ses officiers et leur dit :

— Frères, ce n'est pas la première fois que vous ... feu... Nous allons grimper sur cette terrasse : prenons son sans tirer un coup de feu, combat de mains et to dit ! Il y en aura peut-être de tués, mais dites-vous c' « C'est le voisin qui partira et moi qui resterai. »

— Nous ferons de notre mieux, répondirent les brav avons pris déjà plus d'un retranchement turc.

XIV

Les miliciens s'étaient rapprochés de la maiso que sur les insurgés qui, de la terrasse, visaient

Sous le sifflement des balles, on apporta des é... qu'on dressa contre les murs et l'escalade commença, le c taine en tête : la terrasse fut enlevée en un tour de main ...s bandits étaient terrifiés. Karadjy rassembla autour de lui le meilleur de sa troupe : tous sentaient que c'était ici affaire de vie ou de mort. La fusillade reprit ; la grande porte vitrée et les fenêtres volèrent en éclats ; Karadjy ne perdait pas son sang-

froid et, apercevant le capitaine : « C'est par celui-ci qu'il faut commencer, dit-il à ses gens en le désignant ; les autres ne comptent pas. » Quatre fois, arrachant un fusil des mains de ses hommes, il le déchargea contre Baskakoff ; il lui sembla même le voir chanceler et porter la main à son épaule.

Bientôt ceux qui tiraient du salon reculèrent dans la salle à manger ; les assaillants prirent possession de la première pièce. Et la tuerie se poursuivit dans la maison : partout il y avait des morts et des blessés.

Mais revenons à Tanitchka. Quand tous, à la fatale nouvelle, eurent quitté la table, elle se réfugia dans sa chambre : elle savait que le capitaine venait pour la sauver, mais à quoi bon maintenant ? C'était trop tard. Son père avait été affreusement assassiné, et elle était mariée à ce misérable... Oui, elle était sa femme devant Dieu et les hommes....

Et elle réfléchissait.

« Devant les hommes, oui, certainement, je suis sa femme, mais Dieu qui voit tout, Dieu ne peut bénir un tel mariage ; ...ve ...t lui, je ne suis pas sa femme.... C'est un assassin.... Il ... que ce n'est pas lui qui a tué, il n'avait pas ordonné ... c'était une méprise, oui, mais il l'aurait tué après.... ...it à son père en arrivant.... Et, maintenant, que faire ? »

... finit par se décider à aller à la rencontre de la milice et, ... le signe de croix, elle descendit ; mais la grande porte ...mée.... Elle courut à celle de l'escalier de service.... ...aussi.... Toutes les entrées avaient été closes par ...off, sur l'ordre de Karadjy. La jeune fille revint tris... ...ns sa chambre.

...rait pu dire combien de temps elle resta ainsi, la ...s mains, quand elle fut brusquement éveillée par le ...oix et des coups de feu qui remplissaient la maison.

... pâle, tremblant, effaré, se précipita auprès d'elle.

... Ivanovna ! criait-il désespérément, on va nous tuer.... ...yons, fuyons ensemble.... On nous tuera.... Oh ! j'ai peur !

Elle se ...va précipitamment et suivit le vieillard. Encore quelques secondes, et ils étaient dans la cour. Tania se sentant libre, se mit à courir....

— Où allez-vous ? lui criait Dergatchoff en la suivant, venez par ici, venez au village !

Mais Tania n'écoutait plus et courait toujours ; son cœur lui disait de s'enfuir au cimetière et d'y rester pendant que son sort se décidait là-bas.

En attendant, le vieux bourreau de Karadjy la cherchait partout, dans la maison et les jardins, à la cour, au village.

— Pourvu que je la trouve ! grommelait-il. J'ai l'ordre de la trouver et de l'étrangler s'il arrivait malheur aux nôtres, mais où la prendre ? C'est ce que Sévériann Ivanovitch ne m'a pas dit.

Tandis qu'il errait de tous côtés pour exécuter l'ordre de son digne maître, Tania était déjà agenouillée sur la chère tombe, priant et pleurant : « Sois mon ange gardien, murmurait-elle. Prie Dieu pour lui, pour nous, pour moi.... Qu'Arsèny Borissovitch punisse le scélérat de son crime et nous délivre ! »

Ses prières furent interrompues par le vieux cosaque, qui avait enfin trouvé sa proie....

. . . .

Un quart d'heure plus tard, la fusillade avait cessé. Baskakoff, le bras en écharpe, était assis dans le salon ; ses officiers l'entouraient. A terre, deux hommes garrottés étaient étendus côte à côte, Karadjy et le postiche Orloff.

La milice déblayait la maison, emportant les morts : les vivants avaient tous pris la fuite, au loin.

Mais Baskakoff était plus agité que pendant le combat : Tanitchka n'était pas là, on ne savait où la trouver.

Le bruit courait parmi toute la domesticité que Karadjy avait donné l'ordre d'égorger Tatiana Ivanovna.

— Qu'elle ne revienne à personne ! avait-il ajouté.

Le capitaine essaya d'interroger le brigand, qui ne répondait rien et souriait d'un mauvais sourire.

Un sous-officier proposa de l'interroger comme cela se pratiquait dans les prisons de Kazan. N'en pouvant plus d'inquiétude, Baskakoff consentit, et on allait procéder à la *question*, quand le sacristain arriva tout essoufflé.

— Notre demoiselle vous prie de lui envoyer deux soldats pour l'accompagner jusqu'ici. Vous ne pouvez venir vous-même, dit-il au capitaine.

— Où est-elle ? cria celui-ci en bondissant de son siége.

— Elle était au cimetière, mais un bandit lui tirait dessus et je l'ai cachée dans ma maison.

— Comment va-t-elle ? Dieu l'a-t-il protégée ?

— Saine et sauve, mais, en fuyant, elle s'est blessée au pied.

XV

Le soir, la tranquillité était complète à Krivotourié. A voir du dehors la maison seigneuriale, on se serait à peine douté de ce qui venait de se passer. A l'intérieur, c'était autre chose : partout des hommes couchés, dormant, ou épuisés de fatigue, des meubles brisés, des traces de lutte et de sang.

Le capitaine et Tanitchka étaient assis dans la chambre de la jeune fille qui racontait en pleurant les heures terribles du martyre qu'elle venait de traverser.

— Mes efforts ont été vains, disait-elle. Tout était prêt pour le départ, le lendemain du jour où vous avez été à la maison, mais mon pauvre père ne bougeait pas et se bornait à promettre.

— Pour un seul jour de retard ! disait le capitaine avec amertume.

— Non, Arsény Borissovitch, c'eût été toujours la même chose.... Mon père ne serait jamais parti : il aurait passé l'été à faire des projets, des promesses de départ.

— Le sort l'avait voulu.... Mais, sans Karadjy, aucun émissaire de Pougatcheff ne serait jamais venu nous surprendre. C'est ce mécréant qui a soulevé une bande de mauvais compagnons, sans aucune idée d'insurrection, mais uniquement pour en faire les instruments de sa vengeance contre son père adoptif....

Tanitchka pleurait. Son fiancé cherchait à la consoler en lui démontrant qu'elle avait fait de son mieux et que les choses auraient pu prendre un cours bien plus désespéré.... Qu'aurait-ce été si elle avait été perdue pour lui et pour leur bonheur commun ?

— Que pensez-vous faire à présent ? demanda-t-elle en s'efforçant de ne pas pleurer.

— J'attends le prêtre pour le questionner. Avant de quitter

Kazan, j'avais envoyé un courrier au général commandant en chef des troupes de la région ; j'espère que mon homme n'aura pas perdu de temps et m'apportera une réponse favorable. J'agirai selon les ordres du général. Karadjy sera sans doute transféré à Kazan. Puis votre mariage doit être annulé, lors même qu'il aurait été conclu dans toutes les formes....

Passablement plus tard, deux sous-officiers amenèrent le prêtre, qu'on avait eu toutes les peines du monde à découvrir: il s'était réfugié dans une cave et savait à peine qui avait fini par l'emporter à Krivotourié.

Il répéta au capitaine que le mariage était tout à fait régulier et qu'il avait été inscrit dans les registres de l'église.

— Que faire ? se demandait tristement Baskakoff, que faire ?

— C'est fini, capitaine, reprit tranquillement le pope ; ni vous ni moi n'y pouvons rien : Tatiana est mariée conformément au rite orthodoxe.

— Et la violence, qu'en faites-vous, je vous prie ? Tania vous a-t-elle donné son consentement ? interrompit le capitaine qui marchait à grands pas dans le salon.

— Tatiana Ivanovna ne protestait pas ; elle se tenait tranquille et priait, répondit le pope.

— Je ne comprenais absolument rien à ce qui se passait, dit Tatiana d'un ton de reproche.

— Si, au moins, vous aviez tenté de refuser votre ministère de prêtre, de vous cacher.... Mais vous avez assisté au dîner.

Le pope baissa la tête.

— C'est que chacun veut vivre, murmura-t-il.... S'il a assassiné son bienfaiteur, qu'aurait-il fait de moi ? Que lui importait mon sacerdoce ?...

— Il s'ensuit donc que tout a été fait dans les règles ? dit Baskakoff s'échauffant toujours plus.

— Oui, tout.... Mais Tatiana Ivanovna est libre de porter plainte à Pétersbourg, et, si l'impératrice n'y peut rien, le Saint Synode a le droit de dissoudre le mariage.

— Je sais tout cela, exclama le capitaine furieux. On ne peut pourtant pas la jeter en prison avec un misérable qui n'a pas même été son mari !.... Combien de temps pourra prendre l'affaire ?

— J'ai habité Pétersbourg et usé bien des seuils ; en un an

ou deux on parviendra peut-être à mettre le mariage à néant.

— Oui, mais par où commencer ?

Un silence s'ensuivit, que le capitaine rompit tout à coup.

— Pourriez-vous me marier tout de suite avec la veuve de Karadjy ?

— Comment cela ? demanda le prêtre ahuri, et n'y comprenant rien.

— Pouvez-vous marier une veuve, tout de suite après.... son veuvage ?

— Mais on marie les veuves comme les veufs....

— Ce n'est pas ce que je vous demande. L'église orthodoxe permet-elle de remarier une veuve, une heure après.... enfin après la mort de son mari ?

Tanitchka pousse un cri, se lève effarée et regarde Baskakoff....

— Sois bien tranquille, tout sera régulièrement fait, dit le jeune homme en se rapprochant du prêtre ? Oui ou non, est-ce permis ?

— Certainement oui, mais il faut le certificat de mort du mari et du veuvage de celle qui se remarie.

— Permettez : des papiers, vous n'en aurez point, mais les témoins ne manqueront pas et, parmi eux, vous serez le plus important.

— Il sera fait comme vous le voulez ; en des jours pareils, ce qui est impossible arrive ; cela vous regarde, et le péché ne pèsera pas sur mon âme.

Le capitaine congédia le prêtre, lui défendit de quitter Krivotourié et lui ordonna de tout apprêter pour le mariage.

Resté seul avec Tanitchka, Baskakoff sourit tristement et dit :

— Il a raison, en des jours pareils.... et cela s'étend au loin, le long du Volga... ce qui ne s'est jamais fait en Russie s'y fait en plein jour. As-tu jamais entendu parler d'un festin de noce où l'on chante le *De profundis* ? C'est pourtant ce qui s'est fait ici même, hier, en félicitant les nouveaux mariés.

— Je ne me rends compte de rien. Ma tête est perdue ; c'est comme si elle ne m'appartenait pas, disait doucement Tanitchka.

— Vite, mets-toi vite au lit et dors tranquillement.... Surtout, tâche de ne pas pleurer.

— J'ai pleuré toutes mes larmes.... Je ne puis croire que mon pauvre père ne soit plus de ce monde....

— Calme-toi ! calme-toi ! Je suis persuadé qu'à partir de demain une autre vie commencera pour toi.... pour nous deux.

Baskakoff prit congé d'elle, mais s'arrangea à passer la nuit devant sa porte, pour la garder de tout danger.

XVI

Le lendemain matin, vers quatre heures, la troupe de Baskakoff était rangée sur la pelouse du village ; le capitaine passait fiévreusement devant le rang ; il soupirait, mais peu à peu son visage se calma....

« C'est bien sa faute, pensait-il, il n'a que ce qu'il mérite.... C'est un monstre, le plus scélérat des hommes.... Ce n'est que justice. »

En avant des soldats, on avait planté un poteau. Baskakoff avait veillé à ce que tout fût fait régulièrement dans les moindres détails.

Le courrier qu'il avait envoyé à Kazan au commandant, chef temporaire du pays, venait d'arriver apportant un ordre signé et ainsi conçu : « En des jours pareils, assombris par des ré- » voltes impies, les prisons regorgeant de captifs, beaucoup de » criminels parviennent à se dérober à la justice : les autorités, » empêchées d'agir comme en temps ordinaire, sont tenues d'exé- » cuter, ou de faire exécuter sans remise les jugements contre » les insurgés. » Il était donc enjoint au capitaine de faire mettre à mort, sans retard, les deux chefs de bande, pris les armes à la main. L'un, en sa qualité de noble russe, devait être fusillé ; l'autre, d'origine inconnue et se faisant appeler « le comte Orloff, » serait pendu.

Ceci était déjà fait ; on attendait l'autre condamné.

Une charrette arriva. Karadjy y était assis, garrotté, à côté du prêtre. Quatre soldats entouraient le convoi.

Arrivés devant le poteau, on fit descendre le misérable, et le capitaine lui dit d'une voix sérieuse et sourde :

— Une fois encore, repentez-vous ! Confessez-vous ! Vous irez communier à l'église : nous attendrons.

Mais Karadjy gardait le silence ; il était très pâle et tenait ses yeux rivés au sol.

Le capitaine avait déjà voulu persuader à Sévériann de finir sa vie en chrétien ; il crut devoir renouveler une dernière fois ses instances.

— Il n'est jamais trop tard pour se repentir devant le Tout-Puissant, dit à son tour le prêtre d'un ton patelin.

Karadjy l'interrompit brutalement :

— Assez ! Suffit ! soyez tous maudits, les gens, la vie et le reste ! ....

Baskakoff fit signe à un soldat. Karadjy fut lié au poteau. Quand on voulut lui bander les yeux :

— Je ne veux pas ! cria-t-il.

— Laissez, dit le capitaine.

Les soldats s'éloignèrent.

— Soyez tous maudits ! hurla une fois encore le misérable, vous aussi vous êtes des assassins.... Soyez....

Un bref commandement, la fusillade retentit, interrompant le blasphème commencé.

Karadjy glissa ; son corps, retenu au poteau, se pencha en avant.

XVII

Deux heures plus tard, dans l'église du village, le prêtre donnait la bénédiction nuptiale.

Les fiancés étaient profondément sérieux, mais, sous leurs visages recueillis, comme un rayon de bonheur glissait par intervalles.

La cérémonie achevée, les époux allèrent au cimetière, où le prêtre les rejoignit après avoir changé de chasuble. Il allait dire la prière des morts sur la tombe du bon Ivann Savitch. C'était le vœu de Tanitchka : « Cela me portera bonheur, » disait-elle.... Baskakoff approuva et ajouta mentalement :

« Oui, dans des jours pareils ! »

Le comte E.-A. Sallias.

CHRONIQUE PARISIENNE

De l'influence des élections sur les belles manières. — La musique décadente. — Un mot de plus sur l'intolérance en musique. — *Mémoires* du chancelier Pasquier. — Quelques livres nouveaux.

Les élections françaises ont été jugées ici-même, le mois dernier, par la chronique politique. Si j'y reviens aujourd'hui, c'est à un point de vue tout spécial et qui n'appartient pas à un pays plutôt qu'à un autre. Pourquoi les luttes électorales ont-elles une mauvaise influence sur les manières ? Pourquoi des hommes bien élevés, auxquels il n'échapperait jamais, dans la vie ordinaire, une parole discourtoise, se transforment-ils en dames de la Halle dès qu'ils mettent le pied dans une réunion publique ? Pourquoi trouvent-ils alors tout naturel de jeter leur chaise à la tête du candidat dont les idées leur déplaisent et de rosser ses partisans à coups de canne ? Leur excuse est que cela se fait partout : en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, *et cætera.* Mais c'est justement la question. Pourquoi est-ce que cela se fait partout ?

Il est d'usage d'en rendre les démocrates responsables. On les accuse d'avoir de mauvaises manières (ce qui est souvent la vérité) et d'introduire des habitudes de cabaret dans les luttes politiques. J'en suis fâché pour leurs adversaires de la droite, mais ils en font tout autant. Aussi longtemps que dure la période électorale, le château n'est pas mieux embouché que le cabaret. J'en ai vu dernièrement un exemple frappant.

Cela se passait vers l'ouest de la France, dans un arrondissement très peuplé de vieille noblesse. Le candidat républicain était un jeune homme riche et de bonne famille, modéré d'opinions et sans passé compromettant : il débutait dans la vie publique. Dans son inexpérience des mœurs électorales, il commença sa campagne par une profession de foi d'urbanité, et déclara qu'il ne se permettrait, ni ne tolèrerait autour de lui

aucune personnalité, aucun excès de langage. La réponse ne se fit pas attendre. Il reçut le lendemain matin le journal conservateur du département et y lut en première page qu'il était un voleur, ayant tripoté dans telle affaire malpropre. « J'eus chaud et froid, me disait-il. C'était la première fois qu'on m'appelait voleur. » Le lendemain, autres injures grossières, et ainsi de suite jusqu'au jour du scrutin, bien qu'il eût tenu, en galant homme, sa promesse de courtoisie, et qu'il ne se fût jamais permis de riposter aux gros mots.

Ses adversaires appartenaient au faubourg Saint-Germain. Ils étaient de ce monde aristocratique qui se pique de posséder le secret de la vieille politesse française et d'être seul à le posséder. L'hiver, quand on les rencontre dans le monde, ils ont des cravates impeccables, des saluts qui sentent l'ancienne cour, et les plus aimables d'entre eux gardent un léger accent de condescendance lorsqu'ils daignent s'entretenir avec des plébéiens. Pourquoi ces élégants gentilshommes se croient-ils autorisés à se conduire comme des charretiers dès que la politique entre en jeu ?

— Il n'est personne qui n'ait lu assez de vers décadents pour savoir qu'ils n'ont pas de contours arrêtés, si j'ose ainsi parler. Pour le profane, ni la pensée, ni la phrase, ni le vers même n'ont jamais un commencement et une fin obligatoires, imposés par le sens et par le rythme. Il semble qu'on puisse souder les vers ensemble ou les démembrer, changer la ponctuation ou l'ordre des mots, sans offenser l'oreille ni la raison. C'est évidemment une illusion de philistins ; mais tous les philistins l'éprouvent. Ils ont une sensation de flottement qui finit par devenir énervante.

La poésie décadente a son pendant en peinture. C'est l'école dite du brouillard, dont M. Carrière est le représentant le plus illustre. Tous les personnages sont vus à travers un brouillard qui estompe les contours. Qu'il s'agisse d'une scène d'intérieur ou d'un plein air, c'est tout un ; la même brume grisâtre remplit la chambre ou couvre le paysage.

Voici que la musique s'est mise de la partie. Je ne sais si l'école à laquelle je fais allusion accepte l'épithète de musique *décadente*. Je l'emploierai quand même pour la commodité de l'explication. On sait tout de suite à quoi s'en tenir.

Le groupe de compositeurs dont M. Bruneau est l'étoile parle une langue musicale difficile à comprendre. Ici encore, point de contours arrêtés. Ce sont des rythmes vagues et subtils et des mélodies insaisissables, appuyés sur une harmonie qui surprend et déroute l'oreille, les anciennes règles ayant été modifiées ou supprimées. En somme, quelque chose de fuyant et d'indéfinissable dont l'enchaînement échappe aisément à qui n'en a pas fait son étude.

On se rappelle que M. Bruneau a déjà fait jouer une pièce à l'Opéra-Comique. Son *Rêve* avait été très goûté, très applaudi par les jeunes musiciens. Le grand public l'avait trouvé légèrement aride. Nous allons bientôt avoir un autre opéra de M. Bruneau, l'*Attaque du moulin,* dont le sujet est également emprunté à M. Zola. Nous reviendrons, à cette occasion, à l'école dont il est un des chefs, et nous tâcherons de mieux expliquer en quoi elle diffère de ce qui l'a précédée.

— Il avait été question dans la précédente chronique de l'intolérance de nos amateurs de musique, toujours exclusifs, toujours maussades pour ce qu'ils n'adoptent point. Nous venons encore d'en avoir un bel exemple dans les articles de certains de nos journaux sur les représentations wagnériennes de Munich. Quelques critiques ne se sont pas contentés de louer avec enthousiasme, ainsi qu'il était naturel, les belles œuvres qu'ils avaient entendues. Ils ont donné pour contre-partie à leurs justes éloges les appréciations les plus désobligeantes pour les scènes françaises qui ont joué du Wagner. A les entendre, nous n'avons pas un chef d'orchestre, pas un violon, pas un chanteur capable d'affronter une pièce quelconque du maître, et l'un d'eux terminait son article en engageant fortement nos directeurs de théâtres à renoncer à des tâches au-dessus de leurs forces et à laisser Wagner aux Allemands.

C'est vraiment bien déraisonnable. Il faut apprendre à jouer le Wagner. Cela ne se devine ni ne s'improvise, et ce n'est qu'en le jouant qu'on apprendra à l'interpréter. Et puis, est-ce que M. X*** ou M. Z*** se figurent que, dans toute l'Allemagne, on joue Wagner avec la perfection atteinte à Bayreuth et à Munich ? Ils ont peu voyagé, s'ils en sont là. J'ai entendu des opéras de Wagner dans un certain nombre de villes allemandes. J'ai eu des représentations admirables et d'autres médio-

cres. J'en ai eu tout récemment une détestable, comme pourrait en donner, en France, un mauvais théâtre de province. Mais quoi? c'était dans une petite ville; personne ne s'avisait d'être exigeant et on était content tout de même. Les chanteurs n'avaient pas de voix, les chœurs étaient misérables, mais l'orchestre jouait juste et la musique était belle; on écoutait l'orchestre. Si l'amour de la perfection doit aboutir à priver à perpétuité de la tétralogie ou des *Maîtres chanteurs* quiconque n'a pas le loisir et l'argent nécessaires pour faire le voyage de Bayreuth ou de Munich, j'ose m'insurger. Il est si facile, pour ceux que cela ennuie, de ne pas aller à l'Opéra de Paris! Qu'ils laissent au moins les autres se régaler des miettes de leur table. Sans compter qu'au fond, leurs grands airs de dédain sont du snobisme tout pur. C'est une manière d'afficher sa supériorité sur les bonnes gens qui n'entendent pas le fin du fin de la musique wagnérienne.

— Les lecteurs du grand ouvrage de Taine sur les *Origines de la France contemporaine* ont pu remarquer qu'il citait fréquemment des mémoires inédits, attribués à un M. X***, et dont le manuscrit lui avait été confié. On savait à Paris, dans le monde des lettres, qu'il s'agissait des mémoires du chancelier Pasquier, mort presque centenaire sous le second empire, après avoir fait partie du Parlement sous Louis XVI. La famille vient de se décider à commencer la publication de ce grand ouvrage, également précieux par l'abondance des renseignements et par la modération du ton et des idées. Titre : *Mémoires du chancelier Pasquier,* publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier (Plon et Nourrit, in-8°). Le tome I, le seul qui ait paru jusqu'ici, embrasse la Révolution, le Consulat, et l'Empire jusqu'en 1812[1].

Pasquier était né en 1767, d'une bonne famille de robe. Les jeunes gens restaient alors moins longtemps que de nos jours sur les bancs. Le jeune Pasquier fit son entrée dans le monde à dix-sept ans et fut reçu à dix-neuf conseiller au Parlement de Paris. Il eut donc le temps de se familiariser avec l'ancienne société française, avant qu'elle fût dispersée et décimée par la Terreur. Ce qu'il en dit confirme de tous points ce que tant

[1] La couverture du volume porte 1789-1810; mais c'est une erreur.

d'autres avaient écrit avant lui sur le relâchement des mœurs et la frivolité dans les hautes classes aux approches de la Révolution. La vérité perce malgré son attachement pour l'ancien régime. C'était bien le règne de la légèreté et de la corruption.

Habitant Paris, il assista à presque toutes les grandes scènes de la Révolution. Il était à la prise de la Bastille. La description qu'il en donne n'est rien moins qu'imposante. Les badauds y avaient couru comme à un spectacle, persuadés qu'il n'y aurait de danger pour personne. Beaucoup d'élégantes avaient laissé leur voiture à quelque distance, afin de s'approcher plus aisément. Pasquier se trouva ainsi avoir pour voisine l'une des plus célèbres actrices de la Comédie-Française, M[lle] Contat. Spirituelle autant que jolie, M[lle] Contat lui tint très bonne compagnie pendant toute la durée du siège, et ce fut en faisant assaut de bons mots qu'ils assistèrent au prologue de la Révolution.

« Ce qu'on a appelé le *combat* ne fut pas sérieux, la résistance fut complètement nulle.... Le régiment des gardes françaises qui s'était chargé de l'attaque se présenta du côté de la rue Saint-Antoine, devant la porte principale, fermée par un pont-levis. On tira quelques coups de fusil, auxquels il ne fut pas répondu, et quatre ou cinq coups de canon. On a prétendu qu'un de ces coups de canon avait coupé les chaînes du pont-levis ; je ne m'en suis point aperçu et cependant j'étais placé fort près du point d'attaque. Ce que j'ai vu parfaitement, c'est l'action des soldats, invalides ou autres, rangés sur la plate-forme de la haute tour, levant la crosse de leur fusil en l'air et exprimant par tous les moyens usités en pareille circonstance leur volonté de se rendre. »

La Bastille prise, le jeune Pasquier offrit son bras à la belle Contat pour la reconduire à sa voiture. Ils avaient tous les deux passé un après-midi très agréable. Tant les plus intéressés comprenaient peu, en 1789, la portée des événements qui se déroulaient sous leurs yeux !

Les Pasquier n'émigrèrent point. Le père du chancelier était même resté à Paris. Au mois de janvier 1794, il fut averti d'avoir à se cacher et s'enfuit, mais il revint deux jours après se livrer lui-même, de peur que sa femme ne fût arrêtée à sa

place. Quelques jours plus tard, il faisait passer une lettre à son fils pour l'engager à se constituer aussi prisonnier. Les raisons qui le déterminaient à agir ainsi sont très curieuses.

Les grands massacres judiciaires n'avaient pas encore commencé. Le danger que couraient les prisonniers paraissait minime, tandis que les suspects qui vivaient cachés étaient exposés à des périls de toutes sortes, et continuels. On considérait donc les cachots comme des asiles : « Une fois entré en prison, disent les *Mémoires*, beaucoup finissaient par s'y croire plus en sûreté que dehors. Là, on ne pouvait plus les accuser de conspirer, et, si les armées ennemies faisaient de grands progrès,... ils y seraient peut-être plus qu'ailleurs à l'abri des fureurs populaires. »

Autre avantage des cachots : on y retrouvait les agréments de la bonne société, dont étaient privés les suspects du dehors, réduits à vivre comme des loups pour ne pas attirer l'attention. « Hors de prison... on n'osait se rencontrer, se voir, se parler, presque se regarder, tant on craignait de se compromettre réciproquement ; les parents, les amis les plus intimes vivaient dans un isolement absolu.... Derrière les verrous, au contraire, on se trouvait en quelque sorte rentré dans la vie sociale ; on était entouré de ses parents, de ses amis ; on les voyait sans contrainte, on causait librement avec eux. » Nous savons par d'autres contemporains que la vie du monde, la vie de salon, était fort animée dans les cachots de la Terreur. En considérant toutes ces choses, M. Pasquier père avait cru devoir engager son fils à l'imiter, et il avait poussé la sollicitude jusqu'à lui retenir un logement dans sa prison. Le fils se défia, ne vint pas et fit bien, car son père fut guillotiné.

Le futur chancelier entra en 1806 dans le conseil d'état de Napoléon. Ce lui fut une occasion d'étudier la société impériale, dont il vit de très près les personnages les plus marquants. Il trace de plusieurs d'entre eux des portraits qui doivent être ressemblants, car on n'y sent point de passion. Celui de Talleyrand est extrêmement défavorable. Pasquier n'avait rien à nous apprendre sur l'absence de sens moral de l'ancien évêque d'Autun ; là-dessus, tout le monde a toujours été d'accord. Mais il le déclare surfait quant à l'intelligence et au talent, et cela est très intéressant, puisque les *Mémoires* de

Talleyrand, dont on n'a pas oublié le piteux effondrement, lui donnent entièrement raison. « On doit se demander, écrit le chancelier, comment cet homme a pu jouer, pendant de si longues années, un rôle si important. C'est qu'il a eu le bonheur de venir en son temps, au milieu de tous les désordres et de la plus complète désorganisation sociale. En d'autres temps, son esprit, tout brillant qu'il puisse être, ne lui aurait probablement valu que les succès éphémères que les salons peuvent offrir, et surtout ne l'aurait jamais mis dans le cas de diriger les affaires.... »

« Ajoutez que cet esprit, que je lui accorde si largement et dont je ne conteste pas l'éclat, n'est cependant fortifié par aucune étude, n'est guère susceptible d'application et ne saurait s'assujettir à un travail suivi et obstiné. Possédant à un haut degré l'art des conversations rapides, il serait incapable de garder la parole dans une assemblée publique pendant un quart d'heure.... C'est qu'il est, j'ose le dire, beaucoup moins riche de son propre fond qu'on ne le suppose généralement. »

Talleyrand s'est donné une peine infinie, dans ses *Mémoires*, pour se blanchir de la mort du duc d'Enghien. Pasquier l'accuse, avec détails à l'appui, de l'avoir conseillée à Napoléon, d'en avoir provoqué et pressé l'exécution, d'avoir positivement arraché à son maître les ordres qui aboutirent à la tragédie de Vincennes. Son but aurait été de rendre Bonaparte irréconciliable avec la maison de Bourbon. Il faut convenir que le long récit du chancelier est de nature à ne guère laisser subsister de doutes sur le rôle que joua Talleyrand dans cette triste affaire. Quant à leur maître commun, sur qui retombe la responsabilité du meurtre, on voudrait être persuadé que sa conscience le lui reprocha en effet toute sa vie : « Je crois à ses remords, écrit Pasquier. Ils l'ont poursuivi jusqu'au tombeau. » C'est par orgueil, ajoutent les *Mémoires*, qu'il s'est efforcé jusqu'au bout de donner le change et de faire croire au monde qu'il ne regrettait rien, qu'il recommencerait si c'était à refaire.

Pasquier n'était encore que simple spectateur lors de la mort du duc d'Enghien. Son chapitre sur les juifs est d'un homme qui avait désormais la main à la pâte et qui a vécu ce qu'il raconte. C'était en 1808. Napoléon voulait régler l'organisation religieuse des juifs de son empire, ainsi que leurs droits civils

et politiques. Il nomma une commission chargée de s'entendre avec une assemblée de notables Israélites. Pasquier était un des commissaires, et il raconte naïvement sa surprise en découvrant, pour ainsi dire, la société juive. Il ressort de son chapitre X qu'il s'était représenté un ramassis de pauvres diables, aussi ignorants que crasseux. Il fut stupéfait de se trouver en face de gens instruits, dont quelques-uns étaient même des savants distingués, et qui se mirent à discuter en fort bon langage les intérêts de leur communauté. Pasquier marchait de découverte en découverte, à mesure que l'assemblée se prolongeait, et ses étonnements ouvrent des jours sur l'existence des Israélites, en France, avant la révolution. Il fallait qu'ils vécussent bien à part, bien entre eux, pour qu'un Parisien d'humeur aussi curieuse, accoutumé à aller partout pour tout voir et tout connaître, s'exclame ainsi en découvrant qu'ils n'étaient plus à l'état sauvage, en 1808.

Je n'ai fait qu'effleurer deux ou trois points de ces *Mémoires* auxquels iront dorénavant puiser tous les historiens. Il n'y a d'autre moyen d'en apprécier la valeur et l'importance que de les lire. C'est long, mais on ne regrettera pas sa peine.

— « Ce livre a été écrit par un chrétien et un Français.

» Comme chrétien, l'auteur est de ceux qui croient que l'esprit d'intolérance répugne au christianisme....

» Comme Français, l'auteur est de ceux qui se persuadent que la France doit demeurer fidèle à sa tradition de Justice et de Liberté. »

Ainsi débute la préface d'un volume de M. Anatole Leroy-Beaulieu : *Israël chez les nations* (Calmann Lévy). Ces quelques lignes en indiquent le sujet et l'esprit. M. A. Leroy-Beaulieu combat l'anti-sémitisme, et il le fait par des arguments plus sérieux que les raisons sentimentales habituellement invoquées. Son livre est une sorte de monographie de la race juive au point de vue psychologique et moral. Loin de chercher à dissimuler les défauts de ses clients, l'auteur les signale avec une franchise qui lui a valu de leur part plus d'une attaque. Mais, à la différence de M. Drumont, il ne les croit pas incorrigibles. Ce sont pour lui des vices de parvenus, qu'explique la longue oppression de la race, et qui s'effaceront avec l'habitude de l'égalité.

Il me semble que ce volume, si mesuré de ton, si sage dans ses conclusions, pourrait être lu avec fruit, en ce moment, par les abonnés suisses de la Revue. On me permettra, à ce propos, de constater ici le plaisir qu'a fait en France le passage de la *Chronique politique* de la *Bibliothèque universelle* du 1er septembre, sur la votation populaire du 20 août en Suisse. Cette protestation si ferme, faite dans un langage si élevé, contre un acte d'intolérance choquant et ridicule, a été un soulagement pour les nombreux amis de votre pays.

— Deux romans. *La tueuse*, de Léon Cahun (Armand Colin), se passe au treizième siècle, lors d'une invasion des Mongols, en Moravie et autres lieux. C'est un roman de cape et d'épée s'il en fut, écrit avec conviction, avec verve et un certain éclat. Les amateurs de batailles et d'aventures s'en délecteront.

Manette André, de M. Paul Perret (Plon et Nourrit), est aussi un roman historique, mais d'un tout autre genre. L'auteur a cherché à rendre l'état d'âme des habitants de Paris pendant la Terreur. Il a créé des personnages imaginaires, et nous a analysé leurs sentiments, pendant ces jours d'angoisse, avec cette science du cœur humain qui est un des caractères de son beau talent. M. Paul Perret joint à ce don si rare un style élégant, beaucoup d'invention et d'originalité. Aussi a-t-il le plus fidèle des publics depuis plus de trente ans qu'il écrit.

— *Une langue*, de M. Paul Lheureux (Marpon et Flammarion) est tout ce qu'il y a de plus moderne. Ce n'est pas un roman; c'est une série de scènes et de types, qui défilent à la façon des verres de lanternes magiques; il n'y a de commun entre eux que le montreur qui fait le boniment. Nous voyons passer sous nos yeux le cabotin, l'académicien, le député, le bureaucrate, etc. C'est assez drôlement troussé.

CHRONIQUE ITALIENNE

La situation. — Réflexions sur la triple alliance. — L'art en Italie. — M. Salvatore Farina. — Deux livres.

La situation n'est pas gaie.

Une émeute à Naples, vite réprimée, mais qui fit peur, rappela la Santa-Fede, et mit au jour en même temps qu'une racaille exaspérée une police insuffisante; un ministère condamné à mort sans qu'on sache à qui donner sa lourde succession; le choléra, qui s'amuse encore, mais qui menace déjà; l'attente d'un gros procès et peut-être de révélations inquiétantes; et, pour finir, la crise financière toujours plus aiguë, toujours plus énervante, et rendue douloureusement sensible par le manque d'argent monnayé; tel le bilan de ce dernier mois. Cette Revue possède une chronique très avisée qui me dispense de vous entretenir de politique. Et c'est tant mieux. Elle est trop triste, et puis elle n'est pas tout. Reste qu'avec la visite du prince héritier en Lorraine, celle du prince Henri en Italie, les grandes manœuvres, Aigues-Mortes, l'escadre anglaise qu'on attend à Naples et l'escadre russe qu'on attend à Toulon, la triple alliance devient la question actuelle. Parlons-en donc un peu.

— L'expérience que poursuit l'Italie est d'ailleurs d'un haut intérêt. Voici deux peuples qui n'ont rien de commun, on pourrait dire même deux ennemis, non seulement de par l'histoire, qui n'est qu'accident, mais de par la race. Quelqu'un s'avise de les réunir d'un trait de plume. Il leur dit : « Vous serez frères ! » Le deviendront-ils jamais ? Est-ce que la sympathie s'impose, obéit-elle, en dépit du passé, du tempérament et de la nature, à des ordres de souverains et des intérêts identiques ? Un observateur superficiel serait tenté de dire oui. L'Italie déploie un grand zèle à se germaniser. Elle y met de plus une certaine affectation, une certaine morgue. Mille détails très apparents vous sautent d'emblée aux yeux. Dans le doux pays ou le *si* résonne, on apprend aujourd'hui l'allemand, et on le parle,

— médiocrement, il faut dire. Les bonnes d'enfants et les institutrices des bords de la Sprée foisonnent et font fortune. Les chanteuses de café-concert viennoises aussi. Aux devantures des libraires, on remarque des livres qui viennent du nord, des romans, des Revues, des *Beiträge* ; ces libraires sont eux-mêmes *tedeschi* et, comme ils sont actifs et renseignés, volontiers la maison royale se sert chez eux. Les théâtres jouent Sudermann, à côté d'Ibsen ; et vingt pièces d'inconnus qui ont vu le jour à Berlin, et sont d'ailleurs copiées de la France, sont ici applaudies chaleureusement. On les trouve solides et sérieuses. Les brasseries abondent. Les méthodes d'enseignement et de science sont directement importées d'Allemagne. On se réunit sous le palais Farnèse et on crie tant qu'on peut, pour être entendu au loin : « Vive la Prusse ! » Tout cela est vrai. Il est vrai encore qu'on écoute volontiers une opérette de Strauss ou de Millœcker, qu'un romancier italien ne craindra pas de faire de son héros un Berlinois (ce qui est très significatif), que les jeunes gens, leurs études finies, vont volontiers se perfectionner dans une université d'outre-Rhin. Mais voilà tout, et, à y regarder de près, tout cela ne veut rien dire. En France, comme en Italie, on boit de la bière, on fait de l'érudition minutieuse, on traduit Ibsen, on écoute Wagner, on s'intéresse à Nordau et on se préoccupe de Nietzsche. L'Italie, dès qu'elle a été créée, s'est crue habile de se mettre à l'école des autres nations. Elle a pris beaucoup à l'Allemagne sans doute ; mais elle a pris beaucoup à la France également. L'intérêt politique n'a rien pu changer à la disposition de son esprit. Dix ans de politesses réciproques n'ont pas suffi à modifier deux natures si opposées. Il est à présumer que, malgré beaucoup de bonne volonté des deux parts, un siècle n'y suffirait pas davantage. Gounod est plus fêté que Wagner, et Augier, même Scribe, remportent plus de lauriers qu'Ibsen. Le français est plus couramment, surtout mieux parlé que l'allemand ; chaque Italien regarderait comme une honte de l'ignorer. Certes qu'on fait bon accueil au sujet de l'empereur qui vient ici, — et Dieu sait s'il en vient ! — on se croit même tenu à son égard à certaines courtoisies qu'on accentue ; c'est plus un devoir qu'autre chose. Rien n'attire vers lui et, quand il s'en va, la conversation se détend et se hâte. On

éprouve l'espèce de soulagement qui naît après le départ d'un étranger. L'Allemand restera toujours l'étranger, si ce n'est *lo straniero*, au moins le *forestiere*. Il n'en est point ainsi du Français. Avec lui on parle la même langue, on pense la même chose, et le rire part aux mêmes endroits, avec la même détente. J'ai assisté ce printemps à l'entrée de l'empereur au Quirinal. Quand il a paru au balcon, derrière la tenture de soie rouge de la balustrade, un cri, un seul cri est sorti de quarante mille poitrines et a rempli la place immense ; et ce cri était plus puissant que les chevaux de bronze des Dioscures qui du piédestal de la fontaine se dressent vers le ciel. J'ai cherché à comprendre cette clameur magnifique qui rendait fous les empereurs d'autrefois. Quelqu'un qui deux jours après saluait Guillaume II dans la rue se chargea de me l'expliquer. Cet homme, en ôtant son chapeau, cria : « Vive l'ami de notre roi ! » Sur la place du Quirinal, ce n'était pas l'empereur d'Allemagne que cette foule en délire exaltait, c'était la maison de Savoie, ses amitiés, ses alliances, son passé, son avenir ; c'était le roi d'Italie. Les livres, les journaux, quand ils viennent d'ailleurs, viennent de France : M. Emile Zola est le plus grand romancier de ce pays. Il en est de même pour les modes et les idées : on a beau s'en défendre, on les accepte et on les porte. De telle sorte que la France, qu'on débine sur le papier, reste au fond l'amie, la sœur de naissance et d'esprit : c'est pourquoi ses piqûres font si mal. On ne crierait pas tant si elles venaient d'une indifférente. Cela ne doit pas la rendre fière, cela doit la rendre plus sage. Cela doit surtout l'empêcher de ses quolibets ordinaires, qui en somme sont très peu dignes, et de ces bravades inutiles qui font rire les neutres. L'autre jour, un journal français d'un sou publiait dans son supplément illustré cette image : l'empereur d'Allemagne et le prince d'Italie au bras l'un de l'autre sur un bastion de Metz ; et il inscrivait audessous cette légende : « Le petit-fils du caporal des zouaves. » Pourquoi porter ces ferments de haine aux humbles, aux paysans, aux ouvriers que cette feuille de chou cherche et trouve ? N'y a-t-il pas eu assez de sang versé à Aigues-Mortes ? Petit-fils du caporal des zouaves, hélas ! il ne l'est plus, puisque les zouaves d'aujourd'hui ont dégradé son grand-père, puisqu'ils lui ont enlevé ces galons de laine qu'il avait conquis en brave

à côté d'eux, et puisqu'ils se sont volontairement privés de l'honneur que ce roi galant-homme leur avait fait. Une pareille rodomontade oblige les Français à se rappeler cette vilenie de soldats ivres. Et il vaut mieux tâcher de la faire oublier.

— Dans un des derniers numéros de la *Nuova Antologia*, il a paru un article qui mérite d'être signalé parce qu'il touche à un point très curieux du développement italien. Il a pour titre *Per l'arte in Italia* et il est signé Enrico Panzacchi. L'aimable professeur y déclare qu'ayant reçu une lettre d'un Allemand lui demandant quels livres son pays avait écrits dans ce siècle sur le mouvement artistique, il n'a pas su que lui répondre. Voilà qui est typique. Et, de fait, en Italie, patrie de l'art par excellence, on assiste à cet étrange spectacle que la littérature et l'art font ménage séparé. A Paris, le moindre plumitif a reçu ou s'est donné une éducation artistique; s'il n'est pas salonnier, il pourrait l'être ou croirait pouvoir l'être ; il connaît son Louvre, il s'y est instruit et formé aussi bien, mieux peut-être, qu'à l'école ou dans les bibliothèques. Depuis Diderot, chaque écrivain a trouvé dans l'examen des lignes et des formes en marbre ou en couleur une source d'inspiration ou de renseignements. Et non seulement les poètes comme Gautier, qui fut d'ailleurs un peintre manqué, mais les historiens comme Michelet et les philosophes comme Cousin. En Italie, où les chefs-d'œuvre foisonnent à chaque pas, il n'en va point ainsi. Ils n'alimentent pas la vie intérieure de celui qui écrit. Ni les classiques, Foscolo et Monti, ni les romantiques, Manzoni et les autres, ne semblent vivre sur une terre jonchée de merveilles. Ils n'en parlent jamais ou à peine. Ils n'y rafraîchissent pas ou n'y cherchent pas leur pensée. Et ceux dont la culture a été la plus fine et l'esprit le plus universel, — Terenzio Mamiani, par exemple, — semblent étrangers à des questions et à des œuvres qui devraient les émouvoir au premier chef. Aujourd'hui, Carducci pénètre bien sa poésie de tant de statues et d'architectures sublimes qui l'entourent. Mais il est l'exception. On ne se douterait pas, à lire les milliers d'œuvres qui paraissent ici chaque année, qu'elles ont été écrites à l'ombre d'un portique romain ou d'un campanile de la Renaissance. Et jamais, — si l'on met de côté les traités, les histoires, les monographies, — il n'est sorti d'Italie une écriture d'art qui l'éclaire ou le révo-

lutionne : le *Laocoon* de Lessing, par exemple, ou la *Philosophie de l'art* de Taine. Ce n'est pas que les Italiens soient peu artistes : il suffit de se promener avec le moindre d'entre eux, un paysan, un berger de la montagne, pour connaître quelle entente fine, quelle compréhension rapide et sûre ce peuple garde des choses de l'art. Alors, qu'est-ce ? M. Panzacchi ne le dit pas. Ce serait intéressant de le savoir, d'autant plus que, contrairement à l'avis du critique éminent, cette espèce d'indifférence de la littérature pour l'art ne date pas d'aujourd'hui. Au XVe siècle déjà, les humanistes font bande à part, et nous ne trouvons dans le monceau de leurs œuvres latines aucun signe, aucun reflet du travail gigantesque qu'accomplissaient contemporainement à eux les Donatello, les Ghiberti, les Masaccio, les Lippi, les Verrocchio. Au XVIe, le siècle qu'Eugène Müntz appelle l'âge d'or, l'Arioste, Bembo, Castiglione, l'Arétin se préoccupent davantage certainement de l'art. Ce qui nous étonne surtout, c'est comme ils s'en préoccupent peu. On ne les dirait pas les voisins de Raphaël et de Michel-Ange. Il ne semblerait pas qu'à côté d'eux s'accomplit une besogne magnifique dont ils devraient demeurer éblouis et inspirés. Les efforts sont parallèles, ils ne sont jamais confondus. Certes qu'on trouve des peintres, des sculpteurs, des architectes qui raisonnent d'art et en parlent excellemment (Leone-Battista Alberti, Leonardo da Vinci) ; ce sont des hommes du métier qui raisonnent de leur métier ; on ne trouve pas le contraire. Reste qu'autrefois l'art ne souffrait pas de cette espèce de divorce. Il était assez vigoureux pour se suffire à lui-même et marcher seul son chemin. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les artistes sont douloureusement affectés de la solitude où ils travaillent, de cette absence d'intérêt et de culture qui les entoure. Pourtant il ne manque pas de penseurs, d'écrivains, d'esthéticiens en Italie. Grouperont-ils leurs forces, et des germes épars qu'ils vont semant naîtra-t-il la forêt fleurie ? M. Panzacchi se le demande. Il nous faut le souhaiter.

— M. Salvatore Farina est pour les lecteurs de la *Bibliothèque universelle* une ancienne connaissance. Cette Revue a souvent donné en traduction quelqu'une de ses charmantes nouvelles ; et cette chronique, du temps où elle était mieux faite, vous a souvent entretenu de ce talent fin, léger et fé-

cond. Depuis lors, M. Salvatore Farina n'a pas cessé d'écrire, ni de publier : il est de ceux qui se reposent en travaillant. J'ai là sur ma table cinq nouveaux romans de lui, et ils ne représentent encore qu'une faible partie de son œuvre dernière [1].

Ouvrons et lisons. C'est tout charme. Nous y retrouvons les anciennes qualités qui nous sont chères, de la tristesse, de la gaieté, une ironie à la pointe adoucie, un sourire attendri et mouillé, une intelligence émue de la comédie d'ici-bas, beaucoup d'indulgence et beaucoup de pardon. M. Salvatore Farina semble avoir horreur des classements tout faits, des étiquettes commodes qui séparent les hommes en nettes catégories et divisions. Les hommes, quand ils sont bons, ne lui paraissent pas si bons que cela, et, quand ils sont mauvais, guère pires. L'expérience lui a montré combien le ridicule était près du sublime et comme le vice avait de fortes attaches dans la vertu ; et il en est résulté que son cœur est monté jusqu'à son esprit, ou, si l'on veut, que son esprit est descendu jusqu'à son cœur. Il ne juge pas : il comprend et il aime ; et, de la leçon que lui donnent les autres, il retire toujours quelque enseignement de vie d'une vérité générale et d'une portée supérieure. Jadis, il parlait beaucoup de lui. On sentait que ce qu'il nous donnait avant tout, c'était lui-même, son pauvre cœur travaillé par l'existence, enrichi des grandes souffrances et des petites joies du lot commun. Maintenant, il nous parle surtout des autres. Ces autres, qu'il a vus aller, venir, s'agiter du haut de la sagesse clémente où l'existence qui lui fut bonne le plaça, il ne les a pas pris trop au sérieux ; leurs gestes ne lui ont pas semblé comporter cette importance décisive que volontiers ils s'attribuent ; il a découvert les quelques ressorts, peut-être les quelques ficelles, qui les mènent et auxquels, quoi qu'ils en aient, ils obéissent toujours. Alors, il a souri. Et puis, se retournant sur lui-même, quelquefois il a pleuré. Mais il a souri surtout, parce qu'il est optimiste et que, tout compte fait, la vie ne lui paraît pas si noire, embellie des quelques nobles idées qui la peuvent élever. Vis-à-vis d'elle, il est sans fiel et sans rancune, parce qu'il ne lui a pas trop demandé et que conséquemment

[1] Salvatore Farina : *Don Chisciottino,* — *Vivere per amare,* — *Per la vita e per la morte,* — *Più forte dell' amore?* — *Perchè ho risposto no?* — Milan, Brigola & Cie.

elle ne l'a pas déçu. Il comprend que le mieux est de vivre, puisqu'on est sûr un jour de mourir. Ses romans sont d'une trame légère. Les aventures s'y croisent et entrecroisent à l'infini avec l'imprévu et l'exubérance de la comédie italienne : il y a des retours imprévus, des reconnaissances, des mariages qui arrangent tout. Les personnages, un peu simples peut-être ou quelquefois imparfaitement expliqués, ne nous émeuvent pas autrement ; ce n'est pas eux qui empoignent, c'est la vérité pure qui découle naturellement de leurs actes à demi inconscients. Et c'est en définitive une joie de reconnaître et d'accepter une vérité de cet ordre, non après un douloureux effort de pensée ou un coup de la destinée, mais en s'étant diverti à de charmantes imaginations.

— Deux livres pour terminer.

L'un est de ce gentilhomme qui a pris pour nom de plume Leo di Castelnovo. Il s'intitule *Fra vivi e morti* et est dédié à M. Pasquale Villari [1]. C'est moins un livre qu'un recueil d'articles de toutes sortes et de toutes dates sans autre rapport ni lien que l'esprit clair et facile dans lequel ils ont été écrits. Souvenirs de campagne et de garnison, ébauches de nouvelles, dédicaces, préfaces de pièces, adresses de condoléances, il y a de tout dans ces 300 pages, comme il y a de tout dans la vie du comte Luigi Pullè, qui fut soldat très brave, dramaturge très applaudi et politicien très consciencieux. Le mérite de ce recueil est qu'il est écrit sans prétention, *alla buona*, comme on dit. Et l'absence de prétention est une qualité bien rare dans cette vie, où l'on veut toujours paraître ce qu'on n'est pas. Se montrer tout uniment comme la nature, qui vous fit toujours un peu mal, vous a fait, n'est pas seulement une vertu, c'est un charme. M. Leo di Castelnovo a l'un et l'autre.

L'autre livre est un gros livre qu'il me faut borner à annoncer cette fois [2]. C'est une œuvre posthume de l'ancien ministre Carlo Cadorna, collationnée et publiée par son frère le général Raffaele Cadorna. On sait qui fut Cadorna, que perdit

[1] Leo di Castelnovo (Leopoldo Pullè) : *Fra vivi e morti. Ricordi d'armi, d'arte et di politica.* Milan, Ulrico Hœpli, 1894.

[2] *Religione, diritto, libertà*, di Carlo Cadorna. Edizione postuma, curata dal generale Cadorna. 2 vol. in-8°. Milan, Ulrico Hœpli, 1894.

l'Italie il y a deux ans : jurisconsulte, député, sénateur, conseiller d'état, ministre, ambassadeur et honnête homme. Etre honnête homme devient un titre de gloire. Le mois prochain, si la place me reste, nous verrons quelle fut son œuvre, à laquelle il travailla constamment et qui examine en deux gros volumes cette délicate question, — plus délicate encore en Italie qu'ailleurs, — de la condition que l'état doit faire aux associations religieuses. Disons tout de suite que tel quel cet ouvrage sincère et savant, fruit d'une vie de pensée et d'action, fait le plus grand honneur à celui qui a eu le courage de l'écrire et à celui qui a eu la piété de le publier.

CHRONIQUE ALLEMANDE

Le congrès des catholiques. — Ernest II : son rôle politique; ses talents d'artiste et d'écrivain; ce qu'il pensait de Napoléon III. — Deux romans.

Parmi les innombrables congrès qui se sont tenus à la fin d'août et au mois de septembre et dont l'énumération seule remplirait plusieurs pages, le plus important est celui de Wurzbourg, où se sont réunis les catholiques. Il y a quarante ans qu'ils ont pris l'habitude de délibérer ainsi en commun et en public sur les intérêts religieux, politiques et sociaux de l'Allemagne. Ces réunions ont leur place dans l'histoire contemporaine : elles ont exercé une action immédiate sur l'église et sur l'état ; elles ont agi indirectement sur les catholiques des autres pays et n'ont pas peu contribué à l'élaboration de la nouvelle politique du saint-siège depuis l'avènement de Léon XIII. Je pense aussi qu'il faut attribuer dans une certaine mesure à ces congrès l'aspect particulier du catholicisme en Allemagne, moins clérical, plus national, plus peuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'il n'est ailleurs.

Pendant de longues années, les congrès catholiques ne furent point militants. On y discutait placidement des questions un

peu abstraites et on y prenait de belles résolutions théoriques. Le *Kulturkampf* changea tout cela. Il en fit à la fois des conseils de guerre et des revues périodiques des forces mobilisées de l'église romaine. Depuis quelques années, nous étions entrés dans la troisième période : celle du triomphe. Bismarck était allé à Canossa; les lois de mai étaient tombées morceau par morceau. Les discours étaient des actions de grâces ou des chants de triomphe, suivant le tempérament des orateurs. Le vieux Windthorst, le tacticien politique et parlementaire le plus remarquable d'un siècle qui a pourtant connu les Peel, les Gladstone et les Thiers, avait salué cette aurore et chanté au milieu de ses coreligionnaires enthousiastes son cantique de Siméon.

Il est mort à temps. Il a connu la victoire; il n'a pas vu surgir les difficultés intérieures qui, suivant la métaphore courante, ont fissuré sa tour d'airain. La persécution était moins redoutable que ces divergences auxquelles la discussion de la loi militaire a donné l'occasion de se manifester. Nul n'ignore qu'il existe aujourd'hui dans le parti catholique deux courants contraires : le courant aristocratique, qui veut mettre l'action de la catholicité au service de la monarchie traditionnelle et de la conservation sociale, et le courant démocratique, préoccupé surtout des réformes économiques et pénétré de l'esprit égalitaire.

Cette dernière tendance l'a emporté dans les récents débats, qu'il est inutile de rappeler. Ceux des députés catholiques au Reichstag qui avaient préconisé la loi militaire n'ont pas trouvé grâce devant leurs électeurs. La direction de MM. Lieber et Gröber s'est affirmée dans le groupe parlementaire.

Mais ne croyez pas que les grands seigneurs se tiennent pour battus. Ils feront une belle résistance et ne laisseront pas tomber leur influence en quenouille. Parmi les 2200 congressistes de Wurzbourg, je relève les noms les plus sonores du catholicisme allemand : le prince d'Arenberg, le comte Blinkard von Helmstadt, le prince de Löwenstein-Kleinheubach, le comte de Preising-Kronwinkel, le comte Montjoie, et beaucoup d'autres. On pouvait craindre de voir éclater les dissentiments qui couvent sous la cendre. Tous les efforts ont tendu à conjurer ce danger. La dépêche que le pape a adressée au congrès pour la

séance d'ouverture y faisait l'allusion la plus directe : « C'est un devoir de prudence, disait-elle, de mettre au premier plan tout ce qui est de nature à maintenir l'unité dans l'action. » On s'y est appliqué avec soin. Rien n'est venu troubler la bonne entente, et les divisions qui minent le parti catholique ont pu, cette fois encore, être dissimulées aux indiscrets.

La présidence avait été confiée au camérier héréditaire comte Ferdinand de Galen, député bavarois au Reichstag, dont le nom flattait l'une des fractions du parti, tandis que ses opinions rassuraient l'autre. Et, dans tous les débats, les mêmes sages précautions ont été prises. Il ne m'est pas possible de rendre, même de loin, compte des délibérations. Elles ont porté sur les questions les plus variées. On a voté la résolution annuelle revendiquant le pouvoir temporel du pape comme indispensable à la liberté de l'église et à son caractère international. Puis on a longuement et un peu théoriquement disserté sur la question sociale. On a entendu un rapport très savant, très intéressant et très applaudi de votre compatriote, le R. P. bénédictin Kuhn, d'Einsiedeln, sur l'art chrétien. L'orateur le met en garde contre les naturalistes, qui tendent à humaniser le divin, faisant ressembler la fuite en Egypte à une idylle de zigeuners et l'annonciation de Marie à une illustration de roman d'amour. Mais il faut aussi combattre l'école antiquaire et historique, préoccupée de reconstitutions minutieuses, qui éteignent la flamme. Si l'art chrétien veut continuer à combattre pour le royaume de Dieu, il doit se moderniser, comprendre les aspirations de notre temps, comme, dans le domaine de la pensée, l'évêque Ketteler, le cardinal Manning et le grand pontife Léon XIII en ont donné l'exemple mémorable. Parmi les autres questions traitées, je relève celle des rapports du catholicisme et de la presse. Celle de l'école et de l'éducation a fait tomber bien des larmes de rhétorique sur le cercueil de la loi scolaire prussienne mort-née.

En résumé, la note dominante est que le catholicisme doit appuyer la politique sociale de Léon XIII. Le seul moyen de lutter contre le socialisme matérialiste, c'est le retour à la foi, la pratique dans la vie du précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » et l'élaboration de lois inspirées par ce grand commandement de la loi de Dieu. Tout cela est fort beau, vague

à souhait et chacun peut y souscrire. En se prononçant avec une netteté absolue contre l'école laïque et en faveur de l'enseignement confessionnel, les catholiques pouvaient faire sans danger acte d'énergie, car, sur ce point, ils se savaient tous d'accord.

— L'un des adversaires les plus acharnés du cléricalisme, le duc Ernest II de Saxe-Cobourg et Gotha est mort le 23 août dernier. Il appartient à la chronique comme il appartient à l'histoire. Peu de princes ont été les héros d'un plus grand nombre d'anecdotes; aucun souverain des petites cours allemandes n'a joué dans le mouvement national un rôle plus important.

Il était né le 21 juin 1818 à Cobourg. Son père était le duc Ernest Ier; sa mère était née princesse Louise de Saxe-Gotha. Deux fils naquirent de cette union : celui dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, et le prince Albert, qui devait épouser plus tard la reine d'Angleterre. Ernest II était donc l'oncle de l'impératrice Frédéric, fille de la reine Victoria, et le grand-oncle de l'empereur régnant.

L'éducation des deux jeunes princes fut très complète; elle devait éveiller en eux le goût des sciences et des arts et tourner leur esprit du côté de tous les intérêts intellectuels. L'un et l'autre furent des souverains modernes largement libéraux et humanitaires. Le prince-consort put faire bénéficier de ses rares aptitudes un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais; son aîné régna sur un état de deux-cent mille âmes, mais l'influence d'Ernest II se fit sentir dans toute la patrie allemande.

Sa jeunesse fut partagée entre les voyages et le service militaire, qui lui apporta de bonne heure, — ce sont là jeux de princes, — les épaulettes de général saxon. Le 3 mai 1842, il épousa la princesse Alexandrine-Sophie, fille du grand-duc Léopold de Bade, qui lui survit. Ce mariage resta sans enfant. Le 9 janvier 1844, le duc Ernest montait sur le trône vacant par la mort de son père. Et, dès son avènement, il laissa libre cours à ses tendances libérales, si bien qu'en 1848, alors que les secousses révolutionnaires ébranlaient toutes les monarchies de l'Europe, les duchés de Cobourg et de Gotha étaient en avance sur le mouvement.

Ernest II fit mieux encore : il fut l'un des plus hardis protagonistes de l'unité allemande. On le vit favoriser les sociétés les plus démocratiques, accueillir à sa petite cour tous les proscrits, Gustave Freitag entre autres; partir, la carabine sur l'épaule, pour les tirs fédéraux allemands, y prononcer des harangues enflammées. Si bien qu'il devint la bête noire, ou plutôt la bête rouge de tous les princes de la confédération germanique. Il fut aussi mal vu à la cour de Vienne qu'à celle de Berlin. Plusieurs fois les ministres accrédités à Gotha par ses puissants alliés lui firent tenir des notes comminatoires. On l'appelait couramment le *Schützenkönig*, le *Joppenherzog*, le Philippe Egalité de Gotha. Mais ces quolibets ne faisaient qu'augmenter sa popularité. Toute l'Allemagne avait les yeux sur lui, colportait ses bons mots et lui prédisait les plus hautes destinées. Que cela ait un peu tourné la tête à Ernest II, c'est possible; qu'il ait même vu dans ses rêves la future couronne impériale se poser sur son modeste front ducal, pour le plus grand dépit des Habsbourg et des Hohenzollern, on l'a souvent prétendu. Les foudres de Vienne et de Berlin passèrent pourtant loin de sa tête; il le dut à l'amitié et à la protection de son frère le prince Albert d'abord, à celle de Napoléon III ensuite.

L'apogée de sa popularité est marqué par les années 1861 et 1862. C'est précisément à cette époque que M. de Bismarck prenait à Berlin la direction des affaires. Ernest II vit d'abord en lui un *Junker* réactionnaire. Mais il sut assez tôt discerner les visées nationales du ministre prussien. Il comprit à temps que son idée pouvait être réalisée sans lui par un homme disposant de forces incomparablement supérieures aux siennes. Il eut l'esprit de vouloir du moins que l'unité ne se fît pas en dehors de lui et contre lui. Il passa résolument dans le camp bismarckien, s'attacha au char des Hohenzollern, et fit patriotiquement le sacrifice de toute visée personnelle. En 1866, son évolution était achevée. Tandis que les soldats saxons allaient se faire battre à Königgrætz aux côtés des Autrichiens, les contingents de Cobourg et Gotha marchaient avec la Prusse et prenaient une part brillante à la victoire de Langensalza.

Ernest II fit la campagne de France avec le grand état-major

allemand; il était à la Galerie des glaces au palais de Versailles dans la nuit fameuse où Guillaume Ier fut proclamé empereur allemand, et dut faire un singulier retour vers le passé, vers les tirs fédéraux de Gotha et de Francfort où il prêchait l'unité germanique au milieu des acclamations des foules, et en bravant l'inimitié des princes. Le but suprême qu'il avait cru réalisable par la propagande de la parole et la poussée des peuples, Bismarck l'avait atteint par le fer et le sang. Ernest II ne cessa d'être l'admirateur et l'ami du terrible chancelier. Il lui était resté fidèle dans sa disgrâce et ne pardonna jamais à son impérial petit-neveu d'avoir réduit le propriétaire de Friedrichsruhe au rôle de duc de Lauenbourg et de providence des interviewers.

Tel fut la carrière politique du défunt. Sur ses vieux jours, il affectait de vivre à l'écart des affaires, et s'était donné exclusivement au culte des sciences et des arts. C'était un fort bel homme, qui portait allègrement, avec une aisance singulière, son poids de 238 livres. C'était un causeur charmant, sachant tout et étrangement libre d'esprit. Il plaisantait volontiers sur le droit divin dont il tenait son trône. « Ernest par la grâce de Dieu, duc de Saxe-Cobourg et Gotha, disait-il. C'est curieux, je ne me rappelle pas quand elle a agi. » La représentation lui était une gêne insupportable. « Je connais, observait-il un jour, l'Egypte et le Canada bien mieux que Berlin. Il y a des gens qui prennent plaisir à figurer dans de grandes fêtes où leur unique valeur, c'est-à-dire leur naissance, est mise en pleine lumière. Pour moi, c'est insupportable. Je suis déjà malade rien que pour avoir dit à mon valet de chambre quels uniformes il faut que j'emporte à Berlin. Je me représente à l'avance combien de fois il faudra me vêtir et me dévêtir. Tous les agréments que le simple mortel peut savourer, j'en suis sevré. A l'exposition, je ne peux pas m'arrêter où il me plaît et passer devant ce qui ne m'intéresse pas. Je voudrais m'asseoir dans un café et regarder les passants. Impossible! J'ai beau voyager dans le plus strict incognito, je tombe toujours aux mains d'un personnage ou fonctionnaire qui croit devoir m'expliquer les tableaux et me dire ce qu'il me faut admirer. Si j'entrais dans un restaurant, on placerait aussitôt

un cordon de police autour de moi. Bref, partout et toujours, je retombe sous la meule officielle qui déchiquète et broie mes moindres plaisirs et mes plus innocentes fantaisies. »

Puisque je cite, laissez-moi traduire encore pour vous une page du duc Ernest. C'est un portrait de son ami l'empereur des Français :

« Napoléon III, dit-il, était un homme de très bon cœur et chevaleresque dans toute l'acception du mot. Ce fut, d'ailleurs, son malheur ; car c'est à cette particularité qu'il faut attribuer l'empire absolu qui fut exercé sur lui par l'impératrice. Néanmoins, il fut à tout prendre un être parfaitement anormal au point de vue physique, intellectuel et moral. Le milieu du corps manquait totalement ; la partie supérieure, démesurément longue, s'appuyait sur deux courtes jambes. Dans un fauteuil il était ce qu'on appelle un géant ; on était littéralement terrifié lorsqu'il se levait de son siège. Au point de vue intellectuel, doué des connaissances les plus variées, il montrait une ignorance complète au sujet des choses les plus simples et commettait des bêtises stupéfiantes. Au moral, il manquait absolument de respect pour le droit d'autrui. Aussitôt que ce mot était prononcé, il interrompait par ces paroles : « Le droit, qu'est-ce que c'est ? » Il ne connaissait que la raison d'état. Il faisait ce qui lui paraissait juste, sans nullement se soucier des intérêts qu'il lésait.

» L'impératrice fut pour lui une personne fatale, le véritable mélange méridional de légèreté et de bigoterie. S'il ne s'était pas laissé dominer par elle, que les cléricaux adulaient, il serait mort tranquillement sous son ciel-de-lit, aux Tuileries, parmi les abeilles brodées d'or, et son fils lui aurait succédé. L'impératrice a poussé l'infortuné monarque à la guerre. Il perdit la couronne, et son fils a misérablement péri. »

Ernest II a publié de fort intéressants mémoires, document capital pour l'histoire du mouvement national allemand de 1848 à 1870. Il a écrit des poésies, des descriptions de voyages ; il a composé plusieurs opéras qu'on jugerait bons même s'ils n'étaient pas d'un prince. Il a été surtout un Mécène dépensant sans compter pour le théâtre de sa cour. Il aimait l'art dramatique, il aimait aussi beaucoup les actrices, parmi lesquelles il choisissait de préférence sa première lectrice. Tandis qu'il cul-

tivait ainsi les beaux-arts, la duchesse sa femme, avec laquelle il vécut toujours dans la meilleure intelligence, prodiguait ses soins à un grand nombre de chiens superbes. Le duc changeait souvent de lectrice, et pourvoyait celle qui entrait en disponibilité d'un de ses nombreux châteaux, et d'un poste honorifique ; la duchesse ne se séparait de ses favoris à quatre pattes que pour les conduire au tombeau, où elle leur faisait élever des monuments, soigneusement couronnés de fleurs chaque fois que revenait l'anniversaire de leur décès.

Ernest II resta jusqu'à sa mort le premier Nemrod couronné d'Allemagne. Il avait des chasses superbes, non seulement dans ses belles forêts de Thuringe, mais dans les Alpes du Tyrol. On raconte qu'il ne voulut plus jamais inviter son neveu de prédilection, l'empereur Frédéric III, à ses parties de chasse, parce que celui-ci avait par erreur tué un cerf apprivoisé qui s'approchait avec confiance des chasseurs dans le parc du château. C'était pour lui un péché impardonnable.

Dans sa jeunesse, le duc était plusieurs fois monté lui-même sur les planches du théâtre de Gotha. Il y avait par exemple tenu le rôle de Bolingbroke dans le *Verre d'eau* de Scribe. Il est mort de sa passion pour le théâtre. Il avait en effet organisé cet été une sorte de concours d'opéras. Il a suivi les représentations avec un tel zèle, que ses 75 ans ne lui ont pas pardonné. Malgré ses petits faibles, l'Allemagne unanime a regretté la mort de cet aimable prince.

— La vitrine des librairies nous a montré ces temps derniers de nombreux titres de romans. Hermann Heiberg poursuit le cours de sa trop féconde destinée. Son dernier livre s'appelle *Eheleben* — ou *Vie conjugale* — et nous initie à l'existence des époux Lamprecht. C'est grand dommage que l'auteur du *Pharmacien Henry*, qui semblait promettre beaucoup à la littérature d'imagination allemande, en soit venu à tirer à la ligne, à se préoccuper avant tout de la vente, et à écrire de belles histoires très romantiques, où tout finit bien pour la plus grande satisfaction des belles lectrices, mais qui n'ont aucun rapport avec la vie réelle, et d'où la vérité psychologique est absente.

On ne peut pas adresser les mêmes reproches au roman de Käthe Schirmacher, qu'elle intitule *Halb* (A demi). L'auteur

est presque un débutant. Jusqu'ici il n'avait paru sous son nom qu'une nouvelle de peu d'étendue, *Libertad*. Elle a pris pour épigraphe une sentence de Nietzsche : « Laissez-nous parler de cela, ô vous les sages ! Se taire est pire, car les vérités qu'on dissimule deviennent autant de poisons. » Le livre répond bien à ce programme. C'est une œuvre hardie, qu'on s'étonne de voir signée d'un nom de femme. Tout y est neuf, spirituel, intéressant, très réel, mais d'une philosophie âpre et amère. Et Mme Schirmacher ne peut et ne doit certainement pas se flatter de faire plaisir à tout le monde. Elle nous montre d'une manière générale la lutte des incomplets, au point de vue moral et intellectuel, insuffisamment armés pour la lutte contemporaine, dans laquelle ils doivent fatalement succomber. Ces incomplets, ce sont ceux qui cherchent à se soustraire à ce qu'il y a de convenu, d'hypocrite, de faux dans la société actuelle et qui en souffrent, sans avoir pourtant les reins assez forts et l'esprit assez libre pour en secouer définitivement les conventions et marcher de leur pas. Cette doctrine nous est présentée dans le récit des aventures d'une jeune Américaine, Ethel Rodd, élevée dans les traditions émancipées de son pays et devenue par amour la fiancée d'un officier prussien, M. de Klinger. Ce bel homme est assez maltraité. Sous ses dehors chevaleresques, son respect du point d'honneur, l'ostentation de ses sentiments de soldat, nous ne tardons pas à voir percer une nature égoïste, grossière et brutale, malgré les apparences d'une amabilité empesée, un esprit inculte, bourré de préjugés d'un autre âge, un caractère faible aux forts, dur aux faibles. Les fiançailles ont été longues. Ethel les a passées à étudier à la Sorbonne. Quand elle retrouve celui qu'elle aime, ses illusions tombent une à une. Elle a l'esprit trop primesautier pour se pénétrer de ce sentiment hiérarchique qui doit être la seconde nature d'une femme d'officier prussien. Elle se révolte contre les paroles de son fiancé et plus encore contre les sentiments dont elle le sent inspiré. Et comme, vis-à-vis d'elle, il jette le masque de galanterie et de délicatesse dont il avait eu soin de s'affubler, comme il devient impérieux et exigeant, elle se décide à rompre, à renoncer à l'espérance qui avait jusqu'alors illuminé sa vie. Elle cherchera sa consolation dans l'étude. Elle demandera à l'intelligence les joies que le cœur lui

avait promises. Mais hélas ! elle est trop femme. Elle est à moitié armée. Elle est trop sensitive pour que le commerce des abstractions puisse la satisfaire et lui donner la paix. Et, vaincue de la vie, elle traînera désormais à toujours une existence décolorée, souffrant au cœur d'une inguérissable blessure....

Ce livre, que je n'ai pas la prétention d'avoir analysé, est d'un poignant intérêt. Mais il appellerait bien des réserves, qui viennent d'elles-mêmes à l'esprit du lecteur. On ne saurait se dissimuler que, dans un pays auquel l'armée a donné la vie, et dont elle reste la plus solide colonne, il n'est pas sans péril de jouer avec le bon renom de nos officiers, comme se le permettent depuis quelques années sur la scène et dans le roman un trop grand nombre de littérateurs.

CHRONIQUE ANGLAISE

Fin du débat sur le *home rule*. — La chambre des lords. — Les récoltes en Irlande. — Grève des mineurs. — Congrès des associations ouvrières. — Les postes anglaises en 1892. — Notre situation en Egypte.

Au commencement du mois, le *home rule bill* a été adopté à la chambre des communes par une majorité de 34 voix. Je rappelle à ce propos que le nombre des députés irlandais favorables au projet était d'environ 80 et celui des unionistes de 23, de sorte que, si la majorité de la députation irlandaise était pour l'autonomie, celle de la Grande-Bretagne était contre; en laissant de côté l'Ecosse et le pays de Galles, la majorité purement anglaise contre le bill était très forte. A noter aussi que, des 80 *home rulers* irlandais actuellement à la chambre, il y en a 38 gravement atteints par le rapport de la commission Parnell. Ce bill sera toujours fameux dans l'histoire parlementaire par la longueur des débats qu'il a occasionnés, la quantité inusitée de votations auxquelles il a donné lieu, et le grand nombre de députés qui ont pris part constamment à ces votations. En fait, celles-ci ont

remplacé la discussion ; comme disait un député unioniste, les partisans de la loi, ne pouvant manifester leur opinion avec leur langue, devaient le faire avec leurs jambes, en allant voter. Non moins extraordinaire est la manière dont le bill a été voté, aux trois-quarts indiscuté, par les communes, bien que pour corriger certains défauts, ou pour d'autres raisons, de nombreux changements aient été apportés aux parties soumises à la discussion et que d'autres aient été entièrement refondues, échappant ainsi, sous leur nouvelle forme, à tout examen d'ensemble ou de détail. A vrai dire, tout cela n'a été qu'une sorte de comédie, qui n'aurait pas pu se jouer si l'on n'avait pas été certain dès le début que la chambre des lords rejetterait la loi, certitude qui n'a pas peu contribué à maintenir compacte la majorité ministérielle. C'est pourquoi la discussion a été tout du long un peu factice; le débat de quatre jours qui a eu lieu, uniquement pour la forme, à la chambre haute, l'a été bien davantage. L'affaire était importante; aussi, quoiqu'elle fût venue à un moment où tout le beau monde est censé être hors de Londres, l'assemblée de lords, ladies et autres personnages fashionables, était des plus brillantes. Beaucoup de beaux discours ont été prononcés, un peu longs peut-être, étant donné les circonstances, et ce qu'il y a de plus remarquable à mon avis, c'est que les trois plus éminents gladstoniens ont tous avoué leur défiance et indiqué les divergences de vues qui les séparaient de leur chef sur des points qui, sans être des questions de principe, n'en avait pas moins une grande portée; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la future représentation de l'Irlande dans le parlement impérial. Lord Rosebery, le plus influent des trois, a même laissé voir sa tiédeur, et a consacré la plus grande partie de son discours, qui a duré une heure et demie, à toute une série de plaisanteries qui n'avaient pas grand'chose à faire avec la question.

En définitive, la chambre a rejeté le bill à la majorité écrasante de 419 voix contre 41, ce qui fait plus de dix contre une. Ce résultat a, je crois, dépassé toutes les prévisions des unionistes.

Parmi les 41 lords qui composaient la minorité, 21, c'est-à-dire plus de la moitié, occupent des charges dans le gouvernement actuel; des 20 restants, tous, excepté six, sont de

création récente, et ont été anoblis sous le ministère de M. Gladstone. De plus, il est à noter que la plupart des pairs créés par celui-ci ont voté contre lui dans cette occasion. Il a, du reste, été plus prodigue de titres qu'aucun autre premier ministre, sauf peut-être Pitt. Il y a en tout actuellement à la chambre 62 lords qui lui doivent leur noblesse, et dont 24 seulement ont voté pour le bill, 29 contre, les autres s'étant abstenus.

Ces chiffres sont éloquents, et prouvent combien les classes instruites et riches sont déterminément hostiles au *home rule*. Leurs représentants l'ont bien montré en venant en foule déclarer leur opinion à une époque où cela les dérangeait beaucoup, et bien qu'ils sussent que, même s'ils ne venaient pas, il y aurait toujours une énorme majorité pour repousser le bill. Il est vrai que le nombre des votants pouvait avoir une importance en vue de l'avenir. Et, en effet, jamais votation n'avait réuni 460 suffrages, comme cela a été le cas cette année. En 1846, 375 lords se prononcèrent pour le retrait des lois céréales, mais beaucoup d'entre eux étaient absents et votèrent par procuration, un procédé qui a, depuis lors, été aboli. 333 semble être le chiffre le plus élevé qui ait été atteint depuis la suppression du droit de procuration. La chambre des lords renferme présentement 562 membres, sans compter onze mineurs qui ne peuvent pas voter. Dans ce chiffre sont compris six princes du sang royal qui ne prennent jamais part à aucune votation politique, un nombre considérable de pairs que leurs fonctions retiennent dans les colonies ou à l'étranger, et d'autres qui sont trop vieux et infirmes pour assister aux séances. L'attitude de la chambre haute provoquera probablement de nouveau de l'agitation dans le pays, et dans ce cas mes lecteurs seront sans doute bien aises d'avoir une autre fois plus de détails sur cette institution.

— Avant de quitter l'Irlande, je tiens à mentionner que les récoltes, à l'inverse de ce qui s'est passé en Angleterre, y ont été exceptionnellement belles cette année. L'île est si bien arrosée qu'elle se ressent à peine de la sécheresse, et que les bons effets d'une augmentation de chaleur et de soleil s'y font sentir presque sans compensation. Le foin seul s'en est tenu à la moyenne ; tout le reste l'a dépassée de beaucoup, en particu-

lier les pommes de terre et les betteraves, qui sont surtout importantes pour la population rurale.

— Les grèves de mineurs dans le sud du pays de Galles, suivies d'autres dans les comtés d'York et de Nottingham, ont fait beaucoup de tort à notre industrie ; ce ne sont pas les mineurs seuls qui chôment, les hauts-fourneaux et autres manufactures manquent de combustible pour continuer leur travail. Je ne sais pas quel est au juste le but ou le prétexte de la grève. Ce que je sais, c'est qu'elle cause d'immenses pertes et d'immenses souffrances et a donné lieu à des bagarres et à des désordres plus sérieux que tous ceux des années passées. Ce qu'il y a de pire, c'est que l'agitation a été dirigée surtout contre les travailleurs qui n'avaient pas voulu se joindre à la grève. Menaces et violences ont été employées pour les intimider. La protection que leur donnait la police étant insuffisante, on a eu recours aux forces militaires. Ce moyen a parfaitement réussi dans le pays de Galles, où la grève était terminée avant le commencement de septembre ; mais c'est alors qu'ont éclaté celles du Yorkshire, qui ont amené des troubles beaucoup plus graves. Des bandes nombreuses ont parcouru les districts houillers, se nourrissant de pillage, lapidant la police et tous les gens qu'elles jugeaient dangereux, détruisant les machines dans les houillères où elles croyaient qu'on travaillait encore, même lorsqu'il ne s'agissait que de simples mesures d'entretien. Dans celle d'Ackton, où les dommages ont été très grands, la troupe a fait feu sur les émeutiers, et quatre de ceux-ci sont morts de leurs blessures. La situation s'est un peu améliorée depuis lors, mais la grève n'est pas encore finie à l'heure où j'écris.

Comment se terminera-t-elle? On ne peut le dire d'avance. On prétend que plusieurs houillères ne seront pas rouvertes, tant les dégâts y sont considérables, et le bénéfice qu'on en retirerait petit. Ainsi bien des mineurs seront sans travail cet hiver. Et je ne parle pas des désagréments et des pertes déjà subies par les manufactures, les chemins de fer et tous les consommateurs de houille ! Chose curieuse, la houillère d'Ackton Hall avait été achetée il y a quelques années par le grand filateur lord Masham, — autrefois M. Lister, — après une

grève de mineurs, pour avoir une mine de charbon entièrement à lui et ne pas être privé de combustible en cas de grève.

— Le récent congrès annuel des sociétés ouvrières a envoyé une adresse de condoléance aux amis des quatre hommes tués dans l'échauffourée d'Ackton, adresse où il déplorait l'intervention des troupes ; mais je ne crois pas qu'il ait voté aucune résolution blâmant les émeutiers. Il a aussi témoigné sa réprobation pour ce qu'il a appelé les « injustes décisions » des tribunaux contre un grand meneur ouvrier, membre du parlement. Ces décisions déboutaient celui-ci de la plainte en diffamation portée par lui contre certains journaux qui s'étaient exprimés assez vertement sur son compte, l'accusant d'avoir dilapidé les deniers d'une société qu'il dirige. Le jury a trouvé les faits avancés contre lui assez convaincants et ne lui a pas donné satisfaction. Mais le congrès, jugeant la chose à un autre point de vue, l'a estimé digne de pitié et a proposé de faire une souscription pour l'aider à payer les frais de sa malheureuse campagne.

Jusqu'à présent ce congrès avait toujours mérité l'attention et le respect, comme étant la manifestation d'une grande partie de nos ouvriers, — jamais cependant de la majorité ; — mais des procédés comme ceux que je viens de mentionner montrent que les partis extrêmes ont pris la haute main dans ses décisions, et son importance en est évidemment beaucoup diminuée.

— Le rapport de l'administration des postes pour l'année dernière est, comme d'habitude, très intéressant. Les communications postales continuent à se développer. Pendant l'année échue au 31 mars 1893, le nombre total des lettres et paquets remis à la poste dans le Royaume-Uni s'élève à 2 785 270 000, accusant une augmentation de $2 \frac{1}{2}$ %. Cela fait une moyenne de 72,6 par tête de population. 85 % des lettres (sans les paquets) sont partis d'Angleterre et du pays de Galles, 9,7 % d'Ecosse et 5,93 % d'Irlande. Le district postal de Londres (qui s'étend bien au delà de la ville) en a expédié à lui seul 28,95 %. Si l'on veut se rendre compte d'une façon concrète de l'énormité de ces chiffres, on n'a qu'à aller passer un quart d'heure très instructif, le soir, devant l'hôtel général des postes,

à Londres, juste avant la fermeture de la boîte pour l'extérieur. Celle-ci a une longue et large ouverture où une multitude d'employés de commerce jettent des poignées, des corbeilles, voire des sacs de lettres et d'imprimés. C'est amusant d'observer leurs différentes manières de faire : quelques-uns seulement ont hâte d'être débarrassés de leur fardeau ; le novice met délibérément toutes ses lettres à la boîte ; le vieil employé méticuleux, qui n'en apporte que quelques-unes, relit soigneusement chaque adresse avant de s'en séparer ; deux ou trois jeunes gens arrivent en interpellant tout le monde ; d'autres, rencontrant un camarade, l'arrêtent pour causer des dernières nouvelles de la ville ou qui sait ? de la course de chevaux d'avant-hier. L'heure approche, l'animation redouble, la foule devient plus compacte, jeunes et vieux qui ont musé en route se dépêchent pour être à temps ; une demi-minute avant la fermeture il en arrive encore plusieurs hors d'haleine ; puis la cloche sonne, et l'ouverture se ferme, juste au moment où trois ou quatre commis montent les escaliers et restent bouche bée en voyant qu'il est trop tard. Ils n'ont plus qu'à se retirer en priant le ciel que leur négligence ne leur coûte pas leur place, le lendemain, lorsque les correspondants enverront au patron des télégrammes de reproches parce qu'ils n'ont pas reçu les lettres qu'ils attendaient. C'est étrange, mais tous les jours il y a des gens en retard.

Revenons à notre statistique. Le nombre des bureaux de poste a été porté à 19 625 et celui des boîtes aux lettres à 25 072 ; le personnel permanent comprend 61 491 hommes et 10 465 femmes, puis il y a 59 000 employés intermittents.

Le chiffre des paquets, 52 370 326, est aussi en augmentation. Un trait fâcheux de ces dernières années, c'est le nombre considérable d'envois qui n'ont pu être remis à leur adresse ; l'administration des postes attribue ce fait dans une certaine mesure aux nouveaux règlements qui ont élevé le prix du port. Il y a toujours quelques curiosités parmi les lettres ou colis restés en souffrance. Citons entre autres une lettre adressée à Jacob Stainer, Esq., fabricant de violons, Absam, Allemagne, à qui l'expéditeur demandait de lui envoyer son prix-courant. La lettre est revenue avec une annotation disant que le destinataire était mort depuis 200 ans !

Les recettes des postes pour l'année écoulée ont été de 10 344 000 £ (258 600 000 fr.) et les dépenses de 7 518 000 £ (187 millions 950 000 fr.). Le bénéfice est donc très respectable; il est pourtant en diminution de 223 000 £ (5 575 000 fr.) sur 1891.

— *L'Angleterre en Egypte*, par Alfred Milner (Londres, Arnold), est un livre qui nous donne le résultat des expériences et des observations faites par l'auteur pendant un séjour de plusieurs années en Egypte, où il remplissait les fonctions de sous-secrétaire au département des finances. Il s'occupe davantage de l'histoire du pays dans ces dix dernières années que de la question politique, et ne recherche pas si la conduite de l'Angleterre en Egypte a été la plus sage et la meilleure dans l'intérêt de l'une ou de l'autre. Mais il est impossible d'éviter tout à fait la politique quand on traite un pareil sujet, et un auteur qui a été lui-même en cause ne peut pas cacher entièrement son opinion. Il commence par montrer que l'Egypte est dans une position unique au point de vue politique, avec son suzerain en Turquie, qui n'a que peu ou point de contrôle sur elle, tandis que quatorze gouvernements étrangers, ayant chacun le droit par traité d'y protéger leurs sujets, défendent et exercent jalousement ce droit. Ainsi le khédive ne peut pas même faire les réformes les plus simples et les plus nécessaires sans le consentement de toutes ces puissances, ni même pratiquer les droits les plus élémentaires de gouvernement vis-à-vis de leurs ressortissants. L'histoire de ces traités ou capitulations est curieuse, et l'auteur fait voir combien la situation est différente de ce qu'elle était aux quinzième et seizième siècles, époque où les premiers d'entre eux furent conclus. C'étaient des concessions plutôt que des traités, car les sultans d'alors ne considéraient pas les souverains chrétiens comme leurs égaux et ils ne cherchaient pas à obtenir d'eux des avantages équivalents. « Leur but principal était de favoriser autant que possible l'établissement de commerçants chrétiens sur le territoire de la Porte, en les protégeant contre les mauvais traitements auxquels étaient exposés sans défense des étrangers d'une autre confession. Les despotes tout-puissants qui signèrent les premières capitulations auraient souri à la pensée que les faveurs qu'ils accordaient presque dédaigneusement pourraient devenir un jour une source sérieuse d'ennuis et de fai-

blesse pour leurs successeurs. C'est pourtant ce qui est arrivé. A mesure que la Turquie s'est affaiblie, les étrangers établis sur son territoire sont devenus plus forts. Les capitulations n'étaient plus si nécessaires, mais leurs avantages, concédés peu à peu à toutes les nations européennes, furent étendus plus que diminués par ces concessions successives. Les mêmes droits devaient prendre d'ailleurs une tout autre importance dans les circonstances présentes que lorsqu'ils furent accordés. Alors le puissant état d'Orient pouvait aisément maintenir dans l'ordre les quelques rares marchands d'états éloignés et comparativement faibles. Maintenant, le grand nombre de résidents étrangers donne lieu à une foule de difficultés, d'autant plus que certains de leurs gouvernements sont disposés à les soutenir même lorsqu'ils abusent de leurs droits. C'est particulièrement le cas de la France et de la Grèce, d'après M. Milner.

La position des Anglais en Egypte est tout à fait bizarre. Sous le double contrôle de la France et de l'Angleterre avaient été entreprises d'importantes réformes, qui échouèrent faute de troupes pour les appuyer. La révolte ou l'insurrection nationale d'Arabi plongea l'Egypte dans l'anarchie, et l'Angleterre fut laissée seule pour réprimer les rebelles et ramener l'ordre. Ayant conquis le pays par la force des armes, il était naturel qu'elle y établît son protectorat, mais elle s'était engagée à ne pas le faire et d'ailleurs reculait devant cette tâche. Par conséquent, la situation est telle que l'Angleterre doit retirer ses troupes quand l'état de l'Egypte et l'organisation de ses ressources en vue d'affermir l'autorité du khédive le permettront. En attendant, le gouvernement anglais a le devoir de donner son avis et d'insister pour le faire prévaloir tant qu'il s'agira d'assurer l'existence d'un gouvernement natif stable et éclairé.

Voilà où nous en sommes; comme le dit notre auteur, le gouvernement de 1882-83 n'a pas du tout su apprécier la grandeur et la difficulté de la tâche qu'il assumait, ni prévoir le temps qui serait nécessaire pour l'accomplir. Tout le monde sait que la prolongation de l'occupation anglaise, — même par un petit nombre de troupes, — a produit un mécontentement chronique en France. Nous n'insisterons pas sur ce point. M. Milner donne la meilleure justification de notre conduite, en montrant combien l'Egypte est prospère sous le régime actuel.

Pendant assez longtemps, en effet, après 1882, l'avenir de l'Egypte a paru très sombre, mais les nuages ont crevé, et il en est résulté ces dernières années un accroissement de prospérité qui a dépassé toutes les prévisions de nos hommes d'état. L'auteur nous donne quelques détails sur les principales réformes apportées dans les finances, dans l'armée, dans l'organisation de la justice, etc., et sur l'état actuel de celles-ci. Il consacre en particulier un chapitre très intéressant aux travaux d'irrigation effectués sous les ordres d'ingénieurs anglo-indiens, et qui ont merveilleusement contribué au développement de la richesse publique. M. Milner envisage l'avenir avec espoir, à condition que l'on maintienne le régime actuel jusqu'à ce que le gouvernement égyptien soit assez fort pour voler de ses propres ailes. Quand sera-ce ? Il est impossible de le dire d'avance. L'Egypte a fait un grand pas en avant lorsque le chaos des premiers jours a cédé la place au double contrôle ; mais celui-ci n'était que relativement bon, le contrôle unique vaut bien mieux. Le rôle de l'Angleterre peut paraître anormal, mais il est justifié par ses résultats. Si l'Egypte doit avoir un gardien, il y a beaucoup de motifs pour que l'Angleterre soit ce gardien. Nos intérêts en Egypte sont les mêmes que ceux des Egyptiens. Nous sommes leurs principaux clients, comme eux en sont de très importants pour nous. Nous devons donc tout faire pour conserver ce marché. Et s'il nous importe que l'Egype soit prospère, il ne nous importe pas moins qu'elle soit indépendante. Nous ne tenons pas à la posséder, mais nous avons toute raison d'empêcher qu'une autre puissance s'y implante. Or il n'y a pas de moyen plus sûr et plus honorable de l'empêcher que d'y fonder un gouvernement assez stable pour ne laisser à personne un prétexte d'intervention.

Ainsi parle M. Milner, et plus loin il commente les ressources dont dispose l'Angleterre pour mener à bien cette tâche : d'abord sa suprématie maritime, qui la met en état d'agir promptement à l'occasion, bien que les hésitations et les divisions de nos conseils aient à plusieurs reprises déplorablement retardé cette action ; puis le grand nombre d'hommes qu'elle forme dans son empire des Indes, les rendant ainsi capables de surveiller ou de diriger un peuple arriéré.

Pour conclure, je puis recommander en toute confiance aux personnes qui portent intérêt aux affaires égyptiennes de lire le livre de M. Milner, spécialement les pages qui parlent de l'administration et du perfectionnement par des ingénieurs anglais du système d'irrigation sur lequel repose la richesse de l'Egypte, et de la vive reconnaissance que les indigènes en témoignent aux fonctionnaires anglais.

CHRONIQUE SUISSE

Une biographie. — Les sciences naturelles à Lausanne. — Le congrès contre la littérature immorale. — A Romainmôtier. — Un ouvrage de l'abbé Gremaud. — Frédéric Chavannes; Louis Ruchonnet. — La peinture à Lausanne.

Peu ou point de livres nouveaux, ce mois-ci ; nous sommes dans la morte saison, où s'élaborent silencieusement les livres futurs que la fin de l'année nous apportera. Je ne trouve sur ma table, en fait de publication récente, qu'une brochure de M. Ernest Tissot, une « esquisse biographique » sur mon ancien camarade *Alphonse Vuy* [1], ornée d'un excellent portrait dessiné par M. Estoppey. Ne disons que du bien des morts, mais n'exagérons rien : Vuy était un esprit très actif, très curieux, secondé par une ténacité de vouloir qui allait jusqu'à l'obstination. Il avait un amour malheureux pour la poésie, écrivit dès l'âge d'étudiant beaucoup de vers auxquels, affirme son biographe, il n'attachait lui-même que peu d'importance. Puis il fit de la critique dans quelques journaux locaux, et mania sans ménagements une férule dont nous avons personnellement ressenti le poids. Il manquait essentiellement de style, mais non point d'assurance. Son ton tranchant lui fit des ennemis ; les ennemis avaient tort : au fond, c'était un bon garçon, au cœur vraiment sensible, mais aigri, parce qu'il ne se sentait pas un talent égal à son rêve, et qu'il aimait la lit-

[1] In-8°. Zurich, Muller, 1893.

térature avec moins de succès que d'ardeur. Je crois que c'est là l'exacte vérité sur son cas; on pourrait d'ailleurs, avec un peu de pénétration, la déduire de l'étude de M. Tissot.

— Nous avons fait allusion dans notre précédente chronique aux nombreuses réunions de sociétés qui ont eu lieu en Suisse pendant ces derniers mois. Il en est quelques-unes sur lesquelles nous devons revenir parce qu'elles intéressent tout particulièrement la Suisse française.

Au commencement de septembre, la Société helvétique des sciences naturelles a tenu pendant trois jours ses assises à Lausanne et a reçu, au cœur du pays romand, un accueil qui paraît avoir très favorablement impressionné les « confédérés » et les hôtes venus des pays voisins. La Société helvétique, assemblée pour sa 76e session, est en réalité âgée de 78 ans, comme nous l'apprennent les paroles prononcées en 1845 par Auguste de la Rive, ancien directeur de cette Revue, et citées dans un journal neuchâtelois par M. Louis Favre : « Trente années se sont écoulées depuis le jour où quelques amis de la science et de leur pays, réunis à Mornex, sur le Salève, dans le chalet de M. Gosse, en présence de cette magnifique nature, sous l'impression des espérances qui remplissaient leur cœur, et invoquant la protection divine, instituaient la Société helvétique des sciences naturelles. »

Cette association, qui a pris depuis un si grand développement et qui, en transportant son siège de canton en canton, est devenue populaire, en même temps que ses travaux éveillaient l'attention au delà de nos frontières, a pour habitude de consacrer deux jours aux séances générales, un autre jour aux réunions des sections de chimie, de physique, de géologie, de botanique, de zoologie, de médecine, d'agronomie. Un fait bien digne de remarque, — nous le disons sans ombre d'ironie, — c'est que les banquets ne sont dans ces fêtes que l'accessoire : ce sont des « fêtes » où l'on travaille. Il nous est impossible de résumer, ni même d'énumérer ici toutes les communications savantes faites à Lausanne. La plupart d'ailleurs dépassent notre chétif entendement; mais il est une partie de ces graves travaux que les laïques eux-mêmes ont suivie avec un vif intérêt, à savoir les conférences de trois savants chers à notre pays, MM. Raoul Pictet, Marc Dufour et Emile Yung.

— Le même jour avait lieu l'ouverture de l'exposition vaudoise des beaux-arts. Nous constatons avec plaisir que Lausanne, qui a laissé d'autres villes suisses prendre avant elle leur essor artistique, manifeste depuis quelques années un vif intérêt pour la peinture. On se rappelle le succès des expositions des œuvres de Bocion et de David, dont nous avons parlé ici-même. Aujourd'hui, Lausanne a son Salon, qui n'est à vrai dire pas très considérable par le nombre des œuvres exposées, mais qui affirme d'une façon réjouissante l'existence d'une école vaudoise riche en talents jeunes et hardis. Je ne serais même pas très surpris que quelques-uns d'entre eux eussent un peu de peine à se faire accepter du public ; c'est à eux de le former, de vaincre certaines résistances que la timidité du goût traditionnel opposera sans doute à leurs tentatives. Mais les artistes ont aussi le devoir de tenir compte du sentiment du public : il a son instinct, parfois un peu étroit, mais juste, et ses légitimes répugnances pour des nouveautés qui vieilliront peut-être plus vite qu'on ne croit. La mode exerce son empire, en peinture comme ailleurs, et les chefs-d'œuvre d'aujourd'hui risquent parfois d'être les rapsodies de demain.

Quoi qu'il en soit, la partie la plus intéressante de l'exposition vaudoise est celle où se révèle l'influence de l'école française actuelle. Plusieurs jeunes peintres, qui en ont surpris les procédés, les appliquent avec succès à l'interprétation des choses locales. Nous avons retrouvé avec un sensible plaisir la grande page alpestre de M. Burnand : *Changement de pâturage*, flanquée de deux toiles très intéressantes, un *Arquebusier bernois* rêvant près d'une fenêtre du château de Chillon, puis un portrait conçu dans une donnée très moderne, et, de plus, très ressemblant et vivant. Nous avons goûté fort aussi les originales études de paysage de M. Bieler, d'une belle tenue décorative et d'un sentiment très individuel ; les charmantes petites pages où chante l'âme délicate de M. Bischoff ; les cinq ou six morceaux de nature si puissamment interprétés par Mme Emmeline Forel, qui se révèle comme une artiste d'un talent singulièrement sincère et franc ; les châtoyantes visions de M. Gaulis, qui étonnent l'œil et le séduisent, les beaux et larges paysages où M. Odier rappelle, tout en restant lui-même, Harpignies, son maître ; les petits bijoux, élégants et fins,

de M. Piguet; les portraits savamment modelés de M. Vuillermet; les paysages et les figures de M. Vallotton, qui est quelqu'un, si jamais quelqu'un le fut, et qui, sous une certaine sécheresse apparente, cache un vrai et intime sentiment des choses, qu'il traduit à sa façon, sans souci de ce qu'en pensera le public.

Nous n'avons pas cité un grand nombre d'autres œuvres diversement intéressantes et que les critiques de profession se plairont à énumérer. Nous avons simplement indiqué quelques noms qui nous semblent attester l'existence d'une école vaudoise pleine de promesses. Nous espérons que le public lausannois fera fête à ses peintres, et que des cantons voisins les amateurs viendront nombreux assister à l'éclosion de ce mouvement si propre à les réjouir. Nous le répétons, le Salon de Lausanne n'est pas très vaste : il occupe à la Grenette une salle seulement, et peut être vu sans fatigue. Les œuvres de grandes dimensions y sont fort rares ; le paysage y domine ; les petites toiles y mangent les parois, et la critique austère y voudrait sans doute un peu plus de pages maîtresses. Mais, en revanche, on sent courir dans cette exposition un souffle de sincérité et de jeunesse. Jeunesse et sincérité, ce sont deux qualités précieuses. Heureux qui a la seconde! Heureux qui conserve la première!

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La perte du *Victoria*. — Renflouage du *Howe*. — Les épaves flottantes. — Paquebots extra-rapides. — La vitesse des trains. — Signaux des voies ferrées. — Soudure des rails. — Le touage. — Accumulateurs légers. — Bouées lumineuses. — Destruction des immondices. — Horloges électriques. Les petits calibres et les canons monstres. — Transport d'une maison. — Un hôtel gigantesque. — La balançoire de Chicago. — Les Walkyries. — Durcissement du plâtre.

La catastrophe du cuirassé anglais *Victoria* nous a valu, dans la presse scientifique principalement, un déluge d'articles dont il est fort malaisé de dégager un enseignement quel-

conque, d'autant plus que leurs auteurs sont loin de s'entendre. Il me semble pourtant résulter de cette discussion que les constructeurs de l'avenir auront à tenir compte de trois points.

Premier point : Il faut se garder de mettre tous ses œufs dans un panier. En d'autres termes, il serait prudent de remplacer les colosses blindés actuels, qui coûtent de 15 à 25 millions de francs, par des unités tactiques plus faibles, c'est-à-dire par des croiseurs plus ou moins cuirassés et à marche rapide.

Second point : Si l'on persiste dans les mêmes errements, du moins faudrait-il se garder de surcharger le pont des cuirassés de superstructures énormes et de canons de 110 tonnes, ainsi que cela se pratique en Angleterre. Dans les cuirassés actuels, ensuite de cette surcharge, le centre de gravité est reporté si haut qu'ils sont exposés à chavirer, pour peu que la mer soit très grosse et qu'un certain nombre de leurs compartiments de bâbord ou de tribord viennent à se remplir d'eau.

Troisième point : Pour la raison que je viens d'indiquer, peut-être faudrait-il, si l'on conserve le système des tourelles, renoncer aux cloisons étanches longitudinales, qui empêchent l'eau de se répandre sur toute la largeur du navire, de sorte que cette eau ne pèse que d'un côté.

En effet, le *Victoria* a chaviré par suite de la surchage des tourelles et des tonnes d'eau qui ont envahi plusieurs compartiments de tribord. Sans cela, il aurait pu peut-être rester à flot et gagner la côte.

J'ajouterai que les cuirassés allemands, et surtout les français, étant moins chargés au-dessus de la ligne de flottaison, doivent être sensiblement plus stables et supporteraient probablement mieux un abordage tel que celui du *Victoria* par le *Camperdown*.

— A ce propos, quelques mots sur le renflouage du cuirassé anglais *Howe*, échoué sur un récif du port du Ferrol. L'histoire navale n'offre pas d'exemple d'une entreprise semblable, et même le renflouage de l'*Eider* n'a été qu'un jeu d'enfant à côté de celui du *Howe*, qui était à peu près de même tonnage que le *Victoria*. En effet, le navire était échoué, à marée haute, sur un banc de rochers avec arêtes fort aiguës qui avaient pénétré de 1 mètre 80 dans la cale. Il a fallu faire sauter à la dy-

namite ces arêtes, boucher les trous de bâbord à l'aide de madriers et de toiles goudronnées, puis redresser le *Howe* en pompant de l'eau au-dessus du pont cuirassé, enfin aveugler les voies d'eau de tribord. Alors seulement les huit bateaux-pompes ont pu gagner du terrain, et le *Howe* s'est dégagé de l'écueil ; sur quoi on l'a remorqué dans le dock du Ferrol. Les machines étaient complètement abîmées, et le reste ne valait guère mieux.

— Le sinistre du *Howe* me remet en mémoire la question des épaves flottantes. Il y a, de par l'océan Atlantique un bon nombre de navires abandonnés par leurs équipages et qui depuis lors flottent au gré des courants et des vents. Ces épaves, n'étant ni gardées, ni éclairées, constituent, pour la navigation, un danger à certains égards pire que les glaces, dont la baisse du thermomètre annonce du moins l'approche, et l'on est porté à croire que, parmi les bâtiments disparus, il en est plusieurs qui ont coulé par suite de leur rencontre avec une de ces épaves. Dernièrement, aux Etats-Unis, on proposait d'organiser, entre les puissances maritimes, une croisière de torpilleurs de haute mer, chargés de détruire les épaves flottantes. Mais cette croisière coûterait des sommes folles, et il n'est point dit qu'elle atteindrait son but. Mieux vaudrait promettre des primes aux navires qui, rencontrant une épave, la détruiraient ou plutôt la remorqueraient jusqu'au port le plus voisin.

— Les deux immenses paquebots de la Compagnie Cunard, la *Campania* et la *Lucania*, sont loin d'avoir répondu à l'attente des constructeurs. En dépit de machines deux fois plus fortes que celles de leurs devanciers, ils ne les ont dépassés que de quelques heures, dans la traversée de l'Océan, et n'ont que rarement atteint 22 nœuds, soit deux de plus que précédemment. Or, cette vitesse est fournie facilement par le *Hohenzollern*, le yacht de Guillaume II, puis par les deux nouveaux paquebots belges qui font la navette entre Ostende et l'Angleterre. Nous n'en sommes donc toujours pas aux *five days steamers*, aux paquebots qui devaient aller en cinq jours de Queenstown à New-York. Cet échec n'affligera que les partisans de la vitesse à outrance. Je n'en suis pas.

Un bon point du reste aux deux paquebots Cunard. Au con-

traire de ce qu'ont cru devoir faire les compagnies allemandes, la société Cunard n'y a point sacrifié au goût américain. C'est dire que les aménagements sont sobres et n'ont rien du luxe criard que réclament les Yankees.

— Si là se bornaient les vœux des Américains, il n'y aurait pas grand'chose à dire. Ce luxe ne fait de mal à personne. On ne saurait en dire autant de la manie de vitesse qui gagne de plus en plus certains chemins de fer des Etats-Unis, et qui les porte à des tours de force absolument interdits en Europe. C'est ainsi que récemment la locomotive n° 999 du New-York-Central, attelée à un train ordinaire, a fait une assez longue traite à raison de 181 kilomètres à l'heure. On assure même que quelques portions de la ligne ont été franchies à la vitesse d'un mille anglais (1609 mètres) en trente secondes. C'est possible, mais, si l'on persiste dans ces courses au clocher, cela finira mal. Nos voies ferrées ne sont point agencées pour supporter de pareilles secousses, et encore moins les machines avec leurs mouvements de lacet inévitables. Nous arriverons certainement un jour, régulièrement, à ces vitesses, et peut-être même à des marches supérieures; mais ce sera seulement sur des chemins de fer absolument rectilignes et construits *ad hoc*, et grâce aux moteurs électriques, qui n'entraînent pas ces mouvements de lacet, ensuite de leur rotation absolument constante.

A citer, sur ce sujet, un article de M. Dibos dans la *Revue scientifique*. Une locomotive à roues de deux mètres de diamètre ne saurait guère, dit-il, dépasser normalement 90 kilomètres, ce résultat ne pouvant être obtenu qu'à raison de 250 tours à la minute. La vitesse d'un électromoteur, au contraire, peut être portée sans danger à dix mille révolutions. N'en prenons que 1500 et supposons notre électromoteur calé sur les essieux d'une locomotive électrique. Nous obtiendrions une vitesse de 540 kilomètres à l'heure, ce qui me semble devoir satisfaire les gens les plus difficiles.

Pour cela il faut, répétons-le, des voies spéciales. Si l'on s'en tient aux procédés actuels, ces voies seraient si coûteuses qu'il vaut mieux ne pas y songer. Mais il y a une solution que M. Lartigue préconise dans le *Génie civil*. Cet ingénieur a inventé un chemin de fer monorail avec wagons chevauchant

sur le rail à la façon d'un bât de mulet. Ce type exclut les déraillements et ne revient pas très cher, vu le peu de largeur de la voie. M. Lartigue voudrait flanquer les grandes voies ferrées de deux chemins de fer monorails installés sur les talus ou les emprises. Sur ces chemins de fer circuleraient des wagons électriques, à raison de 250 kilomètres à l'heure. Grâce à leur grand diamètre, les roues motrices n'auraient à faire que 595 révolutions à la minute. Les wagons pourraient se succéder au besoin à intervalles d'une minute. Les courbes ne leur opposeraient guère d'obstacle, puisqu'ils ne peuvent dérailler.

— C'est ici le lieu de mentionner un système de signaux pour voies ferrées inventé par M. Pellat, professeur de physique à la Sorbonne et décrit par la *Nature*. Ce système est tout différent du *block system* en vigueur. La voie est divisée en sections de 50 à 100 kilomètres, et, au milieu de chaque section, il y a un poste-vigie, où un employé connaît à chaque instant la position des trains circulant sur sa section. Cette connaissance provient de pédales disposées sur la voie tous les kilomètres et reliées au poste par un fil spécial. Quand un train passe, une aiguille, adaptée à ce fil et numérotée, marque un point sur une bande de papier que déroule un mouvement d'horlogerie. L'employé sait donc sur quelle pédale un train vient de passer, et si par exemple un express se rapproche trop d'un train omnibus. Dans ce cas, grâce à un mécanisme également fort ingénieux, le poste-vigie peut prévenir le mécanicien.

C'est fort beau et nous donnera le temps d'attendre l'avènement de la traction électrique des trains, qui simplifierait beaucoup les signaux et permettrait même de les supprimer en bonne partie.

— On a fait, d'après le procédé de A.-G. Moxham, à Johnstown (Pensylvanie) un essai de soudure électrique des rails d'un tramway également électrique de cette ville. Un wagon construit à cet effet s'arrête au-dessus de la jointure des rails et en relie les deux extrémités ; puis on fait passer le courant, qui les soude en quelques instants, de manière à ce qu'ils ne forment plus qu'un. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette opération. Le rail continu, ou du moins le rail d'une centaine de mètres, supprime les chocs qui rendent si

désagréables à la longue les trajets en chemins de fer et surtout en tramway. La principale objection à la soudure des rails, c'est la prétendue nécessité de leur laisser quelque jeu, en vue des variations de la température. Mais il paraît qu'on a exagéré la chose et que les rails de Johnstown ne se sont point déjetés.

— Autre application intéressante de l'électricité. Un Français, M. de Bovet, propose, dans le *Génie civil,* d'augmenter l'adhérence des chaînes de touage en rendant magnétiques les tambours sur lesquels elles s'enroulent. Plus ne serait besoin alors de plusieurs enroulements, et les toueurs pourraient mieux jeter leur chaîne à la descente.

— Enfin, un progrès marquant des accumulateurs électriques. Mes lecteurs n'ignorent pas que le principal défaut de ces réservoirs d'électricité, c'est leur poids relativement considérable eu égard à leur capacité. Le problème est donc d'obtenir d'eux un rendement supérieur à poids égal, ou, ce qui revient au même, une réduction de leur poids sans diminution du rendement. Ce problème a été résolu dans une certaine mesure par la maison W.-A. Bœse et Cie, de Berlin. Les électrodes de ses accumulateurs sont entièrement composés de matière active, c'est-à-dire de matière accumulant et rendant des courants électriques ; d'où une capacité bien supérieure. C'est du moins ce qui ressort des longs essais auxquels se sont livrés à ce sujet l'Institut impérial de physique et l'administration des télégraphes de l'empire allemand.

La capacité supérieure des accumulateurs à poids égal est importante, lorsqu'on en use comme source de force sur l'eau, parce qu'il s'agit ici de fournir, à masse égale, un parcours aussi considérable que possible. Le poids relativement inférieur est, en revanche, une question vitale pour les tramways à accumulateurs et pour l'éclairage électrique des wagons, c'est-à-dire dans les cas où les batteries-réservoirs n'ont pas le mérite de servir de lest, et où, d'autre part, il est plus facile de les renouveler.

Pour les installations à demeure, le poids importe moins, et, lorsqu'il s'agit d'utiliser de faibles cours d'eau à débit inégal, il semble même profitable de remplacer les accumulateurs élec-

triques par des bassins de retenue. C'est du moins ce qui ressort des recherches que M. Hillairet a publiées dans la *Lumière électrique*. Je les mentionne, parce qu'en pays de montagne la question se pose souvent et que les bassins de retenue y sont plus faciles à construire qu'à la plaine.

— Dans la sphère de l'éclairage électrique, je n'ai guère à mentionner que deux nouvelles de New-York. On est parvenu à éclairer la fameuse statue de la Liberté, qui couronne un des forts de la baie. De la sorte elle se voit aussi la nuit. De plus, on a installé dans le flambeau une puissante lampe électrique, qui transforme la statue en phare.

Plus importante est l'installation des bouées électriques dans une des passes du port de New-York. Les becs de gaz Pintsch sont remplacés par des lampes à incandescence de longue durée. Le renouvellement, chose malaisée, n'est nécessaire qu'une fois l'an. La principale difficulté était, comme pour la communication électrique des phares flottants avec la terre ferme, l'agencement des câbles conducteurs. Il s'agissait de prévenir l'usure produite par les mouvements incessants des bouées. On paraît avoir réussi.

— Je place ici quelques mots sur les fours à brûler les immondices des villes, parce qu'on utilise de plus en plus la chaleur de ces fours pour produire de la lumière électrique. C'est le cas, entre autres, dans la paroisse de Saint-Pancrace, à Londres. L'usine électrique n'y suffisant plus, l'édilité fait construire des fours dont la chaleur suppléera à cette insuffisance et qui consumeront les débris dont on ne savait que faire jusqu'ici. La paroisse fait donc d'une pierre deux coups. Bon exemple à suivre.

— Les horloges électriques sont rares, malgré leurs avantages évidents. Pourquoi ? Parce qu'elles nécessitent un réseau spécial et tout un personnel occasionnant des frais hors de proportion avec les recettes possibles. Une invention de M. de Hefner-Alteneck, ci-devant bras droit de W. de Siemens, est venue remédier à cet état de choses. Ce savant électricien a trouvé moyen d'insérer les horloges électriques dans les circuits d'éclairage. Le courant remet de temps en temps les horloges à l'heure et les remonte tous les jours à cinq heures

du matin. Les charges de ce fait équivalent à peine à celles d'une lampe-heure électrique, et la seule dépense importante, c'est l'achat de la pendule ou de l'horloge, dont l'agencement est tout spécial. La Société générale d'électricité de Berlin, qui exploite cette invention, les donne du reste à bail, si le client le préfère. Malheureusement, le système n'est applicable que dans les localités dotées d'un réseau électrique.

— Le général prussien Wille vient de publier un travail fort intéressant sur le calibre minimum des armes à feu portatives (*Das kleinste Gewehrkaliber*, Berlin 1893). A son avis, nous sommes à la veille d'une nouvelle réforme radicale de l'arme de l'infanterie. Pourquoi, dit-il en substance, les états-majors des armées européennes s'en sont-ils tenus, lors des dernières reconstructions du fusil de guerre, au calibre de huit millimètres ou à un calibre approchant ? C'est qu'alors on ne croyait pas à la possibilité de forer en masse des canons de fusils d'un calibre sensiblement inférieur. Mais, depuis lors, l'Américain W. Sponsel a créé une perforatrice, notablement perfectionnée par L. Loewe et Cie, à Berlin, qui permet de descendre aux calibres de cinq et même de trois millimètres. La principale difficulté, c'était de prévenir le déjettement d'un foret aussi mince. Cette difficulté a été levée au moyen de guidages qui empêchent le déjettement et donnent un forage absolument rectiligne. En conséquence, déjà l'Italie, la Roumanie et les Pays-Bas ont adopté l'arme de 6,5 millimètres ; et, en Autriche-Hongrie comme en Allemagne, on s'est livré à de longues expériences ayant pour but d'établir les conditions et les avantages du calibre de 5 millimètres. Il est même question aujourd'hui de 3 millimètres, c'est-à-dire d'un calibre inférieur encore à celui des petits pistolets pour le tir en chambre.

Quels sont les mobiles de la tendance actuelle à réduire de plus en plus les diamètres des projectiles ? Avant tout, la moindre résistance que l'air oppose aux petits projectiles, leur trajectoire plus rectiligne et la justesse plus grande du tir. En outre, plus légère sont les balles, plus forte est la quantité de munitions que le soldat peut emporter dans ses gibernes, et plus rare la nécessité de les renouveler durant l'action. Seulement, il faut donner aux projectiles de dimensions plus

réduites une plus grande longueur et surtout leur imprimer un mouvement de rotation plus rapide. Ceci est facile. Quant à la longueur des projectiles, on ne saurait dépasser certaines dimensions, sans compromettre la réforme. Aussi le général Wille propose-t-il de remplacer le plomb par le tungstène, métal dont le poids spécifique égale presque celui de l'or, mais qui a l'inconvénient d'être encore assez coûteux.

Peut-être aussi atteindra-t-on le but à l'aide des balles tubulaires de Krnka, perfectionnées par un éminent praticien suisse, M. Hebler. Ces balles ont l'avantage de réduire notablement la résistance de l'air. Au début, elles se déformaient; mais ce défaut a disparu, grâce au manteau de nickel ou d'acier qui recouvre le projectile à l'intérieur du tube et extérieurement. Naturellement, pour que les gaz explosifs puissent agir, il faut fermer la tubulure jusqu'au moment où la balle sort du canon. Cela s'effectue au moyen d'un tampon en carton qui tombe de lui-même dès qu'il n'est plus maintenu en place pas ces gaz.

— Quelques mots des progrès récents de l'artillerie. Tout le monde sait que les usines Krupp ont exposé à Chicago un canon monstre, dont les projectiles atteignent une distance de 20 kilomètres. Dans leur trajectoire, ces projectiles s'élèvent à une altitude de 6500 mètres, c'est-à-dire qu'on pourrait tirer par-dessus le Chimboraço.

Non moins intéressant le canon construit par Canet, uniquement en vue d'expériences. Ce canon a une longueur de cinquante calibres ou de huit mètres, mais on peut la porter à quatre-vingt-dix calibres en vissant au canon trois prolongements. Avec cet engin, on a obtenu une vitesse de 1214 mètres à la seconde, au moment où le projectile sort du canon. Krupp a fait, de son côté, des essais de ce genre, mais sans dépasser cinquante calibres.

Il n'est guère probable que des pièces de pareille longueur puissent entrer dans la pratique. Elles seraient d'un maniement trop difficile et se déjetteraient promptement.

— L'Amérique s'est constitué une spécialité peu enviable en architecture. Ce sont les maisons monstres et les hôtels gigantesque. Le plus grand et le plus splendide de ces caravansérails est actuellement l'hôtel Waldorf. Cet édifice à dix étages,

situé à New-York, n'a pas coûté moins de quatorze millions de francs. La construction en est fort singulière. Comme on ne pouvait songer à faire peser sur les substructions tout le poids de la bâtisse, on a construit sur piliers indépendants en fer les étages supérieurs au quatrième. Ces piliers reposent sur des fondements spéciaux au milieu des autres fondements.

Afin de diminuer le danger d'incendie, on n'a employé que le fer et la pierre. L'hôtel ne comprend pas moins de 530 chambres et occupe 600 employés répartis par étages, de sorte que chaque étage forme un petit hôtel à part. Il n'y a de commun que les cuisines, les services de l'eau, du chauffage et de l'éclairage, ainsi que celui des postes et télégraphes, mais on peut expédier des lettres ou des télégrammes de chaque étage, grâce à des tubes en verres où les envois glissent jusqu'à la boite centrale du rez-de-chaussée. Six ascenseurs assurent les communications, sans compter quatre escaliers. Les machines à vapeur qui desservent l'hôtel ont 3000 chevaux de force. Elles alimentent entre autres 10 000 lampes à incandescence.

Les prix sont en conséquence. Tel appartement revient à mille francs par semaine.

— Puisque nous sommes en Amérique, signalons un cas intéressant de transport de maison, décrit par la *Nature*. Il s'agit d'un immeuble qui se trouvait sur le passage du Métropolitain de Chicago. Au lieu de démolir cette maison de trois étages, qui comprend quatorze appartements, on a mieux aimé la transférer sur un nouvel emplacement. Pour cela il fallait lui faire faire un chemin de soixante et un mètres, puis la tourner à angle droit et enfin la transporter derechef à quarante-cinq mètres. Inutile de dire que la partie la plus délicate de l'opération était le changement de direction. On en est venu à bout en modifiant peu à peu la direction des rouleaux sur lesquels l'immeuble reposait durant le transport, et l'amplitude de la course des vérins chargés de faire avancer la maison et la plateforme en poutres qui la soutenait. Tout a été si bien mené qu'il ne s'est produit aucune fissure et que pas une vitre n'a été brisée. Notre source ne dit pas si les locataires étaient restés chez eux pendant ce temps.

— Le clou de l'exposition de Chicago, c'est, au dire du *Scientific American*, la grande escarpolette construite par

Ferris. Cette escarpolette, dont le diamètre est de 75 mètres, se compose de deux roues reliées entre elles et supportant à leur circonférence 36 wagons qui pivotent sur leur axe, de manière à conserver toujours la position horizontale. Ces véhicules peuvent élever à la fois 1440 personnes. De temps en temps, la roue s'arrête pour permettre à ceux qui en ont assez de quitter leur wagon et de laisser la place à d'autres infortunés désireux de faire une promenade dans les airs. La force motrice est fournie par deux machines de mille chevaux chacune, qui actionnent l'engrenage dont les roues sont munies. Chaque révolution dure quinze minutes. Prix du voyage : 2 fr. 50. C'est un peu cher.

— Voici, d'après la *Science illustrée,* la façon dont on s'y est pris à l'Opéra de Paris, pour représenter la chevauchée des Walkyries dans le drame musical de Wagner. Pendant toute cette scène, qui dure une demi-heure, les nuages semblent courir constamment à l'horizon. On a obtenu cet effet au moyen de disques de verre peints venant passer devant plusieurs lampes électriques qui les projettent sur la toile de fond. Celle-ci, étant en tulle bleu, est fort transparente, mais il règne derrière elle une obscurité absolue. La toile masque une charpente de trente mètres de long formant une sorte de montagne russe. Sur le haut de cette charpente glissent des chevaux de bois montés par les Walkyries. Au moment où celles-ci traversent la scène, un projecteur électrique les éclaire à travers la toile et les nuages qu'elle reflète. Elles paraissent donc suspendues dans l'espace et leurs contours sont assez indécis pour donner l'illusion d'un grand éloignement.

— Pour finir, un renseignement à l'usage des personnes qui possèdent des reproductions en plâtre d'objets d'art et qui désireraient pouvoir les laver quelquefois. Cette opération, impossible jusqu'ici, est devenue aisée grâce au procédé inventé par M. Schleisner, de Copenhague, et mis dans le commerce par la maison W. Köster de Heidelberg. Il suffit de plonger les plâtres dans une solution de triborate d'ammoniaque et d'eau, ou seulement de les en badigeonner au moyen d'un pinceau. Cette solution les rend imperméables et les durcit en même temps de telle façon qu'ils ne courent plus guère de dangers.

CHRONIQUE POLITIQUE

La température et les récoltes. — La situation politique en Europe. — Mort de Louis Ruchonnet.

Pendant les deux premières décades de septembre, le temps a continué à être charmant, lumineux, pendant plusieurs jours aussi chaud qu'au cœur de l'été, et d'une chaleur plus pénible parce que c'était celle du föhn. La sécheresse a été grande, mais on s'y est habitué et elle n'a pas inquiété comme au printemps. Si plusieurs cultures en ont souffert, en particulier les plantes fourragères et maraîchères, en revanche la vigne a continué à être magnifique. Les raisins auraient gagné en développement avec un peu d'humidité, mais peut-être auraient-ils perdu en qualité, et cette année la qualité est partout exceptionnelle. Comme ensemble, on n'a jamais vu des fruits plus beaux et plus savoureux, de sorte qu'on s'attend à une qualité de vin tout à fait remarquable. L'abondance aussi est grande; presque partout on a récolté des quantités supérieures à ce que l'on attendait. Les vendanges ont commencé trois semaines ou un mois plus tôt qu'à l'ordinaire, et par le beau temps. Avec l'équinoxe d'automne sont arrivés les temps couverts et la pluie, qui est tombée drue pendant quelques jours, au grand soulagement des populations assez nombreuses qui commençaient à manquer d'eau. Puis le beau temps est revenu et semble vouloir persister encore. Combien longtemps? C'est le secret de l'avenir. En somme, malgré la sécheresse, l'année aura été excellente et se terminera beaucoup mieux qu'on ne le craignait. Quelques produits seront assez rares et chers, mais le pain et le vin sont abondants et excellents, et les fruits de même. Quant à la terre, il n'y aura famine nulle part, ni même disette.

— Ceci est la part de la Providence. Celle des hommes est moins riante. Un peu partout elle présente des spectacles attristants et des perspectives qui n'ont rien d'encourageant. La politique n'a pas été bonne ces derniers temps. Il est difficile aux hommes, et particulièrement à ceux qui possèdent un grand pouvoir

d'apprendre à se limiter et à ne pas pousser leurs avantages jusqu'à l'extrême. L'empereur d'Allemagne avait remporté un succès en obtenant du Reichstag l'adoption de sa nouvelle loi militaire, et d'autant plus grand qu'il avait été plus disputé. Il aurait été sage de s'y arrêter. Guillaume II l'a accentué en mettant cette année en Lorraine les grandes manœuvres de son armée, en y paraissant accompagné du prince héritier d'Italie et en prononçant des discours qui devaient être nécessairement pénibles pour la France. La réponse ne s'est pas fait attendre.

La Russie va établir à Libau, dans la Baltique, tout près de la frontière prussienne, un grand port fortifié, qui ne gèlera point en hiver comme Cronstadt, et lui donnera l'usage de sa flotte militaire en toute saison. Ceci est probablement une réponse à la loi militaire allemande. La Russie est allée beaucoup plus loin après les manœuvres de Metz. Non seulement elle a décidé que sa flotte rendrait à Toulon la visite que la flotte française lui a faite il y a deux ans à Cronstadt, mais, ce qui est beaucoup plus important, elle a résolu d'établir une station navale dans la Méditerranée, et la France lui a cédé à cet effet le port de Villefranche, où elle va établir un arsenal et tout ce qui lui est nécessaire pour ravitailler ses navires de guerre. On a souvent discuté s'il existait un traité d'alliance entre la France et la Russie. Cette question est désormais tranchée. Il est évident que l'une des puissance n'aurait pas demandé, ni l'autre accordé une chose aussi insolite, si elles n'étaient pas pleinement d'accord. De fait, la Russie se met par là dans une mesure accentuée entre les mains de la France, elle lui donne un gage de son accord avec elle bien plus fort qu'un traité sur papier.

Tout de suite on l'a compris. L'Italie a pris peur et l'Angleterre également. Cette dernière puissance va renforcer sa flotte dans la Méditerranée et l'envoyer faire à la flotte italienne une visite qui sera la contre-partie de celle de la flotte russe à Toulon. Ces visites passeront ; ce sont des démonstrations qui n'ont peut-être pas une très grande valeur, mais la station navale de Villefranche demeurera comme une menace qui contraindra l'Italie à faire de nouvelles dépenses pour sa marine, et l'Angleterre à augmenter encore la sienne. Libau aura le même effet sur l'Allemagne. Ce n'est probablement pas tout.

Ni la Russie, ni la France ne voudront rester en arrière de l'Allemagne dans leurs armements et le nombre de leurs troupes. Ainsi les forces relatives n'auront pas changé ; le seul résultat aura été de charger les peuples de fardeaux nouveaux et plus lourds, dans un moment où les gains se resserrent plus qu'ils n'augmentent. Sans doute, la nouvelle politique maritime de la Russie comme la politique générale de la France tendent à rapprocher l'Angleterre de la triple alliance, mais ce n'est encore qu'un rapprochement, et il est plus que contrebalancé par la ruine économique et financière de l'Italie.

Voilà pourquoi il eût été sage de ne pas aller en Lorraine, et de ne pas y perdre du coup tout le terrain gagné à la suite d'une longue campagne parlementaire. C'est à ce moment précis qu'a lieu la réconciliation de l'empereur et de M. de Bismarck. En sortira-t-il quelque chose ? On doit croire que non. L'empereur n'a pas voulu laisser mourir le vieux chancelier sans lui avoir tendu la main. Mais le passé reste le passé, et il s'opposerait à un rapprochement intime alors même qu'il n'y aurait pas deux politiques inconciliables pour l'empêcher d'aboutir. En Allemagne, l'événement a une importance sentimentale dont il convient de faire grand cas, mais au point de vue de la politique générale il restera sans conséquences.

La Suisse a été frappée dans ce mois d'un deuil qui, pour n'être pas absolument inattendu, ne l'en a pas moins saisie par surprise et a causé une grande et douloureuse sensation. M. le conseiller fédéral Louis Ruchonnet est mort subitement au Palais fédéral, le 14 septembre, à 11 $^1/_2$ h. du matin. Très malade pendant l'été, un séjour de plusieurs semaines à Chexbres lui avait fait grand bien, de sorte qu'il avait repris les travaux de son département, et pendant les quelques jours qui ont précédé sa mort, le mieux était si sensible que les siens et lui-même avaient repris quelque espoir. Hélas ! c'était la lumière qui brille d'un plus vif éclat avant de s'éteindre pour toujours. Il a été emporté à l'âge de 59 ans, laissant derrière lui une œuvre qui lui survivra, et de nombreux amis, même parmi ceux qui furent ses adversaires politiques. Il avait un esprit distingué et un cœur chaud. Le maniement des grandes affaires, l'expérience de la vie avaient graduellement dégagé et

épuré ses qualités éminentes et l'avaient amené à un libéralisme large et élevé qui lui a valu une confiance et une affection exceptionnelles. Aucun homme d'état suisse n'a eu à cet égard une situation supérieure à la sienne. Il était devenu l'homme le plus influent du pays, parce qu'il s'était employé activement à des œuvres de rapprochement. Suisses allemands et welches en sont arrivés par lui à se mieux comprendre; il a été pour beaucoup dans l'abandon du *Kulturkampf*; il a défendu la liberté religieuse même lorsqu'il s'agissait de l'Armée du Salut et de l'abattage selon le mode israélite. Son œuvre principale, l'unification du droit celle qui restera et se développera sur les bases posées par lui, a été une œuvre de conciliation que lui seul peut-être en Suisse, avec sa science juridique et sa merveilleuse perspicacité, pouvait mener à bonne fin.

Nous aurions beaucoup à ajouter, mais l'espace va nous manquer et nos lecteurs n'y perdront rien, car nous comptons donner très prochainement une étude plus complète de l'homme d'état remarquable qui vient de disparaître, écrite par un de ses anciens collègues, M. Numa Droz, celui qui l'a le mieux connu pendant les douze dernières années de sa vie. Le peu que nous venons de dire suffira à faire comprendre que sa mort ait été un deuil pour la Suisse entière. Sa veuve, une femme modeste et admirable, qui l'a secondé dans la dernière partie de sa vie, — il avait perdu tôt sa première compagne, — en a reçu, comme le conseil fédéral, d'innombrables témoignages. On a fait au défunt des funérailles comme il s'en est rarement vu en Suisse, d'abord à Berne, où les autorités et une foule immense ont accompagné son cercueil à la gare, ensuite à Lausanne, où il a été inhumé avec une grande solennité. Le conseil fédéral et le tribunal fédéral en corps, des représentants des chambres fédérales, de tous ou presque tous les gouvernements cantonaux, toutes les autorités vaudoises, politiques, administratives, judiciaires et universitaires, des associations avec leurs drapeaux en berne, lui ont fait un cortège immense et attristé à travers une foule extraordinaire, venue elle aussi pour lui témoigner une dernière fois son affectueux respect et ses regrets. C'était justice.

Lausanne, 28 septembre 1893.

LOUIS RUCHONNET

La Suisse est en deuil d'un de ses meilleurs fils, d'un de ses magistrats les plus éminents. Le canton de Vaud vient de faire de belles funérailles à son illustre enfant bien-aimé, qu'il avait cédé à regret à la politique fédérale et qui n'a été rendu à la terre natale que pour y dormir du dernier sommeil. La famille et les amis de Louis Ruchonnet le pressaient depuis quelque temps de quitter son poste de conseiller fédéral, dont ses forces décroissantes ne supportaient plus le labeur excessif ; il paraissait résolu à rentrer à Lausanne à la fin de l'année. Mais la mort n'a pas attendu jusque-là. Elle a fait à ce travailleur infatigable la suprême grâce de l'atteindre en pleine activité. D'une caresse de son aile, elle a touché cette noble tête qui, s'est inclinée sans souffrance pour ne plus se relever. Ni lui ni les siens ne pouvaient désirer une fin plus belle et plus douce, puisque, hélas ! elle devait venir si tôt.

Invité comme ancien collègue à retracer ici cette vie si brillante et si utile, j'aurais voulu pouvoir suivre pas

à pas la formation et le développement de ce grand caractère, à partir des années d'étude et à travers les phases diverses de la politique cantonale et fédérale. Il m'aurait fallu pour cela réunir de nombreux documents sur la première partie de sa vie, et, pour sa carrière fédérale, puiser abondamment dans les pièces qui sont à ma disposition et dans mes souvenirs personnels. Mais le temps me manque. Il vaut mieux d'ailleurs que ce soit un concitoyen de Louis Ruchonnet qui se charge d'écrire sa biographie complète. Seule, une plume vaudoise peut rendre avec justesse des nuances sans lesquelles l'œuvre perdrait de sa vérité et de son charme, surtout pour les lecteurs vaudois. Quant aux pages qui vont suivre, improvisées comme elles ont dû l'être, elles n'ont d'autre valeur que celle d'un hommage d'affection sincère à la mémoire d'un ami vénéré.

I

Louis Ruchonnet est né à Lausanne le 28 avril 1834 ; il reçut les prénoms d'Antoine-Louis-John. Son père François-Louis, après avoir été négociant, fut pendant de longues années professeur d'escrime à l'académie ; grand, sec, robuste, il est mort en 1889, à l'âge de 89 ans. Sa mère était anglaise, née Boomer ; elle aussi était d'une taille élevée et atteignit un grand âge ; elle est morte en 1882, à 76 ans. Ainsi s'explique le caractère un peu exotique de la figure de Louis Ruchonnet, qui tranchait nettement sur le type romand ordinaire, avec sa tête nerveuse et fine, son corps mince et souple, ses membres allongés sous lesquels jouaient des muscles d'acier. Figure remarquable, qu'on ne pouvait oublier quand on l'avait vue une fois.

Les Ruchonnet sont originaires de Saint-Saphorin, ce village brûlé du soleil, situé au bord du Léman, au pied des terrasses chargées de vignes de Lavaux. Il avait l'amour de ce coin de pays. Rien ne lui paraissait plus beau que le haut du lac, avec les grands monts qui l'encadrent et, au fond, la Dent-du-Midi s'estompant dans une brume bleuâtre. Bocion était un de ses peintres favoris. Un jour, le conseil fédéral ayant un cadeau à offrir à l'un de nos consuls pour services éminents, Ruchonnet, chargé de l'achat, nous proposa un Bocion représentant une échappée sur St-Saphorin à la saison des vendanges : un bout de la grande route, un char couvert de fustes, à droite la grande maison, façon de château, où était autrefois le receveur des impôts, fonction qui fut longtemps exercée par les Ruchonnet, et plus loin l'immensité du lac. La toile était délicieuse, mais il en appréciait les détails avec un enthousiasme né des chères souvenances qu'il y rattachait. Ce juriste si précis avait une nature d'artiste ; il aimait l'exquis en toute chose et se plaisait à analyser ses impressions en artiste. Nul doute que le milieu admirable dans lequel il a grandi n'ait exercé une influence puissante sur ses facultés esthétiques.

Il fit ses études au collège cantonal et à l'académie de Lausanne. Merveilleusement doué comme il l'était, il cultiva avec une même ardeur et un égal succès les lettres et les sciences. Toute sa vie il garda de ses professeurs un souvenir reconnaissant; il attribuait à l'excellence de leur enseignement l'avidité d'apprendre qu'il ne cessa d'avoir même dans les années les plus chargées de sa magistrature, même au milieu des souffrances de la maladie. La géologie en particulier l'enthousiasma; il m'a raconté que pendant un temps son

rêve fut de professer cette science, qu'illustraient alors tant de Suisses éminents. La littérature le passionnait ; on trouverait sans doute dans ses papiers des vers de sa jeunesse, des couplets fort bien tournés, qu'il nous redisait à l'occasion. Il parlait bien l'anglais, que sa mère lui avait appris ; il connaissait aussi l'italien, et mieux encore l'allemand, qu'il dut beaucoup pratiquer comme étudiant et plus tard comme membre des autorités fédérales ; il en possédait toutes les nuances, mais ne le parlait pas très volontiers : sa pensée vive et claire ne se sentait pas à l'aise dans les méandres de la phrase germanique.

En définitive, ce fut vers le droit qu'il tourna ses études. Elève brillant de la faculté de Lausanne, la politique l'attira de bonne heure. Il fonda une section de l'*Helvétia*, société d'étudiants radicaux, qui rivalisait avec celles de *Zofingue* et de *Belles-Lettres*, dont les tendances politiques étaient autres. Les nombreuses relations que la nouvelle section entretenait avec les sections-sœurs de la Suisse allemande l'obligeaient à des voyages fréquents, qu'il faisait à pied. Il aimait à rappeler ces excursions juvéniles, les départs tardifs de Berne ou d'ailleurs après les *tunes* joyeuses d'étudiants, les marches de nuit à travers le canton de Fribourg ou le canton de Vaud, les haltes auprès d'une fontaine où l'on sortait les provisions du bissac ; on avait la bourse légère, les voitures étaient coûteuses, et il n'y avait pas encore de chemins de fer.

Il alla ensuite compléter ses études juridiques à Paris et à Londres. Sa connaissance de l'anglais lui permit d'entrer dans le bureau d'un *sollicitor* qui, désirant s'attacher ce jeune homme plein d'avenir, lui fit de fort belles offres. Il hésita un instant, car la

vie anglaise lui plaisait, mais l'amour du sol natal, le rôle qu'il se sentait appelé à remplir dans son pays, le décidèrent à revenir à Lausanne. Il entra comme stagiaire dans le bureau de M. Rogivue, professeur de droit et avocat distingué, dont il ne tarda pas à devenir le gendre. En 1858, il passa ses examens d'avocat, *summa cum laude*. Bientôt tout le canton de Vaud connut le jeune et brillant juriste, qui s'en allait plaider tantôt dans un district, tantôt dans l'autre, émerveillant les juges par sa dialectique serrée et lumineuse et par son éloquence persuasive ; gagnant ensuite leur amitié par sa bonne humeur, sa causerie pétillante d'esprit, dans les agapes qui réunissent après l'audience juges et avocats autour d'une table bien servie, à l'auberge principale du chef-lieu de district.

Le cercle de Vallorbes se fit un honneur de lui offrir en 1863 une candidature au grand conseil. Il représenta ce cercle pendant une période législative, et fut réélu une seconde fois en 1866. Mais, comme à cette même date le cercle de Lausanne l'avait aussi nommé, il opta pour ce dernier, tout en conservant avec ses premiers électeurs d'étroites relations que le temps n'a pas affaiblies. J'ai trouvé, dans les nombreuses adresses parvenues à sa famille à l'occasion de son décès, une lettre de la municipalité de Vallorbes qui rappelle en termes touchants les nombreux services qu'il a eu l'occasion de rendre à cette localité.

La politique vaudoise traversait alors une phase de transformations et de luttes très vives. Le régime né de la révolution de 1845 ne répondait plus au vœu du pays ; il avait fait place en 1862 et 1863 à un autre plus conforme aux vues du parti conservateur-libéral. Mais le nouveau gouvernement était fortement battu en brèche.

Des efforts considérables eurent lieu en 1866 pour en modifier la composition.

Je ne me sens pas la compétence de traiter en détail les phases de cette période mouvementée, qui fut décisive pour la place que Louis Ruchonnet devait prendre dans la politique de son canton. Certains épisodes qu'il m'a racontés le montrent comme le chef d'une jeune école qui, tout en s'associant aux hommes de 1845 pour combattre le nouveau régime, ne voulait cependant pas s'attarder dans des traditions et des errements dont le parti des « vieux, » parti devenu très autoritaire et d'allures très personnelles, ne voulait pas sortir. Pour secouer la torpeur de Lausanne, le jeune député provoqua des réunions hebdomadaires de discussion publique ; peu nombreuses d'abord, la salle où elles avaient lieu devint bientôt trop petite. Leur action ne tarda pas à se faire sentir dans les campagnes, et les élections générales du premier dimanche de mars 1866 mirent en échec le gouvernement. Ruchonnet fut élu à Lausanne ; les vieux et les jeunes radicaux réunis paraissaient pouvoir disposer d'une faible majorité.

Vice-président du grand conseil pendant l'année précédente, il fut porté à la présidence et élu le 21 mars par 104 voix contre 100 données à M. de Vos, conservateur-libéral. La majorité nouvelle venait de s'affirmer, mais elle était trop fragile pour composer un gouvernement de toutes pièces. Elle l'essaya pourtant, mais ne réussit à faire passer que trois de ses candidats, MM. Ruffy et Estoppey, plus ou moins acceptés par le parti adverse, et qui réunirent le premier 198 voix, le second 153, et Louis Ruchonnet, qui retrouva ses 104 voix de la veille. Dans ces circonstances, il ne jugea pas que son heure de prendre le pouvoir fût venue, il refusa

son élection et fut remplacé par L.-H. Delarageaz, le chef du parti des « vieux. »

Deux ans plus tard, Victor Ruffy étant devenu conseiller fédéral, Ruchonnet fut appelé à le remplacer au conseil d'état, le 9 janvier 1868, par 124 voix contre 45. Cette fois il accepta le poste et prit le département militaire. Il succéda le 1er février de la même année à M. Jan, au département de l'instruction publique et des cultes ; c'est ici qu'il put déployer à l'aise ses talents comme législateur et administrateur. Enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur, enseignement professionnel, beaux-arts, il s'occupait de tout avec une sollicitude que l'universalité de ses connaissances lui rendait aisée. Son influence était bienfaisante dans tous les domaines. Pasteurs et pédagogues sortaient enchantés de son accueil simple et cordial lorsqu'il les recevait dans son modeste cabinet, qu'il partagea un temps avec son secrétaire. En 1869, il fit adopter une loi réorganisant l'académie et dans laquelle il visait déjà à la future université ; il créa l'école industrielle cantonale et les cours agricoles ; il traita avec Viollet-le-Duc pour la restauration de la cathédrale.

C'est dans cette période de sa vie que je l'ai connu. Notre première rencontre eut lieu à Berne, en juin 1868, dans une réunion de délégués de sociétés de musique. Ruchonnet en était le président. Je le vois encore entrer dans la salle du casino, son chapeau haut de forme un peu en arrière, la tête légèrement inclinée à droite, le lorgnon sur le nez, la bouche un peu entr'ouverte suivant sa coutume ; long et maigre, il avait l'air si jeune que je n'imaginai pas que ce pût être Ruchonnet, dont le nom commençait à être connu au delà des frontières de son canton. Je le pris pour un étudiant en théologie

ou en médecine. Grande fut ma surprise quand il marcha vers le siège de la présidence pour ouvrir nos débats. Mais je reconnus bientôt le maître à la façon claire et décidée dont il dirigea la séance. Quelques années plus tard, devenu aussi directeur de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, j'eus avec lui d'assez fréquentes relations. Dans nos conférences intercantonales, il nous charmait par la finesse de ses aperçus, l'élévation de ses idées et la correction élégante de son langage ; ses exposés étaient de petits cours, qu'il eût fallu pouvoir sténographier à l'usage des maîtres et des élèves. Nous devions nous retrouver dans d'autres circonstances.

Autant que j'en puis juger à distance, la rivalité qui existait entre la vieille et la jeune école radicale ne manqua pas de se manifester au conseil d'état entre les chefs des deux groupes. L'élément jeune avait été successivement renforcé au sein de cette autorité, en sorte que Louis Ruchonnet avait fini par y avoir l'influence prépondérante, mais il ménageait beaucoup son vieux collègue Delarageaz, dont la popularité dans les campagnes était considérable; il dut même souvent faire violence à ses aspirations, qui allaient bien au delà de celles du représentant des idées de 1845, afin de maintenir avec lui des rapports tolérables. Prudent et avisé comme il l'était, il y réussit pendant tout le temps qu'ils furent ensemble au conseil d'état, c'est-à-dire jusqu'en 1874. Nous verrons plus tard quelle fut l'issue de la lutte entre ces tendances diverses.

Il me resterait à parler de l'activité déployée par Ruchonnet dans le domaine des affaires locales et des associations de toute sorte. Je m'en réfère à ce que M. Cuénoud, syndic de Lausanne, a dit sur sa tombe :

il fut membre du conseil communal de 1866 à 1868 et de 1878 à 1884, et s'y occupa particulièrement des questions financières et de l'emplacement du palais de justice fédéral qu'il devait inaugurer plus tard comme conseiller fédéral ; il imprima une grande activité à la société industrielle et commerciale, dans laquelle, dès 1860, il exposait ses idées sur le libre échange et les traités de commerce et popularisait la notion d'un droit fédéral des obligations ; il fondait des sociétés coopératives, qu'il dirigeait ensuite d'une main douce et ferme.

« Toutes les sociétés, a dit entre autres M. Cuénoud, qui avaient pour but le développement physique ou intellectuel trouvaient en lui un appui bienveillant et actif. Il aimait les jeunes et ne se trouvait jamais déplacé en leur compagnie. Il en remontrait aux meilleurs tireurs dans l'organisation des sociétés de tir. Quelles fêtes que ces banquets annuels de la société des carabiniers de Lausanne, où, le premier dimanche de décembre, au moment de partir pour une session du conseil national, à Berne, il nous exposait avec tant d'autorité les principales questions à l'ordre du jour et les principes qui devaient en diriger l'examen ! Dans ces moments-là, Ruchonnet n'avait autour de lui ni adversaires politiques, ni amis ; tous saluaient avec enthousiasme les idées élevées qui éclairaient leur voie et leur communiquaient quelques parcelles du feu sacré dont s'alimentait le patriotisme de l'orateur. »

L'existence d'un chef de parti ne laisse pas d'être souvent très pénible. Ruchonnet excellait dans ce rôle où il trouvait à déployer toutes les souplesses de son esprit clairvoyant. Il n'était pas porté vers les moyens violents, mais il ne désertait pas non plus la lutte : avant tout il cherchait à faire régner la bonne harmonie dans son propre camp. En toute circonstance, il payait de sa

personne, de sa bourse, de sa parole. Fidèle à ses amis, il les soutenait contre l'adversaire, s'efforçant de pallier leurs torts, dont souvent il pâtissait lui-même le premier. Il fallait que la faute fût bien grave pour qu'il se séparât de l'un de ses lieutenants. Envers ses adversaires, il conservait toujours les formes les plus courtoises. Froid dans la conception de ses plans, il en poursuivait l'exécution avec une persévérance qui savait attendre des années s'il le fallait; un beau jour, on était surpris par l'événement, qui lui donnait satisfaction. Toutes ces qualités faisaient de lui l'idole de son parti, qui avait en lui une confiance aveugle. Je ne dirai pas qu'étant chef il ne fut jamais obligé de suivre, mais il était de ceux qui se font surtout suivre, et qu'on aime à suivre. C'est qu'il n'avait pas fait de sa personne le centre et la seule raison d'être de sa politique ; il voyait avant tout des questions à résoudre, des services à rendre, et, pour atteindre son but, il se servait du moyen que la politique doit employer dans une démocratie : la constitution d'un parti aussi compact, aussi discipliné que possible. Tout chef de parti amasse fatalement contre lui des inimitiés ; c'est le revers de la médaille de la popularité. Mais, quand l'homme a une valeur réelle, supérieure aux conceptions étroites et exclusives de son parti, il finit toujours par s'imposer à l'estime de ses adversaires. Ce fut promptement le cas pour Ruchonnet.

Mais j'ai hâte de le suivre dans un champ d'activité plus vaste, le domaine fédéral.

II

En 1866, au mois de mai, Louis Ruchonnet fut candidat au conseil national dans l'arrondissement de l'est, qui comprend les districts de Lausanne, de Vevey, de Villeneuve, d'Aigle, du Pays-d'Enhaut et d'Oron. Il s'agissait d'une élection complémentaire. Son compétiteur, M. Bachelard, de Vevey, fut élu à une majorité de moins de cent cinquante voix (3088 contre 2952). La même année, aux élections générales d'octobre, Ruchonnet passa le troisième sur quatre avec 3242 voix. Ses collègues étaient MM. Victor Ruffy, Cossy et Ceresole. L'ancien membre de l'*Helvétia* retrouvait à Berne un certain nombre de *commilitones*, Borel, qui était aux états depuis 1865, Cornaz, qui y fit une première apparition de 1867 à 1868, et d'autres. Il se rangea dans la gauche la plus avancée, dont le programme, alors, était surtout de battre en brèche l'influence amollissante du parti des « barons, » conservateurs-libéraux qui dédaignaient les conquêtes idéales et s'occupaient surtout de donner satisfaction aux intérêts matériels des chemins de fer, dont ils étaient les administrateurs, du commerce et de l'industrie, dont ils étaient les coryphées. Pour briser leur omnipotence, deux moyens furent mis en œuvre, dont l'initiative partit de la Suisse orientale, surtout de Winterthour : l'extension des droits du peuple, et la création d'une ligne de chemins de fer concurrente, qui, des bords du lac de Constance, devait venir se joindre au réseau de la Suisse-Occidentale, dont Philippin était alors le grand chef. Le premier de ces moyens devait mieux réussir que le second, qui a abouti aux désastres connus de la *Nationalbahn*. Démocrate par tempérament, Ruchonnet put s'associer franche-

ment à la première partie de ce programme ; je tiens de Philippin lui-même qu'il fut beaucoup plus réservé sur la seconde.

Les aspirations revisionnistes grandissaient d'ailleurs. En 1865, à la suite de la conclusion du traité de commerce avec la France, l'assemblée fédérale avait proposé une « revisionnette, » dont un seul point, l'émancipation des Israélites, avait trouvé grâce devant le peuple et les cantons. Mais la majorité négative se composait en partie de radicaux, qui avaient rejeté le tout, parce qu'ils ne se contentaient pas d'un si maigre acompte. Il ne fallait qu'une occasion pour remettre en branle la revision. Cette occasion, ce fut Ruchonnet qui la fit surgir. Une difficulté sans cesse renaissante sous la constitution de 1848 était la question des mariages mixtes, c'est-à-dire entre personnes appartenant à des confessions différentes. Une loi fédérale, souvent modifiée, avait été faite pour faciliter ces mariages, mais à chaque instant la souveraineté fédérale, dont les compétences étaient très discutables, devait entrer en lutte avec la souveraineté cantonale. A l'occasion d'un recours qui remettait de nouveau cette question sur le tapis devant l'assemblée fédérale, Ruchonnet fit une motion invitant le conseil fédéral à proposer un projet de revision constitutionnelle pour établir nettement les compétences respectives. Amplifiant cette motion, M. Rodolphe Brunner, de Berne, demanda un projet de revision totale. Et c'est ainsi que fut déchaînée cette bourrasque dans laquelle on put croire un instant que la Suisse laisserait une grande partie de sa cohésion intérieure et de sa force vis-à-vis du dehors.

En juillet 1869, Ruchonnet fut élu président du conseil national : rapide avancement pour un si jeune député.

Le 31 décembre de la même année, Victor Ruffy, qui venait d'être nommé président de la confédération, mourait presque subitement. L'assemblée fédérale se réunit à la fin de janvier 1870 pour lui donner un successeur. Ruchonnet fut présenté comme candidat dans une réunion de la gauche par une partie de la députation vaudoise, mais le groupe radical préféra Eugène Borel, depuis plus longtemps rompu à la politique fédérale et dont les idées plaisaient davantage à la majorité des radicaux de la Suisse allemande. Ni l'un ni l'autre ne fut élu, mais celui qui l'emporta fut M. Ceresole, le chef des libéraux vaudois, en mainte circonstance le brillant rival de Ruchonnet.

La motion Brunner demandant la revision totale de la constitution fédérale avait été adoptée le 23 décembre 1869. Le conseil fédéral ne perdit pas de temps pour préparer son message ; il le soumit déjà dans la session de juin 1870. Une grande commission fut nommée, dont Ruchonnet faisait partie. Mais la guerre franco-allemande arrêta son travail. Il fut repris en 1871 avec une ardeur d'autant plus grande que l'on avait reconnu, pendant cette guerre, les défectuosités de notre organisation militaire et la nécessité de fortifier le lien fédératif. La discussion s'ouvrit au conseil national au commencement de novembre. Ruchonnet y prit une grande part. Voici l'exorde de son premier discours, prononcé le 9 novembre :

« On s'attend peut-être à ce qu'un représentant du canton de Vaud, qui est généralement considéré comme ennemi de toute revision fédérale, vienne aujourd'hui combattre toutes les propositions qui tendent à modifier l'organisation militaire actuelle, mais on se trompe sur l'opinion du canton de Vaud. Cette opinion est fidèlement attachée au principe fédératif;

elle veut conserver un juste équilibre entre les attributions du centre et celle des cantons ; mais, d'autre part, elle ne croit pas que l'acte de 1848 soit la forme dernière, parfaite et immuable de la constitution de la Suisse. Des besoins nouveaux ont surgi depuis 1848, des progrès ont été accomplis ; ils demandent une place dans la constitution, et nous voulons la leur accorder. »

Il fut toujours fidèle à ce programme. Dans ce même discours, il s'attache à montrer qu'il faut remettre à la confédération l'instruction militaire et l'organisation de l'armée en général, mais qu'il faut laisser aux cantons, organismes tout créés, l'administration militaire proprement dite sous la surveillance du pouvoir central.

« Notre pays est petit ; quelques-uns le trouvent trop petit pour de grandes vues. Mais, grâce aux institutions fédératives, on y trouve la liberté. Faisons-nous gloire de la demander aux institutions de notre patrie, et ayons aussi l'humilité de nous contenter de ce bien, que les conquêtes et les vastes territoires ne donnent pas aux citoyens des grands pays. »

Nous le voyons ensuite proposer la suppression des ohmgelds, appuyer l'intervention de la confédération dans la législation sur les fabriques, parler en faveur de la liberté de conscience et du droit au mariage, plaider chaudement pour qu'on inscrive dans la constitution des dispositions sur l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque, se prononcer contre les couvents et demander leur suppression successive par l'interdiction du recrutement des novices, combattre la centralisation du droit, tout en se déclarant partisan de l'unification du droit commercial et des matières qui s'y rapportent.

On lui a souvent reproché, dans les polémiques ardentes que la presse engagea sur cette revision constitutionnelle, d'avoir fait volte-face à cette époque et, après

avoir été un fougueux revisionniste, d'avoir combattu passionnément le projet voté par l'assemblée fédérale le 5 mars 1872. Le reproche est immérité. Sur deux points essentiels : le militaire et le droit, le programme développé par Ruchonnet avait été considérablement dépassé, puisqu'on était allé jusqu'à la centralisation complète. Il y avait là de quoi justifier son attitude ultérieure.

On sait ce qu'il advint de ce projet de revision. Par 260 859 voix contre 255 606, et par 13 états contre 9, il fut repoussé. Vaud avait donné 51 465 rejetants contre 3 318 acceptants. Mais chacun avait le sentiment que c'était une œuvre à reprendre, d'autant plus que les élections générales d'octobre 1872 avaient ramené à Berne une majorité revisionniste très décidée. Cette majorité manifesta d'abord sa volonté en écartant du conseil fédéral Challet-Venel, qui avait combattu la revision, et en le remplaçant par Eugène Borel. Puis une motion demandant au conseil fédéral un nouveau projet de revision fut présentée au conseil national et votée à l'unanimité ; les états y adhérèrent à l'unanimité moins deux voix (une d'Uri et une de Genève).

Je venais d'entrer aux états, où je remplaçais Eugène Borel. Le lendemain de cette votation, Ruchonnet vint me voir : « Vous êtes, me dit-il, le seul député romand aux états partisan de la constitution repoussée ; nous voudrions nous entendre avec vous. Quel est votre programme ? — Je ne suis qu'une unité et un nouveau venu ; je n'ai pas la prétention d'avoir un programme. Mon désir est seulement de sauver tout ce qu'on pourra du naufrage du 12 mai. — Ne demandez pas trop ! — Ne retenez pas trop ! » Alors, il se mit à m'esquisser son programme : dans le domaine militaire, partage entre la confédération et les cantons ; dans le domaine

du droit, unification de tout ce qui n'est pas le statut personnel, le droit successoral et le droit hypothécaire ; mais il reconnaissait la nécessité de concéder aussi la législation sur la capacité civile ; dans le domaine confessionnel et scolaire, maintenir et développer les principes inscrits dans le projet du 5 mars. Ce programme me paraissait répondre à la situation ; je lui promis de faire mon possible pour qu'il se réalisât, ce qui n'était pas sans difficulté, car un grand nombre de centralistes ne voulaient pas démordre du projet du 5 mars pour le militaire et pour le droit, et auraient volontiers jeté par-dessus bord les articles confessionnels et scolaires dans le but de s'assurer une majorité sur les autres points, avec l'appui des catholiques.

Au mois de juin 1873 eut lieu le *Volkstag* de Soleure, dont l'initiative partit du canton de Neuchâtel. J'assistais aux réunions préparatoires, où nous eûmes beaucoup de mal à faire adopter un programme de conciliation. Vigier, qui nous présidait, fut pour la Suisse allemande comme Ruchonnet pour la Suisse romande l'un des principaux agents du compromis qui réussit à l'emporter et qui est devenu la constitution de 1874. Membres tous les trois des commissions de revision, nous eûmes parfois à nous entendre sur des points difficiles, et nous fûmes ensuite chargés par le conseil fédéral, Ruchonnet et moi, de mettre la dernière main au texte français avant qu'il fût soumis à la votation du peuple et des cantons.

Il n'était pas facile, après la campagne formidable de rejet menée en 1872, d'amener le peuple vaudois à accepter la nouvelle œuvre. Plus d'un chef du parti des vieux radicaux ne la voyait pas de bon œil. Ruchonnet dut mettre dans la balance tout le poids de son influence

croissante pour obtenir une majorité favorable. Dans une assemblée populaire sur la place de la Riponne, certaines parties de son discours furent assez mal accueillies. Cependant, le canton suivit ses conseils et donna au projet 26 204 voix contre 17 362.

Peu de temps après l'adoption de la constitution fédérale (19 avril 1874), Ruchonnet donna sa démission du conseil d'état pour reprendre la carrière du barreau, où il se sentait plus de liberté pour continuer son œuvre politique, souvent entravée, comme on l'a vu.

La mise en vigueur de la nouvelle constitution provoqua au premier abord de sérieuses difficultés. Si l'organisation militaire réussit à doubler heureusement le cap du referendum, il n'en fut pas de même de celles sur l'état-civil et le mariage et sur le droit de vote. Ici encore Ruchonnet eut à lutter contre l'opposition plus ou moins déclarée de la vieille école radicale. La loi sur le droit de vote sombra, et, si la Suisse a été dotée de l'état-civil, on peut dire que c'est grâce à l'attitude de la fraction la plus avancée des radicaux vaudois, dirigée par Ruchonnet. A vrai dire, Vaud rejeta la loi par 14 637 non contre 7952 oui. Mais, comme la majorité populaire en Suisse ne fut que de 8000 voix (213 199 contre 205 069), on voit que, sans l'appui de Ruchonnet, la loi eût probablement été repoussée.

Pendant les luttes auxquelles avait donné lieu la première revision, le membre vaudois du conseil fédéral, M. Ceresole, avait passé par des phases difficiles. Partisan du projet du 5 mars, il avait publié une brochure pour le recommander à ses concitoyens, mais son appel n'avait été suivi que par une infime minorité. Aux élections générales d'octobre 1872, abandonné par son canton, il avait accepté une candidature dans l'Oberland bernois,

tandis que son collègue Dubs, de Zurich, sorti en juillet du conseil fédéral, où il n'était plus à l'aise à cause de son attitude hostile au projet du 5 mars, se faisait élire dans l'arrondissement vaudois de l'est à la place de Ceresole. La situation de ce dernier au conseil fédéral était devenue peu enviable, comme le sera toujours celle d'un membre qui n'a pas derrière lui la majorité de son canton. Réélu conseiller fédéral en décembre 1872, président de la confédération en 1873, il crut devoir se retirer en 1875, en même temps qu'Eugène Borel, qui prenait la direction du bureau international des postes, et que Knüsel et Næf. Pour remplacer les deux premiers, la gauche proposa Ruchonnet et moi. Il passa cinquième au premier tour, après Welti, Schenk, Scherer et Heer. Anderwert obtint le sixième fauteuil. Je fus en ballottage pendant cinq tours de scrutin avec Hammer, qui fut élu.

Quelques jours après l'élection, Ruchonnet fit savoir qu'il n'acceptait pas. Sans doute, il jugeait que l'état des esprits dans son canton lui rendrait la tâche trop difficile. Le mécontentement avait grandi contre les nouvelles institutions, surtout contre l'organisation militaire, dont les débuts furent gâtés par des maladresses administratives. Indécis, il alla, m'a-t-il raconté, trouver Anderwert, alors juge fédéral, et lui demanda de consentir, pour ce qui le concernait, à lui laisser le département de la justice. Sur la réponse négative ou évasive qu'il reçut, il n'hésita plus à refuser sa nomination. Je fus élu à sa place, après qu'Estoppey eut à son tour décliné le mandat que l'assemblée fédérale voulait lui confier.

Ce furent des années pénibles que celles qui suivirent. Deux questions passionnèrent surtout les esprits : les

troubles de Stabio et la reconstitution financière du Gothard. Dans les deux circonstances, Ruchonnet prit une attitude contraire à celle du conseil fédéral. Il fit un mémoire pour demander que les accusés radicaux de Stabio fussent jugés par les assises fédérales, mais, en fin de compte, le tribunal fédéral estima, comme nous, que cela n'était pas possible, puisqu'il n'y avait pas eu intervention armée de la confédération. Son discours, dans la question du Gothard, fut qualifié par son principal antagoniste, M. Feer-Herzog, de chef-d'œuvre de dialectique, d'érudition technique et d'élégance ; mais le compromis qu'il combattait fut néanmoins voté.

A la même époque eut lieu dans le canton de Vaud une lutte décisive entre la jeune et la vieille école radicale. Elle se livra sur la question de la défalcation des dettes hypothécaires, que L.-H. Delarageaz, ce vieux disciple de Proudhon, combattit avec une fougue toute juvénile. Il fut battu dans la votation populaire à 600 voix de majorité, ce qui entraîna sa retraite du conseil d'état. Ruchonnet ne tarda pas à rallier autour de lui la plupart des vieux radicaux, désormais privés de leur chef. Son influence devint absolument incontestée, et il n'eut bientôt plus, en présence de lui, que l'opposition conservatrice-libérale.

Mais le moment approchait aussi où il allait être de nouveau appelé à entrer au conseil fédéral. La mort tragique d'Anderwert, le soir de Noël 1880, lui ouvrait le département de justice qu'il avait précédemment désiré. Ni lui ni ses amis vaudois ne se souciaient alors de cette succession. Ils préférèrent appuyer la candidature de M. Hoffmann, de Saint-Gall, qui, élu, refusa. L'assemblée fédérale, comprenant qu'on lui faisait faire fausse route, reconnut la nécessité d'élire un Vaudois et de rendre à la

Suisse romande le fauteuil qu'on lui avait enlevé par l'élection de Hammer. Cette fois, il n'y avait plus à tergiverser. Ruchonnet dut céder, mais bien à contre-cœur. Il vint me consulter comme président de la confédération sur ce qu'il devait faire. « Mon sentiment, lui dis-je, est que vous ne pouvez absolument pas refuser. — Quel accueil me fera-t-on? — Un excellent, n'en doutez pas. — Pourrai-je avoir le département de justice? — A la fin de l'année au plus tard, vous pouvez, je crois, y compter. — Hélas ! moi qui étais si bien à Lausanne, et qui songeais à me retirer peu à peu des affaires, ne traitant plus que celles qui me plairaient, donnant quelques cours de droit, et m'occupant de mes chers auteurs. Vous ne savez pas quel pénible sacrifice on m'impose ! »

Elu le 3 mars 1881, il dut prendre d'abord le département du commerce et de l'agriculture, que je laissais vacant. L'année suivante, Welti lui céda celui de justice pour reprendre les chemins de fer et les postes. Président de la confédération en 1883, Ruchonnet dirigea pendant cette année le département politique, et il reprit en 1884 le département de justice, qu'il n'a plus quitté jusqu'à sa mort, attendu qu'avec la nouvelle organisation il put garder son département pendant sa seconde présidence, en 1890.

Son œuvre dans ce département a été immense. On lui a attribué, dans certaines notices biographiques, la rédaction finale du code des obligations. *Suum cuique.* Il a pris effectivement part, — une part considérable, — à l'élaboration de ce monument juridique, comme membre de la commission consultative et du conseil national. Mais l'œuvre avait été achevée sous la direction d'Anderwert, et c'est Welti qui, en 1881, en a fait la

revision définitive dans les trois langues. Elle a été publiée dans la *Feuille fédérale* du 18 juin, et la promulgation porte la date du 30 septembre 1881. C'est à tort également qu'on lui a attribué la loi sur la responsabilité civile des fabricants, qui a été élaborée par le conseil fédéral en 1880. Mais Ruchonnet n'a pas besoin de ces titres à la reconnaissance des juristes : il en a d'autres, qui sont innombrables. Le principal est la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, tâche hérissée de problèmes infiniment plus difficiles que ceux que présentait le code des obligations ; pour les résoudre, il fallait les hautes facultés juridiques de Ruchonnet, son esprit délié, son habileté à trouver les points de conciliation, sa main souple et légère, adroite à rendre les rédactions acceptables. Et quand, après des années d'un labeur dont on ne se fait nulle idée, il vit, sous le coup de passions politico-confessionnelles, cette loi qui avait longtemps réuni l'adhésion de tous les partis prête à sombrer dans une votation populaire, je ne puis dire l'amère tristesse qui s'empara de lui, et aussi, après la lutte opiniâtre que nous soutînmes avec lui, sa joie et sa reconnaissance lorsqu'à 26 000 voix de majorité le peuple suisse l'eut sanctionnée. L'exécution de cette loi est restée dès lors sa préoccupation constante ; il tenait à la faire réussir dans tous ses détails ; pendant ses vacances forcées en raison de la maladie, il ne cessait d'y penser, d'y travailler, et c'est en présidant la commission qu'il avait créée pour lui aider dans cette tâche qu'il a rendu le dernier soupir.

Ce fut lui aussi qui réussit à faire passer une loi sur les rapports de droit civil des citoyens établis ou en séjour, problème législatif jugé presque insoluble pendant de longues années. Sa dernière œuvre a été la loi sur l'or-

ganisation du tribunal fédéral, qui, bien que l'avant-projet rédigé par ce corps lui-même fût excellent, lui a cependant donné beaucoup de travail, surtout dans les commissions et dans les chambres. Je citerai aussi la loi sur les voyageurs de commerce, qui a mis fin à une situation intolérable en même temps qu'à une longue controverse entre les deux souverainetés fédérale et cantonale.

Sa coopération aux lois préparées par d'autres départements a été des plus actives. De plus en plus, le conseil fédéral s'habituait à renvoyer à son préavis toutes les questions un peu importantes ou difficiles au point de vue juridique. Dans le domaine des recours, il laisse des traces lumineuses ; il vouait à leur examen et à la rédaction des projets d'arrêtés une attention minutieuse. Que de questions diverses il a traitées sous cette forme ! en matière électorale, confessionnelle, d'état-civil, de mariage, d'enterrement, de liberté d'industrie et de commerce, de police des auberges, de liberté d'établissement, d'heimatlosat, que sais-je encore ? C'est par ce moyen qu'il a grandement contribué à l'application uniforme de la nouvelle constitution fédérale. La plupart de ses arrêtés font maintenant jurisprudence et ont amené le calme dans cette partie si complexe et, avant lui, si controversée de notre droit public.

Mais il ne se contentait pas des progrès accomplis ; il avait compris, comme en 1871, que « d'autres demandent une place dans la constitution et qu'il faut la leur accorder. » Seulement, il ne voulait pas d'œuvres hâtives. « Laissons mûrir la poire avant de la cueillir, » disait-il souvent. Sa méthode consistait à étudier et à faire étudier les questions avant de les apporter à l'assemblée fédérale et au peuple suisse. Il combattait par exemple, en 1888, une proposition de M. Forrer,

demandant une revision constitutionnelle pour l'unification du droit pénal; mais, le lendemain, il chargeait un professeur de droit de tous les travaux préparatoires en vue de cette unification, et, peu de jours avant sa mort, il convoquait une grande commission chargée d'examiner l'avant-projet de code pénal fédéral, élaboré par ses soins. De même, il s'arrangeait avec le gouvernement de Berne pour faire nommer à l'université de cette ville un autre professeur, auquel il donnait mission de préparer l'unification des parties du droit civil qui relèvent encore de la souveraineté des cantons. C'est ainsi que s'amassaient, sous sa direction intelligente, tous les matériaux d'un édifice grandiose auquel son nom restera attaché, bien qu'il n'ait pu y mettre la dernière main.

Dans le domaine de la police, il a imprimé à son département des allures nouvelles sous plus d'un rapport. Il préférait en général la manière douce à la manière forte. S'il admettait volontiers la libre discussion des théories les plus aventurées, il avait cependant l'anarchisme en abomination. On le vit bien lors de la grande enquête contre les anarchistes dont il chargea en 1885 M. le colonel Müller. Nous fûmes quelquefois en désaccord sur l'opportunité de certaines expulsions, qu'il n'approuvait pas, non point que la mesure ne lui parût pas juste en soi, mais parce qu'il craignait que l'étranger ne se montrât ensuite plus exigeant envers la Suisse. Ces désaccords furent toujours passagers, et il n'hésita pas ensuite soit à reconnaître qu'on avait bien fait, soit, en tout cas, à prendre loyalement les mesures d'exécution qui incombaient à son département. Ni la création de la police politique, ni le rétablissement des fonctions de procureur-général ne sont dus à son initiative, mais il organisa ces services

avec un soin particulier et en prit victorieusement la défense lorsqu'ils furent plus tard attaqués. La loi sur l'extradition porte la marque de son esprit sagace et libéral ; il a réussi à faire triompher, en dépit d'une opposition doctrinaire, la notion de délit complexe, partie de nature politique, partie de droit commun, dont les circonstances doivent être examinées de près avant de décider s'il y a lieu ou non d'accorder l'extradition. Dans l'affaire Wohlgemuth, nous avons marché constamment d'accord.

Si absorbantes qu'elles fussent, les affaires de son département ne l'empêchaient pas de vouer une attention suivie à la marche générale du conseil fédéral. Il discutait de tout avec une haute compétence. Les finances avaient un grand attrait pour lui, et, comme suppléant de ce département, c'est lui qui prit les premières mesures pour introduire le monopole de l'alcool, une fois la loi votée. Il s'intéressait aux affaires étrangères, au commerce et aux péages, partisan toujours convaincu du libre échange, à l'agriculture, aux postes et chemins de fer, aux beaux-arts, au militaire, dont il critiquait judicieusement les propositions, avec autant de compétence qu'un colonel divisionnaire, bien qu'il n'eût pas voulu dépasser le grade de capitaine d'artillerie. Les questions de politique intérieure le trouvaient toujours préparé à les traiter et à les résoudre de la façon la plus opportune. On connaissait son action sur certains groupes, action souvent peu apparente, mais très effective ; par eux il était toujours bien informé, et c'est pourquoi son avis pesait d'un grand poids.

Parmi les questions générales auxquelles il prit un intérêt très actif, je citerai tout d'abord le rachat des chemins de fer. Convaincu que les rivalités de nos pe-

tites compagnies et l'émiettement de forces qui en résulte nuisent aux intérêts du trafic suisse, il avait déjà préconisé en 1875 la fusion de la S.-O. avec le J.-B. Lorsque des pourparlers eurent lieu en 1888 pour le rachat du N.-E., il fut partisan déclaré de cette mesure. En 1889, l'idée de la fusion des chemins de fer Suisse-Occidentale ayant été reprise, il se prononça chaudement en faveur de la politique de pénétration de la confédération, par la prise d'actions de la nouvelle compagnie. Il fut d'accord avec Welti pour le rachat du Central. Son opinion, mainte fois développée, était que la confédération doit se rendre propriétaire des chemins de fer par la voie amiable, et qu'il ne faut attendre le rachat ni de l'application des clauses concessionnelles ni d'une loi d'expropriation. Il désirait ardemment le percement du Simplon, suivait avec une sollicitude constante toutes les phases de cette importante question ; plus d'une fois, comme d'autres, il crut qu'on était sur le point d'aboutir, mais toujours la solution fuyait devant nos efforts, et il ne semble pas qu'on soit encore près de la tenir. En tout cas, son absence au conseil fédéral prive cette œuvre d'un de ses meilleurs soutiens.

La question tessinoise fut l'une de celles qui lui tinrent le plus au cœur et qui lui donnèrent le plus de soucis. Les deux interventions fédérales de 1889 et de 1890, avec toutes leurs conséquences, ont notablement contribué à aggraver l'affection cardiaque dont il souffrait. Ayant été son collaborateur dans les deux périodes, je puis parler mieux que personne des difficultés inextricables dans lesquelles l'autorité fédérale se trouvait jetée, grâce à un partage mal défini des compétences fédérales et cantonales. On nous a souvent accusés l'un et l'autre d'avoir fait œuvre de parti ; mais ceux qui nous ont

adressé ce reproche l'ont fait en se plaçant eux-mêmes au point de vue exclusif de leur parti ; d'ailleurs, en plus d'une circonstance, le reproche ne nous est pas venu seulement de droite, mais de gauche, ce qui serait déjà une présomption en faveur de notre impartialité. Je puis déclarer ici, en toute sincérité, que, dans nos innombrables entretiens sur ce sujet poignant, jamais les considérations de parti ne prirent la place que devaient occuper uniquement celles du droit et de la justice. Tous deux nous étions profondément convaincus de la légitimité d'une grande partie des plaintes qui provenaient de ce malheureux canton, et nous avons fait de notre mieux, lui plus que moi, pour y rétablir un état de choses régulier et durable. Nous avons du reste été secondés par tous nos collègues, avec lesquels il n'est pas exact que nous ayons eu des désaccords sérieux d'un caractère permanent.

Un autre domaine dans lequel nous avons déployé une activité collective, c'est celui des conférences et des conventions internationales. Comme Suisses romands, nous étions particulièrement bien placés pour nous occuper de cet ordre de questions. En 1881, Ruchonnet procéda, en qualité de chef du commerce et de l'agriculture, à la revision de la convention phylloxérique dont la conclusion avait eu lieu en 1878. Nous dirigeâmes ensuite les conférences internationales de 1883, 1884, 1885 et 1886, qui ont abouti à la convention pour la protection des droits d'auteur en matière d'œuvres littéraires et artistiques. Il prit part au congrès des accidents en 1891, sans parler d'un grand nombre de circonstances où nous eûmes à recevoir des hôtes internationaux. L'année dernière, à l'occasion des congrès de la paix qui eurent lieu à Berne, nous nous ré-

partîmes les rôles : il accepta la tâche délicate de présider le congrès libre et me laissa celle plus agréable d'ouvrir la conférence parlementaire. Une dernière initiative à laquelle il s'intéressa beaucoup, c'était celle de la création d'un bureau international pour la publication des traités.

Je ne puis terminer cette esquisse si incomplète de son activité au conseil fédéral sans dire deux mots de ce qu'il fit pour la paix religieuse et pour le respect de la liberté des cultes. On lui doit en grande partie la convention passée avec le saint-siège en 1884, pour dégager le canton du Tessin de ses liens ecclésiastiques avec les évêchés de Come et de Milan. En 1888, nous avons négocié ensemble le rattachement de ce canton au diocèse de Bâle. Il a grandement contribué à la solution qui mit fin à l'exil de M. Mermillod, ainsi qu'à son remplacement sur le siège épiscopal de Fribourg par un ecclésiastique plein de tolérance et de sagesse. Il a pris en mains avec une chaleur de conviction qui, dans l'assemblée fédérale, a fini par vaincre toutes les résistances, la cause, que beaucoup considéraient avec dédain, de l'Armée du Salut et des communautés israélites. Il fut vivement attristé, comme patriote et comme homme de gouvernement, du succès de l'initiative contre le *Schächten*, succès dans lequel il voyait « le commencement d'une mauvaise série. » Son esprit élevé, son cœur généreux détestaient toutes les persécutions, et, si l'on relit ses discours au conseil national pendant la revision constitutionnelle, on se convaincra qu'il n'a pas varié dans son amour de la liberté de conscience et de la liberté des cultes, comprise non point à la façon de telle ou telle église, de tel ou tel parti, mais dans l'acception la plus large et la plus vraiment libérale. Seu-

lement, son point de vue a grandi avec sa situation ; la beauté idéale du principe de liberté lui est apparue toujours plus resplendissante, comme nos Alpes immaculées dont les hauts sommets s'élèvent et rayonnent toujours davantage à mesure qu'on se rapproche d'eux. Un journal catholique l'a dit avec vérité: « Ruchonnet a fait plus en dix années pour la liberté religieuse que l'on n'avait fait en Suisse avant lui pendant des siècles ! »

III

Louis Ruchonnet a été un conducteur d'hommes, un vulgarisateur merveilleux des notions de droit, un travailleur infatigable. Esprit réceptif de tous les côtés, il trouvait le repos dans la variété des occupations. Il passait d'un sujet à l'autre avec une merveilleuse aisance, toujours prêt à faire l'exposé sémillant d'une question, pour lequel il n'avait qu'à puiser dans le fonds d'une culture encyclopédique. Quand il causait, c'était un charmeur. Quand il discutait, c'était un dialecticien qui se jouait des difficultés ; pareille à une fine lame, son argumentation passait à travers les mailles les plus serrées du système qu'il combattait. M. Ed. Secretan a porté à cet égard, dans la *Gazette de Lausanne*, un jugement qui me paraît tout à fait juste :

« Comme orateur, il fut un maître. Non pas qu'il eût le souffle et la flamme d'un tribun. Plus son auditoire était restreint, plus il brillait, parce qu'il s'adressait à l'intelligence plus qu'aux sentiments. Il y avait certainement dans sa manière des traits qu'il faut attribuer à des influences héréditaires. Fils d'une mère anglaise, M. Ruchonnet se rapprochait beaucoup plus du *debatter* que de l'orateur au sens français du mot. Il ne donnait pas l'assaut aux positions de son contra-

dicteur. Il les tournait, il s'y insinuait presque amicalement, puis tout à coup, au moment où on s'y attendait le moins, s'installait en vainqueur et mettait en déroute l'adversaire. »

D'autre part M. Schenk, président de la confédération, dans son beau discours au cimetière de Lausanne, a non moins bien caractérisé le genre d'éloquence de Ruchonnet en disant de lui :

« Quand il se levait pour parler dans les chambres, on ne voulait pas perdre une seule de ses paroles. Un grand silence se faisait, et un cercle nombreux d'auditeurs se pressait autour de lui. On savait qu'on allait entendre la voix d'un grand patriote, d'un penseur perspicace, d'un politique sage et avisé, d'un homme d'esprit et d'un noble cœur. On était certain de l'entendre discuter en magistrat républicain et en homme d'état. Plus le problème était ardu, et plus on avait de la peine à se soustraire à sa merveilleuse éloquence. Souvent encore on regrettera dans nos conseils de ne plus voir se lever cette grande et austère figure, aux traits émaciés, qui, dans sa conception des choses, savait concilier l'esprit français et la pensée allemande. Orateur puissant, mais non pas rhéteur ; dialecticien habile et redoutable, mais non pas sophiste ; homme de principes, mais non pas un doctrinaire ! »

Bien qu'il fût très pratique, il avait des coins d'idéalisme qu'on découvre peu souvent chez l'homme d'état. Certains problèmes sociaux, ainsi celui si ardu de la paix et de la guerre, lui paraissaient d'une solution facile. Il franchissait les réalités d'un bond de son imagination et quand, après avoir décrit avec complaisance l'état meilleur dont il désirait l'avènement, il rencontrait un sourire ou une objection de son interlocuteur : « Vous avez raison aujourd'hui, disait-il, mais je n'en crois pas moins ces choses faisables. »

J'ai dit plus haut ce qu'il fut pour ses amis politiques. Il en eut dans tous les camps. Quiconque l'approchait

était séduit par son accueil simple et bienveillant. Il était d'un commerce sûr, d'une humeur toujours égale, toujours de bon conseil, toujours disposé à rendre service. Tous ses collaborateurs, en particulier les fonctionnaires de son département, peuvent en parler. C'était, en somme, un grand caractère, mais surtout un grand et bon cœur. Mais ce cœur, nul n'a pu mieux l'apprécier que les siens. De son mariage avec Mlle Rogivue, morte très jeune, il a eu deux fils, qui savent tout ce que leur père a été et a fait pour eux. Après un long veuvage, il épousa en 1874 Mlle Elise Borgognon, fille d'un juge cantonal vaudois, qui a été pour lui une compagne admirablement dévouée et bien-aimée. Son père, sa mère et son frère Charles ont reçu de lui les témoignages de l'affection la plus touchante. Dans son intérieur, il était enjoué, causant, « délicieux, » suivant l'expression d'une personne qui lui fut chère. Il se plaisait à réunir autour de sa table, surtout pendant les sessions des chambres, de nombreux amis qui ont gardé de sa demeure modeste et agréable, de son hospitalité cordiale, de l'accueil plein de grâce de Mme Ruchonnet, un souvenir dont ils aimeront à s'entretenir souvent encore.

Hélas ! les chagrins, qui n'épargnent personne, n'ont pas manqué non plus à cette demeure. La maladie surtout y a fait de fréquentes apparitions et s'est attaquée avec opiniâtreté à ce robuste lutteur. Elle l'a saisi au cœur et n'a plus lâché sa proie. Pendant des années il a lutté contre elle. A force d'énergie et de volonté, il a réussi à la dominer, mais elle avait malheureusement un allié qui lui rendait sa tâche trop facile : la fatigue résultant d'un labeur excessif. Il aurait fallu que Ruchonnet consentît à prendre un long repos, dès le début de la maladie, ou du moins lorsqu'il commença à sentir qu'elle

s'aggravait. Mais il ne pouvait s'y résoudre. Trop de fils étaient entre ses mains qu'il ne pouvait confier à d'autres, trop d'intérêts réclamaient sa présence. Il s'est donc sacrifié à son devoir, sachant qu'il en mourrait, mais ne croyant pouvoir faire autrement.

En 1891, nous obtînmes de lui à grand' peine qu'il passât deux mois à Heustrich. Il ne voulut pas y rester plus longtemps, car il préparait alors l'exécution de la loi sur la poursuite pour dettes. « Je suis trop loin de mon équipage, nous disait-il. Je ne puis donner un coup de fouet quand il faudrait. » Grâce aux soins admirables de Mme Ruchonnet, aux précautions qu'elle lui faisait prendre souvent malgré lui, l'année 1892 se passa relativement assez bien. Mais, au commencement de mars dernier, la maladie fit un retour agressif violent. Pendant des mois, ce furent des souffrances et des angoisses des plus pénibles, qu'il fallait apaiser avec des piqûres de morphine. Et, malgré cela, il conservait sa sérénité d'humeur, ne se plaignant jamais, disant toujours que cela irait mieux. Vers le commencement de juin, il put quitter Berne pour se rendre à l'*Hôtel du Signal de Chexbres*. La vue de son beau lac, l'air vivifiant et pur qu'il respirait, le remontèrent peu à peu. Mais, déjà au bout de quelques semaines, il parlait de revenir à Berne. « Mes collègues ont eu assez longtemps le fardeau de ma suppléance ; je ne puis le leur laisser davantage, puisque je vais mieux. D'ailleurs, il faut que je retourne mettre mes affaires en ordre si je veux quitter convenablement à la fin de l'année. » A force d'instances, il consentit à rentrer seulement à la fin de juillet. On lui trouvait assez bonne mine ; il disait qu'il se sentait mieux, mais, une fois repris par l'engrenage des affaires, son pauvre corps ne devait pas tarder à en sortir broyé.

[illegible] supérieur de la [illegible] la session [illegible] difficile [illegible] une méthode, une [illegible] auditeurs. [illegible] fameuse de la [illegible]

bres et dans le peuple suisse, et en usera comme lui pour la justice, la tolérance et le bien général ?

Le deuil national s'est manifesté dans les funérailles grandioses qui ont eu lieu le 18 septembre à Berne et à Lausanne, dans la participation émue et recueillie des foules accourues pour lui rendre les derniers devoirs, dans les discours saisissants prononcés autour de son cercueil. Certes, après les consolations suprêmes de la religion, ce doit être pour les siens un grand adoucissement à leur douleur que de sentir la sympathie universelle qui les entoure, et de se dire que l'image et le souvenir de Louis Ruchonnet resteront gravés non seulement dans leur mémoire, mais dans le cœur de tous les citoyens suisses.

NUMA DROZ.

TANTE SOPHIE

NOUVELLE[1]

« *Mais la plus belle succession qui pût écheoir à Louis XI était celle de Bourgogne. Charles le Téméraire laissait son héritage à sa fille unique, Marie...* »

Jeanne abandonna de nouveau le livre sur ses genoux, avec un soupir, et regarda par la fenêtre. A cette heure avancée du jour, la grande rue de Vallorbes était pleine de monde. Des chars passaient lourdement, chargés de foin qui embaumait, et les faneuses juchées tout au sommet, en bras de chemise, le chapeau garni de marguerites, se penchaient pour causer et rire avec les gars qui leur faisaient escorte, la fourche en l'air. Autour de la fontaine, des femmes jasaient, leur seau à la main ou sur la tête, à peine dérangées par les vaches énormes qu'on amenait à l'abreuvoir. Des ouvriers descendaient la rue, isolés, ou par petits groupes, re-

[1] Le sujet de cette nouvelle a été emprunté à Miss M. Wilkins, auteur américain dont la *Bibliothèque universelle* a publié récemment (août 1893) un intéressant récit : *Herboriste*.

venant de la fabrique de limes située en amont du village, au bord de la rivière.

C'était sur ces derniers que se portait le regard de Jeanne, un regard à la fois anxieux et timide, qu'un rien eût déconcerté. Et sa conscience lui faisait des reproches à cause du retard dans ses préparations d'examen. Aussi reprenait-elle en soupirant sa lecture :

« *Toutefois le roi s'empara de la Bourgogne, comme fief masculin.....* »

Qu'est-ce que ça lui faisait, que le roi se fût emparé de la Bourgogne et que celle-ci fût un fief masculin? Quand on a dix-huit ans, une gentille frimousse, rendue plus intéressante par la pâleur d'une maladie récente, et l'amour en tête, les hauts faits du roi Louis XI laissent le cœur assez indifférent. Il importe bien plutôt de savoir si la tendresse secrète qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver pour un jeune ouvrier de bonne mine qui va passer tout à l'heure est payée de retour, s'il aura l'idée de lever la tête en défilant sous la fenêtre, s'il viendra, après s'être lavé le visage et décrassé les mains, s'informer de la santé d'une jeune convalescente, et si.....

Les yeux dans la rue, Jeanne tendait l'oreille en arrière vers la cuisine, où tante Sophie achevait de serrer la vaisselle soigneusement rincée et essuyée. On entendait maintenant la vieille fille donner un coup de balai ; ses mouvements brefs et bien rythmés, la cadence des sabots qui frappaient le carreau à intervalles réguliers, d'un coup sec, alternant avec la brusque poussée du balai de paille de riz, décelaient l'énergie de ce caractère fortement trempé.

Il l'était en effet. A l'âge de trente-cinq ans, tante Sophie avait quitté une excellente place d'institutrice

en Angleterre pour venir prendre la direction du ménage de son frère, resté veuf et malade avec une fillette de six ans et un train de campagne sur les bras. Ce frère était mort à son tour ; tante Sophie avait vendu le bétail, affermé les champs et les prairies, ne gardant que le potager qu'elle cultivait elle-même. La moitié des revenus du modeste patrimoine lui appartenait ; ce n'était pas la richesse, mais elle aurait pu se payer une domestique. Elle aimait mieux payer de sa personne, et ne dépenser que le strict nécessaire pour ajouter chaque année quelques francs aux revenus de la petite Jeanne capitalisés avec un soin jaloux en vue de l'avenir.

Quel avenir? Tante Sophie y pensait constamment, quoique vaguement, trop effrayée d'une modification quelconque dans la douce routine journalière pour vouloir rien préciser. Toujours en vue de l'avenir et pour que, semblable au philosophe antique, Jeanne eût une fortune qu'elle pût porter partout avec elle, même ruinée par la dureté des temps, elle l'avait fait entrer à l'école normale de Lausanne, il y avait trois ans de cela. Et maintenant Jeanne préparait sous l'œil vigilant de l'ancienne institutrice ses derniers examens.

« ..... *comme fief masculin. Il prit aussi la Picardie, l'Artois et la Franche-Comté.* »

La porte s'était ouverte et refermée, tante Sophie s'avançait vers la table, en quête de son tricot. Et Jeanne avait vite repris sa lecture, pas si vite pourtant que sa tante n'eût vu le petit nez en l'air.

— Tu te mets trop près de la fenêtre, Jeanne; cela te cause des distractions.

— C'était pour voir plus clair, tante.

— Oui, et pour autre chose aussi, je pense. Ce n'est

pas en regardant dans la rue que tu apprendras ton histoire. Où en es-tu ?

Jeanne, confuse, s'était penchée sur son livre ; elle ne répondit pas.

— Voyons, où en es-tu ?

— Au *partage de la succession de Bourgogne.*

— Mais tu n'as donc rien appris cet après-midi ?

— J'ai étudié les batailles de Morat et de Nancy.

— C'est-à-dire combien de pages ?

— Une.

— Sais-tu au moins la date de la mort de Charles ?

Jeanne jeta un regard furtif sur son manuel et répondit :

— Quatorze-cent-soixante-dix-sept.

La vieille tante contemplait avec anxiété cette tête brune, aux fins cheveux ondoyants et ébouriffés, qui se penchait dans la confusion.

— Je vois ce que c'est, dit-elle d'un ton sévère; on se fourre dans la tête des idées au sujet de quelqu'un, sans même se demander où cela mènera et si ce quelqu'un pense à quelque chose. Et on lui fait des avances, on ne craint pas de s'exposer à la honte en lui laissant voir qu'on s'occupe de lui plus qu'il ne faudrait. De mon temps on était plus fière ; on laissait aux gens le soin de faire le premier pas.

Jeanne, la tête toujours penchée, ne soufflait mot. Tante Sophie, toute rouge d'avoir abordé un sujet pareil, s'était levée pour allumer la lampe et fermer les contrevents; ce qui dut paraître prématuré aux voisins, attendu que la nuit n'était pas encore venue. La pauvre vieille fille, elle, n'était pas coupable d'avoir fait des avances à qui que ce fût, sa farouche vertu lui ayant

servi comme d'un paravent à l'abri duquel elle avait échappé à tous les souffles de l'amour.

— Allons, ferme ton livre et prends ta broderie.

Tante Sophie se fût méprisée de perdre son temps à des ouvrages d'agrément ; tricoter des bas était une des fonctions essentielles de son existence. Elle en tricotait pour la moitié du village ; mais elle n'eût pas permis à Jeanne de passer la soirée autrement qu'avec une broderie sur ses genoux. C'était son luxe, à elle, sa gentilhommerie.

Jeanne se leva prestement, comme soulagée d'un grand poids. Peut-être avait-elle appréhendé un interrogatoire plus minutieux. Mais, au lieu de prendre sa broderie, qui était dans une corbeille sur la commode, elle se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu? demanda sa tante.

— Dans ma chambre.

— Quoi faire? Ta broderie est là.

— Je pensais que je ferais bien de mettre ma robe bleue.

— Pourquoi, je t'en prie, mettrais-tu ta robe bleue?

— Je ne sais pas ; il pourrait venir une visite.

— Je voudrais bien savoir quelle est la personne pour qui cette robe-ci ne serait pas aussi bonne qu'une autre. Qui attends-tu ?

— Je n'attends.... personne en particulier.

Tante Sophie, par-dessus ses lunettes, cherchait le regard de sa nièce, qui tenait ses yeux bruns obstinément baissés.

— Tu t'imagines, je suppose, qu'*il* n'aura rien de plus pressé que de venir ici?

— Je n'imagine rien ; j'ai seulement pensé que je ferais bien de changer de robe.

Il y eut de nouveau un silence; Jeanne, la main sur le loquet de la porte, tremblait pendant que les grandes lunettes se levaient et s'abaissaient lentement au cours d'une inspection détaillée de sa toilette. Tante Sophie reprit :

— Tu es bien comme cela ; ta robe est propre, modeste, sa couleur brune n'attire pas les regards. Je n'en voudrais pas d'autre pour recevoir le roi de Prusse en personne. Si tu as quelque sentiment de ta dignité, tu te garderas d'aller mettre un samedi ta robe des dimanches. A moins pourtant, continua-t-elle d'un ton sévère, que tu n'aies l'intention de montrer clairement à quelqu'un que tu tiens à lui, avant de savoir si ce quelqu'un tient à toi. Tu feras mieux de prendre ton ouvrage et de l'achever, depuis le temps que tu l'as commencé ; et tu sais que la vente pour les pauvres aura lieu dans quinze jours.

Jeanne lâcha sans rien dire le loquet de la porte et vint s'asseoir sous les rayons de la lampe, sa broderie à la main. Une demi-heure, une heure peut-être, s'écoula sans que ni la tante ni la nièce ouvrissent la bouche. L'une tricotait avec acharnement, le front plissé, cherchant peut-être dans son étroit cerveau de vieille fille quels moyens elle pourrait employer pour inspirer à sa nièce ce sentiment de dignité personnelle qui paraissait lui faire défaut ; l'autre, nerveuse, tressaillant au moindre bruit, obligée sans cesse de renouer sa laine trop cassante.

Dans la rue, le pavé inégal criait encore par intervalles sous les roues des chars de foin en retard ; les granges résonnaient des chants et des rires d'une jeunesse plus empressée à s'amuser qu'à serrer la récolte. Les ouvriers de la fabrique avaient fini de passer, les

vaches de venir à l'abreuvoir. Mais on entendait encore les gens causer sur le pas de leur porte avec les voisins, se souhaiter le bonsoir avant d'imiter leurs poules, endormies depuis plus d'une heure.

Tante Sophie étant sortie pour aller chercher dans sa chambre un écheveau de coton, Jeanne posa vivement sa broderie, alla se placer devant le miroir pour donner à la hâte un coup de peigne à ses cheveux, rajuster son modeste col de dentelle et sa broche de filigrane ; elle ouvrit ensuite l'armoire, versa sur son mouchoir de poche quelques gouttes d'eau de Cologne....

Elle avait à peine fini que sa tante revint. Au même moment, un coup discret fut frappé à la porte d'entrée.

Jeanne se leva.

— J'irai ouvrir, dit-elle.

— Non, non, reste à ta place.

En se dirigeant vers la porte, tante Sophie renifla une ou deux fois, et parut contrariée.

— Tu t'es mis de l'eau de Cologne, fit-elle avec un accent tragique en dardant sur sa nièce le double rayon de ses lunettes.

— Seulement un peu, à mon mouchoir de poche.

— Petite sotte, va !

Elle était déjà partie à travers les profondeurs obscures de la cuisine, ne voulant pas faire attendre, craignant par-dessus tout que le jeune homme, dont elle prévoyait la visite, n'eût lieu de s'imaginer qu'on faisait des préparatifs pour son arrivée.

C'était lui, en effet. Jeanne reconnut son pas un peu lourd et embarrassé. Elle se leva pour le recevoir et fut sur le point de lui tendre la main ; mais, sentant peser sur elle le regard de sa tante, elle s'abstint.

François Matthey s'assit sur le bord d'une chaise,

entre les deux femmes ; et tout de suite la maîtresse de maison lui demanda à quoi on devait l'honneur de sa visite. Il répondit que sa mère l'avait envoyé chercher des nouvelles de Mlle Jeanne, qui... que...

Il regardait la jeune fille, de ses gros yeux à fleur de tête, bien ouverts, tout en tortillant sa casquette de toile.

Tante Sophie l'interrompit :

— Elle va mieux, beaucoup mieux, dit-elle d'un air agressif. Elle se prépare pour les examens d'automne et n'a pas trop de tout son temps pour cela, mise en retard par sa maladie. Tout de même, vous remercierez votre mère de son intérêt. Y a-t-il de l'ouvrage à la fabrique ?

— Oh ! voilà. Les commandes sont moins nombreuses que l'année dernière. Il y a pourtant toujours de quoi s'occuper.

Un silence prolongé suivit cet entretien. De temps à autre, le jeune homme toussait dans sa main, tout doucement, en jetant un regard sur Jeanne, qui baissait le nez sur sa broderie. Il aurait eu quelque chose à dire : en présence de la vieille institutrice, les mots ne lui venaient pas.

Celle-ci manœuvrait ses longues aiguilles avec une rapidité vertigineuse, le lourd bas de coton bleu s'allongeait, tour après tour, presque à vue d'œil. Mais elle se taisait, pour faire sentir au jeune homme la convenance de se retirer. Et, comme il ne bougeait pas, sinon pour changer de place ses longs pieds, dont les souliers ferrés faisaient des marques sur le plancher blanc, elle prit le parti de lui venir en aide, délicatement.

— Vous devez être bien fatigué, le soir, après vos dix heures de rude travail, fit-elle tout à coup.

— Oh ! pas tant que ça, répondit-il.

Et l'entretien en resta là.

Enfin, il regarda sa montre, se leva comme un ressort qui se détend, balbutia :

— Il se fait tard ; je crois que c'est le moment de rentrer.

— Déjà ? soupira Jeanne en regardant le jeune homme à travers ses longs cils ; il me semble que la soirée vient à peine de commencer.

Tante Sophie avait posé son tricot sur la table et s'était levée avec un empressement qu'elle eut le tort de ne pas chercher à dissimuler.

— Ces petites n'ont aucune idée de la valeur du temps, dit-elle d'un air pincé en prenant la lampe pour éclairer son hôte.

Celui-ci était devenu très rouge ; il grommela un bonsoir indistinct et partit sans demander son reste.

Quand la bonne tante revint dans la chambre, Jeanne pleurait doucement, la tête dans ses mains. Elle la considéra d'un air étonné.

— Qu'est-ce qui t'arrive ? demanda-t-elle.

— Rien, murmura Jeanne en essuyant ses larmes.

— Tu m'as fait bien honte, reprit la tante. Comment as-tu osé laisser voir que le temps passait si vite pour toi, quand il y avait là un jeune homme ? Il aura pensé que tu voulais le retenir, le retenir malgré lui, que tu ne pouvais te passer de lui. Une jolie idée qu'il doit se faire de ta modestie !

Jeanne avait mis ses poings dans ses yeux, comme un bébé qu'elle était. Elle répondit :

— Il ne reviendra plus !

— Après les avances que tu lui as faites ? Ah ! tu verras, s'il ne revient pas.

— Non, il ne reviendra plus, plus jamais ; c'est fini !

Elle se reprit à pleurer convulsivement.

— Jeanne, Jeanne, je ne te comprends pas. Tu n'as donc point de fierté, point d'amour-propre ?... Oh ! tu peux serrer ton ouvrage et aller te coucher ; on ne brode pas avec des yeux rouges. Et puis, tu as besoin de ton sommeil ; tu ne passeras l'examen qu'à la condition de travailler avec plus d'entrain. Quand je pense que tu n'as pas encore ouvert tes cahiers de rhétorique !

L'ex-institutrice leva les yeux au ciel, par-dessus ses lunettes, pour le prendre à témoin de cette conduite insensée. Mais, comme elle était une femme de devoir et qu'elle avait promis à son frère de veiller sur la santé assez délicate de l'enfant, elle accompagna Jeanne au premier étage, la mit au lit, la borda avec une énergie farouche ; puis, selon son habitude, elle lui prit la main et la tint dans la sienne, jusqu'à ce que les hoquets convulsifs eussent fait place au murmure imperceptible d'une respiration régulière et calme.

François Matthey avait pris depuis quelque temps l'habitude de faire chaque samedi une visite à Jeanne et à sa tante, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Les relations de voisinage l'y autorisaient, et c'était sa manière de faire sa cour à la jeune fille. Au village, on se voit dans les champs, l'été pendant la fenaison, en automne à la récolte des fruits ; et, le dimanche, les jeunes gens vont se promener ensemble sur la lisière du bois. Mais Jeanne n'avait pas été élevée comme une paysanne ; et quant à lui, ouvrier de la fabrique, il était occupé toute la journée dans un grand bâtiment, noir de charbon, où les jeunes filles n'avaient rien à faire.

De nature timide, gêné par la présence continuelle du gendarme en jupons et à lunettes qui faisait à la jeune fille une escorte rébarbative autant que fidèle, le pauvre garçon n'avait jamais osé ouvrir son cœur. Quant aux

avances de Jeanne, on a vu à quoi elles se réduisaient.

C'était un samedi que François Matthey avait, sans le vouloir, fait pleurer Jeanne. Le samedi suivant, il ne vint pas, ni le samedi de la semaine d'après. Bientôt, on dut se rendre à l'évidence : il s'était décidé à cesser ses visites.

Tante Sophie en fut surprise et même contrariée ; elle n'en laissa rien paraître. Jeanne non plus ne disait rien ; elle continuait à préparer ses examens, avec une lassitude croissante et, le soir, se mettait à sa broderie, sans que sa tante eût besoin de lui dire : « Jeanne, va prendre ton ouvrage. »

On n'eut plus à la gourmander au sujet des provocations de sa toilette. La robe bleue ne prenait l'air que le dimanche, la bouteille d'eau de Cologne se couvrait peu à peu d'une couche de poussière.

Un jour une voisine demanda à la vieille fille des nouvelles de sa nièce :

— Qu'a-t-elle donc, cette enfant, pour être toujours si pâle ? Elle ressemble trop à sa mère, et pourrait bien finir comme elle, par la consomption.

Tante Sophie ne voulut pas convenir qu'il y eût la moindre ressemblance entre Jeanne et sa mère ; elle affirma que la petite se portait parfaitement bien et que les couleurs lui reviendraient aux joues dès que ses examens seraient passés.

— Vous savez, ajouta-t-elle, Jeanne n'est pas comme tant d'autres qui ne songent qu'à s'amuser ; elle a le souci de son travail et, si je la laissais faire, elle y passerait les nuits.

La voisine, qui avait deux filles à marier, pas très jolies, mais rieuses, folâtres et réputées pour leur entrain, voulut répliquer, soutenir l'honneur de sa famille

indirectement menacé. Mais tante Sophie avait déjà tourné sur ses talons et se dirigeait à grandes enjambées vers sa demeure, un peu fâchée et très inquiète.

Elle avait menti en affirmant que Jeanne se portait bien, menti également en parlant de son ardeur au travail. Mais d'abord, de quel droit la voisine se mêlait-elle des affaires de la petite ? Et puis, il ne fallait pas qu'on se mît à épiloguer sur la pâleur de Jeanne ; on finirait, à force de jaser, par inventer des histoires invraisemblables, par s'imaginer et aller raconter qu'elle avait eu un désappointement ; ce qui n'était pas, ne pouvait pas être vrai. Comment croire, en effet, que cette enfant, qui avait tout pour être heureuse, à qui sa tante ne refusait rien, si jeune d'ailleurs et absorbée par le souci de sa carrière, eût mis son cœur à un mariage qui ne lui avait pas même été proposé ?

Au premier coup d'œil qu'elle jeta sur sa nièce, en rentrant, la pauvre tante comprit pourquoi la voisine avait parlé. C'était vrai, après tout, que Jeanne avait pâli, que ses yeux s'étaient entourés d'un cercle livide, que cette taille, naguère si rondelette, avait beaucoup maigri.

Elle se rassura, le soir, en voyant avec quelle facilité Jeanne s'endormait, comme toujours, la main dans la main de sa tante.

« On n'a pas le sommeil si facile et si paisible, se dit-elle, quand l'esprit est inquiet. »

Sur cette réflexion, elle entra dans sa chambre à coucher, contiguë à celle de sa nièce et se mit au lit. Après les rudes labeurs de la journée, à sa cuisine et dans son jardin, d'ordinaire à peine la tête sur l'oreiller, elle était déjà partie pour le monde de l'inconscience. Chose étrange, ce soir-là elle ne s'endormait

pas. Très rassurée , elle ne pouvait s'empêcher de repasser une à une dans son esprit ses raisons de l'être ; mais, plus elle s'affermissait dans la conviction que l'étude était la seule cause des pâleurs de Jeanne, et qu'un peu de repos, d'exercice au grand air, suffirait à ramener la santé, moins elle se sentait disposée à dormir. Et elle en était à se reprocher sa ridicule nervosité, lorsqu'il lui parut qu'elle entendait soupirer Jeanne.

Elle passa une robe de chambre, alluma une lampe et alla vite voir ce qui en était; toute son anxiété était remontée à la surface, et l'angoisse se lisait dans ses yeux clignotants.

Jeanne était tranquille dans son lit, mais elle ne dormait pas, sa petite mine, pâlotte et décomposée, à moitié ensevelie dans le grand oreiller.

— Tu n'as pas dormi ?

Jeanne fit signe que non.

— Petite sotte, alors tu m'as trompée ? Tu as fait semblant ?

Jeanne ne répondit qu'en tournant les yeux du côté de la muraille. Ses joues s'étaient colorées légèrement.

— Mais qu'as-tu donc, ma chérie ? Est-ce que peut-être.... est-ce que tu te désoles parce que ce jeune homme n'est pas revenu ?

Les larmes commencèrent à couler ; Jeanne se taisait. Tante Sophie, ébahie, restait là, sa lampe à la main, ne sachant quel parti prendre.

— Mon Dieu, est-ce bien possible ? dit-elle enfin. Pourtant ce jeune homme n'avait.... Dors seulement, ma petite; il reviendra.... il reviendra assez tôt, de lui-même. Ne crains rien ; je te dis qu'il reviendra.... Ou alors, ajouta-t-elle avec une sorte de fureur, c'est un imbécile, et tu feras bien de ne plus penser à lui.

Elle partit sur ces derniers mots, qui lui paraissaient la conclusion logique de son raisonnement intérieur. « Car, s'était-elle dit, ou il reviendra, ou il ne reviendra pas. S'il revient, ce sera pour nous faire une demande en règle, et tout ira bien. S'il ne revient pas, Jeanne comprendra qu'elle avait mal placé sa.... confiance, et son bon sens naturel reprendra le dessus. »

Tante Sophie s'était remise au lit, comptant s'endormir promptement sur cette argumentation, qui était solide. Et, tout en s'acoquinant sous ses couvertures, elle se redisait mentalement : « Ou il reviendra, ou il ne reviendra pas..., etc. » Seulement, voilà, fallait-il compter sur le bon sens naturel de cette enfant ? Elle en avait assurément, et même une dose peu commune, étant la fille de son père et la nièce de sa tante ; et certes, elle l'avait montré en s'abstenant de jérémiades comme tant d'autres l'eussent fait à sa place. Tante Sophie pensait évidemment aux filles de sa voisine. Mais, — et ce mais prenait dans le silence et l'obscurité des dimensions énormes, — Jeanne serait-elle assez sensée pour mettre résolument cette préoccupation immodeste à la porte ?... François Matthey n'était pas seulement un assez joli garçon ; c'était un homme rangé, bon pour sa mère, et dans une excellente position de fortune : une des plus belles maisons du village, des armoires pleines de linge, des créances hypothécaires pour 23 000 francs, — tout se sait au village, — sans compter qu'il gagnait ses six à huit francs par jour à la fabrique.

Non, s'il allait ne pas revenir, tante Sophie n'en prendrait pas facilement son parti ; et il fallait avouer que cette rusée de Jeanne avait eu du flair. Comment agir ? François ne s'était pas prononcé, et certes la petite n'avait fait déjà que trop d'avances à ce garçon.

Tante Sophie rougissait presque sous ses rides en y repensant. Ce fut bien pire quand la pensée lui fut venue, comme une inspiration étrangère, que ce serait peut-être à elle de prendre l'affaire en main, l'orpheline n'ayant au monde que sa tante qui pût s'occuper de son avenir. Cette pensée l'avait mise en sueur ; elle dut secouer son édredon, chasser d'un coup sec la plume qui lui pesait sur la poitrine comme un cauchemar.

Jamais, non, jamais ! Une pareille inspiration ne venait pas de Dieu ; au contraire ! Car la moindre démarche dans ce sens constituerait une dérogation flagrante aux lois et aux traditions de la société, un horrible manque de convenances.

La pauvre vieille fille en était toute tremblante. Elle ralluma sa petite lampe à pétrole et dut se confectionner une boisson réconfortante pour retrouver son équilibre mental, un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'alcool de menthe, ayant mis ses lunettes pour compter.

Elle se réintégra sous ses couvertures, tout à fait calmée et en bonne disposition pour dormir. Mais il lui avait semblé entendre remuer dans la chambre à côté, et, pendant qu'elle prêtait l'oreille, accoudée sur son oreiller, ses terreurs lui revinrent. Si Jeanne allait en mourir ?... Elle revoyait cette mine pâlotte, si résignée et si triste, et ces yeux qui avaient grandi de tout ce que les joues plus creuses avaient perdu. Tout à coup, il lui sembla que son frère se tenait debout au pied du lit, lui adressant un muet regard de reproche ; comme si c'était sa faute, à elle, que Jeanne ne fût pas heureuse !

Presque au même instant un des coqs du voisinage lança dans le silence de la nuit un cocorico d'une effrayante sonorité. Cette fois, tante Sophie eut réelle-

ment peur ; un frisson la secoua de la tête aux pieds. Elle se demandait avec angoisse si elle aurait peut-être commis un péché analogue à celui de saint Pierre reniant son maître, en se refusant à remplir ses obligations envers la fille de ce frère à qui elle avait fait de solennelles promesses. Oui, elle se sentait coupable, maintenant; elle reconnaissait qu'en rudoyant comme elle l'avait fait plus d'une fois ce jeune amoureux, elle avait cédé à un sentiment de jalousie, irritée de ce qu'il cherchait à lui ravir le cœur de sa nièce, son plus grand bien. Elle reconnaissait encore avec humiliation qu'elle s'était montrée trop sévére envers la pauvre petite, et qu'au fond de cette sévérité il y avait moins de souci des convenances qu'un secret et inconscient dépit de fille restée célibataire malgré elle.

Pourtant, quoi qu'il pût y avoir d'amour-propre blessé sous la sévérité dont elle avait fait preuve, cette sévérité elle-même était-elle vraiment condamnable ? La modestie sied aux jeunes filles; c'est leur meilleure parure. Or, quand Jeanne avait, jour après jour, placé sa chaise tout près de la fenêtre pour voir passer ce jeune homme, quelqu'un d'un autre sexe que le sien, quand elle s'était parfumée d'eau de Cologne pour le recevoir, quand elle était allée jusqu'à vouloir le retenir, malgré lui.... Si on allait au fond des choses, n'y avait-il rien là qu'un outrage à la modestie ?

Des idées horribles traversaient comme un fer rougi le cerveau de tante Sophie; un vertige la prenait.....

Hélas, que faire ? Elle craignait de le savoir et ne voulait pas le savoir, sans pouvoir s'empêcher de sentir tout au fond d'elle-même qu'elle le savait fort bien. Aussi, dans son inexpérience personnelle des mystères du cœur, cherchait-elle à se rappeler comment les choses s'étaient

passées lors du mariage de son frère, et, plus tard, quand sa cousine Julie, dont malheureusement les fiançailles avaient été rompues, était devenue la promise de Jean Aubertin. Mais, tout cela, c'était de l'histoire ancienne, et tante Sophie ne se rappelait pas très bien.

Longtemps, elle demeura en proie à son insomnie et à ses agitations, les yeux grands ouverts plongés dans le vague de l'obscurité, cherchant une solution à ce problème de l'amour tant de fois posé, résolu de tant de manières, et qu'un destin ironique, cruel, l'obligeait à étudier pour le compte d'autrui.

Le lendemain, tante Sophie se leva à son heure habituelle, comme si elle eût dormi toute la nuit. Mais, au lieu d'aller réveiller Jeanne, qui n'avait pas d'autre tâche dans le ménage que de faire le déjeuner, elle descendit tout doucement préparer elle-même ce repas, et prit encore la précaution d'aller moudre le café dans un réduit obscur, derrière la cuisine, pour faire le moins de bruit possible. Sa physionomie ne trahissait aucune émotion extraordinaire; seulement, le pli de la résolution s'était approfondi entre ses sourcils grisonnants, et ses lèvres minces étaient peut-être un peu plus serrées.

Jeanne fut bien étonnée, lorsqu'en ouvrant les yeux elle vit sa tante campée droite et raide devant son lit, un plateau entre les mains.

— Mais, ma tante....

Elle voulait sauter à bas du lit. Tante Sophie l'en empêcha.

— Ne te lève pas, lui dit-elle d'un ton rude; pour aujourd'hui, tu déjeuneras au lit. Il m'a semblé que tu étais fatiguée hier au soir ; c'est pourquoi je t'ai laissée dormir.... Moi, j'ai déjeuné.

Jeanne se laissait faire, un peu confuse, mais trop

habituée à se soumettre pour regimber. D'ailleurs, depuis quelque temps, elle était toujours lasse, n'ayant de goût à rien, et c'est à peine si elle s'aperçut que sa tante avait ajouté un œuf à la coque à son ordinaire de pain bis et de beurre frais.

Celle-ci, pendant ce temps, avait mis sous l'eau toute la maison, car c'était un samedi ; et, aidée d'une jeune fille pauvre du voisinage à qui elle donnait chaque semaine vingt centimes pour cela, elle lavait, frottait les planchers à tour de bras. Elle y mettait une telle énergie que deux ou trois fois la jeune fille en question s'arrêta, bouche béante, sa brosse en l'air, pour la considérer avec étonnement, et que Jeanne, en haut, se demanda contre qui sa tante était en colère pour faire tant de bruit.

Jeanne eut aussi l'idée de regarder son calendrier, pour voir si c'était bien samedi ; car elle ne tenait plus un compte exact des jours, depuis tantôt deux mois qu'ils passaient tous avec une égale monotonie, le samedi comme les autres. Mais elle détourna bien vite la tête, comme si les six lettres majuscules de ce mot lui faisaient mal aux yeux ; et de nouveau une fugitive rougeur passa sur ses joues. Elle se leva pour aller étudier son cours de pédagogie ; l'examen devait avoir lieu dans la quinzaine.

Vers onze heures, l'écurage des chambres étant terminé, tante Sophie s'habilla pour sortir.

— Je vais au lait, dit-elle à sa nièce.

Elle avait déjà refermé la porte ; elle la rouvrit pour ajouter, non sans une nuance d'embarras :

— Je passerai peut-être chez les Dunoyer, voir si l'on a des nouvelles de la fille ; peut-être aussi irai-je jusqu'aux Eterpas, pour le miel en rayon. Enfin, ne m'attends pas avant midi. Adieu, petite.

Jeanne ne revenait pas de son étonnement. C'était la première fois que sa tante croyait devoir la mettre au courant de ses faits et gestes.

Pour dire la vérité, son bidon déposé à la laiterie, tante Sophie ne parut pas songer à aller chez les Dunoyer, non plus qu'aux Eterpas. Elle prit résolument le chemin de la gare, tourna à gauche, avec la raideur et l'aplomb d'un ancien militaire ; puis elle entra tout droit dans une grande maison à un étage, s'enfonça, la tête la première, dans un long corridor peu éclairé, et alla frapper à la porte du fond.

Une voix de femme sonore et bien timbrée cria :

— Entrez.

Et tante Sophie entra.

Seulement, un changement singulier se produisit soudain dans son attitude. Elle était arrivée avec la promptitude et la décision de quelqu'un qui court au feu ; devant cette femme majestueuse, qui s'était à peine levée de son fauteuil pour répondre à son salut, et qui la dévisageait froidement sans arrêter une seconde le va-et-vient rapide de ses aiguilles d'acier, elle se tenait comme interdite. On eût dit qu'elle s'éveillait d'un rêve.

Mme Matthey lui avait montré un siège de l'autre côté de la fenêtre ; elle s'y assit modestement, et se décida à rompre le silence, qui devenait pénible.

— Vous devez être surprise, ma chère Fanny, de me voir en tournée de visites un samedi matin, fit-elle. Et c'est vrai que ce n'est guère mon habitude. Mais je passais par là, il y avait si longtemps que je ne vous avais vue....

Elle s'arrêta court en voyant un sourire errer sur les lèvres de Mme Matthey ; et, changeant de ton, toute rougissante :

— Eh bien non ; j'aime mieux vous dire tout de suite ce qui m'amène. Il y a longtemps que nous n'avons eu le plaisir de voir François à la maison ; a-t-il quitté le village ? Je sais qu'il avait été question pour lui d'une place de contre-maître en Belgique.

— Non, il n'a pas quitté le village.

— Il n'est pas malade, alors ?

— Non, il n'est pas malade.

Tante Sophie hésitait à continuer ; Mme Matthey lui en épargna l'embarras. Elle s'était contenue jusque-là, elle avait même cherché à être polie. Mais, brusquement, le sang lui monta à la tête.

— Non, répéta-t-elle, François n'est pas malade. Il se porte même fort bien ; mais je suppose qu'il en a assez de se voir méprisé par des personnes qui certainement ne valent rien de plus que les autres, malgré les airs qu'elles se donnent.

Tante Sophie sentit que cette grossière sortie lui faisait regagner soudain le terrain perdu ; le sang-froid lui revint.

— Vous avez tort de vous fâcher, dit-elle en regardant fixement Mme Matthey par-dessus ses lunettes, comme si elle l'apercevait pour la première fois. Nous n'avons, ni ma nièce ni moi, vous le savez bien, la prétention de valoir plus que vous ; et votre fils est un des jeunes hommes de la paroisse que j'estime le plus. Ses visites nous faisaient plaisir ; je regrette et... je pense que... Jeanne aussi regrette comme moi, qu'il les ait discontinuées.

Pauvre tante Sophie, fallait-il qu'elle eût souffert pour en être venue à s'infliger elle-même l'humiliation de cet aveu ! En prononçant ces dernières paroles, elle avait baissé la tête, quoique la confusion de son esprit

n'ôtât rien à cette énergie de volonté qui lui faisait serrer les lèvres en parlant.

Son interlocutrice n'était pas une méchante femme. Qu'elle eût épousé avec chaleur le parti de son fils, il n'y avait rien là d'étonnant ; au fond, elle n'eût pas demandé mieux que de voir les affaires s'arranger. Mais elle avait souffert et éprouvait le besoin de se venger. L'humiliation de la fière Sophie versait de l'huile sur ses blessures ; elle ne put s'empêcher de lâcher une repartie piquante.

— Voilà, dit-elle d'un ton sardonique, ce qui arrive quand les vieilles filles se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

Si elle avait pensé blesser au vif la pauvre fille, son attente fut trompée. Celle-ci répondit en se levant :

— Vous avez raison, Fanny. Et je suis bien punie, allez ! Pourtant, il serait injuste de faire retomber sur les nièces le péché des tantes. J'espère que vous voudrez bien dire à François que, s'il vient nous voir, je le recevrai de mon mieux.

— Ma chère Sophie, vous pouvez lui faire vous-même votre message. Le pauvre garçon a trop souffert pour que je me risque à le lancer de nouveau dans le guêpier. Et puis, vous savez, il n'y a pas que Jeanne dans la commune... Enfin, ajouta-t-elle par manière de conciliation en voyant que le coup avait porté, il fera ce qu'il voudra. Je n'ai pas l'habitude de lui dicter sa conduite.

Le même jour, vers six heures du soir, Jeanne étant au jardin, assise sur un banc sans rien faire, sa tante parut tout à coup dans l'encadrement de la porte, son chapeau sur la tête.

— Je te laisse un moment, lui dit-elle ; j'ai une commission à faire avant la nuit.

Elle partit, soulagée que Jeanne ne lui eût pas demandé où elle allait, ce qui l'eût obligée à mentir, étonnée pourtant et inquiète à la vue de cette apathie croissante qui n'était pas dans le caractère de sa nièce.

Et, comme le matin, elle se mit à marcher d'un pas décidé, rapide, la tête en avant, montant la grand'rue comme à l'assaut d'une place forte, saluant d'un bonsoir sec et sans les regarder les personnes qu'elle rencontrait sur son chemin. Les ouvriers arrivaient, isolés ou par petits groupes, sortant de la fabrique, heureux de la semaine finie et de sentir de l'argent dans leur poche. Elle ne paraissait pas les voir, allant toujours de son pas rapide, la tête en avant, le regard plongé dans le lointain de la route qui, au sortir du village, longe la forêt.

Soudain elle ralentit le pas, prit la démarche tranquille et nonchalante d'un promeneur, heureux de respirer l'air frais du soir. Un grand jeune homme en costume d'ouvrier avait surgi au détour du chemin. Il marchait lentement, lui aussi, même nonchalamment, les mains dans les poches ; mais, lorsqu'il aperçut tante Sophie, il se redressa et prit une allure plus rapide. Son visage s'était empourpré. Il salua brièvement et allait continuer sa route ; tante Sophie s'arrêta.

— Bonsoir, François, lui dit-elle avec une intonation de voix d'une douceur anormale. Il fait beau, ce soir, pour se promener.

— Assez beau, oui, répondit François Matthey sans la regarder.

— Vous êtes bien pressé de rentrer à la maison. Voyons, mon cher François, prenez donc le temps de dire bonsoir à une vieille connaissance.... Il y a des jours et des jours qu'on ne vous a vu chez nous.

— Il fera chaud avant qu'on m'y revoie.

Et il faisait mine de repartir.

— Pourquoi donc? Vous nous faites toujours plaisir.

— Qui pourrait s'en douter ? on m'a fait assez sentir que j'étais de trop, pour m'ôter l'envie de recommencer ; et, ma foi, ce n'est pas moi qui....

Tante Sophie l'interrompit.

— Alors, vous nous boudez ? Vous devez pourtant savoir, François, que ce n'est pas ma petite Jeanne qui ferait volontairement de la peine à personne. Elle... oui, elle regrette que vous soyez fâché et que... que vous ne reveniez plus. C'est moi qui suis la seule coupable ; je... je croyais bien faire en me montrant... réservée. Il paraît que je me suis trompée. Alors, c'est dit, vous reviendrez ?

Jamais tante Sophie n'avait eu quelque chose d'aussi engageant dans son attitude, une voix aussi caressante. Elle s'en étonnait elle-même. En adressant sa question au jeune homme, elle eut un peu honte ; il lui semblait qu'elle devenait coquette.

— Alors, c'est dit, vous reviendrez ? demanda-t-elle pour la seconde fois en voyant que le jeune homme se taisait, obstiné à regarder le sommet de la montagne où les derniers rayons du soleil versaient sur les hêtres jaunissants des flots d'or liquide.

— Je ne peux pas dire ; on verra.

Tante Sophie eut un frisson dans le dos ; il y allait du bonheur, peut-être de la vie de sa nièce. Elle reprit avec un accent de mélancolie touchante :

— Oh ! que si que vous pouvez dire. Vous aimez Jeanne, je l'ai bien vu. Et votre visite lui sera agréable. Elle n'est pas bien, la pauvre petite ; depuis quelques semaines, elle n'a point d'entrain et son appétit s'en va.

François Matthey, en entendant ces mots, avait brusquement changé d'attitude; il regarda la vieille tante sans rien dire, et ce regard portait une muette interrogation.

— Oui, reprit tante Sophie, son appétit s'en va, elle pâlit et me donne de l'inquiétude. Etes-vous libre, ce soir ?

— Oh ! je suis toujours libre le soir. Vous savez bien que je ne vais pas au café.

— Oui, je le sais, et que vous êtes un brave garçon, à qui je remettrais avec joie le soin de rendre ma fille heureuse. Ainsi, je vous attends ce soir?

Le jeune ouvrier murmura un oui indistinct et partit. Ses idées se brouillaient dans sa tête; il ne reconnaissait plus la vieille tante.

Celle-ci aussi était toute troublée; elle avait chaud au visage et froid dans le dos de cette entrevue insolite et comme clandestine, sur le bord de la route, au crépuscule. Il lui semblait qu'elle avait manqué de cette modestie qui sied à son sexe, presque de décence, et que les passants attardés la regardaient d'un air singulier.

Elle prit un sentier détourné pour rentrer au village, fila le long de la rivière et arriva chez elle par les jardins, après avoir enjambé deux ou trois barrières.

Elle trouva Jeanne assise et brodant, à sa place accoutumée, sous le rayon jaunâtre de la petite lampe. Son premier mouvement était de s'excuser, d'expliquer pourquoi elle avait tant tardé à rentrer ; elle y résista. Il aurait fallu inventer de nouveau, et sa conscience était assez chargée comme cela. Jeanne, d'ailleurs, ne lui demandait rien, ne manifestait plus jamais aucune curiosité.

Elle eut pourtant l'air étonnée, lorsqu'elle vit sa tante jeter son chapeau sur la commode au lieu de le suspendre dans l'armoire et se mettre brusquement à son tricotage, sans avoir prononcé une parole ; mais elle ne dit rien.

— Jeanne, fit tout à coup tante Sophie sans lever les yeux de dessus son ouvrage, si tu allais mettre ta robe bleue?..... J'aurais encore le temps ce soir de raccommoder celle-ci ; elle sera toute prête pour lundi matin.

Jeanne ne bougeait pas; elle regardait sa tante en se demandant si elle avait bien entendu.

— Tu me comprends, Jeanne? Je te dis d'aller changer de robe. Je ne veux pas te voir plus longtemps avec ce trou au coude.

— Oh ! ma tante, il n'y a pas encore le trou.

— Il ne s'en faut guère, alors ; l'étoffe n'a plus que la trame.

Jeanne se leva pour monter à sa chambre. Quand elle redescendit, sa tante achevait d'épousseter les meubles.

— Ce sera autant de fait pour demain, dit-elle en manière d'explication. Et elle ajouta : Mais, viens donc ici, que je te donne un coup de brosse; tu te négliges depuis quelque temps, tes cheveux sont tout en désordre.

Jeanne se laissait faire, il lui semblait qu'on lui avait changé sa tante.

Elles s'étaient à peine rassises, toutes deux, lorsqu'un coup hésitant fut frappé à la porte d'entrée. Tante Sophie alla ouvrir et rentra bientôt, suivie d'un grand jeune homme en habit des dimanches, dont les longues jambes s'embarrassaient l'une dans l'autre et qui laissa tomber sa casquette sur le seuil.

— Jeanne, fit-elle d'une voix rauque, voici une visite

qui est pour toi. Je vous laisse vous expliquer ensemble.

Elle referma la porte doucement et alla s'asseoir au jardin, sur un banc. La nuit était venue tout à fait; des étoiles par milliers scintillaient dans un ciel noir; et tante Sophie les regardait, à travers ses lunettes troubles, en se demandant s'il y avait aussi dans ces mondes lointains des mystères incompréhensibles et des histoires d'amour.

Nous avons le regret de dire en finissant que Jeanne ne parut pas aux examens de l'école normale.

MARCEL VALMONT.

EN PATAGONIE

NOTES D'UN EXPLORATEUR

CINQUIÈME PARTIE [1]

26 mai, jour de l'Assomption. — Si nos bêtes n'avaient pas été très lasses, nous aurions été bien embarrassés de les retrouver ce matin ; notre cheval de garde a disparu, mis en liberté par un renard affamé qui a déchiré la longe à belles dents. Au fond, cela ne nous étonne pas, car tous les êtres vivants doivent souffrir de la faim dans cet affreux pays. Nous continuons à descendre insensiblement au milieu d'un chaos de roches. La température s'est subitement radoucie. Au bout de trois heures de marche, nous entrons dans une plaine immense qui s'étend à perte de vue : c'est la « Terre maudite. » Au même instant, nous entendons des cris perçants, partant d'un dernier monticule de grès rose ; c'est mon condor de la veille qui, arrivé aux confins de son royaume, me nargue encore et semble crier vengeance. Sautant à bas de mon cheval, je grimpe à sa poursuite et cherche à m'en rapprocher le plus possible, presque en rampant, le fusil en main, me dissimulant derrière les blocs de

[1] Pour les quatre premières parties, voir les livraisons de juillet à octobre.

pierre. Parvenu à quelques pas de l'oiseau, j'épaule et vise... mais je n'entends que le bruit de la gâchette qui tombe.... Les cartouches que j'ai en poche sont différentes de celles que j'ai employées jusqu'à présent; l'armurier s'est trompé en me les donnant.

Le roi des Andes ne m'en regarde qu'avec plus de mépris et, s'élevant majestueusement, se met à décrire des cercles autour de moi, se rapprochant et s'éloignant alternativement. A ses appels, arrivent ses compagnons que je n'avais pas encore aperçus, et bientôt me voilà éventé, presque effleuré par toutes ces immenses ailes et devenu le point de mire de ces yeux terribles et de ces becs crochus emmanchés de longs cous aux tons de chair qui contrastent avec la blancheur immaculée de leur superbe collier. Mon envie de rapporter un nouveau trophée est si grande que, profitant du moment où l'un d'eux s'approche, je lui lâche un coup de revolver. J'entends seulement le bruit que fait la balle en frappant contre les plumes des ailes et c'est tout ; j'abandonne la partie. Dès lors, je ne les revis plus.

Comme je rejoignais mes compagnons :

— Encore une heure et demie de marche, me dit le guide, et nous arriverons à un poste de bergers; un de mes compatriotes, passant par là il y a une année, m'a appris son existence. Il dépend d'une petite estancia qui est dans un vallon de cette chaîne de montagnes que nous apercevons dans le lointain, — et il montrait du doigt une série de rochers dénudés. — Si on ne l'a pas délaissée à cause de la sécheresse, ajouta-t-il comme en se parlant à lui-même.

Ses craintes n'étaient que trop fondées; nous trouvâmes la petite hutte de Rankel-Huau, — c'est le nom que l'on donne à ce parage, — complètement abandonnée,

et partout dans les environs des squelettes épars, des débris de tous genres. A peine çà et là voyait-on pousser quelques misérables touffes d'herbe ; mais nos animaux n'ont plus la force d'avancer, il nous faut passer la nuit ici. Tout le bas-fonds, où nous avions espéré trouver de l'eau, est tapissé d'une couche de salpêtre pareille à de la neige. Nous creusons un petit puits, dont nous avons grand'peine à disputer les approches à nos pauvres bêtes, préférant leur donner à boire dans un récipient. Cette eau est toute salpêtrée et, en outre, probablement empoisonnée par les détritus organiques qui jonchent le sol. Nous avons beau la mélanger avec un peu de cognac, — il nous en reste encore une bouteille, — nous ne réussissons pas à lui enlever son mauvais goût. Nous en faisons du café et du thé, qui sont imbuvables ; même le maté a un goût détestable.

Bientôt, Owen se plaint de vives douleurs d'entrailles et je me vois obligé de lui administrer du laudanum. Tous, nous sommes dévorés par la soif et accablés de lassitude.

Vers le soir, le ciel se couvre insensiblement; de gros nuages gris apparaissent à l'horizon, le temps est lourd comme avant un orage, l'atmosphère chaude; si seulement il pleuvait, comme on ouvrirait la bouche !

27 mai. — Un vent violent s'est levé au milieu de la nuit et a dissipé les nuages. Au point du jour, il nous réveille brusquement en abattant notre tente, de dessous laquelle nous sortons pour aller à la recherche de nos effets, qui ont été emportés dans toutes les directions. Quant au harnachement du cheval de M. Roth, impossible de le retrouver, bien que celui-ci soit certain de l'avoir mis hier soir à son chevet. Sinforiano avise certaines empreintes semblables à celles d'un objet qu'on

aurait traîné sur le sable : il les suit et découvre le tout à une centaine de mètres du campement ; les courroies avaient été à demi rongées par un renard.

Nous partons au milieu d'un nuage de poussière balayée par le vent ; la force de celui-ci est telle que nos animaux eux-mêmes sont presque soulevés ; malgré leur faiblesse, ils marchent d'un pas accéléré, comme entraînés par l'espoir de trouver de quoi étancher leur soif et apaiser leur faim.

Le paysage que nous traversons rappelle beaucoup celui du plateau du Rio-Negro, mais tous les arbustes d'une certaine hauteur ont disparu ; nous notons, par contre, la présence de beaucoup de cactus et d'une espèce d'arbrisseau que j'ai déjà signalée : c'est le *Chuquiraga erinacea*. Ses feuilles se terminent par une épine, et ses fleurs jaunâtres ressemblent à celles d'un chardon, quoique beaucoup plus petites. Si on mastique une feuille, on sent un goût excessivement amer. Cette plante, même verte, brûle facilement, en produisant de fortes détonations et une abondante fumée noire ; les Indiens utilisent cette propriété pour communiquer à distance.

Au milieu de la misérable végétation qui nous entoure, nous apercevons pourtant quelques guanacos et des autruches qui sont venus pousser une reconnaissance jusque dans ces parages. Disons à ce propos que la sobriété du guanaco lui permet de vivre là où d'autres espèces d'animaux périraient. Comme le chameau son congénère, il supporte la soif pendant longtemps et, en outre, il n'est pas incommodé par l'eau salée et peut au besoin se contenter d'eau de mer.

Après trois heures de marche, nous atteignons l'aiguade de Chasicó (Eau salée). Dans un ancien lit de ruisseau, tapissé d'une épaisse couche de salpêtre qui

resplendit au soleil, nous apercevons une eau bleue magnifique, sur laquelle nos bêtes se précipitent. Si celles-ci la supportent, il n'en est pas de même de nous, qui la trouvons plus affreuse encore que celle que nous avions essayé de boire le matin avant de partir. Nous tenons conseil et décidons de prendre quelques heures de repos, puis de continuer notre marche jusqu'à la dernière aiguade, dont cinquante kilomètres nous séparent. Là, au dire de notre guide, nous sommes sûrs de trouver de l'eau douce ; on a dû y creuser dernièrement un puits.

Nous déchargeons nos animaux, qui s'en vont brouter dans le voisinage, où pousse quelque peu de fourrage, probablement à cause de la présence de l'eau. A 4 heures, nous nous remettons en route ; le vent souffle plus fort que jamais, et comme le matin c'est au milieu de nuages de poussière que notre caravane avance. Vers les 6 heures, lorsque l'obscurité est complète, le vent cesse subitement ; nous ressentons alors une chaleur au visage; une soif ardente me dévore et je mords fièvreusement le mouchoir que je tiens sur ma bouche ; je porte de temps en temps à mes lèvres un petit morceau de pâte de coing pour me rafraîchir.

Owen marche en avant, flairant le sentier plus que le voyant. A plusieurs reprises, nous traversons de vastes étendues de salpêtre, dont les gros grains crient sous les pas de nos chevaux. Nous avisons un grand algarrobe, le premier arbre que nous ayons rencontré depuis notre départ du Nahuel-Huapi. Aussi les Indiens le considèrent-ils comme un gualichu, à ce que nous raconte Owen. Vers 1 heure après minuit, j'entends la voix d'êtres invisibles : ce sont deux Gallois du Chubut en simple costume de nuit; nous les avons arrachés à leur

sommeil ; ils nous apprennent qu'ils se rendent avec leur charrette à l'estancia de Rankel-Huau. Nous leur demandons à quelle distance nous nous trouvons de l'aiguade de Pocitos.

— Vous avez encore une heure de marche, mais ne vous réjouissez pas trop; vous y trouverez de la boue au lieu d'eau.

Cette idée nous tourmente tellement que nous ne pensons même pas à prier ces gens de nous donner un peu d'eau, et sûrement ils devaient en avoir avec eux un petit tonneau.

Enfin, à 2 heures du matin, nous arrivons, n'en pouvant plus. Pendant cette longue marche nocturne, nous avons dû abandonner deux animaux à leur triste sort ; peut-être retourneront-ils sur leurs pas jusqu'à Chasicó.

Notre guide est allé immédiatement à la recherche de l'eau et nous présente bientôt un vase rempli d'une sorte de bouillie blanche comme du lait ; n'importe, son goût est excellent, elle fait nos délices et nous en avalons tasse sur tasse.

Nous allumons un feu, mais quelle n'est pas notre stupéfaction : tous, sans exception, nous sommes recouverts d'une couche de poussière blanche semblable à de la cendre ; nos cheveux, nos sourcils, notre barbe, tout est blanc ; nous avons l'air de parfaits meuniers.

Débarrassés de leur charge, nos animaux se secouent aussi. Cette poussière, examinée de près, ressemble beaucoup à de la cendre, et bien longtemps encore, à la clarté des étoiles, nous causons de cet étrange phénomène.

Nous passons cette nuit à l'hôtel de la « Belle étoile ; » c'est le nom que nous donnons à notre campement lorsque nous sommes trop fatigués pour élever notre tente.

Ici j'ouvre une parenthèse à mon journal de voyage :

Dans la suite nous eûmes l'explication de cette pluie de cendres. A la colonie du Chubut on nous apprit que le 27 mai, poussé par un fort vent venant de l'est, était apparu un immense nuage pareil à ceux qui sont précurseurs d'une tempête. Ses contours présentaient les couleurs de l'arc-en-ciel, et lui-même était comme divisé en deux parties, une supérieure et une inférieure ; la supérieure cheminait plus vite que l'autre. Il était si dense qu'il en résulta une quasi-obscurité. Ce ne fut que vers le soir qu'il changea de forme et de couleur. Le jour suivant, 28 mai, on vit le nuage se diriger vers la mer, où il couvrit de poussière blanche le pont d'un navire. Ce jour-là aussi le toit des wagons du petit chemin de fer qui fait le service de Trelew à Port-Madryn fut revêtu d'une couche de cette même poussière ; tous les arbustes, au dire du chef de train, semblaient recouverts de neige.

Sur les rives de l'Atlantique, la cendre atteignit en quelques endroits une épaisseur de deux pouces. Quelques semaines plus tard arrivaient de l'intérieur d'autres détails qui confirmèrent les premiers. De jeunes Gallois qui étaient allés en voyage de reconnaissance jusqu'à la Cordillère furent surpris dans la journée du 26, vers midi, par une obscurité complète, puis ils virent tomber pendant deux heures de la cendre qui recouvrit le sol d'une couche de six centimètres. Cette cendre était chaude, avait une odeur de soufre et contenait de petits fragments minéraux. Tout leur faisait supposer qu'il s'agissait de l'éruption de quelque volcan situé dans les environs du Nahuel-Huapi.

De retour à Buenos-Ayres, voici ce que je lus dans un journal, organe des colonies allemandes du Chili :

« *Un nouveau volcan.* On écrit à la date du 28 mai

de Calbuco au *Lhanquihué* (c'est le nom d'un journal qui parait à Puerto-Montt): Grand bouleversement dans le sud de la province. En ce moment des personnes dignes de foi, qui arrivent de Hualahué, sur la côte du sud, nous apportent la nouvelle d'un fort tremblement de terre qu'on a commencé à ressentir le 26 mai et qui a duré neuf jours. Les eaux du Huequi, affluent du Chulao, ont disparu presque complètement pendant deux jours, puis elles ont reparu et la rivière a débordé, entraînant des pierres et quantité de troncs d'arbres. On remarquait la présence d'une grand quantité de pierre ponce flottant sur l'eau, et provenant sans doute de la formation d'un nouveau volcan, cause de tout le désastre. »

La rivière Chulao débouche dans l'océan Pacifique en face de la grande île de Chiloé. De là jusqu'à notre campement de Pocitos, il y a plus de 1000 kilomètres. Cette projection de cendre volcanique à une telle distance est des plus intéressantes, car le sol de la Terre-Maudite en contient de grandes quantités mélangées aux autres dépôts. Rappelons aussi les puissantes couches de cendre que nous avons observées dans la vallée du Collon-Curá et les tufs volcaniques entrevus à chaque instant ; cela explique l'aspect désolé qu'offre toute cette extrémité de l'Amérique et qui lui donne un cachet si particulier.

28 mai. — Il fait grand jour lorsque nous nous réveillons. A nos pieds un trou creusé dans le sol contient une sorte de fange que nos animaux contemplent d'un air d'envie ; mais, aussitôt que l'un d'eux y descend, il secoue la tête et s'en retourne sans avoir bu, pour revenir bientôt répéter le même manège. Dans une seule petite excavation hors de leur portée suinte un mince filet d'eau trouble ; c'est là que nous allons faire notre

provision ; puis de temps à autre, lorsque le réservoir est plein, un de nos hommes y remplit un bassin qu'il offre à celles de nos bêtes qui paraissent en avoir le plus besoin ; c'est étonnant comme elles sont toutes devenues douces et dociles, mais leur vue ne nous rappelle que trop, hélas ! notre pénible marche dans la vallée du Rio-Negro et du Limay. Pauvres bêtes, comme on s'attache à elles ! Il y a surtout un petit cheval gris-pommelé pour lequel j'ai une véritable affection ; on dirait qu'il a du sang arabe dans les veines, et cela n'est pas impossible puisque tous les chevaux de la Pampa sont d'origine mauresque. Malgré sa petite taille, il a résisté jusqu'à présent mieux que tous les autres, et c'est lui que j'enfourcherai demain pour terminer le voyage.

Derrière nous s'étend une longue suite de collines en miniature qui va se perdre à l'horizon. C'est une immense vague, un dépôt de bois silicifié que les eaux de la Cordillère ont entraîné jusque-là. D'énormes troncs montrent leur tête ; quelques-uns sont admirablement conservés, on dirait qu'ils viennent d'être coupés.

Au-dessous de cette couche se trouve aussi un fort dépôt de gypse ; c'est probablement à cela que l'eau doit sa couleur lactescente. La végétation est toujours la même.

Pocitos (Les puits) est un parage important, où se réunissent les sentiers venant de Maquinchao et de Valcheta ; tous les voyageurs qui arrivent directement de Patagones au Chubut sont obligés d'y passer. Soixante-sept kilomètres environ séparent cette aiguade, qui est la dernière, de la vallée du Chubut ; c'est une rude traversée, aussi nous décidons-nous à la faire en deux jours, vu l'état de nos bêtes.

29 mai. — Comme nous déjeunons, non pas sur

l'herbe, mais sur la terre nue, un renard s'approche de notre campement dans l'espérance d'attraper quelques miettes. Quelle outrecuidance ! en plein jour, c'est trop fort ! Je le salue d'un coup de feu, qui lui brise une patte, puis je lance nos deux chiens à sa poursuite ; ils ont vite fait de l'étrangler.

Nous partons vers une heure de l'après-midi, après avoir rempli d'eau nos deux outres ainsi que plusieurs bouteilles vides conservées dans cette intention. Le vent recommence à souffler, mais la température s'est abaissée ; le ciel se couvre un moment, et il tombe quelques gouttes de pluie.

30 mai.—Quatre à cinq lieues nous restent à faire, mais nos animaux vont d'un bon pas ; ils sentent la proximité de l'eau. Il fait de nouveau très froid et nous préférons marcher. Au bout d'une heure, nous voyons à nos pieds une immense terrasse, sorte de nouvelle plaine plus basse de quelques mètres que celle que nous achevons de traverser, puis dans le lointain, couronnée d'un liséré de nuages colorés, nous distinguons la falaise sud de la vallée du Chubut. Encore un coup de collier et nous serons arrivés.

Enfin nous dominons la vallée ! Dans son milieu coule le fleuve, ombragé de quelques misérables saules-pleureurs ; plus loin, dans la direction de l'est, on aperçoit nettement quelques maisonnettes de colons et les champs carrés qui les entourent, puis, traversant ces derniers, le lit desséché d'un grand canal d'irrigation.

Au bas de la falaise, une mauvaise bicoque nous barre le chemin ; notre mule marraine va jusqu'à la porte et frappe du pied à coups redoublés, mais personne ne se montre. Il y a encore près d'une demi-lieue jusqu'au fleuve ; c'est maintenant qu'il s'agit de faire attention,

les animaux ont vu l'eau, ils allongent le cou et courent directement à elle ; comme nous croisons le canal d'irrigation dont je viens de parler, ils s'y jettent, croyant trouver de l'eau, et enfoncent jusqu'au ventre dans de la boue épaisse d'où nous avons toutes les peines du monde à les sortir. Owen, Roth et moi, nous galopons en avant et choisissons un emplacement pour camper, un ancien bras du fleuve, qui n'est séparé de celui-ci que par quelques bouquets de gyneriums ; puis, donnant le signal à nos hommes, nous nous efforçons de retenir tous les animaux en cercle, nous leur enlevons leur charge et leur harnachement et les laissons aller à la garde de Dieu. Du haut de la petite berge, nous assistons à un spectacle qui fait réellement plaisir à voir. Malgré la température, ils restent tous dans l'eau jusqu'au poitrail et ne cessent de boire et de respirer longuement ; l'un d'eux même, dans sa joie, traverse le fleuve à la nage.

Ce jour-là, ils doivent se contenter de nouveau de gynerium ; il n'y a pas autre chose, c'est partout la même sécheresse. Il y a trois ans qu'il n'a plu au Chubut, nous raconte le soir Owen, qui a poussé une pointe jusqu'à la colonie. Partout où l'on n'a pas établi des canaux d'irrigation, il ne croît rien ; là, comme dans les vallées du Rio-Negro et du Limay, les propriétaires de troupeaux les ont envoyés au pied des Cordillères.

31 mai. — La nuit a été très froide, — 13 degrés sous 0, — mais ni cela, ni le vent qui souffle de plus belle ne m'empêche d'aller faire ma toilette dans toutes les règles. Ce n'était certes pas à Rankel-Huau, ni à Pocitos que nous aurions pu faire des frais de ce genre. Découvrant dans un recoin de ma trousse un petit miroir, je pars d'un éclat de rire à l'aspect de ma figure,

et mes compagnons viennent s'informer du sujet de ma gaieté. C'est que franchement j'ai l'air d'un bohémien, avec ma barbe et mes cheveux de plusieurs mois ; ma peau n'a plus de couleur, et quant à mes habits je n'ose en parler.

William Mohr, le camarade d'Owen, prend congé de nous et nous remercie. Ce garçon, qui vient de travailler durant toute une année à Maquinchao, n'en rapporte que quelques piastres. Toujours cette maudite passion de la boisson !

A 9 heures nous nous mettions en route, lorsqu'apparut un cavalier vêtu d'un uniforme fantaisiste qui demanda d'un ton insolent à qui appartenait cette troupe de chevaux.

— A moi et à mon compagnon que voici, lui répondis-je.

Alors, s'adressant à mes hommes :

— Cessez de marcher, leur dit-il.

Ceux-ci se tournent de mon côté.

— Continuez, dis-je à mon tour, et ils continuent leur chemin, tandis que l'homme me regarde stupéfait.

— Avez-vous des papiers ? demande-t-il alors d'une voix rendue rauque par la colère.

— Certainement. Prenez la peine de les regarder : voici tout d'abord une recommandation du ministre de l'intérieur pour son excellence le gouverneur, puis un message particulier pour celui-ci ; voici une autre pièce qui doit servir de passeport aux animaux, etc., etc.

La manière d'être de mon interlocuteur changea instantanément et, me saluant militairement, il s'excusa de n'avoir pas su à qui il avait affaire.

— Je suis commissaire de police, dit-il, et je dois inspecter toutes les caravanes venant du désert ; je suis

heureux de faire votre connaissance et dès maintenant je me mets à votre disposition.

Si je cite cet incident, c'est pour montrer quelle importance ont, même dans des contrées si reculées, les recommandations de haut lieu.

Nous entrons décidément en pays civilisé ; partout le sol est aride, mais de temps en temps on aperçoit un paysan qui retourne son champ ou s'occupe à réparer les canaux d'irrigation. A la première ferme que nous rencontrons, nous demandons à acheter du pain : on veut bien nous en donner, mais non pas nous en vendre, et, du seuil de sa maisonnette, la jolie fermière, entourée de beaux enfants aux cheveux blonds et aux grands yeux bleus, nous regarde déchirer son pain à belles dents.

A la seconde maison, c'est autre chose : nous délions les cordons de notre bourse sans avoir pour cela moins d'appétit.

Dans le courant de l'après-midi, nous atteignons enfin le hameau de Tres-Casas (Trois Maisons), appelé ainsi parce qu'il en compte quatre. Plusieurs colons nous entourent, examinant nos bêtes dont ils discutent la valeur, mais aucun ne nous invite à entrer sous son toit; nous avons probablement trop mauvaise façon; tout ce que nous obtenons, c'est la permission de parquer nos animaux dans un corral, et, à force de supplications, on consent à nous vendre un peu de foin de l'an passé, à 50 fr. les cent kilos ; or nous avons à nourrir près de quarante bêtes plus affamées les unes que les autres.

On nous fait espérer aussi du pain et de la viande pour le lendemain, mais sans rien nous garantir. C'est ainsi que nous voilà bientôt campant comme au désert au milieu de gens qui se figurent être hospitaliers.

1er juin. — On nous remet pourtant le gros pain

promis la veille et, avec un peu de beurre d'Isigny que je trouve parmi nos conserves, nous préparons d'excellentes tartines qui nous servent de passe-temps jusqu'à ce que l'asado soit prêt. Il y a longtemps que nous n'avons fait un pareil festin, et peu s'en faut que nous ne mangions le mouton tout entier.

Laissant à Trois-Maisons nos animaux sous la garde de nos premiers compagnons, M. Roth et moi, accompagnés d'Owen, partons pour le village de Trelew.

La route longe d'abord le fleuve, puis s'en éloigne; de côté et d'autre, de distance en distance, on aperçoit une chaumière. Dans les champs, les paysans sont occupés à préparer le terrain pour les prochaines semailles. La terre est si sèche, qu'il n'y a pas même besoin de la labourer; on se contente, avec de grands ramasse-terre, tirés par des chevaux, de remuer la couche supérieure, puis on passe une grande herse, opération dont le vent, sans cela, se chargerait lui-même.

C'est vraiment dommage que nous arrivions pendant la mauvaise saison ; tout a l'air triste maintenant, et pourtant je suis persuadé que, lorsque l'eau a envahi les canaux et que partout pousse le blé ou la luzerne, l'aspect de la vallée doit être bien différent.

Nous déjeunons à Gaïman, petite agglomération distante de trois lieues de Tres-Casas ; au moment où nous nous attablons dans l'unique petite auberge, — il y a bien longtemps que pareille chose ne nous est arrivée, — notre hôte, un Espagnol, nous prie de déposer nos revolvers et nos couteaux durant notre séjour chez lui. C'est un règlement de police qui ne souffre pas d'exception. « Sauf quand on a des recommandations comme les vôtres, » ajoute en souriant un nouveau commissaire qui vient de faire son apparition.

Du reste, si quelqu'un a une mine peu rassurante, c'est bien le patron de l'auberge. Pour donner une idée de l'individu, je me borne à rappeler sa conversation, qui roule sur le bonheur qu'il a de posséder un *rebenque* (fouet à manche court) dout le fourreau est fait avec la peau du dos d'une jeune Indienne à laquelle des soldats avaient tranché la tête. Cette horrible histoire me fut confirmée dans la suite par des personnes dignes de foi.

A l'endroit même où le fleuve se rapproche de la falaise nord pour s'en éloigner ensuite définitivement, on est occupé à établir une prise d'eau qui alimentera un immense canal d'irrigation. Nous passons à travers champs pour en étudier la construction. Le tracé a été fait par l'ingénieur du chemin de fer de Trelew à Port-Madryn et trahit son incompétence en la matière, mais ce qui nous intéresse, c'est la façon dont le travail est distribué : tous les propriétaires riverains du futur canal reçoivent leur part de travaux proportionnelle à l'étendue de leur propriété et sont obligés de l'achever dans un temps déterminé ; c'est du communisme pratique.

La terre, jusqu'à la profondeur voulue, est dépourvue de cailloux et si tendre que presque partout on emploie le même grand ramasse-terre dont nous avons déjà parlé. Arrivé au haut du talus formé par les matériaux qu'on enlève du fossé, le conducteur retourne la dite machine grâce à un mouvement de bascule, puis, faisant tourner ses chevaux, regagne le fond du fossé pour remonter bientôt sur le talus opposé. La plupart des ouvriers rentrent le soir chez eux, mais, lorsqu'ils sont trop éloignés de leur demeure, ils établissent un campement improvisé.

De Gaïman à Trelew, on compte quatre lieues environ. Ce dernier village est de création récente; presque tous ses rares habitants sont des employés de la petite ligne

du chemin de fer, mais, comme le rendement de celle-ci est à peu près nul, on a restreint leur nombre au minimum, et beaucoup d'habitations très confortables, toutes bâties en pierre, sont inoccupées.

Le séjour de Trelew doit être aussi triste que celui de Gaïman. Grâce au voisinage du plateau, le sol y est couvert de cailloux, et pas le plus petit jardinet ne vient égayer la vue.

Nous trouvons la personne que nous cherchions, l'employé d'une maison de grains de Buenos-Ayres, pour lequel nous avons une recommandation ainsi qu'une lettre de crédit. Il attendait notre arrivée depuis un mois.

Le soir, après un modeste souper au restaurant de tempérance, le seul de la localité, nous allons assister à l'arrivée du train. La ligne, à voie étroite, relie Trelew au Nouveau-Golfe; le trajet est de 70 kilomètres et suffit pour donner une idée de la Terre-Maudite.

Chaque semaine le train transporte l'eau et les provisions nécessaires aux quelques habitants de Port-Madryn. A part cela, la fréquence des communications dépend de l'arrivée et du départ des rares voiliers qui viennent visiter la colonie. Il est donc aisé de comprendre que les affaires de la petite ligne sont loin d'être brillantes.

Apprenant que selon toute probabilité il nous faudra attendre plusieurs semaines avant de trouver une occasion pour Buenos-Ayres, et n'osant songer, vu l'état de nos bêtes, à accomplir le voyage par terre, nous décidons de nous débarasser de celles-ci et de louer un petit appartement à Trelew, d'où nous pourrons rayonner dans les environs.

Quelques jours plus tard nous nous défaisons de notre tropilla, avec 50 $^0/_0$ de perte. Nous ne conservons que

trois chevaux et la mule marraine pour nos excursions. Owen nous a quittés et n'a pas tardé à laisser tout son argent dans les mains du cabaretier. Pepe, qui a peur de la mer, entre au service de l'acheteur de nos bêtes ; nous ne nous séparons de lui qu'à regret, pouvant dire en toute conscience que jamais nous n'avons eu à nous plaindre de lui. Tous les voyageurs ne peuvent en dire autant de leurs serviteurs.

Notre petit ménage ne se compose donc plus que de quatre personnes.

La topographie du bas de la vallée du Chubut rappelle en petit celle de la vallée du Rio-Negro. La partie colonisée, qui est aussi la seule colonisable, atteint une longueur de 75 kilomètres sur 8 à 9 de large; elle part de l'ancien fortin de Villegas et va jusqu'à Rawson, la capitale, située elle-même à cinq kilomètres de l'embouchure du fleuve. Ce dernier possède une largeur moyenne de quarante à cinquante mètres, et il est si peu profond que c'est à peine si, lors des fortes marées, de petits voiliers d'une centaine de tonnes peuvent franchir la barre et remonter le courant de plus de deux kilomètres. Déjà en amont de Rawson, lorsque les eaux sont basses, on peut traverser le fleuve à gué, mais au printemps, pendant la fonte des neiges de la Cordillère, son cours est entravé par de gros blocs de glace ; c'est alors qu'il envahit les canaux d'irrigation et fertilise l'excellente terre du fond de la vallée, composée surtout de détritus d'origine volcanique. Les parties pierreuses sont beaucoup plus rares que dans la vallée du Rio-Negro ; par contre on y voit grand nombre de dunes, ce qui s'explique par la fréquence et la violence des vents.

Citons encore une série de lagunes, à sec pendant la mauvaise saison, et qui s'étendent de Trelew à la

mer. Leur sol est si riche en sulfates qu'il ne pourra jamais, non plus que les terres avoisinantes, être utilisé pour l'agriculture. C'est à la même cause que l'eau potable de Trelew doit son goût détestable.

Quelques arbustes chétifs, les saules et les gyneriums des bords du fleuve, constituent à peu près toute la végétation du fond de la vallée pendant la mauvaise saison.

Au Chubut, il pleut encore moins qu'au Rio-Negro ; on pourrait même presque dire qu'il n'y pleut jamais. Grâce à cette rareté des pluies et à la fréquence des vents, le ciel est généralement serein durant la belle saison. En été, l'irradiation solaire est très forte et la réfraction de l'atmosphère très marquée, ce qui donne souvent naissance à de curieux effets de mirage. Dans cette saison, la chaleur est quelquefois excessive au milieu du jour, étant donné la latitude, mais elle ne dure pas longtemps, et le vent ne tarde pas à venir rafraîchir l'air. En hiver, c'est lui qui, chassant les nuages amoncelés, permet aux rayons solaires de réchauffer le sol durant quelques heures. Les gelées hors saison sont très rares. Au milieu de l'hiver, il tombe une ou deux fois de la neige, mais elle ne prend jamais pied.

Si les conditions climatologiques que nous venons d'indiquer contribuent à rendre très pauvres la flore et la faune de cette région, elles font de son climat un des plus sains qu'on puisse imaginer, de beaucoup préférable à celui de nos stations climatiques d'Europe.

Quant à l'histoire de la petite colonie galloise, elle est assez intéressante pour que nous prenions la peine d'en raconter les traits les plus saillants. Il y a une trentaine d'années, le pays de Galles fut le théâtre d'un mouvement d'émigration facile à comprendre pour qui sait que l'industrie principale y est celle des mines et que peu

de gens ont une existence plus pénible que les mineurs. Un homme de bien et un grand patriote, sir Mixael J. Jones, eut l'idée, non de s'opposer à cet exode, qui commençait à prendre des proportions inquiétantes, mais de le diriger ou plutôt de le concentrer sur quelques points déterminés. On devait créer ainsi des colonies où le souvenir du *home* et la langue de la mère-patrie ne risqueraient pas de se perdre immédiatement au contact des éléments cosmopolites qui constituent la plupart des colonies du Nouveau-Monde. Une société se forma, et dans le courant de l'année 1862 deux délégués, sir Low-Jones Parry et M. Lewis Jones, auparavant imprimeur à Liverpool, sollicitèrent et obtinrent du gouvernement argentin la concession des terres voisines de l'embouchure du Chubut, qu'ils venaient de reconnaître dans un voyage effectué préalablement sur les côtes de la Patagonie.

C'est ainsi que trois années plus tard, le 28 juillet 1865, débarquèrent au Chubut 150 émigrants, représentant quarante familles environ, tous originaires du pays de Galles et, à cinq exceptions près, tous mineurs ou carriers de profession. Ils étaient sous les ordres de M. Lewis Jones et accompagnés par le colonel Murga, alors commandant militaire de Patagones, qui prit acte de possession du territoire, sur lequel la république voisine du Chili élevait certaines prétentions. Il s'en retourna immédiatement, laissant les colons livrés à eux-mêmes jusqu'en 1875, époque à laquelle on leur envoya un administrateur portant le titre de commissaire. La conduite arbitraire de celui-ci décida, en 1884, le gouvernement argentin à organiser les territoires du sud. On nomma comme gouverneur de celui du Chubut

le lieutenant-colonel Fontana, aujourd'hui encore titulaire.

Les débuts de la colonie furent des plus pénibles. Le gouvernement avait accordé dans le principe à chaque famille une étendue de 25 *cuadres*[1]; malheureusement, ceux qui avaient reconnu les premiers le pays étaient venus dans une année relativement humide et ne s'étaient pas assez préoccupés des conditions climatiques : ils ne savaient pas qu'au Chubut il ne pleut presque jamais; aussi tous les essais de culture qu'on y fit restèrent infructueux. Pour comble d'infortune, les rations que le gouvernement envoyait ne parvenaient pas à destination. Ce fut alors qu'intervinrent les légendaires Patagons. Voici comment j'ai entendu raconter leur première apparition : réunis dans une chaumière transformée en chapelle pour la circonstance, les colons assistaient au mariage d'un des leurs. Le pasteur achevait de bénir les époux lorsqu'on entendit une rumeur parmi les assistants qui encombraient l'entrée de la maison, trop petite pour les contenir tous. Un Gallois arrivait tout essoufflé et couvert de poussière : « Un sauvage, » dit-il, puis il s'affaissa sur le sol, épuisé de fatigue. Cette nouvelle produisit une grande émotion parmi les colons. Quel parti prendre ? Pas plus qu'ils ne s'étaient préoccupés du climat de leur pays d'adoption, ils n'avaient songé à la possibilité d'une rencontre avec les indigènes. En existait-il même sur cette côte ingrate? Chacun émit son opinion; tous semblaient d'accord pour s'emparer de l'intrus et le mettre à mort, afin de l'empêcher d'aller apprendre aux siens l'existence de la colonie. Heureusement que Lewis Jones était présent; en peu de mots, il leur démontra l'absurdité de leur idée et

[1] Une *cuadre* de longueur = 120 mètres environ.

n'eut pas de peine à les convaincre qu'il fallait au contraire recevoir très bien cet indigène, pour s'attirer la faveur de la tribu à laquelle il appartenait. Il alla lui-même à sa rencontre, en qualité de chef des colons et parce qu'il était le seul d'entre eux qui comprît l'espagnol. Le sauvage s'approcha aussi, et le saluant :

— Je suis un Indien téhuelche, je sais quelques mots d'espagnol, et c'est pourquoi mon cacique m'a envoyé. Il a eu connaissance de votre établissement et désire entrer en relations amicales avec vous.

Le premier pas était fait, et le lendemain Jackehàn, appelé aussi Juan Chiquichano, le grand cacique téhuelche, arrivait à la tête de deux cents guerriers. A dater de ce moment jusqu'à sa mort, il fut l'ami le plus fidèle des Gallois du Chubut. Pendant deux ans entiers, lui et ses braves sujets nourrirent les colons et leur apprirent à chasser les animaux sauvages ; ils n'exigeaient en retour qu'un peu de pain du Chubut et quelques autres articles tels que du maté, du tabac, des étoffes, etc.

Quelques années après, ayant été avisé que les caciques Foyel et Inacayal, qui vivaient dans le voisinage du Nahuel-Huapi, méditaient une descente au Chubut, le considérant comme leur propriété, Juan Chiquichano envoya un émissaire à Jones pour lui faire part qu'il avait vu en songe des gens mal intentionnés s'approcher à grandes journées de la colonie. Les colons se tinrent sur leurs gardes, ce qui déconcerta les chefs alliés, déjà parvenus au parage de Gan-Gan. Ils retournèrent sur leurs pas, et la colonie fut sauvée. Le cacique Cual est le successeur de Chiquichano. Le messager que celui-ci envoya aux Gallois pour leur annoncer son arrivée est ce même Indien dont j'ai raconté la mort à l'hôpital de Buenos-Ayres.

Mais revenons à nos colons.

Comme la pluie n'apparaissait pas et que tous leurs efforts étaient inutiles, ils se décidèrent à abandonner le pays. A la manière des anciens habitants des lacs suisses, ils brûlèrent leurs chaumières et se rendirent à une quinzaine de lieues de la vallée, dans le Nouveau-Golfe, à l'endroit appelé aujourd'hui Port-Madryn, du nom de l'ancienne demeure féodale de la famille des Parry. Le navire que l'on attendait ne paraissant pas à l'horizon, et l'eau potable ayant manqué, ils revinrent au Chubut. C'est seulement alors qu'un colon ayant eu l'idée d'amener l'eau du fleuve dans ses champs, on vit les résultats magnifiques qu'on pourrait obtenir en établissant un système rationnel d'irrigation. De cette époque date la prospérité relative de la colonie du Chubut. Le fait de n'avoir pas pensé plus tôt à l'irrigation artificielle s'explique chez les simples colons par l'absence complète de connaissances agronomiques, ce qui rend le résultat final d'autant plus méritoire ; par contre, nous ne trouvons pas d'excuses pour ceux qui créèrent la colonie et qui devaient, à côté de l'énergie exceptionnelle dont ils ont toujours fait preuve et de leur dévouement sans bornes, posséder au moins les notions les plus élémentaires de l'agriculture.

Aujourd'hui, la population originaire du pays de Galles compte environ 1500 âmes et a conservé ses coutumes ainsi que son idiome natal, qui ressemble beaucoup au bas-breton et est comme lui une langue dérivée du celtique. La plupart des habitants, les enfants exceptés, parlent également l'anglais et quelques-uns l'espagnol. Ils sont disséminés dans 400 *chacras*, ou concessions de cent hectares chacune, sauf celles des premiers colons qui sont de 150 hectares. A Rawson, où résident les

autorités territoriales, sont réunis aussi les autres éléments de la population, Italiens, Argentins et Espagnols, qui sont apparus depuis l'organisation définitive de ce territoire, le mieux administré peut-être de la confédération. Disons en passant que le nombre des indigènes qui errent dans tout le territoire n'est pas estimé à plus de cinq cents. Tout dernièrement on a créé une colonie secondaire au pied de la Cordillère ; enfin, dans un vallon voisin, celui de Teca, on a découvert des gisements aurifères dont l'exploitation doit avoir déjà commencé.

Le système d'irrigation a été de tout temps l'œuvre des colons, et l'entretien des canaux leur presque unique occupation durant la mauvaise saison. Ce sont eux qui en ont fait tous les frais, mais malheureusement, pour cette raison même, l'exécution, comme nous l'avons vu, n'en a pas été confiée à des techniciens spécialistes et laisse beaucoup à désirer ; néanmoins, malgré l'état primitif des canaux et les défectuosités de leur installation, les résultats obtenus sont très beaux. Ils font songer involontairement à ceux qu'on obtiendrait avec une irrigation rationnelle et une colonisation sérieuse dans la vallée du Rio-Negro, beaucoup plus vaste et plus facile à irriguer que celle du Chubut. Cette dernière, en effet, ne possède pas de fleuve navigable et, pour la relier à un port de mer, on a dû construire à grands frais une ligne de chemins de fer.

La production principale de la colonie est le blé, réputé le meilleur que produise actuellement l'Amérique du Sud. On en exporte jusqu'à 4500 tonnes par an. Les autres productions n'entrent pas en ligne de compte.

Si le Chubut n'a pas atteint, dans une période de trente ans, la prospérité obtenue sans autant d'efforts et en moins de temps par beaucoup de colonies agricoles des

provinces du littoral, cela provient surtout de l'étendue restreinte du terrain cultivable et de son éloignement de tout centre civilisé. Mais si, parmi les colons gallois du Chubut, on ne trouve pas de gens riches comme ailleurs, on n'y trouve en revanche pas de pauvres ; chacun a sa chaumière, son champ, son cheval et sa voiture ; c'est un bien-être général, qui forme un grand contraste avec la triste existence que ces mêmes individus menaient au fond des mines de charbon et des carrières de leur pays d'origine. Ajoutons, à leur louange, qu'ils sont à peu d'exception près tous bons travailleurs et contents de leur sort. Le dimanche surtout, c'est plaisir de voir la route couverte de légères voitures et de familles en habits de fête se rendant au service divin et se faisant mutuellement des visites. Tous se connaissent et savent s'entr'aider à l'occasion.

Les cinq semaines de notre séjour dans la colonie galloise passèrent très rapidement. Nous fîmes de nombreuses excursions de côté et d'autre, étudiant la faune de la contrée et celle de la côte maritime, fouillant les falaises de la vallée à la recherche de fossiles, ou exhumant des anciens paraderos tous les souvenirs d'une race disparue.

Une de mes premières visites fut pour la capitale, Rawson, à cheval sur le fleuve et séparée de la mer par une série de collines de gravier pareilles à des dunes. La petite ville ne présente pas un aspect bien riant. Sa population comprend à peine quelques centaines d'habitants, et l'unique maison tant soit peu confortable est celle du gouverneur, grand édifice tout en brique, mais sans revêtement extérieur. En l'absence du colonel Fontana, son secrétaire, M. Conesa, remplit les fonctions de gouverneur, et ce fut lui qui nous reçut.

A côté de la *Gobernacion*, un Français a ouvert un petit hôtel où l'on mange fort bien ; par contre, la seule chambre à coucher qu'il put nous offrir fut la cuisine, où nous nous hâtâmes de déployer nos tapis de selle.

Un pont de bois très bien construit, œuvre particulière des colons, relie les deux parties de la ville. A une lieue en aval, à peu de distance de la barre, s'élèvent les bâtiments de la petite *capitania* ou sous-préfecture maritime, la mieux entretenue de toutes celles de la Confédération argentine ; les marins de ce poste ont du reste assez de temps pour l'entretenir ; c'est à peine si tous les mois il entre un voilier dans le fleuve. La plupart préfèrent aller à Port-Madryn, où ils sont à l'abri du vent, peuvent décharger immédiatement et partir quand ils veulent, tandis qu'ici souvent ils doivent attendre une semaine, quelquefois même quinze jours jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'eau pour que leur navire puisse pénétrer dans le Chubut. D'ailleurs, pendant cette longue attente, ils courent de gros risques, reposant souvent à sec sur les rochers ; pour sortir du fleuve, ce sont les mêmes ennuis.

Dr F. MACHON.

(*La fin prochainement.*)

LETTRES INÉDITES

DE

BONSTETTEN A STAPFER

On doit à M. Rodolphe Luginbühl, professeur à Bâle, un intéressant recueil de lettres adressées à Philippe-Albert Stapfer[1]. L'auteur de cette publication avait eu entre les mains toute la correspondance de Stapfer, mais il en avait extrait de préférence ce qui a trait à la politique et aux affaires d'intérêt général auxquelles l'homme d'état suisse s'est trouvé mêlé, soit comme ministre de l'instruction publique dans son pays, soit comme représentant de l'Helvétie auprès du premier consul. M. Luginbühl a dû renoncer à publier nombre d'autres pièces qui rentraient moins directement dans le cadre de son ouvrage, par exemple les lettres de Bonstetten.

Il a bien voulu nous proposer d'en prendre connaissance, avec le consentement de M. Albert Stapfer, propriétaire de ces papiers, lequel à son tour nous a auto-

[1] M. Luginbühl a aussi fait paraître en 1887 une copieuse biographie de Stapfer, dont une traduction française a été publiée en 1888, par les soins de la famille Stapfer (Paris, Fischbacher) et dont il a été rendu compte dans cette revue.

risé à en tirer pour le public tout ce qui nous paraîtrait offrir quelque intérêt [1].

Les lettres du philosophe de Valeyres sont au nombre de 72 et embrassent une période de 36 années (1796-1832). Elles touchent à tous les sujets que Bonstetten se plaisait à effleurer de sa plume à la fois incisive et légère. On y retrouve ses vues neuves et hardies, son goût de la spéculation philosophique, sa sollicitude toujours en éveil pour le bien public et, — s'il faut tout dire, — son horreur persistante et parfois comique de Berne et des Bernois. Cette correspondance nous paraît compléter heureusement les nombreux fragments de lettres déjà recueillis par Aimé Steinlen dans son *Etude biographique et littéraire sur Charles-Victor de Bonstetten*, publiée en 1860. Nous pouvons, d'une manière générale, renvoyer le lecteur à cette excellente notice, que nous avons consultée à plus d'une reprise pour l'intelligence de tel ou tel point particulier. Nous allons laisser la parole à Bonstetten, en nous bornant à introduire les fragments inédits empruntés à ses lettres et à les relier par les explications indispensables.

Rappelons tout d'abord que Charles-Victor Bonstetten, né en 1745 à Berne, quitta de bonne heure sa ville natale, où il ne se sentit jamais à l'aise, passa une partie de son enfance à Yverdon, puis séjourna à Genève, où il subit profondément l'influence de Charles Bonnet. Il poursuivit ses études à l'université de Leyde, puis en Angleterre, où nous le voyons se lier d'amitié avec le poète Gray, enfin à Paris. Revenu à Berne, il y résida quelque temps sans parvenir à s'y plaire. C'est à cette

[1] M. Stapfer est mort dès lors, soit le 30 avril 1892, au château de Talcy. Nous regrettons qu'il n'ait pu lire ici l'expression publique de notre vive gratitude.

époque qu'il noua des relations intimes avec Jean de Muller. Bientôt il visita l'Italie, et ce voyage eut une action décisive sur le développement de son esprit. Puis il se résigna à entrer dans la vie politique bernoise et fit partie du conseil des Deux-Cents. Mais les idées qu'il professait n'étaient guère de mise à Berne et lui valurent la réputation d'un esprit aventureux. Il fut cependant nommé en 1778 bailli du Gessenay, et c'est alors qu'il écrivit ses *Lettres sur une contrée pastorale de la Suisse*, qui furent traduites en allemand par son ami Muller. Nommé en 1787 au bailliage de Nyon, il sut, à l'inverse de plusieurs de ses collègues, se faire chérir de ses administrés. Il groupa autour de lui une agréable société, formée de quelques hommes cultivés des environs et de plusieurs étrangers de distinction : Reverdil, ancien conseiller du roi de Danemark, le poète Matthisson, Frédérique Brun, de Copenhague, qui se fit connaître par des poésies et des récits de voyages. Esprit très libéral, il vit d'un œil presque complaisant les Vaudois préluder en 1791 à la Révolution, et son attitude déplut fort aux Bernois. Il sollicita, quelques années plus tard, la charge peu ambitionnée de syndicateur des bailliages italiens et put constater par ses yeux les vices de l'administration des treize cantons. Il ne se sentit pas en goût de défendre le régime aristocratique lorsque vint la Révolution de 1798 et émigra en Danemark, où l'attirait son amitié pour Mme Brun. Il revint, après quelques années, habiter sa campagne de Valeyres, fit de nouveaux séjours en Italie, puis, en 1803, fixa sa principale résidence à Genève, qui réunissait la société la plus brillante et lui apparaissait comme « la mieux située des hôtelleries pour un citoyen du monde. » Il fréquenta assidûment le salon de Coppet et fut au nombre des hôtes

préférés de Mme de Staël. Il écrivit alors son *Voyage dans le Latium*, qui est son titre le plus solide à l'estime des lettrés. Durant un séjour à Paris, il fut introduit par son ami Stapfer dans la maison de Suard et chez l'ancien ministre Lazare Carnot. Pendant la seconde moitié de sa vie, Bonstetten donna le spectacle étrange et charmant d'un vieillard que le temps semblait rajeunir et d'un écrivain dont la fécondité allait croissant avec les années. Il publia d'importants travaux philosophiques, entre autres ses *Etudes sur l'homme*, puis son curieux ouvrage : *L'homme du Nord et l'homme du Midi*, enfin, — pour ne pas tout citer, — ses aimables *Souvenirs*. Il avait alors 86 ans ! Cet homme, qui avait vu tant de choses, depuis les troubles de Genève en 1763 jusqu'aux journées de juillet 1830 ; qui avait été lié tour à tour avec Bonnet, Haller, Muller, Zschokke, Sismondi, les Pictet, Candolle, Rossi ; qui, témoin de la publication des œuvres de Rousseau, put assister encore aux débuts de Victor Hugo et de Lamartine, mourut le 19 janvier 1832, dans la pleine possession, dans l'intacte fraîcheur de ses facultés. Il n'avait pas connu les grandes passions qui bouleversent l'âme et usent la force de vivre. « Son diapason moral, c'était l'amitié, » a dit fort justement Aimé Steinlen. « Français par l'esprit, Allemand par l'imagination et par le cœur, Italien par le sens artistique, il sait se faire à tous les points de vue, il comprend tout.... C'est en cela surtout qu'il est écrivain suisse.... Deux qualités éminemment suisses le distinguent, l'indépendance de l'observation et le bon sens. » A son tour, Sainte-Beuve a loué le « crayon fin, juste et léger » de ce spirituel causeur, « qui trouve son expression et qui ne la cherche jamais. »

Nous allons maintenant l'écouter.

I

Valeyres, 22 octobre (1795[1].)

« J'ai parcouru en détail trois des quatre bailliages d'Italie. J'ai dans mon portefeuille un tableau intéressant ; mais je ne sais comment déchirer le voile et peindre ce gouvernement des douze cantons. Si l'on avait fait plus tôt le tableau fidèle de l'administration des démocraties, on eût épargné bien des sottises à la France. Mais on a trouvé piquant de mettre la démocratie en opposition avec tout ce dont on était mécontent et d'embellir une chimère pour faire honte à la monarchie. »

Bonstetten publia quelques années plus tard, dans le *Magasin allemand*, une suite de lettres sur les bailliages italiens.

Valeyres, 24 octobre.

« Je connais assez votre amitié pour moi pour ne pas vous dissimuler que j'ai le cœur déchiré par la manière dont je suis traité à Berne. Je n'en ai jamais parlé à personne, mais j'ai cherché autour de moi les moyens de m'arracher à un tourment continuel. Je ne songe plus qu'à m'éloigner de ma patrie ; je me sens assez de force pour être quelque chose ailleurs et pour cesser enfin de me voir entouré d'injustice ou d'improbation que je n'ai pas méritée. Je vous avoue encore que j'ai très mauvaise idée de notre position, que je crois prudent de voir, tandis qu'il en est temps, comment je pourrais me retourner si nous étions révolutionnés ou conquis. Si j'avais pu obtenir la confiance du gouvernement, ma première ambition eût été de me vouer à ma patrie ; mais de l'avoir perdue et de rester une bête de somme chargée du rebut n'est pas un rôle pour moi. Je sais qu'avec beaucoup de bassesse et de sollicitations j'eusse pu par intrigue arriver là, où l'on m'aurait mieux vu que l'on ne fait à présent. Mais je suis peu fait pour ce rôle et trop découragé dans cette carrière pour y faire de grands efforts....

» ... Adieu monsieur. Ne nous appesantissons pas sur les

[1] Les dates de quelques-unes de ces lettres sont incertaines. Nous les transcrivons dans l'ordre que Stapfer leur avait assigné.

formes variées sous lesquelles la vie se présente à nous; tâchons de nous en éloigner un peu pour ne la voir que comme les formes des nuages; alors seulement on est au-dessus des petits événements. Votre amitié, monsieur, sera toujours ma première ambition. »

Mézery, près de Lausanne, ce mercredi.

« Je vis ici avec les ruines vivantes de la France[1]. Je me hâte d'en jouir, avant que cet esprit disparaisse entièrement. Je vous dirai au creux de l'oreille que vous seriez enchanté d'être ici avec M. de Narbonne, la duchesse de Laval, son fils de Montmorency, Mme de Staël, M. Constant.... Cela vaut les spectres en robes de chambre de votre sainte ruelle, qui prient sans doute pour ce que nous possédons ici, mais non en éternité.

» Voilà le combat avec les Jacobins engagé, et j'espère que cet Encelade, dont vous me faites peur, en sera terrassé.

»... La destinée de notre race dépend de cette bataille : elle décidera si c'est à deux ou à quatre pattes que nous devons marcher. »

Valeyres, ce 4 juillet.

« ... La pensée est devenue comme une maladie épidémique; ce sont des éternuements d'idées qui saisissent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Mais les sots seuls en sont atteints. Je suis fâché pour Kant des farces de ses disciples, mais ce qui console sont les personnes qui vous ressemblent. »

Quand Stapfer fut appelé, en 1798, au ministère des sciences et des arts, Bonstetten, alors en Danemark, lui adressa la lettre suivante :

Sophieholm, ce 6 septembre 1798.

« Citoyen ministre,

» J'ai eu vingt fois la main à la plume pour vous dire combien je suis content de vous savoir échappé si heureusement à ce déluge universel, qui, du moins pour le moment, laisse si peu d'heureux sur la terre. Vous avez, dit-on, une femme charmante toute digne de vous; il y a de quoi vous féliciter l'un

[1] La société des émigrés.

et l'autre. Vous êtes ministre ; mais ici c'est la nation qu'il faut féliciter.

» Vous avez sans contredit la première place de la République[1] ; vous régnez sur un avenir certain, tandis que les autres ne règnent que sur le présent le plus mobile. Vous avez en main la destinée des races futures; vous seul veillez au seul bien qui nous reste : c'est nous-mêmes, et les vertus qui seules peuvent prévenir notre ruine. Ah! si nos alliés, en nous ôtant notre aisance, pouvaient nous rendre les vertus de la pauvreté et remporter avec notre argent la corruption qu'il avait fait naître! Voilà votre tâche: vous devez par tous les moyens réveiller l'esprit public, et rendre le nom suisse respectable, même aux yeux de nos libérateurs. Servez sincèrement un système; c'est, je le sais, le vœu de votre cœur. Mais que la France apprenne dans sa toute-puissance que nous ne la servons que parce que nous le voulons bien. C'est la seule manière de maintenir l'indépendance qui nous reste encore. En négligeant l'éducation, en laissant l'esprit national à l'incertitude, à l'abandon de lui-même, à des cruautés, ou à des espérances vagues, nous tomberions dans un abîme de servitude et de malheurs. Ne négligez jamais l'esprit militaire. Joignez-y les vertus, et les lumières sans lesquelles les vertus ne sont que des habitudes qui se perdent dans les événements sans se remplacer ensuite, et qui n'échappent jamais aux métamorphoses des révolutions.

» ... J'ai quitté ma patrie, et je l'ai quittée avec désespoir, du moins pour un temps indéterminé. Je ne vois que trop que ma place n'y peut être nulle part. Tant que les souvenirs de ce qui a été existeront, je ne pourrais jamais échapper aux soupçons ou à la défiance; sans place et sans crédit, je serais la victime de tous les enragés, et dans aucune place je ne saurais avoir la confiance du nouvel ordre de choses, qui à chaque mouvement verra un traître dans ma personne. Je n'ai aucun regret à mon aristocratie personnelle, vous le savez, et maintenant j'ose le dire. J'ai trouvé dans la maison que j'habite ici[2] plus d'amitié encore que vous n'en avez vu pour

[1] La direction de l'instruction publique.

[2] Chez M. Constantin Brun, à Copenhague.

moi en Suisse. Je vois, j'observe et j'étudie un pays inconnu, et je vois depuis mon azyle les orages qui tourmentent le midi, sans savoir encore s'il couvre un ciel ou un enfer nouveau. »

Et, revenant aux affaires de Suisse, Bonstetten ajoute :

« C'est dans les pays catholiques que vous aurez à ramoner. La Suisse italienne est à créer ; envoyez-y des cultivateurs. Mais vous aurez besoin de paix, et où est-elle? »

La lettre suivante, datée d'Altona, est écrite sous l'impression d'une visite que Bonstetten vient de faire à la colonie agricole voisine de cette ville. Il rêve une institution pareille pour son pays et s'empresse de le dire à Stapfer :

Altona, ce 31 juillet 1800.

« Citoyen ministre,

» Quoique éloigné de ma patrie, croyez qu'elle est toujours bien près de mon cœur. On devrait voyager à mon âge, et après avoir *agi* et *fait* dans le monde ; j'observe tout, je vois tout d'un autre œil que je ne l'ai fait dans ma jeunesse. Je cherche partout ce qui peut être utile à ma patrie, et je crois avoir vu réalisée une idée faite pour la Suisse et que je vous supplie de méditer. Elle a deux grands avantages pour nous, l'un de nous *convenir parfaitement*, et l'autre de n'être *pas coûteuse*.

» Il n'y a qu'une chose qui peut nous convenir et nous sauver, ce sont les mœurs, une vie simple éloignée de tout luxe, et par conséquent très active. J'ai vu réalisée près d'Altona une école d'agriculture telle que je n'eusse osé la rêver sur le papier. La chose est si simple que sa simplicité m'étonne autant que sa grande utilité, tant pour les mœurs que pour l'économie.

» Il y a près d'ici un fermier, homme de lettres, qui a été économe chez M. Vogt, auteur de l'admirable institution pour les pauvres, homme aimable, très riche, savant, bon chimiste et négociant. Ce fermier, appelé Standinger, a chez lui six jeunes gens ; un est neveu du premier ministre de Copenhague, le comte de Schindenen ; les autres sont d'un rang inférieur. Ces

jeunes messieurs vivent là en paysans, leurs journées sont celles du paysan, ils se lèvent à la même heure, travaillent et vivent comme eux ; mais le soir, on lit, on raisonne, on explique les raisons de la culture ; quand le corps est fatigué, la raison s'éveille. Ces jeunes gens de 17 à 25 ans sont parfaitement heureux, très gais, très appliqués, aimant leur vie simple et rustique. Les frais de ce grand établissement, les voici : Standinger n'a point d'autres valets que lui-même et ses six messieurs. Les terres lui rapportent un très grand intérêt ; il connaît aussi bien la culture que l'enseignement ; il connaît surtout aussi l'art de calculer en agriculture, l'art de prévoir les mécomptes, celui de tenir les livres à parties doubles sur toute l'économie. Cela n'est vraiment pas cher. Il aime la Suisse avec passion ; son caractère moral est excellent, et on pourrait l'avoir.

» Quand j'admirais le bien-être de ces jeunes gens dans leur vie rustique et pauvre, ils ont eu le bon sens de se moquer un peu de mes éloges ; leur gaieté me répondait à tout. Leurs mains noires, leur air content, m'ont plus appris que bien des livres, et cependant ils mènent une vie vraiment dure ; ils apprennent l'agriculture, mais, mieux que cela, on leur enseigne les mœurs, l'amour de la pauvreté, d'une vie laborieuse, et surtout ils apprennent à réunir une vie pensante à l'activité et au travail du corps ; en un mot, ce n'est que par une pareille éducation que l'homme apprend à être *homme*. Sentez, je vous prie, le sublime, l'utile d'un pareil établissement pour nous qui devons être pauvres, actifs et pensants.

» Vous avez des biens nationaux en Suisse, vous avez des bâtiments. Donnez à Standinger la plus grande ferme que vous ayez, car nos grandes fermes sont encore bien petites. Mettez-y une vingtaine de jeunes gens, joignez-y l'hiver un cours de chimie, de physique, de mécanique, le tout relatif à l'agriculture. La pension se nourrira elle-même, et vous aurez une école de mœurs sans vous en douter. Commencez, et vous verrez croître très vite votre établissement. Il n'y a là ni chimérique spéculation, ni grand appareil ...

» J'ai étudié la machine à battre le blé : on peut prodigieusement abréger cet ouvrage et le rendre utile, surtout là où le mobile serait mû par l'eau et non par des chevaux ; il n'y a pas de village qui n'épargnât quelques cents écus .J'espère en faire

faire de bons modèles ; je voudrais aussi vous envoyer de nouvelles espèces de pommes. N'est-il pas honteux que nous laissions encore reposer la terre, que nous ayons des jachères ?... Ainsi, cherchez un château avec des fonds, mettez-y vingt jeunes gens en pension chez Standinger, qui les fera gagner vingt journées dont ils mettront le tiers de côté, et vous aurez au bout de deux ans un établissement qui vous coûterait peu et qui serait d'une utilité immense pour les mœurs et pour l'économie. Croyez surtout Standinger très sage et fait pour donner l'enthousiasme de son art, sans oublier un instant le calcul rectificateur de l'enthousiasme. »

De retour en Suisse, il adresse à Stapfer, qui vient d'être envoyé à Paris, une lettre où il dépeint l'état troublé de la Suisse ; il ajoute :

« Pour moi, je vis heureux au sein de l'amitié; cependant je ne saurais l'être dans ce pays si cruellement torturé. Inutile à ma patrie, j'irai probablement passer mon hiver à Rome avec Mme Brun. J'ai des projets littéraires pour ce voyage. Croyez qu'un voyage d'Italie est encore neuf pour qui n'est pas oison. Les lettres et l'amitié sont au-dessus de ce monde sublunaire, et voilà pourquoi il faut nous aimer pour la vie.

» Les gens de Valeyres ont défendu mes titres contre les insurgés [1] les armes à la main. »

Le gouvernement helvétique, sur la recommandation de Stapfer, songeait à charger Bonstetten du poste de ministre de Suisse à Vienne. C'est à ce projet que fait allusion la fin de la lettre suivante:

Valeyres, ce 12 septembre 1801.

« .... J'arrive de la lune.... J'ai passé près de trois mois à parcourir l'Allemagne avec Mme Brun, et j'ai abordé enfin dans ces régions ténébreuses, où je n'entends que les soupirs du malaise, et où je ne vois que les angoisses du désespoir. Le premier bien enlevé par une révolution, c'est le bon sens et la raison. Sous ce rapport nous avons payé de grandes contri-

[1] Les *Bourlâ-papei*.

butions. Heureusement qu'il n'y a pas d'âme moins susceptible de haine que moi ; je me demande sans cesse ce qui est juste, — et, avec ce petit talisman, l'on traverse les flots agités sans en être renversé. J'ai souvent un peu de ressentiment contre nos vieilles et honnêtes perruques pour tout l'ennui dont elles m'ont abreuvé, mais leur malheur me désarme. Mon âme n'est en mesure avec aucun sentiment révolutionnaire, et dès lors tout devient objectif pour moi, pour parler la langue de votre idole[1].

» ...Vous me faites une question que je serais tenté de croire très sérieuse, si je ne la croyais pas une illusion de votre amitié pour moi. Accepterais-je une place dans le nouvel ordre de choses ? Oui, mon ami, lorsque je verrais que j'y puis faire quelque bien. Sous ce rapport, je préférerais la place de ministre de la République à Vienne à aucune de celles du gouvernement intérieur. Il faut avoir dans une révolution une peau de rhinocéros que je n'ai pas. La philosophie, en nous faisant voir les rapports dans leur ensemble, arrête les picotements de quelques points isolés ; mais, une fois piqué au vif, je me démonte, et j'avoue que je ne serais pas sans passion dans les affaires, où je me trouverais toujours placé entre des principes exagérés et sans application, et l'humeur de l'orgueil et les mouvements de la bêtise. Quel résultat sensé peut-on espérer de ces deux causes ?

» Si l'on me voulait pour Vienne, je voudrais me rendre à Paris pour arriver, si possible, à la solution du problème de ce qu'on veut de nous. Car le premier principe à éclaircir et à fixer est celui de nos rapports avec la France. Ce grand principe moteur une fois connu, je serais en état de le combiner avec notre état politique intérieur. Ces rapports fixés (si tant est qu'ils puissent l'être), je saurais le rôle que j'aurais à jouer à Vienne, rôle très difficile et impossible à remplir avec quelque dignité, si l'on ne connaît pas la mesure des possibles.

» ...Un des maux de toute révolution, c'est qu'on n'y est jamais préparé au rôle que l'on doit jouer ; tout y semble fait au hasard. ENTRE NOUS, j'aurais pu avoir à Copenhague une place très agréable (ministre à Naples), si j'avais voulu renoncer à ma patrie.

[1] **Kant, sur lequel Stapfer a écrit plus tard une remarquable étude.**

» ...Rappelez-moi, je vous supplie, au souvenir de M. Suard, de Jaucourt, Narbonne et Montmorency, — et de Carnot, si vous le voyez. A-t-il reçu ma longue lettre ? »

Valeyres, 23 novembre 1801.

« Citoyen ministre,

» J'arrive de Berne, où j'ai passé quinze jours. C'est un beau don du ciel que l'amour des lumières. Berne n'était pour moi qu'un nid d'épines, d'où je m'étais élancé pour ne suivre que la carrière des lettres et pour ne vivre que pour elles et pour l'amitié. En rentrant sur mes épines, j'y ai vu un monde nouveau, et cinquante années de vie ont disparu dans mon esprit. J'y ai vécu avec trois âges, et le temps semblait n'être plus. J'avoue que j'y ai fait une ample moisson d'observations sur les hommes et sur les choses, et j'ai cru m'apercevoir que dans les grandes comme dans les petites affaires la bêtise, les malentendus et la gaucherie jouaient un aussi grand rôle que l'intérêt. Nos messieurs ont de la peine à se faire une idée juste de nos rapports avec la France, et, quand ils les voient, ils ne sont pas adroits à s'y conformer ; ils ne voient que confusément le terrain qui leur reste libre pour y élever l'édifice de leur soin et d'un autre bonheur que celui dont ils ont joui. Nul ne sait se dépouiller assez de ses souvenirs.

» ...On m'avait déjà écrit en Danemark que la bonne opinion que le Premier Consul[1] avait paru avoir de moi était un titre d'exclusion plutôt qu'une recommandation. Dans ce moment-ci j'en suis ravi ; je n'eusse pu me consoler de quitter Mme Brun, qui m'attend à Genève. »

Pestalozzi avait ouvert depuis peu son institut au château de Berthoud, et Stapfer y avait placé son fils. Bonstetten lui en donne des nouvelles :

» ...J'ai été à Berthoud y voir votre enfant. Cette école de Pestalozzi est une merveille pour l'homme qui sait penser et qui voit de tout autres miracles que le vulgaire. Pestalozzi, sans beaucoup de philosophie, a découvert une force inconnue dans notre âme, comme Galvani une branche nouvelle de

[1] Dans son premier voyage en Italie, Bonstetten avait vu plusieurs fois Bonaparte.

l'électricité. 48 enfants, dont la plupart au-dessous de huit ans, y savent lire, écrire, chiffrer, la géographie, le français et l'allemand, même le dessin, tout cela (j'excepte cependant les langues) si bien, qu'un enfant de cinq à six ans y écrit, lit, chiffre et dessine au bout de quatre mois comme il est rare de le faire au bout de quatre années d'instruction. Pestalozzi, ou plutôt son école, m'ont appris une grande vérité, c'est que dans l'enfance il faut former, non la science, mais l'instrument de la pensée. Il est presque ridicule de l'énoncer, mais il paraît que la simple habitude de rendre avec perfection deux idées produit dans l'organe de la pensée et dans celui de la volonté (s'il est permis de s'exprimer ainsi) une aptitude à penser et à créer qui s'applique ensuite à tout. Ces deux idées sont la ligne droite et le cercle.

» ...Adieu, mon silencieux génie. Mes amitiés à Haller. Je le remercie de sa lettre. Rappelez-moi au souvenir de Mme de Staël et de M. Constant.

» Je me propose de publier quelque chose sur Pestalozzi.

» J'apprends dans ce moment qu'on a coupé l'arbre de la liberté dans le village ; on en a fait de même, sans doute, dans d'autres. Je crois qu'ils ont tort. »

Valeyres, ce 7 juin 1802.

« ...Depuis la révolution de 1798, nous vivons sur l'ancien fonds de nos capitaux, de nos longues épargnes, de nos mœurs, et sur l'ancien ordre, que le choc de la révolution n'avait su détruire entièrement. Depuis une année, l'anarchie est complète ; toutes les barrières rompues ou renversées ; mais les anciennes habitudes retenaient encore. Mais, depuis l'insurrection du commencement de mai 1802, les paysans bourdonnent comme une ruche renversée. Il y a mille preuves qu'on les a travaillés cet hiver ; les détails de l'insurrection sont effrayants lorsqu'on réfléchit au terme dont on est parti.

» ...On envoie des Français dans les villages les plus animés. Ces Français épouvantent d'abord ; les paysans cherchent ensuite à les gagner ; les soldats sont fêtés et enivrés, et, comme tous les soldats du monde, ils sont pour l'amphitryon où l'on dîne ; ils parlent aux paysans dans leur sens, et, pour quelques verres de vin, ils les assurent qu'ils n'ont eu que le tort de n'avoir ni égorgé, ni incendié, comme on avait fait en France.

Ou bien ces Français resteront toujours et nous ruineront, ou à leur départ il y aura des insurrections où le sang coulera. Tout s'organise pour cela ; on n'entend que les propos les plus effrayants. Les propriétaires riches fuient avec leurs effets. Aujourd'hui le projet est de détruire toutes les créances, et le mot *il faut massacrer les messieurs* est partout prononcé. Les députés des villages ont de fréquents conciliabules, on est dépouillé dans les grands chemins, les créanciers n'osent pas seulement parler de l'argent qui leur est dû. En demander au paysan, lui parler d'un intérêt échu, est un titre de proscription. Les villages se préparent à se faire la guerre ; le village de Rances menace d'incendier celui de Valeyres. L'habitant paisible est insulté dans sa maison ; les communes ont battu, ont tiré sur ceux de leurs bourgeois qui n'ont pas voulu marcher.... Je suis convaincu que nos malheurs ne sont connus ni de B.[1] ni du Ministre. C'est à vous de porter la lumière dans le sanctuaire. »

Pendant l'hiver de 1802, Bonstetten se trouvait en Italie avec M[me] Brun, mais ne cessait de se préoccuper de l'état de son pays ; il écrit de Rome, le 11 décembre 1802 : « Le spectacle continuel des maux de ma patrie me tue et me poursuit partout. » Il voudrait pouvoir entretenir Bonaparte au moment où va se régler le sort de la Suisse : « J'aurais voulu, dit-il à Stapfer, être à portée de renouer la conversation qu'il a daigné avoir avec moi à Milan, et j'ai regret de ne pas être auprès de vous. » Et, après lui avoir offert ses services en cas de besoin, il ajoute : « Je ne vois que trop combien, dans ce moment, le nombre d'hommes impartiaux est rare en Suisse, et c'est sous ce rapport d'impartialité que je crois pouvoir être utile. »

[1] Bonaparte.

II

Nous franchissons plusieurs années, durant lesquelles Bonstetten adresse à Stapfer quelques lettres intimes, où nous n'avons rien de saillant à glaner. Vers la fin de 1806, il écrit :

« Je suis logé avec M. Brun et sa famille à Céligny, dans le plus beau site du pays de Vaud : jugez combien il doit être beau ! Nous vivons avec M. Sismondi, de Genève, qui va publier une histoire des républiques d'Italie du moyen âge, surtout de l'onzième siècle, que vous lirez avec intérêt. Je ne conçois pas qu'une si belle partie de l'histoire ait été si longtemps inconnue. »

Genève, ce 29 novembre 1808.

« Mme de Staël sera ici cet hiver. Quel bizarre assemblage d'Allemands elle avait à Coppet cet automne ! Connaissez-vous Werner [1], un fou de génie ? A Coppet on va devenir illuminé ou catholique, Werner et d'autres Kantiens sont sur le point de former des religions. J'avais à Rome un ami aimable,— un Anglais, — qui a vécu trois ans en Grèce avec Pausanias et Homère, et qui, au lieu de se faire du moins payen, s'est fait mahométan. Ce n'est pas assez pour ce pauvre genre humain d'être malheureux ; il faut encore qu'il devienne fou.

» Mme Brun est heureuse et fêtée à Rome. Ses deux filles sont distinguées par leur valeur : l'une peint à l'huile, et l'autre charme l'Italie par ses chants et sa danse. Mme Brun fait des poésies allemandes, dont chaque ligne est traduite le même jour, colportée, lue, chantée, exaltée dans la ville, qui peint, chante, enfante et mange des dieux la veille même de sa mort. »

Nous retrouvons Bonstetten à Genève, d'où il adresse à Stapfer les réflexions que voici sur la République de Berne :

Genève, 2 mars 1810.

« Ce pauvre pays dépouillé, ce gouvernement lié dans le lit de Procuste, fait ce qu'il peut... Le rucher n'est plus, mais les

[1] Zacharie Werner, de Kœnigsberg (1768-1823).

bien senti ce qu'il fallait retoucher. J'y parle beaucoup des Italiens, qu'elle connaît bien; elle m'a vivement défendu contre leur détracteur. Mon parallèle des peuples du Nord avec ceux du Midi lui a plu ; on me l'a fait lire malgré moi en plusieurs endroits. C'est Corinne qui me manque, et vous !

» ... Je ne connais rien de plus heureux dans ce monde que mon fils. Sa femme est délicieuse. Quand les Bernoises se mettent à avoir du charme, elles en ont plus qu'aucune nation. Elles excellent tout aussi en maussaderie lorsqu'elles y donnent. Que l'esprit, que la beauté est peu de chose au prix de ce *charme*, de cette émanation du cœur qui parfume toutes les minutes et tous les jours de la vie ! »

En 1813, Stapfer, retiré depuis dix ans dans la vie privée, était venu faire un séjour à Berne. Bonstetten lui écrit de Genève :

« Je suis sûr que vous êtes bien heureux de vous y sentir; cela durera tant que le mouvement que vous y aurez apporté durera. Une fois obligé à vivre sur le fonds des habitants, je vois votre visage se rembrunir ; vous croirez avoir la migraine ou la colique, et vous n'aurez que l'ennui actif ou passif du pays. Que Dieu vous en préserve !

» J'ai passé l'hiver à Hyères, dans une sublime solitude, en tête à tête avec le soleil et une belle nature. J'y ai travaillé comme à vingt ans. Trop de monde et de dissipations m'avaient écarté des grands travaux. Je les ai repris, et je me propose de publier un ou deux volumes dont j'ignore le titre. Ce sont des fruits de mes voyages, surtout de celui de France...

» Que comptez-vous faire, où vivrez-vous ? Vous devriez vous vouer à la vie active, et, puisque vous vivez si bien hors de Paris, je voudrais vous conquérir pour la Suisse. Car, enfin, quelque tort que la patrie ait avec nous, il faut la servir où l'on peut. Si Berne ne sait pas vous retenir, Lausanne ou Aarau auraient des droits sur vous. Je voudrais vous voir près de moi, mais avant tout je vous voudrais là où l'on connaîtra tout votre prix, et j'ai peur que cette connaissance soit au-dessus des lumières de Berne. Adio. »

Dans la lettre suivante, Bonstetten entretient de nouveau son ami de *L'homme du Nord et l'homme du Midi* ou l'*Influence des climats.*

Genève, ce 26 avril 1813.

... « C'est le résultat d'une foule d'observations que j'ai faites dans mes voyages dans le Nord et dans le Midi. Ces comparaisons entre les nations des deux climats semblent avoir animé mes souvenirs. Cet ouvrage d'environ 200 pages devait faire partie d'un volume de *Mélanges*. Je l'ai lu à l'Impératrice Joséphine, qui y prenait beaucoup de plaisir... Elle voulait l'entendre jusqu'au bout, quoiqu'alors ce ne fût qu'un brouillard. Je l'ai lu quelquefois à elle seule, quelquefois à beaucoup de monde et aux autorités. Il n'y a qu'un passage sur l'éducation publique qu'on avait envie de *censurer*. L'Impératrice soutenait que l'Empereur le trouverait bon. J'espère bien n'avoir rien à faire avec les censeurs.

» J'ai lu avec plaisir et un grand intérêt votre *Oberland*. Vous écrivez à merveille, mais vous faites quelquefois de trop longues phrases, et lardées de parenthèses, comme on ne devrait pas faire, même en allemand [1]. La tournure spirituelle et très française de votre style avec ce costume allemand m'a frappé. Je puis me tromper, mais je vous dis avec franchise mon idée, puisqu'il ne faut que des ciseaux pour rendre votre style parfait. »

Le 9 juillet 1813, il revient sur les qualités d'écrivain de son ami, et l'entretient de sa collaboration à la *Biographie universelle* de Michaud, à laquelle Stapfer a donné de nombreux articles sur les philosophes anciens et modernes.

« Je vous aime dans la biographie. Vous n'y avez pas le style parenthésé que j'ai osé vous reprocher dans le genre descriptif.

[1] Sainte-Beuve est de l'avis de Bonstetten ; il remarque que le « respectable et savant Stapfer ne peut jamais désenchevêtrer sa phrase française. » Ce passage de Bonstetten fait allusion à la *Description de l'Oberland bernois*, que Stapfer écrivit pour les éditeurs Treuttel et Wurz, dans les circonstances que rapporte son biographe M. Luginbühl. (P. 318, édition française.)

Mais pourquoi ne pas faire un ouvrage à vous ? Vous en avez tous les moyens. Par exemple, je voudrais que vous fissiez les vies des réformateurs. Pourquoi abandonner cette tâche à d'autres ? La vie de Zwingli, de Hess, a fait un bon effet chez les protestants. Ce régime-ci est vraiment tolérant pour les réformés, et il y a dans ce moment une fluctuation, une incertitude dans les idées religieuses, qui rendrait les écrits en faveur de la Réforme plus utiles que jamais. Cinq ou six hommes éloquents feraient dans ce moment des conquêtes à la religion, et en vérité on en a plus besoin que jamais. La plupart des hommes ne savent à quel saint se vouer, et on ne retourne à la vieille religion que faute de mieux. Si vous voyez dans le midi de la France ce que c'est que les successeurs des Calvin et des Farel, vous ne vous étonnerez pas de voir leur secte abandonnée. Une bonne histoire de la Réforme, enrichie de nos idées philosophiques et de toutes nos richesses modernes, serait bien digne de vous. Pourquoi noyer vos talents dans la mer sans rivage de cette *Biographie universelle,* titre ridicule, qui, comme l'arche de Noé, prétend comprendre tous les êtres vivants ?

»... Devenez-vous Argovien, Bernois, Léman, ou restez-vous Français ? Je voudrais vous voir établi à Lausanne. Moi je reste ici pour la vie [1], à quelques infidélités près. J'irai passer quelques jours à Berne pour Fellenberg, et puis pour avoir le plaisir de me dire : « Je vous quitte, vous et trente ans » d'ennui ! »

Dans sa lettre du 3 août 1813, Bonstetten se reprend à gourmander spirituellement l'ancien ministre devenu « biographe universel. »

« J'aime passionnément vos lettres ; c'est qu'elles vous ressemblent, ce qui n'arrive pas aux pères de tous les enfants.... Il est affreux que vous soyez si loin de nous, loin de cette Suisse dont vous aimez la décoration mieux que les acteurs, tandis que dans vos plates et grasses plaines de France vous aimez les acteurs mieux que la scène.

» ... Il est affreux que vous n'écriviez rien qui soit à vous. Il

[1] A Genève.

y a une espèce de modestie qui n'est qu'un manque de courage. Il en faut pourtant dans la vie. Vous avez des moyens pour tout ce que vous voulez. Vous n'avez une mauvaise santé que pour être dorloté par une jolie femme. Votre amabilité sociale vous fait perdre du temps, et je m'indigne de voir un beau talent s'écouler sans laisser de traces après lui. Il vaut mieux qu'on fasse un jour votre biographie, que de faire celles que vous allez enterrer dans votre dictionnaire. »

Valeyres, ce 19 octobre 1813.

«... J'ai passé quinze jours à Lausanne, où j'ai trouvé d'admirables amies, venues de différentes parties du monde, dont la réunion est délicieuse pour moi. J'ai fait connaissance avec d'autres étrangers, dont l'esprit et la conversation m'ont singulièrement intéressé. Rien de plus charmant pour moi que ces hommes d'esprit et de mœurs différens, venus de pays différens, voyant chacun les choses sous une face nouvelle. Le roi de Hollande m'a fait l'honneur de venir me chercher à Valeyres tandis que j'étais à Berne. Je me fais un grand plaisir de le voir à Lausanne. M. Senft, qui a été ministre en Saxe, le comte Fédor Golowkin, tous ces hommes aimables et spirituels placés sous le ciel de Lausanne, en face de ce lac et de ces Alpes aussi brillantes que variées dans leurs costumes nuageux, m'appellent auprès d'eux. Je vais louer un appartement à Lausanne et jouir de cette liberté qui, selon l'usage qu'on en sait faire, est le ciel ou l'enfer.

» Est-il vrai que vous allez vous établir dans l'Argovie ? Ces Lausannois n'ont pas plus d'esprit que leurs *Excellents* devanciers, ils ne savent pas vous appeler auprès d'eux, vous donner la dictature de leur éducation et vous prier de les frotter de votre esprit. »

Genève, ce 1er décembre 1813.

« J'ai passé trois semaines à Lausanne. On n'y est pas très instruit, mais on aime et on cherche l'instruction, et c'est déjà beaucoup.

» Dans quel temps nous vivons ! Quel Tacite peindra jamais ce beau siècle historique ? L'effroi est partout. On m'a raconté hier que des dames de Gênes voulaient venir ici, et des dames d'ici s'enfuir à Gênes.

» ... Dans le canton de Vaud on avait peur du retour des Bernois, mais tous les cantons s'étant noblement prononcés, on n'a plus qu'un cœur et qu'une âme pour se défendre contre le premier agresseur. Tous les sentiments se sont réunis dans celui qui seul doit nous animer.

» ... Je me tais parce que je crève d'idées. Mon ami Muller, que n'est-il sur ce globe devenu si magnifiquement historique ! Ah ! cette Suisse, que je l'ai trouvée belle ! Je n'ose le dire, mais Berne m'a mieux plu que du temps de mon règne. Nos paysans se grécisent, les mœurs m'y semblent plus douces, on cherche le mieux avec sagesse ; on s'attache à l'éducation ; la musique, la poésie germent de partout. Enfin, pourquoi n'y êtes-vous pas ? Ah ! ce Fellenberg ! quel homme vaut celui-là !»

22 décembre 1813.

« ... Je voudrais vous voir dans notre patrie, où vous pourriez faire un grand bien, ce qui vaudrait mieux que de faire des meringues pour les gourmands de Paris. La Suisse me paraît avoir fait des progrès vers les lettres, surtout vers les beaux-arts. Ne serait-ce pas le moment d'y former un corps d'hommes lettrés, une académie, en un mot, qui, en réunissant des éléments épars, donnât une âme active aux atomes du chaos ? Savez-vous ce qui m'a conduit à cette pensée ? Ce que je vais vous dire reste entre nous. Mon fils est très riche. Je voudrais disposer d'une somme de mon bien pour le bien public et donner à la Suisse l'exemple d'un emploi de mon argent utile à la patrie et à la postérité. Jusqu'ici, l'idée où je me suis le plus arrêté a été de léguer à Fellenberg pour son établissement de Hofwyl, surtout pour celui de ses petits pauvres, qui me paraît un chef-d'œuvre. Je voudrais avoir vos idées sur tout cela. La Suisse est un pays où l'on peut faire beaucoup. Il y a, ce me semble, une tendance au bien et des ressources qui ne sont pas ailleurs. »

III

L'état de sa santé obligea Bonstetten à faire, à peu près à la même époque, une cure à Vichy, d'où il écrivit la jolie page qu'on va lire et qu'il a omis de dater

complètement ; la fin indique qu'elle est du début de la première Restauration (1814) :

Vichy (dép. de l'Allier), 31 juillet.

« Imaginez-vous que moi, le bien choyé à Genève, je suis ici solitaire, inconnu, et, qui pis est, ennuyé par ces Français qui, s'ils ne sont formés à Paris, sont au-dessous de toutes les nations. Je ne connais rien de plus fade que la médiocrité en France. Il me semble qu'on a toujours à dire à un Allemand, à un Italien, à un Suisse, tandis qu'il y a chez les Français une atmosphère de prétentions qui ne vous permet qu'une forme française. Il faut non seulement parler leur langue, mais parler avec leurs idées. Si vous dépassez leur échiquier, ils n'y sont plus.

» Ce matin, j'ai regardé des moissonneurs ; bientôt nous fûmes en conversation. L'un me dit :

« — Cela va bien mal.

» — Et que vous arrive-t-il ?

» — J'ai été obligé de payer des contributions, tandis que » beaucoup d'autres ne les ont pas voulu payer, et il ne leur » est rien arrivé. Ah ! je ne serai plus si bête de payer ! Sous » l'autre [1], on nous mettait des amendes, des garnisaires. A » présent que tout cela ne se fait pas, obéit qui veut. »

» Vous voyez ce que c'est que la tyrannie, qui devient presque nécessaire lorsqu'une fois elle a existé. »

Lyon, ce 9 septembre 1814.

« ...Les Prêtres ne demandent qu'à incendier la France. Il y a quelques jours qu'on parlait de la possibilité d'une guerre de religion en France ; Augereau dit : « Alors je me ferai pro» testant. » Dans les campagnes, le peuple ne se soucie plus des prêtres ; il les regarde comme un impôt. »

Le début de la lettre suivante est caractéristique : le spirituel et toujours jeune écrivain se plaisait surtout dans la société des jeunes dames, qu'il attirait par le charme et l'enjouement de sa conversation. « Ma vieil-

[1] L'empereur.

lesse, a-t-il écrit, est le Grindelwald de la vie humaine, où de charmantes fleurs s'épanouissent à côté des glaciers.... On me dit qu'on m'aime ; mais je donne au mot d'amour sa vraie signification. » C'est ainsi qu'une grande dame russe, la jeune comtesse de Circourt, fut pendant ses dernières années « l'ange gracieux qui éclaira sa vieillesse. » Nous ne savons à quelle personne se rapportent les lignes suivantes :

Genève, 15 décembre 1814.

« Je vous écris pour une chose bien sérieuse. Je viens d'avoir la visite d'une très aimable demoiselle, et je me sens tellement en train de dire des folies que j'ai de la peine à en venir à mon grand sérieux. M'y voilà. »

Il se met alors à disserter gravement sur l'écrit qu'il a consacré à l'*Education des patriciens bernois* et s'abandonne à sa sévérité ordinaire contre sa ville natale. Puis il en vient à parler du canton de Vaud, de Genève, et trace le tableau que voici :

« Je vous assure que le canton de Vaud va très bien ; il y a bien encore quelque lie révolutionnaire dans la coupe, mais je vois qu'elle se précipite au fond. Ce qui leur manque, c'est un peu de corps dans leurs idées, je veux dire des choses sérieuses, en un mot le goût des sciences. Ce qu'on appelle littérature n'est que l'ornement du palais des sciences. Le canton de Vaud serait le paradis sur la terre si ce beau pays était meublé d'idées et de sentiments nobles, dignes de leur grande et belle nature.

» Les discussions politiques mettent déjà du mouvement dans les idées genevoises. Ce canton va très bien. Les Genevois ont une peur salutaire d'eux-mêmes, et, si on l'agrandit, ce sera le plus beau canton de l'Helvétie, fait pour donner le ton à tout ce qui est bon et excellent. Dumont et Sismondi se distinguent ; ils forment une belle opposition, qui secoue un peu la vieille poudre de nos perruques. »

Bonstetten était demeuré en relations avec la famille Bonaparte et restait fidèle à son admiration pour l'empereur, comme le montre la lettre suivante, écrite pendant les Cent-Jours.

Genève, le 14 avril 1815.

« Je pars dans une heure pour aller voir Lucien à Versoix. Quelle rare famille que ces Bonaparte ! Ce Lucien si libre, ou libéral, qui ne veut pas aller voir son frère, parce qu'il n'a pas donné de constitution à la France, et qui cependant dit que le pays le plus libre au monde, c'est celui du pape ! Lucien nous a déjà dit bien des faits intéressants. C'est Marie-Louise qui a fait partir l'empereur[1] en lui donnant avis qu'on allait le transférer à Sainte-Hélène. Il est parti sur-le-champ et rien n'a été arrangé d'avance avec ses amis. Cela ajoute à l'assentiment national qui lui a permis de monter sur le trône comme un magicien. Je ne puis m'empêcher d'être saisi d'admiration pour cet homme. S'il pouvait devenir bon et bienfaisant, après avoir été fort et terrible, ce serait un dieu sur la terre ; mais rien ne serait plus étonnant que de voir les griffes et les dents tomber au lion, et le roi de la terreur devenir l'ange de la paix. Lucien dit qu'il la demande sincèrement, mais la voudra-t-il pour l'avenir ? Ses guerriers la voudront-ils ? Bien des gens croient encore à la paix. Il veut se donner un air de victime en se faisant maltraiter, mais il n'y a rien dont je doute davantage que des succès des alliés.

» Les Suisses sont complètement fous. On eût dit au premier moment qu'ils allaient conquérir la France. Maintenant, chaque jour ajoute un peu de sagesse à leur extravagance. Chaque canton a armé pour des raisons à lui, mais tous se trouvent armés, et c'est un bien. Quand ils auront eu le temps de mesurer la puissance de l'empereur, ils seront comme je les veux, en équilibre entre les puissances et disposés à maintenir leur neutralité.

» Dimanche, j'ai passé une heure avec Lucien. Il est éminemment aimable et spirituel dans un genre à lui. J'en suis toujours pris comme je l'étais à Rome. Il m'a dit qu'on n'abordait

[1] De l'île d'Elbe, sans doute, le 26 février 1815.

plus l'empereur qu'avec le mot de constitution, que c'est la mode. Il dit qu'il veut réellement la paix. Il croit que la Suisse n'a rien à craindre, que cependant il faut un peu de prudence, et ne pas faire trop de bravades. On a voulu arrêter son frère et on ne lui a pas permis de séjourner en Suisse. Qu'eût dit l'Autriche si l'on avait chassé ses archiducs ? Il est vrai que Napoléon n'est pas reconnu, mais il fallait mettre de côté la diplomatie ordinaire, dans des circonstances qui n'ont jamais existé.

» On ne conçoit plus le but de la guerre. Espère-t-on conquérir la France et anéantir l'Europe ? Cela est fou. Puis replacera-t-on ces Bourbons, qui tombent comme des quilles ? »

Genève, ce 17 septembre 1815.

« ...J'aime Salvandy parlant, mais non écrivant. Son gros ouvrage sur la civilisation est très ennuyeux ; je crois voir un homme qui, pour traverser la Méditerranée, se croit obligé de la boire pour passer. »

Après cette charmante boutade, l'écrivain revient aux affaires politiques. C'était le moment où la France se vit envahie pour la seconde fois par les alliés et où la Suisse eut la faiblesse de joindre ses troupes aux leurs : 25 000 hommes, commandés par Bachmann, de Glaris, venaient de pénétrer dans la Franche-Comté. Bonstetten laisse déborder son indignation dans une page pleine de verve et de clairvoyance :

« La conduite des Suisses brillera à jamais dans les annales des choses absurdes. J'ai beau chercher, je ne puis trouver dans l'histoire une guerre aussi honteuse et aussi ridicule que ce dernier coup de pied de Bachmann. Et ce coup de pied, nous le donnons à une nation amie depuis plus de trois siècles. Non seulement nous sortons de notre neutralité, de ce fort qui seul peut nous défendre, mais nous courons après la guerre et les armées comme une troupe de polissons, et cela contre nos amis et nos défenseurs naturels. Qu'en résulte-t-il pour nous ? Des haines, la discorde, et surtout cet oubli de notre dignité, de

notre *Selbstständigkeit*, — cette base de la liberté, — et l'abandon de tout principe de conduite. Rien de plus bête que ces vingt-deux cantons qui ne veulent pas d'un pouvoir central : cette charrue à vingt-deux bœufs prétend se passer de conducteur ! »

Genève, ce 9 octobre 1816.

« J'ai vécu cet été et cet automne avec toutes les nations. Ces jours passés, j'ai vécu avec lord Byron et un M. Hobhauss, qui arrive de l'Orient. Rien de plus spirituel que ces deux jeunes gens[1]. »

Après avoir vu un jeune Américain, il écrit :

Genève, ce 21 décembre 1817.

« Que nous connaissons peu cette Amérique, où tous nos vœux manqués en Europe se réalisent ! Il faut voir les jeunes gens de tous les pays pour deviner l'avenir : la jeunesse est prophétique pour qui sait la lire.

» J'ai trouvé le coin du monde qui, je crois, me convient le mieux. Je n'ai, durant 17 ans que je suis ici, pas eu un mauvais quart d'heure, et je ne passe pas une heure avec un vrai Bernois sans que toutes mes facultés se replient sur moi comme des feuilles de sensitive. Voilà pourquoi je vous aime : vous êtes l'antidote de nos lourds importants, et mon feuillage se redresse auprès de vous. Je suis heureux par mes enfants ; le ménage de mon fils est le plus heureux que je connaisse, et ma belle-fille est toujours celle que je préférerais si j'avais à choisir. »

Genève, 25 février 1819.

« Rien de plus intéressant que Genève, que Candolle et Pictet ont changée. Nous avons six cours intéressants ; toute la ville et ses magistrats vont au cours de droit de mon ami Rossi. Nous avons un jardin botanique digne d'Athènes et de son Théophraste ; nous avons la maison du Préfet changée en point

[1] S'agirait-il ici de sir Benjamin Hobhouse (1757 à 1831), ancien membre de la chambre des communes et adversaire de Pitt ? Il avait en 1816 près de soixante ans : Bonstetten, qui en avait soixante-douze, croyait-il pouvoir l'appeler « un jeune homme ? »

de réunion des sciences avec les plaisirs, et je ne puis assez vous dire la singulière réunion que l'on y trouve de tout ce qu'il y a de plus distingué dans le monde. Je bénis Dieu chaque matin de me réveiller à Genève et non à la *Junkergasse*[1], et, quand je fais de mauvais rêves, c'est quand je me retrouve dans ces lieux où l'on sait si bien défigurer la vie et enlaidir l'existence. »

Genève, ce 12 mars 1819.

« ...J'ai eu la goutte cet hiver; maintenant je renais et je jouis de cette belle nature suisse que vous avez abandonnée. Ces jouissances, loin de vieillir, se rajeunissent avec l'âge, et, quand on se voit renaître à mon âge, on a bien une autre jouissance que dans la convalescence de la jeunesse, où l'on jouit en sultan sans savourer ses plaisirs.

» ...Je n'ai jamais eu à Berne un jour de bonheur sans nuage, et, depuis vingt ans que je suis ici, je n'ai pas eu une feuille pliée sous moi.

» ...Nous ne nous rencontrerons jamais dans le même ciel métaphysique, mais bien, je l'espère, dans celui qui réunit les cœurs. Je n'en aurai jamais de bon sans vous. »

Quelques mois après, le vieillard adresse à son ami une nouvelle lettre fort dure pour ses concitoyens bernois :

Genève, septembre 1819.

« ...Il y a 21 ans que j'ai quitté Berne, et tous mes mauvais rêves, tous mes cauchemars sont que j'y suis encore. En Danemark, je comptais chaque matin les 100 et 100 lieues qui me séparaient d'eux. Je sens encore mieux ce Berne par le contraste avec Genève, où tout est bon. L'homme est bon partout où il y a liberté et lumière. »

Genève, ce 13 février 1820.

« ...Notre Suisse va assez bien ; on se rapproche, et on peut espérer que dans un siècle ou deux nous serons assez unis, si rien ne nous dérange. Genève va bien. Vous n'avez pas d'idée ce que ce petit coin de terre a gagné depuis son émancipation. C'est surtout Candolle qui nous fait aller. »

[1] Rue des Gentilshommes, à Berne.

Stapfer lui ayant écrit une « éloquente homélie » sur la Société biblique, Bonstetten, peu enclin à goûter le mouvement religieux du *réveil*, riposte en ces termes :

Valeyres, ce 8 juillet 1820.

« ...Quant à moi, j'ai de l'humeur contre votre fabrique biblique. Voue ne savez peut-être pas que de drogues mystiques, que de petits livres nous viennent de partout par le canal de vos Bibles. Nous en sommes inondés.... Le fanatisme et la déraison accompagnent vos divines paroles. Il ne tient pas à ces bibliques amis que Genève ne soit en feu. N'est-ce pas assez de vos missions catholiques, et faut-il que nous autres en ayons aussi de notre façon, afin que la pauvre raison n'ait plus que le puits de la sagesse pour logement ? Il y a moins de danger de répandre des *idées* fausses que des *sentiments* faux, déréglés. Ce sont les sentiments qui incendient.

» ...Imaginez que je vais à Berne, ou plutôt à la Mettlen, chez le prince de Wirtenberg. J'ai toujours un double plaisir à être à Berne : l'un, de voir tout cela, et l'autre, de le quitter.

» Adieu, mon cher ami ; je vous aime, avec vos évangiles, que j'adore et que j'aime en vous avec beaucoup de dévotion. »

A son retour, il reprend la plume :

Genève, ce 22 août 1820.

« ...Ce qui me frappe à Berne, c'est la marche endormie de ses habitants ; la vie y est pesante, et puis, par-dessus ce poids, vous avez sur les épaules quelque personnage lourd et important. Tout cela contraste avec le matériel de la ville, avec la nature, avec les promenades, faites pour l'homme qui sent et pense, mais habitées ou hantées par les oisifs ; et puis cette Aar monotone, qui semble l'image du temps, toujours le même quoi qu'il arrive.

» ...Je vis depuis quelques semaines avec Arago, que je vois tous les soirs, et surtout avec des Italiens. »

Genève, ce 7 juillet 1821.

« ...J'ai vécu depuis quinze jours avec le prince royal de Danemark et sa cour. J'étais plus à mon aise avec tous ces princes et princesses qu'avec nos princeaux et prinçasses (*sic*) de Berne. »

Puis il juge en ces termes l'attitude de la haute société française pendant la Restauration :

« Votre bête de noblesse de France eût été ce qu'est la noblesse de l'empire britannique : on les eût volontiers mis à la tête de tout. N'étaient-ils pas aimables et bons ? Ils eussent corrigé par l'éducation ce qui leur manquait encore. Au lieu de cela, ils ont voulu se venger, ils ont voulu cueillir le fruit avant sa maturité. Ils se sont faits mulets rétifs au lieu de se faire Français. Je ne puis me faire de la chambre des députés d'autre image que celle d'une belle écurie où une cinquantaine de robustes muletiers rossent cent ou deux-cents bêtes à longues oreilles qui ne font que ruer et blesser ce qu'ils attrapent. »

L'agréable société cosmopolite de Genève ne satisfaisait pas de tous points l'esprit curieux du vieux philosophe :

Genève, octobre (je ne sais lequel) 1821.

« Ici, je n'ai pas un être avec qui causer psychologie ; ma pensée vit solitaire dans sa cellule... Je suis cependant bien sûr de mes idées, je vois clairement ce que j'ai vu ; mais j'entrevois tant d'au-delà, tant de terres australes, que je suis loin de me faire gros dans le sentier que j'ai parcouru... Je me sens tourmenté de vues toutes neuves sur ce que j'appelle régions immatérielles. Les physiciens ont tout matérialisé ; les théologiens n'ont bâti que des nuages. *Est inter Tanaïm quiddam socerumque Viselli.* Il existe des intelligences et il existe de la matière. Prenez garde que toute la philosophie moderne suppose le matérialisme et l'athéisme. Il faut faire voir que cette supposition est fausse. Il y a là un pays inconnu. On a mal défendu l'intellectualité. La plupart des hommes pensants croyent à un anéantissement *positif* ; cette idée se trouve là sans que nous sachions comment. Elle est le résultat naturel des sciences physiques. Il y a des *résultats* dans notre esprit, qui n'ont jamais été raisonnés, ni aperçus. Ce sont là les pires erreurs. Une fois détaché de la matière physique (née de *nos* faits physiques), je force les incrédules à admettre une intelli-

gence, et le tableau de l'esprit change aussitôt et se tourne naturellement à l'espérance. Nos croyances les plus consolantes tiennent à des systèmes de théologie d'une absurdité telle, qu'il suffit de quelque progrès dans les lumières pour les anéantir. Et alors nous revoilà misérables. Plus je manie la philosophie, et mieux je vois que cette science est restée embourbée dans les marais intellectuels des premiers siècles. »

IV

Bonstetten relit en ce moment ses lettres de jeunesse à Jean de Muller, et fait un retour sur le passé.

« Quelle terreur j'avais de Berne ! Je suis frappé de voir chez moi un vrai talent enterré vif dans cette caverne méphitique, où je fus trente ans sans produire une idée. Je n'ai jamais vécu un jour à Berne sans souffrir. Voilà encore des résultats que je ne vois qu'après coup.... Il n'y avait que ma mauvaise âme qui fût à l'aise à Berne. Voyez : 12 volumes produits depuis 21 ans de ma sortie d'Egypte. Et vous aussi vous n'êtes pas ce que vous auriez été si votre champignon était sorti ailleurs de la terre.

» ... Je me porte à merveille, et merveille il y a, car, depuis deux ou trois ans, mes forces ont été grandissant au point que je fais tout ce que je faisais il y a trente ans. Il y a six ou sept ans, je me faisais porter sur les escaliers, et il y a deux mois j'ai été sur le Petit Salève. »

Il revient quelques jours après sur ses lettres de jeunesse :

Valeyres, novembre 1821.

« N'étais-je pas un bon enfant ? Mais ce Berne ! Mais cet éteignoir ! Et trente années de douleur et de silence de pensée ! »

Il raconte alors comment il a quitté sa ville natale, à l'âge de quatorze ans, pour fuir la mauvaise compagnie de jeunes camarades dépravés; après une aventure qu'il est inutile de rappeler[1], il se jeta aux genoux de

[1] Voir Steinlen, p. 12.

son père et lui dit: « Sauvez-moi de Berne, ou je suis perdu! » On le plaça aux bains d'Yverdon, dans la famille de Treytorrens, où il passa d'heureuses et paisibles années :

« On était chaque jour doucement occupé comme dans une idylle. Nous faisions nos jardins, nous cultivions nos fleurs.... Le capitaine de Treytorrens, en grands sabots, suivait les rigoles de ses vergers.... On avait, quoique pas riche, table ouverte pour les amis. Notre maison était un rucher. L'innocence des champs y était réunie avec la bonne, très bonne société. J'étais toujours amoureux et toujours aimé, précisément ce qu'il en fallait pour le bonheur. J'étais dévot, c'est-à-dire que je prolongeais le bonheur au delà de ce monde[1]. Je travaillais seul tout le jour. Je n'avais que peu de livres, mais de bons livres que je savais presque par cœur.... Aucune seconde de ma vie de rose n'a été froissée pendant les trois années de mon séjour chez les bons Treytorrens.

» Hier, j'allais aux bains: tout, tout ce qui avait vie de mon temps était mort depuis longtemps ; la nièce de nos servantes me reconnut. Je me fis mener dans ma chambre, je revis mon lit, mes rideaux de drap rouge; tout était là comme au temps qui n'est plus.

» Pestalozzi occupe le château : ce pensionnat est en décadence. Pestalozzi, bien de santé, n'est plus que rabâcheur. Il ne savait pas le nombre de ses écoliers. Son vizir Schmidt est un homme d'esprit, mais je ne sais ce que c'est que leur méthode. La sœur de Schmidt est un être remarquable : une activité, un esprit d'ordre et de méthode qui ferait aller une armée. Il y a là vingt écoliers pauvres, ou peu payants, garçons et filles, mêlés avec soixante pensionnaires. Le latin me paraît aller mal ; tout cela ressemble à une vieille fabrique. La gymnastique est une belle invention. Il est inconcevable qu'on ne se soit pas avisé en éducation qu'on a un corps aussi bien qu'une âme. Nos gymnastiques (la danse) ne sont que de parade. Je voudrais qu'on en inventât pour tout âge et tout sexe, et qu'on mêlât l'hygiène à la grâce.

[1] La foi à l'immortalité de l'âme, qu'il devait à l'influence de Charles Bonnet, était demeurée la base de ses croyances.

» Il y a un admirable institut pour les demoiselles chez M. Niederer, dans un local délicieux. Faites connaître cela à Paris. Le prix est de trente-six louis, sans compter les leçons d'agrément. C'est une charmante famille. Il y a trente-huit demoiselles, qui ont un air de bonheur qui fait envie. Mme Niederer, née Kasthoffer, de Berne, est un de ces êtres parfaits qu'on voudrait ne pas quitter. »

Il a visité aussi l'établissement des sourds-muets, de M. Næf, qui l'a vivement touché:

« C'est là que le psychologue doit aller à l'école.... Næf m'a fait traduire en gestes l'histoire du Déluge, mot à mot, et jusqu'aux déclinaisons (*sic*) des verbes. Cela se faisait aussi vite que d'écrire. Le mot *Noé* était le signe d'une longue barbe; *Dieu*, le doigt vers le ciel; les sentiments se lisaient sur la physionomie. Et Næf est un ange de bonté. »

Genève, 2 mars 1822.

« ... La société de Genève est parfaite négativement, c'est-à-dire qu'on n'y éprouve jamais de peine, mais aussi on n'y fait pas des amis chauds et exclusifs... Je n'y ai que des amis, mais pas un ami, pas un Gray, un Muller, un Matthisson, et j'ose dire pas un Stapfer. »

15 avril 1823.

« Je me porte merveilleusement bien, et je dis quelquefois : « Quand j'étais vieux, c'était bien triste; je ne faisais ni ceci, » ni cela. » Je me sens réellement comme à trente ans, au point que j'ai quelquefois pensé à vous aller voir. »

Le *réveil* suggère à Bonstetten diverses réflexions originales :

10 mai 1823.

« M. Vermeil a fait dans la raisonnable cité de Genève une telle sensation qu'on se précipite dans l'église à l'ouverture des portes de l'église où il prêche. »

13 mars 1824.

« Je suis si indigné des mômeries qui m'entourent et des nuées d'absurdités religieuses qui grossissent de partout et

menacent la terre, que je me sens des tentations de me faire catholique pour encoffrer ces visions dissolues, qui, comme des spectres, s'agitent autour de moi. Il nous arrive *avec vos Bibles* des grêles de petits livres de tous formats, plus absurdes, plus bêtes, plus exaltés l'un que l'autre. J'habite un rez-de-chaussée : on y verse des quantités de ces brochures, on en verse dans la rue. Votre Société biblique (*sans le vouloir*) fait corps d'armée à cette soldatesque indisciplinée, à ces cosaques religieux....

» Vous devriez bien, au lieu de pousser en avant vos conquêtes, vous arrêter, faire halte et discipliner vos légions....»

Genève, 15 décembre 1824.

« C'est un singulier spectacle que celui que présente la Suisse dans ce moment ; elle va en avant, mais de la manière la plus inégale et la plus bizarre. Tel canton a le vol de l'aigle ; tel autre fait des sauts de chèvre, ou se traîne comme le paresseux. Mais tous vont en avant; chacun dans cette arche de Noé marche à sa manière. Les plus grands progrès se font là où il y a de bonnes écoles à la Lancastre. J'en ai vu de trois à quatre cents enfants tellement parfaites (comme celle d'Orbe), que j'y mettrais mes enfants si j'en avais. La musique fait d'inouïs progrès. Dans les petites villes, où une vieille aristocratie formait des barrières, la musique les a fait tomber, et l'on voit de la bonne société et des plaisirs là où régnait l'ennui. »

Genève, 1825.

« Je ne sais rien de Berne. Snell me dit qu'ils grognent contre moi ; j'ai peur que ce ne soit là leur langage naturel. »

Après cette épigramme, qui n'étonne plus sous sa plume, Bonstetten fait allusion aux souvenirs de sa jeunesse, dont Matthisson a publié des extraits :

« Ils peignent très bien, ce me semble, notre Berne.... Je frémis en pensant ce que je serais devenu si j'y étais resté, et la plus belle action de ma vie a été d'en sortir. »

2 mars 1826.

« ...Mes parents ne savaient que faire de moi à mon retour de Genève[1]. J'étais enivré de la présence d'hommes distingués, je ne voyais que cela, et me voilà tombé dans le patois bernois, dans le mépris des sciences, des savants, et dans l'horreur de la liberté, que je chérissais à Genève. Je me souviens qu'une nuit de désespoir, j'étais couché à terre entre deux pistolets, dans l'espérance que le moment de me tuer arriverait, lorsque, — *lucidum cœli decus*,— la lune arriva et me sauva peut-être. J'étais la fable de la ville parce que j'avais demandé ce que les Bannerets étaient dans la constitution.... Mon pauvre père a sûrement été malheureux de voir nager son oison dans un élément étranger à Berne. Ma petite biographie[2] les bouleverse maintenant. Rien de plus curieux que de voir un pays à l'abri de la publicité tout à coup éclairé par un livre qui les montre au monde et leur fait sentir qu'ils sont, non isolés, mais en rapport et en regard avec les morts, les vivants et la postérité. Rien ne serait plus neuf que d'écrire sur la liberté de la presse : j'ai toujours cru que les sujets les plus maniés étaient les plus riches.

» J'ai découvert à Berne une institution intéressante : 209 régents de village, pauvres, peu aidés par le gouvernement, se sont réunis pour former dans leur pauvreté une caisse d'épargne. Depuis 7 ans qu'ils sont là et que je l'ignorais, ils ont fait un fonds de 12 000 livres ! Je leur ai vite envoyé 25 louis. »

Genève, 30 mars 1827.

« Il me semble que je ne me suis jamais mieux porté que dans ma 81e année. Je n'ai ici ni soucis, ni peine ; mais je sens que, si j'en avais, je me défeuillerais bien vite.

» Capo d'Istria vient de partir pour Paris.

» Il me semble que le grand drame de l'homme chemine vers quelque dénouement. Il y a une accélération dans les événements qui redouble l'intérêt du spectateur. »

Les lettres suivantes sont consacrées à l'exposition de quelques idées philosophiques qui à ce moment absor-

[1] Allusion au séjour qu'il y avait fait adolescent.

[2] Il entend parler sans doute des fragments publiés par Matthisson.

Il va à Paris pour faire imprimer sa relation. C'est un jeune homme qui fera bien si les circonstances venaient à l'aider. Il va voir le nouveau monde.

» Et vous ! J'espère que vous êtes malade ou mort. Sans cela, il faudrait croire à votre oubli, à votre indifférence. Voilà un bel égoïsme tout nu ! »

Sans date[1].

« Je me porte très bien. Avis à tous les hommes qui veulent vivre jusqu'à 75 ans ; on peut être aussi heureux qu'à trente. Entre nous, je le suis davantage ; je n'ai jamais pu l'être à Berne. Je travaille, j'ai soin de ma santé sans m'en inquiéter, et Genève est le paradis des vieillards. La société y est bonne, nombreuse, et toute nichée dans trois à quatre rues ; il n'y a ni oisif ni médisant. Je travaille plus que je n'ai jamais fait, et cela conserve. Il n'y a de vieillesse que pour les sots. Vous et moi nous n'en sommes pas. A votre âge[2], j'ai été assez misérable, mais on s'en corrige. Etudiez votre santé : on a plus de moyen sur elle qu'on ne sait, et on trouve près du pôle de l'âge de très jolis petits coins et de bons pays. »

On se demandera sans doute comment Bonstetten était parvenu à relever sa santé et à conquérir cette seconde jeunesse qui faisait l'étonnement de tous. Son biographe Aimé Steinlen nous apprend qu'il s'était confié aux soins du célèbre médecin genevois Butini, et que sa santé jusqu'alors chancelante s'était considérablement fortifiée, grâce surtout à des habitudes très régulières. Mais « son humeur facile et légère, qui le faisait glisser sur la vie sans s'y appesantir, » fut pour beaucoup dans cette persistance et ce regain de jeunesse. Lui-même a dit, en parlant de cet heureux phénomène : « Cela vient surtout du bien-être moral. »

[1] Cette lettre paraît, d'après son contenu, être un peu antérieure à quelques-unes des précédentes. Nous l'avons néanmoins laissée à la place qu'elle occupe dans cette correspondance, mise en ordre par Stapfer.

[2] Bonstetten avait 21 ans de plus que Stapfer.

Genève, 24 août 1831.

« Mon ci-devant immobile, où êtes-vous, sur le Gournigel, à Bruck ou à Berne? Dans trois ou quatre jours je serai à Valeyres, où l'on serait ravi de vous voir avec l'aimable compagne de votre vie, qui n'est encore qu'une poésie pour moi et que je voudrais voir réalisée.

» ...Les pauvres Bernois vont être écorchés vifs, quand les élections les auront dépouillés de 6 ou 7 siècles. J'aime ce vers de Hagedorn :

Herr seiner Zeit und Kœnig seiner Stunden [1].

» C'est nous qui sommes ces rois; les ci-devant sont les esclaves.... J'espère aller encore avec vous à la grotte de Moncherand et fermer le cycle de quarante ans. »

Cette lettre est la dernière que Stapfer ait reçue du philosophe de Valeyres. Quelques semaines après, l'aimable vieillard tomba malade; il fut alité plusieurs mois. Il paraissait cependant renaître à la vie, lorsqu'à la fin de janvier 1833 il fut frappé d'une attaque de paralysie. Il conserva jusqu'au bout la pleine conscience de son état et expira, ou plutôt s'endormit, le 3 février. Jusqu'à ses derniers jours, il n'avait rien perdu de cette fraîcheur d'imagination, de cette élasticité de l'âme qui rendaient son commerce si plein de charme.

PHILIPPE GODET.

[1] Maître de son temps et roi de ses heures.

VÉRONIQUE

NOUVELLE

SECONDE PARTIE[1]

Le docteur parti, Véronique, qui depuis un moment frétillait d'impatience, Véronique voulut sans tarder faire à Philippe les honneurs de son domaine. Il n'avait vu le jardin que de la fenêtre. Elle le lui fit explorer en détail, l'obligeant à s'arrêter devant chaque pied d'œillet ou de romarin, courbant jusqu'à lui telle branche où elle savait qu'un nid était posé, jetant des graines à ses pigeons favoris pour qu'il vît comme les bestioles se perchaient avec confiance sur son poignet et son épaule, et, tout espiègle, secouant sur le jeune homme une pluie odorante de feuilles de roses.

— C'est donc vrai ? disait Philippe. On n'apprécie à sa valeur que ce qu'on avait un moment perdu ? Pendant les six mois qu'a duré mon voyage, je n'ai pas songé une seule fois au prix de la santé, des membres souples, du va-et-vient libre et facile.... Et maintenant, marcher, c'est une sensation qui me grise !

— Ne vous fatiguez pas, conseillait le curé.

[1] Pour la première partie, voir la livraison d'octobre.

— La fatigue ? Voici longtemps que je ne sais plus rien de cette chose-là !

— Alors, et puisque cette petite folle vous laisse quelque répit, voulez-vous visiter notre église ? Il n'y a que le jardin à traverser et vous vous appuierez sur mon bras.

— Volontiers ! Que c'est bon de pouvoir remuer de nouveau !

L'église était exiguë et fort primitive : des bancs de bois, des murs blancs, quelques mauvaises images de sainteté, des vitraux sans valeur.

— Rien de beau, n'est-ce pas ? dit le curé avec mélancolie. Quand je pense que d'autres villages des environs, Carona, par exemple, possèdent de véritables cathédrales, couvertes de peintures ! Ces localités privilégiées ont donné le jour à de nombreux artistes, qui se sont fait un honneur de travailler pour elles. Ici nous n'eûmes jamais que de modestes artisans ; ces murailles sont restées nues, et, vous voyez, pas même de tableau d'autel !

Et le curé eut un soupir découragé.

— Mes regrets vous amusent, reprit-il voyant Philippe sourire.

Car Philippe souriait, tout joyeux.

« Sans s'en douter le moins du monde, cet aimable vieillard vient de me rendre un fameux service. Eh, parbleu ! voilà mon cadeau tout trouvé ! »

Et, comme le curé le regardait, surpris et légèrement scandalisé :

— Voulez-vous m'accorder l'hospitalité quelques semaines de plus, monsieur le curé ? demanda Philippe.

— De grand cœur !

— Entendu, alors... je vous reste encore un peu de temps, que j'emploierai, si vous le permettez, à peindre

ce tableau d'autel qui vous manque. Je n'ai point la prétention d'égaler les maîtres dont vous me parliez tout à l'heure. Je ferai de mon mieux, voilà !

Le visage du curé s'était illuminé ; la stupéfaction et la joie se disputaient son âme, et, d'un élan, il saisit les mains du jeune homme et les serra avec force.

— Quel plaisir vous me causez, mon cher enfant, quel immense plaisir ! Mais vous n'avez pas, j'espère, pris mes paroles pour une invite déguisée ? Si peu que vous me connaissiez, vous savez bien....

— Je sais que, si vous faites des façons...

— Soit, je n'en ferai pas, et j'accepte, j'accepte avec enthousiasme ! Vrai, vous comblez ainsi le vœu de toute ma vie.... Veronica pourrait vous en dire long là-dessus, et va-t-elle être heureuse, elle aussi !... Venez, venez vite, que je lui annonce cette bonne nouvelle.

— Attendez, attendez, dit Philippe d'un ton d'effroi comique ; il vient de vous pousser des ailes, tandis que je n'ai à mon service que de misérables pattes, dont l'une se ressent encore de ses récents malheurs ! *Chi va piano va sano*, je suis payé pour le savoir.

— Pardon ! L'excès de la joie me fait tout oublier. Prenez mon bras, et marchons sagement.

Mais le curé bouillait d'impatience, et de tout loin :

— Veronica ! cria-t-il.

La jeune fille accourut, épeurée. La mine épanouie de son oncle la tranquillisa.

Avec des gestes animés, et un flux de paroles sonores, le curé lui exposa les faits.

— Dis-le-lui donc, *piccina*, dis-le-lui donc qu'il réalise un de mes plus chers souhaits !... Le plus cher peut-être... après ton bonheur !

— C'est vrai, dit la jeune fille dont le contentement n'était guère moindre que celui du curé.

Et elle ajouta, dans ce doux italien qui prête aux moindres paroles un charme inexprimable :

— *Grazie, grazie tante !*

— Vous voyez bien, vous voyez bien ! répétait le curé hors de lui-même.

Puis ce fut le tour de la servante, qui en eut pour un bon quart d'heure à couvrir Philippe de bénédictions.

— Avez-vous une toile, des couleurs en suffisance ? demanda tout à coup le curé anxieux.

— Malheureusement pas. Et je doute qu'on trouve le nécessaire à Lugano. Nous enverrons un exprès à Milan.

— Rien de plus facile !

— Dès ce soir j'écrirai à un marchand de ma connaissance; le messager pourra partir demain. Et maintenant, dites-moi, quel sujet désirez-vous ?

Le point était grave, et le vieillard fut fort perplexe. Serait-ce une *Adoration des mages ?* Mais un des villages voisins en avait une dans son église. Une *Mise au tombeau ?* Mais celle de Luini à Santa-Maria degli Angioli de Lugano, et celle, plus moderne, de Ciseri, dans la chapelle de la Madonna del Sasso, au-dessus de Locarno, sont célèbres au près et au loin.

— Faites une *Annonciation*, finit par dire le curé.

— J'y pensais... Et, tenez, des lignes se dessinent devant moi, j'évoque des tons et des modelés, il me semble voir déjà mon tableau... Mais qui posera pour la Vierge ?

Le visage du curé témoigna d'un nouvel embarras.

— Oui, qui ?

— Ne cherchez pas trop loin, dit Philippe. Si elle y consent, le modèle est tout indiqué : votre nièce.

— Véronique ? Ce sera un honneur pour elle ! N'est-ce pas, *carina ?*

La jeune fille était devenue toute rose, et ses yeux brillaient d'une orgueilleuse flamme. Il n'y avait pas besoin d'autre réponse.

— Et, pour l'ange, ce jeune homme que vous envoyâtes chercher ma boîte à couleurs.

— En effet, c'est une figure idéale... Et vous commencerez ?

— Le plus tôt possible !

— C'est que je compterai les heures, à présent ! Et donnez vos mains, là, encore une fois, que je les serre! Ce jour sera marqué pour moi d'un caillou blanc!

Le lendemain, donc, on expédia quelqu'un à Milan, qui revint le soir même, rapportant tout ce dont Philippe avait besoin.

— Si vous le voulez bien, dit celui-ci, les séances auront lieu au jardin, car c'est un plein air que j'ai l'intention de peindre. Là, dans ce coin, près de ce vieux puits si joliment rongé de capillaires et de mousses.

— Comme il vous plaira, mon cher enfant ! Je m'en remets à vous, et vous n'avez qu'à commander !

— A l'œuvre, alors !

Ah ! le bel entrain qu'avait Philippe, à la pensée de faire plaisir à ses humbles amis ! Ceux-ci ne pouvaient contenir leur joie, et le choix des costumes, de la pose et des accessoires, la distribution de la lumière, les plus petits détails, enfin, prenaient pour eux une importance extraordinaire.

Philippe n'hésita pas longtemps sur la distribution de son tableau. L'imprévu de cette simple aventure, ce

milieu si original, l'inspiraient. Ses voyages à travers l'Italie, l'étude intelligente et approfondie des chefs-d'œuvre lui avaient d'ailleurs profité, il s'était convaincu et pénétré de ceci, que les vieux maîtres copiaient tout naïvement ce qu'ils voyaient autour d'eux, en l'ennoblissant par leur génie ; et il avait résolu de suivre leur exemple et de peindre une scène de la vie réelle.

Marie allait chercher de l'eau au puits ; en robe de grosse toile bleue, un mouchoir noué sur les cheveux, à demi agenouillée, elle penchait l'amphore de grès. Et l'ange, dans un flamboiement de lumière, lui apparaissait, porteur de la bonne nouvelle. Un figuier ombrageait le puits de ses larges feuilles découpées. A l'entour, des lis symboliques, au bout de leurs hampes roides, ouvraient leurs purs calices. On était loin des *Annonciations* de pacotille. Dans tout cela rien qui sentît le procédé, l'école. Et cette sincérité touchait l'âme étrangement.

L'ébauche terminée :

— Vos critiques, maintenant, dit Philippe.

Le curé se précipita, puis, comme en extase :

— Ce sera une merveille, et on viendra la voir.

Philippe savait que les merveilles sont rares et il ne se flattait pas d'en créer une. Pourtant il était satisfait, et sûr en tout cas que cette toile ne serait point banale.

Comme le travail faisait paraître les journées courtes ! Et qu'on était bien, dans ce jardin paisible, avec ces braves gens ! Le village semblait désert. Rien que des criailleries de poules, des couplets d'oiseaux, de temps à autre le sifflet d'un train ou d'un bateau à vapeur, et une musique de cloches, étouffée par la distance. Philippe se mettait à l'ouvrage dès le matin, et il n'a-

vait jamais travaillé avec tant d'ardeur. Veronica était un modèle d'une patience et d'une immobilité incomparables. Et le curé, qui disposait de fréquents loisirs, leur tenait compagnie, couvant des yeux l'éclosion du tableau désiré, ou bien lisant Virgile à haute voix, qu'il traduisait à mesure pour sa nièce.

C'était son auteur favori, sur le compte duquel il n'avait jamais tout dit.

— Un poète divin ! Personne n'a senti et chanté la nature comme lui !

Le volume, une petite édition de poche, écorné aux angles, les marges couvertes d'annotations et de signes cabalistiques, témoignait de cette ferveur.

Il le portait toujours sur lui, avec son bréviaire.

Ainsi, d'un pas léger, fuyaient les heures d'or. Au tour d'eux se déroulaient les fêtes radieuses de l'été. Entre les rameaux des châtaigniers et des noyers, le lac apparaissait, uni comme un miroir, et d'un bleu intense. Sur le vert plantureux des forêts et des vergers, les maisons tranchaient vivement. Pas un nuage au ciel ; on se serait cru sur quelque rivage de Grande-Grèce ou de Sicile. Et la végétation aussi était toute méridionale, le petit jardin du curé ne formant qu'un fouillis de roses, de verveines, d'héliotropes, de jasmins, qui escaladaient les murailles, croissant presque sans culture, par la seule vertu de ce magique soleil. Et les rouges fleurs des grenadiers mettaient leur pourpre sanglante à côté de la blancheur nacrée des magnolias, et cent parfums se mêlaient, enivrants, tandis que bourdonnaient les abeilles, et que se donnaient la chasse d'étincelants papillons.

Philippe n'interrompait son labeur que pour admirer.

— Ah ! le beau pays ! l'heureux pays !

— Oui, disait le curé, fermant pour une minute son

Virgile. J'y ai passé quarante années, et chaque jour j'y découvre quelque aspect nouveau, quelque charme inéprouvé. Ce n'est pas pour rien que ses fils le préfèrent au reste du monde! Et si la pauvreté les oblige à s'expatrier, à vivre parfois la plus grande partie de leur existence en terre étrangère, tous veulent y rentrer pourtant, réchauffer leur vieillesse à son soleil, et y mourir.

Mais ce n'était pas le paysage seulement qu'admirait Philippe ; chaque jour Véronique lui plaisait davantage. Lorsqu'elle posait, agenouillée au bord du puits, l'amphore doucement inclinée, on se fût oublié à la contempler. D'instinct, — ils sont tous artistes, dans ce Tessin à qui l'Italie a prêté quelque chose de son âme sublime ! — d'instinct elle avait pris une attitude parfaite ; Philippe n'avait eu à retoucher qu'un ou deux plis de la robe bleue. Sa bouche était ouverte à demi, comme une fleur, ses paupières à demi baissées sur le velours de ses prunelles ; c'était bien la vierge candide, la vierge pleine de grâce, que le séraphin salue « heureuse entre toutes les femmes. » Et, avec les hautes touffes de lis, avec l'ombre mouvante du figuier, cela formait un ensemble adorable.

Les yeux du jeune homme se caressaient délicieusement à ce délicieux visage. Comment en exprimer l'attrait à la fois modeste et souverain, cette suavité des lignes, cette transparence du regard, cette magie de l'expression ? L'émotion faisait trembler le pinceau dans ses doigts, et parfois il s'étonnait de sentir quelque chose de si puissant et de si doux palpiter en lui.

— Ce sera une merveille ! répétait le curé, dont l'exaltation croissait.

Et Philippe souriait, plus heureux qu'il n'aurait pu dire.

Le soir venu, on soupait sous la treille, et c'étaient encore des moments bénis, autour de la table à nappe bise. De quel appétit Philippe mangeait le simple repas de poisson frit, de légumes et de fruits, arrosé d'un vin du cru, qui sentait bon la framboise! Les couleurs prenaient un éclat presque aveuglant; l'odeur des plantes devenait plus forte ; comme de bizarres petites lampes allumées par des fées, voltigeaient les lucioles. En de tels soirs, le plus endurci cède à l'attendrissement, le moins rêveur devient poète. A larges bouffées Philippe respirait l'air embaumé ; ses regards s'enivraient d'émeraude, de pourpre et de topaze. Puis lentement, avec ses fraîcheurs de rosée, descendait la nuit pacifique. Et quand, du haut des sveltes campaniles, quand retentissait l'*Ave Maria* des cloches : « *Ave Maria,* » avait-il envie de répéter, joignant les mains vers la jeune fille.

VI

Car chaque jour l'attirait davantage vers Véronique. Il continuait à faire des progrès dans l'italien, et recherchait les occasions de s'entretenir avec elle. Oh ! leurs conversations ne roulaient pas sur des sujets très nouveaux, ils n'avaient guère à se dire que des riens, mais ces riens, sur la bouche de Véronique, prenaient pour Philippe une valeur spéciale. Et, soit qu'elle s'adressât à Giuditta dans le dialecte du pays, ou à son oncle et à lui-même en pur toscan, Philippe, dès qu'elle parlait, pensait au gazouillement des alouettes, au murmure des sources, à mille choses poétiques, musicales et fraîches.

Elle était toujours très simplement vêtue, en pay-

sanne; mais de la moindre chose, d'une dentelle négligemment jetée sur ses cheveux noirs, d'un fichu joliment noué, savait se faire d'heureux ajustements, dont le goût et l'originalité n'appartenaient qu'à elle.

Quand la jambe de Philippe fut déraidie, les leçons occupant les premières heures du jour, le reste de la matinée et l'après-midi consacrés au tableau, ils firent quelques promenades après le souper.

La dernière bouchée avalée :

— Viens-tu, *piccina ?* disait le curé.

Et ils s'en allaient à trois, elle un peu de l'avant, cueillant des herbes, des fleurs, et parfois se retournant vers les deux hommes, pour leur faire admirer les retombées d'une clématite ou d'un chèvre-feuille, un lampyre dans le gazon, quelque insecte brillant comme un joyau.

Philippe fit connaissance avec le village.

Il était petit, vingt maisons à peine, éparpillées sur la pente, parmi les vergers. Celles d'en haut s'adossaient contre la montagne, celles d'en bas trempaient leurs pieds dans le lac; peintes de rose, de jaune, de blanc, elles ressemblaient à des fleurs, parmi l'opulente verdure des ramées. Beaucoup avaient au-dessus de la porte quelque fresque pieuse, et toutes possédaient, sinon un jardin, tout au moins leur treille ou leur amandier. Quant à la population, c'étaient de bonnes gens laborieux et simples, vignerons, bûcherons, d'autres cultivant fruits et légumes, qu'ils allaient vendre, une ou deux fois par semaine, au marché de Lugano. La plupart avaient des figures expressives, et le débraillé pittoresque propre aux races méridionales. Tous vivaient de peu, sans ambitions malsaines, satisfaits de la douceur de leur climat et de la poésie des beaux soirs.

Maintenant déclinait l'été. Les chants des moissonneurs avaient fini de retentir dans l'air sonore. Le soleil était moins brûlant, l'azur plus pâle, les grands pavots se fanaient un par un, et c'était le tour des roses d'automne. Au souffle musqué des jasmins et des verveines se mêlait une odeur de fruits ; les figues devenaient violettes, les pêches étaient mûres, les grappes rebondies avaient des tons vermeils ; bientôt commencerait la cueillette ; bientôt dans les vergers on entendrait des voix joyeuses ; bientôt, sur chaque colline, comme dans les fêtes antiques, éclaterait l'ivresse de la vendange ; bientôt, dans les veillées moins claires, on égrènerait le maïs sur les portes, en racontant les vieilles légendes et les cancans nouveaux.

Et de plus en plus Philippe s'attachait à ce pays, si favorisé de nature, si original de mœurs, et parfois, — ô prodige ! — parfois il rêvait, au penchant d'une de ces collines revêtues d'oliviers et de vignes, d'une de ces *cascines* devenue la sienne, d'un jardin pareil à celui du curé, plein d'herbages aromatiques, de brugnons savoureux, et d'un parfum de cire vierge. Il rêvait d'avoir toujours devant les yeux cette clarté, et la mollesse de ces contours, et la magie de ces couleurs ; et de braves gens autour de lui, aux allures décidées, à la main tendue, un peu bruyants peut-être, mais le cœur largement ouvert.

Et, pour compléter le séduisant mirage, il lui semblait voir, dans la tranquille maisonnette, dans le courtil vibrant de chaleur, errer une femme au beau visage, aux gestes harmonieux, une femme en qui se résumait l'avenir, et qui s'appelait Véronique.

Elle aussi se sentait attirée vers lui par mille liens aussi ténus que les fils de la Vierge qu'on voyait flotter

de toutes parts, dans la lumière ambrée de ces calmes jours d'automne.

Lentement et sûrement ils enlaçaient Véronique, qui ne s'en doutait pas et eût été, d'ailleurs, malhabile à s'en défendre. C'était une enfant naïve, qui n'avait guère l'habitude de s'analyser, aussi ignorante que possible de toute psychologie, capable seulement de sensations franches. De la compassion, voilà ce que d'abord elle avait éprouvé pour Philippe. Cet étranger, malade, par l'imprévu des circonstances devenu son hôte, comment ne lui eût-elle pas témoigné quelque bonté, quelque sollicitude ? Mais, chez les femmes, la sollicitude, la bonté, se transforment souvent, et d'une manière insensible, en sentiments plus tendres, et il en fut pour Véronique comme pour tant d'autres. Philippe était joli garçon, sympathique au premier regard ; on le devinait, tout de suite, cultivé sans pédanterie, de naturel aimable et bienveillant ; il représentait pour elle le nouveau, l'inconnu : en fallait-il plus pour captiver Véronique ?

Les séances continuaient, très régulières ; ils n'y auraient manqué pour rien au monde. Seulement, le curé ne lisait plus les *Géorgiques* ; on le voyait parfois s'absorber en un silence pensif, et à diverses reprises une sorte d'appréhension l'avait traversé, sourde, incertaine ; il ne s'y était du reste pas arrêté, ayant assez affaire à contempler le tableau, qui avançait rapidement.

Et c'était une belle œuvre, sans contredit, bien personnelle d'inspiration et de facture, sans rien de prétentieux et de vulgaire.

Quels soins y apportait le jeune homme ! Au désir de se montrer reconnaissant qui, à l'origine, l'avait guidé dans ce travail, se joignait maintenant un sentiment plus intime, plus égoïste aussi, qui le galvanisait : la joie

d'avoir Véronique près de lui, de rencontrer son regard, son sourire, et l'orgueil d'en fixer quelque chose sur la toile, avec son talent et son cœur.

Véronique, comme lui, s'abandonnait à cette griserie. Et tous deux auraient voulu retenir le temps, faire durer ces jours heureux.

Une seule chose déplaisait à la jeune fille. C'était lorsque Philippe parlait de Paris. Son imagination de paysanne ne pouvait rien se figurer de cette ville. Mais elle la devinait énorme, tapageuse, hostile à tout ce qui est simple et pur. Elle la détestait, de parti pris. Et, tandis que les deux hommes causaient de ce gouffre, surtout quand elle entendait Philippe en vanter la sorcellerie, son expression changeait si complètement, ses yeux devenaient si sombres, remplis d'une sorte de haine, qu'à plus d'une reprise Philippe, surpris, s'arrêta au milieu d'une phrase :

— Comme vous me regardez !

Une teinte aussi vive que celle du camélia rouge se répandait sur les joues de Véronique, et elle baissait les yeux sans répondre.

— Tout cela est si nouveau pour elle ! expliquait le curé. Pensez donc, une enfant qui n'a jamais quitté son village !... Et vous disiez donc, mon cher ami ?...

Ils reprenaient leur causerie, et l'instant d'après la même expression reparaissait dans les yeux de la jeune fille.

On eût juré qu'en cette cité inconnue et lointaine elle pressentait une ennemie.

ADOLPHE RIBAUX.

(*La fin prochainement.*)

L'HYGIÈNE

DE L'ALIMENTATION ET DU LOGEMENT

TROISIÈME PARTIE[1]

VI. L'initiative privée et l'hygiène publique : alimentation et habitation.

Le rôle de l'initiative privée dans les questions d'hygiène publique ne saurait guère être exagéré. Il est immense, il est au commencement et à la fin de toute campagne où l'on ambitionne un résultat positif, il est partout. Autant, dans ce domaine, il serait insensé de prétendre se passer du concours de l'état, autant et plus encore il serait absurde de se flatter que l'action officielle pourra remplacer les efforts individuels. L'état, en effet, n'est pas nous ne savons quelle entité abstraite, quelle abstraction philosophique agissant par elle-même et faisant des miracles. Nous dirons comme Louis XIV, mais dans un autre esprit, que l'état c'est nous, par où nous entendons qu'il ne vaut que ce que nous valons nous-mêmes, et n'accomplira que ce que nous serons résolus à lui voir faire. Par conséquent, l'impulsion qui

[1] Pour les deux premières parties, voir les livraisons de septembre et octobre.

le mettra en mouvement doit partir de l'opinion publique, en d'autres termes, des citoyens.

La première tâche qui se dresse devant eux, c'est d'armer l'état pour la lutte à entreprendre.

Nous ne reviendrons pas sur les deux chapitres qui précèdent. Nous supposons que le programme d'intervention officielle qui y a été développé est sorti de la phase théorique, qu'un code sanitaire embrassant l'alimentation et l'habitation a été élaboré, que les organes nécessaires ont été créés, aussi bien pour assurer l'exécution des règlements en vigueur que pour éclairer le pays, et spécialement les autorités constituées, dans les travaux délicats se rapportant à l'hygiène publique. Et après ?

Le rôle de l'initiative privée consistera ensuite à surveiller le fonctionnement des rouages officiels. Il faut que le comité consultatif d'hygiène soit réuni régulièrement et que ses décisions soient prises en considération. Il faut que les bureaux d'hygiène soient tenus en haleine, surveillés, mis en garde contre la routine, de même que contre ces marchés honteux où l'indolence ou la peur pactisent avec la résistance systématique de certains individus qui se placent au-dessus de la loi, et rusent continuellement avec elle. Il faut soutenir le gouvernement dans son œuvre, l'empêcher de s'endormir lui-même sur ses lauriers, lui demander sans cesse, et de toutes les manières, de poursuivre ce qu'il a commencé, de progresser, de peur de reculer.

A cet effet, il conviendra d'organiser des comités de vigilance qui auront pour principal objectif de centraliser les faits, quels qu'ils soient, constituant des infractions au régime sanitaire. Par des publications périodiques ou occasionnelles, ils s'adresseront au public pour le mettre avec eux de la partie et vaincre les obstruc-

tionnistes, que la résistance parte des autorités sanitaires ou des citoyens. Personne ne sera mieux placé que ces comités pour discerner les lacunes ou les obscurités de la législation et les signaler à l'attention de qui de droit.

Mais peut-être va-t-on nous arrêter en rééditant cette objection à toutes fins que le concours que nous réclamons ici de l'initiative privée sera bien compliqué, bien coûteux, bref, impossible. Raisonner ainsi serait faire preuve d'un évident parti pris. Assurément, beaucoup d'esprits timides ou timorés seraient plus facilement d'accord avec nous si nous nous contentions de choses plus anodines. Des conférences, des publications ! nous dira-t-on ; commencez par répandre dans la masse des idées saines en matière d'hygiène ! Eclairez les esprits ! D'accord, des conférences et des publications, il en faudra toujours et partout, mais en même temps il faudra agir, ce qui nous ramène à nos comités de vigilance, dont il convient de ne pas s'exagérer les difficultés.

Il suffira, en effet, de quelques hommes de bonne volonté qui organiseront un bureau permanent où, dans la majorité des cas, un seul secrétaire rétribué suffira pour exécuter la besogne ordinaire. Les frais n'en seront pas bien importants, et l'on arrivera sans trop de peine à assurer à une institution si recommandable des contributions régulières. Il s'agit ici d'une cause qui est celle de tout le monde. Il serait facile d'indiquer toute une série de secrétariats du genre de celui auquel nous songeons en ce moment, qui rencontrent une sympathie générale, qui vivent sans souci du lendemain et dont on ne saurait affirmer cependant qu'ils rendent plus de services que le bureau que nous préconisons. N'est-ce

pas d'ailleurs à la multiplicité des associations utiles et qui réussissent à se soutenir que l'on peut, en tout pays, mesurer les progrès de la civilisation ?

Les auteurs qui se sont occupés de la réforme du logement signalent avec éloges à Londres le Mansion House Council, dont le pendant se retrouve en d'autres cités et qui est précisément un de ces comités de vigilance destinés à appuyer et à stimuler l'action gouvernementale. Il recueille les infractions aux règlements officiels, et qu'on est d'autant plus disposé à lui transmettre qu'il garde une absolue discrétion sur l'origine des renseignements reçus. Il agit auprès des propriétaires pour les inviter à se mettre en règle ; il agit auprès des autorités, auprès du public. Un des hommes les plus haut placés dans l'administration sanitaire londonienne déclarait dernièrement à l'un de nos amis que ce comité privé contribuait en tout cas, sans conteste, à tenir en éveil l'opinion publique. Ce qui se fait ici pour l'habitation pourrait sans doute être étendu à quelques-unes des matières rentrant dans le domaine de l'alimentation.

A côté de ces comités de vigilance, ce qui devrait exister, ce qui se rencontre déjà dans les pays où les questions d'hygiène publique ont conquis leur place légitime, et ce qu'un avenir plus ou moins éloigné ne saurait, nous semble-t-il, manquer de généraliser, ce sont encore d'autres institutions privées se chargeant officieusement, dans des conditions diverses, du contrôle sanitaire que les organes officiels ne sauraient exercer que d'une manière nécessairement sommaire et imparfaite. Expliquons-nous. C'est encore de l'Angleterre que nous arrive l'idée qui va nous occuper.

Il existe dans ce pays des entreprises qui n'ont à

aucun degré le caractère d'institutions philanthropiques, qui rémunèrent pleinement ceux qui s'y livrent et deviennent des auxiliaires précieux de la police des habitations. Quelques spécialistes ouvrent une sorte d'inspectorat, qui se charge de surveiller les maisons au point de vue de la salubrité. Cette tâche est poursuivie avec un soin minutieux au moyen de visites périodiques et à l'aide de procédés propres à inspirer la confiance la plus absolue. Les propriétaires font un léger sacrifice pour placer leurs immeubles sous ce contrôle sanitaire, mais ils retrouvent aisément leurs débours dans la plus-value qui résulte pour leurs maisons d'être ainsi assurées en quelque sorte contre les diverses causes d'infection. Le simple fait d'être abonné à l'agence dont il s'agit constitue la meilleure des réclames auprès du public qui fournit les bons locataires.

En ce qui regarde l'eau et les denrées, il y aurait place pour des bureaux d'analyse qui, dans ce domaine important, poursuivraient un but semblable. S'il est vrai, comme nous le croyons, qu'un jour doive venir où les fournisseurs ne vendront aucun produit dont ils ne puissent indiquer la composition sur la foi d'un chimiste qualifié, il est à prévoir que des laboratoires privés deviendront de plus en plus une nécessité. Et combien d'acheteurs qui seraient heureux de pouvoir, moyennant une modique finance, se renseigner exactement sur ce qu'ils mangent et boivent ! Il y aurait ainsi dans ce genre d'activité une carrière susceptible de devenir lucrative et dont l'utilité n'est pas contestable. Il est vrai que, dans nombre de pays, l'initiative des gouvernements s'est déjà portée de ce côté, ce dont il faut se féliciter.

Faisons un pas en avant. Les efforts des citoyens ne s'arrêteront pas au rôle essentiellement défensif que

nous venons de voir. Ils devront tendre aussi, dans la mesure du possible, à augmenter la quantité des différentes richesses économiques nécessaires à tous et qui rentrent sous les deux rubriques « alimentation saine et logements salubres ! »

Pour ce qui a rapport à l'alimentation, nous serons très bref. Il est certain que, si quelques hommes réussissaient à fournir, sans élévation de prix, une eau meilleure, des denrées alimentaires de qualité supérieure, de manière à venir en aide aux multitudes vivant de peu et obligées de se contenter de ce qu'elles trouvent, ces hommes dévoués auraient bien mérité de la reconnaissance publique. Mais pourquoi raisonner ici en pure hypothèse? L'initiative que nous supposons existe, et elle s'exerce en particulier par les sociétés de consommation ou « coopératives. » Nous ne saurions nous dissimuler que ces institutions ne sont pas sans jeter une certaine perturbation autour d'elles, en ce qu'elles font au commerce ordinaire une concurrence redoutable, et peut-être y aurait-il lieu, au point de vue fiscal, de rechercher si on ne leur fait pas parfois une situation privilégiée, qui devient injustice en regard des entreprises rivales. Mais, au point de vue qui nous préoccupe dans cet article, celui de l'hygiène publique, il faut se féliciter de voir la masse des petits consommateurs sollicitée, par des avantages de prix importants, à venir s'approvisionner dans des magasins où les achats se font en gros et dont toutes les marchandises sont, dans la règle, contrôlées avec soin avant la mise en vente.

Il est un produit dont on n'a guère réussi à se passer, bien qu'une petite école en prêche l'abstention, dont les mérites nutritifs sont reconnus depuis longtemps, à

preuve le nom sous lequel nous le désignons en français et qui signifie : la chose dont on vit, — nous parlons de la viande, —mais qui atteint, dans la plupart de nos pays, des prix de haute fantaisie. Les personnes qui pourraient douter encore de la puissance des syndicats entre négociants feront bien de méditer sur ce phénomène.

Les « coopératives » qui ont voulu vendre cet article n'ont pas toujours réussi, et cependant le principe placé à la base de ces sociétés est parfaitement applicable aussi à ce cas spécial : plusieurs expériences couronnées de succès l'ont démontré. Contentons-nous de citer l'exemple de Lausanne, et mieux encore de la Chaux-de-Fonds.

Il est vivement à souhaiter que cet enseignement soit suivi. Une boucherie coopérative, outre les avantages qu'elle offre à ses clients, rend ce service général d'établir le prix commercial en dehors duquel les gens pauvres, et qui ont l'habitude de payer leurs fournisseurs, devraient sous peu renoncer presque complètement à une nécessité devenue article de luxe.

Dans ce genre d'entreprises, il est rare que les premiers intéressés, les consommateurs modestes, soient de force, à eux tout seuls, à se tirer d'affaire. Le problème n'est en général résolu que du jour où des hommes appartenant aux classes aisées, sincèrement préoccupés du bien public et possédant en outre le savoir-faire et les connaissances pratiques indispensables, se mettent à la brèche.

Il nous semble que le bien à faire ici est assez considérable pour justifier l'espoir qu'il finira par entraîner partout quelques esprits généreux. On se féliciterait volontiers de voir une nombreuse catégorie de commer-

çants faire une rapide fortune, s'il n'était démontré que, dans l'espèce, le bonheur des uns fait le malheur des autres.

Une des institutions les plus ingénieuses de notre temps et à laquelle on commence à s'intéresser partout, ce sont les cuisines populaires ou économiques. L'équité nous commande de rendre justice, ne fût-ce qu'en passant et en deux lignes, aux bienfaits que ces utiles établissements répandent autour d'eux. Ils abordent, en effet, par un de ses côtés et non sans succès, le problème de l'alimentation saine et à bon marché.

Un simple vœu encore avant d'aller plus loin. L'alimentation des personnes bien portantes n'est pas tout; il y a aussi celle des personnes faibles, délicates ou malades. Or, il est indéniable que les moyens de traitement sont souvent devenus une sorte de bien réservé jalousement aux gens riches. Il est très difficile, par exemple, à toute une classe de la population de s'accorder un séjour de bains dans une station de quelque réputation. Bien plus, certaines eaux minérales ou curatives que la nature a données sans compter et qui, livrées à bas prix, pourraient devenir d'un emploi beaucoup plus général et soulager bien des souffrances, se vendent comme si elles étaient coûteuses à produire. Souvent les gouvernements s'en font un revenu; ils les concèdent dans des conditions qui en rendraient déjà le bon marché impossible, et, à ce prix d'achat abusif, viennent encore s'ajouter tous les bénéfices des intermédiaires. Voilà ainsi une richesse, naturelle entre toutes, dont il semblerait que chacun dût être à même de jouir, comme de l'air que nous respirons, et qui devient un produit rare et aristocratique. C'est si bien cela qu'à l'heure qu'il est,— la contrefaçon trouvant son compte à s'exercer dans ce domaine qu'on aurait

cru devoir lui échapper, — il se vend une quantité d'eaux de table bien cotées qui doivent toute leur valeur à l'étiquette qu'elles portent et qui n'ont jamais vu, même de loin, le lieu d'où l'on a la prétention de les tirer. Nous n'entendons pourtant pas condamner dans ces lignes certaines imitations qui ne cherchent point d'ailleurs à se dissimuler et qui rendent d'incontestables services, surtout aux personnes mal portantes. L'initiative individuelle remplirait donc une louable mission en facilitant à toutes les bourses l'accès à des biens que l'on peut regarder comme accordés originairement à tous, sans distinction de fortune ou de rang. Déjà nous voyons se créer en divers lieux des pharmacies coopératives ou sociales ; il ne faudrait qu'aller un peu plus loin encore pour entrer dans la voie que nous indiquons, et, vraiment, il nous semble que personne n'a le droit de se désintéresser d'un progrès appelé à profiter en première ligne aux malades pauvres.

Mais c'est surtout dans la question du logement que l'initiative privée est appelée à se déployer ; c'est à elle tout d'abord qu'il appartient d'augmenter le nombre des habitations salubres, à commencer par celles qui sont destinées aux classes populaires. Ici, les formes d'activité sont susceptibles de variétés infinies ; nous nous arrêterons de préférence à celles d'entre elles qui méritent une attention particulière.

Signalons d'abord une initiative fort heureuse, et, pour en définir tout de suite le caractère, rappelons à nos lecteurs le souvenir de la Société française des habitations à bon marché, fondée par M. Jules Siegfried, député et ancien ministre, qui en est demeuré l'âme. Le but poursuivi est de pousser à la construction de maisons modestes, en fournissant sur ce genre d'entreprises

les renseignements que l'on peut désirer. Toute personne qui aurait l'idée de bâtir est arrêtée au début par des difficultés diverses qui pourraient la rebuter : comment s'y prendre ? à quels types de construction s'arrêter ? quels sont les prix de revient ? C'est rendre un véritable service que de donner sur tous ces points et autres semblables des réponses documentées et de nature à inspirer une absolue confiance. Les sociétés dont celle que préside M. Siegfried fournit un heureux exemple accomplissent leur œuvre au moyen d'un bulletin, et aussi à l'aide de conférences, de congrès ou encore de concours entre architectes. Il ne saurait guère y avoir de mouvement important sans cette collaboration efficace de la plume et de la parole.

Nous saluons avec joie la Société pour l'amélioration du logement, créée à Genève l'an dernier, qui possède déjà un effectif de près de 1000 membres et dont le principal objet est de répandre des notions saines sur une question souvent encore mal comprise. Son premier bulletin, qui vient de paraître, est plein de promesses.

A côté des sociétés de propagande il faut placer celles dont le but est d'aider à construire, la construction une fois décidée. Telles sont les *Building Societies* anglaises et américaines, qui jouent un rôle si admirable et qui se sont multipliées avec une si prodigieuse rapidité au cours de ces dernières décades. On pourrait assez naturellement se représenter que ces sociétés, dites « de construction, » se chargent de construire, sur commande ou d'avance : ce n'est pourtant pas là ce qu'elles font, du moins directement. Leur office ordinaire est celui de caisses de prêt, se distinguant des autres institutions de ce genre d'abord en ce qu'elles font des avances plus considérables, allant parfois jusqu'aux sept huitièmes de

la valeur réelle de l'immeuble, et ensuite en ce qu'elles s'ingénient à trouver des combinaisons qui provoquent chez les ouvriers le désir d'épargner. Elles combineront, par exemple, le crédit ordinaire avec l'assurance sur la vie, en sorte que, quoi qu'il advienne, le client qui aura tenu ses engagements pourra être certain que la maison qu'il a fait construire restera acquise à sa famille. Ou bien encore, en échelonnant les remboursements sur une longue série d'années, elles permettront à un actionnaire de devenir propriétaire, à un moment donné, d'un modeste immeuble, — il s'agit ici naturellement de maisonnettes indépendantes, — à un prix qui n'excède pas ce que cette même personne aurait payé simplement pour en rester locataire. On trouvera dans le *Logement de l'ouvrier et du pauvre* de M. Arthur Raffalovich (Paris, 1887), sur ce point spécial,— comme sur d'autres, — des informations nombreuses et fort utiles, qu'on voudrait seulement mieux classées. Nous en extrairons la mention de 2 à 3000 *Building Societies* dans le Royaume-Uni, avec des capitaux énormes, dont le fait suivant pourra donner une idée. On connaît la ville de Leeds, la cinquième, nous apprend-on, de l'Angleterre quant à la population, et le premier centre du monde pour la fabrication du drap. Eh bien, « grâce aux *Building Societies*, les ouvriers de Leeds ont accumulé depuis 1860 plus de 25 millions de francs. » Les immeubles qu'ils réussissent à acquérir ont une valeur moyenne de 4200 francs.

Il est aisé de se représenter quel encouragement c'est pour des personnes gagnant péniblement leur vie, et nourrissant l'ambition de loger sous leur propre toit, de savoir quelqu'un à qui s'adresser pour obtenir des avances de fonds, quelqu'un qui fera les conditions les plus avan-

tageuses, sans chercher à gagner sur elles, et à qui il n'y a qu'à s'abandonner pour ce qui est de l'exécution pratique du *home* rêvé, car elles ont sous la main les moyens de le procurer.

Mais il est d'autres sociétés poursuivant un but analogue, tout en s'y prenant autrement. Nous voulons parler des sociétés immobilières qui construisent, dans l'intention de vendre ensuite ou de louer. Cependant, comme elles poursuivent un but philanthropique, elles verraient de mauvais œil, ce qui est arrivé quelquefois, les logements élevés par leurs soins dévier de leur destination primitive et tomber dans la spéculation ; aussi, dans la grande majorité des cas, renoncent-elles à vendre. Elles se contentent d'augmenter la quantité des immeubles salubres et à bon marché existant sur la place. Pour fixer les idées, nous nommerons à Londres la Compagnie générale des habitations d'artisans qui, depuis 1866 qu'elle existe, doit avoir construit environ 5000 maisons isolées, et la Compagnie des logements perfectionnés, qui élève, non plus sur la périphérie, mais à l'intérieur de la vaste cité, des maisons collectives, soit à appartements multiples, de grandeur variant selon les circonstances, et qui loge certainement à cette heure environ 30 000 personnes. A Lyon, MM. Mangini et Aynard sont à la tête d'une société analogue qui prospère et se développe.

C'est dans cette catégorie d'entreprises que rentrent un certain nombre de fondations célèbres qu'il serait beau de voir imiter en petit dans toutes les localités où la question de l'amélioration du logement revêt un certain degré d'urgence. Il n'est point rare que des villes héritent de sommes importantes, dont elles gardent la libre disposition. Ce serait le cas de profiter de ces

bonnes aubaines pour former un capital appelé à se grossir de ses intérêts et qui serait placé tout entier dans la construction de maisons à petits logements. Voilà un présent qui, d'une génération à l'autre, étendrait ses bienfaits, qui ferait boule de neige : *vires acquirit eundo*. Mais revenons à notre sujet, et mentionnons, dans le genre d'entreprises que nous avons en vue en cet instant, la célèbre donation Peabody, à Londres.

Un richissime Américain dont les libéralités, dans sa propre patrie, sont évaluées à plus de 50 millions de francs, laissait en mourant, en 1869, une somme importante à une fondation qu'il avait déjà copieusement dotée de son vivant et qu'il avait conçue dans l'intérêt du bien matériel et moral du peuple de Londres, en dehors de toute propagande dans le domaine des idées.

Le legs final, joint aux dons antérieurs, montait à 12 millions 500 000 francs. Les administrateurs du Fonds Peabody, avec l'agrément de Peabody lui-même, s'étaient décidés à affecter ce capital à la construction de maisons ouvrières, dont les premiers essais avaient donné des résultats fort encourageants.

M. Georges Picot, de l'Institut, dans son excellent petit volume : *Un devoir social, et les logements d'ouvriers* (Paris, 1885), donne ce résumé de l'œuvre en train de s'accomplir, grâce à la royale initiative d'un homme de bien : quatre mille cinq cents familles, soit près de 20 000 personnes, logées à l'époque où écrit M. Picot. Nous n'avons pas les chiffres actuels, qui doivent être sensiblement supérieurs, car huit ans comptent dans ce mouvement de progression. Le rendement est de 3 $^1/_2$ $^0/_0$, bien que les logements se louent à 20 $^0/_0$ environ au-dessous du cours.

Mais écoutons M. Picot : « L'espérance du donateur,

est-il dit dans le testament du 31 mai 1869, est que, dans un siècle, les recettes annuelles provenant des loyers auront atteint un tel chiffre qu'il n'y aura pas, dans Londres, un seul travailleur pauvre et laborieux qui ne puisse obtenir un logement confortable et salubre pour lui et sa famille, à un taux correspondant à son faible salaire. Les vingt-deux premières années autorisent à penser que cet espoir n'est pas entièrement chimérique. Lorsque la reconnaissance publique célébrera le centième anniversaire de la mort de M. Peabody, la fondation qui portera son nom possèdera peut-être à Londres pour deux milliards d'immeubles, abritant 1 500 000 âmes, distribuées en 350 000 logements. »

Voilà qui est d'un bon exemple, et l'exemple a été suivi, bien que sur un pied plus modeste, ce qui était à prévoir. A Londres encore, il y a quelques années, M. Guiness a donné six millions pour construire des habitations à loyer plus bas que celui des maisons Peabody. A Paris, en l'année 1888, M. Heine fit une dotation de 750 000 fr. pour être employée à élever des habitations économiques, et la Société philanthropique se chargea de l'entreprise.

Entre les *building societies* et les sociétés immobilières se rangent diverses associations intermédiaires. Il existe, par exemple à Genève, une utile institution combinant les opérations des unes et des autres, c'est-à-dire offrant du tout fait à qui veut devenir propriétaire, et possédant en outre un stock de petites maisons qu'elle loue. C'est la Société coopérative immobilière, fondée en 1868.

Si maintenant nous envisageons les bâtiments eux-mêmes appelés à fournir des logements salubres et à

bon marché, nous les voyons rentrer dans deux grandes classes.

Le premier type est celui de la maisonnette entourée d'un jardinet, soit indépendante, soit adossée à une ou plusieurs autres constructions du même genre, et destinée, autant que la chose se peut, à devenir la propriété de la famille qui l'habite. Personne ne saurait contester l'avantage primordial qu'il y a à demeurer un peu à l'écart des quartiers entassés, en bon air, avec un petit terrain où faire croître quelques légumes, ou au moins quelques fleurs. Voilà le *home* où le corps fatigué trouvera le plus commodément le repos réparateur, où les enfants pourront s'ébattre en participant à cette joie sans pareille du soleil et de la liberté, sous la surveillance des parents, où la vie de famille aura le plus de chances de s'épanouir. Et, par ce temps de socialisme échevelé et d'anarchisme, quel préservatif contre les exagérations dangereuses, contre les folles utopies, que de rendre l'humble travailleur propriétaire de son habitation, quelque modeste qu'elle soit, en le forçant à pratiquer cette vertu de l'économie, si rare et si difficile, il faut bien le reconnaître, au milieu d'une existence souvent lourdement chargée.

Une société zurichoise qui travaille activement à l'extension de ce genre d'entreprises s'est donné une devise admirablement appropriée à son but, et qui renferme une doctrine des plus justes et des plus saines : *Klein aber mein*, c'est petit, mais j'y suis chez moi !

On ne saurait donc éprouver qu'une satisfaction sans mélange à voir surgir sur le pourtour de nos villes des constructions de ce type. Elles se recommandent particulièrement aux abords des grandes fabriques, aussi

mais ne pourrait-on pas essayer d'autres types de maisons ?

Les personnes qui ont voyagé aux Etats-Unis se rappelleront les gracieux cottages en bois, de toutes dimensions, qui se fabriquent par milliers dans diverses localités, d'où ils sont expédiés souvent à de fort grandes distances. Rien de plus coquet que ces petits chalets américains; ils semblent bien un peu frêles, et pourtant, tout en fonctionnant pendant des étés sénégaliens, ils traversent des hivers autrement rigoureux que ceux de nos pays et sont d'une longue durée. On peut même dire que, moyennant quelques réparations, on n'en voit pas la fin. Nous nous sommes souvent demandé comment il se faisait que ce type de maisonnette n'eût pas été essayé ailleurs qu'en Amérique, et surtout dans les contrées où le bois abonde.

On devrait bien nous dire, par exemple, si le chalet suisse, qui ressemble au cottage d'Amérique, n'est utilisable que dans les montagnes. Comparé à d'autres habitations, il peut être regardé comme peu coûteux, du moins si l'on s'y prend bien. Il s'en construit, dans certaines hautes vallées, pour 4 à 5000 francs, qui comportent deux étages, de trois à quatre pièces chacun, le tout agrandi encore par de larges galeries circulaires, et où des citadins même relativement aisés se résigneraient facilement à passer non seulement quelques semaines d'été, mais aussi tout le reste de l'année. Ils pourraient être construits sur place en nombre et avec réduction des prix actuels ; comptons 2000 fr. pour les transporter dans la plaine et les remonter aux abords d'une ville; autant pour le terrain : nous n'arrivons pas, tout compris, à un coût bien élevé. Et nous parlons ici

de numéros plutôt grands placés sur un terrain cher. A diverses reprises, nous avons mis sur ce chapitre des techniciens de nos amis ; aucun ne s'est prononcé contre la praticabilité de l'idée que nous nous bornons à émettre, souhaitant de la voir examinée comme elle nous paraît le mériter.

Le premier type de bâtiment auquel peuvent songer les personnes désireuses d'augmenter le nombre des habitations à bon marché est donc la maisonnette indépendante avec petit jardin, susceptible peut-être d'être remplacée avantageusement dans certains cas par le cottage ou chalet ; mais ce genre de construction ne répond pas à tous les besoins, et il en est un autre qui est souvent le seul possible.

Nous voulons parler de maisons collectives, soit à appartements multiples, qui se divisent en deux catégories : celles que le langage populaire a pittoresquement baptisées les grandes casernes, et les constructions à plusieurs étages qui n'ont rien cependant de l'immense caravansérail.

Ce qui a conduit au type des grandes casernes, ce ne sont certes pas les avantages qui résultent de l'entassement des familles. Il n'y a guère que des inconvénients à favoriser de telles agglomérations. Ces constructions permettent de tirer le plus grand parti possible du terrain dans les localités où il se paie à un prix élevé et, en même temps, de loger une population considérable. La difficulté principale à surmonter, c'est d'assigner à chaque famille son petit domaine en évitant les indivisions, cause à peu près certaine de querelles et de conflits. Il faut donc multiplier les dégagements, les entrées, faire à chacun sa part de dépendances et, par-

dessus tout, assurer à chaque appartement de l'eau en abondance, ainsi que son water-closet particulier.

Dans des immeubles de si vastes proportions, la régie est d'une importance toute particulière. Ils exigent une autorité bien établie, s'exerçant de près et non à distance, et faisant régner une sévère discipline en ce qui regarde la propreté, la correction des rapports de voisinage et la tranquillité de la maison.

Nous déclarions plus haut que, dans les maisons qui involontairement font penser à la caserne, les inconvénients l'emportaient de beaucoup sur les avantages. Il y a pourtant certains arrangements heureux qui ne sont guère possibles que dans ces immeubles. C'est ainsi que, si on le désire, si l'esprit de la société qui construit est foncièrement philanthropique, on pourra faire en sorte de créer dans cette ruche une grande salle de lecture, pouvant devenir à l'occasion salle de conférences ou de concerts. C'est là une heureuse trouvaille, que l'on n'a eu garde de négliger en Angleterre dans les immeubles de ce genre les mieux compris, et que l'on a même réussi à appliquer à des groupes de petites maisons séparées. Pour un si grand nombre de locataires, il vaut la peine aussi d'établir dans les meilleures conditions une buanderie perfectionnée avec ses accessoires. Enfin, ce serait le cas de chercher à centraliser certains services, ce qui diminuerait sensiblement le coût de la vie matérielle, d'avoir par exemple de l'eau chaude pour toute la maison, ou mieux encore que cela : une cuisine centrale, où les locataires pourraient se procurer à prix réduit quelques-unes des choses dont ont besoin les ménages même les plus humbles, à savoir, outre l'eau chaude, de la soupe, des légumes cuits, à certains jours du bouillon et

de la viande, et qu'il y aurait avantage à préparer en grand. Le chauffage pourrait aussi être étudié dans ces vastes bâtiments à un point de vue collectif et coopératif. A ces différents égards le Familistère de Guise, près Sedan, fournira d'utiles suggestions.

Le type des maisons gigantesques recélant dans leurs flancs un grand nombre de familles a donné lieu à des applications variées qu'il est permis de regarder comme fort satisfaisantes. C'est le cas, par exemple, à Londres, des immeubles Peabody, qui nous ont déjà arrêté, et sur lesquels le docteur Palmberg porte ce jugement : « Les habitations Peabody, qui se trouvent dans plusieurs quartiers de la ville, sont divisées en 1, 2 ou 3 pièces louées à bon marché. L'état sanitaire dans ces habitations est remarquablement bon. »

Il y a pourtant mieux à faire dans certains cas, et ceci nous amène à la seconde catégorie de maisons collectives, celles qui, sans être des casernes, réussissent cependant à offrir des logements à bas prix. On connaît les maisons bourgeoises ordinaires, le plus fréquemment composées de trois ou quatre étages. N'y aurait-il pas moyen de construire des habitations analogues, mais plus simples, sans moulures, sans salons plus ou moins luxueux, réduites au strict nécessaire, pourvues néanmoins de tout ce que réclame l'hygiène, et distribuées en appartements plus petits ? Tel est le problème, et ce qui montre bien qu'il est soluble, c'est qu'il a été en plus d'une occasion abordé avec succès, même au point de vue purement spéculatif. Sur le continent, un des essais les plus concluants est celui de la Société lyonnaise de logements économiques déjà citée (MM. Mangini, Aynard et Gillet), qui fournit des habitations salubres,

confortables et à des prix très modérés (180 à 250 fr. par an pour trois pièces).

Un honorable régisseur d'une des principales villes de Suisse nous exprimait son étonnement de ce que des placements de cette nature soient encore si peu compris. J'ai à m'occuper, nous disait-il, de quelques immeubles locatifs pour ménages modestes. Celui qui les a construits les a vendus en réalisant un joli bénéfice, et celui qui les a achetés a fait aussi une bonne affaire. Jamais appartement ne se vide qu'il ne soit d'avance retenu, et je n'ai aucune peine à opérer la rentrée des loyers. Maintenant, ajoutait notre autorité, il s'agit là, il est vrai, de maisons très bien faites, où l'on n'a lésiné sur rien d'essentiel, et qui ne sont habitées que par l'aristocratie de la classe ouvrière, ou par de petits employés.

Mais cette conclusion va surprendre sans doute quelques-uns de nos lecteurs, qui pensaient nous voir passer en revue les différents moyens d'augmenter les immeubles accessibles aux classes laborieuses et qui vont croire, maintenant, qu'il s'agit d'autre chose. Et pourtant nous n'avons pas perdu de vue le problème posé, nous sommes resté dans la question. Quelques mots vont suffire pour dissiper ce malentendu.

On peut s'y prendre de différentes façons pour atteindre un point donné ; la stratégie militaire fait tous les jours l'application de ce principe. Au lieu de s'attaquer à un poste ennemi en le prenant de front, il lui arrive constamment de le tourner et de ne l'atteindre que par un circuit plus ou moins long, plus ou moins savant. De même ici. Ce serait selon nous une erreur de supposer qu'on logera mieux les personnes les plus dignes d'intérêt, c'est-à-dire les plus mal logées, en allant tout droit

à elles et en leur assurant, en échange des bouges qu'elles occupent, des habitations convenables construites à leur intention.

Il faut s'occuper d'elles directement : nous l'avons montré en parlant des maisonnettes et des grandes maisons-casernes ; mais c'est aussi contribuer à leur bien-être et leur rendre un signalé service que de fournir en plus grand nombre des appartements destinés essentiellement à ce que nous appellerons les pauvres aisés. N'oublions pas que ces appartements sont rares, et cela aussi bien à cause de l'accroissement de la demande que par suite de la fréquente diminution de l'offre. Les percements de rues, les démolitions partielles ont en effet très souvent pour résultat de substituer des maisons bourgeoises à des immeubles habités précédemment par des ménages modestes.

En allant occuper les appartements dont nous parlons, les familles à ressources limitées sans être cependant tout au bas de l'échelle, laisseront disponibles les logements dont elles avaient dû provisoirement se contenter, lesquels pourront être pris à leur tour par les personnes placées à un cran plus bas et qui croupissent dans des bouges infects. Il se produira ainsi une sorte d'ascension lente, mais progressive et continue, vers des habitations meilleures, ce dont tout le monde bénéficiera.

Et alors, à côté de ce travail par en haut, il se poursuivra un autre travail parallèle par en bas. Avec le concours des lois de police sanitaire, les taudis absolument disqualifiés devront ou subir les réparations nécessaires ou disparaître; et ici encore l'initiative individuelle trouvera une tâche bien digne de l'attirer, comme nous le montrerons tantôt.

Ainsi, à côté des maisons dites casernes, ou des maisonnettes minuscules, il est vivement à souhaiter que d'autres maisons populaires, s'écartant assez sensiblement de ces deux types pour se rapprocher de la maison bourgeoise, s'élèvent en aussi grand nombre que possible. Il est rare que dans un intérêt de pure spéculation on voie surgir des maisons ouvrières proprement dites ; il l'est moins que des maisons d'une catégorie un peu plus relevée se construisent, mais, dans ce second cas comme dans le premier, le mouvement ne prendra l'importance qu'il doit acquérir que si la philanthropie s'en mêle. Ici quelques considérations sont nécessaires.

LOUIS WUARIN.

(*La fin prochainement*).

CHRONIQUE PARISIENNE

Tolstoï et la guerre. Opinions d'écrivains. Jean-Jacques Rousseau et Tolstoï. — Où sera l'exposition de 1900? — Les *Mémoires* du général Thiébaut. — Deux livres nouveaux.

Au moment même où la France entière se préparait à fêter la visite de l'escadre russe à Toulon, l'illustre Tolstoï faisait paraître un volume intitulé *Le salut est en vous* [1], où il prêchait l'abolition de la guerre et des armées. L'heure ne pouvait être mieux choisie — ou plus mal ; c'est selon qu'on prend les choses. D'un côté, le rêve ; de l'autre, la réalité. D'un côté, l'idéal proposé à l'humanité dans le *Sermon sur la montagne* et tout l'enseignement de Jésus ; de l'autre, la mise en action de l'adage qui régit les sociétés depuis qu'il en existe : *Si vis pacem, para bellum ; si tu veux la paix, prépare la guerre.* Le contraste est saisissant. Tant de gens, aujourd'hui, pensent comme Tolstoï, bien que par des motifs différents, sur l'atrocité de la guerre !

Pour lui, c'est la contradiction avec l'esprit du christianisme qui le choque et l'indigne dans les tueries humaines : « Comment ! s'écrie-t-il, nous tous, chrétiens, non seulement nous professons l'amour du prochain, mais encore nous vivons réellement d'une vie commune, d'une vie dont le pouls bat d'un seul mouvement ; nous nous entr'aidons, nous nous instruisons les uns les autres de plus en plus pour le bonheur commun, nous nous rapprochons avec amour, — dans ce rapprochement est le sens de toute la vie, — et demain quelque chef d'état affolé dira une bêtise quelconque, un autre y répondra par une autre bêtise, et j'irai, moi, m'exposer à la mort, pour tuer les hommes qui, non seulement ne m'ont rien fait, mais que

[1] Publié en français à Paris, chez Perrin.

j'aime ! Et ce n'est pas une probabilité lointaine, mais une certitude inévitable, à laquelle nous nous préparons tous. »

Tolstoï raisonne dans ce passage comme si le nom de chrétien, lors même qu'il s'y joint la croyance au dogme, entraînait nécessairement une âme évangélique. C'est une grande chimère. Où sont-ils, hélas ! ceux qui « aiment les hommes, » et qui règlent leur conduite sur l'amour désintéressé du prochain ? Jamais, peut-être, on n'a eu moins d'affection les uns pour les autres. Voyez les haines de nations. Quand ont-elles été plus vivaces ? Voyez les haines de classes. A quelle époque de l'histoire ont-elles été plus impitoyables ? Voyez la désagrégation de la famille. Quand l'indifférence a-t-elle été aussi grande entre les individus unis par les liens du sang ? On ne s'aime pas ; et c'est ce qui rend la vie si dure pour tant de créatures. Demander la suppression de la guerre au nom de l'amour du prochain, c'est parler grec ou hébreu à la plupart de ses lecteurs.

C'est par des raisons humanitaires, économiques, sociales, qu'elle fait de plus en plus horreur. On a les nerfs ébranlés à la pensée des souffrances qu'elle inflige. La raison se révolte à l'idée de causer d'innombrables ruines, matérielles et morales, de retarder, peut-être, la civilisation, parce qu'un « chef d'état affolé » aura dit « une bêtise quelconque. » Et l'horreur de la guerre est associée, chez tous les hommes qui ne se paient pas de mots et de visions, au sentiment angoissant qu'il est impossible de nous délivrer de ce fléau barbare. Le livre de Tolstoï contient des témoignages de la vivacité de ce sentiment.

L'auteur a emprunté des citations à une sorte de consultation qu'il a trouvée dans un périodique français, la *Revue des Revues*. Une circulaire adressée aux hommes de lettres les avait invités à donner par écrit leur opinion sur la guerre. Beaucoup ont répondu, et leurs lettres ont été publiées.

Avant d'aller plus loin, je ferai remarquer qu'il ne faudrait pas attacher une importance exagérée à ces interviews écrites, dont la mode se répand, pour la plus grande joie des journaux en quête de copie. Les gens en vue sont aujourd'hui bombardés de lettres dans lesquelles un journaliste souvent inconnu leur pose à brûle-pourpoint des questions qui demanderaient des mois de réflexion. Les réponses — quand il y en a, — ne sau-

raient être que superficielles. Cette réserve faite, il est intéressant de comparer les opinions enregistrées par la *Revue des Revues*.

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, commence par se proclamer le « moins belliqueux des académiciens, » mais il ajoute aussitôt que la paix perpétuelle n'est qu'un rêve généreux. On ne supprimera pas plus la guerre que le duel : « Tous les congrès des deux mondes auront beau voter contre la guerre et aussi contre le duel, au-dessus de toutes les arbitrations, de toutes les conventions, de toutes les législations, il y aura éternellement :

« *L'honneur des hommes*, qui a toujours voulu le duel,

» Et *l'intérêt des peuples*, qui toujours voudra la guerre. »

M. Claretie, directeur de la Comédie-Française, ne voit dans les projets de paix universelle que « le plus beau des rêves. » D'après lui, le seul moyen de retarder la guerre est d'être armés jusqu'aux dents.

M. Maxime Du Camp estime aussi que « la suppression absolue de la guerre est une illusion dont il serait dangereux de se leurrer. »

M. de Vogüé représente dans ce concert la note belliqueuse. Il écrit : « Je crois avec Darwin que la lutte violente est une loi de nature qui régit tous les êtres ; je crois avec Joseph de Maistre que c'est une loi divine : deux façons différentes de nommer la même chose. » L'homme ne manque jamais impunément aux lois divines et naturelles. Donc « la certitude de la paix engendrerait avant un demi-siècle une corruption et une décadence plus destructives de l'homme que la pire des guerres. » Conclusion : on doit s'efforcer de rendre les guerres rares et le moins cruelles qu'il sera possible ; on ne doit pas songer à les supprimer.

Tolstoï fait suivre cette lettre des réflexions que voici : « Ceux qui, comme M. de Vogüé et les autres, adoptent la loi d'évolution, considérant la guerre non seulement comme inévible, mais encore comme utile et, par suite, désirable, ces hommes sont terribles, effrayants dans leur aberration morale. »

Ce sont des paroles dures. Mais les apôtres ne peuvent guère être tolérants pour les idées qui contrecarrent leur doctrine. Tolstoï, le grand et bon Tolstoï, devient un fanatique dans son

dernier livre. Nous n'avons parlé que des pages où il combat la guerre. Il y en a d'autres où il combat à peu près tout ce qui existe, tout ce qui constitue les sociétés civilisées. Les églises d'abord, qu'il qualifie d'antichrétiennes. Puis les gouvernements, tous les gouvernements, quelles que soient leur forme et leur origine. Les tribunaux, les « classes supérieures » en général et les propriétaires en particulier, bref, pour le faire court, tout ce qui forme l'ossature d'une nation civilisée. Quand on aura fait table rase, alors seulement on pourra réorganiser la vie selon l'idéal de l'Evangile.

Il est juste de rappeler ici que Tolstoï a toujours déconseillé l'emploi de la force dans la résistance au mal et à l'oppression Il n'admet que le refus d'obéissance, soutenu par la patience et la résignation. Ce serait parfait si l'humanité n'était composée que de saints. Hélas ! elle en est loin, et c'est se faire une illusion funeste que de dire au peuple, comme Tolstoï dans *Le salut est en vous*, les choses les plus propres à réveiller ses colères et à attiser ses haines contre les classes riches, dans la persuasion ingénue que le peuple se contentera ensuite de lever les yeux au ciel avec beaucoup de douceur et de componction.

Il est peu connu que le plus illustre des enfants de la Suisse a exercé une influence décisive sur l'esprit de Tolstoï. Je ne l'ai appris que très récemment, en lisant un petit livre de souvenirs écrit par un beau-frère du grand romancier.

Celui-ci était encore très jeune quand les ouvrages de Rousseau lui tombèrent entre les mains. Il en ressentit une impression si profonde, qu'il se réveilla un autre homme. Des germes déposés dans son âme par cette lecture sont sorties, d'après son beau-frère, la plupart de ses idées actuelles. Longtemps après, — Tolstoï était déjà dans l'âge de la maturité, — l'influence de l'Evangile vint se juxtaposer à celle de Jean-Jacques, mais sans la détruire. Leur combinaison a produit le vieillard généreux et chimérique qui est en train, malgré son grand cœur, de devenir dangereux à force d'imprudence.

— L'exposition de 1900 commence à occuper les Parisiens. C'est s'y prendre d'avance, direz-vous. Les gens du métier prétendent au contraire qu'il n'est que temps, et les raisons qu'ils en donnent sont très bonnes. Ce sont des raisons de

moyens de transport. Il est clair que, si l'emplacement choisi pour l'exposition exige la construction de nouvelles lignes de chemins de fer, il faut s'y mettre plusieurs années à l'avance.

On n'a pas encore arrêté le lieu où on la mettra. Les journaux le discutent avec une vivacité et, parfois, une aigreur qui témoignent de l'importance des intérêts engagés. Quelques-uns d'entre eux avaient mis en avant le bois de Vincennes, alléguant qu'il n'était que juste de donner un dédommagement aux quartiers de l'est de Paris, où l'on ne place jamais rien. Leur proposition ne trouva pas de partisans. Elle était impraticable. S'il ne se passe jamais de grands événements parisiens du côté de Vincennes, ce n'est ni la mavaise volonté, ni une aveugle fatalité qui en sont causes. C'est que ce sont des quartiers inabordables, nécessitant d'interminables trajets à travers d'interminables quartiers ouvriers, où le visiteur en détresse se trouverait sans ressources. Vincennes a été abandonné, et il devait l'être.

D'autres points excentriques ayant aussi été écartés, il ne reste plus en présence, au moment où j'écris, que trois emplacements. D'abord celui de 1889, qu'on agrandirait par l'adjonction de terrains situés aux environs. L'inconvénient que présenterait ce choix saute aux yeux. Ce serait un recommencement ; on ne peut changer ni le Trocadéro, ni la tour Eiffel, ni l'ensemble du décor. Second emplacement: Auteuil, c'est-à-dire l'espace situé entre le bois de Boulogne et les fortifications de Paris, du côté de la station d'Auteuil. Ici reparaît la difficulté des moyens de transport. Auteuil est trop loin du centre de la ville pour qu'il soit possible d'en revenir à pied, quelque quartier que l'on habite, et il n'y a pas de chemin de fer qui puisse transporter 500 000 voyageurs par jour, quand les trois quarts d'entre eux ont la prétention d'arriver et de repartir à la même heure ou peu s'en faut. Reste la combinaison qui ferait du Palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, l'entrée de l'exposition. Celle-ci s'étendrait sur les rives de la Seine, et le Champ-de-Mars serait de nouveau l'asile des exotiques et des lieux de plaisir. Je vois deux gros reproches à adresser à ce dernier projet. Le Palais de l'Industrie est une laide construction, qui ne fera jamais qu'une très vilaine entrée et gâtera le premier coup d'œil. Et puis on manquera de place. Les quais de Paris

sont bâtis ; il ne reste que des boyaux entre les maisons et la Seine.

La conclusion est que les organisateurs sont embarrassés et n'ont rien décidé. On espère encore une inspiration de génie qui fera découvrir l'emplacement idéal : inédit, immense, pittoresque et à la portée de chacun, qui n'aura que des avantages et point d'inconvénients.

— Encore des mémoires sur le premier empire. Le général Thiébault, dont le père professait à Berlin, passa son enfance en Allemagne. Rentré en France, il assista à la Révolution, partit avec les volontaires de 1792 et fit les guerres de l'empire. A en juger par le premier volume [1], le seul qui ait encore paru, ses mémoires n'ont pas l'éclat et la verve de ceux de Marbot, mais ils n'en sont pas moins très curieux et très amusants, pleins d'anecdotes et de détails inédits, et plus exacts peut-être que ceux de son brillant rival ; Marbot avait tant d'imagination !

Thiébault n'avait pas quinze ans lorsque son père, en 1784, revint s'établir en France. En arrivant à Paris, il fut frappé tout d'abord de la laideur des femmes. « Les femmes des dernières classes, dit-il, qui sont encore repoussantes, étaient alors horribles, et si, en se rapprochant des classes supérieures, on en trouvait et on en trouve qui soient dignes de tous les hommages, il faut convenir que c'était, comme cela est encore, dans des proportions qui laissaient trop d'avantages à la Prusse, que je quittais, à la Saxe, que je venais de traverser et dans laquelle, de village en village, nous avions été frappés par des groupes de jeunes filles magnifiques de taille, de traits et de fraîcheur.... »

» ...L'explication de ce fait existait dans la misère, qui dévorait le peuple de cette grande capitale ; dans les rues étroites et les réduits où il croupissait entassé et où jamais ne pénétrait un rayon de soleil ; dans les caves infectes où vivaient le long des quais 100 000 de ces misérables, qui, dix fois par an, étaient submergés par des pluies ou par les crues de la Seine et, souvent de nuit, étaient forcés de porter leurs paillasses à la pluie ou dans la boue pour ne pas être noyés. »

Je ne pense pas que le peuple de Paris soit jamais cité pour

[1] Plon et Nourrit.

sa beauté ; mais il a désenlaidi depuis Thiébault, avec l'accroissement du bien-être et les progrès de l'hygiène. Les conditions matérielles exercent une telle influence sur la race, que les physionomies changent ici avec les quartiers. J'ai flâné souvent, ayant le goût des vieilles choses, dans les parties de la ville très anciennes, où l'on trouve encore d'obscures ruelles que ne visite jamais le soleil. Les habitants de ces lieux pittoresques sont chétifs et étiolés. On n'aperçoit chez eux que des visages pâles, des mines de scrofuleux, — la mine des 100 000 misérables de Thiébault, qui logeaient dans des sous-sols.

En 1784, le luxe des classes riches contrastait avec la misère du petit monde. Les mémoires du temps s'accordent à vanter le spectacle éblouissant qu'offrait alors le *Longchamps*. On appelait ainsi une promenade qui avait encore lieu dans mon enfance, quoique fort déchue. Elle durait trois jours, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte, si ma mémoire est fidèle, et avait pour théâtre les Champs-Elysées. Jusqu'à la Révolution, les personnes qui y prenaient part étaient censées se rendre en pèlerinage à l'abbaye de Longchamps, située au bois de Boulogne et fondée en 1260 par la sœur de saint Louis. La mondanité ayant envahi le couvent dans la suite des siècles, les religieuses imaginèrent d'y donner pendant la semaine sainte des concerts spirituels, auxquels accourait le beau monde. D'où la procession de carrosses dite le *Longchamps*. L'abbaye ayant été détruite, comme beaucoup d'autres, en 1792, la tradition de la promenade survécut à son objet. On s'y rendait en voiture et en grande toilette, et on y *lançait* les modes nouvelles. C'est là que les robes et les chapeaux d'été faisaient leur première apparition, sous les yeux d'une triple haie de badauds des deux sexes.

Voici maintenant la description, par Thiébault, du Longchamps de la belle époque : « Tout ce qu'une ville immense, une cour brillante et somptueuse, de grandes fortunes et des prodigalités qui n'étaient limitées que par l'impossibilité de les dépasser, tout ce que la rivalité des peuples les plus riches, la mode d'un peuple le plus fou pouvaient enfanter et produire de plus magnifique en ce genre, se trouvait là. Ce qui était beau y paraissait vulgaire, ce qui était simple y excitait des huées. Au milieu d'une innombrable quantité de voitures remarqua-

bles brillaient chaque année une cinquantaine d'équipages éblouissants, dans le nombre desquels une dixaine paraissaient plutôt les chars des déesses que ceux de simples mortels. Le monde semblait entrer en liesse durant ces trois journées.... Je me rappelle... mais sans plus rien savoir des détails, si ce n'est que les jantes des roues étaient en flèches, une calèche bleu de ciel, sur laquelle et à travers de légers nuages voltigeaient des Amours; calèche montée par deux femmes éblouissantes de parure et de beauté et traînée par quatre chevaux isabelle, queue et crinière blanches, tout harnachés en argent ciselé ou en broderies d'argent, les rênes y comprises. En fait d'élégance, je n'ai jamais rien vu de comparable à cet équipage, qui fixait tous les regards, arrachait à chaque pas des bouffées d'applaudissements. »

Une anecdote sur Louis XVI doit être citée. Elle complète le portrait de ce roi sans intelligence, sans caractère, sans prestige et qui ne doit qu'à son supplice immérité d'avoir forcé les sympathies de la postérité.

La scène est en 1790. Louis XVI et Marie-Antoinette avaient été ramenés de Versailles à Paris par la populace et logés aux Tuileries. Thiébault, qui était alors garde national, venait de passer une nuit au château à monter des factions et il était sorti de bonne heure, avec deux camarades, dans le jardin des Tuileries, pour respirer l'air frais du matin. Il se trouva que le roi avait eu la même idée et marchait devant eux, à quelque distance. En approchant d'une porte, les promeneurs virent déboucher une jeune dame : « Elle était précédée par un joli petit épagneul, qui se trouvait déjà tout près du roi ; dès qu'elle reconnut celui-ci, elle se hâta de rappeler son chien en s'inclinant profondément ; de suite le chien se retourna pour accourir vers sa maîtresse, mais Louis XVI, qui tenait à la main un jonc énorme, lui cassa les reins d'un coup de ce gourdin. Et, pendant que des cris échappaient à la dame, pendant qu'elle fondait en larmes et que la pauvre bête expirait, le roi continuait sa promenade, enchanté de ce qu'il venait de faire, se dandinant un peu plus que de coutume et riant comme le plus gros paysan aurait pu le faire....

» ....Nous étions indignés non moins que scandalisés ; rien ne nous avait paru plus grossier que le rire et plus gratuite-

ment méchant que le fait, qui du reste cadrait à merveille avec les coups de cravache dont ce roi aimait tant à gratifier les perruquiers et les prêtres que, pour leur malheur, il rencontrait pendant ses promenades. »

Quoi qu'en dise Thiébault et malgré son anecdote, Louis XVI n'était pas méchant ; mais c'était une brute. La mort du petit chien et le gros rire qui la suivit sont des actes de brute.

Nous reviendrons à ces *Mémoires* quand le tome second aura paru. Le premier s'arrête à 1795.

— Le volume de M. Lenotre sur la *Guillotine pendant la Révolution* (in-8°, Perrin) n'est pas à recommander aux hypocondriaques. Le sujet en est indiqué par le titre. Tout ce qui se rapporte aux exécutions pendant la Révolution est raconté avec des détails si précis que des scènes hideuses et parfois inattendues surgissent devant les yeux. On n'ignorait point, par exemple, que les suppliciés étaient jetés dans de grandes fosses communes. Il était réservé à M. Lenotre de nous faire concevoir toute l'horreur de ces ensevelissements.

Il faut savoir que la défroque des condamnés appartenait à l'état. Des charrettes apportaient leurs cadavres au cimetière, et il se passait alors ce qu'on va lire. « Des employés, au bord de la fosse béante et aux trois quarts remplie par les fournées précédentes, dépouillaient les cadavres sans tête qui, par grappes, étaient jetés nus avec ceux de la veille.... Pendant l'opération brûlaient de clairs feux de fagots où l'on jetait du thym, de la sauge et du genièvre.... Les vêtements, redingotes, vestes, robes de femmes, chaussures, bonnets, chemises, étaient répartis en différents tas dont un scribe faisait l'inventaire ; puis on envoyait tous ces oripeaux raidis de sang à la rivière et de là aux hospices. Et pendant des mois il se trouva des hommes pour faire cette besogne. »

C'est ignoble. Parmi les acteurs de ces drames dégoûtants, un seul gagne au récit de M. Lenotre : Sanson le bourreau, de la dynastie qui fut en possession, pendant un siècle et demi, de présider à une grande partie des exécutions en France. Le Sanson qui exerçait à Paris pendant la Terreur était, paraît-il, un homme doux et humain, qui s'efforçait d'éviter aux victimes les souffrances non indispensables : « Il se montrait pour elles plein de prévenance et d'attention. »

Nous apprenons aussi que la dynastie Sanson a mal fini. Le dernier bourreau du nom, qui était en fonctions sous Louis-Philippe, avait très bonne façon. « C'était une sorte de gentleman, honnêtement lettré, disait-on, bon connaisseur en musique et en peinture, de tenue et d'apparence très correctes. Il habitait un petit hôtel d'aspect discret, mais très confortable, rue des Marais-Saint-Martin, en face de la rue Albouy.... Ses aides logeaient chez lui et lui servaient de domestiques. » Les Anglais en voyage allaient lui faire visite, et il leur donnait dans sa cour la représentation d'une exécution, avec la vraie guillotine, celle qui servait réellement aux supplices. Une botte de paille jouait le rôle de victime. En y mettant le prix, on obtenait qu'elle fût remplacée par un mouton vivant, qui était guillotiné devant les amateurs.

Ce monsieur si bien avait le malheur de manquer d'ordre. La fortune très rondelette héritée de ses ancêtres les bourreaux fondit entre ses mains. Il tomba dans les dettes, tant et si bien qu'en 1847 il fut obligé de mettre sa guillotine en gage. Le destin voulut qu'il se présentât une exécution à faire avant que Sanson eût pu la dégager : « Il courut chez le détenteur de son matériel, le suppliant de lui prêter pour un jour son instrument ; le créancier refusa net. Il fallut bien mettre le parquet au courant de la situation.

» Le garde des sceaux donna l'ordre de payer les 3 ou 4000 francs nécessaires au dégagement de la guillotine ; mais de la même plume il s'empressa de signer la révocation du trop insolvable exécuteur. »

Le pauvre Sanson fit le plongeon. Il n'est pas facile de trouver une autre situation lorsqu'on a été « Monsieur de Paris, » ainsi que le peuple d'ici a baptisé le bourreau. Il a été impossible de retrouver sa trace et celle de sa famille. J'estime qu'il y aurait inhumanité à trahir l'incognito de ses descendants, s'il en existe.

— *Le prince Charles de Nassau-Siegen*, par le marquis d'Aragon (in-8°, Plon et Nourrit), est aussi un livre intéressant. Il contient l'histoire et la correspondance d'un prince allemand, fils et petit-fils de Françaises, qui fit sa carrière en Russie, au service de la grande Catherine. Ses lettres sont très vivantes et

très colorées. Je regrette que le défaut d'espace m'empêche de m'étendre davantage sur ce volume.

P. S. — Au moment où part cette chronique, Paris fête les marins russes avec un enthousiasme indescriptible. La circulation est presque impossible, depuis trois jours, sur les boulevards. Dès que paraît un uniforme russe, l'air retentit d'acclamations. C'est un spectacle inoubliable.

CHRONIQUE ITALIENNE

La chronique en vacances. — Première sensation d'Italie. — Les lacs italiens et les voyages de noces. — Milan. — Vérone. — Venise, cité vivante et joyeuse. — Un coin de peintres : Chioggia.

La chronique est aujourd'hui en voyage et en vacances. Elle a choisi ce mois d'octobre qui est si tiède et si beau pour s'essorer un peu, courir la pretantaine et les champs. Et, cette fois, elle ne saurait vous entretenir que de ce qui remplit ses yeux et son esprit, à savoir de merveilleux paysages et d'impressions rapides cueillies en courant. Il faut lui pardonner cette transgression accidentelle à ses devoirs. Des notes de voyage, si imparfaites soient-elles, ont toujours leur prix. Et bien souvent elles indiquent mieux que l'examen de livres et de faits le sens et la physionomie d'un pays.

— Pourquoi, ayant quitté vos lacs et traversé le Gothard, éprouve-t-on à Lugano la première sensation d'Italie ? Nous ne sommes point en Italie cependant. Le drapeau fédéral qui flotte sur ce mât se charge de nous l'apprendre. On parle encore l'allemand. Le café contient toujours de la chicorée. D'où vient donc que le premier ignare venu s'aperçoit qu'il a changé de contrée et ressent dans son cœur cette sorte de jouissance particulière à la nouveauté ? Je ne sais. D'un ensemble de petits détails inapparents et qui, groupés, forment un tout : un sentiment de calme et de repos qui se dégage d'un air plus

doux, de montagnes aux lignes moins brisées, un paysage qui s'arrange de lui-même en belles ordonnances classiques, le soleil d'une lumière plus dorée, cette femme qui tête-nue traîne des galoches sous un portique, ce vendeur de bagatelles qui vous carotte dix sous avec une bonne grâce qu'on ne saurait dire. Alors le cœur se détend soudain et l'esprit se pacifie dans la simplicité et la clarté. On se sent bien. On est en Italie. La radieuse terre n'a pas épuisé son trésor de bienveillance. Elle donne toujours de la bonté et du bonheur à ceux qui l'aiment et viennent à elle humblement. Bernardino Luini a peint ici, à côté d'une *Passion* trop classique qui décore le jubé d'une église, de petites fresques d'un délicieux sentiment. Et Vela, qui était de Lugano, a assis sous les frênes d'une villa, au bord du lac, une belle femme accroupie. Albert Dürer l'eût appelée la *Mélancolie* et l'eût rendue singulièrement plus poignante. Lui la baptisa du nom plus sonore de *Désolation*, mais n'en sut faire qu'une figure de rêveuse. Le moyen de se désoler sur cette plage bénie ? Le crépuscule est tombé. L'eau bruit doucement contre le sable. Et, du balcon de la fenêtre ouverte, on entend deux jeunes filles qui jouent du violon dans le jardin.

— Les lacs italiens aux eaux bleues teintées de vert, entourés de villas claires et de frondaisons délicates, d'hôtels luxueux, de terrasses pleines de musique et de fleurs, sont de véritables asiles à la joie et à l'amour. Il faut être riche pour vivre là. Il faut être surtout heureux. Oh ! comme je comprends bien ces couples venus de partout cacher et enchanter leur premier et fragile bonheur à cette royale magnificence ! Les bateaux, les hôtels, les chemins sont garnis de voyages de noces. On ne voit que ça. Il y en a de toutes nations et de toutes espèces, des riches, des pauvres, des vieux, des jeunes, des humbles, des fiers. Ils sont tous différents, puisqu'ils apportent tous avec eux leur physionomie et leur langue : les uns flegmatiques et sans paroles (anglais), d'autres sentimentaux, aux silences émus et aux serrements de main furtifs (allemands), d'autres allurés, indépendants, admiratifs (italiens). Ils sont tous pareils puisqu'ils vivent la même minute de vie, sous le même ciel et dans le même paradis. Je note sur le bateau à vapeur du lac de Côme un tout jeune couple plein de gaieté. Elle,

très svelte, en jolie robe brune, la cervelle trottinant on ne sait vers quelles imaginations. Lui, riant de tout son cœur comme un écolier en vacances. Autour de la cheminée ils jouent à cache-cache, et le public leur sourit comme on sourit au bonheur. Ce sont des Français. Pauvres enfants, où vont-ils? Vers quelles souffrances qu'ils ignorent? Ils ne savent et ils ne veulent pas savoir. Le lac est brillant d'étincelles, et là-bas l'hôtel qui les attend est peint en rose sous la verdure.

— Milan est une très grande ville, et comme toutes les grandes villes elle dissimule son caractère national sous cette livrée uniforme de la civilisation. C'est aussi une ville très riche, très commerçante, très active. On s'en aperçoit dans les rues, où la vie circule à pleins bords; on s'en aperçoit aussi au cimetière, où les tombes sont luxueuses et banales. Pour connaître les vivants, il est toujours profitable d'aller voir les morts. Ces dernières années, de nombreuses artères ont été percées et flanquées de belles maisons aux façades peintes. Ceci est italien et d'un agréable effet. Ce qui l'est encore, ce sont ces jardins pleins de verdure et de ciel qu'on aperçoit à tout coup derrière les portes cochères des palais, à travers les barreaux de quelque grille en fer forgé. Il y a aussi le vieux Milan aux rues étroites le long des grands monuments et des petites boutiques, moins pauvre, moins pittoresque cependant que tant de quartiers semblables d'autres villes italiennes. Milan se modernise chaque jour davantage. Elle ne se rappelle plus la Ligue lombarde, ni la tyrannie des Visconti et des Sforza. Les vieux murs, les vieilles citadelles, les vieux châteaux ont croulé depuis longtemps. A la place se dresse cette galerie Victor-Emmanuel qui est une des plus belles rues du monde et ne désemplit pas de promeneurs ou d'affairés. De beaux magasins y ouvrent leurs vitrines. D'immenses cafés y dressent leurs petites tables. L'argent abonde et coule. Les Milanais le savent et en sont fiers. Ils professent pour le midi de l'Italie, pour Naples, les Calabres, la Sicile, une espèce de dédain et de mépris, le dédain des actifs pour les lazzaroni, le mépris des probes pour la canaille. Le mot est un peu dur: il n'est pas de moi. C'est à Milan que paraît l'*Illustrazione italiana*, le *Secolo*, la feuille radicale qu'aucun Italien bien pensant ne confesse de lire, le *Corriere della Sera*, moins rouge, quoique aussi très

indépendant. Ces deux derniers journaux sont, avec la *Tribuna* de Rome, les plus répandus d'Italie et les mieux informés. Milan est encore la cité des grands éditeurs : les Treves, les Hœpli, les Sonzogno, les Galli demeurent ici et publient chaque année des ballots de volumes. Tout ceci indique un mouvement intellectuel. Il est très réel, quoique très différent de celui des autres villes cultivées. Milan n'a point d'université, puisque sa haute école est à Pavie. On s'en aperçoit tout de suite. On ne rencontre sous le dôme aux aiguilles blanches aucun de ces érudits patients et savoureux tout frottés de souvenirs classiques, qui abondent à Bologne ou à Florence par exemple. On trouve en retour des journalistes, des auteurs dramatiques, des romanciers, Salvatore Farina, Rovetta, Emilio de Marchi, tant d'autres. Ils vous accueillent avec une simplicité charmante et une modestie qui indique leur mérite, vous introduisent dans leurs intérieurs, s'ingénient à vous faire plaisir. C'est ainsi que j'ai vu Cesare Cantù. Tout homme qui tient une plume ne doit franchir qu'avec respect le seuil du petit entresol qu'il habite. Cette demeure a été bâtie avec des lignes. Dans la première chambre se dresse une bibliothèque toute remplie. Je regarde les titres de ces deux ou trois cents volumes : ils sont tous signés Cesare Cantù. Voici cinquante ou soixante années d'efforts, de pensée et d'écriture : saluons ! Lui-même, le vieux maître, est resté très alerte et très vivant. La mémoire des mots lui fait parfois défaut comme à ceux qui ont vieilli et savent l'importance relative des vocables ; jamais la mémoire des idées. Il est dans son lit, la tête toute blanche, les yeux brillants et bons. Il parle un français exquis, comme on le parlait jadis en Italie et même en France. Il sourit. Il est rempli d'indulgence et de pardon. Et le visiteur quitte ce chevet vénérable réconcilié avec le monde des lettres, puisqu'il n'engendre pas seulement des orgueils et des haines, mais des vieillesses paisibles et heureuses, respectées et honorées de tous.

En route pour Vérone !

— Ici, il faut flâner, s'asseoir à la table d'un petit café devant cette merveilleuse place delle Erbe qui n'a pas bougé depuis cinq ou six siècles. *Erbe* veut dire en italien tout ce qui croit sur la terre, légumes et fruits, plantes et fleurs. Il y en a des amoncellements magnifiques sous des parapluies aux toiles

éclatantes. Et les mouchoirs et les tricots qui pendent aux devantures ! On va, on vient, prêtres, soldats, petits employés, petites vieilles racornies et économes. On marchande, on discute, on emplette. Des gamins crient. Des odeurs montent. Et, dans ce tohu-bohu de couleurs, de senteurs, de denrées et de populace, se dresse la fontaine où les *erbaiuole* du temps du roi Bérenger lavaient leurs légumes. Elles les y lavent toujours. A deux pas, dans une petite place adjacente, remplie de silence et de paix, les tombeaux des Scaliger profilent leurs fines silhouettes. Can Signorio, à l'histoire de boue et de sang, regardait construire le sien de la fenêtre de son palais. Et, à voir les ouvriers choisir et découper les marbres, les délicats pinacles s'élever dans le ciel, les statues des saints chevaliers se dresser dans leurs niches, il souriait, sentant qu'il serait immortel. Est-il assez italien cet amour de la gloire ? Alors, chacun voulait s'éterniser par quelque chose et, à défaut d'exploits ou de chefs-d'œuvre, par un crime ou par une tombe. Le calcul était juste, puisqu'en définitive la tombe est toujours là, aussi solide qu'au temps où Bonino di Campione la construisit. Seulement, à la fenêtre du palais voisin, on ne voit plus de Scaliger. J'y regarde un employé de la préfecture arroser ses géraniums.

— Il y a sur Venise toute une littérature romantique, aux très beaux développements d'ailleurs, mais où l'on retrouve certaines expressions toujours les mêmes : cimetière, mort, divine tristesse, inconsolable affligée... C'est que l'étranger qui a flâné sous les Procuraties, couru en gondole le Grand-Canal, visité le palais des Doges, franchi le seuil de deux ou trois églises, s'imagine en être quitte avec la glorieuse cité. Il a vu la Venise qui est morte, il n'a pas vu les Vénitiens qui sont vivants. Quand on fréquente ceux-ci, on se demande si cette réputation qu'elle a de mélancolie et de tombe est tellement méritée. Prenez comme guide quelqu'un des descendants de Saint-Marc, vous verrez que non. D'abord, il vous parle dans un très joli accent, très doux, très preste, qui rit et qui vit. Et c'est avec cette langue charmante à la bouche, où les *s* se fondent en *z* et où de savoureux modes de dire éclatent à chaque phrase, qu'il vous conduit par un dédale de ruelles, de passages, de petits ponts, de *piazzette* que les trois quarts des étran-

gers ont oublié d'aller visiter. Là se presse une population active, laborieuse et joyeuse ; il faut se frayer un chemin avec des coups de coude et de la patience. Les filles, leur châle en pointe sur le dos, passent rapides dans le bruit amusant que fait sur le marbre les socques qu'elles ont aux pieds. Autour d'elles, ce sont des ouvriers, des marins, des soldats, des humbles qui ne demandent pas l'aumône et vont à leurs affaires. De chaque côté, dans des échoppes, des gens travaillent en sifflant. Votre cicérone, qui connaît sa Venise sur le bout du doigt, vous explique qu'elle est aujourd'hui la troisième place maritime de l'Italie. Là-bas, de l'autre côté du Lido, des chantiers toujours en travail occupent des foules de Vénitiens, sachant qu'il n'est pas de meilleurs ouvriers, ni de plus adroits. Chez eux, le métier passe de père en fils et crée la noble hérédité du talent. Depuis une vingtaine d'années, de grandes industries ont été créées et font des affaires merveilleuses : les allumettes de Baschera et les verreries de Murano. Sous les auspices de la reine, secondée admirablement par cette comtesse Marcello qui mourut l'an passé et fut la dernière Vénitienne, on a institué une école de dentelles. On a appris à des centaines de pauvres femmes qui ne savaient comment vivre le secret du point de Venise. Sur les pas de portes, des dentellières manient adroitement leurs bobines et sourient, puisque leur travail est charmant et leur donne de quoi manger. Enfin, la peinture, qui est, hélas ! si généralement médiocre en Italie, compte ici ses meilleurs représentants. Ce sont des Vénitiens qui ont remporté les premières médailles à l'exposition de Rome de l'an dernier ; et, comme les ouvriers ont gardé aux mains l'habileté des anciens armateurs, les peintres conservent au bout de leurs brosses les enchantements de la lumière des vieux maîtres. Les noms des Tito, des Laurenti, des Fragiacomo, des Passini, des Fortuni, des Ciardi, sont des noms qu'il faut connaître et retenir.

Ces choses, — d'autres encore, — sont autant de signes que Venise n'est point tout à fait morte comme on se plaît trop à le dire et surtout à le répéter. Elle n'est point triste non plus. Il n'y a pas eu dans cette république aristocratique que le conseil des Dix et des exécutions à huis clos. Il y a eu le plus merveilleux effort de vie, la plus grande croyance au bonheur

d'être, à la joie de tous les sens, qu'on ait jamais connus. Il lui est resté de cette volupté heureuse jusque dans sa décadence et dans sa pourriture : rien n'est plus gai que son dix-huitième siècle au carnaval interminable. Encore aujourd'hui il lui en reste quelque chose dans son peuple bon enfant, honnête, actif, qui travaille en riant. Les facéties et les mots drôles s'épanouissent sur ses lèvres. Les injures aussi, d'ailleurs. Un proverbe du cru dit que plus deux Vénitiens sont éloignés, plus ils crient. C'est donc qu'ils ne se battent et ne se tuent pas. Et ils ont raison. Ce serait dommage.

— Quelqu'un qui connaissait ces querelles de la rue, c'était Goldoni, dont une des plus jolies comédies s'appelle les *Baruffe chiozzote* (les querelles de Chioggia). J'ai voulu voir ce Chioggia, un peu par piété littéraire, beaucoup parce qu'on m'avait annoncé un coin très pittoresque et très nature. J'en reviens les yeux éblouis. Qu'on se figure une petite cité de pêcheurs, demeurée telle quelle depuis des âges, avec des canaux, des voiles rouges et point d'hôtel. Ça sent mauvais que c'est une joie. Des barques passent chargées d'oignons, de légumes, de raisins. Les vendanges battent leur plein, et les hommes aux pantalons troussés montrent des jambes rougies aux grappes. Une misère et une saleté adorables. Des ribambelles d'enfants à moitié nus ou vêtus on ne sait comme, qui dansent autour de vous, attrapent des lézards, se jettent dans la mer pour y prendre votre sou. De vieux pêcheurs à la barrette rouge ou verte et à l'oreille piquée d'un anneau d'or. Des filles aux traits durs, le tablier ramené sur la tête par derrière, les pieds nus et beaux. De vieilles sorcières qui ne sont plus que des paquets d'os et de cheveux. Tout cela grouillant pêle-mêle, mangeant des choses inconnues, vivant on ne peut dire comme, vivant quand même et se reproduisant à l'infini. Et, au-dessus, il y a le soleil et le ciel d'une divine pureté. C'est Chioggia.

C'est un coin de peintres, et on comprend bien qu'ils habitent de tels endroits. Il n'y a qu'un luxe dans toute cette misère, celui de la couleur qui chante sur la mer et change en palais ces maisons délabrées, suintantes et pourries. Un de vos compatriotes, M. Edmond de Pury, passe ici ses étés, et c'est d'ici qu'il rapporte la plupart de ses toiles d'une lumière si chaude

et d'un sentiment si intense. Maintenant le soir est venu et le bateau nous emporte loin de ce lieu de la terre qui est resté fermé au progrès. Il paraît de marbre rose dans la caresse du soleil qui baisse à l'horizon. Puis il devient pâle, très pâle, et s'efface dans le ciel. Nous retournons avec la vapeur vers tout ce que nous avons oublié pendant quelques heures, les journaux, les livres, les idées et les discussions des hommes...

Il faudra, hélas ! les reprendre la prochaine fois.

CHRONIQUE ALLEMANDE

Elections en perspective. — Deux nouveaux impôts d'empire. — Le Bauerntheater du Schliersee. — Critique et psychiatrie. — *Le droit à l'amour.*

La politique intérieure ne chôme pas. On s'achemine vers les élections législatives en Prusse, dans les grands-duchés de Hesse et de Baden et dans le royaume de Saxe. De la sorte, 1893, qui a déjà vu le renouvellement du parlement impérial et celui de la diète bavaroise, sera certainement l'une des années de notre époque où le peuple allemand aura le plus voté.

Il ne se passionne guère pour les prochains scrutins. Le mécanisme compliqué de ces élections indirectes est une digue contre les grands courants. Les résultats sont à peu près connus d'avance, et rien, ou presque rien, ne sera changé à l'état de choses actuel.

— Une autre question politique préoccupe davantage : celle des futurs impôts devenus nécessaires pour couvrir les frais de la nouvelle organisation militaire entrée en vigueur le 1er octobre.

La loi votée par le Reichstag à la suite des longs tiraillements que vous savez a laissé prudemment de côté le problème fiscal qu'il s'agit de résoudre. Aujourd'hui, il n'est plus possible de l'esquiver. Une première conférence, à laquelle étaient convoqués les ministres des finances de tous les états confé-

et de naviguer sur le Schliersee, on trouve le spectacle d'une naïveté et d'un naturel exquis. C'est d'abord une rareté de rencontrer sur une scène allemande l'unité d'accent : tous les pensionnaires de M. Conrad Dreher parlent le plus pur dialecte de la Haute-Bavière, tandis que partout ailleurs, même sur les plus grandes scènes, vous entendez les acteurs de profession se donner la réplique dans tous les allemands des deux empires des Hohenzollern et des Habsbourg. Et puis, on a l'illusion de voir vivre devant soi, dans leur vérité locale, les braves gens dont on vient de parcourir le pays ; ce sont les beaux montagnards tyroliens, avec leurs vestes à boutons en corne de cerf, leurs culottes *à pont*, brodées de fleurs en soie, leurs molletières en tricot rabattues au-dessous du genou. Voici les accortes paysannes des lacs bavarois, aux formes opulentes, aux dents d'ivoire, avec leurs feutres verts, leurs corsets antiques et massifs, ornés de chaînes d'argent à plusieurs rangs, analogues à celles qui battent la poitrine de vos Bernoises, leurs tabliers et leurs fichus blancs festonnés, marqués à leur nom dans le dos.... Ils semblent parler et agir comme dans la réalité. Et quand l'un des gars prend sa guitare et commence une tyrolienne, les autres saisissent leurs compagnes par la taille et les voilà qui partent pour une danse plus endiablée que la *gitana* ou la *cachucha* espagnole. Ils poussent des *jodl* à réveiller tous les échos d'alentour, auxquels répondent les éclats de rire joyeux des danseuses qu'ils brandissent en l'air à bout de bras.

Les pièces elles-mêmes sont moins vraies peut-être que leur exécution. Elles sentimentalisent plus que nature ce peuple vigoureux et fruste, qui ne s'attarde pas sans doute aux amours extatiques et parfois larmoyants qu'on lui prête. Mais, à la scène, il faut bien ça, et les consommateurs du Schliersee n'y regardent pas de si près.

Eh bien, j'ai le regret de le dire, ce genre de spectacle souffre de la transplantation. A Munich, au Gærtner-Theater, où ces acteurs rustiques vont, sauf erreur, une fois par semaine, passe encore ! Là du moins, ils sont soutenus par l'air natal. Mais, à Berlin, dans une salle ordinaire, le *toupin* de vache du début et le grand parapluie rouge du souffleur paraissent plus ironiques que naïfs, plus cherchés que naturels, les *jodl* n'ont

plus l'écho des grands monts bavarois, et le dialecte même sonne faux.

Du reste, à se prolonger, l'entreprise doit fatalement perdre de son charme. Les paysans de M. Conrad Dreher cessent d'être des paysans, pour devenir des acteurs. Ils sont à l'école d'un homme du métier. Ils se forment peu à peu à tous les trucs, à toutes les rubriques des comédiens de profession. Ils ont vécu dans les champs, et vu de vrais troupeaux, mais ce temps s'éloigne. Aujourd'hui, ils affrontent tous les jours les feux de la rampe et le temps, en les perfectionnant comme acteurs, leur enlève quelque chose de cette rusticité primitive qui faisait leur saveur et leur raison d'être. Maintenant déjà, plusieurs d'entre eux sont des artistes consommés ; Xavier Terofal, entre autres, est un comique plein d'humour et de vie. Ses chants, qu'il accompagne lui-même sur la guitare, le feraient applaudir dans toutes les salles de concerts.

— A Munich, le cycle des auditions wagnériennes a pris fin sur une dernière représentation de la Tétralogie, au milieu de manifestations enthousiastes. La critique a cependant rendu des arrêts de nature à calmer les alarmes de Mme Cosima Wagner et des maîtres d'hôtels de Bayreuth. Il paraît que les quatre dernières soirées, tout au moins, ont été quelque peu déparées par une interprétation insuffisante. MM. Hermann Lévi et Possart, les deux directeurs, annoncent déjà pour l'an prochain une nouvelle série d'auditions semblables, avec des lendemains pris dans le répertoire de Shakespeare. Leur succès est loin d'être certain : le public allemand connaît depuis longtemps les œuvres de Wagner, et ne se dérange pas volontiers pour aller chercher dans une autre ville ce qu'il trouve chez lui. Les Munichois n'ont pas de raison sérieuse pour se précipiter au théâtre quand les places y coûtent le double des prix ordinaires, tandis que le spectacle reste à peu près le même. Il faut donc compter sur les étrangers. Or, cette année, ils s'en sont allés un peu déçus. Ils ne reviendront pas en très grand nombre, surtout si les portes du théâtre de Bayreuth se rouvrent.

— J'ai omis de vous signaler deux œuvres nouvelles de M. Max Nordau, qui se complètent l'une l'autre et plaident la

même thèse. C'est d'abord un ouvrage philosophique en deux volumes : *Entartung* (Dégénérescence) [1] ; c'est ensuite une pièce de théâtre : le *Droit à l'amour*, représentée pour la première fois le 12 août au Lessing-Theater.

A la fois médecin, critique, dramaturge et romancier, M. Max Nordau étudie la littérature et l'art contemporains d'après les découvertes psychopathologiques les plus récentes, en d'autres termes, au point de vue de l'aliénation mentale. Il y a pour lui des génies sains et des génies malsains. Pour juger d'un auteur, supprimez son œuvre et voyez l'homme ; ce sera le meilleur moyen d'expliquer l'écrivain. Gœthe restera un ministre d'état capable et un savant, mais Rousseau ne sera plus qu'un sophiste atrabilaire qui se décharge de ses enfants dans les tours ; Henri Heine, un vulgaire pensionnaire d'hôpital ; Leopardi, un cul-de-jatte, et Musset un alcoolique....

Dans notre génération, à laquelle l'auteur consacre la principale partie de son étude, c'est bien pire encore : les plus admirés parmi les auteurs et les artistes de notre temps sont des dégénérés. Un vent d'insanité souffle sur nos têtes. Notre temps oscille entre les goûts excessifs les plus contraires : le maniérisme précieux des symbolistes et le réalisme grossier de l'école naturaliste, la pornographie et les drames mystiques, le positivisme et le spiritisme. En tout nous recherchons l'excentrique, et cette dépravation doit être attribuée à ce que depuis cinquante ans nous nous entassons dans les grandes villes. L'existence y est malsaine, la race s'y use, s'y étiole et s'y déprave par l'hérédité, par la hâte ou l'excès de travail et du plaisir. Cet état morbide se reflète dans la littérature et dans l'art.

Les cénacles qui ont remplacé les anciennes écoles doivent, d'après M. Nordau, être parqués dans trois quartiers d'une même maison de fous : le quartier des mystiques, celui des égotistes et celui des réalistes.

Au premier, l'auteur envoie les préraphaélites, les néochrétiens, les symbolistes et les érotiques, Rossetti avec Tolstoï et Wagner. Chez l'illustre compositeur, il diagnostique le délire des persécutions, la mégalomanie, l'anarchie et la manie contredisante. Le *Leitmotiv*, c'est un rabâchage d'idiot. Dans ses

[1] Berlin, 1893.

poèmes, les images de la volupté brûlante alternent avec une chasteté idéale. Et voyez, qui donc est le Mécène de Wagner? Louis de Bavière, pauvre fou couronné. Il ne faudrait pas presser beaucoup M. Nordau pour l'amener à mettre tous ceux qui admirent les œuvres du maître de Bayreuth dans la même aile de son asile, qui prend, comme vous voyez, des proportions gigantesques.

Le second groupe est formé par les malheureux atteints de l'*Ichsucht*, la maladie du moi. Ils ne voient qu'eux, s'analysent, se dissèquent, s'écoutent souffrir et souffrent pour entendre quelque chose. Ce sont des mystificateurs qui finissent par se mystifier eux-mêmes. Parfois, ils ont commencé par là. En Angleterre, cette maladie est représentée par Oscar Wilde, en Allemagne, par Stirner et Nietzsche, dans la littérature française par Amiel, dans le Nord, par Ibsen, que Nordau juge un des plus malades et dont l'influence est, à ses yeux, l'une des plus pernicieuses qui se puissent.

Enfin les réalistes, qui occupent, autour de Zola, le troisième quartier du fer-à-cheval, ne sont pas les moins fous, car ils sont atteints de manies érotiques, de koprolalie, ou impulsion irrésistible à dire des obscénités, et de pessimisme, infirmité cérébrale qu'on appelle vulgairement le *noir* et scientifiquement la neurasthénie.

Je n'ai pas la prétention de discuter ici ces ingénieux paradoxes, dans lesquels la vérité a certainement sa part.

M. Max Nordau s'enthousiasme pour l'homme normal et sain. « Tout Prussien a un gendarme dans sa poitrine, » a-t-on dit. Malheur à celui qui a perdu ce gendarme; il retourne à la barbarie.

Notre auteur cherche à défendre cette thèse dans une pièce à laquelle il a donné le titre d'un des plus mauvais romans de George Sand, le *Droit à l'amour*. « Ce que l'écrivain français a prêché, dit quelque part un de ses personnages, était une absurdité il y a cinquante ans, comme c'est une absurdité aujourd'hui. » Le même personnage fait croisade contre cette trinité corruptrice: Wagner, Ibsen et Nietzsche, à laquelle il attribue ses malheurs. Il s'appelle Wahrmund; il est négociant. L'assesseur Bardenholm est le type du bellâtre sans scrupule, et Bertha, femme du premier, celui de la femme moderne, mise moralement à

mal par la littérature, la musique et la philosophie contemporaines. Bardenholm a la voix mielleuse ; quand Bertha a entendu ses fadaises, elle est perdue : n'a-t-elle pas « droit à l'amour ? » Elle oublie son mari, ses enfants, son devoir. Le bon Wahrmund, instruit de son déshonneur, propose de s'accuser de tout dans un procès en divorce, afin que le séducteur puisse réparer sa faute en épousant Bertha. Bardenholm refuse. Le mari jette le drôle à la porte. Puis il rend sa sentence : le scandale doit être évité et le bon renom de la famille sauvegardé. La femme qui s'est arrogé le droit à l'amour vivra désormais sans amour aux côtés de son mari. Son union sera sans joie, et nul ne le devra deviner. Mais jamais les enfants n'apprendront quelle fut sa faute.

Cette pièce, dont je vous indique en deux mots la tendance et la trame, a été fort bien accueillie. Elle renferme une foule de mots heureux et de théories ingénieuses, et emprunte à ses allusions aux maléfices de la littérature ambiante une âpre saveur de combattivité et de résistance, qui n'est pas pour déplaire. M. Max Nordau a eu le courage de faire dire au théâtre que le devoir reste le devoir, que le sens commun a gardé ses droits et que le mal mérite encore le blâme, en l'an de grâce 1893. Les planches en ont sans doute été ahuries. Elles n'entendent plus guère cela que dans le répertoire classique. Tant pis pour elles !

CHRONIQUE ANGLAISE

Les grèves. — Un *match* intéressant. — Mort du Dr Jowett. — *To Right the Wrong*, d'Edna Lyall. — Coïncidences curieuses. — La cathédrale de Chichester.

Je vous ai parlé le mois passé des troubles qui ont accompagné les grandes grèves minières du Yorkshire, des comtés du centre et du pays de Galles. Grâce à l'intervention militaire, et sans doute à l'attitude énergique des autorités locales,

le calme s'est rétabli; mais les grèves ne sont pas finies, quoique le champ s'en soit bien restreint ensuite des efforts d'un grand nombre de propriétaires qui, cédant aux instances des mineurs, ont consenti à rouvrir leurs mines aux mêmes conditions qu'auparavant. Depuis 1888, le salaire des mineurs a augmenté graduellement de 40 °/₀ ; cette hausse a suivi de près celle des prix du charbon ; celle-ci ayant amené l'ouverture de plusieurs nouvelles mines, les prix ont recommencé à baisser, de sorte que dans bien des houillères on n'a pu travailler que deux ou trois jours par semaine, ce qui n'est profitable ni pour les patrons, ni pour les ouvriers. Aussi, quoique le taux des salaires paraisse élevé, le gain total de la semaine, pour beaucoup de mineurs, se réduit à très peu de chose, tandis que, d'autre part, le bénéfice des propriétaires est considérablement diminué par la concurrence et la faiblesse des demandes; de cette façon, les mines qui ne se trouvaient pas dans des circonstances particulièrement favorables ont dû travailler à perte, état de choses qui ne peut naturellement pas durer longtemps.

C'est pourquoi la fédération des propriétaires de mines a annoncé une réduction de salaires de 25 °/₀ sur le taux atteint cette année, de sorte que les 40 °/₀ gagnés depuis 1888 ont été ramenés à 15 °/₀. La fédération des mineurs a refusé d'accepter cette réduction, ou toute autre, et décidé de n'admettre aucune offre d'arbitrage ou de médiation qui ne fût pas basée sur le maintien du taux actuel des salaires. Le résultat de tout cela a été un chômage qui a produit une immense détresse dans les districts en cause, et désorganisé bien des industries, tandis qu'en Ecosse, dans le nord et dans l'ouest de l'Angleterre propriétaires et mineurs ont fait une riche moisson. Le prix du charbon a doublé pendant quelque temps à Londres, et triplé ou quadruplé sur place ; dans le sud, il était difficile de s'en procurer pour l'usage domestique. Heureusement qu'il faisait doux ! Dernièrement, les prix ont de nouveau baissé à Londres, et maintenant les marchands de combustible sont fort ennuyés, devant revendre à perte. On ne peut absolument pas prévoir quelle sera la fin de la grève. Les chefs des mineurs proclament ouvertement que ce ne sont pas les prix du marché qui doivent fixer les salaires, mais les salaires qui doivent faire les prix, et ils déclarent qu'à l'avenir les béné-

fices, les rentes, les redevances à la couronne, et même les taxes et impôts devront se régler sur les salaires calculés de manière à permettre aux ouvriers un genre de vie décent. Mais comment y arriver ? Un propriétaire de mine bien connu, sir George Elliot, a proposé le moyen suivant : le commerce du charbon serait organisé en une seule grande corporation, qui concilierait et favoriserait les intérêts des différentes classes, propriétaires fonciers, propriétaires de mines, mineurs, marchands de charbon et consommateurs. Je ne puis pas entrer dans les détails. Qu'il me suffise de dire que la clef de voûte du système serait l'intervention d'un département du gouvernement en qualité de médiateur. En tout cas, ce projet est trop gigantesque pour pouvoir être promptement réalisé, et, en attendant, l'attitude des chefs des mineurs, et leur ton depuis la reprise du travail, n'ont fait, je le crains, qu'affermir les propriétaires de mines dans leur décision de maintenir une réduction de salaire, sinon de 25, au moins de 15 %.

— Beaucoup de personnes se sont intéressées au *match* qui a eu lieu, pour la « coupe d'Amérique, » entre le yacht américain *Vigilant* et le yacht anglais *Walkyrie*, propriété de lord Dunraven. Ce sont deux cutters, à peu près de la même grandeur ; le *Vigilant* a un pont cintré, la *Walkyrie* n'en a pas. L'épreuve consistait en cinq courses variées en dehors du port de New-York. Le bateau américain gagna aisément les deux premières. La troisième fut une des plus belles qu'on ait jamais vues. La distance a parcourir était de 50 kilomètres aller et retour ; le vent soufflait en tempête, et, en marchant avec lui, la *Walkyrie* prit une forte avance, mais en revenant le *Vigilant* regagna peu à peu le terrain perdu et arriva premier, mais suivi de si près qu'on ne sut qu'après la proclamation du résultat, s'il n'avait pas dépassé la minute et et demie d'avance qu'il avait dû donner à la *Walkyrie* à cause de ses dimensions un peu supérieures. En fait, le *Vigilant* fut déclaré vainqueur par quarante secondes. Ainsi, les trois premières courses ayant été gagnées par le même bateau, il n'y avait pas lieu de continuer, et la fameuse coupe reste en Amérique.

— Tous les journaux ont parlé de la mort du Dr Jowett, professeur de grec et directeur du Balliol College à Oxford. Les

directeurs de collèges de nos universités sont trop souvent des nullités ou des fossiles. Personne ne dira cela de Jowett, bien que son nom fût moins répandu qu'il y a trente ans, lorsque, avec le Dr Temple, actuellement évêque de Londres, et d'autres ecclésiastiques anglicans, il collaborait aux *Essays and Reviews* et s'exposait aux foudres des haines théologiques. Mais c'est là de l'histoire ancienne. Oxford, sa vie et ses habitants sont en général peu connus du grand public; cependant Oxford joue un grand rôle en Angleterre, et Jowett était un des membres les plus éminents de l'université. Son style classique était très admiré, et ses traductions de Platon et de Thucydide seront probablement citées encore longtemps comme modèles. Mais ce n'étaient pas ses qualités d'homme de lettres qui attiraient surtout l'attention; il a dû sa réputation à son caractère fortement trempé et au succès immense du Balliol College sous sa direction, succès qui s'est traduit non seulement dans les examens de l'université, mais dans les situations atteintes plus tard par ses élèves. On les trouve partout au premier rang : dans les ministères, dans la magistrature, et surtout dans toutes les fonctions importantes de l'état; ils comptent également un grand nombre de savants, de littérateurs et de journalistes distingués. Jowett cherchait avant tout à développer l'intelligence et le caractère des jeunes gens. Il les stimulait toujours à l'action et à la perfection. Son succès est d'autant plus remarquable que, quoique très bienveillant et large d'idées, il était extrêmement timide, causait peu, et était souvent brusque et cassant jusqu'à la rudesse. C'était un de ces hommes qui prêtent aux historiettes plus ou moins spirituelles et aux épigrammes; mais personne n'aurait eu l'idée qu'on pût le passer sous silence. C'était en un mot un vrai caractère. Bien des gens n'aimaient pas « le maître, » non plus que ses opinions, mais beaucoup d'autres et en particulier ceux qui le connaissaient de près, lui témoignaient un respect et une affection qu'ils estimaient dus à un si parfait pédagogue.

— *To right the Wrong* (La lutte pour le vrai), par Edna Lyall [1], l'auteur de *Donovan*, est un roman qui nous ramène au temps de la grande guerre civile. Le héros est un jeune

[1] Londres, Hurst et Blackett.

homme, Joscelyn Heyworth, qui, après avoir consciencieusement pesé les mérites de chaque cause, prend parti pour les parlementaires, tandis que son père et ses frères combattent pour le roi Charles Sans doute l'esprit de Joscelyn a été influencé sans qu'il s'en rende compte par l'enseignement du puritain Withcote, à Cambridge. A l'université et ailleurs, il a eu la chance de tomber dès le début sur les meilleurs des adversaires du roi. Un accident de cheval lui fait faire à la fois la connaissance de sa future fiancée, Clémence Coriton, et du grand capitaine John Hampden. Une convalescence dans de semblables conditions devait naturellement fixer son esprit hésitant, et nous le voyons comme officier suivre à la guerre Hampden et Waller. L'auteur a eu évidemment pour principal objet de peindre le caractère de ces derniers et d'autres personnages historiques. La manière dont Hampden fut blessé dans le combat de Chalgrove Field et ses derniers moments nous sont racontés avec force détails et avec un souci manifeste d'exactitude. La plupart des romanciers qui ont choisi la guerre civile comme théâtre de leurs récits sont sympathiques aux royalistes. Il est bon de se tourner parfois de l'autre côté, car il y avait sans doute de braves cœurs dans les deux camps, de même que chacun d'eux renfermait un certain nombre d'aventuriers, dont la licence effrénée d'une part et l'austérité hypocrite de l'autre discréditaient et discréditent encore aux yeux du peuple tout leur parti. Les accroche-cœur des Cavaliers et les têtes rasées des puritains sont restés le signe caractéristique de chaque faction, mais Joscelyn Heyworth était un beau jeune homme aux longs cheveux d'or ; Hampden aussi les portait longs ; quant à l'austérité de mœurs et de pensée, les parents royalistes du héros auraient fait un contraste assez pitoyable avec la famille parlementaire dans laquelle il s'était marié.

Je n'ai pas la prétention de décider si les personnages historiques du roman sont vrais ou non, mais je n'ai aucune critique à faire à cet égard. L'auteur reconnaît ce qu'elle doit à M. Gardiner, dont l'*Histoire de la grande guerre civile* fait autorité en la matière. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ses héros sont vivants, et c'est déjà quelque chose de faire sentir aux lecteurs que les hommes fameux dans l'histoire avaient aussi leur vie de famille, leurs amitiés, et n'étaient pas seulement des per-

sonnages de théâtre, mais des hommes ayant les mêmes passions que leurs contemporains et que nous. Dans le roman qui nous occupe, ces hommes et leur vie privée tiennent la première place ; l'histoire n'est que secondaire. En ces temps troublés, les amourettes ne laissaient pas que d'offrir quelques difficultés. Cependant nous voyons, non sans surprise, Joscelyn et Clémence s'épouser dans la première moitié du livre, et à peine mariés aller faire ensemble le siège de Glowcester, un épisode de la guerre qui est fort bien raconté.

Nous assistons à une foule d'autres aventures, batailles, tentatives de meurtres, voire scènes de spiritisme ; et pourtant ce n'est pas un livre d'écoliers. Comme dans la *Débâcle* de Zola, ce ne sont pas les côtés excitants et glorieux de la guerre qui sont mis en relief, mais ses fatigues et ses souffrances, ses dégâts et ses cruautés, et surtout, dans la guerre civile, les divisions de familles, alors qu'une maison s'élève contre elle-même, qu'un père maudit et chasse son fils, qu'un frère maltraite son frère pour de pures raisons politiques.

Je ne puis fermer le livre sans mentionner le nom de Rosamonde, la sœur cadette de Heyworth, une douce et courageuse jeune fille, un peu précoce, dirait-on peut-être si l'on ne se rappelait qu'à cette époque les filles se mariaient souvent à 15 ans et que par conséquent elles avaient à penser à elles-mêmes bien plus tôt que ce n'est le cas de nos jours. Comme Joscelyn s'est marié tout jeune le petit, roman de Rosamonde vient jeter une note gaie vers la fin du livre, qui est plutôt triste. Ses amours ont du reste un grand point de ressemblance avec celles de son frère, car, de même que Joscelyn et Clémence découvrent qu'ils s'aiment pendant une attaque de nuit dirigée contre leur demeure, Rosamonde s'aperçoit qu'elle est aimée d'un jeune homme qui l'emporte en lieu sûr au moment où une bande de soldats, sous les ordres de lord Goring, le type du Cavalier dissolu, met à feu et à sang la maison de son père, quoiqu'il soit aussi royaliste. Cet épisode fait voir combien la licence et l'indifférence de la soldatesque augmentaient à mesure que la guerre durait. L'auteur montre bien aussi à quel degré d'exaspération les deux partis étaient montés l'un contre l'autre. C'est généralement un effet de la guerre, mais qui fut particulièrement marqué pendant la

guerre civile, parce que personne ne s'attendait à ce que la lutte serait si longue, et que, des deux côtés, les hommes les plus capables et les plus modérés étant morts dès le début des hostilités, la direction des affaires passa aux mains d'exaltés et de fanatiques.

— Avant d'aborder un autre sujet, laissez-moi vous raconter, toujours à propos du roman d'Edna Lyall, quelques faits que les Ecossais qualifieraient d'*uncanny* et les Vaudois « d'inconfortables. » Heyworth m'a poursuivi partout où j'allais. Partant pour un voyage, j'avais pris le livre sans savoir où la scène se passait, ni rien de son contenu. Je n'en avais pas encore vu de compte rendu, car il venait de paraître, et voilà que la maison des Heyworth se trouvait justement dans une localité voisine où j'ai habité pendant dix ans ! Il est vrai qu'au commencement du récit Joscelyn et son frère en étaient à 250 kilomètres, assistant à l'entrée du roi Charles dans la ville de Lincoln ; mais, avant que j'eusse lu quelques pages, ils étaient repartis pour le sud et s'arrêtaient à Croydon, où mon train arrivait précisément. Je continuai à lire jusque tard dans la soirée. Les jeunes gens passèrent à cheval presque devant ma porte ; le village est nommé en toutes lettres. Je dois ajouter que ce n'était pas mon ancienne demeure, dont j'ai déjà parlé, et qui se trouve à plus de 50 kilomètres de là, mais celle des parents de ma femme. C'est dans la commune voisine que Joscelyn rencontre sa future épouse et que se déroule une grande partie de l'action.

Quelques jours plus tard je visitais Chichester, à 100 kilomètres plus loin ; tout à coup arrive Joscelyn avec l'armée de Waller, qui assiège et prend la ville. Au moment de quitter celle-ci, je me rendis à la cathédrale et je lus dans mon Guide un récit des funérailles du fameux théologien Chillingworth, qui y est enterré. Un puritain fanatique, avec de violents anathèmes, avait jeté dans la fosse ouverte un livre de théologie écrit par le défunt. Le jour suivant, je lus dans mon roman que Joscelyn, revenu à Chichester après une autre campagne et assistant à ces funérailles, retira le livre de la tombe et le garda en souvenir du clergyman, qui avait fait sur lui une grande impression. Enfin je terminai ma lecture dans la maison où

je l'avais commencée, et l'histoire finit aussi dans ce même endroit.

N'est-ce pas là une curieuse suite de coïncidences? Je me souviens que chose pareille m'arriva en France. J'avais acheté par hasard à Fontainebleau le *Marquis de Villemer*, de George Sand. Je continuai à le lire au lit à Clermont-Ferrand. Le récit s'était passé jusqu'alors assez loin de là, mais tout à coup les principaux personnages prennent le coche, traversent Clermont-Ferrand et arrivent au Puy, où je devais me rendre le lendemain matin et où a lieu le dénouement !

— Je vous ai parlé tout à l'heure de la cathédrale de Chichester. Ce n'est pas une des plus connues d'Angleterre, et comme hauteur elle est plutôt au-dessous de la moyenne, car elle ne dépasse pas celle de Lausanne. Je l'ai visitée une semaine après avoir passé à Amiens, et je l'ai trouvée très intéressante même avec la tête toute pleine des magnificences que je venais d'admirer en France. Tout semble si vénérable à Chichester ! Ce fut une des premières villes fondées par les Romains en Grande-Bretagne; elle portait alors le nom de Regnum; plus tard elle fut la capitale d'un des sept royaumes de l'heptarchie. Son nom moderne vient du roi saxon Cissa, et celui de l'antique royaume se retrouve dans le nom du comté de Sussex. L'évêché de ce royaume, qui avait été établi par St-Wilfrid à Selsey, fut transféré par Guillaume le Conquérant dans la ville plus importante de Chichester, et la place où s'élevait l'église saxonne est aujourd'hui couverte par les eaux de la Manche, qui a pénétré jusque bien avant dans le pays.

La cathédrale actuelle date de 1114, mais ensuite d'un incendie la partie supérieure dut en être refaite environ 70 ans plus tard, alors que le style gothique commençait à fleurir. C'est pourquoi nous voyons aujourd'hui l'architecture normande, rude et massive, avec ses arceaux cintrés, régner dans le bas de l'édifice, tandis que le haut a des fenêtres ogivales. Le presbytère, qui a été reconstruit dans la suite à l'extrémité orientale du chœur, est un très beau spécimen de gothique anglais primitif. Citons aussi une chapelle de la Vierge qui portait encore naguère la trace des boulets de l'armée puritaine, mais qui a été récemment restaurée et dont les vitraux moder-

nes sont très remarquables. Les soldats de Waller détruisirent encore plusieurs monuments que contenait la cathédrale, mais ils respectèrent heureusement deux grands et intéressants reliefs en pierre datant de la période saxonne. On les a retrouvés il y a quelque soixante ans derrière les boiseries des stalles, ainsi qu'un certain nombre de reliques et documents très anciens conservés dans la bibliothèque. Une autre partie curieuse de l'édifice est le Paradis, ou cimetière, entouré d'un cloître. Le sol doit en avoir été rapporté de la Terre-Sainte au temps des croisades.

Le principal ornement de la cathédrale est sa gracieuse flèche, haute d'environ 84 mètres, une réduction de celle de Salisbury. Chose assez étrange, ni l'une ni l'autre de ces flèches n'était prévue dans le plan primitif ; elles furent bâties longtemps après les tours, mais n'en font pas moins un très heureux effet. Malheureusement, les piliers n'avaient pas été calculés en vue de ce poids supplémentaire. La flèche de Salisbury s'est légèrement inclinée au cours des siècles, mais je crois qu'elle n'est pas en danger. A Chichester, la base n'était pas si forte. Pendant des réparations, en 1859, on s'aperçut que le clocher menaçait ruine. Les piliers étaient creux et remplis de pierres. Il est même étonnant qu'ils aient pu porter leur charge durant 5 ½ siècles. On essaya de les renforcer, mais en vain. L'histoire de cette tentative est émouvante : les ouvriers se relayant sans cesse, travaillaient au milieu des craquements qui se faisaient entendre de toute part et des débris de pierres qui tombaient continuellement. La catastrophe eut lieu par une nuit d'orage. On avait fait descendre les ouvriers et prévenu les voisins. Les portes étaient fermées depuis un peu plus d'une heure lorsqu'on vit la flèche trembler, pencher doucement, puis tomber perpendiculairement sur la nef, sans blesser personne ni endommager aucune maison voisine. Cela se passait en 1861. Le reste du bâtiment n'eut que très peu de mal. Six mois après, de nouvelles fondations étaient jetées, et en moins de cinq ans tout avait repris l'aspect d'autrefois. Les frais avaient été entièrement couverts par l'initiative privée. Et c'est ainsi que la vieille église a un clocher neuf ! Pour que ma description des antiquités de la ville soit complète, je ne dois pas oublier de mentionner son vénérable

évêque, le Dr Durnford, qui vient d'atteindre sa 92e année, mais est encore vert et dispos. Cet été il a passé ses vacances en Suisse, faisant à pied, m'a-t-on dit, quinze kilomètres par jour!

CHRONIQUE RUSSE

Changement d'uniforme. — Le choléra. — L'histoire littéraire au théâtre. — Mémoires de Mme Smirnov. — Romans du jour. — L'idéal de la vie: Zola, A. Dumas et Léon Tolstoï. — Faits divers.

Quand on rentre cette année à Pétersbourg après la villégiature d'été, on a peine à se reconnaître. Voilà bien les maisons revêtues d'un badigeon nouveau comme d'habitude, voilà bien les larges rues, les canaux dont Pierre-le-Grand a trop abondamment orné sa ville, les légers drochkis courant par les rues, les squares garnis d'arbres où le jaune, le fauve s'entremêlent avec le vert encore persistant de l'été, les promeneurs, les gens affairés errant presque silencieux dans les rues, et pourtant la physionomie de la ville a changé. On se croirait à Stockholm. Jusqu'ici, ce qui caractérisait les villes russes, c'était, dans les habits des deux sexes, le bariolage des couleurs voyantes. On ne rencontre plus qu'exceptionnellement ces grosses nourrices en riches vêtements, énormes coléoptères dont les élytres sont peints de toutes les nuances brillantes de l'arc-en-ciel: rose, blanc, lilas, bleu surtout, un beau bleu de cobalt; mais les uniformes du régiment d'élite sont toujours de couleurs claires; si bien que, dans les revues, chaque escadron simule de loin une grande corbeille de fleurs animées. Les dames, dans les rues, dans les jardins où l'on se promène, sont des fleurs ambulantes des plus riantes couleurs. Aux jours de grandes fêtes religieuses, on ne va à l'église qu'en vêtements de couleurs claires; se présenter en costume sombre dans les fêtes de famille serait apporter le malheur. Le rouge est la

couleur par excellence pour le peuple russe, qui n'a qu'un mot pour signifier *rouge* et *blanc*.

Eh bien, cette année, tout cela est changé. On dirait qu'une lourde pluie, comme celle qui tombe en ce moment, mais une pluie d'encre ou d'indigo, a surpris brusquement promeneurs et promeneuses et a pénétré tous les costumes. Les vêtements sont devenus soudain noirs ou bleu foncé; le brun, le vert sombre apparaissent quelquefois, mais le clair ne se voit plus que chez les gens de la dernière classe, et rarement encore. L'éclat des yeux n'y perd rien, mais le contraste de ces ambulances noires sur des édifices généralement blancs, roses, jaune pâle, sur les églises souvent blanches et azur, avec leur dôme lapis semé d'étoiles d'or, a quelque chose de choquant et de lugubre.

L'été a été rude et pluvieux. Les premiers jours d'automne, en revanche, sont depuis une quinzaine de jours d'une bénignité inusitée. Malheureusement, l'automne, en même temps que les beaux jours, nous a ramené le choléra. On nous l'avait prédit. On ne peut pas accuser la température, qui est exceptionnellement douce, ni la négligence des spécialistes, qui ont beaucoup parlé et quelque peu agi. L'exposition d'hygiène, ouverte depuis trois mois et plus, contient des appareils, des produits, des documents, des livres où l'on spécule sur la maladie, des machines à désinfecter, etc., etc. Elle occupe un vaste terrain abrité et en plein air. On ne s'est pas contenté de prêcher, on a fait de notables travaux, mais insuffisants. Tout un quartier de la ville est encore obligé de se contenter de l'eau prise dans la Néva, au-dessous de la ville. Le choléra a donc reparu plus fortement que l'année dernière, et cette fois il a atteint le centre de la ville. Il y a dans la partie centrale et près d'un des ponts un îlot où, quoi qu'on ait fait pour l'assainir, règne une odeur des plus désagréables pour peu que le temps soit humide, et cet îlot renferme une série d'édifices où sont rassemblés, dans une seule cour, trois vastes établissements d'enseignement et d'éducation pour les jeunes filles : un pour les enfants trouvées, où l'on forme des servantes; un autre où l'on élève les orphelines des sous-officiers, destinées à être marchandes, ouvrières; et le troisième, comprenant six cents jeunes orphelines de la noblesse,

que l'on prépare à devenir institutrices, gouvernantes, et, dans une division spéciale, maîtresses de langue française, surtout pour l'intérieur de la Russie. Eh bien, la contagion s'est glissée dans ces établissements. Jusqu'à présent cependant il a respecté le personnel enseignant et enseigné, et n'a attaqué que les serviteurs. A l'académie ecclésiastique, on a fermé les portes, on n'en sort plus, de peur, en rentrant, d'apporter les germes de la maladie. On a pris des mesures analogues dans d'autres agglomérations.

— Les études, cependant, n'ont pas été retardées comme l'an dernier. La rentrée s'est faite sur toute la ligne. Le nombre des jeunes gens des deux sexes qui réclament l'instruction va toujours en augmentant. Malheureusement, les occupations à donner à cette jeunesse une fois instruite sont bien au-dessous de la demande. Beaucoup aussi sont empêchés de continuer leurs études, les uns faute de moyens, les autres, et en grand nombre, parce que, même après des examens satisfaisants, ils ne peuvent trouver place sur les bancs des écoles spéciales supérieures. Il y a pourtant prodigieusement à faire en Russie !

— Les théâtres d'été ont cessé leurs représentations, tous les théâtres d'hiver ont repris les leurs. Le Théâtre français s'est attaché de nouveau M. Valbel, qui était resté dehors plusieurs années et que les scènes parisiennes n'ont pas trouvé moyen d'utiliser. Le public russe l'a accueilli comme un enfant prodigue et a tué pour lui le veau gras : la salle est comble chaque fois qu'il joue.

Le Théâtre russe a eu l'idée d'ouvrir la saison par ce qu'on pourrait appeler une leçon sur l'histoire du théâtre en Russie. Il a joué une comédie de Soumaroukov (commencement du dix-huitième siècle) : *Narcisse*, sorte d'adaptation des pièces françaises jouées sous ce titre ; une tragédie d'Ozérov, *Dmitrii Donskoï*, qui eut un succès éclatant en 1807, surtout à cause des allusions patriotiques ; une scène du *Malheur d'avoir de l'esprit*, de Griboiédov ; une comédie de raisonnement dans le genre du *Misanthrope*, et enfin quelques scènes d'une comédie moderne d'Ostrovskii, peinture de la vie des marchands russes. Cette succession de pièces historiquement étagées formait un spectacle piquant en principe. Mais une pièce de théâtre est

faite pour être jouée. Le romancier peut compter sur l'imagination du lecteur ; le spectateur ne voit que ce qu'on lui montre, il veut l'incarnation des personnages tels qu'ils ont été conçus par l'auteur. Or, les modes changent vite au théâtre. Nos acteurs ne savent même plus nous faire comprendre les pièces de Scribe, qui nous ravissaient il y a cinquante ans. Les acteurs russes ont échoué complètement quand ils ont voulu reproduire dans un court espace des usages si différents ; le public n'a pas compris, les acteurs non plus et, comme on devait le prévoir, on s'est franchement ennuyé.

— C'est d'une époque plus rapprochée que nous entretiennent les *Mémoires de Mme Smirnov*, dont le *Messager du Nord* publie des passages dans chacun de ses numéros. Mes lecteurs n'ont peut-être pas oublié ce que je leur ai raconté autrefois de Mme Smirnov. Venue de France comme modiste, elle se lia avec un officier qui fut exilé en Sibérie pour affaire politique. Elle le suivit dans son exil, où elle l'épousa, puis, revenue en Russie, se vit bien accueillie par la famille de son mari ; elle occupa un rang élevé à la cour d'Alexandre Ier et connut intimement Joukovskii, Karamzine, Pouchkine et plus tard Gogol. Elle écrivait chaque soir ce qu'elle avait appris dans la journée, et reproduisait soigneusement les conversations de ces hommes célèbres. Elle est devenue ainsi une sorte de Saint-Simon des règnes d'Alexandre Ier et de Nicolas. Ses *notes* s'étendent de 1825 à 1845. Seulement, Saint-Simon revoyait et corrigeait ses remarques ; Mme Smirnov n'a pas revu les siennes, on n'a que les brouillons. Aussi n'imprime-t-on pas textuellement ce vaste manuscrit ; on en prélève simplement des passages. Il y a encore bien des négligences, mais les choses sont très curieuses, d'autant plus curieuses qu'elles sont prises sur le fait, comme au phonographe. Le *Messager du Nord* les publie en russe et en français.

— Un mot sur les romans nouvellement parus.

M. le comte Sallias, qui a ressuscité les *Partisans de Pougatchev* révoltés au dix-huitième siècle contre Catherine et mis en relief d'une manière si piquante jusqu'à quel point ils se souciaient peu de leur chef[1], nous transporte au milieu de la

[1] La *Bibliothèque universelle* a publié récemment un de ces récits : *En des jours pareils*, livraisons de septembre et octobre.

France actuelle, dans son nouveau roman, dont nous ne connaissons encore que le commencement. Tous les personnages sont français, un seul excepté, et les locutions françaises abondent, textuellement reproduites. L'ouvrage s'appelle : *La moderne Cendrillon*. Mais les versions de Cendrillon sont nombreuses. Je recevais dernièrement de Londres un gros volume où figurent 345 variantes de l'histoire de Cendrillon, sans compter celles qui sont rejetées dans les notes. Le récit est encore trop peu avancé pour que nous sachions à laquelle des branches ce récit se rattache; quoi qu'il en soit, il s'annonce de la manière la plus heureuse.

— On en peut dire autant, bien qu'à d'autres titres, du roman fantaisiste de M. Averkiev : *Le peintre Bezpolov et le notaire Podlechtchikov*, où l'auteur a tenté de ressusciter la société russe des années 1860 à 1880. On s'est beaucoup moqué de l'enthousiasme qui inspirait la jeunesse à cette époque et l'on a eu raison. Cet enthousiasme était aveugle, il s'égarait parce qu'il ne savait où se prendre, mais il procédait d'un noble sentiment, d'une foi, de la foi au progrès. Les moyens étaient mesquins, insensés quelquefois ; ils prêtaient au ridicule, mais le but était élevé. M. Averkiev a bien saisi le caractère de l'époque et, malgré une pointe d'ironie, il la fait aimer. Nous verrons si la suite répond au début.

— *Dans un vieux château*, de M. Pronskii, est une charmante histoire sentimentale. Le sujet n'est pas neuf, il a été traité plusieurs fois en France, mais tout l'intérêt est dans les détails. Un savant, encore jeune, est devenu, presque malgré lui, tuteur d'une petite fille, enfant d'une femme qu'il a aimée autrefois, mais qui l'a quitté pour un mari plus riche. Elle est morte depuis, son mari aussi, laissant une fortune considérable. Le savant n'accorde à l'enfant d'abord qu'assez peu d'attention, il l'aime comme une gentille petite fille ; mais ce sentiment devient plus tendre avec les années. La jeune fille et le savant reconnaissent enfin qu'ils s'aiment d'amour et se marient. Les scènes dans lesquelles les deux personnages passent de l'amour paternel ou filial à l'amour proprement dit sont d'une délicieuse ingénuité.

— *Une famille internationale*, de M. Rémézov, met en

présence deux ménages, l'un d'un Russe et d'une Française, dont les membres s'entendent bien, l'autre d'un Russe et d'une Allemande, qui finit par se séparer. Faut-il voir là une allusion à l'alliance franco-russe ? Est-ce une simple application du proverbe : « Il y a toujours maille à partir entre voisins ? » L'histoire se déroule sous la forme d'un songe ; le réveil forme le dénouement.

— Est-il vrai qu'un grand nombre de ces femmes que l'Italien appelle *égarées* (*Traviate*) sortent de la maison d'éducation de Saint-Denis ? Est-il vrai, comme on le prétend, qu'il y a parmi les cochers de place d'anciens séminaristes, d'anciens professeurs de collège ? Pour ces derniers, la chose paraît certaine, à Paris du moins. Il y a dans tous les cas des cochers lettrés, celui, par exemple, qui tirait dernièrement sur M. Lockroy ; mais, à Pétersbourg, cela est peu probable, quoi qu'en dise M. Molotov, et son *Cocher de la classe instruite* nous semble tout simplement une importation de l'étranger.

— L'instituteur que M. Peskovskii nous montre en action, *Au fond de la province*, n'est pas non plus un être bien réel, c'est plutôt l'idéal de ce qu'un instituteur peut faire au village. Trop pauvre pour continuer ses études, Prakhov a accepté, faute de mieux, les modestes fonctions d'instituteur primaire à la campagne. L'école tombe en ruine, il entreprend de la réparer lui-même, et les paysans, gagnés par son exemple, se mettent à l'œuvre avec lui. Les enfants viennent quelquefois de loin, il établit une sorte d'internat pour les abriter. On l'appelle à faire la même chose dans un autre village ; il se heurte à diverses difficultés, mais il persévère et réussit. Il finit, pour être utile aux paysans isolés, par se faire instituteur ambulant, enseignant quelques mois dans une localité, puis passant à une autre et meurt béni de ses compatriotes. C'est édifiant et raconté d'une manière très intéressante.

— L'auteur de *Mimotchka fiancée* et de *Mimotchka aux eaux*, qui signe de son vrai nom aujourd'hui, Mme Mikoulitch, vient de publier une nouvelle aventure de son étourdie et pétulante héroïne. Cette fois, il lui prend fantaisie de s'empoisonner. Rassurez-vous, elle n'en mourra pas ; elle a du reste tant de sœurs à Pétersbourg que la race n'est pas menacée de

disparaître. Mimotchka est donc malade, et sa mère, une des adeptes du nouveau mysticisme qui s'est réveillé dans certaines fractions du monde aristocratique, va prier pour sa guérison sur la tombe d'une inspirée enterrée dans le cimetière de Smolensk à Pétersbourg. Les superstitions du moyen âge sont en effet en train de renaître et se combinent avec le théosophisme de Mme Blavatsky. Ce pélerinage au cimetière est la partie la plus piquante du récit.

— Un article publié par le comte Léon Tolstoï dans le numéro de septembre du *Messager du Nord* a soulevé de longs débats dans la presse russe.

Le point de départ est un discours de M. Zola prononcé à Paris le 18 mai, à l'assemblée générale des étudiants, qui l'avaient choisi pour président. Il ne s'agissait de rien moins que de l'idéal, du but de la vie.

M. Zola en s'adressant aux étudiants faisait l'éloge du travail. Il y a un quart de siècle, l'idéal était la foi dans les conquêtes de la science, la recherche de la réalité en toute chose, l'espérance de découvrir le vrai; le but de la vie, le travail, — et il faut convenir que d'assez belles conquêtes ont été faites dans cette voie; mais, comme en toute chose, on a exagéré, on a été intolérant. On est loin d'avoir découvert tout ce que l'on cherchait, on a même cru avoir découvert ce qu'on ne cherchait pas, que la nature est immorale, cruelle, qu'elle favorise le plus fort. Beaucoup ont perdu patience, et voilà qu'on fait maintenant l'éloge de l'ignorance, qu'on détourne les yeux pour ne pas voir, pour ne pas connaître et vivre sans penser, ne pas raisonner, mais croire, se proposer pour but de croire sans même savoir précisément quoi. M. Zola ne saurait trop protester contre cette renonciation à l'usage de l'intelligence. Le travail est la loi de la nature, tout travaille autour de nous, l'homme ne peut se dispenser de travailler, d'utiliser les facultés qu'il tient de son organisation, d'accomplir sa part de la tâche dans le mouvement de la vie, tâche qu'il remettra à d'autres le soin de continuer, dût-il avoir la persuasion qu'on ne saura jamais tout. Travailler et chercher, voilà l'idéal de la vie.

Le directeur du *Gaulois* demanda à Alexandre Dumas, ce qu'il pensait de cette doctrine et s'il croyait aussi que l'acquisi-

tion de la science fût le but suprême de l'homme. M. Dumas répondit que le mot de science est bien vague; il y a des sciences inutiles et dont l'humanité ne tire aucun profit, il y a des sciences malfaisantes et dont la connaissance empoisonne la vie, il y a surtout des sciences incertaines et qui ne se composent que de doutes et de négations. L'acquisition de la science ne saurait donc être le but de la vie. Le but de la vie, c'est l'amour des uns pour les autres. Celui qui l'a posé pour loi générale, homme ou Dieu, celui-là a formulé l'idéal de la vie humaine.

Le comte Tolstoï donne d'abord en entier le discours et la lettre qu'on lui a signalés, mais il se prononce contre l'un et l'autre. Les deux écrivains français proposent l'action; il croit, lui, que l'homme se trompe dans les deux cas : la science complète, il n'y arrivera jamais, parce qu'il ne possède pas les instruments nécessaires, — l'amour universel, il ne parviendra jamais non plus à le réaliser. Ce qu'il doit, c'est laisser faire la nature, c'est se fier à la Providence, c'est ne pas agir. Le monde est régi par des lois sages, il suffit de les respecter, de ne pas les violer. La science, qui est puissante pour faire le mal, est impuissante pour le bien. Fions-nous à la puissance qui gouverne le monde, Dieu, qui donne la pâture aux petits oiseaux et qui n'abandonnera pas l'homme.

Laboremus, dit Zola, *labor omnia vincit*.

Aimez-vous les uns les autres, dit Dumas.

Abstenez-vous d'agir, Dieu veille sur vous, dit Tolstoï.

M. Tolstoï se garde de pratiquer sa maxime de *non agir*, et les autres s'en trouvent bien.

— Un roman historique, *Minine et Pojarskii*, qui vient de paraître en France, offre un récit animé de la lutte des Moscovites contre les Polonais au commencement du dix-septième siècle. L'auteur connaît Moscou ; il connaît bien surtout un récit populaire fort répandu en Russie où cette lutte est racontée ; il le traduit souvent mot pour mot. Il aurait bien dû tout au moins le citer.

— Je n'ai pas à m'occuper ici des fêtes que les Français donnent en ce moment aux Russes, en réponse à celles que les Russes leur ont données il y a deux ans à Cronstadt. L'en-

thousiasme est le même de part et d'autre. Je n'ai pas non plus à m'occuper de la guerre douanière déclarée par les Russes aux Allemands. Ceux-ci se plaignent beaucoup des droits qu'on impose à la frontière sur les produits allemands. Le commerce russe, au contraire, ne paraît pas s'en trouver mal. Au reste, on négocie et l'on finira probablement par trouver un *modus vivendi*.

La récolte des céréales est partout excellente cette année; un des ministres, qui vient de faire un voyage agricole dans l'intérieur, se déclare très satisfait des progrès accomplis. On met en culture des terrains délaissés, on reboise des parties complètement dénudées du sol, on emploie de nouvelles machines. Tout va donc bien de ce côté. En revanche, on est très affecté de la perte d'un vaisseau cuirassé : la *Roussalka*, qui a sombré, corps et biens, et sans laisser de traces, sur un écueil du golfe de Finlande, tout près de Réval.

CHRONIQUE SUISSE

Julia Alpinula à Avenches. — Mallet du Pan. — A Zermatt. — Littérature populaire : Prosper Meunier, T. Combe, Paul Vérax. — Une traduction de De Amicis. — Barthélemy Menn.

« Galba, Vitellius, Othon, se disputaient le trône de Rome. Les Helvétiens, soumis aux Romains comme le reste de la Gaule, prirent le parti de Galba, qui venait d'être assassiné, mais dont ils ignoraient la mort. Ils voulaient s'opposer à Cécina, général de l'armée de Germanie et partisan de Vitellius. Julius Alpinus, dont la famille était très puissante en Helvétie, fut, d'après le témoignage de Tacite, l'*instigateur de la guerre*, et paya de sa tête cette entreprise, où les Helvétiens eurent le dessous. Voilà tout ce que l'on connaît de cet événement, raconté par Tacite, en deux ou trois chapitres. Il ne parle point de la fille d'Alpinus, dont le nom est cependant

populaire en Suisse, grâce à une inscription latine que je vais traduire littéralement :

« *Julia Alpinula, ici je repose. D'un père infortuné, fille infortunée. Prêtresse de la déesse Aventia. Je n'ai pu conjurer la mort de mon père. Une mort funeste lui était destinée. J'ai vécu 23 ans.* »

Telle est la « notice historique » placée par Juste Olivier en tête de son poème de *Julia Alpinula,* publié avec la *Bataille de Grandson* en 1830. Le poète a exactement résumé dans ces lignes le peu que nous savons du héros d'Avenches et ce que la légende rapporte de sa fille. Il faut bien, en effet, remarquer que l'inscription qu'il cite a été reconnue apocryphe, et paraît être l'œuvre de quelque ingénieux faussaire. Mais que nous importe, et qu'importe surtout au poète ! La légende lui appartient, et c'est son droit de s'en emparer pour émouvoir nos cœurs et charmer nos imaginations. Si on lui contestait ce droit, il faudrait renoncer aux plus belles œuvres de la poésie de tous les temps et de tous les peuples.

Aussi la Société pour le développement d'Avenches a-t-elle été très heureusement inspirée quand elle a songé à évoquer le vieil Aventicum sous forme d'un grand drame populaire dont Julia serait l'héroïne et qu'on représenterait dans l'amphithéâtre romain. Nous ne saurions trop louer une pareille initiative, qui annonce un culte très intelligent du passé, en même temps qu'un sentiment fort juste du goût qui règne en Suisse à cette heure. La mode est à ces grands spectacles qui font revivre les phases caractéristiques de notre histoire. Les fêtes de Sempach, de Schwytz, de Berne et de Bâle ont mis en goût le public, et si jamais nous avons eu l'espoir de voir naître un art dramatique proprement national, c'est depuis les tentatives heureuses et brillantes de ces dernières années.

La société d'Avenches s'est adressée à M. Adolphe Ribaux, qui a composé un drame en prose dont la représentation a eu lieu les 30 septembre et 8 octobre derniers. La première fois, l'inclémence du ciel a gravement compromis le spectacle ; mais acteurs et auteur n'ont point désespéré et, huit jours après, la seconde représentation s'achevait sans encombre devant une foule nombreuse, qui a couvert d'applaudissements le poète et ses interprètes.

Ceux-ci méritent les plus grands éloges ; et nous saisirons cette occasion de constater un fait remarquable : notre peuple offre à l'auteur dramatique des ressources qu'on ne soupçonnerait guère au premier abord. Nous avons raconté ici-même, en 1885, la représentation à Moerell de *Thomas in der Bienen*, drame populaire du curé Bortis, roulant sur l'insurrection des Dixains du Haut-Valais en 1419. Le succès avait été très grand. Mais ce qui avait surtout frappé les spectateurs, c'était le mérite de l'interprétation : « Il est surprenant de voir, écrivions-nous alors, ce qu'ont pu fournir ces acteurs improvisés, dont la plupart n'ont sans doute jamais vu un théâtre : à peu près tous se présentent naturellement sur les planches, s'y meuvent sans embarras, ont le geste juste et de la tenue en scène....» Tout ce que nous disions peut s'appliquer aux acteurs des récents *Festspiele* de la Suisse allemande et à ceux du festival d'Avenches, sans parler de l'inoubliable *Fête des vignerons*. Il faut croire que l'instruction si généralement répandue chez nous, la connaissance de l'histoire nationale, l'esprit de discipline et les qualités de persévérance de notre peuple, jointes à la vigueur souvent élégante de la race, prédisposent nos jeunes hommes et nos jeunes filles aux nobles jeux de la scène. Il n'y a incontestablement pas de peuple moins « cabotin » que le nôtre ; mais aussi ne s'agit-il point ici de « cabotinage; » et je crois que des acteurs de profession eussent infiniment moins bien réussi que des acteurs d'occasion dans l'interprétation d'œuvres où il convient d'apporter surtout du sérieux, de la conviction, et un enthousiasme sincère.

La pièce de M. Ribaux, qui offre une succession de tableaux brillants et de situations diversement pathétiques, est ingénieusement aménagée de façon à évoquer le vieil Aventicum et à mettre en relief les personnages de Julius Alpinus et de sa fille. L'auteur a fait de son mieux pour restituer la couleur locale, et il a été secondé habilement dans cette tâche par les décorateurs et les costumiers. Au point de vue de la mise en scène, on doit regretter qu'un simple podium, occupant un des côtés du cirque, n'ait pas paru suffire, et qu'on ait jugé nécessaire d'édifier un théâtre d'occasion dans le théâtre antique : à quoi bon, alors, représenter la pièce dans les arènes, si l'on renonçait d'entrée à faire de celles-ci le cadre même de la pièce?

Cette remarque est intimement liée à une autre observation qui porte sur le fond même du drame et la façon dont il a été conçu. Nous pensons qu'un débat engagé sur cet objet ne serait point sans utilité pour l'avenir de notre « art dramatique national, » et, sans prétendre traiter ce sujet sous toutes ses faces, nous voudrions du moins indiquer notre point de vue.

Si un théâtre national est viable chez nous, c'est à la condition de ne ressembler à rien et d'avoir son originalité bien nettement accusée. Tel fut le cas des spectacles de Sempach, de Schwytz, de Berne et de Bâle. Un fait historique ou légendaire, une grande figure, une période héroïque, transportés sur la scène dans leur simplicité toute nue, par des acteurs qui jouent pour ainsi dire leur propre histoire, voilà ce que nous avions vu dans ces mémorables journées. Le poète n'avait eu d'autre ambition que de rendre en quelque sorte palpable, en le dramatisant, un moment décisif de notre vie nationale. Et cela suffisait à exciter au plus haut point l'émotion du public. Le Winkelried de Sempach a bien plus empoigné son auditoire que le Winkelried de l'opéra de Genève représenté l'an dernier. Pourquoi ? Parce que la mâle simplicité de la donnée traditionnelle nous saisira toujours plus fortement que les fioritures romanesques imaginées par un homme de lettres pour « embellir » la légende. Le propre de la légende, c'est précisément d'avoir assez de charme pour se passer de nos enjolivements : le poète peut la développer, mais non la modifier de façon à en dénaturer la signification primitive. Or, nous craignons que M. Ribaux ne se soit pas suffisamment gardé de ce péril et qu'il n'ait fait trop prévaloir sa conception individuelle sur la donnée légendaire.

Qu'est-ce, en effet, que Julia Alpinula ? Quelle est l'idée que le nom seul de la touchante prêtresse d'Aventia suffit à évoquer ? — La *piété filiale* ; rien de plus. « Je n'ai pu conjurer la mort de mon père. » Voilà le sujet dans sa belle et antique nudité. Juste Olivier, avec le tact d'un artiste très fin, l'avait si bien senti, qu'il s'est gardé comme du feu, dans son charmant petit poème, de compliquer les sentiments de son héroïne et de faire d'elle une « jeune première » courtisée par un amoureux. L'amour ne joue aucun rôle dans cette simple histoire, dont un mot de l'héroïne résume la chaste beauté :

« Moi, *je n'ai que mon père*, et lui n'a que sa fille... »

M. Ribaux a trouvé que *n'avoir que son père*, c'était trop peu ; il a fait de Julia la rivale de Faustine : Septimius cesse d'aimer Faustine pour s'éprendre de Julia, et lui propose même de partir pour l'Italie ; le septième tableau nous montre les deux amants expirant ensemble au pied des autels. Je n'hésite pas à penser que cette intrigue romanesque, mêlée à la sobre légende de Julia mourant de n'avoir pu sauver son père, enlève à la donnée primitive sa saveur et son charme austère. Nous pardonnons à peine à l'opéra d'avoir mêlé à l'histoire de Guillaume Tell les fades douceurs de l'amour et fait de Melchthal un ténor de romance. Mais l'opéra est un genre consacré, qui a ses exigences et ses conventions. Notre art dramatique suisse, au contraire, s'il veut être original, doit se garder avec soin de retomber dans les formules du théâtre littéraire et de l'art conventionnel. Il doit vivre de sentiments très simples, éviter les complexités psychologiques, et évoquer les figures historiques ou légendaires dans toute la sévérité de la légende ou de l'histoire. Julia incarne une seule chose : la passion filiale. C'est la rapetisser que de faire d'elle l'amoureuse de Septimius et surtout d'attribuer sa mort à cet amour-là. Cela est si vrai que le moment où le public a été le plus ému par le drame de M. Ribaux, c'est celui où Julia implore en vain la grâce de son père. Pourquoi ? Parce que le public a senti d'instinct que là était le sujet du drame et le suc même de la légende. C'est la fille d'Alpinus, non l'amante de Septimius, qui intéressait l'auditoire. L'auteur, en voulant trop bien faire, a passé à côté de son sujet, ou plutôt l'a noyé dans un second sujet. Il a fait œuvre d'homme de lettres, là où il fallait être avant tout naïf. Et dès lors son drame, trop artificiellement agencé, a perdu cette grandeur simple qui convenait seule au sujet. C'est devenu un drame pareil à tant d'autres, mais qui n'ajoute rien au répertoire de notre théâtre « national. » Car, comme l'a dit M. Widmann, du *Bund*, dans une critique un peu rude, mais très fortement motivée : « Cette pièce peut être représentée à Berne, à Lausanne, à Neuchâtel, à Paris, en un mot partout, sur un théâtre quelconque, mais précisément pas à Avenches. » Le critique bernois va jusqu'à parler de « sacrilège : » le mot me paraît bien gros ; mais qu'il y ait eu « erreur »

dans la conception première, que l'auteur se soit mépris sur les conditions nécessaires de l'art « national, » cela est incontestable. Et, si nous avions un conseil à lui donner, ce serait de profiter de cet hiver pour reprendre son œuvre, et la ramener résolument à la nudité pathétique de la légende. L'effet, nous osons le prédire, serait autrement puissant et d'une qualité plus neuve et plus haute.

— Un jeune écrivain genevois, M. Gaspard Vallette, vient de publier une solide et pénétrante étude sur *Mallet du Pan et la révolution française*, couronnée par la faculté des lettres de l'université de Genève [1]. Il commence par esquisser brièvement la vie du célèbre polémiste, puis examine ses principaux ouvrages, et recueille enfin les jugements portés sur lui par les critiques et les historiens de notre siècle. L'attitude de l'écrivain genevois en face de la révolution, tel est l'objet auquel s'attache essentiellement M. Vallette ; son analyse des articles de Mallet dans le *Mercure de France*, de la *Correspondance avec la cour de Vienne*, du *Mercure britannique*, est conduite avec une remarquable sûreté et lui permet de fixer nettement la pensée de Mallet du Pan et la valeur de son témoignage. Il n'était point au début un adversaire de la révolution, mais il fut amené à la combattre par des motifs que la sagacité de M. Vallette me semble avoir très finement démêlés : d'abord, l'aversion instinctive qu'éprouvait pour les abstractions et les systèmes cet esprit clair, ami du fait positif et des réformes pratiques; puis aussi l'horreur que lui causaient le désordre, les cris de la rue et les entraînements des foules ; enfin son peu de goût, disons même son antipathie pour le caractère français, qui ne lui inspirait pas confiance. Mais, s'il combattit la révolution, il ne crut jamais au rétablissement possible de l'ancien régime, et l'adversaire implacable des Jacobins ne se montra pas moins sévère pour les émigrés. En somme, cet « observateur intègre et rigoureux » des événements demeure l'un des témoins les plus considérables de la révolution, et la conclusion de M. Vallette ne peut guère être contestée : « On écrira l'histoire de la révolution autrement que Mallet du Pan, on ne l'écrira plus sans lui ni contre lui. »

[1] In-8°. Genève, Georg, 1893.

Mais ce qui nous a le plus frappé dans cette étude, c'est l'indépendance et la mesure du jeune écrivain. A cet égard, le chapitre où il résume et discute les jugements portés sur Mallet nous paraît un excellent morceau de critique littéraire, à la fois judicieux et incisif. Avec une sagesse précoce, qui est peut-être une qualité genevoise, M. Vallette a le courage de résister à l'enthousiasme excessif de M. Taine pour Mallet du Pan ; il se refuse à voir en lui « une autorité absolue » et le ramène à de plus justes proportions. Un style ferme, animé souvent d'une verve mordante, ajoute au mérite de ce substantiel ouvrage, et en fait un début plein de promesses.

— M. Emile Yung n'est pas un débutant. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps ce savant doublé d'un poète et d'un littérateur, qui a semé déjà dans nos journaux et nos revues tant d'articles pleins d'observation précise et de charme descriptif. A la rigueur scientifique M. Yung joint une imagination riante et une sensibilité facilement émue : c'est là le secret de son charme. Il vient de publier, sur *Zermatt et la vallée de la Viège* [1], un magnifique in-quarto illustré, qui sera sûrement un des grands succès de la saison, et un succès durable. Ce livre n'est point un « Guide, » prétendant à fournir au lecteur tous les documents scientifiques et les renseignements pratiques que le sujet comporte. C'est, comme le dit l'auteur très modestement, une « impression individuelle sur Zermatt, » cette « reine des stations alpestres. » Mais c'est pourtant aussi plus que cela : que de choses l'auteur nous enseigne, chemin faisant, sur les mœurs, la topographie, la flore du pays dont il nous fait les honneurs ! Il nous instruit sans en avoir l'air, et sa causerie est la plus aimable des leçons. A chaque page éclate l'enthousiasme de l'homme à qui les habitudes d'analyse sagace n'ont point enlevé le goût et le secret des poétiques synthèses. Il a des bonheurs d'expression que les écrivains proprement « littéraires » lui envieront, je pense. Voyez sa page sur la joie des ascensions, « cette demi-conquête du ciel, » ou sur l'edelweiss, « la fleur des longs souvenirs, » ou ce brillant morceau sur le Cervin et « son incomparable élan vers l'azur. » Il faut citer ici :

[1] Genève, Thévoz.

« On dirait la flèche d'une immense cathédrale gothique, ébauchée par les mains d'un artiste tout-puissant, élégante et sévère, avec des harmonies et des délicatesses qu'on ne retrouve dans aucune architecture humaine. Pendant que les derniers rayons du jour lui font une parure de pourpre et d'or, et que ses corniches, les admirables ciselures de ses arêtes, vibrent sous les caresses du soleil couchant, je ne sais quelle mystérieuse force intérieure l'anime, qui la grandit encore, la pousse avec plus de passion vers les régions éthérées.... »

On ne saurait mieux dire, et de là-haut Javelle doit sourire à son brillant émule. La maison Thévoz a semé ce livre, imprimé avec luxe, de 150 gravures et vignettes exécutées par son procédé spécial de phototypie et qui constituent la plus charmante illustration. Sites pittoresques, chalets délabrés, types montagnards, touristes, fleurs des Alpes,... c'est le Valais tout entier que nous retrouvons dans ces pages si artistement disposées. Un homme du goût le plus sûr et le plus fin a seul pu présider au choix des motifs si variés qui sont réunis dans ce beau livre.

— La « bonne littérature, » à intention moralisatrice, n'est pas près de périr dans la Suisse française. Voici M. Prosper Meunier qui ouvre une croisade contre la *Verte sirène*[1], c'est-à-dire l'absinthe. Il nous conte la vie lamentable d'un jeune employé ruiné corps et âme par l'alcoolisme. Rien n'a pu « l'arracher des griffes *parfumées* (?) de la sirène, » le faire renoncer aux « assemblées *apéritives,* » où coule « l'*opale* liqueur ; » ses camarades assistent impassibles à sa « dégradation *galopante.* » Que le fond soit vrai, dans cette histoire, nous le croyons, hélas ! Nous voudrions qu'elle nous fût contée en une langue plus simple, moins bizarrement expressive, oserons-nous dire plus française ?

A cet égard, nous sommes charmés de l'alerte et spirituelle brochure, *Vos frères et vos sœurs*[2], que T. Combe adresse aux jeunes filles. C'est le nº 1 d'une nouvelle série de causeries populaires intitulée *Petits miroirs*[3]. L'auteur d'*Une croix* poursuit courageusement son apostolat ; nous lui souhaitons d'autant plus volontiers de nombreuses lectrices, qu'elle réussit

[1] In-12, Neuchâtel, Attinger. — [2] Idem. — [3] Idem.

à conserver dans les plus graves sujets l'aisance et la vivacité de son style et l'humour qui donne tant de saveur à son observation.

Dans le même ordre de publications, il faut signaler la *Petite partie*, de Paul Vérax (un pseudonyme, sans doute), qui met dans la bouche d'un honnête tailleur un réquisitoire assez bien motivé contre le « binocle. » « Chacun, dit l'auteur, en tirera la leçon *contenue.* » On voit que le style n'est pas encore à la hauteur de l'intention. Celle-ci est excellente.

— Enfin, nous tenons à recommander d'un mot au bon accueil du public un livre qui fera son chemin sans réclame : le piquant, curieux et instructif *Roman d'un maître d'école* de Ed. De Amicis, très agréablement traduit par un pasteur neuchâtelois, M. H. Durand[1].

— Au moment de poser la plume, nous apprenons la mort du peintre Barthélemy Menn, le chef, le maître vénéré de l'école genevoise actuelle. Le « père Menn, » ainsi que le désignait le respect de ses disciples, ancien élève d'Ingres, ami de Corot, de Français, de Rousseau, a exercé une influence décisive sur toute la jeune génération d'artistes qui honore Genève à cette heure. Deux sentiments ont rempli sa vie : l'amour passionné de l'art et le respect religieux de la nature. Son enseignement judicieux, solide, plein de suc, de bonne doctrine et d'autorité, était reçu avec recueillement. Plus difficile encore pour lui-même qu'il ne l'était pour les autres, Menn exposait rarement et ne montrait pas volontiers ses ouvrages. Nous connaissons de lui quelques pages d'une haute distinction, et, sans doute, une exposition de ses œuvres nous fournira l'occasion de parler encore de ce talent fait de science et de probité.

P. S. Une belle publication, entreprise par la Société d'histoire de la Suisse romande et la Société académique vaudoise, vient d'être proposée au public par voie de souscription. Il s'agit des dessins que M. Morel-Fatio avait fait exécuter d'après les antiquités lacustres du musée de Lausanne et qu'il se proposait de publier quand la mort vint le surprendre. Le bel album in-folio, dont nous avons sous les yeux une page, sera édité par Georges Bridel & Cie et contiendra une quaran-

[1] In-12. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

taine de planches, dont plusieurs en couleur, représentant les objets les plus caractéristiques de la précieuse collection dont les Troyon et les Forel ont doté Lausanne. Le texte sera rédigé par M. A. Colomb, conservateur du musée lacustre de Lausanne. Cet ouvrage, venant s'ajouter aux *Habitations lacustres* de Troyon, aux *Proto-Helvètes* du Dr Gross, aux *Helvètes à la Tène* de E. Vouga, sera un véritable enrichissement de notre littérature archéologique. Nous voulons espérer que l'intérêt du public se manifestera par de nombreuses souscriptions, qui permettront la prompte réalisation de cet utile projet.

CHRONIQUE POLITIQUE

La température. — Fêtes franco-russes à Paris. — Visite de l'escadre anglaise à l'Italie. — Les élections générales d'octobre en Suisse et la nouvelle législature fédérale.

Pendant la plus grande partie du mois d'octobre, la température a continué à être excellente. Maintes fois le ciel a été couvert et brumeux, mais c'est l'automne. L'avancement de la saison s'est aussi fait sentir par un abaissement sensible de la chaleur, surtout la nuit ; néanmoins beaucoup de journées ont été ensoleillées et agréables. Les vendanges se sont terminées dans de bonnes conditions, et, comme cela avait été constaté à leurs débuts, elles ont donné beaucoup plus qu'on n'attendait, deux fois, trois fois et au delà de la quantité récoltée en 1892, qui était déjà une bonne année, et une qualité tout à fait exceptionnelle. Aussi les prix, qui avaient grandement baissé lorsqu'on avait reconnu la grande abondance, se sont-ils relevés. Bien des caves se sont garnies ou se garniront en vue de l'avenir. Chacun a intérêt à faire provision, ce qui maintiendra les prix sans les exagérer. Les pluies assez abondantes de l'équinoxe, qui avaient arrêté pendant plusieurs

jours les vendanges, ont été très favorables pour les labours et les semailles, qui se sont faites dans d'excellentes conditions, ainsi que les dernières récoltes. Elles ont été très bonnes aussi pour les prés, où le bétail a pu être mis en pâturage, ce qui constitue un très grand gain dans une année où les fourrages sont rares et chers, d'autant plus que ce bétail est de petite vente et que les cultivateurs cherchent à en garder le plus qu'ils peuvent par prévoyance. Le lait est peu abondant et cher, ainsi que ses dérivés, mais presque tous les autres produits se vendent à des prix modérés ou bas. Il se confirme de plus en plus que, malgré la sécheresse, l'année pourra compter dans son ensemble comme une des bonnes de ce siècle, la meilleure peut-être pour la vigne.

— Le temps a favorisé aussi les fêtes remarquables qui viennent d'être offertes à Paris à l'escadre russe en mouillage à Toulon et qui ont été l'événement le plus important du mois. Par une coïncidence fortuite, nous nous sommes trouvé à Paris pendant la première partie de ces fêtes, et, bien que nous n'ayons ni vu ni cherché à en voir les principales scènes, il nous en restera un de ces souvenirs qui ne s'oublient guère. De jour et de nuit, la foule était très grande sur la place de l'Opéra, où les officiers russes avaient leur quartier-général, et dans toutes les grandes artères qui y aboutissent, jusqu'à une grande distance. A certains moments, il était presque impossible d'avancer. Les voitures étaient sans cesse arrêtées et obligées d'attendre qu'une issue leur fût ouverte. Jamais encore nous n'avions vu à Paris un pareil spectacle, qui s'explique non seulement par le fait du grand nombre des Parisiens descendus dans la rue, mais par la foule des provinciaux arrivés pour prendre part aux fêtes. Elle a été évaluée à 300 000 personnes les premiers jours, et elle n'a cessé d'augmenter jusqu'à la fin. A chaque instant, des trains immenses amenaient à chaque gare de nouveaux contingents, et chaque jour aussi l'encombrement est devenu plus grand.

Ce qu'il y avait peut-être de plus frappant, c'était le calme et la bonne humeur de tous ces gens, qui faisaient le pied de grue pendant de longues heures pour voir passer des cortèges, qui assez souvent n'arrivaient pas ou arrivaient fort en retard. Pas d'altercations, pas de cris, des conversations à

demi-voix. De temps à autre une bande de jeunes gens passait en chantant la *Marseillaise;* les rangs s'ouvraient devant eux et se refermaient. Cependant, il nous a paru que la foule s'excitait peu à peu, très lentement, mais d'une manière perceptible. Plusieurs de nos amis l'avaient observé comme nous et n'étaient pas sans inquiétude sur les conséquences. On désirait voir la fin de ces fêtes, on trouvait qu'elles duraient trop. La mort du maréchal Mac-Mahon et les funérailles magnifiques qui lui ont été faites sont venues très à propos pour calmer cette fièvre; les fêtes ont pu se terminer sans avoir été marquées par aucun incident fâcheux, et beaucoup de personnes à Paris en ont certainement éprouvé un intense soulagement.

Avec un peuple aussi excitable que celui de Paris, au milieu de foules pareilles, où la police aurait été absolument impuissante, le danger était très grand et l'expérience singulièrement hasardeuse. Si tout s'est passé correctement, il faut l'attribuer en première ligne au patriotisme du peuple français, qui avait réuni dans une seule pensée tous les partis, à l'exception des anarchistes et d'une fraction des socialistes, les attirant tous vers un but commun, et aussi à un esprit politique qui s'est manifesté à cette occasion comme on ne l'avait jamais vu en France. Pour les amis de ce pays, comme pour bon nombre de ses meilleurs citoyens, la surprise a été aussi grande qu'agréable.

Le sentiment qui a dominé, en effet, toutes ces fêtes, autant que nous avons pu en juger par de nombreuses conversations engagées dans la foule et en dehors d'elle, ce n'était nullement l'attente prochaine d'une guerre et d'une revanche; tout au contraire. Assurément, l'idée de l'Alsace-Lorraine était au fond de tous les cœurs et arrivait facilement à la surface; on en pourrait citer maintes preuves publiques, mais presque partout on comprenait que la guerre, engagée actuellement, serait une effroyable calamité, la volonté de faire des fêtes un témoignage de paix et non de guerre était évidente, et c'est cette volonté qui a exercé une discipline salutaire sur ces foules et les a empêchées de s'égarer dans des voies fâcheuses. Des étrangers, des Allemands, reconnaissables à leur langage,

circulaient dans la foule, comme lors de l'exposition de 1889, sans être les objets d'aucune remarque désobligeante ou hostile. Du reste, l'exemple de la prudence partait de haut : par un accord voulu sans doute, tous les discours officiels et les toasts sans nombre prononcés de part et d'autre ont été réduits à leur plus simple expression, afin qu'aucune parole imprudente ne pût s'y glisser. Le peuple français, si éminemment sociable, auquel l'isolement pèse plus qu'à d'autres, a célébré dans les fêtes franco-russes avant tout son rapprochement d'un grand empire, qui lui rend sa situation en Europe, en même temps qu'il le délivre du cauchemar de la Triple alliance, qui a pesé sur lui bien plus qu'on ne s'en est douté hors de France. Sous ce rapport, et sous tous les autres, elles ont réussi admirablement. Jamais on n'aura vu une grande cité aussi magnifiquement décorée et illuminée. Mais le point principal demeurera l'attitude presque parfaite d'une immense population pendant huit jours, et le témoignage éclatant qu'elle a rendu par là de son désir de maintenir la paix, non certes à tout prix, mais pour autant qu'il lui sera possible d'y coopérer par sa bonne volonté. L'Europe ne peut que s'en féliciter.

— Pendant le même temps une escadre anglaise rendait visite à l'Italie dans les ports de Tarente et de la Spezia, où elle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par de grandes foules. Comme en France, ces fêtes ont été coupées par des obsèques solennelles, celles de lord Vivian, ambassadeur d'Angleterre en Italie, auxquelles les officiers de l'escadre sont allés assister à Rome. Mais ni Tarente, ni la Spezia ne pouvaient songer à rivaliser avec Paris, et d'ailleurs l'arrivée de l'escadre russe avait pour les Français une bien autre signification que celle de l'escadre anglaise pour l'Italie. Néanmoins, celle-ci a montré par son accueil qu'elle sentait tout le prix du témoignage d'amitié qui lui était donné par la première puissance maritime du monde. Elle y a trouvé sans doute un allégement momentané à ses soucis financiers, qui sont grands et dont on ne voit pas encore l'issue, bien que les membres de l'Union monétaire latine se montrent très disposés à lui venir en aide, au moins en ce qui concerne sa circulation métallique. Mais le mal est plus profond, et il faudrait à ce pays un génie

financier pour le sortir des graves embarras où l'ont jeté des administrations imprévoyantes qui depuis trop longtemps dépensent au delà des ressources dont elles disposent.

— Nous aurions encore à parler de bien des choses intéressantes dans le domaine politique : de la réforme électorale proposée par le gouvernement autrichien avec l'assentiment de l'empereur et qui équivaudrait presque au suffrage universel, avec quelques limites favorables ; du projet de *home rule* repoussé par la chambre des lords en Angleterre, ce qui va mettre le gouvernement Gladstone dans une situation singulièrement délicate et difficile vis-à-vis de la députation irlandaise, sans laquelle il ne possède plus la majorité dans la chambre des communes ; de la lutte engagée par le président Cleveland contre le sénat des Etats-Unis au sujet de l'argent et où il semble que sa fermeté soit près de recevoir sa récompense, aux applaudissements de l'Amérique et de l'Europe, si grandement intéressées à la bonne solution de cette question ; d'autres choses encore qui ont marqué dans ce mois, mais nous devons nous restreindre, et nous aurons certainement plus d'une occasion d'y revenir.

Les élections fédérales auront lieu en Suisse le 29 octobre. C'est l'époque où le conseil national est renouvelé intégralement et où les députés au conseil des états sont nommés dans les cantons où ils sont élus par le peuple directement. Quand ces lignes, écrites et imprimées avant l'élection, arriveront sous les yeux de nos lecteurs, le résultat des scrutins sera connu. Sans doute il restera un certain nombre de candidats en ballottage, mais on aura déjà une idée générale de l'orientation de la nouvelle législature. Comme d'habitude, il est probable qu'il y aura dans le nouveau conseil national un cinquième environ de figures nouvelles, mais la lutte qui a précédé les élections permet déjà de se rendre compte, dans une certaine mesure, de la physionomie de la nouvelle chambre et de l'esprit dans lequel elle accomplira ses travaux, si elle veut rester fidèle à ses origines.

La présente lutte électorale est caractérisée tout d'abord par la diminution de l'exclusivisme radical. Dans toutes les circons-

criptions où, de force ou de gré, des sièges étaient occupés par des représentants de l'opposition libérale conservatrice, on a respecté la situation acquise ; bien plus, on a compris la nécessité, dans plus d'un cercle, de leur faire une place plus large. Le centre se trouvera ainsi fortifié de précieux éléments, qui sauront modérer l'allure trop fringante de la précédente assemblée, surtout en matière de dépenses.

Un autre côté non moins caractéristique de la lutte des derniers jours, c'est la rupture éclatante, et que nous voudrions croire définitive, du parti radical et du parti socialiste. Nous avons signalé ici même, à la suite de la fête du Grütliverein à Neuchâtel, au mois de juillet, les conséquences inévitables de l'attitude provocatrice et audacieuse prise à cette occasion par le parti ouvrier. Nous avons fait ressortir que le peuple suisse exigerait certainement de ses représentants des déclarations nettes et franches au sujet des revendications presque anarchistes formulées par ce parti. L'ère des complaisances, des coquetteries et des équivoques devait, à notre avis, prendre fin. Certains politiciens avaient trop longtemps pêché en eau trouble, dans un pur intérêt de popularité personnelle. Le moment nous paraissait venu pour eux de s'expliquer. C'est ce qui a eu lieu effectivement. Les socialistes, en application des décisions prises à Neuchâtel, ayant voulu partout avoir des candidats à eux, ou du moins qui accepteraient leur programme, les autres partis, surtout les radicaux, ont été mis au pied du mur. A Neuchâtel, MM. Comtesse et Monnier, à Berne, MM. Brunner et Muller, à Soleure, M. Munzinger, ont dû déclarer qu'ils ne voulaient plus rien avoir de commun avec la démocratie sociale, tout en protestant d'ailleurs de leur dévouement à la cause des réformes sociales. C'est une épuration qui commence. Désormais, les éléments les moins turbulents du parti ouvrier reconnaîtront qu'il est plus sage de se rapprocher des gens raisonnables des autres partis. La débandade vient de commencer dans le canton de Neuchâtel, où coup sur coup plusieurs députés grutléens au grand conseil ont envoyé leur démission de ce corps, en donnant pour motif qu'ils ne veulent pas se rendre solidaires plus longtemps des exagérations d'une partie de leurs électeurs et spécialement de l'organe du parti.

Plus on avance, plus on se convainc du reste que ce n'est pas avec de vaines déclamations que l'on résoudra la question sociale. Preuve en soit cette grosse affaire de l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accidents, qui se heurte, dans l'élaboration de l'avant-projet de loi, à des difficultés sans cesse renaissantes. Ce sont les sociétés libres, qui ne veulent pas sacrifier leur autonomie, les agriculteurs, qui trouvent le fardeau trop lourd, les ouvriers, qui demandent que la confédération prenne à sa charge huit à dix millions, soit à peu près le tiers des frais présumés pour cette organisation, les politiciens de droite et de gauche, qui y cherchent avant tout un instrument politique à leur usage exclusif. Toutes ces prétentions se contredisent, et le problème semble encore loin d'être résolu. Il est possible que, comme dans d'autres circonstances, on fasse un compromis sur le dos de la caisse fédérale. Déjà M. Greulich, le secrétaire ouvrier, et M. Decurtins s'agitent pour lancer une demande d'initiative populaire destinée à insérer dans la constitution un article portant que c'est à la confédération de supporter les frais de médecin et de pharmacien pour tous les ouvriers industriels et agricoles. Les patrons ne demanderont pas mieux, mais que deviendra le trésor fédéral à ce régime ?

Ce pauvre trésor fédéral ! L'a-t-on assez mis à contribution depuis un certain nombre d'années ! Les recettes douanières ont beau avoir été doublées, les appétits ont grandi dans une mesure plus forte encore. Non seulement le militaire a émargé au budget pour de nombreux millions, dont l'emploi n'a pas toujours été judicieux, mais d'innombrables subventions sont venues drainer systématiquement la caisse fédérale. Aujourd'hui, elle est comme le *Vase brisé* de Sully Prudhomme :

> L'eau du vase a fui goutte à goutte,
> Le suc des fleurs s'est épuisé.
> Personne encore ne s'en doute ;
> N'y touchez pas, il est brisé.

On s'en doute bien, cependant ; certains esprits mal faits ne craignent pas de le penser tout haut, mais on ne prend pas garde à eux. N'a-t-on pas toujours eu à la fin de chaque exercice des surprises agréables, un budget bouclant sinon en

boni, — cela n'arrive plus depuis un certain temps, — tout au moins avec un déficit notablement inférieur à celui qui était prévu ? Et les députés de fermer les yeux et les oreilles, sauf pour lire ou écouter complaisamment les demandes de leurs électeurs, qui réclament leur part à cette magnifique curée. Outre les huit à dix millions que voudraient MM. Greulich et Decurtins, outre les multiples subventions proposées de toutes parts en faveur de l'industrie et de l'agriculture, voici venir encore M. Schenk avec un projet de loi allouant 1 200 000 fr. aux cantons pour l'exécution de l'art. 27 de la constitution fédérale (article scolaire). Et nous ne sommes pas au bout! Vraiment, il est grand temps que des députés plus soucieux des intérêts du pays que de leur popularité poussent le cri d'alarme. Il est surtout nécessaire que les membres du centre examinent d'un peu près le budget et les ressources financières de la confédération, et s'appliquent à faire rentrer les dépenses dans de justes limites. On parle bien, il est vrai, du monopole du tabac, dont on évalue le produit net à douze ou quinze millions de francs. Mais est-on bien certain de ce chiffre ? Et ne vaudrait-il pas mieux garder cette ressource suprême pour les jours de détresse qui pourraient venir, par exemple à la suite d'une grande guerre ? Un des principaux avantages qu'avait jusqu'ici la Suisse sur les autres pays, c'est qu'elle était moins chargée d'impôts, moins endettée qu'eux. Mais, du train dont on y va, nous les aurons bientôt devancés. La conséquence en sera que nous devrons nous engager toujours plus avant dans la voie large d'un protectionnisme inintelligent, afin de remplir des caisses publiques de plus en plus obérées. Mais, quand nous aurons réussi à nous mettre aux pieds et aux mains toute sorte d'entraves, et sur le dos le fardeau d'une dette écrasante, comme l'Italie, où sera alors notre force de résistance politique et économique ? Voilà ce que la nouvelle assemblée fédérale devrait avoir à cœur de se dire. Mais il faut moins compter sur elle peut-être que sur le conseil fédéral, et particulièrement sur l'énergique chef du département des finances, M. Hauser, pour s'opposer à de nouvelles dépenses et rétablir un sage équilibre financier. Quoi qu'il en soit, nous avons tenu à jeter ce cri de garde-à-vous ! au moment où la législa-

ture nouvelle sera nommée, et nous ne nous lasserons pas de le répéter fréquemment, car il y a là certainement un des plus graves dangers que puisse courir la prospérité de la Suisse. Comme le chemin de l'enfer, celui du déficit est pavé de bonnes intentions. Nous ne devons pas nous laisser induire en tentation par l'excellence des buts que l'on fait miroiter devant nous. Le fossé est au bout du chemin, et nous ne voulons pas y faire la culbute. Espérons que de nombreux membres des chambres nouvelles s'inspireront des mêmes idées, et qu'ils appuieront les mesures d'économie que ne manquera sans doute pas de proposer le conseil fédéral, sur l'initiative de son département des finances.

Lausanne, 28 octobre 1893.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

Le tolstoïsme, par *Félix Schrœder.* — 1 vol. in-16. Paris, Fischbacher, 1893.

L'auteur de ce petit ouvrage étudie avec beaucoup de soin et de pénétration une des plus curieuses et des plus honorables manifestations de la pensée contemporaine. Chacun a présent à la mémoire le cas du grand romancier russe devenu apôtre, qui a eu le rare courage de conformer sa vie à sa doctrine et de prêcher celle-ci par l'exemple autant que par la parole. Rousseau y avait prétendu, mais on sait avec quelles inconséquences, et il est difficile de croire que le désir d'étonner n'y eût pas quelque part.

Si le réformateur russe rappelle par quelques points le citoyen de Genève, il n'y a chez lui, me semble-t-il, aucun désir de se singulariser, mais seulement la mise en accord de la pratique avec la théorie, la réalisation de l'idéal conçu.

Cet idéal n'est autre que celui dont le Sermon sur la montagne, et l'Evangile tout entier, a été la première affirmation. Fallait-il donc pour lui un nom nouveau, ou le tolstoïsme ne serait-il qu'une secte de plus, comme il en éclôt en si grand nombre en Russie et ailleurs ? Le livre de M. Schrœder répond à ces deux questions et à beaucoup d'autres. Il nous montre comment s'est développée lentement dans l'âme de ce grand connaisseur d'hommes la conviction que les hommes ignorent le vrai sens de la vie, ou le méconnaissent, et par là même sont malheureux. Le bonheur, c'est d'aimer et de se donner. Or, au rebours, chacun veut vivre pour soi, veut chercher son

bonheur en soi, dans la satisfaction de ses appétits, le développement de son être et de sa puissance. Ainsi on n'arrive qu'au vide et au désenchantement, tandis qu'en vivant pour les autres on obtient ici-bas même la félicité que l'église promet à ses fidèles.

La doctrine de Tolstoï, si on peut la dire chrétienne, n'est donc pas le christianisme tout entier, ni même ce qui en constitue la partie principale aux yeux de la majorité des chrétiens. Il me semble pourtant bien que c'en est l'essence même, à moins qu'il ne faille chercher celle-ci ailleurs que dans les paroles de Jésus. Au reste, aucune préoccupation dogmatique; c'est une doctrine purement morale, née des besoins et des souffrances d'une âme très noble, dans un esprit dégagé de toute croyance positive. C'est là précisément qu'en est la nouveauté et ce qui lui a permis de circuler sans éveiller la défiance des esprits libres. Au fait, c'est une morale de l'intérêt bien entendu, — comme au fond toute morale, si l'on y veut réfléchir, — et qui ne présente à l'homme l'espoir d'aucune satisfaction supra-terrestre. Il est à craindre seulement qu'elle n'exige de la plupart un trop grand effort et que les conclusions du penseur russe ne soient plus faciles à accepter qu'à mettre en pratique. Nous avons beau faire, quelque chose en nous proteste toujours contre elles. Nous avons beau être convaincus que le parfait bonheur ne peut se trouver que dans le renoncement à soi-même, ce renoncement complet, surtout comme le veut Tolstoï, est au-dessus de nos forces. Car nous sommes, hélas, de pauvres êtres de chair qu'effraie le mal présent, douleur ou privation. Il y a en nous un instinct égoïste de vivre et de jouir, qui est vivace, comme tous les instincts, et sur lequel notre raison ne saurait prévaloir. Tout au plus obtient-elle de maigres compromis; je parle pour ceux qui ne sont pas des saints.

C'est pourquoi le tolstoïsme ne sera jamais qu'un idéal, le rêve de quelques âmes d'élite; et je ne pense pas qu'il ait, dans nos pays occidentaux, beaucoup de chances d'être mis en pratique. Il ne peut guère y éveiller qu'une curiosité bienveillante, un peu de surface. On m'accordera que les manifestations récentes en l'honneur du fameux bal des Quatre-z-arts ne sont pas l'indice qu'un grand renouvellement moral se

prépare dans la jeunesse contemporaine. Mais il est bon qu'au milieu des passions en lutte, des haines et des convoitises, dans notre pauvre humanité égoïste et sensuelle, irrémédiablement malheureuse, parce que le remède est au-dessus de ses forces, une voix retentisse de temps en temps pour rappeler le suprême devoir et le suprême bonheur de la charité. Cela a été l'œuvre de Tolstoï, et d'autres aussi dans un cercle moins vaste.

L'écrivain russe a poussé son principe jusqu'aux dernières conséquences. Il l'a fait avec une rigueur logique et une audace de pensée qu'on admirera en lisant l'étude de M. Schrœder. Essayer de le montrer ici, ce serait résumer un résumé déjà succinct. J'ai eu d'ailleurs l'occasion d'analyser dans cette Revue quelques-uns des ouvrages où l'auteur de la *Guerre et la paix* a revêtu d'une forme plastique ses nouvelles idées : *La puissance des ténèbres ; Ivan l'imbécile.* Si je rappelle en passant ces études fragmentaires, c'est moins pour y renvoyer le lecteur que pour m'excuser auprès de l'auteur du *Tolstoïsme* de paraître esquiver l'analyse de son livre. Celui-ci n'est pas si considérable qu'on puisse se faire scrupule d'y renvoyer ceux que ces questions intéressent. Ils y trouveront tout l'essentiel dans un exposé clair et facile ; ils verront conciliées les apparentes divergences ; ils saisiront la doctrine dans son principe et dans ses applications. Trouveront-ils aussi une conclusion, un jugement définitif et certain ? Cela, je n'ose le leur promettre. M. Schrœder n'est ni un disciple ni un adversaire ; il sait bien que le monde ne se laissera jamais convertir à l'absolu renoncement, mais il ne juge pas que ceux qui prêchent ce renoncement soient des fous, voire même sublimes. Il leur appliquerait plutôt l'auguste parole du Maître aux enseignements duquel Tolstoï a voulu conformer sa vie : « Vous êtes le sel de la terre. »

H. W.

FATIMÉ. Poésies, par *Isabelle Kaiser*. In memoriam. — 1 vol. grand in-12. Neuchâtel, Attinger, 1893.

Elle était belle, elle réunissait les dons les plus heureux, les plus hautes qualités de l'âme. A la mémoire de cet ange, sa sœur Isabelle a écrit ces strophes, expression d'un désespoir

au point de vue du droit international, puis il recherche ses applications dans l'histoire. Il faut distinguer entre deux sortes de neutralité ; l'une occasionnelle, opportuniste, que tous les pays ont proclamée et proclament de temps en temps ; l'autre perpétuelle ou tout au moins durable, inhérente à la constitution même d'une nation. La seconde seule a ses lois fixes, son code.

Plusieurs écrivains se sont efforcés de formuler ces lois, mais chez tous ou presque tous se retrouve la même tendance : l'exagération des devoirs de l'état neutre et par conséquent des droits des nations qui l'entourent. Un pays neutre, a-t-on dit, ne doit pas conclure une union douanière avec d'autres pays ; il ne peut ni être protégé par l'un de ses voisins, ni s'ériger en protecteur de qui que ce soit ; sa garantie apposée au bas d'un traité international est nulle ; il lui est interdit d'avoir des colonies, de se charger d'un mandat européen, de faire la guerre, etc.

M. Schweizer s'élève vivement contre ces prétendus devoirs que contredisent les faits et qui, s'ils étaient tous observés, enlèveraient à un état le sentiment de sa dignité, le feraient descendre de son rang de nation et rendraient son fonctionnement impossible. C'est en temps de guerre qu'une proclamation de neutralité impose des devoirs précis. En temps de paix, la situation du pays neutre ne diffère pas sensiblement de celle de ses voisins ; tout au plus son gouvernement doit-il éviter certaines démarches qui engageraient par trop l'état et rendraient, au moment d'une guerre, le maintien de sa neutralité difficile. Mais encore le choix d'une attitude appartient-il au pays neutre lui-même et non pas aux puissances qui l'entourent. De cette façon seulement une nation pourra se proclamer neutre sans abdiquer sa dignité ni rien perdre de son indépendance.

D'ailleurs, ne faut-il pas distinguer ? La plupart des états neutres sont de formation récente ; ils ont été créés plus ou moins artificiellement par des congrès et neutralisés sans que leurs habitants fussent consultés, peut-être même contre le gré d'un grand nombre d'entre eux. Les puissances qui les ont formés de toutes pièces peuvent leur imposer certaines règles de conduite, de l'observation desquelles dépend leur repos et leur vie. En est-il de même pour la Suisse ?

Ici M. Schweizer passe à la partie proprement historique de

son ouvrage et montre la lente éclosion de la notion de neutralité dans notre pays, depuis les temps des premiers pactes, alors que les confédérés, leurs libertés n'étant pas en question, laissaient volontiers leurs voisins s'entre-déchirer et suivaient la politique du laisser faire (*stille sitzen*), jusqu'à l'époque où la Suisse, presque seule en Europe, sut faire respecter sa neutralité au milieu d'un immense conflit qui, durant des années, bouleversa le continent.

L'étude historique n'est pas achevée, elle s'arrête au lendemain de la guerre de Trente ans, mais déjà la thèse de l'auteur apparaît : la neutralité suisse est avant tout le résultat d'un acte de volonté de la nation elle-même ; par la dignité et la netteté de son attitude pendant les troubles de la première moitié du dix-septième siècle, elle amena l'Europe à reconnaître sa complète indépendance ; par sa résolution sans cesse et fermement affirmée de ne vouloir que sa liberté et de renoncer pour jamais aux vicissitudes des grandes guerres et aux bénéfices des alliances offensives, elle fera accepter sa neutralité perpétuelle comme une des pierres de base du grand édifice européen. De là une position à part dans notre continent.

Tel est, dans ses lignes principales, le beau et solide travail de M. Schweizer. Nous attendons qu'il soit achevé pour en faire le sujet d'une étude plus étendue. EDM. R.

GERBE D'ŒILLETS. Poésies, par *Camille Natal*. — 1 vol. in-8°. Paris, Fischbacher, 1892.

Il est permis aux œillets de reparaître chaque année avec les mêmes formes et les mêmes couleurs, mais, en poésie, il faut être nouveau ou ne pas être. Or, nous ne trouvons guère dans les vers de Mme Camille Natal une originalité qui puisse faire excuser leur publication. Cela ne veut pas dire que d'autres lecteurs ne puissent trouver grand plaisir à cette lecture ; ceux qui tiennent plus à ce qu'on dit qu'à la manière de dire seront charmés par ces sonnets, ces rondels et probablement par la gerbe tout entière.

A. D.

A NOS ABONNÉS

La *Bibliothèque universelle* va commencer sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Elle le fera dans de bonnes conditions. Des abonnés nouveaux lui sont venus pendant tout le cours de l'année et jusqu'au dernier moment ; en outre elle a encore agrandi le cercle de ses collaborateurs, et elle a reçu une quantité de manuscrits et d'offres de collaboration qui n'ont pu encore être examinés. A la veille d'atteindre sa centième année, elle a donc tout lieu de se croire plus vivante, et à certains égards, plus jeune que jamais.

Elle le doit en bonne partie aux nombreux collaborateurs qui l'ont soutenue, les uns de leur plume, les autres de leur souscription et de leur intérêt actif. Nous ne saurions oublier, en effet, que l'agrandissement continu de notre public depuis bientôt trente ans est dû pour une grande part à nos abonnés, dont un bon nombre se sont donné de la peine pour faire connaître la Revue et lui gagner de nouveaux amis ; nous les en remercions cordialement, espérant que leur concours ne se relâchera pas, et que grâce à eux nous pourrons commencer un nouveau siècle

avec de nouvelles et plus fortes augmentations d'abonnés, qui nous permettront aussi de réaliser de nouveaux et plus grands progrès. Nous joignons à ces lignes, comme toujours, deux exemplaires de notre programme pour 1894, et nous prions tous nos amis de les remettre à leurs relations qui ne reçoivent pas encore la Revue. Il en est encore beaucoup dont l'appui nous serait précieux et qui n'auraient pas à regretter de l'avoir donné.

Notre bureau étant très chargé en décembre, nous serons particulièrement reconnaissants à ceux de nos abonnés qui renouvelleront leur abonnement un peu tôt, surtout à ceux qui résident hors de Suisse.

Comme toutes les années, notre livraison de janvier paraîtra par anticipation du 20 au 25 décembre, assez tôt pour que les personnes qui donnent des abonnements à la *Bibliothèque universelle* comme étrennes puissent la recevoir partout en Europe avant le 1er janvier 1894.

Lausanne, décembre 1893.

DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.

Lausanne. — Imp. Georges Bridel & Cie

LA RÉORGANISATION

DU CONSEIL FÉDÉRAL[1]

Les membres du conseil fédéral sont surchargés d'affaires, chacun en a la conviction, aussi bien dans l'assemblée fédérale que dans le peuple suisse. Depuis 1874, date de la nouvelle constitution, leur besogne a plus que triplé. C'est devenu du surmenage. Pour y remédier, on a proposé divers moyens : porter de sept à neuf le nombre des conseillers fédéraux ; créer un directoire de trois à cinq membres avec un certain nombre de ministres sous ses ordres ; instituer des sous-secrétaires d'état ayant voix dans les chambres ; augmenter les compétences des chefs de services. En même temps, on a demandé de faire au président de la confédération une situation différente : actuellement il est, comme les présidents des gouvernements cantonaux, un véritable *primus inter pares*, chargé de la direction d'un département au même titre que ses collègues et ayant en plus, pour une année, les affaires présidentielles ; il s'agirait de le mettre davantage en

[1] Voir *Le mode d'élection du conseil fédéral*, livraison de juin 1893.

relief, comme chef de l'état. On parle aussi d'augmenter quelque peu les traitements, qui sont aujourd'hui de 12 000 fr. pour les conseillers fédéraux et de 13 500 fr. pour le président de la confédération.

Si, par certains côtés, la réorganisation dont il s'agit est une affaire de ménage intérieur qu'il faut laisser aux intéressés, — les conseillers fédéraux, — le soin de régler à leur convenance, elle relève, par d'autres côtés, du pouvoir législatif et de la volonté populaire. C'est ce qui m'engage à l'aborder, pour répondre à des sollicitations diverses. En consignant ici le résultat de mes observations et de mes expériences personnelles pendant une assez longue série d'années, je n'ai d'ailleurs pas d'autre prétention que de mettre le lecteur en état de se rendre compte par lui-même de la valeur des réformes proposées.

I

Pour alléger le fardeau des affaires, deux membres de plus ne seraient certainement pas de trop. Si c'est dans ce sens que l'on veut essentiellement faire porter la réforme, je crois même qu'il ne faudrait pas s'arrêter au chiffre de neuf, mais aller jusqu'à onze. Seulement, au point de vue de la politique générale et de l'exercice des fonctions gouvernementales, serait-ce recommandable ?

Depuis 1848, sauf pendant une courte période (1876 à 1881), le conseil fédéral a été composé de cinq Suisses allemands et de deux Suisses romands. C'est une proportion assez équitable. La population de langue allemande représente en effet 71 $^0/_0$ de la population totale ; avec cinq conseillers fédéraux, elle a son compte, à une fraction près. Mais voudrait-elle se contenter de six sur

neuf? Cela est plus que douteux. D'autre part, il serait injuste de n'accorder à la Suisse romande que deux membres sur neuf. Dans les pourparlers qui ont eu lieu l'année dernière, entre certains groupes, en vue de lancer une demande d'initiative pour l'élection du conseil fédéral par le peuple, on s'est disputé sur ce point, et l'entente n'a pu se faire. Il est évident que, sans une garantie à cet égard, la Suisse romande ne votera pas l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux.

Une garantie semblable ne manquerait pas d'être aussi réclamée par la Suisse italienne, qui voudrait s'assurer un siège au sein du pouvoir exécutif. Ce serait un véritable privilège donné au seul canton du Tessin, vu que l'on ne peut guère prendre en considération la partie italienne des Grisons, qui n'a pas encore eu dans les chambres d'homme transcendant. Et, même si l'on comprenait les Grisons dans la Suisse italienne, on n'éviterait pas toute difficulté, car ce canton, où la langue allemande est prédominante, a eu un conseiller fédéral, M. Bavier, qui, tout en sachant l'italien, devait cependant être considéré comme un Suisse allemand et n'aurait pas été reconnu par le Tessin comme représentant de la Suisse italienne. S'engager à prendre, en tout état de cause, dans ce dernier canton, un membre du conseil fédéral, ce serait s'exposer parfois à des déconvenues.

L'augmentation du nombre des conseillers fédéraux serait donc une pomme de discorde entre les races qui composent notre peuple. Elle ne serait pas non plus, comme nous allons le voir, avantageuse sous le rapport de la cohésion gouvernementale.

Pendant les dix-sept années où j'ai fait partie du conseil fédéral, j'ai toujours vu ses membres très désireux de se mettre d'accord entre eux pour se présenter

comme un tout devant les chambres et devant le pays. Bien rares sont les occasions où l'un de nous s'est séparé ostensiblement de ses collègues, et il n'en a généralement tiré ni gloire ni profit. Ce désir général d'entente a eu pour effet d'adoucir les discussions et de favoriser d'heureux compromis basés sur un examen approfondi et réciproquement bienveillant des questions. Le pays tout entier s'en est bien trouvé.

Avec neuf membres, il est à craindre que des coteries ne se forment plus aisément. Une fois constituées, elles introduiraient dans ces rapports réciproques un élément de défiance, et peut-être d'acrimonie, difficile à faire disparaître. D'ailleurs, l'esprit de décision fait souvent défaut dans un corps un peu nombreux. On s'expose à n'avoir plus un gouvernement au sens propre du mot, mais bien une commission exécutive, avec des lenteurs et des tergiversations peu favorables à la bonne marche de l'administration. La responsabilité de chaque membre s'atténuerait dans la mesure où le corps grandirait, et cette diminution de responsabilité concorderait immanquablement avec plus d'indifférence, moins de travail personnel, moins de soin apporté à la préparation ou à l'examen des affaires. Si consciencieux qu'ils soient, les hommes sont ainsi faits que, quand ils ne sont pas directement en cause, ils prennent moins d'intérêt à l'œuvre.

Autant que possible, il est ainsi désirable de s'en tenir au nombre actuel de sept conseillers fédéraux, sauf à voir par quels autres moyens on pourra alléger leur tâche.

II

Je n'aborde que pour mémoire la proposition d'élire un directoire qui nommerait à son tour un certain nombre de ministres ayant voix consultative dans les chambres. C'est une réminiscence de l'ancienne république helvétique, qui, dans sa constitution de 1802, avait organisé ce pouvoir de la manière suivante : « Le conseil exécutif se forme du landamman et de deux statthalters ou suppléants, tous trois nommés pour neuf ans, mais dont, tous les trois ans, l'un est soumis à réélection. Les fonctions de landamman alternent annuellement entre les membres du conseil. Celui-ci a sous ses ordres cinq secrétaires d'état responsables et ayant voix consultative dans les chambres: un pour la justice et la police; un pour l'intérieur; un pour la guerre; un pour les finances; un pour les relations extérieures. »

Outre que ce système, imité du consulat rançais rappelle une période tourmentée de notre histoire, il ne répondrait guère au sentiment général du peuple suisse en matière de gouvernement. Le triumvirat ressemble trop à la dictature. Si les corps nombreux ne valent pas grand'chose pour la promptitude et la fermeté de décision qui sont entre autres les qualités d'un bon gouvernement, un conseil exécutif de trois membres n'offre pas assez de garanties pour une discussion approfondie des affaires. Aussi, dans les cantons, a-t-on partout composé le pouvoir exécutif d'au moins cinq membres. Les Grisons, qui avaient gardé jusqu'à nos jours un système calqué sur celui du directoire helvétique, viennent d'introduire dans leur constitution un changement à cet égard: leur conseil exécutif se composera dorénavant

de cinq membres, placés chacun à la tête d'un département. Pour la Suisse entière, un conseil exécutif de cinq membres ne serait pas suffisant comme nombre, si chacun d'eux devait s'occuper de la direction immédiate des affaires, et ce serait trop pour une simple surveillance comme celle qui incomberait à un directoire proprement dit. D'ailleurs, la question de savoir combien de membres appartiendraient à la Suisse allemande, et combien à la Suisse romande provoquerait aussi de sérieuses difficultés.

On prétend que ce système remédierait à un défaut de l'organisation actuelle. Les conseillers fédéraux, dit-on, sont trop absorbés par leurs affaires départementales respectives pour pouvoir vouer une attention suffisante à celles de leurs collègues. Il y a sept départements dirigés par des chefs très consciencieux et très entendus, mais il n'y a pas en réalité de conseil fédéral. La surveillance générale et quotidienne sur la marche de l'administration n'existe pas.

Cette critique est exagérée, sans manquer tout-à-fait de fondement. En général, on peut dire que, si absorbés que soient les membres du conseil fédéral par leurs propres affaires, ils n'en suivent pas moins avec sollicitude les grandes questions qui intéressent l'ensemble du pays. A peu près dans chaque séance, l'un ou l'autre sujet d'actualité est abordé et traité avec le plus grand soin. Mais, pour le trantran ordinaire, pour les affaires courantes, il est certain qu'on n'y regarde pas de si près et qu'on s'en rapporte aux départements intéressés, ce qui a bien quelques inconvénients. Le conseil tout entier endosse parfois des responsabilités dont il ne s'est pas rendu compte et qu'il vaudrait mieux avoir laissées aux départements, parce qu'alors il serait peut-

être plus facile de redresser une décision malencontreuse. Je dis peut-être, car je sais combien l'esprit de corps est puissant et combien l'on s'inspire aisément de cette maxime : ne fais pas à tes collègues ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fissent dans les mêmes circonstances.

Mais, à tout prendre, grâce à la loyauté et à la rectitude qui caractérisent heureusement l'administration fédérale dans son ensemble, ces inconvénients se font sentir assez rarement. On peut les prévenir par des moyens plus simples que la création d'un directoire, qui serait plus ou moins une superfétation. Et, parmi ces moyens, le principal doit consister à soulager les conseillers fédéraux ainsi que le conseil fédéral lui-même d'une quantité d'affaires purement secondaires, ce qui leur permettra de vouer plus de temps à celles qui méritent une attention plus grande comme questions de principes, ou à raison de leur importance pratique.

Il ne semble pas que l'idée d'un directoire soit destinée à faire bien du chemin. Lancée à diverses reprises par un publiciste membre de l'assemblée fédérale, elle n'a pas trouvé grâce devant les partisans de l'élection directe, qu'on aurait cependant pu croire assez enclins à l'adopter, puisqu'elle serait certainement d'une exécution plus facile que le choix, par le peuple, d'un plus grand nombre de conseillers exécutifs. Elle ne rencontrera sans doute pas une faveur plus grande auprès des partisans du mode actuel d'élection.

III

L'innovation qui consisterait à avoir, comme dans d'autres pays, des sous-secrétaires d'état admis, avec ou sans délégation spéciale, à débattre dans le parle-

ment les affaires de leur ressort, est proposée pour les motifs que voici. Il est impossible, dit-on, que les chefs de départements possèdent à fond toutes les matières dont ils ont à s'occuper. C'est surtout le cas pour les questions techniques. Ils ne sont alors que les porte-parole de leurs chefs de services, ou bien, ce qui arrive aussi, ils sont hors d'état de donner d'une manière sûre les renseignements qu'on leur demande, hors d'état par conséquent d'orienter les travaux législatifs comme il le faudrait pour éviter des résolutions erronées. Pourquoi n'appellerait-on pas les chefs de services eux-mêmes à délibérer avec les représentants de la nation ? On obtiendrait du même coup un notable soulagement pour les conseillers fédéraux.

Pour introduire cette innovation, une revision constitutionnelle serait nécessaire, car l'art. 101, qui donne aux membres du conseil fédéral voix consultative dans les deux chambres, ne parle pas de leurs chefs de services, et, d'autre part, le principe de leur responsabilité individuelle et collective, établi par la constitution, se trouverait forcément entamé. Devant les chambres et devant le pays, le conseil fédéral forme, en effet, un corps indivisible, avec des attributions et des obligations que ses membres, élus par l'assemblée fédérale, ne peuvent partager avec personne. Les fonctionnaires que ce corps nomme relèvent exclusivement de lui et n'ont aucune existence administrative indépendante. Si l'art. 104 prévoit que « le conseil fédéral et ses départements sont autorisés à appeler des experts pour des objets spéciaux, » c'est pour mieux marquer encore qu'à côté de lui il n'y a pas place pour un autre pouvoir exécutif dans la confédération.

Conviendrait-il de modifier l'ordre établi? Je ne le

pense pas. Assurément, les conseillers fédéraux ne peuvent être omniscients. On ne peut demander qu'ils soient des spécialistes pour chacune des branches de l'administration. Mais cela n'est pas nécessaire, cela même ne serait pas bon. Les spécialistes ont une tendance naturelle à être exclusifs, à se noyer dans les détails, défaut grave pour un homme d'état, qui doit au contraire avoir le sentiment des proportions et ne jamais perdre de vue les grandes lignes directrices de l'administration générale du pays. Voilà pourquoi il est utile que les chefs de départements fassent passer au crible de leur critique judicieuse les propositions des chefs de services. Aucune matière ne doit leur être tellement étrangère qu'ils ne puissent arriver à la posséder dans la mesure où elle intéresse le gouvernement, les chambres et l'ensemble de la nation. Les détails purement techniques sont l'affaire des spécialistes; les explications auxquelles ces détails peuvent donner lieu sont à leur place dans le sein des commissions gouvernementales ou parlementaires, mais non dans les chambres mêmes, à moins qu'il ne s'agisse de questions tombant sous le sens commun. Un conseiller fédéral pourra présenter une loi sur les assurances et être en état de la discuter parfaitement sans être capable de faire lui-même les calculs mathématiques sur lesquels elle repose. Il pourra traiter des questions de chemins de fer, de travaux publics, de forêts, sans être un ingénieur, un architecte ou un forestier. Il suffit qu'il se soit bien assimilé les parties essentielles du sujet, celles qui sont de nature plus particulièrement juridique et administrative. Avec son expérience et ses lumières générales, il sera bien mieux en situation de soutenir le débat, et de le conduire vers d'utiles résultats, qu'un spécialiste, très

fort sur son chapitre, mais manquant de vues d'ensemble et d'autorité.

Le système actuel oblige les conseillers fédéraux à faire ce travail d'assimilation, qui leur profite ensuite pour la direction des dicastères respectifs. S'ils pouvaient se décharger sur des chefs de services du soin de représenter l'administration devant le parlement, ceux-ci deviendraient peu à peu indépendants ; ce seraient des conseillers fédéraux au petit pied, qui ne se laisseraient plus guère commander et qui, peut-être, intrigueraient contre leurs supérieurs en vue de les remplacer.

Quant au soulagement qui en résulterait pour les conseillers fédéraux, il ne serait effectif qu'à la condition qu'ils pussent se désintéresser à peu près complètement des affaires dont il s'agit. Les chefs de services auraient alors la bride sur le cou et s'en iraient de l'avant à leur guise ou s'assoupiraient tranquillement sur place. A tous les points de vue, cette innovation ne serait donc pas recommandable, et il faut chercher dans une autre direction les moyens d'alléger le fardeau du conseil fédéral.

IV

Augmenter les compétences des chefs de services, voilà, à mon avis, ce qu'il est possible de faire sans verser d'ailleurs dans la bureaucratie, dont notre peuple est particulièrement ennemi.

Il y a dans l'administration fédérale deux catégories de services : les uns sont organisés de toutes pièces, tels que les postes, les télégraphes, les douanes, la régie de l'alcool, l'école polytechnique, la propriété intellectuelle ; les autres consistent dans l'exercice d'une

surveillance sur certaines fonctions que remplissent les organes cantonaux ou des administrations particulières, ainsi la police des étrangers, la police sanitaire, la police des eaux, des forêts, de la chasse, de la pêche, de l'émigration, la construction et l'exploitation des chemins de fer, les assurances, les billets de banque, etc. Quelques services ont un caractère mixte, par exemple le militaire, qui a sous ses ordres de grandes administrations, telles que les poudres, les munitions, la fabrique d'armes, la régie des chevaux, et qui a, d'autre part, à surveiller l'exécution de la loi et des ordonnances par les cantons.

Depuis longtemps, on a reconnu la nécessité de laisser aux services de la première catégorie une certaine autonomie. Le chef du département ne peut évidemment tout voir, tout contrôler, tout autoriser. Une répartition des compétences a donc eu lieu, en vertu de laquelle les questions de principes, celles qui ont une portée financière un peu grande, les nominations, les recours, relèvent soit du département, soit du conseil fédéral ; le reste est réglé par les chefs de services. Nos fonctionnaires étant généralement très consciencieux, il n'est pas résulté de grands inconvénients de ce système, mais on a pu constater au contraire qu'avec l'accroissement de la responsabilité le sentiment du devoir s'est aussi développé chez eux d'une manière réjouissante. Sans cette répartition, les conseillers fédéraux seraient depuis longtemps dans l'impossibilité de faire face à la besogne. Ainsi, avant 1879, le département des postes absorbait l'activité d'un membre du conseil fédéral, obligé de s'occuper des moindres détails, d'une lettre égarée comme d'une réparation de voiture postale. La nomination d'un directeur-général a permis de réunir

aux postes et télégraphes le département des chemins de fer. C'est en application du même système qu'on a pu attribuer aux finances les douanes et la régie de l'alcool et faire diverses autres combinaisons départementales qui sans cela eussent été impossibles. L'expérience ayant été favorable, on doit examiner jusqu'à quel point on pourrait la pousser plus loin encore.

Mais c'est surtout dans les services de la seconde catégorie qu'une réforme pourrait être apportée utilement. Pour certains d'entre eux, la paperasserie est beaucoup trop grande. Non seulement on réclame souvent cinq, six fois la signature du chef de département pour le même objet, mais encore celle du président de la confédération. C'était le cas, jusqu'il y a peu d'années, pour les naturalisations. Il arrive fréquemment que les pièces présentées avec la requête ne sont pas en règle. De là une correspondance assez nombreuse. Chaque fois, il fallait la signature présidentielle. Depuis 1887, si je ne fais erreur, on a remis cette correspondance, purement préparatoire, au secrétaire de la division politique, et c'est seulement lorsque la demande est parfaitement en règle qu'elle est maintenant soumise au chef du département, qui l'approuve et fait établir par la chancellerie fédérale la pièce définitive. De cette manière, le président n'est plus appelé à signer qu'une seule fois. C'est encore le cas aujourd'hui, à ma connaissance, pour certains services, où chaque demande passe et repasse du département à la présidence, de la présidence à la chancellerie, de la chancellerie à la présidence, puis au département et ainsi de suite, alors qu'il serait infiniment plus simple que la procédure préparatoire fût faite par le secrétariat du département, usqu'au moment où une décision peut ou doit être prise.

Il serait aussi possible de faire répondre à bon nombre de demandes de renseignements directement par les bureaux. Cela soulagerait grandement les conseillers fédéraux, pour qui c'est une tache quotidienne des plus fatigantes que de lire la correspondance soumise à leur signature, surtout quand ils ont sous leurs ordres quatre ou cinq divisions qui apportent en moyenne chacune une dixaine de lettres par jour. Signer de confiance est un mauvais principe. Ne vaut-il pas mieux donner aux chefs de services une certaine compétence, jointe à une responsabilité équivalente, pour la correspondance préparatoire lorsqu'elle est de pure forme, ainsi que pour des réponses qui ne peuvent engager en rien l'administration, comme le sont de simples renseignements au sujet d'un tarif douanier étranger, d'une adresse de consul, etc., etc.? En général, les chefs de services sont beaucoup mieux au fait de ces questions de détail que les chefs de départements, et il n'y a aucun risque à leur confier le soin de les traiter.

Mais on peut faire quelques objections sérieuses à cette répartition de compétences. D'abord, n'est-il pas à craindre que le chef de département ne perde le fil de certaines affaires qu'il serait utile qu'il pût suivre même dans la phase préparatoire, où souvent la manière de diriger l'instruction peut avoir une grande influence sur la solution finale? Si les chefs de services ne sont pas obligés de rendre compte de chaque lettre reçue, ne peut-il pas s'introduire un fâcheux laisser-aller dans l'administration? Le développement de l'esprit bureaucratique n'est-il pas à redouter? Au point de vue constitutionnel, est-il admissible que des chefs de services correspondent, au nom des départements, avec des particuliers et surtout avec des administrations cantonales?

Il est clair que, pour éviter des reproches fondés de la part du public et des cantons, il faudrait limiter d'une manière aussi précise que possible les compétences des chefs de services. Bien entendu, il ne saurait leur appartenir de prendre des décisions proprement dites, de donner des ordres ou même, dans une certaine mesure, des directions et des conseils, d'aborder, sans en avoir entretenu au préalable le chef du département, un ordre de questions absolument nouvelles. Mais, je le répète, dans les questions de pure forme, pourquoi les chefs de services ne pourraient-ils s'adresser directement même à une administration cantonale? Prenons une affaire d'extradition. La demande est présentée au conseil fédéral par un diplomate étranger. Elle est enregistrée à la chancellerie fédérale, puis transmise au département de police, pour faire les recherches nécessaires. Des formules imprimées sont employées à cet effet. La procédure est pour ainsi dire stéréotypée. A moins qu'il ne se présente une difficulté spéciale, nécessitant l'intervention du chef de département, c'est en réalité le secrétariat qui soigne tous les détails de l'affaire, jusqu'au moment où elle est mûre pour la décision finale. Quel grand mal y aurait-il à ce qu'il pût correspondre directement, sous sa signature, avec la police cantonale?

Je sais que bon nombre de gouvernements cantonaux ne verraient pas de bon œil les fonctionnaires fédéraux entrer en rapports directs avec les leurs, et d'une manière générale ils ont raison. Ainsi, il ne faut pas que l'ingénieur en chef ou le forestier en chef de la confédération puisse donner des ordres ou faire des observations d'un caractère décisif aux ingénieurs ou aux forestiers cantonaux. La bonne règle veut que les fonc-

tionnaires fédéraux fassent part de leurs remarques, par exemple à la suite d'une tournée d'inspection, aux membres respectifs du gouvernement cantonal ; les communications de ce genre doivent être faites verbalement et ont un caractère purement officieux. S'il y a lieu de les confirmer par écrit et d'y joindre des directions précises, c'est l'affaire du département ou même du conseil fédéral. Mais il semble que, sans contrevenir à cette règle, on pourrait, pour certaines matières bien déterminées, autoriser les fonctionnaires fédéraux à correspondre directement et à titre préparatoire avec le département cantonal intéressé[1], ce qui soulagerait dans une mesure appréciable les membres du conseil fédéral. Une fois le dossier formé, ceux-ci en seraient saisis, avec un rapport verbal ou écrit du chef de service, et la décision serait prise par eux en parfaite connaissance de cause. Ils resteraient ainsi au courant des affaires, sans avoir à intervenir pour chaque détail.

A donner un peu plus de compétences aux chefs de services, le danger qu'on court n'est pas qu'ils négligent les affaires qui leur sont confiées. On est travailleur et exact dans l'administration fédérale, et les cas de négligence y sont exceptionnels. L'écueil est bien plutôt la raideur bureaucratique. Pénétrés de l'importance de leurs fonctions et collés à la lettre du règlement, les chefs de services ont la tendance de vouloir faire tout plier devant eux. Ils n'admettent pas qu'ils puissent se tromper. Ce sont pour la maison de fidèles gardiens, mais facilement rébarbatifs. Une augmentation de responsabilité devrait correspondre à une éducation bureaucratique grâce à laquelle, tout en maintenant fermement

[1] Ce mode de correspondance a dû, pour des raisons pratiques, être admis pour l'inspection fédérale des fabriques, et personne ne s'en plaint.

les principes, les chefs de services s'accoutumeraient à avoir des formes très courtoises envers le public et aussi envers leurs subordonnés. Ils devraient être en particulier instruits à ne pas s'engager à fond dans une affaire qui peut être douteuse, afin d'éviter que le chef du département ne soit mis dans la désagréable alternative de les désavouer ou de maintenir une décision critiquable. Je ne me dissimule pas les difficultés que présente le développement des compétences des fonctionnaires supérieurs, mais je ne vois guère d'autre moyen de diminuer le fardeau des chefs de départements au point de vue administratif proprement dit.

V

Une autre réforme qu'on a tentée à plusieurs reprises et qui n'a peut-être pas encore abouti d'une manière suffisante, c'est de répartir ce fardeau aussi uniformément que possible entre les membres du conseil fédéral. Jusqu'en 1873, les départements étaient fixés ainsi qu'il suit : 1° politique ; 2° intérieur (y compris les travaux publics et les chemins de fer) ; 3° justice et police ; 4° militaire ; 5° finances ; 6° commerce et péages ; 7° postes et télégraphes.

En 1873, à la suite de l'adoption d'une loi qui élargissait considérablement les compétences de la confédération en matière de surveillance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer, on créa un département des chemins de fer et du commerce, et l'on réunit les péages aux finances.

En 1878, le département de l'intérieur fut soulagé d'une grande partie des attributions qui lui incombaient par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle consti-

tution fédérale. On lui prit l'agriculture, les forêts, la chasse et la pêche, les questions industrielles, la propriété intellectuelle, les assurances, l'émigration, et, réunissant ces branches à la division du commerce qui, depuis 1873, était avec les chemins de fer, on forma le département du commerce et de l'agriculture. Quant aux chemins de fer, ils purent être joints aux postes et télégraphes, grâce à la nomination, dont nous avons parlé plus haut, d'un directeur-général des postes.

Cette organisation dura neuf ans. Mais depuis longtemps on se plaignait du trouble apporté chaque année dans la marche de l'administration par le fait que le président de la confédération entrant en charge devait quitter le département qu'il dirigeait pour prendre le département politique. Ce n'était pas la loi qui le prescrivait, mais l'usage. En 1874, M. Welti dut refuser la présidence de la confédération parce qu'il était alors en plein travail de réorganisation militaire. La proposition fut faite en assemblée préparatoire de le nommer néanmoins président, tout en le priant de rester à la tête du département militaire. M. Welti n'y consentit pas, pour ne pas faire une entorse au système. Comme, d'après ce système, le président sortant de charge avait coutume de reprendre son ancien département, la conséquence en était que deux départements étaient régulièrement sacrifiés : l'un d'une manière permanente, le département politique, qui, n'ayant toujours qu'un chef passager, ne pouvait traiter aucune affaire de longue haleine avec esprit de continuité ; — l'autre à tour de rôle pendant une année, car il est clair que le membre qui remplaçait le président de la confédération dans le département quitté par celui-ci pendant sa présidence se contentait de soigner les affaires courantes, comme on le fait quand

on n'est qu'en passage dans une administration. Il résultait aussi de ce système que l'un des membres du conseil fédéral, généralement le dernier élu, était obligé de remplir le rôle de satellite du président en charge, et de prendre chaque année un autre département, jusqu'à ce qu'un nouveau-venu le relayât dans cette tâche ingrate.

En 1887, la situation était la suivante : M. Hertenstein, vice-président du conseil fédéral, ne voulait accepter la présidence qu'à la condition de pouvoir rester au département militaire ; il ne se sentait ni les aptitudes ni le goût nécessaires pour diriger les affaires diplomatiques ; il lui manquait en particulier la connaissance suffisante du français.

D'autre part, M. Deucher, nommé conseiller fédéral en avril 1883, en était déjà à son cinquième département : il avait dû prendre successivement les départements de justice et police, des chemins de fer et des postes, de l'intérieur, de la politique, du commerce et de l'agriculture ; il suppliait qu'on le laissât se fixer quelque part, et désirait garder l'industrie et l'agriculture. Une réorganisation eut lieu, qui consista principalement dans la création d'un département des affaires étrangères, comprenant quatre divisions : politique, commerce, émigration, propriété intellectuelle ; et d'un département de l'industrie et de l'agriculture. Le président de la confédération, auquel on avait enlevé en même temps beaucoup de besogne purement matérielle, ne fut plus obligé de quitter le sien.

Sous le rapport administratif, ce système a certainement donné de bons fruits. Les affaires étrangères ont pu être menées avec un esprit de suite qui, dans nos démêlés avec l'Allemagne en 1888 et 1889, et dans la

négociation des traités de commerce en 1891 et 1892, pour ne parler que de ces deux ordres de questions, aurait fait grandement défaut si l'on avait encore eu l'ancien système. Des dossiers couverts de poussière que depuis quinze ans et plus les présidents se passaient de l'un à l'autre sans les ouvrir sont sortis définitivement des cartons, et les questions qu'ils concernaient ont été toutes réglées ou acheminées vers une solution. Notre corps diplomatique et consulaire a travaillé avec plus de cohésion. La considération de la Suisse au dehors a incontestablement grandi. Le fardeau des affaires a été mieux réparti entre les sept départements.

Mais, comme rien n'est parfait, on se plaint aujourd'hui d'autres inconvénients. On trouve que le président de la confédération n'a plus la situation élevée que lui donnait l'ancien système, qu'avec la direction de son département jointe aux affaires présidentielles il est trop chargé, que les conseillers fédéraux sont maintenant trop fixés dans leurs départements, qu'ils s'y absorbent trop exclusivement, que l'on a de plus en plus sept conseillers fédéraux et pas de conseil fédéral, et que, pour remédier à cet inconvénient, il faudrait réintroduire une certaine rotation obligatoire.

Il y a bien du vrai dans ces critiques. Mais on aurait tort, à coup sûr, de revenir purement et simplement à l'ancien système. Surtout, on aurait tort de ne donner de nouveau au département des affaires étrangères qu'un chef continuellement en passage. S'il y a un domaine dans lequel il faille de la continuité, c'est celui des relations extérieures, où la connaissance des hommes, des usages et des traditions est d'une si haute importance et ne s'acquiert qu'à la longue. Changer chaque année son chef, c'est sans contredit affaiblir le

pays vis-à-vis du dehors, aussi bien que si l'on changeait chaque année le chef du département militaire. La direction des affaires extérieures n'est plus alors, en réalité, entre les mains d'un conseiller fédéral responsable, mais entre celles d'un secrétaire ou chef de division, qui seul représente la tradition et peut n'avoir pas du tout la hauteur de vues et le tact nécessaires pour une telle tâche.

Pour tenir compte des vœux exprimés, d'autres combinaisons sont possibles et préférables. Voici celle qui me paraîtrait la plus pratique : on créerait un département de la présidence qui, avec l'aide de la chancellerie fédérale, veillerait d'une manière effective, — plus effective qu'aujourd'hui, — à la marche générale de l'administration, examinerait de près les propositions venant des autres dicastères, s'assurerait de leur concordance avec les lois et règlements, s'occuperait en outre spécialement d'un certain nombre d'objets, tels que la législation sur les élections et votations fédérales, l'organisation de celles-ci, le maintien de l'ordre à l'intérieur, la surveillance du protocole des chambres et du conseil fédéral, la surveillance des archives et autres questions de nature générale, dont le nombre peut être accru à volonté. Si l'on y joint la représentation de l'état dans les circonstances solennelles, fêtes, réceptions, etc., on peut se convaincre que le président de la confédération serait beaucoup plus occupé et d'une manière plus utile que si l'on se bornait à lui rendre l'ancien département politique, toujours resté à l'état embryonnaire à cause du changement perpétuel de son chef. On aurait ainsi un véritable lien entre les départements, grâce à la surveillance générale exercée sur toute l'administration par le président.

Quant aux autres départements, voici comment on pourrait les organiser. Donnant suite à une idée dont la nécessité s'impose de plus en plus, on instituerait une inspection générale des chemins de fer, qui recevrait le rapport de l'inspectorat technique et de l'inspectorat administratif actuels, ce qui permettrait au chef du département de se charger encore d'un autre dicastère, qui pourrait être les travaux publics. L'intérieur, n'ayant plus les questions générales, qui passeraient à la présidence, et les travaux publics, pourrait prendre l'industrie et l'agriculture, moins certaines branches qui, comme les assurances, seraient attribuées à un autre département. On aurait ainsi les sept départements suivants : 1° présidence ; 2° affaires étrangères ; 3° intérieur, industrie et agriculture ; 4° justice et police; 5° militaire; 6° finances, douanes et alcool; 7° travaux publics et voies de communication (chemins de fer, postes et télégraphes).

De cette manière, on retrouverait aussi la rotation que l'on regrette, mais avec un seul département sacrifié, celui abandonné momentanément par le président, et non pas deux comme sous l'ancien système. Le fardeau des affaires serait réparti d'une manière assez égale et rationnelle. Si, en outre, les chefs de services avaient des compétences plus étendues pour la besogne préparatoire et les petites affaires, je crois qu'on serait arrivé à rendre aux membres du conseil fédéral l'existence un peu plus tolérable.

VI

Il est une autre réforme dont, à ma connaissance, il n'a encore nulle part été question, mais qui me paraîtrait des plus désirables pour les conseillers fédéraux.

Ce serait l'institution de secrétaires particuliers attachés à la personne de chacun d'eux. Je dois dire que, d'après mon expérience, c'est l'innovation que j'aurais considérée comme la plus utile pour m'épargner un réel surmenage.

On ne se fait pas d'idée, en effet, de la somme de travail supplémentaire que représente la correspondance semi-officielle, semi-personnelle d'un chef de département. J'ai reçu, pour mon compte, des milliers et des milliers de lettres de solliciteurs, de demandes de renseignements de toute sorte, dont la place n'était pas dans les archives du département. Non seulement, ce genre de correspondance ne peut être remis à aucun service pour préparer la réponse, mais le quémandeur serait froissé, dans un très grand nombre de cas, s'il recevait une lettre banale, d'après une formule pour ainsi dire stéréotypée. En Suisse, on pratique peut-être plus qu'ailleurs la maxime : il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. Où prendre le temps de répondre, quand on est déjà débordé par le travail officiel? Il y a aussi les lettres de faire-part, les livres et brochures dont on vous fait hommage, et, par suite, les lettres ou les cartes de politesse à envoyer en retour ou comme réponse à une invitation ou à une visite. Il semble que c'est bien peu de chose que de prendre sa carte, d'écrire quelques mots s'il y a lieu, de prendre une enveloppe, de l'adresser, de prendre un timbre-poste et de le coller sur l'enveloppe. C'est l'affaire de quelques minutes, mais quand on ne les a pas?... quand, au sortir de longues séances du conseil fédéral, des commissions consultatives, des chambres ou de leurs commissions, séances qui absorbent souvent des demi-journées et des journées entières, on arrive en cou-

rant à son cabinet, l'heure du repas déjà passée, qu'on jette son portefeuille sur un pupitre pour aller, après avoir peut-être donné à la hâte quelques signatures pressantes, rejoindre la famille qui attend, que les reporters vous retardent encore en vous accrochant au passage pour vous demander une information, que sitôt le repas terminé, il faut se mettre à quelque rédaction difficile, puis retourner d'un pas alerte à la séance après avoir jeté un regard rapide sur les affaires départementales, où trouver ces quelques minutes qui, en s'additionnant si l'on veut expédier toute sa correspondance personnelle, deviennent aisément des heures ? Voilà pourtant l'existence d'un conseiller fédéral pendant les mois les plus chargés de l'année, en particulier pendant les sessions des chambres.

Et, dans les mois relativement plus tranquilles, le travail de la correspondance personnelle est à chaque instant rendu impossible par toutes sortes de circonstances, surtout par les audiences qui, souvent, absorbent des journées entières. Que de fois m'est-il arrivé de commencer le matin une lettre dont le soir dix lignes n'étaient pas écrites, interrompu que j'avais été par un défilé de visiteurs ! Cinq ou six audiences d'une demi-heure en moyenne avaient dévoré la matinée. L'après-midi, il avait fallu recevoir les chefs de services, qui attendaient peut-être depuis plus d'un jour de pouvoir discuter d'une question pressante ou difficile. Il avait fallu passer en revue les affaires courantes et donner les signatures. Le soir était arrivé, on tombait de fatigue. Le moyen d'écrire encore des lettres personnelles, à moins qu'elles ne fussent de la dernière urgence !

Que de fois je me suis rappelé ce qu'écrivait Catherine II à Grimm :

« On vous fait lire quand vous voulez écrire et parler quand vous désireriez de lire.... vingt choses empêchent vingt autres, et vous n'avez jamais le temps de penser un moment, et malgré cela vous devez agir à tout instant sans sentir de lassitude jamais ni de corps ni d'esprit ; malade ou en santé, cela est indifférent ; toutes choses à la fois demandent que vous y soyez à la minute. »

J'ai essayé parfois de former l'un ou l'autre commis du département à faire une partie de cette correspondance. Mais, comme c'était toujours un employé très intelligent, le service auquel il était attaché ne manquait pas de lui tailler de son côté une large part de besogne, en sorte qu'il ne pouvait bientôt plus, sans surmenage, s'occuper de mes affaires. Ou bien ma correspondance traînait encore plus que lorsque je la soignais moi-même. Il ne me restait qu'à m'y mettre d'arrache-pied quand je pouvais disposer de quelques heures ; je devais commencer par m'excuser d'avoir fait attendre si longtemps une réponse, ce qui ne faisait qu'allonger d'autant mon travail.

Une chose qui m'a été aussi très pénible, c'était de ne pouvoir tenir en ordre mes paperasses officielles. Chaque jour, on reçoit des imprimés et autres pièces de diverse nature, se rapportant aux multiples affaires dont le conseil fédéral a à s'occuper. Ce sont des communications des autres départements ou de la chancellerie, des pétitions, des mémoires, des monographies, qui n'ont rien à voir avec votre département, mais qui devraient être classées dans vos archives particulières de conseiller fédéral. Pendant les sessions de l'assemblée fédérale, c'est un véritable entassement que l'on trouve sur son pupitre matin et soir. Il faudrait faire de toutes ces pièces des dossiers sur lesquels on n'au-

rait qu'à mettre la main quand le moment serait venu de les utiliser. Mais où trouver le temps? C'est ici également qu'un secrétaire particulier pourrait rendre de précieux services.

Dans d'autres pays, on a pourvu depuis longtemps les chefs de ministères d'un personnel chargé de la besogne diverse dont je viens de parler. C'est ce qu'on appelle le service de cabinet, qui a toujours à sa tête un homme de confiance du ministre. J'ouvre, par exemple, l'Annuaire du ministère des travaux publics de France, et je vois que le service de cabinet y occupe onze personnes, dont voici les attributions :

« Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Affaires d'un caractère intime et confidentiel. — Demandes d'audiences. — Réceptions, correspondance particulière.

» Insertions au *Journal officiel.* — Communications avec la presse. — Rapports personnels avec les chambres.

» Réunion du travail pour le conseil d'état et pour la signature du président de la république. — Réunion des documents pour la discussion dans les chambres. »

C'est à peu près la tâche qui incomberait aux secrétaires particuliers des conseillers fédéraux. Je crois qu'un jeune homme distingué, ayant fait de bonnes études, serait d'une grande aide pour le chef du département, tout en étant à une excellente école pour sa carrière future. Cela ne coûterait que quelques milliers de francs à la confédération, mais épargnerait dans une grande mesure la santé et les forces des membres du conseil fédéral, qui pourraient vouer aux affaires importantes une attention plus soutenue.

VII

Deux mots enfin d'une autre amélioration qui devrait être apportée à la situation des conseillers fédéraux, celle de leur traitement. Elle se justifie de la manière la plus absolue, car, pour tenir son rang d'une manière très modeste, il n'est pas possible à un conseiller fédéral qui a de la famille et pas de fortune de nouer actuellement les deux bouts. Je ne veux pas indiquer de chiffre, mais je me borne à rappeler que la constitution helvétique prévoyait pour le landamman de la Suisse un traitement de quinze mille francs, somme qui, vu la valeur de l'argent au commencement du siècle, représentait un traitement de beaucoup supérieur, relativement comme absolument, à celui que perçoit aujourd'hui le président de la confédération.

J'ai cherché à orienter le lecteur le mieux possible sur les questions que soulève la réorganisation du conseil fédéral. Encore une fois, c'est aux membres de cette autorité qu'il appartient avant tout de proposer les réformes qui leur paraîtront opportunes ; mais peut-être n'aura-t-il pas été inutile qu'un ancien collègue, auquel on ne peut reprocher aujourd'hui de parler *pro domo*, ait abordé publiquement certaines questions que le conseil fédéral lui-même n'aurait pas eu la liberté de traiter dans son message aux chambres.

C'est essentiellement dans ce but, et non pour défendre l'organisation actuelle, quoiqu'elle soit en partie mon œuvre, que j'ai pris la plume. Il n'est du reste qu'un seul point de cette œuvre auquel j'attache de l'importance, c'est la continuité dans la direction des affaires étrangères, aussi bien politiques que commerciales.

Très sincèrement, je crois que ce serait une faute que de revenir à l'ancien système, à moins que, comme c'était aussi le cas précédemment, on ne se décide à exclure de la présidence de la confédération les conseillers fédéraux qui ne se sentent pas ou auxquels on ne reconnaît pas les aptitudes diplomatiques. Aujourd'hui, il s'est établi une rotation pour la présidence entre tous les membres du conseil fédéral, tandis que, de 1848 à 1887, sur 27 membres, sept n'ont pas été présidents, et M. Næff, par exemple, ne l'a été qu'une fois pendant 27 années. Je suis persuadé que l'on peut et doit trouver, dans l'intérêt du pays, une combinaison qui tienne compte des légitimes critiques dont les différents systèmes pratiqués jusqu'ici ont été l'objet. Sous peine de tourner dans un cercle vicieux, il faut savoir utiliser les leçons de l'expérience et, au lieu d'aller d'un extrême à l'autre, s'efforcer d'améliorer ce qui existe. On peut espérer qu'il en sera ainsi.

NUMA DROZ.

VÉRONIQUE

NOUVELLE

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

VII

On fixa l'inauguration du tableau au mardi de la semaine suivante, qui était la fête de l'Assomption.

Quand Philippe se leva, il vit que le village avait fait toilette ; pas la plus petite *cascine* qui ne fût ornée de feuillage et de fleurs; la décoration de quelques-unes était même presque riche ; les habitants avaient rivalisé de zèle et d'adresse.

Philippe n'en croyait pas ses yeux.

— Mais ces gens ont dû travailler une partie de la nuit, ou tout au moins être debout longtemps avant l'aube !

— Bah ! riposta le curé qui se frottait les mains, ils n'en dormiront que mieux la nuit prochaine.

Véronique et la vieille Giuditta rayonnaient. Tous trois s'étaient si passionnément intéressés à ce petit com-

[1] Pour les deux premières parties, voir les livraisons d'octobre et novembre.

plot ! Ils ne pouvaient recevoir meilleure récompense que cet étonnement joyeux de Philippe.

Puis les cloches se mirent en branle, et, quand Philippe entra dans l'église, ce fut une nouvelle surprise ; les murailles disparaissaient sous la verdure, et, au fond, derrière l'autel étincelant de cierges, le tableau se dressait, parmi une merveilleuse moisson de roses blanches.

Et sur les bancs, quelle foule! Tout le village, d'abord, cela se conçoit, les infirmes y compris. Et l'on était venu des alentours, et il ne restait pas une place libre lorsque l'office commença.

Oh ! qu'il était ému, le curé ! Autant qu'à Saint-Pierre de Rome, en présence de Pie IX ! Sa voix tremblait en entonnant le *Kyrie eleison*, mais la joie du triomphe transfigurait ses traits ! Et Philippe se dit qu'il se souviendrait de ce visage, si jamais il avait à peindre un vieillard Siméon chantant son *Nunc dimittis*.

La messe terminée, il y eut procession à travers le village ; à chaque coin de rue s'élevaient des reposoirs, et là encore c'était une abondance, une profusion de ces belles fleurs du sud, si chaudement colorées, aux parfums si capiteux. Le charmant, le lumineux, le pittoresque spectacle que ce cortège aux bannières flottantes, évoluant avec lenteur, aux sonneries des cloches, parmi les bleus nuages de l'encens ! Les jeunes filles avaient arboré leurs plus beaux atours, les jeunes gens portaient la chemise brodée et le feutre emplumé. Tous étaient gais, en train ; pour tous, on le devinait aux prunelles plus brillantes encore que d'ordinaire, aux lèvres qui souriaient, pour tous c'était un jour solennel; et le lac tout d'or sous le soleil, le ciel d'un bleu de pierre précieuse, les vergers où l'automne vidait sa corne d'abon-

dance, semblaient ne former aussi qu'un immense reposoir.

Philippe n'était guère moins ému que le curé. Et cette émotion atteignit son comble, au retour de la procession, lorsque, sur la place, devant l'église, et la foule rangée en cercle, il vit s'avancer vers lui une fillette en robe blanche, portant un bouquet énorme qu'elle avait peine à tenir de ses menottes brunes.

Elle le lui tendit, rougissante, et c'était si charmant, si simple et si cordial, si inattendu surtout, pour le jeune homme, qu'irrésistiblement ses yeux se mouillèrent, et la fillette, quand Philippe se baissa pour l'embrasser, fut bien étonnée de sentir une larme chaude rouler sur sa joue.

— C'était bien naturel, disait le curé, un peu plus tard, à Philippe qui remerciait avec effusion. Et vous eussiez mérité mieux !

— Je n'ai rien mérité ! Et cette journée sera pour moi inoubliable.

La fête, d'ailleurs, n'était pas finie.

Durant tout l'après-midi, la population s'en donna à qui mieux mieux. Les petites *osteries* avaient ouvert leurs portes toutes grandes ; entre parents, entre amis, on s'attablait, mangeant et buvant, jouant aux boules, et des danses s'organisaient, au son des guitares et de l'accordéon.

Le curé et sa nièce se promenèrent avec Philippe, accueillis au passage par d'amicales paroles, par des mains tendues, et les paysans levaient en leur honneur leurs tasses de faïence décorées de peintures et de devises, où pétillait le vin généreux du cru, et buvaient à leur santé. Tous faisaient fête à Philippe, et les moins cultivés avaient pour parler de son tableau des expressions

d'une frappante justesse et d'un sens artistique remarquable.

Philippe vivait comme en un rêve. Et son cœur battait plus vite à voir Véronique cheminer à côté de lui, en fraîche toilette, une croix d'or au cou, un œillet dans les cheveux, belle à ravir. Jamais il n'avait goûté si vivement le charme des joies simples, jamais il n'avait trouvé tant de saveur à la vie.

Ils dansèrent ensemble, et quelle douceur le pénétrait à tenir dans ses bras la taille souple de la jeune fille, et quelle douceur aussi dans les yeux de Véronique !... Assis à petite distance, le curé les examinait attentivement et anxieusement, tout en causant avec ses paroissiens. Et voilà qu'une tristesse soudaine l'envahissait, presque de l'angoisse. Ses pressentiments étaient-ils donc fondés ? De ces deux jeunesses un moment rapprochées, la suprême étincelle allait-elle jaillir ?

« Dois-je me reprocher d'avoir été imprudent ? songeait le vieillard sans plus prêter attention aux propos des buveurs autour de lui. Mais est-ce que je pouvais soupçonner ? Et puis, qui sait ? je me trompe peut-être !... Le veuille San Giuseppe, mon vénéré patron ! »

Les jeunes gens continuaient à danser, et la pensée du curé prenait une tournure nouvelle :

« Pourquoi ces jugements précipités ? Existe-t-il un seul fait positif qui les justifie ? Aucun. Mes observations sont-elles probantes ? Pas davantage. Et j'ai tort de m'inquiéter. Ils ont de l'amitié l'un pour l'autre, voilà tout. »

Mais, malgré ces beaux raisonnements, son âme restait agitée, si agitée même que Véronique s'en aperçut.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-elle comme ils regagnaient le logis.

— Rien, dit le curé sans conviction.

— Si... si... poursuivit la jeune fille. Votre gaieté de ce matin a disparu. Vous vous êtes trop fatigué....

— Laisse, petite, laisse....

On soupa, en plein air comme de coutume. Puis, tandis que le curé s'en allait dire vêpres, les jeunes gens restèrent seuls au jardin.

Pour la première fois, cette intimité n'était pas du goût du vieillard. Volontiers il y eût mis quelque empêchement. Mais comment faire ? Et ne risquerait-il pas de vexer Philippe ?

Le curé ne s'était pas encore trouvé dans une position si délicate, et, bien qu'il s'efforçât de chasser toute pensée étrangère, plus d'une se glissa ce soir-là entre deux phrases du latin sacré.

Véronique et Philippe ne s'en doutaient guère. Autour d'eux, dans l'air chaud, les fleurs semblaient palpiter d'extase. Le recueillement et l'éclat du paysage étaient admirables. Une même magnificence baignait les champs brunis et le feuillage doré. Et de toutes choses s'exhalaient des effluves d'amour.

Les jeunes gens, d'abord, restèrent silencieux, oppressés sans bien savoir pourquoi. Les mains nonchalament nouées sur ses genoux, le visage en profil perdu, dans une pose d'une grâce infinie, Véronique songeait. Et Philippe, l'âme troublée, voguant en pleine illusion, tout à l'ivresse de cette heure unique, Philippe sentait les paroles de tendresse lui monter d'elles-mêmes aux lèvres.

— Si on m'avait dit, murmura-t-il au bout de quelques minutes, si on m'avait dit que tant de bonheur m'attendait ici !

Elle leva sur lui ses yeux limpides.

— Comment partir ? continua-t-il d'une voix plus basse.

Véronique tressaillit. Partir ? Y avait-elle seulement pensé, la pauvre enfant ? Et il lui sembla qu'un glaive la transperçait.

— Le pourrai-je ? reprit Philippe entraîné, malgré lui, bien au delà de sa pensée. Tenez, parfois il me prend envie de ne plus m'en aller, de fixer ici ma vie, en renonçant à tout le reste.

Véronique le regardait toujours. Et ce regard disait clairement que cela aussi était son rêve, et, peut-être, son espérance.

— Véronique...

Il se penchait vers elle, sa main cherchait la main de la jeune fille, l'aveu allait jaillir de sa bouche.... Mais quelqu'un, tout à coup, surgit devant eux, une voix retentit, une voix presque rude, qu'ils reconnurent à peine.

— Où êtes-vous donc ?

C'était le curé, sourcils froncés, l'air grave.

— Giuditta a besoin de toi, dit-il à sa nièce d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Pourquoi lui laisses-tu toute la besogne ce soir ?

Debout, interloquée, la jeune fille ne trouvait rien à répondre.

— L'âge lui pèse, et elle se fatigue vite. Il faut avoir des égards pour elle. Va la rejoindre à la cuisine, va.

Véronique s'éloigna, obéissante.

— Marchons un peu, voulez-vous ? fit le vieillard.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'inquiétude m'a pris, et peut-être aurais-je dû vous parler plus tôt. Mais je croyais me tromper, je me refusais à voir un danger pour ma nièce et pour vous dans ce qui pouvait après tout n'être que de l'amitié. Ce soir, j'ai bien été contraint de me rendre à l'évidence; si je n'étais pas survenu, vous alliez prononcer des mots irréparables, au moins en ce qui concerne son bonheur. Il est temps encore de vous préserver tous deux, quoiqu'elle ait déjà commencé à souffrir. Car je l'ai observée, et vous m'accorderez bien que, pendant les quinze années où nous avons vécu ensemble, j'ai appris à lire sur son visage. Oui, elle souffre déjà ! Oh ! quand vous êtes près d'elle, la joie domine. Mais, dès que vous disparaissez, la pauvre petite, que j'ai toujours connue si gaie, devient tout à coup pensive et une ombre voile ses yeux. Ne troublez pas cette âme tranquille.

Pendant un moment, ils continuèrent à marcher, sans rien dire. Le front du jeune homme était sombre, plissé de rides. Une lutte violente, visiblement, se livrait en lui.

— Je comprends, murmura-t-il à la fin ; vous ne croyez pas à la sincérité, à la durée de mon amour. Et si cet amour était profond et vrai, pourtant ?

— Ceci demeurerait toujours, que vous êtes de races différentes, que la fusion parfaite ne se ferait jamais, et que Véronique en serait malheureuse... Aimez-la donc pour elle, non pour vous...

— Alors... il ne me reste qu'à partir.

— Je n'ai pas dit cela.

— Mais vous le pensez ?

— Eh bien, oui !... Vous emporterez l'affection reconnaissante d'un vieillard qui vous veut du bien, et,

ce qui est meilleur, le souvenir d'une bonne action courageusement accomplie.

Philippe se tut de nouveau, puis brusquement :

— Rentrons.

Et il monta dans sa chambre.

IX

Mais ce ne fut pas pour dormir.

Appuyé à sa fenêtre ouverte, devant la nuit radieuse, Philippe rêva longtemps. Il entendait le curé marcher dans sa chambre, les deux femmes, dans la cuisine, vaquer à quelques soins domestiques, tandis qu'à travers le village les flûtes et l'accordéon résonnaient encore. Puis les bruits familiers de la maison cessèrent, et la musique, lentement, s'assoupit. Plus rien que le gazouillis de la fontaine, çà et là un chuchotement de feuilles, et au loin l'éternelle chanson du lac. Que de fois, à cette même heure, Philippe avait joui du même spectacle ! Combien ce repos, cette fraîcheur, ce silence, lui avaient été doux ! Comme la poésie de ces soirs de lucioles et d'étoiles avait pénétré son âme ! Mais, ce soir-là, l'âme de Philippe était à d'autres préoccupations, et sur le jardin tout bleu de lune, sur les lointains boisés, sur le ciel idéalement serein, il ne jetait que de distraits regards. Lambeau par lambeau, mais avec une netteté parfaite, lui revenaient les paroles du curé. « Si vous êtes sincère avec vous-même,» avait dit celui-ci. Et Philippe cherchait à s'interroger sincèrement. La réponse fut que le vieillard avait raison. Oui, certes, il aimait Véronique ; sa beauté splendide, son charme délicieux l'avaient séduit. Mais ce n'était que trop vrai qu'elle ne saurait le comprendre, et qu'ensemble ils ne

seraient pas heureux. Un souffle de vent un peu frais passa, descendu des montagnes. Philippe comprit que la mauvaise saison allait venir, et il savait que si, par les jours d'été, le Tessin rappelle et égale presque l'Italie, il n'en va pas toujours ainsi. Et le jeune homme se demanda si son admiration pour ce pays n'était pas à la merci d'une semaine de neige ou de pluie. Alors il songea à Paris, à ses rues populeuses, à l'incessant va-et-vient des boulevards, aux retours du Bois, dans le merveilleux décor de la place de l'Etoile, aux salons rouverts, aux théâtres en pleine effervescence, à cette vie intellectuelle attirante et dévorante. Et rien que cette évocation le grisa comme du vin. Oui, en ce voyage qui s'achevait, il s'était fait comme une âme nouvelle, une âme contemplative, une âme de rêve, émue surtout aux calmes spectacles de la nature et aux émotions naïves. Mais son âme vraie était autre, et la fièvre joyeuse que lui causait la seule perspective du retour à Paris le lui prouvait suffisamment. Il revit son atelier, et les réunions d'amis, les petits cénacles où il fait si bon, autour d'un feu pétillant, sur les divans moëlleux, dans la fumée des cigarettes turques, se perdre en discussions esthétiques, en paradoxes étourdissants, en généreuses utopies... Que de projets il rapportait de ce voyage, et quelle impatience de se remettre au travail !... Hélas ! en cette vie agitée, que viendrait faire la nièce du curé ? De quel soutien lui serait-elle dans son labeur, dans cette rude montée vers la gloire ? Ces fins et spirituels Parisiens qui étaient ses amis, ses camarades, ses confrères, quel accueil recevrait d'eux la petite Tessinoise ? D'avance Philippe entendait les innombrables lazzi, et il prévoyait, non sans quelque honte de lui-même, qu'un jour ou l'autre il rougirait de Véro-

nique. Ces élégantes et railleuses mondaines chez lesquelles il était reçu, dont plusieurs, déjà, avaient daigné lui commander leur portrait, à qui, dans une large mesure, il était redevable de ses premiers succès, que diraient-elles lorsqu'il leur présenterait sa femme? Quels rires derrière l'éventail, et, dans les *five o'clock*, parmi les tasses de thé et les délicats biscuits, quels haussements d'épaules !... « Ce pauvre Maurepers ! — Un garçon qui promettait tant ! — Gâcher ainsi son avenir !... » Et il était positif que son avenir serait compromis, et Philippe n'était pas sûr de n'en jamais vouloir à Véronique, et, plus sa méditation se prolongeait, en face du ciel jonché d'étoiles, plus il était forcé de reconnaître le parfait bon sens, la tendre prudence, qui avaient dicté les paroles du curé.

« Que je cueille une de ces fleurs fragiles, se disait-il en se penchant vers les passiflores qui tapissaient le mur au-dessous de la fenêtre, que je l'exile dans une chambre close, loin de la claire lumière du soleil, loin de l'air pur, elle ne tardera pas à courber la tête et ses pétales tomberont un par un... Véronique est une fleur sauvage. Pourquoi la transplanter dans un milieu contraire, où bientôt je la verrais s'étioler et périr? « Aimez-la pour elle et non pour vous, » a dit le curé. Et, en effet, la meilleure preuve d'amour que je puisse lui donner, c'est de la laisser à sa destinée... Soit. Je m'en irai. »

X

Philippe était un homme à décisions promptes. Aussitôt il quitta la fenêtre et se mit à emballer ses effets.

Ce fut l'affaire de quelques minutes. Puis il se jeta

sur son lit et, brisé d'émotion plus que de fatigue, s'endormit profondément.

Il était plein jour lorsqu'il se réveilla. Le beau temps ! Une vraie féerie d'azur et de soleil ! Quel plaisir d'aller s'asseoir dans le jardin, de peindre toute la matinée, puis, en compagnie de Véronique et du curé, d'errer par les olivettes et les châtaigneraies !... Hélas ! le tableau était fini, et fini aussi le rêve. Philippe aperçut sa valise préparée sur une chaise, la mémoire lui revint, et que ce matin-là était le dernier qu'il verrait briller sur ce toit paisible.

Au moins voulait-il remplir encore une fois ses yeux de ce paysage qui avait si doucement encadré son idylle.

Il sortit, sans être vu de personne, traversa le village, salué de tous amicalement, parcourut les alentours, éprouvant une sorte d'âpre jouissance à cette promenade où chaque pas lui rappelait quelque heureux souvenir, et qu'il savait ne refaire jamais.

Quand il rentra, le curé était seul dans la petite salle à manger, et semblait l'attendre.

Rien que d'apercevoir Philippe, il comprit que, selon le proverbe, la nuit avait porté conseil.

— Vous aviez raison, dit le jeune homme. Mais c'est un dur sacrifice.

— La vie en est faite !

Et, sur un regard chercheur de Philippe :

— Ma nièce est descendue à Morcote, de grand matin, pour quelques achats.

Philippe tressaillit. Cette absence, était-ce un simple hasard, ou le curé avait-il fait exprès d'éloigner la jeune fille ?

— Je vais vous quitter, poursuivit Philippe. L'express passe à Lugano à dix heures. J'arriverai à temps.

— Mangez quelque chose, au moins, avant de partir.

— Je n'ai pas faim. Merci...

Puis, d'un accent de prière :

— Et elle ? Je ne la reverrai donc point ?

— Cela ne vaut-il pas mieux ?

— Oui, cela vaut mieux, en effet... Vous avez raison, toujours.

Et l'instant d'après, sur le seuil, les deux hommes prenaient congé l'un de l'autre.

— Vous me trouvez cruel, sans doute, dit le curé. Je vous répète que le jour viendra où vous me remercierez.

— Peut-être... Adieu...

— Adieu...

Une fois encore, Philippe contemple la petite maison, toute violette sous son revêtement de passiflores, le jardin ensoleillé, l'église au blanc campanile, complices charmants d'un songe irréalisable... Puis, résolu, il commence à descendre vers le rivage.

Le lac étincelle, le ciel n'a pas un nuage. On entend chanter les vendangeurs et, de loin en loin, sur le gazon fleuri d'œillets et de gentianes, tombe une pêche mûre. Philippe chemine d'un bon pas, et il est bien forcé de se l'avouer, à sa tristesse se mêle un sentiment de délivrance. Le lendemain, à pareille heure, il sera rentré à Paris, il aura repris sa vie ancienne, son activité d'autrefois, il sera redevenu lui-même.

Soudain, entre les rameaux enchevêtrés, une silhouette apparaît : c'est Véronique, un paquet posé sur la tête, qui regagne le village.

Vont-ils se rencontrer, après le soin qu'a pris le curé d'éviter cette suprême entrevue ? A quoi bon ?

Et le jeune homme se dissimule derrière la haie.

L'instant d'après Véronique arrive. Philippe la voit passer, et jamais, jamais il ne l'a trouvée plus belle. La course a avivé sa carnation brune ; la tête haute, une fleur de grenadier piquée derrière l'oreille, elle marche d'un pas rythmé, et à peine le bruit de ses *zoccoli* s'entend-il sur le sentier feutré de mousse. Des papillons voltigent autour d'elle, la brise se joue dans sa chevelure, — jeunesse, printemps, tout ce qu'il y a de beau et de frais ici-bas s'incarne et resplendit en elle.

Un instant Philippe est sur le point de se précipiter, de lui demander pardon, de la prendre sur son cœur.

Mais de nouveau il se rappelle les paroles du curé, de nouveau surgit l'image de Paris, de la gloire prochaine, et il ne bouge de sa cachette que lorsque Véronique a disparu à un détour du chemin.

Alors, avec en même temps un soupir pour ce qui s'achève et un élan vers ce qui va recommencer, Philippe reprend sa course, d'un pas rapide, sans plus jeter de regard en arrière.

La jeune fille continue à monter sous les pampres.

ADOLPHE RIBAUX.

EN PATAGONIE

NOTES D'UN EXPLORATEUR

SIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

J'ai visité bien des plages, mais nulle part je n'ai eu une impression de l'immensité de l'océan comme sur la côte patagonienne. Pour m'y rendre, arrivé à l'extrémité de la falaise sud de la vallée, là où elle rejoint celle qui borde la mer, j'attendais la marée basse, puis, suivant les rochers tout en moissonnant des fossiles ou des coquillages, je gagnais une petite crique où nul bruit du monde civilisé ne parvient, où nul être humain n'apparaît ; le soir, lorsque l'horizon brunissait et que les pingouins regagnaient en criant leurs îlots pour y passer la nuit, je m'étendais pour m'y reposer sur ce sol presque vierge et me laissais aller à mes rêveries jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit vînt m'en arracher. Alors, rejoignant mon fidèle coursier, en un temps de galop je franchissais les cinq lieues qui me séparaient de Trelew.

Un après-midi, comme je parcourais ces lieux, je rencontrai une famille d'indigènes à laquelle on avait confié la garde d'un troupeau de moutons, qui mou-

[1] Pour les cinq premières parties, voir les livraisons de juillet à novembre.

raient de faim les uns après les autres. C'était vraiment pitié de voir les pauvres brebis épuisées, abandonnant leurs petits qui bientôt, à bout de forces, tombaient sur le flanc pour ne plus se relever et devenaient aussitôt la proie d'affreux vautours ; ceux-ci, déjà gorgés de chair, se contentaient souvent, sans les tuer, de leur arracher les yeux. Comme je descendais de cheval pour achever un de ces pauvres petits êtres :

— Et pourquoi le tuer ? il mourra bien tout seul, me dit l'Indien.

Le cœur des gens du campo est dur ; même celui des colons européens s'émousse à la longue.

Le lendemain, je retrouvai mon Indien au même endroit. Le propriétaire du troupeau, qui ne faisait que passer par le Chubut, était tombé malade en route et avait donné l'ordre de mener ses bêtes le long de la mer; mais près du fleuve on ne voyait pas trace de fourrage et plus loin, là où on en trouvait, il n'y avait pas d'eau douce, et les moutons étaient trop faibles pour marcher. Si la veille, comme de coutume, je m'y étais attardé, j'aurais assisté à une scène assez émouvante. Le pâtre était assis devant sa petite tente, occupé à prendre le maté en compagnie des siens, lorsque son chien se mit à aboyer furieusement ; il courut à sa recherche et le trouva à demi-terrassé par un puma qui venait de tuer une brebis. L'Indien, qui n'avait pour toute arme qu'un mauvais couteau, empoigna le puma par la queue et le cribla de coups ; mais il avait beau faire, chaque fois que l'animal se retournait pour le mordre, il ne parvenait pas à l'abattre ; c'est alors que survint sa belle-sœur, une Araucane, qui, saisissant une énorme pierre, réussit à assommer le fauve. J'en achetai la dépouille, ainsi que celle d'un autre puma tué dans le voisinage.

Pendant notre séjour à la colonie, on trouva plusieurs cadavres de pumas morts de soif sur la plage. Probablement égarés à la poursuite du gibier, ils avaient cru se désaltérer en arrivant à l'océan.

Nous fûmes aussi témoins d'une scène bien triste. Le navire qui avait jeté l'ancre à Port-Madryn le jour même de notre arrivée était reparti pour la péninsule Valdez, à l'autre extrémité du Nouveau-Golfe, afin d'y exploiter des salines. L'entrepreneur des travaux, qui, à ce que j'appris plus tard, était un ancien chef de brigands calabrais, grâcié pour avoir trahi les siens, avait engagé une trentaine d'individus de toutes nationalités, ramassés au hasard dans le port de Buenos-Ayres. Au lieu de les transporter à Bahia-Blanca, comme il le leur avait dit, il les conduisit au Nouveau-Golfe. Le voyage dura trois semaines, pendant lesquelles ils furent on ne peut plus mal traités, ne recevant suffisamment ni à boire, ni à manger. Une fois arrivés aux salines, ces pauvres gens furent de nouveau si mal nourris et si malmenés qu'ils désertèrent peu à peu, la plupart pour gagner à pied Port-Madryn, distant de 175 kilomètres. Non seulement le patron et ses acolytes ne firent rien pour les retenir, mais ils refusèrent de les payer et de leur donner des vivres pour le voyage. Plusieurs moururent en route, et nous vîmes arriver les autres par petites escouades à Trelew, où ils nous racontèrent leurs horribles souffrances. Si je mentionne cette triste histoire, c'est pour donner une idée de la sécheresse des côtes de la Patagonie, sécheresse qui défie toute imagination, et pour montrer aussi entre quelles mains les pauvres immigrés peuvent tomber lorsqu'ils débarquent, et à quelles gens les capitalistes confient parfois leurs fonds.

Ajoutons pourtant, à la décharge des autorités argen-

tines, qu'à notre demande le ministre des affaires étrangères ordonna une enquête sur ces faits révoltants.

Avant de quitter la plage du Chubut, quelques mots sur sa faune.

Sans parler des grands cétacés qu'on voit passer à distance et des requins dont la mer rejette les cadavres, rien n'est plus fréquent que la présence de lions marins (*Otaria jubata*) qui prennent leurs ébats à peu de distance de la rive. Vient ensuite la collection innombrable des oiseaux de mer, parmi lesquels les mouettes prédominent; enfin la foule des oiseaux du fleuve, qui de temps à autre descendent jusqu'à son embouchure et même s'aventurent en mer. Je ne citerai que le cygne à cou noir (*Cycnus nigricollis*) et différentes espèces de canards, d'oies (*Bernicla dispar*, *B. poliocephalus*) et de hérons (*Ardea cocoï*), etc.

Parmi les mollusques que nous avons recueillis au milieu des dépôts de fucus et de varech et des débris d'échinides et d'holothuries, je mentionnerai les espèces suivantes : *Patella speciosa*, *Venus minuscula*, *V. rostrata*, *V. purpurata*, *Solecurtus platensis*, *Ostrea puelchana*, *Mytilus Darwinianus*, *Oliva patagonica*, *O. tehuelchana*, *Voluta gigantea*, *Murex varians*, *Buccinum lævigatum*, *Trochus patagonicus*, *T. compressus*, *Crepidula muricata*, *C. semiovata*, *Sifonaria Lessoni*, enfin l'intéressant *Lithodomus ostricola*, dont nous n'avons trouvé que quelques exemplaires dans des fragments de la falaise tombés à l'eau, tandis que toutes les valves d'*ostrea patagonica* fossile ne montrent que les traces du travail de cet ouvrier laborieux.

Si des espèces actuellement existantes nous passons aux fossiles, voici la liste des principales variétés que l'on trouve dans le voisinage de la mer et dans la falaise

sud de la vallée. Parmi les mollusques : *Ostrea patagonica*, *Pecten concavus*, *P. Darwinianus*, *P. germinatus*, *P. paranensis*, *Terebratula patagonica*, *Pectunculus speciosus*, *Gryphœa spec*, *Scutella patagonensis*, *Turitella patagonica*, *T. ambulacrum*, *Cucullœa alba*, etc. ; puis, en fait de crustacés, une quantité de débris de crabes et de balanes.

Les vertébrés fossiles sont aussi excessivement nombreux ; mentionnons surtout une énorme quantité de restes d'oiseaux de mer et de poissons, puis des squelettes extrêmement bien conservés de delphinides. M. Roth a rapporté entre autres deux crânes de dauphins, espèces nouvelles, auxquels il ne manque pas une seule dent. Il découvrit également une petite baleine fossile, qu'il eut la patience d'extraire et d'emporter avec lui. Ce fut un travail pénible qui dura bien des jours.

Au moment où j'écris ces lignes, un de nos amis, M. Alcide Mercerat, de Porrentruy, anciennement assistant au musée de La-Plata, est en train d'accomplir un voyage d'exploration dans la Patagonie australe. Grâce à ses recherches paléontologiques et à celles de mon compagnon de voyage, le nom suisse restera pour toujours attaché à l'histoire du sol de cette portion du continent américain.

Pendant que mon camarade était à la recherche de ses chers fossiles, les jours où je n'allais pas au bord de la mer, je visitais toute une série de paraderos, voisins pour la plupart de l'hospitalière demeure de M. Lewis Jones. Jamais je n'oublierai nos longues causeries avec celui-ci et les heures agréables que je passai dans l'intimité de son aimable famille. J'allai voir aussi un certain nombre d'autres personnes, mais en qualité de médecin, ou de

photographe, ce qui me fut l'occasion de rendre quelques petits services et de faire quelques heureux.

Ce séjour prolongé au Chubut nous amena également à réunir toutes nos observations sur les anciens habitants de la Patagonie.

Nous avons vu dans le cours de notre récit que lors de l'arrivée des Espagnols ils vivaient en plein âge de la pierre. Pour se procurer des armes, ils recouraient aux mêmes procédés qu'employaient les peuples primitifs de l'Europe centrale et qu'emploient encore aujourd'hui les habitants de la Terre-de-Feu. Placez une des haches trouvées dans nos lacs à côté d'une de celles que j'ai rapportées de Patagonie, et au premier coup d'œil vous aurez de la peine à les distinguer l'une de l'autre. La forme et les moyens de fabrication sont identiques; seule la matière diffère quelque peu. Comme tous les peuples de l'âge de la pierre, les anciens Patagons connaissaient le feu et fabriquaient des poteries; ils chassaient, s'habillaient de peaux et se paraient d'ornements grossiers. Ils se peignaient également le corps avec des couleurs vives, soit en guise de parure, soit pour se rendre plus effrayants à leurs ennemis.

La première découverte d'armes et d'ustensiles de pierre faite dans la Patagonie australe est due aux frères Nodal[1] qui en 1620, un siècle après le passage de Magellan, rapportèrent en Espagne des flèches et des couteaux de silex qu'ils avaient recueillis dans leur voyage sur les côtes de l'Amérique du Sud. Deux siècles plus tard, Darwin révélait dans son intéressant *Voyage*

[1] *Relacion de un viaje que hicieron por orden de su majestad los capitanos Bartolome y Gonzalez de Nodal.*

d'un naturaliste autour du monde (chapitre I), l'existence d'armes de pierre disséminées sur le sol de la Patagonie, à une époque où ses habitants n'en faisaient plus usage, les ayant remplacées depuis l'introduction du cheval par d'autres plus appropriées à l'équitation, telles que la lance et le couteau. « Je vis une fois, dit-il, un soldat qui tirait des étincelles d'un morceau de silex, que je reconnus ensuite être un fragment de pointe de flèche. Il me raconta l'avoir trouvé près de Choële-Choël, où il y en avait en abondance. » Le professeur Pellegrino Strobel, archéologue italien, visita quelques anciens cimetières de la vallée du Rio-Negro, et recueillit une certaine quantité d'armes et d'instruments de pierre dont il donna la description dans les Actes de la Société italienne des sciences naturelles[1], ainsi que dans son étude : *Materiali di palaetnologia comparata, raccolti in Sud-America. Parme, 1868*. Le vaillant explorateur Musters[2] mentionne également l'existence dans une estancia de la vallée de Rio-Negro d'un cimetière où il trouva quelques pointes de flèches. Enfin le regretté Dr Burmeister, directeur du musée national de Buenos-Ayres, a décrit [3] plusieurs pointes de flèches découvertes au sud du Rio-Negro par le lieutenant-colonel Fontana, gouverneur actuel du territoire du Chubut. Mais le savant auquel nous sommes redevables du plus grand nombre de trouvailles archéologiques dans tout le territoire de la Patagonie est sans contredit M. Moreno, qui de chacun de ses voyages a rapporté de magnifiques collections. Sa première communication, faite à la Société d'anthropologie de Paris en

[1] Vol. X, 1867.
[2] Musters : *At home with the Patagonians.* London, 1873, page 318.
[3] *Bulletin de la Société d'anthropologie de Berlin.* Juin 1872.

1874 [1], donne la description des innombrables objets qu'il a recueillis dans les cimetières ou paraderos voisins de l'embouchure du Rio-Negro. Citons encore la collection particulière de Ramon Lista, l'ex-gouverneur du territoire de Santa-Cruz, qu'il a enrichie dans ses divers voyages d'explorations [2], et celle du jeune Carlos Burmeister. N'oublions pas non plus tous les objets que les colons du Chubut trouvent en labourant leurs terres et donnent aux officiers des navires de guerre anglais qui viennent de temps à autre leur rendre visite ; enfin ceux que nos compatriotes, M. Claraz de Zurich et mon ami Roth, ont donnés aux musées de Zurich et de Genève.

Presque tous ces objets, comme la plus grande partie de ceux de ma collection, proviennent d'anciens campements ou *paraderos*, appelés aussi cimetières parce que les morts, grâce à l'extrême sécheresse du climat, étaient enterrés à l'endroit même où les vivants travaillaient. Quant aux objets épars dans la campagne, ils ne se trouvent qu'au bord des sentiers suivis de temps immémorial par les habitants de la contrée ou dans les endroits où ceux-ci avaient coutume de chasser.

La présence d'eau potable étant la condition *sine qua non* de n'importe quel établissement, on comprendra que c'est le long des fleuves, des cours d'eau, que l'on rencontre surtout les traces des campements des anciens Patagons ; mais nous savons aussi quelle est la pauvreté en eaux de cet immense territoire. Cependant, comme elles ont diminué et diminuent encore progressivement,

[1] *Description des cimetières et paraderos préhistoriques de la Patagonie*, (avec planches). Paris, 1874.

[2] *Mis esploraciones y descubrimientos en la Patagonia, 1877-1880*. Buenos-Ayres, 1880.

quelques voyageurs ont signalé l'existence de paraderos dans des endroits complètement dépourvus d'eau.

Dans la région montagneuse, où celle-ci est plus abondante et où il pleut fréquemment, nous avons vu que les Patagons d'avant la conquête habitaient des grottes, tandis qu'à la plaine et dans les grandes vallées que nous avons parcourues les restes de leurs campements se trouvent sur des monticules, sur des dunes, à l'abri des inondations ; en outre, comme les dunes possèdent généralement sur une de leurs faces une excavation cratériforme, ils pouvaient y travailler sans crainte du vent.

Mais c'est dans le voisinage de l'embouchure des grands fleuves que l'on rencontre les plus grands paraderos ; j'ai déjà parlé de ceux des environs de Viedma dans la vallée du Rio-Negro, j'ai touché quelques mots de ceux du Chubut et mentionnerai encore ceux qu'on a découverts près de l'embouchure des rios Santa-Cruz et Deseado, dans la Patagonie australe.

Les anciens habitants du pays n'étaient pas des nomades comme leurs descendants actuels, car ils ne possédaient pas d'animaux domestiques et n'avaient à songer qu'à leur propre alimentation ; cependant ils émigraient de temps en temps, allant à pied des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, semant leur route d'objets qui permettent aujourd'hui de les suivre dans leurs grandes pérégrinations. C'est ainsi que dans des paraderos des environs de Pringles nous avons trouvé une plaque et une sorte de bouton en cuivre, de provenance transandine ; ce sont à notre connaissance les seuls objets de métal qui aient été découverts jusqu'à présent dans les paraderos de la Patagonie ; mais ce n'est certes pas là une preuve qui nous ferait admettre

un âge de cuivre, à l'instar de notre bel âge du bronze. D'autre part, nous avons rencontré dans beaucoup de dunes des vallées du Rio-Negro et du Limay et jusque dans les grottes voisines du Nahuel-Huapi des débris de coquilles provenant de l'Atlantique.

Ce qui probablement poussait les anciens Patagons à venir s'établir et séjourner longtemps sur les rivages de l'Océan, où ils se nourrissaient presque exclusivement des nombreux coquillages dont la côte est recouverte à marée basse (patelles, moules, buccins, vénus, etc.), c'est que, chassant à pied et sans chiens un gibier agile comme le sont les guanacos et les autruches, ils devaient faire moins bonne chasse que leurs descendants ; c'est pour la même raison qu'une fois à l'intérieur des terres ils se nourrissaient des mollusques d'eau douce qu'on récolte dans les fleuves, les fossés et les lagunes.

Une autre raison qui leur faisait préférer le voisinage des grands cours d'eau, tels que le Rio-Negro et le Chubut, c'est qu'ils y trouvaient des matériaux pour la construction de leurs toldos, lorsqu'ils en avaient, et surtout pour la fabrication de leurs armes et ustensiles, c'est-à-dire des cailloux roulés par les eaux. Ils avaient en cela un immense avantage sur les tribus de la Pampa, qui devaient pour la plupart tirer les pierres directement de la Cordillère et faire souvent de très longs trajets avant de rencontrer un arbre.

A côté de la chasse et de la récolte des coquillages, les anciens Patagons pratiquaient aussi la pêche, car dans plusieurs campements du Chubut nous avons trouvé de grandes quantités de squelettes de poissons mêlés aux débris de mollusques et aux ossements de guanacos, d'autruches et d'autres animaux. Dans les grottes de la montagne, ils constituent, comme nous l'avons vu, des

couches d'une épaisseur souvent considérable, tandis que dans les dunes, les endroits exposés au vent et à l'action des eaux, ils sont relativement rares et surtout très disséminés.

Tous les os susceptibles de contenir de la moelle sont ouverts, mais le seul instrument façonné en os dont j'aie entendu parler était une sorte de flûte, formée d'un os de condor et trouvée dans un des cimetières des environs de Viedma.

La présence de meules en pierre, avec les broyeurs correspondants, et celle de mortiers avec leurs pilons, permet de supposer que les Patagons d'avant la conquête récoltaient déjà cette espèce de racine dont nous avons parlé et qu'ils trituraient la viande et le poisson séchés comme le font leurs descendants; mais ceux-ci ne fabriquent plus ces ustensiles et se contentent de les ramasser dans d'anciens campements. Il est peu de paraderos dans lesquels on ne trouve pas des restes humains, mais quelques-uns semblent avoir été surtout des lieux de prédilection, où l'on n'en travaillait pas moins activement.

Dans plusieurs endroits, j'ai vu un certain nombre de squelettes placés côte à côte ; ailleurs, ils étaient enterrés çà et là ; mais presque partout j'ai constaté que lors de l'ensevelissement le mort avait été placé dans la position d'une personne assise. Les enfants sont enterrés à part, et la mortalité paraît avoir été très grande parmi eux, surtout parmi les nouveau-nés.

Pour donner une idée de la quantité de crânes extraits des cimetières préhistoriques les plus connus, je dirai que, de ceux qui avoisinent Viedma et d'où j'ai rapporté les exemplaires les plus curieux de ma collection, Moreno a tiré plus de 80 crânes et Lista, je crois, une quarantaine.

Au Chubut, bien que les musées de Buenos-Ayres et de La Plata y aient envoyé plusieurs expéditions, j'ai seul réussi, sans outils convenables et sans aides, à en déterrer en quatre semaines près d'une vingtaine, et naturellement j'ai laissé tous ceux que je pensais ne pas devoir supporter le voyage. Leur état de conservation, ainsi que celui de la plupart des squelettes, varie selon la qualité du sol où ils se trouvent. Ils se distinguent tous par un développement extraordinaire de la substance osseuse, ce qui est peut-être dû à la grande quantité de sels calcaires que contiennent les mollusques dont les anciens Patagons faisaient leur nourriture. Un fait qui parle en faveur de cette opinion, c'est que les crânes de leurs descendants ou de ceux de leurs contemporains qui habitaient dans l'intérieur des terres ne présentent pas ce phénomène à un pareil degré. Ainsi, dans tous les crânes provenant de la vallée du Chubut, la plupart des sutures osseuses sont invisibles ; chez plusieurs on trouve les traces d'une sorte de troisième condyle occipital ; enfin, je crois n'avoir pas examiné de colonne vertébrale d'adulte sans rencontrer des vertèbres soudées ensemble ; j'ai noté aussi des côtes munies d'apophyses supplémentaires. La plus belle pièce que j'aie vue, et que je cite, bien qu'elle soit plutôt de nature pathologique, était entre les mains d'un colon gallois, qui en demandait un prix déraisonnable : c'étaient deux côtes humaines reliées ensemble par un pont osseux au milieu duquel on apercevait, comme enchâssée, une pointe de flèche en calcédoine de huit centimètres de longueur. Les dents de tous les crânes trouvés dans le voisinage de la mer présentent l'usure caractéristique des peuplades malacophages, c'est-à-dire se nourrissant presque exclusivement de mollusques. C'est le sable

contenu dans le coquillage qui se charge de leur limer ainsi les dents.

J'ai déjà parlé longuement à un autre propos des curieuses déformations artificielles dont ces mêmes crânes ont été l'objet. Il ne rentre pas dans le cadre d'un simple récit de voyage de multiplier les détails sur ce sujet; je renvoie donc ceux que cela peut intéresser plus spécialement à l'étude complète publiée dans le journal *L'anthropologie,* de Paris, et due à la plume du Dr Verneau, attaché au Muséum d'histoire naturelle.

Le voyage que firent les dits crânes depuis le Chubut fut long, et bien des péripéties risquèrent de l'interrompre ; la seule de leurs aventures que je mentionnerai est celle qui leur arriva à leur entrée en Suisse. Grand émoi de l'administration des péages, qui n'avait jamais vu marchandise pareille ; on voulut me faire payer les droits d'entrée au poids : tant pour cent kilos. Je me récriai comme on peut le penser, disant que c'était presque une profanation de taxer des restes humains comme de vulgaires ossements du premier animal venu. L'honorable employé me permit alors de les faire entrer librement sous cette rubrique étonnante : « Effets d'immigrants usagés. » Aujourd'hui, ils reposent tous paisiblement dans les vitrines de nos musées.

Les restes de l'industrie des anciens Patagons sont donc excessivement nombreux. Dans les paraderos, on les trouve généralement épars sur le sol, plus ou moins recouverts de sable ou de terre et mêlés à tous les détritus provenant de leur fabrication, ainsi qu'aux os d'animaux que j'ai mentionnés. C'est après une forte pluie, — phénomène malheureusement beaucoup trop rare, — lorsque le sol est lavé, qu'on a le plus de chances de faire des découvertes importantes. Les plus beaux objets se trou-

vent généralement auprès des squelettes humains, grâce évidemment à la coutume qu'on observait de déposer à côté du défunt ses armes et des aliments, et de détruire tout ce qui était susceptible d'être brûlé. C'est ainsi qu'entre les fémurs d'un squelette recroquevillé sur lui-même, probablement un grand guerrier, j'ai recueilli au milieu des débris d'un vase les dix plus belles pointes de flèches de ma collection. Ailleurs, par contre, on ne trouvait que charbons et ossements calcinés.

La poterie des Patagons d'avant la conquête, — ceux d'aujourd'hui n'en fabriquent pas, — est informe et grossière à la vérité, mais elle ne manque pas d'intérêt. Tous les débris que l'on a récoltés, — jamais encore on n'a rencontré un exemplaire intact, — démontrent que les vases étaient façonnés à la main. La pâte en est peu homogène, noire ou rouge, toujours mélangée de petits fragments siliceux destinés sans doute à parer aux inconvénients d'une cuisson inégale et imparfaite. Sur deux exemplaires, j'ai trouvé des rudiments de dessins gravés à la pointe, qui représentaient soit des chevrons soit de petits triangles. Ces vases, quoique leur base fût exiguë, pouvaient être mis debout et offraient, à cela près, une grande analogie avec certaines poteries que l'on a découvertes dans nos palafittes de l'âge du bronze.

Arrivons aux instruments en pierre :

Les *haches*, généralement de pierre dure (serpentine, diorite), étaient certainement emmanchées dans un morceau de bois et non pas dans de la corne, car le seul animal cornu dont j'aie recueilli des ossements est le guemul, et je n'ai jamais entendu dire qu'on ait trouvé une corne de cerf façonnée, tandis que Musters a vu encore aux mains des Téhuelches, il y a vingt-trois ans, des haches de provenance ancienne fixées solidement à

un manche de bois par des tendons de pattes d'autruches soudés ensemble avec de la résine (*Duvaua precox*).

Les éclats de pierre qui s'y prêtaient, principalement ceux de silex et d'obsidienne, étaient employés en guise de *couteaux* ou de *scies*. Les premiers servaient à découper les peaux, les secondes à tailler des branches. La forme en est assez variée.

De la même façon qu'ils fixaient les haches à leur manche, les anciens Patagons adaptaient les ***racloirs*** à de petits manches de bois ou courts et trapus ou allongés et formés d'une branche recourbée en forme de fer à cheval. Les racloirs de jadis, comme ceux de nos jours, servaient à préparer les peaux ; on les trouve par centaines dans certains paraderos ; leur forme est presque toujours la même, mais leur grandeur varie, ainsi que la pierre dont ils sont fabriqués (silex, calcédoine, opale, jaspe, agate, trachytes, trachytes vitreux, obsidienne, bois silicifié, porphyre, etc., etc.)[1].

Les *mortiers* que j'ai vus, trop gros pour être emportés, m'ont paru être de granit ; par contre les ***pilons*** sont tous en grès. J'en possède trois conservés intacts, dont le plus grand, qui présente une longueur de 37 centimètres, semble sortir de l'atelier d'un tourneur. Les *meules en pierre à broyer*, ainsi que les ***broyeurs*** trouvés dans les environs de Viedma, sont en grès, en basalte ou en pierre dure de la montagne. Ceux du Chubut sont formés de la même pierre d'origine volcanique dont sont bâtis les villages de la colonie. Dans un grand paradero situé à une lieue de Trelew, j'ai trouvé une meule en forme de rectangle d'une longueur de 70 centimètres, sur 40 de large et 4 environ d'épaisseur.

Voyons maintenant les armes de guerre et de chasse.

[1] M. le professeur Golliez, de Lausanne, s'occupe de cette détermination.

Quoique les premiers voyageurs nous aient appris que les habitants de la Patagonie ne possédaient pas de lances avant l'introduction du cheval, il faut admettre que cette arme leur était déjà connue, à moins que les pointes de lances qu'on a découvertes n'aient appartenu à des javelots, ce qui me paraît peu probable. Ces pointes de lances sont excessivement rares ; ma collection n'en renferme qu'un seul exemplaire, trouvé il y a trois ans dans les environs du Chubut. Intact, sa longueur devait certes égaler celle d'un autre exemplaire parfaitement conservé que j'ai vu dans les mains d'un colon gallois et qui mesure 168 millimètres. Ce dernier est muni d'un pédicule ou manche, tandis que le mien en est dépourvu.

Quant aux pointes de flèches, le nombre qu'on en a découvert jusqu'à présent est incalculable; le musée de La Plata à lui seul en possède, je crois, au delà de dix mille. Ma petite collection, si modeste qu'elle soit, en contient plus de trois cents, montrant toutes les diverses phases de la fabrication. Elles présentent plusieurs types, mais ce qui frappe surtout, c'est le soin extrême avec lequel elles ont été fabriquées. Toutes sont taillées sur leurs deux faces, ce qui n'a pas lieu pour les flèches qu'on a trouvées dans les environs de Buenos-Ayres. La matière première varie encore plus que celle des racloirs, mais celles qui sont le plus finement travaillées sont en silex et en calcédoine; complètement transparentes, leur pourtour est garni de fines barbelures façonnées comme à la machine ; il en est dont la longueur ne dépasse pas 12 millimètres.

Pour fixer celles qui possèdent un pédicule, et c'est le plus grand nombre, il est plus que probable qu'on introduisait celui-ci dans l'extrémité ouverte du roseau qui constituait la tige de la flèche ; tandis que pour celles qui,

dépourvues de pédicule, ont une base large et tranchante, on fendait transversalement l'extrémité du dit roseau. Dans les deux cas, le tout devait être consolidé avec des tendons et de la résine. Le bois des arcs provenait évidemment de la Cordillère ; quant aux cordes, elles devaient être faites de tendons d'animaux, vu l'absence absolue de plantes textiles dans ces parages.

L'examen attentif des pointes de flèches de la Patagonie nous montre à quel degré d'habileté vraiment extraordinaire étaient parvenus les anciens habitants. On m'a plusieurs fois questionné sur les instruments dont ils pouvaient bien se servir pour tailler de semblables « bijoux. » Il est plus que probable que les premiers coups étaient donnés avec d'autres pierres plus ou moins dures et taillées en forme de marteau, comme j'en possède un exemplaire, mais le reste de l'ouvrage, le finissage, se faisait peut-être avec un outil des plus simples, qu'on trouve partout.... un tibia de guanaco. Je rappellerai à ce propos l'émerveillement que causèrent aux savants les Fuégiens du Jardin d'acclimatation de Paris, auxquels on remettait un tesson de bouteille et qui en fabriquaient, en 25 minutes, au moyen d'un tibia de mouton, une admirable petite flèche semblable en tous points à celles d'obsidienne qu'on trouve dans les déserts de la Patagonie.

Les pierres arrondies, grossièrement équarries et sans rainure, que l'on rencontre, sont probablement les restes de *boules* analogues à celles des Patagons actuels et des Gauchos de la Pampa ; quant aux *bolas perdidas*, j'ai déjà dit qu'elles se distinguent de celles que Musters vit entre les mains des Téhuelches par la présence d'une rainure où s'attachait directement la courroie qui servait à la manier. Nous avons vu aussi qu'elles étaient de

tous points pareilles à quelques-unes de ces pierres arrondies qu'on a trouvées au bord de nos lacs, dans les palafittes de l'âge du bronze, et dont on a discuté pendant longtemps l'emploi sans arriver à une conclusion définitive.

Les bolas sont de granit, de quartzite, de grès, de basalte, de porphyre, de serpentine, etc., Leur diamètre varie de 5 $^1/_2$ à 7 centimètres. Il y en a aussi de petites, de 3 $^1/_2$ centimètres, beaucoup plus légères, en tuf volcanique, qui servaient selon toutes probabilités à chasser l'autruche et le menu gibier. Quelques-unes sont si artistement travaillées qu'on les croirait faites au tour. J'en possède une en serpentine dont la surface est polie avec le plus grand soin.

Je citerai encore l'existence de *pesons de fuseaux*, ce qui permet de supposer que les anciens Patagons filaient la laine de guanaco ; puis celle de *poinçons ;* enfin une *cuiller*, formée d'un fragment de coquille.

Moreno a découvert dans les environs du lac Argentin, une des sources du Rio Santa-Cruz, une momie analogue à celles des anciens Péruviens. Elle se trouvait dans une grotte sépulcrale dont les parois étaient couvertes d'inscriptions bizarres. Cette magnifique pièce est déposée aujourd'hui au musée de La Plata, et on distingue encore facilement les restes d'un manteau de peau d'autruche dans lequel était enveloppé le cadavre, peint lui-même en rouge.

Comme objets de parure, mentionnons des colliers de coquillages et certains fragments d'ardoise ornés de dessins curieux.

Il serait très intéressant de placer tous ces objets à côté de ceux qui ont été trouvés dans nos palafittes. Quant à tirer de tout ce qui précède des déductions au

point de vue de l'origine des anciens indigènes de la Patagonie, je ne m'y hasarderai pas. Je me contente de rappeler ce que je disais à propos de la religion de leurs descendants. Bien des faits nous permettent de supposer que toutes ces races viennent comme nous-mêmes de l'Asie, berceau central de l'humanité. On montrait un jour à un anthropologue, sans lui dire d'où il venait, un crâne découvert dans le voisinage du détroit de Magellan.

— Mais c'est un crâne d'Esquimau, déclara-t-il sans hésiter.

Cette simple remarque en dit plus que bien des commentaires.

Vers les premiers jours de juillet, on signala l'arrivée simultanée de deux petits voiliers, dont l'un avait jeté l'ancre devant Port-Madryn. Ce fut de celui-ci, le *Nuevo-Rawson*, que nous fîmes choix, et le 8 juillet nous quittâmes la petite colonie. Jamais je n'oublierai notre trajet en chemin de fer et surtout la descente vertigineuse de la fin, lorsque la voie abandonne le plateau pour gagner le bord de la mer. Après la locomotive, plus qu'usée, venaient vingt wagons tous chargés de blé, puis, tout au bout, l'unique voiture de voyageurs. Un seul employé, remplissant alternativement les fonctions de chef de gare, chef de train, contrôleur et serre-freins, — on n'a pas encore le frein Westinghouse au Chubut, — dirigeait la marche du train, tâchant d'enrayer cette vitesse endiablée que rendaient encore plus dangereuse les nombreuses courbes de la descente. Deux fois déjà on avait dû faire halte, un essieu s'étant surchauffé et dévorant la graisse qu'on lui prodiguait ; plusieurs seaux d'eau avaient été sacrifiés, et malgré cela de nouveau une petite

colonne de fumée s'échappait de cette roue, que plusieurs autres semblaient vouloir imiter. Cramponné à la balustrade de la petite plateforme, près de master Jones, l'employé factotum, qui cumulait encore les fonctions de commissaire de police de Trelew, je fermais instinctivement les yeux, prêt à m'élancer en cas de déraillement ; mes compagnons n'étaient pas plus tranquilles, et ce fut avec un vrai soulagement que nous sentîmes la pesante machine ralentir sa marche, et les vingt et un wagons s'entrechoquer d'une manière désordonnée. On était arrivé.

Le chargement du *Nuevo-Rawson* était loin d'être terminé, et il faisait nuit lorsque nous gravîmes l'échelle de bord. Le lendemain 9 juillet, jour de fête nationale, nous levions l'ancre, et, poussée par une légère brise, notre petite embarcation gagna insensiblement l'entrée de cet admirable port naturel.

Le *Nuevo-Rawson*, quoique plus grand que ne devait l'être la caravelle de Colomb, était de petite dimension. Il jaugeait 112 tonnes, ce qui n'empêcha pas son propriétaire d'en ajouter une trentaine, — il y avait tant de blé ! — en mettant la plupart de nos bagages et nos collections dans le fond du grand canot de sauvetage amarré solidement au milieu du pont entre les deux mâts et recouvert d'une forte toile imperméable. Dans l'unique petite cabine, près du gouvernail, s'entassaient les passagers, au nombre de sept, et les deux capitaines, vieux loups de mer parlant le patois de Naples, leur pays d'origine. L'un d'eux était copropriétaire du navire. Parmi les voyageurs se trouvait un jeune lieutenant de cavalerie italien, M. Tesio, qui, seul, sans connaître la langue et les mœurs du pays où il venait de débarquer, s'était jeté dans le désert, accompagné de quelques hommes, pour gagner par

terre, en partant de Patagones, Punta-Arenas sur le détroit de Magellan. Rien que cela! Inutile de dire que, croyant mener ses gens militairement, il avait réussi à se les aliéner, à se faire voler presque tous ses chevaux, heureux encore d'arriver seul jusqu'au Chubut. Malgré cela, doué de beaucoup d'énergie et de courage, il était décidé, une fois de retour à Buenos-Ayres, à se rendre aussitôt par mer à Punta-Arenas pour y organiser de nouveau son expédition et faire la route en sens inverse. Depuis lors je n'ai pas eu de ses nouvelles, mais je doute qu'il ait réussi dans son entreprise, car je crois les chevaux aussi rares dans le sud qu'au Chubut.

L'équipage du petit navire se composait de quatre matelots, du cuisinier, frère du plus vieux des capitaines, et d'un mousse, grand et bel adolescent, carré d'épaules, dont l'admirable profit lui valut de notre part le nom de Napoléon.

A peine avions-nous passé au large de la Pointe des Nymphes, haute falaise qui domine du côté sud l'entrée de la baie, que survint un calme plat. Pendant près de quarante-huit heures, le bateau se dandina mollement, et tandis qu'assis sur le pont de la cabine, enveloppés de nos ponchos, nous regardions la blanche falaise qui borne l'horizon du côté du couchant, tout autour de nous de joyeux lions marins nous fixaient de leurs beaux yeux, et une multitude d'oiseaux de mer prenaient leurs ébats et décrivaient de grands cercles dans les airs.

Les hommes de l'équipage commencent à pêcher et ne tardent pas à harponner un dauphin, dont ils découpent l'affreuse chair en longues tranches qu'ils feront sécher pour la conserver; ils s'attirent par là des regards méprisants de nos deux compagnons, qui ne se gênent pas

de faire remarquer que même le chien du capitaine n'en voudrait pas.

Dans le courant de l'après-midi, l'horizon se rembrunit subitement, la mer devient houleuse, le baromètre se met à descendre, enfin un léger vent du sud se lève pour faire place bientôt au vent du Nord, qui dès lors règne en maître.

Adieu les lions-marins, les mouettes rieuses ; seul le cri des pétrels se fait entendre ; c'est l'oiseau des tempêtes, et, pendant que le patron regarde le baromètre qui baisse de plus en plus, nous échangeons nos idées à voix basse, puis nous nous glissons à deux dans nos couchettes.

Au milieu de la nuit, un ballottement effrayant nous réveille; tout crie, tout grince sur le pont; un des capitaines dort pourtant à poings fermés, tandis que l'autre tient lui-même la barre. Comme je me hisse furtivement jusqu'au haut de la petite échelle et soulève un peu l'écoutille, je l'entrevois sondant l'horizon sombre, chaussé de ses grandes bottes, enveloppé dans son manteau de toile cirée serré à la taille, et à côté de lui, suivant du regard chacun de ses mouvements, son grand chien lui tient compagnie. De la mer on ne voit que la phosphorescence.

Ce n'était que le commencement de la plus terrible tempête qu'on puisse imaginer, tempête dont l'intensité ne diminua pas durant trois jours et quatre nuits ; même lorsque le soleil eut reparu et que le vent eut changé, il ne fallut pas moins de deux jours encore à cette mer furieuse pour arriver enfin à se calmer. Oh! ces jours d'angoisse et ces nuits sans sommeil, dans cette atmosphère empestée, au milieu du désordre général ! Ces secousses, ces terribles coups de mer, ces mâts qui grin-

cent, ces cordages qui gémissent, tous ces mille craquements, puis de temps à autre le bruit saccadé, produit par le travail des pompes, et par-dessus tout le sifflement incessant du vent et le roulement des vagues grosses comme des montagnes ! Enfin, dominant encore les bruits de la tempête, les commandements du capitaine et le pas lourd des matelots qui exécutent une manœuvre. Quel respect ne doit-on pas à de tels hommes ?

La nuit surtout, c'est terrible, alors qu'à la pâle lueur d'une lampe on voit surgir de temps en temps du fond d'une couchette la tête pâle et défaite de l'un d'entre nous. Tous nous souffrons du mal de mer, mais celui qui en est le plus péniblement atteint, c'est Sinforiano, l'intrépide riverain du Parana. Il est comme anéanti et ne parle que pour implorer la Vierge, Jésus et se recommander à Dieu.

De jour même, l'obscurité devient bientôt complète ; à cause des coups de mer, il a fallu recouvrir l'unique ouverture à claire voie d'un revêtement en planches, et ce n'est que lorsque le mousse descend ou que l'un des capitaines retourne à son poste que la clarté pénètre avec un jet d'eau salée. La cuisine risque à chaque instant d'être enlevée par les vagues ; on ne s'en sert plus, du reste ; personne n'a grand appétit, comme on peut le penser. A chaque nouveau quart, nous sommes tentés d'interroger celui des capitaines qui redescend, mais il ne nous donne que des réponses évasives et d'un ton bourru. Le 14 juillet, vers midi, un immense craquement se fait entendre : c'est le beaupré qui vient de se briser, ainsi qu'une partie du gaillard d'avant, là où se trouve le petit poste de l'équipage. Nous ne l'avons su qu'une fois hors d'affaire ; sentant bien où était le danger, les hommes de l'équipage tâchaient d'enlever des sacs de blé à

l'avant et de les amener dans notre cabine, afin de permettre à la proue de se redresser. Ne comprenant pas le but de cette manœuvre, nous dîmes au commandant :

— Vous savez, capitaine, s'il faut lancer toutes nos collections à la mer, ne vous gênez pas, et la baleine aussi ; c'est elle qui pèse le plus.

Le vieux Napolitain sourit et nous montra du doigt le baromètre qui montait.

Quelques heures plus tard le vent se calmait, le soleil apparaissait, les vagues devenaient moins hautes, et nous pûmes mettre le nez à l'air.

On prit alors la position et constata à la profonde stupéfaction de tous que le navire n'avait pas changé de place; nous étions encore à la hauteur de la péninsule Valdez.

Du temps où je naviguais en qualité de médecin de navire, sous les ordres de mon excellent ami le capitaine Barrelet, un Neuchâtelois d'origine, j'avais essuyé une tempête sur les côtes du Finistère; mais j'étais sur un grand vapeur, et je me sentais en sécurité sous la direction de l'émérite marin hambourgeois. Je ne connaissais pas alors cette sensation de détente générale et cette infinie reconnaissance qui s'emparent de vous après un tel danger ; ce sont des moments que l'on revit en pensée durant toute l'existence.

Le 17, la mer se calma enfin , mais le vent du nord continuait à souffler, et ce ne fut que le 20 au soir que nous vîmes l'eau changer de couleur en même temps qu'elle perdait peu à peu son goût salé ; nous étions à l'entrée du vaste estuaire du Rio de la Plata ; d'épais brouillards survinrent et, de concert avec le vent, rendirent notre marche incertaine au milieu des bancs de

EN PATAGONIE

NOTES D'UN EXPLORATEUR

SIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

J'ai visité bien des plages, mais nulle part je n'ai eu une impression de l'immensité de l'océan comme sur la côte patagonienne. Pour m'y rendre, arrivé à l'extrémité de la falaise sud de la vallée, là où elle rejoint celle qui borde la mer, j'attendais la marée basse, puis, suivant les rochers tout en moissonnant des fossiles ou des coquillages, je gagnais une petite crique où nul bruit du monde civilisé ne parvient, où nul être humain n'apparaît ; le soir, lorsque l'horizon brunissait et que les pingouins regagnaient en criant leurs îlots pour y passer la nuit, je m'étendais pour m'y reposer sur ce sol presque vierge et me laissais aller à mes rêveries jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit vînt m'en arracher. Alors, rejoignant mon fidèle coursier, en un temps de galop je franchissais les cinq lieues qui me séparaient de Trelew.

Un après-midi, comme je parcourais ces lieux, je rencontrai une famille d'indigènes à laquelle on avait confié la garde d'un troupeau de moutons, qui mou-

[1] Pour les cinq premières parties, voir les livraisons de juillet à novembre.

jour tenter la colonisation de cette grande vallée avec des perspective de succès. Toute entreprise qui n'y serait pas faite en grand et avec des moyens suffisants échouerait complètement ou serait une seconde édition de la triste colonisation du Pécos. Il est aussi de notre devoir de déconseiller fortement toute tentative de colonisation individuelle dans l'état actuel de la vallée.

Quant à la partie inférieure de la vallée du Limay, il va de soi qu'il est inutile de songer seulement à la coloniser tant que celle du Rio-Negro ne sera pas habitée, et, si l'on en arrive là un jour, nous estimons que l'étendue des terres arables n'est pas suffisante pour compenser les frais énormes que nécessiterait l'établissement d'un système d'irrigation. En outre, elle renferme beaucoup de parties pierreuses, le climat n'y est pas si clément, et enfin le Limay n'est pas navigable, ce qui rendrait les communications très difficiles.

Nous placerons dans une seule et même catégorie les terrains de la partie du territoire de Neuquen que nous avons traversée, ceux qui environnent le lac Nahuel-Huapi, enfin ceux de la vaste région qui s'étend de ce dernier au 68e degré de longitude. Partout nous déconseillerons d'y tenter l'agriculture en vue de l'exportation des produits; nous estimons que le seul moyen d'utiliser le fond fertile des cañadons serait d'y faire de l'élevage, en ajoutant à celui-ci peut-être l'industrie laitière. Nous croyons aussi que seule la colonisation sur une vaste échelle, par des sociétés possédant des capitaux suffisants pour amener le nombre de colons requis par la loi, pourra atteindre le but désiré, qui est de devenir propriétaire du sol et de le revendre à un prix avantageux aux dits colons. Cela même exclut naturellement dans l'état actuel des choses, et comme pour la vallée du

Rio-Negro, toute pensée de colonisation individuelle.

Une chose dont il faut se rappeler, c'est que là le fond seul des cañadons est utilisable et que toute la surface du plateau est complètement aride, de sorte qu'une lieue carrée de terrain, au lieu de pouvoir nourrir deux mille têtes de gros bétail, comme dans les provinces de Buenos-Ayres et de Santa-Fé, n'en nourrira que 150 à 200, même si l'on essayait de cultiver de la luzerne dans les plus grands et les plus arrosés des cañadons, afin d'avoir une réserve précieuse pour les longs mois d'hiver, alors qu'une épaisse couche de neige recouvre le sol et que le bétail va se réfugier dans les bouquets de bois de la montagne. Dans toute la région préandine, les gelées précoces ou hors saison sont très fréquentes ; c'est une des choses qui entraveront la culture des environs du Nahuel-Huapi. A Maquinchao et dans la vallée du Collon-Curá, il y a en plus le danger des inondations, sans compter, dans ce dernier parage, la présence du nuisible tucutuco.

Quant à l'exploitation des forêts de la Cordillère, si elle doit être faite d'une façon rationnelle, c'est-à-dire si l'on veut empêcher le déboisement complet, qui aurait des conséquences funestes pour le climat, elle doit se borner à fournir les matériaux nécessaires à la construction des habitations des futurs colons, ainsi qu'aux clôtures de leurs terrains.

Je ne parle pas ici de ces fréquentes découvertes de mines de métaux précieux qu'on annonce à grands coups de tam-tam ; il faut se méfier autant des descriptions fantaisistes de vils spéculateurs que de l'imagination par trop méridionale et de l'ignorance de laïques souvent capables de prendre une paillette de mica pour une pépite d'or ou d'argent. La transformation des vallées

de la Cordillère patagonienne et des cañadons de la région préandine en un vaste champ d'élevage pour le bétail ne pourra se faire que petit à petit, à mesure que les progrès de l'agriculture dans les provinces du littoral en chasseront les estancieros et leurs troupeaux.

Mais, pour les vastes étendues de la Terre-Maudite de Darwin, elle resteront toujours ce qu'elles sont, quoi qu'en disent quelques illuminés ou exploiteurs de la crédulité humaine.

S'il est un pays de grand avenir, disons-le en passant, ce sont les provinces de Buenos-Ayres, de Santa-Fé et d'Entrerios. Quelque embarrassée que soit la situation financière de la grande République argentine, quelque compromis qu'y soit présentement le commerce, les colonies agricoles des provinces du littoral, et surtout les colonies suisses, n'en sont pas moins dans un état de réelle prospérité, qui ne fera que progresser.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que, pour défricher la pampa, il suffit d'en incendier l'herbe et d'y passer la charrue. Une bonne année y compense les pertes de deux ou trois mauvaises récoltes. C'est là que réside la richesse incontestable de la République argentine, là que doivent se diriger les regards de ceux qui désirent émigrer. Il y a peu de temps encore, je voyais entre les mains d'une personne qui songeait à s'expatrier une brochure-réclame d'une des meilleures compagnies françaises de navigation à vapeur. En la parcourant, j'arrivai à la description d'un lac idéal, sur les bords enchanteurs duquel de nombreux indigènes vivaient heureux et contents, se vouant à l'agriculture et à l'élevage du bétail. On parlait de superbes routes pour y parvenir, d'immenses forêts à traverser, d'une navigation fluviale des plus faciles, etc. Cette brochure était vieille de plus

sieurs années, et le lac dont il s'agissait était le Nahuel-Huapi !

Il existe à Berne, depuis longtemps déjà, un commissariat fédéral de l'émigration, dirigé par une des personnes les plus compétentes en la matière, M. L. Karrer. Ce bureau est chargé de fournir gratuitement tous les renseignements nécessaires aux Suisses qui veulent aller chercher fortune à l'étranger; eh bien! s'imaginerait-on que beaucoup de personnes, même de celles qui remplissent des fonctions officielles, en ignorent l'existence? Le département fédéral des affaires étrangères est arrivé non sans peine à faire voter à l'assemblée fédérale les crédits nécessaires à l'établissement d'une légation à Buenos-Ayres, ce qui n'empêche que chaque jour on voit des nouveau-débarqués, au lieu d'aller demander aide et protection au ministre, toujours prêt à leur donner tous les renseignements utiles, confier leurs projets au premier venu, généralement un compatriote, qui exploitera leur bêtise et les dépouillera sans miséricorde.

Espérons que tout ce que nous venons de dire servira un jour ou l'autre à mettre en garde quelques-uns de nos compatriotes contre les alléchantes promesses et les descriptions fantaisistes de certains entrepreneurs de colonisation peu scrupuleux, dont les agents d'émigration ne sont souvent que de vulgaires racoleurs.

Dr F. MACHON.

L'ASSURANCE ALLEMANDE

CONTRE

L'INVALIDITÉ ET LA VIEILLESSE

On parle beaucoup d'assurances ouvrières à notre époque. L'Allemagne, qui a donné le branle en 1881, après le célèbre message de l'empereur Guillaume Ier, est dotée d'un ensemble de lois, dont la dernière date de 1889, assurant aux ouvriers des secours en cas de maladie, en cas d'accident professionnel et en cas d'incapacité de travail par suite de vieillesse ou d'invalidité. L'Autriche a suivi pour les assurances contre la maladie et les accidents. Les pouvoirs législatifs de France ont, depuis quelques années, sur le tapis un projet de loi concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et l'organisation de l'assurance obligatoire. En Italie, en Angleterre, en Belgique, en Norvège, la question est à l'étude. En Suisse, on a revisé la constitution fédérale pour y introduire un article permettant de rendre obligatoire l'assurance contre la maladie et contre les accidents ; puis un des députés les plus en vue de la gauche de l'assemblée fédérale, M. Forrer, de Winterthour, qui vient d'occuper

la présidence du conseil national, a été chargé de préparer des projets de lois en exécution du nouvel article de la constitution fédérale. Ces projets ont été soumis aux délibérations d'une nombreuse commission d'experts ; le conseil fédéral va les arrêter définitivement et en saisir les chambres.

Tout ce qui touche aux assurances ouvrières présente donc, en ce moment, un grand intérêt d'actualité. Nous n'avons pas l'intention d'entretenir nos lecteurs, dans les lignes qui vont suivre, de l'assurance contre la maladie et de celle contre les accidents. C'est devenu la tâche de la presse quotidienne. En revanche, nous désirons expliquer en quoi consiste, en Allemagne, l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, qui est, dans cet empire, le complément forcé des deux autres branches, et que devront se donner aussi, tôt ou tard, au moins en ce qui concerne l'invalidité, les autres pays qui introduisent chez eux l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidents.

En effet, le but de l'assurance contre les accidents est de fournir des secours temporaires ou à vie à la victime d'un accident de travail, ou à sa famille si la lésion a été suivie de mort. Le but de l'assurance-maladie, but que poursuivaient déjà les sociétés de secours mutuels, est de donner des secours temporaires aux salariés, pendant une maladie aiguë ou chronique qui les empêche de travailler ; mais la durée de ces secours est limitée. Généralement, ils s'arrêtent au bout d'un an, peut-être d'un an et demi et tout au plus de deux ans. Après cela, le malade ne reçoit plus rien de la caisse de secours, et tandis que, par exemple, l'ouvrier qui a perdu un bras à la fabrique ou à l'atelier reçoit pour le reste de ses jours une pension en vertu de l'assurance contre les

accidents, son camarade, perclus de rhumatismes contractés dans son ouvrage, le poitrinaire qui est devenu phtisique dans une filature de laine, et l'ouvrier atteint de nécrose et d'empoisonnement inguérissables provoqués par le phosphore ou par les sels de plomb qu'il a manipulés dans une fabrique d'allumettes ou de céruse, tous ces invalides du travail industriel resteront sans secours après l'expiration du terme pour lequel ils étaient assurés contre la maladie, à moins qu'il n'y ait en leur faveur des assurances spéciales. Si l'assurance obligatoire contre les accidents est juste et équitable, celle contre l'invalidité ne l'est pas moins, et nous ne verrions pas pourquoi l'ouvrier atteint de cachexie mercurielle contractée dans une fabrique de glaces serait moins digne d'intérêt et de pitié qu'un autre ouvrier auquel une autre portion de mercure, préparé à l'état de fulminate, a emporté un membre en faisant explosion.

Nous concédons volontiers que ce raisonnement, dont on ne saurait contester la justesse en ce qui concerne l'invalidité, ne peut pas s'appliquer à la vieillesse. La sénilité atteint tous les hommes indistinctement : le riche comme le pauvre, le patron comme l'ouvrier. Elle n'est pas le fait de l'industrie ; sans doute un travail trop dur, trop suivi, trop énervant, comme l'est souvent celui des fabriques, peut user prématurément les ressorts de la vie, mais d'une façon générale l'industrie ne peut être rendue responsable du fait que les ouvriers, soumis à la loi générale de l'humanité, perdent leurs forces en vieillissant et deviennent incapables de travailler et, par conséquent, de gagner leur vie.

De toutes les assurances ouvrières créées par l'Allemagne, celle qui concerne uniquement la vieillesse est,

par conséquent, celle qui procède le plus directement du socialisme d'état, si ce n'est du socialisme tout court. Arrivé à un certain âge, l'ouvrier peut se faire retraiter ; il a droit à une pension. En usant de ce droit, il tombe à la charge de la collectivité. Il se trouve vis-à-vis de l'état exactement dans la même situation que les fonctionnaires des pays monarchiques, qui, arrivés à un certain âge, peuvent faire liquider leur pension de retraite ; il est mieux garanti encore que les employés de l'industrie privée qui, dans leur engagement, dans leur contrat de louage de travail, stipulent qu'après tant et tant d'années passées au service de leurs patrons, ils auront droit à une pension que ceux-ci leur verseront.

Cette situation de vieillesse faite aux ouvriers est certainement du socialisme, car si jamais les rêves utopiques des adeptes de ce dernier venaient à se réaliser, si l'argent était aboli et que la production de chaque travailleur se payât en assignations sur la production des autres, personne ne pourrait amasser des économies, et les vieillards ne pourraient être nourris et entretenus qu'à la charge de la collectivité, à moins qu'après avoir supprimé le capital et l'argent on ne supprimât aussi les vieillards, comme le font quelques peuplades sauvages. L'Allemagne, dans le fonctionnement de l'assurance contre la vieillesse, traite en principe les victimes de la sénilité comme le socialisme se propose de les traiter après son avènement au gouvernement du monde.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui déjà l'état, dans tous les pays civilisés, prend soin d'une partie des ouvriers vieux et pauvres ; ils sont à la charge des bureaux de bienfaisance ou placés dans des hospices entretenus sur des fonds publics. Seulement, l'Allemagne ne fait pas de différence entre l'ouvrier

pauvre et celui qui possède quelques moyens d'existence. Elle ne demande pas si le vieillard a des fils qui prendront soin de lui ou s'il est seul et abandonné. Il suffit qu'il ait atteint l'âge indiqué par la loi et qu'il remplisse les autres conditions fixées par celle-ci pour avoir droit à la pension de vieillesse.

L'assurance contre l'invalidité est beaucoup moins socialiste; elle est assimilable à l'assurance contre les accidents, qui puise sa raison d'être dans la notion du risque professionnel, lequel est le produit de l'industrie moderne. Contre le risque professionnel, l'ouvrier était protégé par les articles du code civil sur la responsabilité qu'entraîne le dommage causé à autrui. Cette protection s'étant trouvée insuffisante au fur et à mesure que l'industrie s'est développée et que l'antagonisme entre les intérêts des patrons et des ouvriers s'est accentué, on a créé des lois spéciales sur la responsabilité des patrons, facilitant les revendications des ouvriers. Mais, à leur tour, ces lois n'ont pas rendu les effets sociaux qu'on en attendait, étant tantôt trop dures pour les patrons, tantôt inefficaces pour procurer une indemnité suffisante aux victimes des accidents du travail, et alors la notion du risque professionnel, qui rend l'industrie tout entière responsable, se généralisant de plus en plus, on a imaginé les assurances ouvrières. C'est ainsi qu'à un principe de droit inscrit dans le code civil se trouve aujourd'hui substitué dans son application aux accidents du travail l'organisme de l'assurance obligatoire, et celle-ci s'est, en Allemagne, étendue aux invalides par maladies, qui sont aussi dignes d'intérêt que les estropiés par accident.

Il est à peine besoin de dire que le terme « assurance » contre la maladie, contre les accidents, contre

l'invalidité est un abus de langage aussi bien que l'expression « assurance contre le feu. » Le propriétaire n'assure pas sa maison contre le feu, mais il assure sa bourse contre les suites économiques d'un sinistre qui pourrait détruire son immeuble. De même l'ouvrier n'est pas assuré contre les accidents, mais contre les suites économiques de l'incapacité partielle ou complète, temporaire ou permanente, résultant de lésions corporelles dont il peut être victime pendant l'ouvrage.

Et même, ainsi compris, le terme « d'assurance » peut être contesté. Le bon sens populaire répugne à admettre que les institutions de prévoyance coërcitives soient une assurance, et on parle communément non pas des « primes, » mais de la « contribution » de l'assurance, quand celle-ci est forcée. L'obligation semble alors primer la mutualité. Celle-ci existe quand les assurés sont en même temps les assureurs; ils paient les primes et ils touchent les indemnités. Les assurances ouvrières allemandes sont des mutualités, mais les ouvriers assurés ne sont pas seuls à payer la « prime » ou la « contribution. » Les patrons en supportent une part; dans l'assurance-accident ils ont même seuls toute la charge des primes à partir de la treizième semaine d'incapacité de travail des victimes d'accident. L'état intervient aussi pour une part dans les frais. Il suffit de signaler ces faits pour constater que les nouvelles institutions allemandes ne sont pas des assurances proprement dites.

Ce n'est pas pour le plaisir d'ergoter sur les mots que nous faisons cette remarque, que des jurisconsultes de mérite avaient, du reste, faite avant nous, mais pour faire toucher du doigt le caractère, beaucoup plus social que strictement juridique, des institutions nouvelles.

Pour le reste, peu importe que l'on dise « assurance » ou autre chose. Le mot « assistance » eût été tout aussi abusif, car, étant admis le principe du risque professionnel, ce n'est pas l'aumône qu'on fait aux ouvriers ; c'est un devoir social, né de l'industrie, que l'on accomplit vis-à-vis d'eux, et, d'ailleurs, ils supportent, eux aussi, une partie des charges des institutions dont ils profitent. La langue étant trop pauvre pour définir d'un seul mot l'organisme nouveau, qui par ses côtés extérieurs rappelle les véritables assurances, le terme adopté s'est pour ainsi dire imposé de lui-même.

II

Après ces longs préliminaires, il est temps d'aborder le vif de notre sujet et de décrire l'organisation de l'assurance allemande contre l'invalidité et la vieillesse. Cette institution, disent les commentateurs officiels, a pour but de procurer aux ouvriers les effets de la prévoyance légale dans les cas de détresse qui ne sont pas couverts par l'assurance contre la maladie et les accidents.

La loi, qui est du 22 juin 1889, soumet à l'obligation de l'assurance, à partir de l'âge de 16 ans accomplis : 1° tous les ouvriers salariés de toutes les professions, y compris les apprentis et les domestiques ; 2° les employés et commis dont le traitement ne dépasse pas 2000 marcs (2500 fr.). En outre, par décision du conseil fédéral, l'obligation de l'assurance peut être étendue : 3° aux petits patrons n'ayant pas plus d'un ouvrier à leurs gages, et 4° aux petits industriels ou patrons-ouvriers travaillant à domicile, sans égard pour le nombre des ouvriers qu'ils emploient eux-mêmes. Les petits entre-

preneurs désignés sous 3 et 4 ont en outre le droit personnel de s'assurer. Puis les personnes qui ont interrompu ou cessé pour un motif, soit indépendant, soit dépendant de leur volonté, le travail en vertu duquel elles étaient assurées, peuvent conserver les droits que leur conférait l'assurance, en continuant à payer les primes; leur assurance n'est périmée que si, pendant quatre années civiles consécutives, elles n'ont pas payé les primes pour au moins 47 semaines en tout.

L'obligation de l'assurance ne s'applique pas: 1° aux fonctionnaires et employés de l'empire, de l'état et des communes qui ont droit à une pension de retraite; 2° aux ouvriers militaires; 3° aux personnes frappées d'incapacité de travail permanente au point de ne pas pouvoir gagner un salaire dépassant le tiers du salaire moyen local des manouvriers, et enfin, 4° aux personnes qui n'ont pour leur travail d'autre rétribution que leur entretien.

En ce qui concerne les accidents, l'obligation de l'assurance n'est pas encore décrétée pour les métiers, la petite industrie, l'industrie à domicile des patrons-ouvriers et le commerce, qui, par contre sont soumis à l'obligation de l'assurance contre l'invalidité. Malgré cela, on ne comptait en 1892 que 11 200 000 assurés contre l'invalidité et la vieillesse, tandis que l'assurance contre les accidents englobait 18 millions de personnes. La différence provient de ce que l'assurance-accidents s'applique entre autres à 12 400 000 personnes occupées par l'agriculture et la sylviculture, et que dans le nombre il y a beaucoup de cultivateurs travaillant à leur propre compte, auxquels par tactique et prudence on n'a pas encore étendu l'obligation de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

L'objet principal de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse est la rente servie aux ayants-droit. En outre, s'il y a eu assurance pendant cinq ans au moins, la part de prime versée par eux est remboursée : 1° aux personnes du sexe féminin qui se marient avant d'être mises en possession de la rente; 2° aux veuves et aux orphelins, âgés de moins de 15 ans, des assurés qui meurent avant d'avoir obtenu la rente. Et enfin, des indemnités de maladie peuvent être accordées aux assurés qui ne sont pas soumis à l'obligation de l'assurance contre la maladie, lorsque le mal dont ils sont atteints fait craindre qu'il ne tombent dans un état permanent d'incapacité de travail.

La rente d'invalidité est accordée, quel que soit l'âge, à tout assuré devenu incapable de gagner sa vie, c'est-à-dire, légalement, le tiers de son salaire moyen, qui se calcule sur des bases trop longues à expliquer ici ; en outre, au bout d'un an, en cas d'incapacité de travail temporaire, pour la durée ultérieure de cette incapacité. La rente d'invalidité est censée par conséquent parer aux effets économiques de l'incapacité de travail. Pour l'obtenir, il faut prouver, non seulement que l'incapacité de travail n'est pas le fait volontaire de l'assuré, mais encore que celui-ci a payé sa part de prime pendant cinq ans au moins. L'année « des primes ou contributions d'assurance » ne coïncide pas avec l'année civile ; elle comprend 47 semaines. Il faut, par conséquent, pour obtenir la rente d'invalidité, avoir payé les primes pendant au moins 5×47= 235 semaines.

La rente de vieillesse est due à tout assuré, qu'il ait ou non perdu toute incapacité de travail, qui a atteint l'âge de 70 ans accomplis, et qui compte 30 années, soit 30×47= 1410 semaines de primes ou contributions.

Les jours de maladie et de service militaire, ainsi que l'interruption du louage de travail pendant quatre mois au plus, ne sont pas décomptés sur les 235, ni sur les 1410 semaines.

L'argent est fourni par l'empire, les patrons et les assurés. L'empire donne pour chaque rente un subside de 50 marcs (62 fr. 50) par an. En outre, il couvre la part de la rente qui correspond à la durée du service militaire entré en ligne de compte des 235 ou 1410 semaines. Il supporte seul les frais de l'office impérial des assurances et enfin il fait faire gratuitement par l'administration des postes le service des rentes.

Tous les autres frais sont couverts en commun par les assurés et par les patrons, par parties égales et au moyen de primes courantes. Le patron paie les primes entières et est autorisé à faire aux assurés qui sont à son service la déduction de la part, c'est-à-dire de la moitié, qu'ils ont à supporter ; toutefois, il ne peut pas faire la déduction pour plus de deux périodes de salaire à la fois.

Les primes sont calculées par semaine. Elle se versent d'une façon originale, au moyen de timbres mobiles qui s'appliquent sur une carte divisée en 52 champs. C'est le patron qui est chargé de cette opération, dont la satire populaire s'est emparée en désignant la loi sous le nom de *Klebegesetz*, la « loi de la colle. » Les timbres mobiles s'achètent soit dans les bureaux de l'assurance, soit dans ceux de l'administration des postes. Il est absolument interdit d'inscrire sur la carte une mention quelconque étrangère au but immédiat de la loi. Quand les 52 champs de la carte sont couverts de timbres, l'assuré la dépose dans le bureau désigné à cet effet et reçoit en échange une quittance, ainsi qu'une carte fraî-

che. Ces manipulations paraissent être assez simples, et cependant le public se plaint vivement des complications qu'elles entraînent. L'administration ne s'en plaint pas moins, car il se trouve, par exemple, que pour conserver les cartes, qui sont les pièces à l'appui de ses comptes, il faudra construire d'immenses magasins.

Nous verrons plus loin que, pour administrer l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, on a créé, dans l'empire allemand, 31 établissements territoriaux d'assurance, sans compter un certain nombre de caisses spéciales. Chacun de ces établissements fixera dans la suite, pour des périodes de cinq ans, le montant des primes hebdomadaires à percevoir. Pour une première période, qui est décennale, elles ont été déterminées par la loi, d'après un mécanisme assez compliqué, dont le but est de proportionner, dans une certaine mesure, le montant des primes à celui des salaires. Ceux-ci forment quatre classes : la 1re, jusqu'à 350 marcs (437 fr. 50) par an ; la 2e, jusqu'à 550 marcs (687 fr. 50); la 3e, jusqu'à 850 marcs (1064 fr.) ; la 4e, au delà de 850 marcs par an. La première complication résulte du fait qu'il ne s'agit pas, dans cette échelle, des salaires effectifs, mais soit d'un salaire moyen admis dans les assurances contre la maladie, soit d'un chiffre équivalant à trois cents fois le montant du salaire moyen des manouvriers de la localité. La différence ainsi faite entre le salaire réel et le salaire effectif entraîne des expertises et des estimations qui donnent beaucoup de besogne aux autorités administratives. Tous les assurés d'une classe de salaires paient les mêmes primes ; toutefois, avec l'autorisation de l'office impérial des assurances, on peut créer encore des subdivisions échelonnées d'après les professions,

afin de tenir compte des différences provenant de leur degré plus ou moins grand d'insalubrité.

Pour la période initiale de dix ans, les primes (la part des patrons et celle des assurés comprises) ont été fixées comme suit : pour la 1re classe de salaires, à 14 pfennigs (17 1/2 cent.) par semaine; pour la 2e, à 20 pfennigs (25 cent.); pour la 3e, à 24 pfennigs (30 cent.) ; pour la 4e, à 30 pfennigs (37 1/2 cent.). Les personnes qui s'assurent volontairement, ainsi que celles qui continuent ou renouvellent l'assurance interrompue, à laquelle elles étaient précédemment assujetties, paient, outre la prime hebdomadaire entière, une prime supplémentaire de 8 pfennigs (10 centimes) comme équivalent des prestations de l'empire. Enfin, quand il y a accord entre le patron et l'assuré pour augmenter la rente dont ce dernier peut être appelé à jouir, il est permis de payer les primes dans une classe plus élevée que celle qui correspond au salaire.

Nous arrivons au montant des rentes. Celle de vieillesse se compose du subside de l'empire et de 1410 fois 4, 6, 8 ou 10 pfennigs, soit, au total, 106,80 marcs (133 fr. 50) dans la 1re classe de salaire ; 135 marcs (168 fr. 63) dans la 2e; 163,20 marcs (204 fr.) dans la 3e; 191,40 marcs (239 fr. 25) dans la 4e.

La rente d'invalidité se compose : 1° du subside de 50 marcs de l'empire ; 2° d'une somme fixe de 60 marcs ; 3° d'une somme variable se composant, dans la 1e classe de salaires, d'autant de fois 2 pfennigs qu'il y a eu de semaines de primes ; ce facteur hebdomadaire est de 6, 9 et 13 pfennigs dans les 2e, 3e et 4e classes de salaires. En d'autres termes, le montant de la rente d'invalidité varie selon la classe de salaires et selon le nombre de

semaines pour lesquelles la prime a été payée. Les minimums (au bout de cinq ans d'assurance) sont dans la 1e classe de salaires 115,20 marcs (144 fr.) ; dans la 2e, 124,20 marcs (155 fr. 25); dans la 3e, 131,40 marcs (163 fr. 25 cent.); dans la 4e, 141 marcs (177 fr. 50). Le maximum, au bout de cinquante années civiles, est, dans la 1e classe de salaires, de 162 marcs (202 fr. 50) ; dans la 2e, 266,40 marcs (333 fr.); dans la 3e, 344,40 marcs (430 fr. 50) ; dans la 4e, 448,20 marcs (560 fr. 25).

Les rentes se paient par mensualités et *prænumerando.* Elle ne peuvent être ni saisies ni données en gage. Si l'ayant-droit touche déjà une rente d'après la loi sur l'assurance contre les accidents ou une pension de l'état, la rente de vieillesse ou d'invalidité ne lui est versée que jusqu'à concurrence d'une somme de 415 marcs par an, tout compris. Si l'ayant-droit est emprisonné ou s'il séjourne à l'étranger, la rente est temporairement suspendue.

Ainsi que nous l'avons dit, l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité est administrée par des établissements « spéciaux. » Chacun de ceux-ci a un comité composé d'au moins cinq représentants des patrons et cinq représentants des ouvriers, désignés les uns et les autres par les comités des caisses de malades ou des organes analogues. La direction est exercée par un ou plusieurs fonctionnaires publics, nommés par l'état avec le personnel subalterne nécessaire. Le règlement peut statuer que des membres non salariés, pris parmi les patrons et les assurés, soient adjoints à la direction. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de constituer un conseil de surveillance. Dans le cas contraire, le conseil est de rigueur ; il est chargé de contrôler la direction et d'exercer les autres compétences qui lui ont été dé-

volues par la loi ; il se compose de patrons et d'assurés. Les organes locaux ou agents de l'établissement d'assurance sont des hommes de confiance ou agréés, choisis parmi les patrons et les assurés.

L'ayant-droit qui désire obtenir la rente d'invalidité ou de vieillesse adresse sa demande à l'autorité administrative inférieure (mairie, commissariat de police, etc.) qui la fait parvenir à la direction de l'établissement d'assurance. Celle-ci statue. Contre ses décisions il y a recours auprès d'un tribunal arbitral, composé d'un fonctionnaire de l'état, qui préside, et de quatre assesseurs, soit deux représentants des patrons et deux représentants des ouvriers. Contre les jugements des tribunaux arbitraux, il y a appel en revision auprès de l'office impérial des assurances.

Les fonctions des membres non salariés de la direction, des membres du comité et du conseil de surveillance, des hommes de confiance et des assesseurs des tribunaux arbitraux, sont honorifiques, c'est-à-dire gratuites en ce qui concerne ceux d'entre eux pris parmi les patrons ; ils n'ont droit qu'au remboursement de leurs déboursés effectifs. En revanche, les représentants des ouvriers touchent une indemnité qui équivaut au montant du salaire qu'ils ont dû abandonner pour pouvoir siéger.

Non seulement l'état nomme la direction, il adjoint encore à chaque établissement un commissaire qui, eu égard à la participation financière de l'empire et au passage fréquent des assurés d'un établissement dans un autre par suite de déplacements, est chargé de veiller aux intérêts des uns et des autres. La surveillance générale est exercée par l'office impérial des assurances, dont le siège est à Berlin. Et enfin, notons ce point

essentiel que les soins de l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité peuvent être confiés à des caisses spéciales déjà existantes, par exemple dans l'industrie minière, lorsque ces caisses accordent, en cas d'invalidité ou de sénilité, des secours au moins aussi étendus que ceux que la loi prescrit.

Certaines dispositions transitoires, dont il n'est pas nécessaire de donner l'analyse, ont pour les premières années fixé les conditions de durée de l'assurance qu'il faut remplir pour pouvoir obtenir la rente soit de vieillesse soit d'invalidité.

III

Si l'on compare les indemnités accordées en vertu de la loi d'assurance contre les accidents avec les rentes de vieillesse et d'invalidité, on constate que celles-ci sont minimes en comparaison des premières. En effet, tandis que la victime d'un accident de travail qui a entraîné une incapacité totale reçoit une rente-accident s'élevant aux deux tiers du salaire qu'il touchait au moment où il a été atteint, le pensionnaire de l'assurance contre l'invalidité reçoit dans le cas le plus favorable pour lui (salaire de la classe la plus élevée et un demi-siècle de travail) une rente qui représente à peine la moitié de son salaire antérieur.

Les commentateurs officiels expliquent le bien-fondé de cette différence en disant qu'un accident grave survenant, l'ouvrier est atteint en pleine activité de travail, tandis que la diminution progressive de ses forces corporelles par suite de maladie chronique et de faiblesse sénile répond au cours naturel des choses et ne le prend pas à l'improviste. Il peut, au contraire, s'y préparer à

l'avance, de sorte que, conformément au devoir moral de chacun de prendre à temps, en vue des misères de la vieillesse, des mesures de prévoyance dans la limite de ses moyens, l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, dans les indemnités qu'elle accorde, ne doit pas aller au delà de ce qui est strictement indispensable pour l'entretien de la vie, après avoir astreint les assurés, c'est-à-dire les ouvriers, à y contribuer, par des primes, dans la même mesure que les patrons. Il y a quelque chose de vrai dans ce raisonnement, et, en le poussant strictement jusqu'au bout, on arriverait à condamner en principe tout ce système d'assurances, surtout en ce qui concerne le subside de l'état, qui est accordé, nous disent les mêmes commentateurs, dans l'intérêt général.

Dans la pensée du vieil empereur Guillaume Ier, qui a pris l'initiative des assurances ouvrières, elle devait être, vers notre fin de siècle si profondément troublée par les agitations collectivistes et anarchistes, une œuvre d'apaisement social. Sans qu'il ait jamais aspiré à être le chef d'une monarchie socialiste, telle que Lasalle la rêvait, il a cru de très bonne foi que le socialisme d'état serait une digue efficace élevée contre le socialisme révolutionnaire, contre la démocratie sociale, comme l'on dit en Allemagne. Il est mort, chargé d'ans et de gloire, avant d'avoir pu constater qu'en ce qui concerne les assurances ouvrières, et spécialement celles contre l'invalidité et la vieillesse, son espoir n'était pas pleinement réalisé. Les socialistes allemands acceptent ces assurances comme un léger acompte sur ce qui leur est dû, comme un commencement d'acheminement à peine appréciable, et en réalité parfaitement négligeable, vers l'ère de l'égalité des jouissances où tous les individus,

confondus en une seule collectivité, seront dans leur ensemble les pensionnaires de l'état. Les socialistes se moquent tout particulièrement de l'exiguïté des rentes d'invalidité et de vieillesse, et ils sont de plus en plus secondés par les doctrinaires, qui professent le socialisme de la chaire et qui disent, eux aussi, d'abord que la rente de vieillesse, ne commençant qu'à soixante-dix ans, arrive beaucoup trop tard et devrait être accordée à l'âge de soixante, cinquante-cinq, voire même cinquante ans, et que, de même que la rente d'invalidité, elle devrait être mesurée beaucoup plus largement.

Mais, contre cette sentimentalité doctrinaire, il se produit une réaction fortement accusée dans les rangs de la bourgeoisie travailleuse. C'est ainsi qu'on fait observer que cette assurance légale, et contre l'invalidité et contre la vieillesse, offre des conditions infiniment plus favorables que celles que l'on obtiendrait de l'assurance privée, puisque l'état couvre une partie notable des frais de la mutualité et que le reste est, par moitié, à la charge des patrons. Ensuite on dit que, si les rentes d'invalidité et de vieillesse ne sont pas considérables, elles suffisent peut-être pour l'entretien à la campagne, soit dans les familles, soit dans des hospices spéciaux, de sorte qu'il ne serait pas impossible qu'elles contribuassent à décharger les grandes villes d'une partie du prolétariat qui les encombre.

Ce que l'on fait remarquer avant tout, c'est que, pour pouvoir doubler ou tripler les rentes, il faudrait aussi doubler ou tripler les sacrifices qu'elles entraînent, — et ceux-ci sont très lourds déjà. Pour ne donner qu'un petit exemple, toute modeste famille de bourgeois qui a une servante a vu augmenter son budget de dépenses de 52 fois 25 ou 30 centimes, c'est-à-dire de 13 à 15 fr. 60

par an, car on ne se résout pas volontiers à faire payer à cette servante la moitié du coût des timbres mobiles de l'assurance. Pour les entreprises industrielles, qui ont à supporter la moitié des frais de l'assurance-maladie, la totalité des frais de l'assurance-accidents et ceux de l'assurance-invalidité et vieillesse, dans la mesure que nous avons indiquée, les charges sont très sensibles, et, dans les réunions d'industriels allemands, on ne se fait pas faute de dire que, par suite des assurances ouvrières, les frais généraux ont augmenté dans des proportions telles que la concurrence avec l'étranger en est devenue plus difficile, sans compter que le subside de l'empire entraîne une aggravation des divers impôts qui pèsent sur la population en général, et sur l'industrie en particulier.

En 1892, les dépenses de l'empire se sont élevées, du chef de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, à 9 020 000 marcs. Bien que les dépenses totales n'aient pas atteint 18 millions de marcs pour les rentes attribuées à environ 188 000 bénéficiaires et pour les frais d'administration, les patrons et les assurés ont eu à fournir, les uns et les autres, environ 40 $^1/_2$ millions de marcs, ensemble 81 millions. Cette disproportion provient de ce qu'on a admis, non pas le système de la répartition annuelle des dépenses, mais celui de la capitalisation ou des réserves techniques, le capital étant immédiatement constitué, d'après les règles de probabilité, pour toute rente qui vient d'être accordée. A la fin de l'année 1892, les capitaux ainsi créés s'élevaient déjà à environ 163 millions de marcs, c'est-à-dire à plus de 200 millions de francs.

Ces chiffres ne donnent encore que des indications très approximatives. Il n'y en aura de définitifs que

lorsqu'on sera arrivé au point d'arrêt, c'est-à-dire à l'époque où, une première génération d'assurés s'étant éteinte, le nombre des entrées et celui des décès se compenseront à peu près, les premières ne dépassant le chiffre des seconds qu'en raison de l'augmentation naturelle de la population. On compte qu'à cette époque, étant admis que le chiffre de la population de l'empire sera de 50 millions d'âmes, il y aura, par 100 assurés, 11 bénéficiaires de l'assurance-invalidité, et 1 bénéficiaire de l'assurance-vieillesse, soit en tout 1 $^1/_2$ million de rentiers touchant ensemble 330 millions de marcs. Si les calculs qui ont été faits lors de l'élaboration de la loi sont exacts, les charges des patrons et des assurés ne seront pas augmentées de beaucoup, puisque, dès à présent, on constitue pour chaque rente le capital nécessaire à la servir jusqu'à la fin des jours du bénéficiaire. Toutefois, une augmentation des charges deviendrait absolument nécessaire si le taux de l'intérêt, c'est-à-dire du loyer de l'argent, devait continuer à baisser, puisqu'alors il faudrait mettre en réserve des capitaux plus considérables pour obtenir les mêmes chiffres de rentes. Quant à la part de l'état, elle s'élèvera alors, par an, à 75 millions de marcs, soit, avec les frais accessoires qu'il supporte, à environ 100 millions de francs.

Ces chiffres sont effrayants, et l'on comprend que la petite bourgeoisie, qui peine toute l'année pour pouvoir vivre, ne se soucie pas de voir augmenter les rentes ouvrières d'invalidité et de vieillesse. On comprend aussi que l'industrie et les métiers ne s'en soucient pas davantage. Jusqu'en 1892 il était déjà sorti de la poche des patrons et des salariés, pour les trois branches des assurances ouvrières, plus d'un milliard de marcs, les

patrons ayant payé par ouvrier assuré et par an environ 24 fr., et les ouvriers environ 15 francs.

Nous ne pousserons pas ces considérations plus loin, puisque, ainsi que nous l'avons dit en commençant, notre seul but, dans cette étude, a été de faire connaître l'assurance allemande contre l'invalidité et la vieillesse. Etant personnellement partisan, par amour de la paix sociale, de l'assurance obligatoire contre la maladie et contre les accidents, nous sommes forcé, par les raisons que nous avons développées, d'accepter aussi l'assurance contre l'invalidité. Mais cela ne veut pas dire que nous n'entrevoyions pas une organisation meilleure que celle que l'Allemagne a créée en procédant par étapes ou parties brisées, et meilleure aussi que celle que M. Forrer propose pour la Suisse. En principe, nous aurions préféré que l'initiative des ouvriers et des patrons eût rendu superflue l'obligation décrétée par l'état. Malheureusement, cette initiative n'est pas générale. En France, la caisse de retraite pour la vieillesse, qui a été fondée dès 1851, et qui a un caractère facultatif, n'avait eu à enregistrer jusqu'à fin 1890, c'est-à-dire pendant près de 40 ans, que 848 000 participants, malgré les avantages et la sécurité qu'elle leur présente, et ses capitaux accumulés et grevés de rentes ne dépassaient guère 700 millions de francs.

Sans doute, à côté de cette caisse gérée par l'état, il y a de nombreuses œuvres patronales, mais, somme toute, le système facultatif n'a pas satisfait ceux qui exigent que la société humaine vienne au secours des ouvriers frappés par la maladie, les suites d'accidents et l'invalidité. Et ces exigences trouvent partout, dans tous les rangs de la société et dans tous les partis, un

accueil propice. L'humanité tout entière, y compris les berceaux de l'individualisme, l'Angleterre et la France, qui l'ont vu naître au milieu de révolutions sanglantes, se meut dans l'ère du socialisme d'état. Il est impossible de résister à cette évolution générale. Il vaut mieux, à notre sens, y entrer résolument, mais avec sang-froid et prudence, concédant le nécessaire, sauvant de l'individualisme tout ce qui peut être sauvé et s'efforçant d'écarter de l'œuvre sociale de l'état tout ce qui pourrait la faire tourner au collectivisme, à la révolution brutale et à l'anarchie.

CONSTANT BODENHEIMER.

LA FILLE DU PÊCHEUR

NOUVELLE

A cinq minutes du village, entre la grande route de Pontarlier et la rivière, une baraque en planches recouverte d'un toit de bardeaux, vieille déjà, toute grise de vétusté, sous son manteau de chèvre-feuille et de vigne du Canada, mais bien vivante avec ses quatre petites fenêtres qui clignotent à la lumière du soleil couchant et le panache de fumée ondoyante qui surmonte son toit.

C'est là qu'habite le pêcheur Matthieu, avec sa fille Louise, maîtresse de la première classe des filles à l'école primaire. Cette maison lui appartient, et le pré aussi qui descend en pente douce vers la berge. Il l'a construite lui-même, il y a longtemps, quand vivait encore sa femme Françoise, de gente mémoire, et avant que Louise fût née. Le pré, un carré long de trente mètres sur quinze, il l'a payé de ses deniers, à l'époque où pourtant la truite ne se vendait qu'un franc cinquante la livre; seulement il était robuste alors, et actif, et ne craignait pas de passer la nuit, les pieds dans

l'herbe mouillée, le corps ouaté de brouillard, quand les eaux étaient hautes et que le poisson mordait.

Aujourd'hui, tout est bien changé. La truite, qu'on peut expédier à Paris par chemin de fer, grande vitesse, vaut jusqu'à trois francs la livre ; mais les rhumatismes sont venus, et le père Matthieu ne pêche plus guère que des écrevisses. Encore est-ce bien souvent Louise qui va lever les cerceaux, le soir vers les dix ou onze heures, pendant qu'il se frotte les jambes devant le feu avec une pommade que le rebouteur lui a vendue bien cher, « garantie pour enlever instantanément les douleurs les plus opiniâtres, » et qui n'enlève rien au pauvre vieux, pas même sa patience ; car il est toujours prêt à recommencer, et ses petites économies finiront par y passer tout entières.

Ce serait même déjà fait, le verre de grog bien chaud et le tabac aidant, si Louise ne s'était avisée d'engager son père à louer ses engins de pêche aux amateurs. Il a résisté longtemps, ayant toujours peur qu'on ne lui casse ses lignes ou qu'on ne lui perde ses hameçons. Et puis, vous savez, on a sa fierté comme un autre, bien que pauvre ; et quand on a été toute sa vie son propre maître, il est dur de se rabaisser à n'être plus que le domestique du prochain. Une violente attaque de lumbago étant venue en aide aux raisons de Louise, le bonhomme s'est incliné, — au propre et au figuré, — devant cet argument *ad hominem.*

A vrai dire, il n'avait pas souvent l'occasion de pratiquer ce terrible renoncement. Les amateurs de pêche étaient assez nombreux au village ; le malheur, c'est que la plupart étaient pourvus de roseaux, de fil, d'hameçons, se fournissaient eux-mêmes d'amorces, et qu'ils auraient bien ri si on leur eût proposé de prendre le père

Matthieu à leur service. Jusqu'ici il n'avait eu qu'un seul client, le jeune meunier Henri Chausson, qui s'était pris tout à coup d'une belle passion pour la pêche, à l'âge de vingt-six ans ; phénomène d'autant plus digne de remarque, que, de père en fils, les meuniers du village, grands chasseurs de lièvres et de chevreuils, n'avaient jamais manifesté le moindre goût pour les plaisirs plus modestes de la rivière.

Deux ou trois fois la semaine, Henri Chausson venait relancer le vieux pêcheur dans sa cahute et prendre sur la berge une leçon, assez inutile en somme ; car il n'avait pas une seule fois joui du bonheur de sentir une truite, si petite fût-elle, frétiller au bout de sa ligne. Quoiqu'il ne fût pas flegmatique de tempérament, cela paraissait lui être assez égal ; et, loin de se décourager, depuis quelque temps il redoublait d'assiduité, insensible à la honte de son insuccès autant qu'aux quolibets de ses amis.

Ce soir-là, le père Matthieu était un peu agité. Après une pluie chaude de printemps, qui avait duré plus de vingt-quatre heures, le vent du nord avait balayé les nuages ; le soleil se couchait dans un ciel d'or pur, et la rivière gonflée était plus bruyante qu'à l'ordinaire. Il sentait que c'était le moment de se mettre en campagne, et que le poisson attendait avec impatience les occasions de se faire attraper. Assis près du foyer, sur son vieil escabeau poli par un demi-siècle d'usage, il fumait pipe sur pipe, se levant parfois pour aller sur le seuil examiner l'état de l'atmosphère et grommeler dans sa barbe inculte des mots incompréhensibles.

— Il ne viendra pas, disait-il d'un ton découragé en se rasseyant.

Louise lui répondait chaque fois, de sa voix calme :

— Mais si, il viendra, père. Il n'est pas encore huit heures.

Elle corrigeait des thèmes, sur une petite table, près de la fenêtre, son joli visage pâle et résolu presque enfoui dans les piles de cahiers, le jour ayant beaucoup baissé depuis une heure qu'elle était là.

Un rude métier à vingt ans que celui de maîtresse d'école, quand il faut, après six heures de classe, six heures de continuelle tension, rentrer chez soi pour y trouver un ménage à faire et des devoirs d'écoliers à corriger. On s'y habitue à la longue, la routine aidant ; à cet âge tendre, la tâche paraît un peu lourde. Louise Matthieu, pourtant, ne se plaignait pas ; au contraire. Vieillie par une longue responsabilité, la pauvreté, un père infirme à soigner et à surveiller, elle se félicitait d'avoir une profession lui assurant un gain régulier. Ses amies, — elle en avait beaucoup, grâce à la douceur de son caractère, — venaient lui raconter les plaisirs variés de leur joyeuse existence ; pour elle, le grand bonheur, c'était de pouvoir « donner le tour » et atteindre la saint Sylvestre sans avoir contracté de dettes. De mariage, nulle question. C'était bon pour ses amies, et elle recevait volontiers leurs confidences. L'idée ne lui venait pas qu'elle pût avoir à en faire elle-même ; une maîtresse d'école n'est-elle pas célibataire par profession ? Si son cœur avait jamais parlé, elle n'en savait rien, n'ayant jamais songé à l'écouter.

— Bonsoir, père Matthieu.

— Ah ! enfin ! fit le vieux en se levant avec une vivacité qui faillit lui coûter cher à en juger par sa grimace. Bonsoir, monsieur Henri.

— Est-ce que ça mordra, ce soir ?

— Sans doute, sans doute. Un fameux temps pour la pêche ! Je vous attendais depuis longtemps. Seulement, voilà, je n'étais pas sûr que vous viendriez ; sans quoi tout serait prêt et j'aurais fait provision de vers. Il va falloir que je me dépêche, à cette heure.

— Des vers ? Nous ne pêchons donc pas à la mouche, ce soir ?

— A la mouche ! répéta le vieux pêcheur comme indigné d'une pareille hérésie. A la mouche, quand l'eau est chargée de limon, plus trouble que si on avait remué la vase avec un bâton ? Non, non, mon cher monsieur. C'est des vers qu'il leur faut, à ces mâtines, et des gros encore. Si vous voulez bien attendre un moment, je vais en aller chercher.

— Faites, père Matthieu. Je ne suis pas pressé.

— Pas assez, pas assez, grommela le vieux en furetant dans un angle de la cuisine. On voit bien que vous n'avez pas du sang de pêcheur dans les veines.

Il sortit, une pioche sur l'épaule, une vieille boîte de conserves à la main.

Henri Chausson s'était assis sur un escabeau et tisonnait le feu d'une main distraite. C'était un assez joli garçon, bien pris, quoique un peu gros, dans son complet de drap gris, l'air intelligent et actif. A peine le père Matthieu fut-il parti, il se leva, s'approcha de la table où Louise, penchée sur ses thèmes, s'efforçait encore de travailler malgré l'heure avancée. Il l'enveloppa d'un regard d'amour.

— Mademoiselle Louise, dit-il à demi-voix, un peu haletant; vous ne voyez plus assez pour lire, et j'ai quelque chose à vous dire.

Elle posa sa plume et leva sur lui son calme regard, un regard un peu étonné.

— Oui, reprit-il, j'ai quelque chose à vous dire, et peut-être vous doutez-vous de ce quelque chose. Ce n'est pas pour la pêche que je viens ici depuis tantôt deux mois; c'est pour vous.

— Pour moi? A quoi pourrais-je vous être utile, monsieur Henri? Je... je...

Il la regardait avec une telle intensité de regard qu'elle en fut tout à coup troublée. Elle s'éveilla, comme d'un sommeil, et se leva, rougissante.

— Je vous aime, Louise. Je vous aime comme je n'ai jamais aimé personne, pas même ma sœur, pas même ma mère. Je vous aime depuis ce certain jour où je vous vis prendre dans vos bras et emporter chez vous ce vilain petit chat à qui des gamins avaient cassé la patte. Vous vous rappelez?... Je passais dans la rue; vous m'avez regardé pour me dire bonjour, j'ai vu vos yeux pleins de larmes.... C'est depuis ce jour, Louise. Je ne sais pas comment cela se fait, mais c'est ainsi. Et toujours, la nuit, quand je ne dors pas, je vous vois passer avec cette pauvre petite bête dans vos bras, et vous me regardez en passant. Alors je me suis dit : « Il paraît que c'est la femme que le bon Dieu me destine. » Et voilà ce que j'avais à vous dire. Louise, voulez-vous être ma femme? Je vous jure de faire mon possible pour vous rendre heureuse.

Louise baissait les yeux et ne répondit pas tout d'abord. Elle se disait : « Est-ce bien possible? J'aurais mon amoureux, moi aussi, comme Julie, comme Adèle? » Un frémissement intérieur l'avertit que les paroles ardentes du jeune homme avaient trouvé dans son cœur un écho facile; mais elle était bien trop raisonnable pour se rendre ainsi, pauvre, sans dot. Lui était riche, très riche même, à ce qu'on disait, quoique si simple

dans ses manières et « ne s'en croyant pas. » Et son père à elle, qui l'entretiendrait, qui prendrait soin de lui ?

On entendait à vingt pas de la porte entr'ouverte le vieux pêcheur qui soufflait en cherchant des vers dans la terre péniblement remuée; il allait rentrer, sans doute, dans quelques minutes. Henri répéta sa question :

— Louise, voulez-vous être ma femme ?

— Je ne savais pas, monsieur Henri, que vous veniez pour moi. Et comment cette idée me serait-elle entrée dans la tête ? Une fille pauvre comme moi, une maîtresse d'école, n'a pas le droit de songer à.... à ces choses. Je ne possède rien et j'ai mon père à entretenir. Y avez-vous pensé ?

Elle le considérait avec une visible anxiété, très désireuse d'accepter et toute tremblante à la pensée que peut-être, dans sa légèreté de jeune homme riche, il n'avait pas assez réfléchi à la gravité de sa démarche. Un bruit de pas qui se rapprochait précipita la réponse d'Henri.

— Si j'y ai pensé ? Bien sûr que non que je n'y ai pas pensé. J'ai de quoi vivre, largement ; de quoi entretenir un ménage; tout ce que je demande, c'est une femme économe, gentille, qui ait bon cœur et bonne façon, qui me plaise enfin, et vous me plaisez, Louise, plus qu'aucune autre. Enfin quoi, je vous aime et je voudrais vous avoir chez moi, avec votre père, bien entendu. Dites, ne voulez-vous pas....

— En voici de quoi prendre au moins dix livres de poisson, pour peu que la chance nous favorise, criait joyeusement le bonhomme en essuyant ses souliers ferrés. Allons, monsieur Henri, en route !

— J'y vais, j'y vais, père Matthieu. Je rattache ma bottine.

Il avait prosaïquement posé son pied sur le rebord de la chaise auprès de laquelle Louise se tenait debout et, tout en faisant mine de rattacher sa bottine, la tête en l'air, il murmurait tout bas :

— Je vous en conjure, Louise, dites que oui.

A ce moment, la large carrure du pêcheur passant le seuil de la porte obscurcit la cuisine. Louise tendit spontanément la main au jeune homme qui se relevait :

— Oui, dit-elle.

Et ce fut tout. Son cœur, son âme, sa vie, elle avait tout donné, sérieusement, simplement et pour toujours, dans ce seul mot.

Henri Chausson avait saisi cette petite main, si loyalement tendue, et la serrait avec force en murmurant un merci parti du cœur, pendant que le pêcheur, le nez contre la muraille, décrochait ses lignes.

Les deux hommes, se retournant en même temps, se trouvèrent face à face; l'un, sa boîte de conserves et ses roseaux dans les mains, l'autre tenant toujours la main de Louise. Pendant une demi-minute ils se regardèrent sans rien dire: Henri ému, souriant; le père Matthieu, étonné du silence, avançant la tête pour mieux voir dans l'obscurité plus grande de l'heure avancée ; Louise, muette, elle aussi, dans son bonheur tranquille de fille qui se sent en sécurité auprès de l'époux librement choisi.

— Oui, dit enfin le jeune homme en réponse à l'interrogation qu'il lisait dans les yeux du vieillard, je la tiens pour cette fois, et s'il plaît à Dieu et à vous aussi,

père Matthieu, je compte bien ne plus la lâcher. Etes-vous disposé à me la donner ?

Dans son saisissement, le pêcheur laissa tomber la boîte de conserves, dont le contenu s'éparpilla sur les carreaux.

— Si je suis disposé, monsieur Henri ? Vous dites.... si je suis disposé.... Ah ! mon Dieu, mes vers ! Excusez, je....

Il se baissait, tout tremblant, la tête un peu perdue, ne comprenant qu'à moitié et distrait par l'accident qui lui était arrivé. Sa fille s'élança, lui enleva les grands roseaux qui vacillaient dans sa main et l'entourant de ses bras l'obligea à s'asseoir.

— O père, lui dit-elle moitié riant, moitié pleurant, laissez vos vers tranquilles ; ils ne veulent pas se sauver bien loin. Ce n'est pas de votre pêche qu'il est question maintenant. Monsieur Henri me demande d'être sa femme. Moi, je veux bien, quand même il me semble....

— Point de quand même ! interrompit le jeune homme en se rapprochant. Mlle Louise m'a promis ; c'est une affaire en règle. Père Matthieu, il ne nous manque plus que votre consentement.

Le vieillard se redressa, en passant sur ses yeux la manche de sa veste. Il toussa pour s'éclaircir la voix et sa physionomie prit une expression de grande dignité.

— Louise, dit-il d'un ton de commandement, allume la lampe, on n'y voit plus.

Pendant que Louise, accomplissant en hâte l'ordre de son père, allumait la petite lampe à pétrole et la plaçait sur la table, pas un mot ne fut prononcé. Par la

porte entr'ouverte arrivait toujours le bruissement monotone de la rivière, gonflée par la pluie d'orage. Au milieu de la cuisine, on distinguait plus nettement sous le jour de la lampe la boîte de conserves gisant sur le flanc, à côté d'un mélange grouillant de terre fraîche et de longs vers rouges qui s'allongeaient dans tous les sens.

— Rentre-les dans la boîte et ferme la porte.

Toujours en silence Louise obéit ; puis elle vint s'asseoir aux pieds de son père, qui lui mit la main sur la tête. Henri Chausson, debout près de la table, regardait, intimidé, prêt néanmoins, s'il le fallait, à défendre ses positions.

— Monsieur Henri, commença le vieillard sur un ton sévère, si j'ai bien compris, ce n'est pas pour la pêche que vous êtes venu ce soir ?

— Non, répondit le coupable en souriant d'un air un peu embarrassé.

— Ni les autres fois non plus ?

— Non, j'avais....

Le vieillard l'interrompit d'un geste plein d'autorité :

— Je ne vous demande pas vos raisons, monsieur Henri ; elles sont assez claires. Vous n'avez d'ailleurs aucune disposition pour la pêche, et vous ferez bien d'en rester là de votre apprentissage. C'est du temps perdu.... Pour ce qui est de ma fille, qui est une personne raisonnable, puisqu'elle a accueilli vos avances, je ne veux pas refuser mon consentement. Vous êtes un bon parti, meilleur qu'elle n'aurait pu l'espérer. Mais, vous êtes-vous demandé, monsieur Henri, ce que deviendrait son vieux père, une fois qu'elle serait loin ?... Je suis infirme, je ne peux presque plus travailler ; et

c'est elle qui me fait vivre. Vous n'y avez peut-être pas réfléchi ; quand on est jeune....

— Oh ! que oui que j'y ai réfléchi, interrompit le meunier. Je me suis dit que, si j'avais le bonheur d'épouser M[lle] Louise, son père deviendrait mon père, et que nous nous occuperions de lui ensemble. Je crois même que je lui en avais déjà dit deux mots. N'est-ce pas, Louise ?

— Oui, murmura celle-ci presque à voix basse, en levant sur son amant un regard attendri et confiant.

— Vous entendez, père Matthieu ? Nous serons deux à vous aimer et à prendre soin de vous. Louise viendra tous les jours vous faire visite, et il y aura chez nous une chambre qui sera la vôtre quand vous voudrez bien l'occuper.

Il avait repris la main que la jeune fille lui abandonnait ; il y imprima un baiser. Le vieillard se leva lentement, gêné par ses rhumatismes, très ému de la tendresse que ce beau garçon témoignait à sa fille.

— Je vous la donne, fit-il. C'est une brave fille, elle fera une brave femme, comme sa mère. Que le bon Dieu.... vous.... bénisse, mes.... enfants....

Il faisait pour s'empêcher de pleurer une grimace touchante et se rassit sans pouvoir ajouter un mot. Puis, tout à coup, son regard rencontrant la boîte de conserves d'où un énorme lombric cherchait à s'évader, il se releva avec un effort terrible.

— Tout de même, fit-il d'un air joyeux, il ne sera pas dit que ces amorces n'auront pas servi. Rallume le feu, Louise. Pendant que vous resterez là à causer, moi j'irai vous chercher à souper.

Il avait retrouvé sa vivacité d'autrefois et se lança

comme un jeune homme vers la rivière, sa ligne d'une main, sa boîte de l'autre.

Louise Matthieu jouissait au village d'une grande considération, malgré sa jeunesse. La nouvelle de son prochain mariage avec le riche meunier fut bien accueillie. Tout le monde s'était attendu à ce dénouement, les visites du jeune homme n'ayant point passé inaperçues. On avait même plaisanté celui-ci sur sa façon originale de faire la cour à la fille du pêcheur. Aussi fut-ce un éclat de rire général lorsque, le soir, au cercle, il fit part à ses amis de son bonheur prochain.

— La plus truite des trois n'est pas celle qu'on pense, dit l'un.

— Tant va la truite à l'eau, qu'à la fin elle se fait prendre, ajouta un second.

Et pendant un instant les beaux esprits du village ne firent que renchérir sur ce début. Chausson prit le parti de rire avec les autres, montrant ainsi qu'il avait autant d'esprit que pas un, et fit déboucher un tonneau de bière en l'honneur de ses fiançailles, ce qui acheva de lui concilier son public.

Louise reçut le lendemain la visite de sa future belle-mère, qui se montra polie, quoique un peu froide, et de sa future belle-sœur, qu'elle connaissait et aimait depuis longtemps, et qui racheta par son effusion de cœur ce qu'il y avait d'un peu guindé dans l'attitude de Mme la meunière.

Ses amies vinrent l'une après l'autre la féliciter et lui donner des conseils pour son trousseau. Les élèves de sa classe lui apportèrent des fleurs qu'elles mirent sur son pupitre dans une superbe soupière d'étain, pièce de résistance pour le futur ménage.

Elle accueillait cadeaux et félicitations avec son même sourire tranquille et son air calme, étant de ces personnes qui gardent pour elles leurs sentiments, par une sorte de pudeur ou faute de savoir les manifester.

Le plus joli moment, ce fut lorsqu'elle eut à composer la lettre par laquelle elle annonçait son mariage à la municipalité, en priant cette haute autorité de la remplacer pour la rentrée d'automne. C'était le soir, dans la petite cuisine du pêcheur, son fiancé lui donnant un coup de main pour la rédaction, ce qui obligea la pauvre et très heureuse fille à faire une demi-douzaine de brouillons, pour finir par déclarer en riant qu'elle s'en tirerait bien toute seule, si on voulait seulement la laisser tranquille pendant un quart d'heure.

Elle porta sa lettre à la poste le lendemain matin en allant à l'école et la glissa dans la boîte avec un sourire de satisfaction ; il lui semblait qu'elle venait de secouer de dessus ses épaules le lourd fardeau de l'enseignement. Presque aussitôt un soupir lui monta aux lèvres ; elle craignait que son bonheur ne fût trop grand pour durer. Etait-ce un pressentiment, l'ombre projetée par un malheur prochain ? Qui le dira ? Les neuf dixièmes des pressentiments passent sans rien laisser après eux.

En revenant de l'école, Louise rencontra sur la route une petite cousine de son père, qu'on appelait la chapelière, parce que son mari était marchand de chapeaux. C'était une bonne femme, mais pour le malheur de Louise elle avait une fille à marier, la belle Sophie, que le meunier Chausson avait fait danser l'année d'avant à la fête de l'abbaye. Il en avait fait danser bien d'autres, sans que cela eût tiré à conséquence, et So-

phie était une sotte de s'être mis des idées en tête. Quoi qu'il en soit, les fiançailles de Louise n'étaient pas pour lui plaire, et la chapelière était furieuse de la déconvenue de sa fille.

Elle n'en aborda pas moins Louise avec un aimable sourire ; même elle la félicita d'avoir eu si bonne chance.

— Si je ne suis pas encore allée te voir, ajouta-t-elle, depuis tantôt un mois que ton mariage est annoncé, c'est uniquement à cause de Mme la meunière avec qui tu sais que je suis assez intime.

— Que voulez-vous dire ? je ne comprends pas, demanda Louise avec une vague inquiétude dans le regard.

— Holà, rien de bien grave. Cependant comme Mme Chausson, — ce qui est assez naturel, — n'est pas très contente du mariage de son fils, je ne voulais pas avoir l'air de m'en réjouir.

— Elle vous a dit qu'elle n'était pas contente ?

— Oui, elle me l'a dit, en confidence. Il ne faudrait pas aller le lui répéter. Si je t'en parle, ma petite, c'est dans ton intérêt, tu comprends, pour que tu saches sur quel terrain tu marches.

— Pourquoi n'est-elle pas contente ? parce que je n'apporte rien à mon mari ?

La chapelière, qui tout le temps voyait sa fille danser avec Henri Chausson, eut dans les yeux un pétillement de malice. Elle lâcha son venin tout d'un coup :

— Au contraire, c'est parce que tu lui apportes plus qu'elle n'en demande.

La fille du pêcheur ne manquait pas d'intelligence ; pourtant elle ne comprit pas tout de suite. Elle regardait la chapelière et la chapelière la regardait aussi,

en silence ; l'une cherchant anxieusement dans sa pensée le mot de l'énigme, l'autre attendant, sans vouloir dire davantage, que le coup eût porté.

Tout à coup Louise eut un soupir convulsif, une sorte de hoquet. Elle avait pâli, elle chancelait ; mais elle se raidit pour supporter le choc. Presque à voix basse, d'une lèvre tremblante, elle demanda :

— Mon père ?

La mère de la belle Sophie faillit se repentir en voyant l'angoisse qui contractait les traits de Louise.

— Sans doute, répondit-elle; ce n'était pas malaisé à deviner. Mais tu aurais tort de t'en tourmenter, mon enfant. Mme Chausson aurait aimé autre chose pour Henri ; elle reviendra de son désappointement. Et puis, en définitive, tu épouses le fils et non pas la mère ; il est content comme çà, c'est tout ce qu'il te faut.

— Pas tout à fait, répartit Louise avec douceur.

Les yeux grands ouverts, elle paraissait regarder vaguement dans l'avenir.

— Pauvre père ! murmura-t-elle encore.

Et elle s'éloigna, pensive, oubliant de remercier la chapelière, qui resta longtemps clouée au sol, en proie à un malaise indéfinissable.

L'après-midi du même jour, les élèves de la première classe des filles trouvèrent que leur maîtresse n'avait pas son visage habituel ; elle paraissait soucieuse, préoccupée et parfois, ayant fait une question, continuait à attendre la réponse longtemps après que celle-ci avait été donnée. Enfin, elle remplaça la leçon de géographie qui devait avoir lieu de trois à quatre par un exercice de composition et, le sujet donné, se mit elle-même à écrire.

Que pouvait bien écrire la maîtresse? Il fallait que sa composition à elle fût bien difficile; car elle recommençait toujours, après avoir chaque fois déchiré son brouillon précédent. Plusieurs des petites filles en perdaient le fil de leurs idées à regarder ce manège, et se firent gronder, punir même, parce qu'elles avaient toujours le nez en l'air. Elles n'en continuaient pas moins à regarder sournoisement vers le pupitre de mademoiselle; et leur persévérance fut enfin récompensée, si tant est qu'on puisse parler de récompense à propos de cette découverte insignifiante que la composition de la maîtresse était une lettre. Une trentaine de familles surent, le même soir, que Mlle Matthieu avait écrit une lettre en classe et n'en furent probablement pas plus avancées.

En sortant de classe, Louise alla mettre à la poste la lettre destinée à une courte célébrité et qui était adressée à la municipalité. Elle hésita quelques instants avant de faire ce pas décisif; et son cœur se serra, lorsqu'elle entendit le bruit sec de la charnière de fer qui se refermait sur sa pauvre missive comme une mâchoire de carnassier. Son rêve de bonheur venait de s'engloutir dans ce trou noir; pas tout entier pourtant. Louise avait peu d'imagination et beaucoup de bon sens. Elle ne voulait pas perdre courage, jeter le manche après la cognée. Son bonheur ne serait que retardé, peut-être; et elle aurait la joie de le conquérir. Il faudrait des années pour cela, de longues années de labeur à l'école et hors de l'école; à vingt ans, la vie paraît longue, la foi en l'avenir est encore trop robuste pour se laisser abattre par un premier coup de vent.

Le projet de la jeune maîtresse d'école était bien simple. Pour n'imposer son père à personne, ce père

chéri qu'elle aimait comme une mère aime l'enfant qui dépend absolument d'elle, il ne fallait qu'être en mesure de lui faire une rente viagère. Elle se mettrait en mesure de la lui faire ; son fiancé attendrait, comme elle du reste, aussi longtemps que cela serait nécessaire. Elle avait assez de confiance en lui pour ne pas mettre en doute qu'il ne demeurât fidèle à la parole donnée.

Rentrée à la maison, elle alla tout droit s'asseoir devant son petit bureau de cerisier et établir ses comptes. Elle recevait de la commune un traitement annuel de 900 francs, plus 150 francs pour indemnité de logement et 20 francs pour un plantage ; et tout 1070 francs. En se privant de tout ce qui n'était pas absolument indispensable, elle calcula qu'elle pourrait mettre par an 300 francs de côté. Elle se tenait pour assurée de gagner une centaine de francs tant par des ouvrages de couture que par la pêche des écrevisses. Ce serait au total une économie annuelle de 400 francs. Or 400 francs pendant dix ans — elle soupira bien un peu en fixant ce chiffre d'années, — cela fait 4000 francs. Elle les placerait à fonds perdu sur la tête de son père, qui aurait alors soixante-huit ans, et lui assurerait ainsi une rente viagère de 320 francs, suffisante pour son entretien personnel, puisqu'il n'aurait point de loyer à payer, et que son petit potager, qu'elle cultiverait elle-même s'il le fallait, le fournirait de légumes.

Dans dix ans, elle aurait trente ans, Henri en aurait trente-six. Il lui semblait qu'elle serait bien vieille ; mais pourvu que son mari l'aimât ! Et pourquoi ne l'aimerait-il pas ? Quand on s'est donné complètement, assurément c'est pour toujours.

Triste encore, mais résignée, presque rassurée, la vaillante fille se mit à préparer le souper de son père,

qui venait de rentrer. Elle ne lui avait rien dit encore, elle ne lui dirait rien avant d'avoir parlé à son fiancé, qu'elle attendait sur le coup de huit heures.

Il arriva en effet, à l'heure précise, avec plus d'entrain encore que lorsqu'il s'agissait d'aller pêcher la truite. Et tout de suite Louise l'emmena promener le long de la rivière, dans les prés récemment fauchés.

Après un entretien consacré tout entier à des riens de tendresse très importants pour des fiancés, Louise aborda timidement mais résolument la question qui faisait bondir son cœur de crainte et d'espoir.

— As-tu déjà déterminé l'époque de notre mariage ?

— Non, ma chérie, répondit Henri en serrant plus fort la taille à laquelle son bras faisait une ceinture. D'abord, parce que ton père, quand je lui en ai parlé, a déclaré qu'il voulait te garder encore quelques mois pour s'habituer à la pensée de ton départ, ensuite parce que ma mère dit que c'est à toi de fixer la date.

— Elle dit que c'est à moi ?

— Oui, mignonne. Et j'espère bien que tu ne me feras pas trop languir. Moi, je voudrais qu'avant l'hiver nous fussions mari et femme. Nous pourrions faire la noce après la récolte des pommes.... Eh bien, qu'en penses-tu ?... Tu ne dis rien !

Louise rassemblait ses forces ; il les lui fallait tout entières pour faire connaître et imposer sa décision à l'impatient jeune homme, dans l'impossibilité où elle se trouvait de lui dire ses raisons.

— J'ai bien peur, fit-elle, que nous n'ayons un peu de peine à nous entendre. Tu m'aimes, n'est-ce pas ?

— En douterais-tu ?

— Non, mon bien-aimé. Et c'est aussi parce que je

me sens assurée de ton affection que j'oserai te demander une grâce.

— Une grâce ? une grâce ?

— Oui, laisse-moi encore quelques années près de mon père. Et.... puisque c'est à moi de fixer l'époque, je dis tout de suite : Henri, attends-moi pendant dix ans.

Le jeune homme retira brusquement son bras et s'arrêta pour regarder sa fiancée.

— Ai-je bien entendu ? demanda-t-il comme ahuri. Dix ans ? Tu as dit : dix ans ?

— Oui.

A la clarté crépusculaire, ils échangèrent un regard. Les yeux de Louise brillaient d'un éclat fiévreux ; elle avait les joues pâles et les lèvres serrées. Henri Chausson eut soudain le sentiment que la situation était grave. Il répéta sa question :

— Dix ans ?

— Oui, dix ans. J'ai besoin de tout ce temps pour me préparer au grand bonheur d'être ta femme.

— Dix ans ! s'écria Henri. Mais c'est impossible que tu parles sérieusement. Nous aurions cent fois le temps de mourir. Louise, est-ce que tu perds la raison ?

— Non, cher ami. Et, je l'avoue, il m'est dur de t'imposer une si longue épreuve. Mais j'ai bien réfléchi, crois-moi, et je ne vois pas qu'il soit possible de me marier avant dix ans.

— Alors, tu ne m'aimes pas ?

— Oh ! Henri !

Son accent était si tendre et si déchirant, il y avait tant de passion contenue dans les traits contractés de la pauvre enfant qui se tordait les mains de détresse, qu'il sentit aussitôt l'injustice de ses soupçons.

— Mais alors, demanda-t-il d'une voix sourde, qu'y a-t-il donc, mon Dieu, pour que tu veuilles exiger de moi un pareil sacrifice ?

— Henri, soupira-t-elle, as-tu confiance en moi ?

— Tu le sais bien.

— Alors ne me demande pas mes raisons ; il me serait impossible de te les dire.

— C'est donc quelque chose de bien grave ?

— Rien de honteux, Henri, rien dont j'aie à rougir. Le jour viendra peut-être où je pourrai t'expliquer ce mystère, ou plutôt tu comprendras de toi-même, sans que j'aie besoin de rien t'expliquer.

— Mais dix ans, Louise, dix ans ? C'est presque une vie d'homme.

Il s'était assis sur une pierre moussue au bord de la rivière et, la tête dans ses mains, s'absorbait à contempler les grandes moires mouvantes de la surface. Louise, les mains jointes, le regardait avec une pitié étonnée, ne s'étant pas doutée à l'avance de la rudesse du coup.

— Est-ce que tu te repens ? fit-elle avec un accent plaintif.

Il se contenta de secouer la tête. Elle se pencha vers lui et écarta ses mains : il pleurait. Alors elle s'assit sur les genoux de son fiancé, l'entoura de ses bras et se mit à pleurer elle aussi.

Le même soir, Louise déclara à son père que, d'accord avec Henri, on ne ferait le mariage que dans dix ans.

— Tu veux donc que je n'y puisse pas assister ? s'était écrié le vieillard.

Et il avait demandé les raisons d'un si long délai. Sa fille refusa de les donner ; elle s'était juré de garder le silence. Comment d'ailleurs eût-elle pu parler sans réduire son père au désespoir ?

Quand on apprit au village que dans une même journée Louise Matthieu avait remis à la municipalité sa démission et l'avait retirée; que son mariage était renvoyé à une époque indéterminée, — dix ans, vingt ans, on ne savait au juste, — ce fut comme un coup de bâton dans une fourmilière. Une foule de bonnes gens se mirent en campagne. Louise Matthieu, Henri Chausson, sa mère, le vieux pêcheur, furent tour à tour interviewés. Et comme on ne put rien savoir, sinon que le jeune meunier avait accepté le renvoi de son mariage et que sa mère ne s'en plaignait pas, on fit les suppositions les plus extravagantes; personne ne se douta de la vérité, personne excepté certaine bonne femme qui, elle, comprit du premier coup, mais se garda de rien dire, quoique la langue lui démangeât. On l'eût accusée avec raison d'avoir travaillé pour sa fille, la belle Sophie; et si l'espoir qu'elle nourrissait venait jamais à se réaliser, il ne fallait pas qu'on soupçonnât ce qui s'était passé.

Une année s'écoula, puis deux, puis trois, sans que la situation se modifiât. Plus d'une mère, dont les rêves avaient été brusquement anéantis par les fiançailles de la fille du pêcheur, s'était remise à rêver. La chapelière se tenait pour assurée qu'Henri Chausson qui, deux années de suite, avait refusé de danser à l'abbaye, et qui fuyait la société, finirait par se raviser. Mais pour la troisième fois, le jeune et riche meunier s'abstint de paraître à la fête communale. Elle en pleura de dépit; sa fille, qui avait jusqu'alors refusé tous les partis, commençait à se faire vieille. Son dernier espoir, c'était que son cousin le pêcheur ne mourût pas de longtemps, et que le meunier se lassât d'attendre. Que le père Matthieu vînt à mourir, c'en était fait des

à livre ouvert; car, si la meunière était une femme colérique et très attachée aux biens de la terre, elle n'était ni dissimulée, ni méchante; et peut-être Louise avait-elle donné trop d'importance à une parole prononcée dans un accès de mauvaise humeur. C'est du moins ce qu'elle pensa en voyant que Mme Chausson paraissait attendre sa réponse sans arrière-pensée. Elle se décida sur-le-champ à tout révéler.

— Eh bien, dit-elle, si vous voulez le savoir, j'ai résolu de ne me marier que lorsque j'aurai pu mettre de côté assez d'argent pour constituer une rente viagère à mon père.

La meunière était devenue très rouge; elle poussa un soupir de soulagement, et, après un court silence, demanda :

— Combien as-tu mis de côté pendant ces quatre ans ?

— Deux mille francs, grâce au legs de l'oncle Barbaud.

— Combien t'en faut-il encore ?

— Encore deux mille.

— Et ton père pourra vivre avec le revenu de 4000 francs ?

— Oui, parce que je placerai cet argent à fonds perdu, au 8 %.

— Ce qui lui fera ? Je ne suis pas très forte en arithmétique.

— Trois cent vingt francs de rente. Il ne lui en faut pas davantage, au pauvre père. A part son tabac et son grog, il ne dépense presque rien. Sa maison est franche d'hypothèques, et il a son plantage pour les légumes.

Mme Chausson s'était assise sur le banc, à côté de

que nous offrent les variations de la densité atmosphérique. Immenses, disons-nous. A preuve le calcul suivant emprunté à M. Plessner.

Qu'on se figure, dit-il, le long du 54me parallèle et entre les 24e et 38e degrés de longitude, un écran de mille mètres de hauteur, qui capterait le vent pour le transformer en travail utile. La force que produirait le choc des vents contre cet écran peut être évaluée à cent millions de chevaux. Et, si l'on venait à ériger 130 écrans pareils jusqu'au 48me parallèle, on obtiendrait environ treize milliards de chevaux, soit la puissance de plus de mille Niagaras. Or l'Allemagne n'absorbe actuellement, pour ses usines et ses voies ferrées, que huit millions de chevaux, l'Angleterre un peu davantage, la France un peu moins.

Toute installation ayant pour but d'utiliser l'énergie engendrée par les courants atmosphériques comprend nécessairement deux parties. Il faut en premier lieu un moteur, puis, dès que l'on a en vue la production durable et constante d'une force quelconque, des accumulateurs qui permettent de compenser les heures de calme par celles où le vent souffle avec violence, jouant à peu près le même rôle que les bassins de retenue pour les cours d'eau.

La question du moteur est de beaucoup la plus complexe. Ne s'agit-il que d'obtenir une force relativement minime, nous avons à notre disposition le classique moulin à vent d'abord, puis les roues éoliennes, qui nous sont venues d'Amérique. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur le premier de ces engins pour se convaincre que c'est là un moteur aussi peu économique et aussi mal disposé que possible. L'espace compris entre

les ailes, soit les deux tiers au moins de la roue, n'est utilisé en aucune façon, et les ailes mêmes ne sont point à la hauteur de la science moderne. Aussi les moulins à vent vieux style ont-ils vécu, ou à peu près ; et même en Hollande ou dans l'Allemagne du Nord, où ils étaient naguère encore très répandus, ils se voient évincés par la vapeur. Jamais, du reste, que nous sachions, on n'a songé à leur demander autre chose que de moudre le blé ou, en Hollande, de pomper l'eau.

Les moteurs atmosphériques américains sont infiniment supérieurs, et leur rendement paraît être à peu près le même que celui d'une machine à vapeur de force égale, parce qu'ils opposent aux vents une surface continue. Néanmoins, on ne les utilise guère que pour pomper l'eau, et nous ne connaissons que trois cas où ils produisent de l'électricité, en quantité relativement minime, cela va sans dire. La raison en est fort simple. Une roue américaine qui prétendrait entrer en lice même avec un moteur à vapeur de moyenne force, devrait avoir à peu près la hauteur de la tour Eiffel. Pour résister à la violence des vents qui viendraient la frapper, il faudrait un bâti qui reviendrait infiniment plus cher qu'une machine calorique ou hydraulique de même rendement. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la pression du vent avec celle de la vapeur d'eau. Les ouragans les plus violents, auxquels d'ailleurs aucun moteur atmosphérique ne saurait résister, exercent une pression de 196 kilogrammes par mètre carré : dans les chaudières actuelles on a atteint une pression de 140 000 kilogrammes, que l'on espère dépasser encore.

Si l'on veut arriver à utiliser la force des vents, il faudra donc compenser la faiblesse de la pression par l'am-

plitude des surfaces qu'on leur oppose, mais en divisant et en répartissant ces surfaces de façon à éviter les constructions gigantesques et coûteuses, et aussi en imaginant des dispositions qui permettent de modifier sans trop de peine leur étendue suivant la violence des courants aériens.

Pour résoudre ce problème, nous avons par bonheur d'excellents modèles : les navires à voiles, dont les moyens de propulsion ne laissent que peu à désirer au point de vue de la simplicité et du bon marché. Ils comprennent en effet uniquement des mâts et des vergues, quelques cordages et de la toile. Quand la brise est faible, ces navires lui opposent une surface relativement très considérable; à mesure que le vent augmente, ils diminuent leur voilure, pour finir, dans les ouragans, par marcher uniquement à l'aide de leurs mâts et de leurs agrès. Dans tous les cas, la superficie utile est relativement supérieure à celle des roues atmosphériques. Pourquoi ? Parce que dans ces derniers engins l'appareil est immobile. Les vaisseaux à voiles, au contraire, se meuvent plus ou moins dans la direction du vent, ce qui réduit notablement l'effort auquel doit résister la voilure. De plus, les substructions des moteurs atmosphériques opposent au vent une surface bien plus considérable que la mâture d'un vaisseau, et la pression de la colonne d'air sur le bâti est entièrement perdue. C'est un poids mort.

Partant de ces prémisses, M. Plessner pense, avec raison, que peut-être la seule manière possible d'utiliser en grand les courants atmosphériques, c'est d'imiter les navires à voiles, avec les modifications qu'entraîne la nature très différente des services demandés aux moteurs éoliens fixes.

« L'utilisation de la force des vents, dit-il en d'autres termes, et sa transformation en travail mécanique ne sont possibles qu'en faisant marcher un certain nombre de véhicules à voiles sur un chemin de fer circulaire, et en transmettant à un arbre, puis à des machines, la force produite par cette rotation. »

Voyons maintenant de quelle façon, toujours d'après notre auteur, il faudrait s'y prendre pour construire un engin capable de produire le résultat désiré, engin auquel M. Plessner donne le nom de *manège atmosphérique*.

Dans les circonstances ordinaires, et en tout cas sur les hauteurs, on commencerait par construire un chemin de fer circulaire à niveau du sol, ou, mieux encore, supporté par un viaduc de la construction la plus simple. Sur ce chemin de fer marcherait un train annulaire, de même longueur que la ligne, un chapelet de wagonnets réunis par des attelages et dont les essieux auraient le jeu nécessaire pour épouser la courbe de l'anneau, sans trop de friction. Chacun de ces wagonnets supporterait un mât et une girouette reliée à deux châssis à angle droit, faisant office de voiles. La girouette aurait pour mission de fermer ou d'ouvrir alternativement les châssis, puis, dans le second cas, de les orienter, comme on le fait sur les vaisseaux, pour les voiles, à l'aide des bras de vergues.

Supposons qu'il souffle un vent d'ouest. Les châssis ou voiles du segment occidental de l'anneau s'orientent d'eux-mêmes largue, c'est-à-dire parallèlement au vent. Ceux du sud ont vent arrière, et, à mesure qu'ils remontent vers l'est, ils s'orientent comme ceux de l'ouest. Enfin, au moment où ils atteignent le segment nord-est, et risquent d'entraver la marche du wagon annulaire, ils se car-

guent automatiquement jusqu'à ce qu'ils arrivent au point du nord-ouest où leur travail peut reprendre. Ce jeu se répète à chaque révolution de la machine.

Les wagons sont reliés à un arbre central, qui constitue, pour ainsi dire, l'axe de l'anneau, et cet arbre actionne directement, au moyen d'engrenages, par exemple des pompes, ou, mieux encore, des machines dynamo-électriques qui chargent des accumulateurs. Ceci lorsqu'il importe d'obtenir une force absolument constante, indépendante des variations des courants aériens.

Le manège atmosphérique serait, nous venons de le dire, de préférence installé sur une sorte de viaduc. De la sorte il ne gênerait point la circulation, et, chose plus importante, sa construction n'entraînerait pas d'achats de terrains. Tout au plus les propriétaires pourraient-ils demander à l'entreprise une indemnité pour l'espace qu'occuperaient les piliers ou les chevalets porteurs de la voie circulaire.

Dans les localités voisines de la mer ou d'un cours d'eau, le chemin de fer et les wagonnets seraient peut-être remplacés avec avantage par un canal circulaire, sur lequel flotterait un ponton articulé, marchant de la même manière que le wagon annulaire. A l'aide de galets et de guides, on préviendrait aisément le frottement du ponton contre les bords du canal.

Voilà pour les installations. Reste à les utiliser.

M. Plessner n'adopte point les formules de nos économistes patentés. Il sait fort bien qu'il ne suffit pas de créer des forces motrices pour faire surgir des industries de tout genre. Il n'oublie pas que l'Europe et l'Amérique souffrent d'un excès de bras et d'un excès de production qui ont pour conséquence le chômage ou

l'avilissement des salaires. Il n'oublie pas non plus que la machine à vapeur a, comme le gaz, par exemple, une situation acquise, dont les forces hydrauliques elles-mêmes ont grand' peine à la déloger çà et là. Il se rend compte que personne ne consentira à remplacer un moteur à vapeur par un moteur atmosphérique, tant que le charbon sera à des prix abordables. Il n'ignore pas enfin qu'aujourd'hui encore les frais d'établissement de batteries d'accumulateurs, seul moyen pratique de compenser les variations des vents, réduiraient, dans bien des cas, à néant le bénéfice qui pourrait résulter de l'utilisation des courants atmosphériques, et que, s'il s'agissait d'en transporter la force à distance, les frais de construction des câbles conducteurs constitueraient un obstacle encore plus sérieux.

C'est pourquoi M. Plessner jette son dévolu, en première ligne, sur certains travaux qu'on hésite à entreprendre, à cause des frais énormes qu'entraînerait l'installation des machines à vapeur indispensables. Nous avons nommé le desséchement des marais et de certaines mers intérieures, ou de lacs sans utilité pratique, tels que ceux de la plaine hongroise.

Nos lecteurs savent tous qu'au début on n'a usé que de moulins à vent vieux style pour le desséchement de la mer d'Harlem, et qu'on projette sérieusement d'en faire autant pour la majeure partie du Zuyderzée. Il ne nous paraît point douteux que les manèges atmosphériques Plessner, ou tout autre engin utilisant la force des vents d'une façon rationnelle, faciliteraient beaucoup cette entreprise, leurs frais d'établissement et d'exploitation étant bien inférieurs à ceux de machines à vapeur de même puissance.

Peut-être aussi pourrait-on songer à reconquérir sur la mer du Nord les *Watten*, ou hauts-fonds découverts à marée basse, qui la bordent sur une largeur de huit à seize kilomètres, de la frontière néerlandaise à la frontière danoise, c'est-à-dire sur un parcours de trois cents kilomètres. Peut-être enfin le moteur atmosphérique permettrait-il de dessécher, pour les approprier à l'agriculture, les marais qui rendent encore inhabitables de trop nombreuses régions de la vieille Europe.

Ce programme suffirait amplement pour le présent. Plus tard on pourrait voir à l'étendre dans d'autres domaines.

G. VAN MUYDEN.

L'HYGIÈNE

DE L'ALIMENTATION ET DU LOGEMENT

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1]

Les sociétés qui prennent en main la cause de l'amélioration du logement et qui travaillent à réagir contre la pénurie des petits appartements salubres et à bon marché, en jetant sur la place des immeubles accessibles aux différents éléments de la classe populaire, n'atteindront leur but si louable qu'à une condition : c'est de ne pas tomber dans la pratique de l'aumône.

Ici l'aumône aurait deux inconvénients des plus graves. C'est un flot qui tarit vite. Si les sociétés qui se chargent de construire ne parviennent pas à garantir à leurs actionnaires capital et intérêt, elles auront la vie courte. Après avoir élevé quelques immeubles dans ces conditions, le zèle le plus chaud se refroidira. D'autre part, ce n'est pas par l'aumône que l'on améliorera la situation des gens auxquels on s'intéresse : ceux qui ont gardé un reste de légitime fierté se sentiront froissés dans leur amour-propre, les autres laisseront de plus en

1. Pour les trois premières parties, voir les livraisons de septembre, octobre et novembre.

plus se briser chez eux le ressort de la dignité, du respect de soi, que rien ne remplace.

Il doit donc être bien entendu que l'initiative privée ne saurait se déployer d'une manière féconde et durable qu'à la condition de se distinguer absolument de l'aumône. Les capitaux engagés dans les entreprises de logement ne répondront à l'appel que s'ils sont assurés de ne pas disparaître en fumée. Il faut que les promoteurs de ce genre de travaux puissent se tourner vers tous les hommes de bonne volonté, riches ou possédant simplement quelque aisance, et leur tenir ce langage : « Nous ne vous demandons pas de nous faire la charité. Nous ne sollicitons pas un don à fonds perdu. Nous venons seulement vous inviter à faire auprès de nous un placement, un placement parfaitement sûr, et ne différant de ceux que l'on fait d'ordinaire que par son caractère d'intérêt social. »

C'est là ce qui commence à être compris partout, et les sociétés que nous avons ici en vue, qui s'emploient à l'amélioration du logement sur le terrain de la pratique et de l'action, ont trouvé pour marquer leur but et leur fonctionnement une désignation lumineuse : elles se qualifient de sociétés de philanthropie commerciale.

Il pourra cependant leur arriver de s'écarter un peu du principe commercial pur en ce qu'elles s'imposeront un intérêt limité. Elles se déclareront satisfaites d'un taux légèrement inférieur à celui qu'elles auraient pu offrir à leurs actionnaires, et, tout heureuses, s'il y a boni, une fois les intérêts du capital servis, de l'employer soit à améliorer les immeubles, soit à abaisser le prix des loyers. Mais, en tout état de cause, il est absolument indispensable pour le succès de ce genre d'opérations que les bailleurs de fonds soient assurés, non seulement

de conserver intégralement leur capital, mais encore d'en retirer un rendement convenable.

Mais un tel résultat, allèguera-t-on, n'est-il pas singulièrement ambitieux ?

Nous avons déjà parlé de certains cas où l'aventure a été risquée avec succès. Nous croyons même pouvoir affirmer que, lorsque les expériences ont été bien conduites, elles ont réussi n'importe le genre d'entreprises choisi. Pour ce qui est des maisons ouvrières, des grandes casernes, qu'il y a autant de justesse à appeler de grandes ruches, les faits concluants ne manquent pas. Nous avons l'essai grandiose du Fonds Peabody, dont les curateurs sont arrivés, malgré le bon marché du loyer, à faire produire aux capitaux engagés un intérêt moyen de $3^1/_3$ % l'an, supérieur à celui des consolidés anglais, et qui est appliqué, ainsi que nous l'avons expliqué, à l'extension de l'œuvre.

Tout à côté se rencontrent des sociétés diverses, dont quelques-unes nous ont déjà retenu, et qui sont arrivées à des résultats tout aussi encourageants. Nous citerons, en particulier, la tentative hardie d'un membre de la municipalité de Londres, sir Sidney Waterlow. Persuadé qu'il devait y avoir un moyen de procéder, en restant dans la donnée d'une opération commerciale, à l'amélioration du logement des classes laborieuses, il démontre le fait en petit. L'expérience est aussitôt reprise, en 1863, sur une base plus large, par les soins de la Compagnie des logements perfectionnés ; avec un capital qui, lors de nos derniers renseignements, s'élevait à une trentaine de millions, cette association obtient un rendement rémunérateur de plus de 6 %, sur lequel les actionnaires se contentent du 5 %. Sir Sidney Waterlow a souvent répété que, tandis qu'à l'origine personne ne

lui aurait fait crédit, si ce n'est par amitié, au lendemain de ces essais pratiques il n'aurait eu qu'à lever le doigt pour ajouter un million de livres à son fonds de construction.

La Société des habitations ouvrières de Londres, avec ses 5000 petites maisons séparées, n'a cessé de donner de $4\,^{1}/_{2}$ à $5\,^{7}/_{8}\,^{0}/_{0}$; et la Société métropolitaine, qui est arrivée de son côté à loger plus de 6000 personnes, a obtenu un rendement de $5\,^{1}/_{4}\,^{0}/_{0}$.

Mais il n'y a pas que l'Angleterre au monde, ni dans la question qui nous occupe. Nous trouvons à Milan une importante société à petits immeubles qui distribue du 5 $^{0}/_{0}$. A Lyon, MM. Mangini, Aynard et Gillet, en donnant le 4, que leurs statuts ne leur permettent pas de dépasser, ont réussi à constituer un fonds de réserve considérable, et sans pressurer le locataire, nous l'avons vu. Donc, en divers pays, la solution commerciale de la question a pu être obtenue, et si la preuve n'a pas été invariablement faite d'une manière si décisive, il est permis de supposer que cela n'est pas toujours provenu du caractère de l'entreprise.

C'est ici le lieu de signaler un concours utile prêté à l'œuvre de l'amélioration des logements à bon marché. Il y a quelques années déjà qu'un jeune et vaillant esprit, passionné des réformes sociales, qui s'est occupé avec succès des constructions populaires, M. Eugène Rostan de Marseille, président de la Caisse d'épargne de cette ville, lançait une idée dont la justesse devait frapper. Les caisses d'épargne, disait-il, ont pris à notre époque un développement magnifique et dont nous savons tirer gloire à l'occasion. Or de qui proviennent les capitaux énormes qu'elles concentrent ? Pour la plus grande partie des simples salariés, des petits em-

ployés, des gens à position modeste ou même gênée, qui sont heureux de pouvoir remettre leurs économies à des établissements couverts de la garantie de l'état. Et à quoi ces capitaux sont-ils employés ? Apportent-ils du moins leur appui à des initiatives tendant à améliorer la situation matérielle des classes pauvres ? Non, ils servent à toute autre chose, en France du moins. Eh bien, c'est là une étrange anomalie, s'est écrié M. Rostan ; ce qui ne s'est pas fait jusqu'ici devrait se faire ; et, sous l'empire de ce sentiment, il organisa aussitôt un mouvement en vue de faire autoriser les caisses d'épargne à employer une partie de leurs dépôts dans des entreprises d'intérêt général, humanitaires, sans cesser pour cela de garder le caractère d'affaires et d'affaires solides. On sait qu'il s'en est fallu de peu que la dernière chambre française ne fît une réponse favorable à l'ancien directeur de la Caisse d'épargne de Marseille et à ceux qui pensent comme lui. La victoire finale n'est que différée.

En attendant, MM. Mangini, Aynard et Gillet ont obtenu de la Caisse d'épargne de Lyon un prêt considérable, tiré des fonds de réserve dont cet établissement peut disposer, pour la suite de leurs entreprises, ce à quoi tout le monde a applaudi.

Voilà des faits. Rien ne nous serait plus aisé que d'en apporter d'autres. M. Georges Picot, de l'Institut, en réunissait déjà un nombre assez élevé dans son excellent opuscule *Un devoir social*, et depuis la publication de cet écrit l'expérience s'est élargie encore et précisée. A cette heure même, à Genève, une société dite des logements hygiéniques est en train d'élever cinq maisons, composées de petits appartements de quatre, trois et deux pièces, dans l'espoir de démontrer qu'il peut

y avoir dans l'œuvre de bien public qui nous occupe un placement rémunérateur. Il y a là une leçon de choses à vulgariser.

M. Picot a trouvé le mot de la situation. Quand l'amélioration du logement des pauvres relèverait tout entière de la libéralité des cœurs généreux, ce serait déjà un grand et glorieux devoir placé devant la conscience de notre génération, qui sait si facilement trouver des sommes folles pour ses plaisirs, quand ce n'est pas pour ses vices les plus honteux. Or, l'appel qui retentit n'est pas une demande de ce genre. Le public, encore une fois, n'est pas invité à donner, mais simplement à prêter de l'argent, dont la propriété lui demeure et portant un intérêt assuré. Nous ne savons que trop qu'un placement de cette nature n'a pas pour certaines gens l'attrait du billet à loterie que présentent certaines spéculations lointaines connues surtout par leurs sinistres et scandaleuses déconfitures, mais il y a pourtant encore des âmes auxquelles le mot de devoir dit quelque chose. Si le devoir social dont il vient d'être question et sous la forme si peu héroïque qu'il revêt, d'un placement comme il y en a tant, c'est-à-dire modeste, mais sûr, et ne se distinguant de beaucoup d'autres que par les bienfaisantes moissons qu'il prépare, si un tel devoir ne disait rien aux hommes de cette génération, qui parlent tant cependant de questions et de réformes sociales, de fraternité et d'humanité, ce serait à désespérer de notre civilisation et de la vertu du christianisme, qui en est le levain.

Il nous reste à explorer un dernier coin de notre vaste sujet.

L'initiative privée et la marche fatale des choses auraient fait surgir comme par enchantement des rues,

des quartiers entiers de maisons destinées aux ménages modestes ou pauvres, que le problème de l'amélioration du logement ne serait pas entièrement résolu pour cela. Il restera toujours un grand nombre de vieux immeubles qui ne seront pas abandonnés et qu'il conviendrait de chercher à rendre plus habitables. Une bonne législation sanitaire pourra amener la suppression de plusieurs d'entre eux, les plus mauvais, mais combien qui seront juste au-dessus de la ligne de niveau où l'administration prononcera l'interdiction de location, et qui demeureront tels, si on attend leur remise en état du seul progrès social! Ce qu'il y a à faire dans ce nouveau champ d'activité, une page d'histoire contemporaine le montrera mieux que toutes les déductions théoriques auxquelles nous pourrions nous livrer.

Nous sommes à Londres, en 1864; la question du logement des pauvres a été agitée. Le gouvernement s'en occupe, mais elle a besoin de dévouements individuels. « Ah! si j'avais seulement un peu d'argent à employer au bien de mes semblables, je ne leur ferais pas l'aumône, je ferais mieux que cela, » s'écrie une vaillante femme, miss Octavia Hill. Un de ses amis, le célèbre esthéticien et professeur d'Oxford Ruskin, entend ce propos. Il met sur-le-champ une somme à sa disposition, mais à titre de prêt, pour entrer dans les vues exprimées. Elle s'en va dans un des coins les plus odieux de la grande cité et s'y rend propriétaire de trois ignobles baraques construites sur terrain loué encore pour 46 ans, et, au prix total de 18,750 francs qu'elle les paie, on peut se former une idée de ce qu'elles valaient; mais ce qui passe toute idée, c'est l'état de délabrement et d'infection dans lequel elle les trouve, c'est la condition abjecte des misérables vivant dans cette sorte de repaire, — des gens

d'ailleurs incapables de payer leur loyer sans y être contraints, lui fait observer le régisseur qui l'accompagne dans sa première tournée. Sans se laisser déconcerter, miss Hill fait subir à ces immeubles les réparations les plus urgentes, en attendant d'aborder chaque appartement à son tour. Elle fait mettre des vitres aux fenêtres, laver l'escalier. Elle se présente à ses locataires comme la nouvelle maîtresse de céans, elle les informe qu'elle va améliorer leur demeure sans augmentation de loyer, mais qu'elle se montrera absolument intraitable sur deux points : elle entend n'avoir chez elle que des gens qui acquittent régulièrement leur terme et qui évitent tout scandale, à défaut de quoi elle les mettra impitoyablement à la porte. Un appartement devient vacant : miss Hill profite de la circonstance pour le blanchir et remettre en état la canalisation qui n'y existait plus guère que de nom. Elle avise parmi les familles qu'elle abrite l'une d'elles qui lui semble particulièrement intéressante, et lui offre d'échanger, aux mêmes conditions de prix, l'appartement qu'elle occupe contre le logement restauré. La proposition est vite acceptée ; voilà un nouvel appartement évacué et qui va subir les mêmes réparations de propreté que le précédent. Chacune des trois maisons y passera tout entière.

Cependant les résultats obtenus sont tels qu'ils ont fait naître la confiance. L'amie des pauvres peut aller de l'avant, elle possède un large crédit. Des personnes au cœur chaud lui offrent des fonds pour lui permettre d'étendre le champ de ses opérations et, à ses trois immeubles du début, elle joint six autres maisons. Pur euphémisme, encore ici, que cette façon de désigner des taudis indescriptibles. Quand la propriétaire fait le compte

des carreaux, elle en trouve dans l'une de ces masures 8 encore intacts sur 192 : tout le reste manque à l'appel. Miss Hill applique à la gestion de ses nouveaux immeubles les mêmes principes qu'à ses premières acquisitions et avec le même succès.

L'œuvre qu'elle poursuit est celle d'un assainissement moral aussi bien que matériel. Elle se montre absolument résolue à suivre la ligne de conduite qu'elle s'est tracée. Puisqu'il le faut, elle renverra quelquefois des familles dissolues, ou que l'ivrognerie ou les querelles de ménage rendent inadmissibles dans une maison qui entend être respectable ; plus rarement il lui arrivera d'avoir à se débarrasser de mauvais payeurs. Loin de lui nuire, cette fermeté semble ajouter encore à son prestige. Sa parole est respectée, on craint de lui déplaire. Un étroit et vivant lien de sympathie attire à elle les cœurs. Tous comprennent qu'ils ont affaire à une véritable amie qui s'est imposé une tâche lourde toujours, souvent répugnante, pour l'amour de ses semblables. Elle voit des personnes auxquelles elle a dû adresser quelques observations venir s'excuser de lui avoir fait de la peine. On lui demande conseil surtout en ce qui regarde les enfants, leur instruction, leur carrière.

Elle agit ainsi d'une manière constante sur le développement moral des familles chez lesquelles la déchéance matérielle a été ordinairement préparée par de graves erreurs de conduite, par de coupables habitudes. La perception des loyers, à laquelle elle procède chaque semaine, lui fournit une occasion toute naturelle d'entrer en rapports soutenus avec ses locataires. Mais il n'eût pas suffi de tant de dévouement pour s'imposer, s'il ne s'y était joint un tact parfait et un respect profond de la liberté individuelle. Miss Hill s'interdit les leçons de

morale, les petites exhortations ; elle évite avec soin toute préoccupation de propagande religieuse, estimant qu'il faut savoir séparer les rôles et que la mission qu'elle s'est donnée se suffit à elle-même. Il est dès lors évident pour tous que le but unique qu'elle poursuit est de faire du bien en logeant dans la propreté et dans un intérieur décent de pauvres malheureux rejetés par la fatalité des circonstances dans les repaires de l'ordure et du vice, et qu'elle atteint ce but tout simplement en se faisant de ses devoirs de propriétaire une idée relevée.

Il est dans sa façon de régir ses immeubles un détail qui doit être rapporté. Elle assigne à chacun de ses locataires une certaine somme annuelle destinée aux réparations. Toutefois, il est entendu que, si le logement a été bien soigné et qu'aucune réparation n'y soit réclamée, cette somme reste acquise à chacun des ayants-droits et sera employée alors à leur fournir quelque amélioration à leur goût, quelque modeste jouissance répondant à la pensée du poète,

Le superflu, chose si nécessaire.

Ce sera un arrangement commode, mais qui ne se devait pas, dans la cuisine par exemple ; ou bien un enjolivement, un papier sur un mur, un petit casier à livres, un de ces riens qui ont du prix et qui contribuent à fortifier l'amour du *home*.

En excellente administratrice qu'elle est, miss Hill n'a pas oublié de constituer un fonds de réserve en vue des grosses réparations. Elle s'est placée sur une base rigoureusement commerciale, jusqu'à se compter une certaine somme pour sa régie. Eh bien, malgré tout cela, malgré les loyers tenus à un prix modéré, malgré la somme annuelle dépensée en réparations de détail ou aux petits

plaisirs faits à ses locataires, dont il vient d'être question, elle a pu écrire dans son opuscule *Homes for the London poor* (*maisons pour les pauvres de Londres*) qu'elle n'a *jamais* servi d'intérêt inférieur à 5 $^0/_0$ pour l'ensemble du capital engagé dans son entreprise : « *Five per cent interest has been paid on all the capital invested.* »

Comment s'étonner du succès qui a été la récompense de tant de généreux efforts ? En 1878, les immeubles acquis par miss Hill au nom de personnes lui offrant de l'argent pour développer son œuvre, se montaient à plus de deux millions de francs. Un grand nombre de collaboratrices dévouées l'aidaient dans sa gestion et dans sa mission de relèvement. Elle eût pu donner à son entreprise une ampleur plus grande encore. Elle a préféré s'arrêter là. L'extension indéfinie des frontières de l'ancien empire romain fut la principale cause de sa ruine. Ajoutons que certains particuliers l'ont chargée aussi d'administrer leurs immeubles, ce à quoi elle devait s'empresser d'accéder. Elle estime, en effet, que l'une des causes les plus ordinaires de la souffrance actuelle en matière de logement, ce sont les *middlemen*, intermédiaires ou régisseurs purement mercantiles, véritables cerbères auxquels on ne peut demander quoi que ce soit sans s'exposer à de graves désagréments. Une courte réflexion à ce propos.

Il y aurait de l'injustice à mettre sur la même ligne tous les administrateurs d'immeubles, dont beaucoup sont aussi honorables que d'autres le sont peu ; mais il est certain que les individus rapaces qui, sans assumer de responsabilité personnelle et parlant toujours, pour la forme, au nom du propriétaire, osent tout et se croient tout permis, sont une véritable nuisance. Contre ce fléau

le jour doit venir où l'on verra s'organiser une sorte de syndicat de locataires résolus à se servir, eux aussi, des armes en leur pouvoir pour démasquer des procédés dont nombre de propriétaires ont le grand tort, satisfaits du rendement de leurs maisons, de s'accommoder trop aisément.

Miss Hill, arrivée à un certain point, s'est donc arrêtée. Elle n'a pas d'ailleurs la prétention de monopoliser les initiatives pour la remise en état des vieux immeubles, et, au moment où elle s'est trouvée avoir sous sa direction un capital d'environ deux millions de francs en biens-fonds, elle a invité les personnes qui désiraient poursuivre la campagne à se constituer à part pour aller dans toutes les directions exercer leur ministère au milieu des pauvres et des délaissés.

Ce conseil a été entendu, mais, avant de rapporter sommairement comment le noble exemple donné par une femme est devenu une semence qui a levé un peu partout autour d'elle, qu'on nous laisse marquer notre surprise et nos regrets de ce que le petit opuscule *Homes for the London poor* n'a pas encore, du moins à notre connaissance, trouvé un traducteur français. Ah! si seulement il se fût agi d'un roman de dixième ordre....

L'œuvre de miss Hill a rayonné dans diverses directions. En Allemagne, on cite des entreprises similaires à Leipzig et à Darmstadt. Aux Etats-Unis, à New-York, miss Collins a résolu aussi le problème et donné d'abord du 4, qui s'est converti ensuite en 6 %.

Il faut surtout faire honneur à l'initiative prise par miss Hill de l'apparition des *Unions sociales*, sociétés que l'on rencontre aujourd'hui dans un grand nombre de villes du Royaume-Uni, et très particulièrement en Ecosse. L'idée qui a donné naissance à ces associations

est d'établir un contact entre les diverses classes de la population. Bien que les sociétés européennes ne reproduisent pas les castes de l'Inde, il faut bien reconnaître qu'un des maux de notre temps est l'ignorance assez ordinaire où des gens de condition différente, vivant peut-être à la porte les uns des autres, se trouvent de leurs conditions respectives. L'éducation des masses populaires comporterait, semble-t-il, de la part des couches supérieures une préoccupation plus grande de leur intérêt temporel aussi bien que spirituel. Il y a un contact à établir, un pont à jeter, et il est bien évident qu'ici les premiers pas doivent être faits par ceux qui ont quelque chose à offrir.

Les unions sociales dont nous parlons répondent à cette pensée. C'est une tentative de la part des classes aisées de travailler à l'amélioration de la condition des pauvres. En tête du programme de ces associations figure la réforme du logement : *Housing*. C'est le système de miss Octavia Hill, avec des variantes diverses, appliqué à la transformation d'immeubles absolument défectueux. Mais cette œuvre ne saurait absorber qu'une partie des membres de l'association, et il convient d'occuper aussi les autres. Ceux-là chercheront particulièrement à établir des relations utiles et variées avec les habitants des quartiers pauvres, à leur procurer certaines jouissances et à leur faire tout le bien qu'ils pourront.

De fois à autres, ils organiseront pour les habitants d'un mas de maisons, objet de leur sollicitude assidue, une partie de plaisir loin des rues sombres et bruyantes des grandes villes, loin du bruit, avec un pique-nique sur l'herbe et les ébats que l'on peut prendre en pleins champs, d'autant plus goûtés qu'ils sont rares. Ou bien

encore ils se tourneront vers la jeune population, les enfants, auxquels ils ménageront aussi leurs fêtes tout près du domicile, et à côté des fêtes la leçon, l'enseignement sous une forme ou sous une autre. Reste enfin l'instruction des adultes au sens le plus large du terme, éducation autant qu'instruction, et ce côté de l'œuvre sera poursuivi au moyen de conférences, de soirées dans une grande salle que le comité ayant charge du *housing* n'aura pas manqué d'ouvrir au centre des petits ménages auxquels il voue sa sollicitude ; on ne négligera pas non plus la salle de lecture et de correspondance, avec quelques imprimés et livres attrayants.

Nous avons sous les yeux le rapport de la *Social Union* d'Edimbourg pour l'exercice de 1890, dont il ne sera pas hors de propos de donner ici un rapide aperçu.

Près de 400 membres. Environ 3600 francs de recettes directes, dont la moitié provenant des cotisations. Les capitaux affectés à la restauration de vieux immeubles à la façon de miss Octavia Hill forment un compte spécial. Plusieurs comités : l'un pour le logement, assuré du concours de quinze dames pour procéder au recouvrement des loyers dans les immeubles de la société et d'un avocat pour aider dans cette tâche ; un autre comité pour les classes d'art et de décoration, comité nombreux, comprenant, à côté de plusieurs dames, une proportion assez forte d'architectes, et qui s'applique à donner un enseignement à caractère professionnel où s'exécutent des dessins et autres petits travaux dont plusieurs se vendent au bout de l'an.

Deux autres comités spéciaux encore : celui des classes de récréation du soir et celui du *Window Gardening*, ce qui nous paraît signifier culture des fleurs en appartements et nous rappelle ces vers de Victor de Laprade :

Petite fleur sur ma fenêtre,
Dans ton champ long d'un demi-pas,
Fleuris pour consoler ton maître
Du grand jardin que je n'ai pas.

A ajouter à tous ces rouages administratifs, et dominant sur eux, un comité exécutif de neuf membres : cinq dames et quatre messieurs.

Voilà certes une activité qui ne mérite que des éloges. Nous avons vu des personnes enrôlées dans cette mission, nous les avons entendues raconter quelques-uns des résultats obtenus, et ce que nous pouvons ajouter, c'est qu'il nous semblait, en prêtant l'oreille à leurs discours, que dans une entreprise de cette nature ceux qui donnent aux autres se font aussi du bien à eux-mêmes en dilatant leur cœur et en devenant plus complètement hommes. Et ce n'est pas seulement entre gens de position sociale différente que les unions dont nous esquissons en ce moment la physionomie établissent d'heureux rapports : c'est aussi entre personnes qui, pour appartenir toutes plus ou moins à la classe aisée ou riche, gagnent cependant à se mieux connaître, à se rencontrer périodiquement, venant de professions, d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses diverses, sur ce terrain de la philanthropie pratique, respectueuse de la dignité de ses protégés.

Vraiment, en considérant ces unions sociales, nous avons eu un instant comme la vision d'un retour aux temps héroïques de l'église primitive, où l'on n'avait pas encore imaginé de se séparer sur des questions de doctrine abstraites qui ne se posaient pas, parce que l'attention était ailleurs, tout entière à la recherche de la sainteté, à la pratique de l'amour fraternel, à la réalisation de l'idéal présenté par le Christ.

Conclusion.

Nous voici parvenu au terme de notre étude. Les questions d'hygiène publique intéressent tout le monde, car il n'est personne qui ne soit exposé à pâtir quand on s'en détourne. Il y va surtout du bonheur des classes pauvres, très particulièrement dans ce dernier grand chapitre de la réforme du logement.

Pourquoi la masse des travailleurs ne se tourne-t-elle pas vers les problèmes qui viennent de nous occuper, au lieu de chercher son salut, comme elle le fait souvent, dans les entreprises violentes ou dans des théories creuses qui ne sauraient engendrer que déception ? Le docteur allemand Adler résumait comme suit le programme ouvrier tel qu'il se pose à l'heure actuelle pour les esprits raisonnables : protection hygiénique, assurances, organisations ouvrières, réforme du logement. On voit que ce programme est formé pour moitié des questions qui ont fait l'objet de cette étude.

On nous permettra de rappeler encore des paroles de M. Miquel, l'homme d'état bien connu au delà du Rhin, et qui furent prononcées au moment où le Reichstag votait la dernière des trois branches des assurances ouvrières. « On a appelé cette loi (la loi sur l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité), s'écriait-il, le couronnement de la réforme sociale. Quant à moi, je l'avoue tout franchement, je ne saurais partager cet avis ; je ne puis même voir là le couronnement de l'assurance des travailleurs. Je suis d'avis que c'est un pas important dans une grande politique de réforme dont personne de nous ne peut prévoir la fin et le résultat définitif... Cette

loi ne résout pas toutes les questions sociales ; au point de vue de la protection des ouvriers, au point de vue de la question des habitations (*sic*) et d'une meilleure représentation des classes ouvrières dans les discussions des questions économiques, des réformes sont nécessaires. » Voilà donc M. Miquel, lui aussi, qui, jalonnant sur le chemin de l'avenir les réformes les plus importantes, rencontre celles que nous avons cherché à esquisser.

Mais pourquoi les principaux intéressés sont-ils si lents à se joindre à ces revendications ? Ils ne les auraient pas plus tôt formulées eux-mêmes, eux qui sont le nombre et envers lesquels l'injustice devient de plus en plus un péril social, qu'il serait singulièrement difficile de leur résister et de prétendre que tout va bien dans le meilleur des mondes.

De toute façon, l'heure ne saurait tarder où les réformes pressantes que nous avons recommandées à l'attention dans cet exposé un peu long et pourtant bien court pour l'importance du sujet, et bien incomplet, viendront prendre place au premier rang dans les plateformes ouvrières et socialistes. Mais d'ici là une tâche s'impose aux classes dirigeantes : elles doivent montrer qu'elles savent faire autre chose que de critiquer les erreurs de doctrine ou de tactique des apôtres des réformes sociales au sein des groupes avancés, qu'elles peuvent au besoin faire plus et mieux qu'eux, et leur montrer la route du côté des améliorations utiles. Si cette tâche était trop haute pour les classes qui possèdent l'aisance et la culture, force serait alors d'admettre le reproche qui leur est souvent adressé de n'être plus qu'une caste égoïste, sans esprit de solidarité, sourde aux souffrances d'en bas, qui achève dans le culte du veau d'or et dans de grossières ou raffinées jouissances ce qu'il lui reste de

temps à vivre avant l'heure prochaine où elle disparaîtra de la scène pour l'expiation finale.

Nous espérons mieux, mais il faut se hâter. Il y a eu déjà beaucoup de temps perdu, et le cri montant vers le ciel de souffrances qui pourraient être évitées, qui n'étaient pas dans le dessein de la nature, résonne avec des accents lugubres. Il n'y a pas à se faire illusion : la grande réforme de l'hygiène publique, condition première d'une foule d'autres réformes matérielles et morales, dont on commence à s'occuper sérieusement, est encore presque tout entière à opérer dans la plupart des nations de l'Europe. Nous en savons qui sur le terrain politique se sont placées à l'avant-garde, qui ont donné à la démocratie son expression la plus avancée, mais qui dans le domaine des améliorations sociales profondes, vitales, ne se sont signalées encore par aucune initiative moderne et continuent à vivre sur le fonds du passé. Un jour un socialiste faisait auprès de nous cette observation sanglante : « Les réformes politiques, mes amis, on vous en donnera tant que vous en voudrez, parce qu'elles ne coûtent rien, mais ne demandez pas des réformes qui pourraient exiger quelques sacrifices ; dans ce cas, les classes aisées portent la main sur leur porte-monnaie et vous laissent seuls. » Nous craignons qu'il n'y ait du vrai dans cette observation, mais si la partie instruite, éclairée et riche de la population raisonne instinctivement ainsi qu'on vient de le lui reprocher, cela prouve surtout une chose, c'est qu'elle n'a pas compris le sens et l'esprit des réformes sociales dont notre époque a besoin. Il ne s'agit pas, répétons-le bien, de donner, de faire l'aumône, d'accroître les impôts : il s'agit essentiellement de se servir de la force coercitive et impérative de l'état pour légiférer dans

l'intérêt de ceux qui, plus que tous autres, ont besoin d'être protégés contre le mal que leur fait la liberté mal comprise et qui consiste à laisser tout faire ; et il s'agit ensuite de lancer un peu de son argent, un peu de son superflu, un peu de son nécessaire s'il en est besoin, dans des canaux qui ne soient pas ceux de la spéculation pure, mais de ce que nous avons appelé, en nous servant d'une expression particulièrement heureuse, la philanthropie commerciale.

Les Anglais sont ici nos maîtres. Appelés à lutter contre des maux effrayants, accumulés depuis des siècles, ils ont, pour employer une expression familière, pris le taureau par les cornes. Du train dont ils y vont depuis quelques années, l'immense métropole de Londres elle-même finira par voir disparaître ces taches noires qui font la joie, parmi nous, de quelques opportunistes en leur fournissant cette antienne : « Elle est belle, cette Angleterre que vous nous prônez sans cesse ? » Nous nous permettrons de demander à ces braves gens ce que deviendrait une ville comme Londres s'il n'y avait, pour réagir contre l'insalubrité publique, que des hommes de leur trempe, outillés et armés comme ils le sont. La statistique mortuaire de l'Angleterre montrerait d'ailleurs, à elle seule, le progrès effectué, et ce n'est pas partout que de pareilles constatations peuvent être faites.

Il y a pour tout être humain une cause sacrée. C'est celle de ceux à qui leur nom seul devrait assurer des amitiés solides : les déshérités. Le moment doit venir où quiconque restera en arrière dans les nouvelles croisades du bien social, largement compris, sera traité comme un réfractaire et mis au ban de l'opinion, et où ce sera pour plusieurs une joie intime et la seule récom-

pense qu'ils ambitionnent, de pouvoir se rendre ce témoignage qu'ils ont cherché, d'un cœur sincère, à aimer leur prochain comme eux-mêmes et à le lui prouver.

Tout à côté du sujet que nous quittons s'en trouve un autre, tellement rapproché parfois que nous avons éprouvé, à mainte reprise, la tentation de franchir la faible ligne de démarcation qui l'en sépare : c'est celui de la sécurité publique. La préservation de la santé et de la vie humaine devrait comporter, — en dehors des questions d'alimentation et de logements, — soit de la part des particuliers, soit de celle des autorités établies, un ensemble de mesures préventives dont l'absence, ou l'insuffisance, est encore trop générale. Ainsi, il est tel endroit dangereux, rivière, falaise, où périodiquement viennent se répéter des morts accidentelles : les journaux enregistrent le fait, le public lit les journaux, mais personne ne se demande s'il n'y a pas là quelque précaution négligée ; et l'on ne songera à un garde-fou ou à une clôture qu'après une grosse catastrophe. Nous appelons de nos vœux la création dans toutes les administrations officielles d'un service qui pourra remplacer avantageusement d'autres services publics, ou inutiles, ou même positivement funestes, — nous en connaissons, et des plus indignes de la majesté de l'état, — et qui serait affecté à cette mission. Mais il faudrait aussi que les citoyens comprissent mieux qu'ils ne l'ont fait d'ordinaire leur devoir dans cette œuvre de défense publique. Pourquoi, par exemple, ces utiles associations pour le développement où l'embellissement de telle ou telle ville ne deviendraient-elles pas les organes de ce genre d'activité protectrice, en s'appliquant à éliminer les causes de sinistres susceptibles d'être supprimées ?

Et ce n'est pas dans le domaine matériel seulement que cette prophylaxie doit faire sentir ses heureux effets : c'est aussi dans le domaine moral. Que d'établissements en activité, que d'installations entrées plus ou moins dans les mœurs, qui sont, au même degré, des casse-cou, des pièges tendus surtout à la jeunesse et à l'inexpérience, et qui restent pourtant debout, s'aidant de la réclame des journaux qui trouvent leur compte à rendre ce service, ainsi que d'autres moyens de publicité, heureux même parfois de pouvoir exhiber une autorisation officielle !

Il y aurait, là encore, beaucoup à faire ; mais nous devons nous borner, pour le moment, à marquer l'importance de la question.

LOUIS WUARIN.

CHRONIQUE PARISIENNE

Dernier écho des fêtes franco-russes. — Promesses de la saison musicale et ouverture de la saison théâtrale. *L'Amour brode*, de M. François de Curel. — *Mémoires du chancelier Pasquier*. Tome II. — Napoléon et Marie-Louise. — Quelques livres nouveaux.

Le chroniqueur politique de la *Bibliothèque universelle* s'est trouvé à Paris tout à point pour voir les fêtes russes, et il en a parlé à ses lecteurs. Cela valait beaucoup mieux. La *Chronique parisienne* aurait été suspecte de partialité; il était bon que ce fût un étranger qui constatât la tenue parfaite de tout un peuple, pendant douze jours d'une joie qui touchait au délire. On n'a pas eu à regretter un cri, un mot, et il faut savoir ce qu'était Paris pendant ces semaines mémorables, comment on y vivait, pour rendre à ses habitants la justice qui leur est due.

Travail et commerce, tout était arrêté : on n'existait plus que pour voir les Russes. A part les hôtels et les restaurants, qui ont eu à loger et à nourrir, ainsi qu'on vous l'a déjà dit, 300 000 provinciaux, personne n'avait d'autre souci que d'être dans la rue pour tâcher d'apercevoir une casquette blanche. Les boutiquiers ne vendaient plus. L'un des grands magasins de Paris vit ses recettes tomber à rien du jour au lendemain. Ses clients ne pensaient pas à faire leurs achats; ils avaient autre chose en tête; et ses employés avaient toujours un œil sur les vitres pour le cas où il passerait un officier russe. Le magasin prit le parti de donner un congé général à son personnel et de fermer; il n'y perdait rien et faisait des heureux. Il en était de même un peu partout. Les chantiers étaient désertés et les ateliers ne pouvaient retenir leurs ouvrières. Les collèges avaient relâché les écoliers, et les ministères, où l'on chôme si rarement, avaient fermé leurs portes. La population

entière était en vacances, et elle en profitait pour vivre dans la rue. C'est à peine si l'on se couchait, de peur de manquer le passage d'un Russe. Un soir, ou plutôt une nuit, après un gala officiel, le *Figaro* offrit une fête à nos hôtes. Ceux-ci ne purent arriver que très tard, et l'on se sépara à quatre heures du matin. Deux mille personnes attendaient dans la rue la sortie des invités du *Figaro*. Elles avaient passé la nuit debout pour entrevoir des gens en manteau, qui montaient aussitôt dans des voitures fermées.

Les nerfs s'excitent à ce régime. Je crois que peu de personnes, en dehors de nos frontières, nous auraient crus capables de supporter une pareille épreuve sans perdre une seule minute le sentiment des convenances. Les fêtes russes ont montré une fois de plus que le caractère du peuple français est mal connu. On ne se rend pas compte à l'étranger de la profondeur et de l'intensité de son patriotisme. Depuis que la France a été malheureuse, ses enfants ont pour elle la tendresse protectrice qu'inspire dans la vie privée une mère malade ou frappée par une grande douleur. La visite de la flotte russe était un grand événement pour la France, qu'elle délivrait d'un cauchemar de plus de vingt années. Il n'en fallait pas davantage pour que le pays entier, réuni dans une seule pensée, se gardât comme d'un crime de tout ce qui aurait pu gâter la joie solennelle d'un pareil moment.

Il était curieux de voir la foule faire elle-même la police. L'incident que voici n'a été dans aucun journal. Cela s'est passé si vite qu'on aurait dit un tour d'escamotage et que personne ne s'est douté de rien vingt pas plus loin. C'était sur le boulevard, au milieu de la presse compacte qui s'y étouffait. Un camelot exhiba tout à coup une caricature qui n'était respectueuse ni pour le tsar ni pour M. Carnot. La foule se jeta sur sa marchandise, la piétina et la réduisit en si petits morceaux qu'il n'en resta rien. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, un ballot de placards s'était évanoui sans laisser de traces. Le camelot craignit d'avoir le même sort, fit le plongeon et ne recommença pas.

Paris a maintenant repris sa physionomie accoutumée. Il s'est remis au travail et aux affaires ; il est revenu à ses plaisirs ordinaires.

— La saison musicale s'annonce bien. M. Colonne nous promet plusieurs grands concerts par semaine, le soir, dans l'ancien Eden-Théâtre. Il y aura des chœurs, des chanteurs, et l'on donnera de grandes œuvres, telles que la *Damnation de Faust* de Berlioz; *Manfred*, de Schumann; *Mors et Vita*, de Gounod; *Eve*, de Massenet. On exécutera aussi des parties d'opéras, mais sans costumes ni décors. Cet article du programme est le seul qui prête à la critique. On annonce le *Rheingold*, *Parsifal*, *Tannhaüser*. N'est-ce pas méconnaître l'essence même du système wagnérien que de séparer la musique des décors et de la mimique dans un drame lyrique? A part quelques morceaux tels que des marches, des préludes pour orchestre, des romances, qui peuvent à la rigueur s'isoler de l'action, les opéras de Wagner ont besoin de la scène. Chacun d'eux est une sorte d'organisme complexe et vivant. C'est faire œuvre de bourreau que de les démembrer pour en servir des débris mutilés, incomplets, sur une estrade de concert. Puisque M. Colonne a la salle et les exécutants sous la main, il ferait plus de plaisir au public en montant un seul opéra de Wagner avec les décors et les costumes, qu'en lui en donnant une demi-douzaine dans les conditions annoncées.

La saison théâtrale promettait aussi d'être brillante. Malheureusement, il y a déjà eu des déceptions. On comptait tout particulièrement sur un jeune auteur dont mes lecteurs se rappellent sans doute le nom, M. François de Curel. Les deux pièces qu'il avait données au Théâtre-Libre, et l'*Invitée*, jouée au Vaudeville, avaient fait concevoir de telles espérances, qu'on saluait déjà en lui l'héritier des Augier et des Dumas. Une soirée a suffi pour rendre incertain un avenir qui semblait assuré. Je ne doute pas, pour ma part, que M. de Curel ne rappelle de la chute de *L'Amour brode* à la Comédie française; mais il aura une bataille à livrer; sa dernière pièce a éveillé des défiances dont il ne viendra pas facilement à bout.

Son insuccès éclatant aura été une leçon pour la jeune école dramatique. C'est pour avoir trop aimé les idées malsaines et les personnages déséquilibrés que M. de Curel est tombé. Les héros de *L'Amour brode* sont des romantiques qui ont beaucoup lu Ibsen et perdu dans cette fréquentation ce qu'il leur restait de santé morale. Ils ne savent plus ce qu'ils veulent,

mais ils le veulent en forcenés. Ils sont passionnés à la façon romantique, et incompréhensibles à la façon ibsénienne. Surtout, ils ont l'absence de principes, de notions du devoir, qui caractérisait déjà les personnages de la jeunesse de George Sand, et qu'on retrouve dans *Hedda Gabler* ou dans la *Dame de la mer*. Encore s'ils avaient du cœur, on leur passerait bien des erreurs ; mais Gabrielle, l'héroïne, est un monstre de sécheresse et d'égoïsme.

Elle prétend adorer Charles, mais elle est résolue à ne l'épouser que lorsqu'il aura accompli une action héroïque. Vous reconnaissez là le bon vieux romantisme, qui n'admettait dans le monde que des héros et des hommes de génie; les autres n'avaient pas le droit d'exister, encore bien moins de se faire aimer. Charles fera donc des choses prodigieuses; c'est convenu. Encore faut-il que l'occasion s'en présente. Gabrielle se charge de la faire naître, et nous assistons pendant trois actes au spectacle que voici : une femme, sûre de son empire, impose à l'homme qu'elle aime une série d'actes révoltants, s'indigne lorsqu'il résiste, et s'indigne encore plus quand il obéit. Dans un cas, c'est un sans-cœur, dans l'autre, un lâche et un misérable, et il ne mérite dans tous les deux que des injures. Elle ne les lui ménage pas. Charles devrait prendre sa canne, rosser cette folle et s'en aller. Il est trop amoureux. Il reste, finit par perdre la raison à force de souffrir et se tue d'un coup de revolver.

C'était plus d'insanité que le public parisien ne pouvait en supporter. M. de Curel a une autre pièce reçue au Vaudeville. Je souhaite de tout mon cœur qu'elle lui procure sa revanche, mais je souhaite non moins vivement que la soirée du Théâtre-Français porte ses fruits, et pour lui, et pour ses confrères. Ces jeunes gens ne s'imaginent pas à quel point le public est las des curiosités de la névrose et du vice. L'écrivain qui mettra en scène de braves gens sera sûr de son succès. On fera « Ouf! » et l'on applaudira!

— La saison de la librairie reprend lentement et mollement. A signaler en première ligne le tome II des *Mémoires du chancelier Pasquier*, 1812-1814. (Plon et Nourrit). Il surpasse encore en intérêt le premier volume. Pasquier était aux affaires pendant les deux années qu'il raconte ici. Il parle en acteur

des événements mémorables qui ont amené la chute de Napoléon Ier, et il en donne parfois une version plus ou moins différente de celles que nous connaissions. C'est dire le prix de ces *Mémoires*. Prenons pour exemple la conspiration Malet : « Presque toutes les relations qui en ont été publiées, dit Pasquier, sont plus ou moins mensongères. » Et il les rectifie.

Le général Malet, compromis dans un complot, avait obtenu de continuer sa prison dans une maison de santé, où il était très peu surveillé. Il y avait fait la connaissance d'un autre conspirateur invétéré, l'abbé Lafon, et tous les deux n'avaient pas tardé à être d'intelligence. Malet était un républicain exalté, Lafon un royaliste ardent. Ils se liguèrent contre l'ennemi commun, Napoléon, et, lorsqu'arrivèrent à Paris les nouvelles de nos désastres de Russie, ils jugèrent le moment venu de se débarrasser de l'usurpateur. Leur plan était d'une simplicité remarquable : « Profiter de la nuit pour se présenter à la porte de deux casernes, annoncer la mort de Napoléon, donner lecture d'un sénatus-consulte supposé, qui abroge le gouvernement impérial, qui établit un gouvernement provisoire et investit le général Malet de tous les pouvoirs nécessaires pour commander la force armée ; » voilà pour le premier acte. Second acte : se servir des troupes des deux casernes pour arrêter les fonctionnaires gênants et publier partout le prétendu sénatus-consulte. Dénouement : former un gouvernement provisoire qui entraînerait la France, grâce à la fausse nouvelle de la mort de l'empereur. Ce qu'on ferait ensuite, et si la France reviendrait à la Convention ou aux Bourbons, la question fut réservée, chacun des conspirateurs se proposant sans doute *in petto* de la résoudre au profit de son parti.

Le 23 octobre 1812, à huit heures du soir, les deux aventuriers s'évadèrent de leur maison de santé et se rendirent chez un prêtre espagnol qu'ils avaient gagné. Il n'y avait que deux autres personnes dans la confidence. On passa une partie de la nuit à fabriquer le faux sénatus-consulte et différentes pièces. A 3 $^1/_2$ heures du matin, Malet se présenta à la porte de la caserne Popincourt, dont le commandant crut tout ce qu'il lui débita et mit ses troupes à la disposition de l'imposteur. Même succès à la caserne des Minimes. Au point du jour, les conju-

rès étaient à la tête de douze cents hommes de troupe. On passa à la prison de la Force pour y prendre deux généraux enfermés pour raisons politiques, et l'on se mit en devoir d'arrêter les principaux fonctionnaires publics.

Pasquier était alors préfet de police. Au moment où il venait de se lever, son appartement fut envahi par des soldats en armes. L'officier qui les commandait était enveloppé d'un grand manteau et coiffé d'un vaste chapeau rabattu, comme tout conspirateur qui se respecte : « Il m'annonça la mort de l'empereur, tué sous les murs de Moscou ; me signifia le prétendu sénatus-consulte, mais sans me permettre de le lire. Il me dit encore que le citoyen Boutreux, qui l'accompagnait, allait prendre mes fonctions, puis me consigna dans ma chambre, sous la garde de deux fusiliers. »

De la préfecture de police, l'officier au grand manteau, qui y allait bon jeu bon argent, croyant fermement au conte à dormir debout que lui avait fait Malet, s'en fut au ministère de la police, où il empoigna le duc de Rovigo. Son premier soin fut ensuite de faire venir un tailleur et de lui commander un bel habit de ministre, car il était convenu qu'il succédait à Rovigo. Ayant réglé cette importante affaire, il monta dans la voiture de son prédécesseur et se fit conduire à l'Hôtel-de-Ville, où il entra paisiblement en fonctions. Survint le préfet de Paris, M. Frochot, qui trouva aussi l'histoire toute simple, et se prêta sans difficultés à faire préparer sa grande salle d'apparat pour le nouveau gouvernement.

Ainsi, personne ne pensait à Marie-Louise ni au roi de Rome. Napoléon mort, — et la nouvelle n'avait rien d'invraisemblable, — ses officiers et ses fonctionnaires regardaient comme allant de soi que l'empire était fini. Ce fut ce qui exaspéra l'empereur quand il apprit cette singulière échauffourée.

Cependant Malet avait été moins heureux que ses lieutenants. Il avait rencontré de l'incrédulité et de la résistance Place Vendôme, chez le commandant de la place de Paris, avait essayé de le tuer et s'était fait arrêter. Il fut fusillé, mais on ne put déterrer son complice l'abbé Lafon. Il avait disparu, et ne reparut qu'à la Restauration.

On a raconté depuis que la population de Paris, énervée du régime impérial, avait pris parti avec vivacité pour le général

Malet ; qu'elle avait voulu jeter Rovigo à la rivière et menacé de faire un mauvais parti au préfet de police. C'est contre ces assertions que s'inscrit en faux le chancelier Pasquier. « Il n'y a rien de plus mensonger, » écrit-il. Selon lui, les Parisiens n'apprirent l'entreprise que lorsqu'elle était déjà avortée, et s'en indignèrent comme « d'une odieuse folie. »

Aurait-il été influencé par le désir de diminuer l'importance d'une affaire qui ne fut, en somme, glorieuse pour personne ? Je serais tenté de le croire. D'après les versions qui avaient eu cours jusqu'ici, l'exécution du complot était plus avancée qu'il ne le dit, au moment où Malet fut arrêté. Les postes et le trésor étaient déjà au pouvoir des conspirateurs, et je me rappelle avoir entendu dire, dans ma jeunesse, aux vieillards témoins de ces événements, que tout Paris avait eu l'impression qu'il s'en était fallu de très peu que cet audacieux coup de main ne réussit. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* Pasquier vous obligent continuellement à reviser vos souvenirs, et c'est une très bonne chose. J'en pourrais citer bien d'autres exemples que la conjuration Malet ; mais l'espace dont je dispose ne le permet pas, et je renvoie les curieux au volume.

— Voici un autre livre qui nous ramène également au premier empire : *Napoléon et les femmes. I. L'amour*, par Frédéric Masson (1 vol. in-8°. Ollendorff). Plusieurs des chapitres qui le composent avaient paru l'été dernier dans le supplément littéraire du *Figaro*, où ils avaient eu le plus vif succès. Napoléon est plus que jamais à la mode. Le public dévore tous les écrits où il est question de lui. Ce n'est pas du tout que la France redevienne impérialiste, mais ses défaites l'ont portée à se retremper dans les souvenirs d'une époque glorieuse. Elle s'y complait, même lorsqu'il est question de tout autre chose que de guerre, comme dans le cas présent.

La plus jolie partie du volume, à mon gré, est celle où M. Masson nous montre Napoléon si amoureux de Marie-Louise, qu'il se met, — à plus de quarante ans, — à jouer et courir comme un collégien pour amuser sa jeune femme, restée très enfant. Tantôt il lui apprend à monter à cheval dans les jardins de Saint-Cloud. Il la met en selle, prend sa monture par la bride et la fait trotter. Lorsqu'elle a appris à se tenir toute seule, il l'accompagne à cheval, s'amuse de ses cris,

tombe lui-même à chaque instant et se relève en criant *Casse-cou !*

Tantôt il organise pour elle, et avec elle, une partie de cache-cache ou de ballon. Ou bien, le soir, quand il faut rentrer, il met en train un colin-maillard, ou un petit jeu à gages et à pénitences. Il trouve toujours du temps, lui si occupé, pour amuser sa bonne Marie-Louise, pour écouter son babil de petit oiseau sans cervelle, pour admirer le ceinturon qu'elle est censée lui broder et qu'elle fait faire, en réalité, par une brodeuse. Elle était toujours en retard ; c'était une de ses spécialités. Napoléon, l'homme pressé par excellence, qui faisait toujours tout au galop, et qui avait inspiré à ses ministres, ses généraux, sa première femme, sa cour entière, une sainte terreur de le faire attendre, — Napoléon se promenait de long en large avec une patience angélique, jusqu'à ce qu'il plût à Marie-Louise d'avoir fini de s'habiller. Il restait à table, lui qui avait fini en dix minutes, jusqu'à ce que l'impératrice, gourmande et grosse mangeuse, eût fait honneur à sept ou huit plats.

Contraint de la quitter pour sa campagne de Russie, il se fait rendre compte par le menu de ce qu'elle fait et dit. On ne lui donne jamais assez de détails. Il en réclame sans cesse. Au milieu des circonstances les plus graves, il trouve la liberté d'esprit nécessaire pour s'informer des promenades de Marie-Louise, des visites qu'elle a reçues, des jeux auxquels elle a joué.

Il y a plus significatif encore. Chacun sait quelle fut la conduite de Marie-Louise à la chute de son époux. Elle en aima un autre du jour au lendemain, et un autre quelconque, qui fut placé sur son chemin par le gouvernement autrichien. Pas une fois, durant les Cent-Jours ou à Sainte-Hélène, Napoléon n'eut une parole d'amertume, ou seulement de blâme, pour cette femme indigne. Au contraire, il en parla jusqu'à son dernier soupir avec une tendresse toujours égale, au point qu'on se demande s'il a ignoré la trahison de Marie-Louise. M. Frédéric Masson nous a montré là un Napoléon peu connu.

— Voici un roman historique qui est un modèle du genre. Titre : *Autour d'une tiare* (Armand Colin). Epoque : la fin du onzième siècle. Lieu de la scène : Rome. Personnage principal :

le pape Grégoire VII. Auteur : M. Emile Gebhart, l'un de nos historiens les plus érudits et les plus poètes. A publié, entre autres, un livre tout à fait supérieur sur l'*Italie mystique*. — Je ne vais pas vous raconter *Autour d'une tiare ;* mais lisez-le, faites-le lire à votre femme, et vous me remercierez de vous l'avoir indiqué. Vous aurez une vision superbe de la Rome d'il y a huit siècles, et aussi exacte qu'il est possible de l'avoir.

— Dans un genre très différent, *Vathek*, par Beckford (Perrin), est aussi à recommander. Ce n'est pas une nouveauté, et l'ouvrage est précédé d'une *préface* de M. Stéphane Mallarmé. Les renseignements suivants sont empruntés à l'*Encyclopédie de la littérature anglaise*, de Chamber.

Vathek, conte arabe, a été écrit en français, en 1782, par un jeune millionnaire anglais nommé William Beckford. C'était une imitation d'un roman français du commencement du dix-huitième siècle : *Abdallah, ou les aventures du fils de Hanif.* Publié d'abord en français, puis en anglais, *Vathek* a eu beaucoup d'éditions dans la patrie de l'auteur. Il a dû sa popularité en partie à son étrangeté et à son éclat, en partie aux excentricités de Beckford.

Les extravagances d'un nabab anglais d'il y a cent ans n'ont plus d'attrait pour nous, mais quiconque aime les *Mille-et-une-Nuits* lira *Vathek* avec plaisir.

— Vient de paraître le tome V de *Beust et Bismarck, 1865-1868*, par le prince Lubomirski (Calmann Lévy).

— A l'approche du jour de l'an, rappelons aux amateurs d'étrennes sérieuses la *Grande Encyclopédie* (Lamirault). Elle en est au G, et se maintient toujours à un niveau supérieur.

— *Kahel*, *Carnet de voyage*, par Olivier de Sanderval (1 vol. in-8°. Alcan). C'est une exploration dans le Soudan français. Ouvrage amusant.

CHRONIQUE ITALIENNE

La richesse en Italie. — La rentrée des classes. — Le socialisme. — La société Dante Allighieri. — Un pamphlet. — Les livres.

Oui, c'est convenu, l'Italie est pauvre, elle est même très pauvre et ne sait plus sur quel pied danser.

Aussi, de loin, on se figure tout mouvement arrêté chez elle, les boutiques sans chalands, les rues sans équipages, une ombre de tristesse sur tous les fronts. On se figure mal. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la vie continue comme si de rien n'était. Les cafés sont pleins. Les théâtres sont pleins. Les hôtels, — des hôtels aussi beaux et aussi chers que les vôtres, — sont pleins. Et ce ne sont pas seulement les étrangers qui les peuplent, ce sont les Italiens. Où trouve-t-on l'argent pour manger si bien et s'amuser si fort? Les voitures roulent. Les livres nouveaux foisonnent. Preuve qu'il est des gens pour les écrire et d'autres pour les acheter, ce qui représente du temps et de la monnaie. A cette heure d'automne, les patriciens reviennent des villégiatures et rouvrent leurs palais; il faut voir dans quel luxe ils sont tenus, quels chefs-d'œuvre les garnissent et quel train de vie ils représentent. Ce printemps, l'empereur d'Allemagne disait au prince Doria qui lui donnait un bal : « Prince, je ne saurais vous offrir une fête pareille ! » Il ne disait pas un compliment, il disait la vérité. Le prince Doria, autant que je me rappelle, entretient un personnel de deux cents employés occupés à la seule gestion de ses biens. Je ne sache pas qu'il y ait au monde beaucoup de particuliers dont le train de vie exige un service pareil. Sans doute qu'il y eut des ruines éclatantes, celle des Borghèse par exemple. Si elles firent tant de bruit, c'est qu'elles n'arrivent pas tous les jours. Les nobles ruinés abondent, mais les nobles riches aussi. Qu'on réfléchisse au nombre de gentilshommes qui gardent leurs villas, leurs palais, leurs équipages et leurs tableaux ! La moindre toile de leur antichambre vaudrait un trésor sou-

vent. Que ne la vendent-ils, si ce n'est à l'étranger, du moins à l'état, qui se porte acquéreur ? On dira : « Ce sont de grandes fortunes, et les grandes fortunes ne constituent pas la richesse d'une nation. » Peut-être, encore qu'en dépit du socialisme il en faille beaucoup pour le bon train des choses. Mais chez la bourgeoisie, chez le petit commerce, il en va de même. Ce trait suffira à le témoigner : les caisses d'épargne, les *poste*, caisses d'une épargne plus modique et d'un accès plus facile, sont garnies. Enfin je note ce dernier signe, que la charité est très répandue. Les œuvres pies fleurissent en Italie. On donne, non autant que chez vous, qui avez ce beau luxe de la charité, mais ce qu'on peut ; et s'il est vrai qu'on ne possède que ce qu'on donne, on possède encore. L'autre jour, à Florence, des pompiers se promenaient par les rues en sonnant de la trompette et en agitant des tire-lire ; ils faisaient une quête pour les cholériques de Livourne. Et c'était très joli de voir s'amonceler sur leurs chars toutes sortes de lingeries et d'effets, d'humbles habits, de vieux châles, de gros sous. Les pauvres secourant les pauvres !

Cependant chaque jour le change monte et la rente baisse. C'est curieux comme un pays qui n'a plus d'argent en a encore !

— Ce dernier mois, les écoles se sont rouvertes et les classes ont recommencé. Vous savez l'organisation de l'instruction publique italienne. Des écoles techniques qui font les ingénieurs, les mathématiciens, les naturalistes. Puis des collèges que vous appelleriez classiques où l'on enseigne le grec et le latin, beaucoup de latin et peu de grec, car, hélas ! l'Italie en cela encore s'est mise au train moderne, malgré l'intelligent effort de M. Pasquale Villari. Ces collèges comprennent deux parties, la partie inférieure ou gymnase, la partie supérieure ou lycée : en tout, sept ans. Sorti de cette filière, le jeune homme soutiendra un examen très sérieux et obtiendra une façon de baccalauréat qui s'appelle la *licenza liceale*. Ce diplôme lui ouvre l'université où, après quatre années de bonne conduite, il prendra son grade de docteur. Là s'arrête l'école haute. Elle n'octroie aucun grade supérieur à cette *laurea*, qui est un peu plus que votre licence et un peu moins que votre doctorat. Elle exige une thèse, qui n'est point imprimée. Elle

n'en vaut pas moins pour cela. Des travaux très remarquables et faisant loi sont sortis des bancs de l'université.

Ce qu'il y a de particulier à l'enseignement italien, c'est le soin qu'il apporte à certaines branches trop négligées ailleurs. J'en veux citer deux : la géographie et les langues romanes. Je ne sais pourquoi on écarte si fort la géographie de nos institutions supérieures. Il paraît de bon genre à l'homme du monde d'ignorer jusqu'à l'endroit où le Guadalquivir prend sa source et dans quelle mer le Dniéper va se jeter. Et cela est très regrettable et même un peu ridicule. Quant aux langues romanes, il faut dire à notre honte que l'étudiant en lettres italien est capable de lire nos textes provençaux ou notre *Chanson de Roland,* chose qu'on oublia absolument d'enseigner à notre jeunesse studieuse. Peut-être qu'à cette heure la lacune est comblée; sinon, il est grand temps de la combler.

Cette rentrée des classes est importante. C'est encore un événement dont ne parlent pas les journaux. Qu'on pense au nombre de vies qui gravitent autour de la vie de ces milliers d'enfants. Comme ils nous déforment ou nous reforment ! Ils sont les mêmes partout, et les mêmes questions se posent à leur endroit. Au départ des hirondelles, les pédagogues de l'univers entier écoutent les pareilles doléances et sont également empêchés d'y répondre. C'est ainsi qu'à cette heure les parents se plaignent ici des livres de classe qu'on leur fait acheter; ils disent qu'ils sont trop nombreux et coûtent trop cher; ils prétendent de plus qu'à chaque changement de ministère, une nouvelle méthode est inaugurée qui exige de nouveaux manuels et de nouveaux frais. Ils n'ont que trop raison. Le plaisant est qu'il n'y a pas de pays sur la terre où les programmes d'école n'engendrent en automne de semblables récriminations. L'homme est toujours l'homme. C'est à peine si la race, l'hérédité, le milieu modifient un peu sa surface. On apprend cela en voyageant.

— Il n'y a pas de socialisme en Italie; ou du moins le socialisme s'y résout dans la question agraire. C'est sous cette forme qu'il règne, à l'état à peu près latent, en Lombardie, en Romagne, dans les Marches. C'est sous cette forme qu'il vient d'apparaître en Sicile.

La première faute de cette misère subite qui fait peur par sa

véhémence et son atrocité remonte loin. Elle est le fait de tout le système politique en honneur et en vigueur. M. Pasquale Villari vient de le démontrer dans un très bel article que je signale au passage : *Dove andiamo?* L'Italie est l'œuvre de la bourgeoisie. Or, cette bourgeoisie ne s'est jamais occupée que d'elle-même. Elle a conçu un inexplicable mépris pour les masses qui naissaient à la liberté avec elle. Elle ne les a pas éduquées. Elle ne les a point secourues. Aujourd'hui, elles se tournent contre elle, et c'est justice. Le devoir était clair cependant ; il marchait toujours du côté de l'intérêt. Il y avait là des foules innombrables, honnêtes, ayant en provision des forces jeunes et vierges : il fallait s'en servir. Et, pour s'en servir, il fallait les élever. Il suffit d'examiner en courant la loi sur l'instruction obligatoire pour s'apercevoir de ce qu'on a fait. On n'a rien fait, et ce qui est pire, on s'est donné l'air de faire. On a pris des mesures et établi des règlements qui semblaient dictés par l'humanité, qui n'aboutissaient en définitive qu'à ce que Guichardin appelait *il suo particolare*. Cela est frappant à Naples. Après le choléra de 1884, sous le prétexte d'hygiène, de commisération apportée aux pauvres diables serrés les uns contre les autres comme harengs en caque, on a éventré la vieille cité, on a mis bas les murs couverts de loques et de pourriture, percé de larges artères aux magasins de luxe et aux cafés chantants. Il fallait pourtant loger cette pouillerie qu'on jetait à la rue pour lui donner de l'air. A son intention, on construisit des maisons ouvrières à loyers très modiques. Mais, si modiques soient-ils, ces loyers sont encore trop forts. Les pauvres gens ne peuvent les payer. Ils n'habitent pas les demeures qu'on leur a élevées. Ceux qui en profitent sont les bourgeois qui ont des faïences et du capiton. Et, en dernière analyse, ces travaux gigantesques n'ont profité qu'aux entrepreneurs et *affaristi* qui ont pris cette spéculation en main. Et en Italie, depuis trente ans, ç'a toujours été comme ça.

Le socialisme silicien est très inquiétant parce qu'il montre chez des foules ignorantes et jusqu'à aujourd'hui soumises une entente merveilleuse et une ténacité extraordinaire. La faim dont elles souffrent n'arrive pas même à les dompter. Elles sont hâves, décharnées, sans gîte, sans pain, et résistent.

Sans doute qu'elles ne triompheront pas aujourd'hui. La machine administrative est contre elles trop puissante. Elles triompheront un jour, qui est peut-être proche, puisqu'elles sont le nombre et désormais le nombre organisé. On parle de relations entretenues avec les Calabres, avec la Lombardie; d'encouragements, de mots d'ordre reçus de la France. Tout cela obscurcit singulièrement l'horizon, non seulement celui d'Italie, mais le nôtre. Que ferons-nous quand les paysans qui nous donnent le pain se croiseront les bras?

En attendant, les scènes de désolation se succèdent; le brigandage court les chemins; la *Maffia* est toute-puissante; les policiers ne peuvent rien. Là-bas, tout brûle. L'Etna, le colosse noir et méchant, ne cesse jamais d'être en éruption.

— Le quatrième congrès de la Société *Dante Allighieri* vient de se réunir à Florence. La *Dante Allighieri* se propose un but très clair, qui est à savoir de défendre la langue mère à l'étranger contre les infiltrations ou les coërcitions étrangères. On parle beaucoup l'italien au dehors du royaume, en Tunisie, dans l'Amérique du Sud, aux échelles du Levant, où les marchands de la Renaissance ont laissé des comptoirs et des souvenirs. On le parle surtout en Istrie, à Trente et à Trieste. Il s'agit de défendre les Italiens de langue contre les puissances auxquelles ils appartiennent. Il s'agit de défendre encore les Italiens de fait contre eux-mêmes, contre leur propre solitude et leur propre éloignement, qui leur feraient bien vite oublier leur idiome natal. Créer des écoles, fonder des journaux, envoyer des subsides aux œuvres italiennes, tels les moyens employés au but poursuivi. Ce but n'a rien de politique ou d'immédiatement politique, comme on voit; il est plutôt patriotique et parfaitement légitime. La question se complique en Autriche, où l'allemand est imposé aux Italiens de langue. Secourir ceux-ci, c'est donc se rebeller contre l'état, et, notons-le en passant, contre un état allié. La faute n'en est point à l'Italie, qui exerce son droit en protégeant une langue qui est la sienne et qui remplit son devoir en vulgarisant un parler qui est si beau. Il n'y a point là de radicaux ou de conservateurs, il y a des Italiens et des Italiens fort distingués. A la bonne heure! Le président est M. Ruggiero Bonghi, qui a ouvert l'autre jour le congrès par un très beau discours. De quoi il s'est occupé,

quelles ont été les décisions adoptées, je ne puis vous le dire encore, puisque les assises sont tenues à huis clos et que la presse en est évincée. C'est une condition pour faire de la bonne besogne.

En une salle, ou si l'on veut une chambre,
Avec eux s'en réunissent cinq ou six cents
Qui pour leur grande loquacité native
Sont appelés les apôtres du vent.
Mais on ne sait par quel art ou magie,
De visage et de nature ils changent à tout moment,
Et de personnes habiles, honnêtes et doctes,
Les unes deviennent loups, les autres marmottes.

Tel le portrait de la chambre italienne tracé par M. Rapisardi[1]. M. Rapisardi est un poète de talent qui éprouve la nausée de l'âge où il vit et appelle ardemment l'aube d'une époque meilleure. Il a bien raison. Dans ce but, il vient de composer un poème en octaves où il injurie grossièrement tous les hommes et toutes les choses de son pays. Il a bien tort. Les injures ne servent jamais à rien. Jean-Jacques disait que ce sont les raisons de ceux qui n'en ont pas. Et M. Rapisardi, se servant d'une telle arme, ferait croire qu'il n'a pas toutes les raisons du monde de flageller un peuple où tout ne va pas pour le mieux. C'est dommage, parce que M. Rapisardi s'inspire avec bonheur des poètes chevaliers de la Renaissance et ressuscite pour notre plus grande joie cette jolie octave italienne courante et limpide. Il y aurait eu une belle matière à couler dans ce moule d'argent qui se prête aux fines et prestes railleries taillées en pointe et crevant les outres. Arioste revenant et jugeant avec son esprit et sa clarté la politique italienne ! Et puis s'envolant d'une aile légère vers ce pays bleu d'utopie que M. Rapisardi décrit sans nous le faire voir ! C'eût été charmant. Pourquoi, au contraire, tomber dans l'insulte et l'allusion privée ? Peut-être parce que ce poète a de la haine au cœur. C'est un défaut ou c'est une disgrâce. C'est en tout cas un obstacle à un poème de ce genre, qui veut pour exister être dégagé de tout ce qui ramène à terre.

— La place me manque pour vous parler des livres. C'est

[1] *Atlantide.* Poema, di Mario Rapisardi. Catania, Giannotta, 1894.

dessous, pour le « jeu. » A l'hôtel, le baron mettait ses nouveaux amis en présence des opulents étrangers. Un vieillard chauve, avec une grande barbe grise, et un profil émacié d'oiseau de proie, parlant un affreux dialecte de juif hongrois, se faisait présenter sous le nom de M. le *Kommerzienrath* Fährle. Un quadragénaire, un peu agité jusqu'au moment où on s'asseyait à la table de jeu, car alors sa figure prenait une impassibilité marmoréenne, était M. le baron von Lichtner, de Vienne, « un millionnaire et grand industriel, » soufflait-on à l'oreille des jeunes officiers. » Puis c'était un gros bonhomme, d une rondeur et d'une gaieté exubérantes: M. Samuel Seemann, rentier, négociant, ou fabricant suivant les soirs. Enfin d'honorables banquiers, M. Abter, trente ans à peine, myope avec des lunettes à branches d'or; M. Max Rosenberg, petit homme à figure ronde; M. Albert Hess, qui, lui, ne quittait guère Hanovre, et souvent, un ancien officier, M. de Zedlitz, ami du baron de Meyerink. L'œil le moins exercé ne tardait pas à se convaincre que tous ces honorables personnages, à l'exception des deux gentilshommes prussiens, descendaient d'Abraham en ligne directe. Je vous fais grâce des dames qui fréquentaient généralement ces rendez-vous de noble compagnie.

La partie commençait: une partie de « *macao,* » de « *meine und deine Tante,* » ou parfois de roulette. Meyerink avait dit vrai : les riches étrangers perdaient gros et les jeunes officiers rayonnaient, doublant les mises, sous l'effet des gains réalisés et des flûtes de champagne abondamment sablées. Mais, aïe! aïe! quels retours de veine! Si ce n'était pas le soir même, c'était le lendemain! Par une mystérieuse dispensation de la fortune, les *Kommerzienräthe* finissaient par gagner toujours quand l'enjeu en valait la peine. Et les jeunes imprudents étaient dépouillés de tout ce qu'ils avaient. Ce n'eût été que demi-mal. Mais, comme ils étaient bien nés, leurs partenaires ne se refusaient pas à leur faire crédit. Ils le leur offraient même avec insistance, de sorte que lieutenants et premiers-lieutenants, en montant en selle le lendemain matin, la tête lourde et les « aides » allanguies par des veilles prolongées, se rappelaient avec terreur qu'ils devaient maintenant des sommes hors de toutes proportions avec leur solde et le supplément mensuel versé par leurs familles. Comment cela se faisait, on l'a com-

pris en trouvant chez les accusés le plus complet arsenal de cartes biseautées et de roulettes faussées que tricheur professionnel puisse rêver.

Ici commence la deuxième partie de l'histoire. Ce qu'on devait à Fährle, Seemann, Lichtner et autres, il fallait le payer sans retard, car « les dettes de jeu sont des dettes d'honneur. » Comment faire? On s'adressait au baron de Meyerink, le fidèle et discret confident. Il donnait immédiatement l'adresse des « banquiers » Abter, Hess, ou Max Rosenberg; ceux-ci, — des affiliés à la bande, — feignaient de prendre des renseignements, et quand la solvabilité de l'emprunteur, ou plutôt celle de sa famille, leur était démontrée, ils consentaient au prêt. Le pauvre lieutenant souscrivait un billet; il recevait une partie de la somme dont il se reconnaissait débiteur en espèces sonnantes; pour le surplus, il devait accepter des billets d'une des loteries qui sévissent en Allemagne, celle de Hambourg, celle de Brunswick, ou telle autre. Mais on ne lui remettait pas des billets originaux; c'étaient des bons de participation, qui lui donnaient droit à certains tirages seulement. Il renonçait à l'avance en faveur du prêteur à tout gain éventuel dépassant 2000 marcs, et mille précautions diverses étaient prises contre lui. En réalité, les honorables marchands d'argent auxquels il s'était adressé faisaient payer le même billet à toute une série d'emprunteurs. J'ai parcouru toutes les dépositions qui ont été faites à Hanovre au cours des dix jours d'audiences. Deux témoins seulement avaient eu la chance de voir sortir un de leurs numéros. L'un avait gagné 1000 marcs, l'autre 1900. Mais ils n'ont jamais vu un pfennig de ces sommes, qui ont été touchées par le prêteur et soi-disant portées au crédit de leur compte.

Les livres des accusés étant perdus, les témoins n'ayant rien compris à ce qui leur était arrivé, et les experts y ayant perdu leur latin, il a été impossible d'établir d'une façon précise les gains réalisés de la sorte par les usuriers. Un petit exemple cependant : Rosenberg a remis à un lieutenant en détresse des lots achetés 275 marcs pour une somme de 2100 marcs, qui se sont transformés, dans l'espace de six mois, en une lettre de change de 5000 marcs, que l'infortuné père de cet officier a dû payer. Un autre, auquel on avait prêté 800 marcs

en argent comptant, a dû rendre 12 000 marcs au bout de quelques semaines. D'autres opérations portent sur des sommes beaucoup plus importantes, se chiffrant par centaines de mille marcs. Quand le président du tribunal demandait l'explication de ces marchés stupéfiants aux jeunes viveurs qui les avaient dénoncés à la justice, ceux-ci répondaient que les usuriers les avaient éblouis par la perspective de gagner de fortes sommes à la loterie. Du reste, c'était à prendre ou à laisser ! Point de billets, point d'argent comptant ! Et, dame ! comme ça pressait...

Les victimes sont toutes des spécimens accomplis de ce que vous appelez en français la jeunesse dorée. Ce ne sont que barons et comtes (il y a même dans le nombre un prince de Saxe-Weimar), tous de vieille et bonne noblesse, appartenant aux régiments de dragons, de hussards, de cuirassiers les plus *selects* de l'armée allemande, surtout de jolis lieutenants de dragons bleu de ciel. La plupart sont entre vingt-trois et vingt-neuf ans. Quelques-uns ont dépassé la trentaine. Sur le nombre, il y a même des officiers supérieurs en retraite, comme le lieutenant-colonel de Krell et le major-général de Linsingen. Je trouve dans la liste des noms comme d'Arnim, de Bulow, de Jagow, de Schulenbourg, des comtes Kalkreuth, de Hahn, de Luttichau, de Schwerin, de Recke; des barons von der Decken, de Heeremann-Zuidewijk, de Heydebrinck, de Schierstädt, de Plessen, etc. Et cette fleur de notre aristocratie était ainsi entrée en rapports journaliers avec des gens qui tous, à l'exception du baron de Meyerink, avaient déjà subi plusieurs condamnations pour escroquerie, vols, parjure, usure professionnelle et autres peccadilles du même genre ! C'est là ce qu'on leur reproche le plus amèrement. Ils s'excusent en répondant qu'ils ne savaient pas en face de qui ils se trouvaient, et avaient été introduits dans ce joli cercle par deux de leurs pairs, MM. de Meyerink et de Zedlitz. On peut admettre cette défense pour la première entrevue; mais il est impossible que ces jeunes gens aient pris durant des semaines des forçats libérés pour des gentlemen.

Leurs réponses devant le tribunal montrent un singulier mélange d'inconscience et de perversité. La plupart assurent, — et on peut les en croire, — qu'ils n'ont rien compris aux ma-

nœuvres dont ils ont été victimes. Mais ils reconnaissent avoir été entraînés par l'espoir de se trouver en présence de mauvais joueurs avec lesquels il y avait gros à gagner, ce qui n'a rien de particulièrement chevaleresque. Quelques-uns se sont méfiés que leurs partenaires trichaient. Ils les ont surveillés longtemps, s'efforçant de les prendre en flagrant délit. Il y ont perdu leur temps avec leur argent. Les filous avaient l'habitude de jeter le jeu au feu, dès que la partie était terminée. Un jour, les officiers en défiance sont parvenus à subtiliser quelques cartes pour les examiner à loisir. Mais ils n'y ont rien découvert de suspect. « — Comment avez-vous examiné les cartes ? demande le président. — A la loupe, du bon côté. » Toute la salle éclate de rire, tandis que le magistrat observe laconiquement : « C'est fâcheux que vous n'ayez pas pensé à regarder le dos de la carte. » Les plus énergiques ont pris Abter entre quatre yeux, et, s'il faut en croire ce drôle, l'ont forcé, pistolet sur la gorge, à déchirer les billets. Les officiers nient. Ils se sont bornés à secouer leur créancier, qui tremblait de terreur.

Il y aurait plusieurs incidents curieux et instructifs à relever dans cette cause célèbre : les conférences faites par des experts sur tous les procédés par lesquels on peut tricher au jeu sont de véritables manuels de la matière et ont été suivies avec une attention haletante par les nombreux praticiens qui se pressaient dans la salle. L'espace me manque pour entrer dans les détails.

Faut-il faire la morale de cette longue histoire ? Les faits parlent assez haut pour m'en dispenser. Le tribunal a condamné les escrocs à des peines allant jusqu'à quatre ans de réclusion, et le baron de Meyerink s'est pendu. Quant aux témoins, l'opinion a été avec eux d'une sévérité extrême, mais non excessive. Seule, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a tenté de plaider en leur faveur de timides circonstances atténuantes. Tous les autres journaux, à commencer par la *Gazette de la Croix*, l'organe le plus autorisé de la noblesse prussienne, ont flétri comme il convenait la légèreté, l'amour du plaisir et la bêtise de ces jeunes gens, qui salissent leur nom, compromettent leur avenir, mangent les ressources de leurs parents et les dots de leurs sœurs dans d'aussi stupides aventures. L'empe-

reur, qui a déjà fait tant d'efforts pour ramener la simplicité et l'ordre dans les corps d'officiers, a été très péniblement impressionné par cette affaire. Que fera-t-il ? Les bruits les plus divers ont couru. On a dit que les témoins les plus compromis étaient rayés des cadres de l'armée, que tous les officiers allaient être invités à s'engager sur l'honneur à ne pas jouer, qu'un rescrit du souverain avait été adressé à tous les chefs de corps, etc. Rien de tout cela n'est officiel à cette heure. Mais tenez pour certain que, dans cette affaire, Guillaume II est d'accord avec le sentiment public et agira avec toute l'énergie que comporte la gravité du mal. « Votre honneur est mon honneur, » a-t-il dit l'autre jour en faisant prêter serment aux recrues. Cela est bien plus vrai encore de ses officiers et de sa noblesse.

Quant à l'esprit de parti, il a trouvé naturellement son compte dans le procès de Hanovre. Presque tous les accusés étant israélites, les antisémites ont triomphé : « Voyez, vont-ils disant, comment ces odieux juifs savent exciter pour les exploiter de la façon la plus scandaleuse les mauvais penchants de notre jeunesse. » A quoi on répond : « Voyez plutôt la légèreté, l'inconscience, la démoralisation des fils des premières familles chrétiennes du pays, et dites qu'elles ne courent pas à la ruine et à la honte. »

Je pense, quant à moi, que six escrocs juifs ne sont pas le judaïsme et que quelques jeunes gens écervelés ne sont pas l'aristocratie. Et j'ajoute que l'indignation témoignée par toute l'Allemagne à l'occasion de cette affaire est un bon symptôme de moralité publique et servira de leçon pour l'avenir.

— Votre compatriote, M. Widmann, a fait représenter pour la première fois, le 9 novembre, au Berliner Theater, une pièce en trois actes : *Jenseits von Gut und Böse* (Au delà du bien et du mal). La salle lui a fait un très brillant accueil et a rappelé l'auteur suisse à plusieurs reprises. L'invention est originale et hardie, la tendance saine, la langue claire et forte, avec des mots d'un grand relief. Plusieurs scènes sont d'une émotion communicative et d'une poésie pénétrante. Chaque acte se termine par des effets puissants qui imposent les applaudissements au public.... Tout cela a été reconnu par la critique unanime, qui a traité cette première comme un événement

dramatique. Mais plusieurs feuilletonistes ne ménagent pas les critiques à leur confrère de Berne. Ils lui reprochent de manquer de métier, de confondre la scène avec la chaire, d'y faire mouvoir des professeurs et des conférenciers plutôt que des êtres de chair et de passion, d'être, en un mot, trop didactique et pas assez théâtral.

Il est certain que la pièce, malgré ses grandes qualités, est traitée un peu comme un théorème de géométrie, auquel le *quod erat demonstrandum* sert de conclusion fatale et prévue dès le début.

Le professeur Pfeil a une femme fidèle et dévouée. Mais il se laisse éblouir par l'éclatante beauté de la baronne de Meerheim, coquette à souhait et intrigante plus encore que coquette. Le voilà placé entre le devoir et la passion. Le devoir ? La science et l'art ne montrent-ils pas que c'est un vain mot ? Justement le pauvre professeur Pfeil a beaucoup pioché l'histoire des républiques italiennes. Il est particulièrement ferré sur les aventures de Sigismondo Malatesta, qui vivait à Rimini vers 1450 et fut une des figures les plus tragiques de la jolie galerie de tyranneaux que le XVe siècle offre à l'exécration de la postérité. Il s'est épris de ce personnage, et comme il s'imagine, dans sa grosse vanité de pédant, que la situation du despote de Rimini placé entre son épouse Polyxène et sa maîtresse Isotta est analogue à la sienne propre, entre la *Frau Professor Pfeil* et la belle baronne, il essaie de justifier par ces illustres et antiques exemples les petites perfidies bourgeoises qui sont l'objet de sa convoitise. Et le voilà qui ratiocine :

« L'illusion du jugement moral ne peut valoir pour les hommes supérieurs. Le jugement moral invente des réalités, qui n'en sont pas : il serait capable de prêcher la diète à un tigre royal affamé. Mais le monde ne doit être ni une ménagerie ni un hôpital. Il nous faut un nouvel idéal : la force. En avant les hommes fiers, libres et forts ! Qu'on ne nous parle plus de pitié, pour nous rogner les ailes et nous empêcher de jouir de la vie. La pitié est bonne pour les couvents. Elle aurait fait d'Hercule un icoglan. S'il faut absolument un code de morale, qu'il ne soit plus dirigé contre les virils et les sains, mais contre les débiles et les valétudinaires. »

Et ainsi placé, comme le veut le titre de la pièce, *au delà du bien et du mal*, le Dr Pfeil s'apprête à jouer les Malatesta dans la sphère où son destin et le XIXe siècle l'ont placé. La baronne de Meerheim est prête aussi à faire Isotta. Elle sollicite quelques menus manquements aux devoirs professoraux de son soupirant, mais ils rappellent d'assez loin ce qui devait se faire à Rimini : elle a un jeune frère, lieutenant de cavalerie, qui veut être docteur et s'est sans doute préparé à son examen en compagnie de quelque Meyerink dans les tripots de Hanovre ; Pfeil promet d'user de son influence pour le faire réussir !... La pauvre Mme Pfeil comprend ce qui se trame contre elle. Son habile rivale l'a entourée d'un étroit réseau d'intrigues. Elle songe même à mourir et s'est procuré dans ce but un flacon d'arsenic chez son beau-frère, le Dr Lossen, savant chimiste et explorateur africain. Peut-être aurait-elle accompli ce sinistre projet, si un songe n'était venu la sauver d'une manière miraculeuse.

Pfeil va partir pour un bal masqué. Il en a lui-même réglé les détails et, poursuivant sa marotte, décidé qu'il y paraîtrait costumé en Malatesta, tandis que sa femme y figurerait en Polyxène et la baronne en Isotta.... Le Dr Lossen arrive. Il sait tout. Il offre à son moyen-ageux beau-frère un cigare de sa façon. C'est un narcotique terrible, dont il a trouvé la recette dans ses voyages. Le professeur s'endort et, comme Athalie, il rêve.

De quoi rêverait-il, sinon de Malatesta, le héros dont les exploits le hantent ? Par un ingénieux artifice théâtral, le rêve se transporte sur la scène. La pièce se dédouble, et les spectateur voient un drame historique s'encadrer dans la pièce moderne. Ainsi en avait déjà usé Grillparzer dans son poème dramatique *Der Traum ein Leben*. On assiste aux amours tragiques de Sigismondo et d'Isotta. On entend la morale de Pfeil dans la bouche de son modèle. Celui-ci la met en action sans scrupules : il cherche à se défaire de sa femme, l'empoisonne, puis finit par se frapper lui-même pour échapper à la vengeance de son peuple que trop de crimes et d'exactions ont poussé à bout....

Alors Pfeil se réveille. Il est guéri ! Ce qu'il a vu l'a rappelé au devoir. Comme il n'est pas allé au bal, la baronne, furieuse

de son absence, s'est fiancée par dépit avec un autre amoureux. Il s'en console sans peine. Il trouve à ses côtés sa femme et son beau-frère et s'écrie : « Il n'y a qu'un seul héroïsme humain qui soit vrai, celui qui a ses racines dans le fond d'un cœur dévoué. »

A la lecture de cette rapide et insuffisante analyse, l'intrigue de M. Widmann vous paraît peut-être forcée. Elle l'est moins qu'on ne pourrait croire, car il a très ingénieusement maintenu un parallélisme frappant entre le drame sanglant de la petite cour italienne du XVe siècle et le drame pot-au-feu du bourgeois allemand. Cette comparaison qui s'impose à l'esprit est singulièrement suggestive. Le spectateur y trouve à appliquer les théories de Taine sur les temps et les milieux, car rien n'est plus étrange que cet effort d'un fonctionnaire de l'enseignement supérieur pour se mettre dans la peau d'un personnage historique, pour hausser ses propres vices à la hauteur de vices illustres, et rien n'est à la fois plus comique et plus triste que son impuissance a faire autant de mal qu'il le voudrait.

Cette pièce donne à penser, et cela permet de passer sur quelques imperfections. Le théâtre n'est pas exclusivement littéraire. Il vit de ficelles, dont il faut apprendre le maniement. M. Widmann obtiendra des succès complets quand il se sera fait la main.

CHRONIQUE ANGLAISE

Peu ou point de brouillard. — Le parlement. — M. Labouchère. — Les eaux potables de Londres. — Romans. — Un voyage en maison roulante.

Nous sommes arrivés au milieu de novembre sans avoir de brouillard; peut-être des gens accoutumés à voir le Mont-Blanc de cent kilomètres auraient-ils donné ce nom à une légère buée, mais il n'y a pas eu un seul jour où l'on pût dire à un étranger qu'il voyait un vrai brouillard de Londres. J'ignore

si cela doit être attribué à ce que l'on a moins brûlé de charbon depuis les grèves. Celles-ci continuent, mais tout ce que j'en connais, c'est que le prix de la houille est plus haut que jamais et que les grandes lignes de chemins de fer ont vu leur trafic diminuer énormément. Le Midland Railway, qui apporte presque tout le charbon de Londres, paraît avoir surtout souffert. Ses recettes sont inférieures de 600000 £ (15 millions de francs) à celles de l'année dernière.

— Le parlement s'est mis courageusement à l'œuvre pour discuter les deux lois que je vous annonçais, il y a trois mois, comme devant être le plat de résistance de la session d'automne. Il s'agit d'une part de déterminer exactement quelle est la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs employés en cas d'accident, et de l'autre d'établir des conseils de paroisses et de districts. Les conservateurs étant d'accord avec le gouvernement sur les grands traits de ces mesures, les débats ont été jusqu'ici très calmes. Chose curieuse, la seule votation un peu mouvementée a eu lieu sur un amendement proposé par un ami du gouvernement, et qui a été rejeté à dix-huit voix de majorité. Ces dix-huit voix n'ont été trouvées qu'à grand'peine par le cabinet, et grâce à l'appui de ses alliés irlandais et de quelques conservateurs. Mais, lorsque le projet du gouvernement local sera discuté en détail, la lutte commencera. Les conservateurs, comme je l'ai déjà dit, admettent la nécessité de la loi ; en fait, celle-ci ne fait que compléter le bill par lequel le précédent ministère instituait des conseils de comtés, et dont il avait dû retrancher, en présence de l'opposition radicale, les articles concernant les autres conseils. Or, le plan du gouvernement leur paraît défectueux sur bien des points, auxquels je n'ai pas à m'arrêter ici, de sorte que la discussion sera longue, et amènera des votations importantes. Il est peu probable qu'une loi aussi compliquée puisse être passée avant Noël, d'autant moins qu'elle touche une question à laquelle les lords portent un vif intérêt et qu'ils connaissent à fond, en leur qualité de grands propriétaires ruraux. On peut donc s'attendre à ce que la chambre haute voudra l'examiner tout à son aise.

— M. Labouchère, l'éditeur bien connu du *Truth*, le plus capable des journalistes qui font l'office de boueurs publics, a

été — ce n'est un secret pour personne, — très désappointé de ne pas être appelé à faire partie du cabinet actuel. Ses brillantes charges contre l'aristocratie et contre tout ce qui est « comme il faut » ont sans aucun doute contribué à assurer la majorité à M. Gladstone lors des dernières élections ; mais il a été laissé dehors, son influence n'est plus ce qu'elle était, et en véritable ami il dit toute sorte de vérités désagréables aux membres du gouvernement. Par exemple, il a fort ennuyé M. Gladstone en déclarant que, lorsque les libéraux étaient au pouvoir, il y avait toujours des guerres en Afrique. La dernière expédition contre Lobengula et ses Matabélés a heureusement été courte et décisive, peut-être grâce à ce qu'elle n'était pas dirigée par le gouvernement anglais, mais par la British South Africa Company. On ne peut s'empêcher d'avoir de la sympathie pour ces braves noirs qui s'enhardissent à attaquer les Européens ; mais, dans le cas particulier, le courage semblait être la seule vertu des Matabélés, et les autres tribus se sont toutes rangées volontairement de notre côté pour être délivrées de leurs oppresseurs. Espérons que ce pays va entrer maintenant dans une voie de sérieux développement.

— Il y a quelques années, la question de l'approvisionnement d'eau de Londres a été vivement discutée. Elle a même, alors, été funeste au gouvernement, car on se souvient que c'est sur le rejet de sa proposition de racheter pour le compte de la municipalité tous les ouvrages faits à Londres en vue de la distribution de l'eau, que le dernier ministère Beaconsfield est tombé. On avait trouvé le prix convenu avec les compagnies extravagant, bien qu'il soit prouvé aujourd'hui qu'il était bien au-dessous de ce que valent les travaux et les privilèges des dites compagnies.

A l'heure qu'il est, le conseil de comté de Londres paraît très désireux d'obtenir le contrôle de l'approvisionnement d'eau, et il préconise l'idée de pourvoir aux besoins futurs par un immense réservoir situé dans les montagnes du pays de Galles, suivant en cela l'exemple de Liverpool et de Birmingham, qui, il faut le dire, sont bien plus près de cette source et souffraient autrement que Londres du manque d'eau. En tout cas, la récente sécheresse, qui d'ailleurs dure encore, n'a amené aucun arrêt dans l'approvisionnement d'eau de la ville, et l'on

n'a pas eu autant de difficultés que je l'ai entendu dire à maintenir le niveau normal de distribution, qui atteint environ 8 millions d'hectolitres par jour. Dans ce chiffre sont comptés les faubourgs et la banlieue jusqu'à une distance assez considérable.

Actuellement, Londres est fourni d'eau par huit grandes compagnies, plus, dans la banlieue, 19 compagnies moins importantes, dont plusieurs dépendent des autorités locales, et qui entre elles toutes livrent moins d'eau que la plus petite des huit autres. Ce sont des entreprises commerciales, administrées par des particuliers pour le compte d'actionnaires, mais dont l'activité est limitée par des lois spéciales ou générales qui règlent leurs charges et leurs bénéfices. On paie l'eau au moyen d'une taxe proportionnée à la valeur des immeubles, mais le consommateur peut, s'il le préfère, payer à raison de ce qu'il consomme. Ce système n'est guère employé, excepté par les manufacturiers et autres propriétaires dont la taxe serait hors de proportion avec leur consommation.

La plus ancienne de ces compagnies est la New River Company, reconnue en 1619 par une charte du roi Jacques Ier, qui lui garantissait le monopole de l'approvisionnement d'eau pour Londres et Westminster. Tout a naturellement bien changé depuis ce temps. Elle a fait construire un canal, ou *new river*, qui amène l'eau des puits calcaires du comté de Hertford. On a encore recours à cette eau, augmentée de celle d'autres puits et de la Lea. En 1891, la compagnie fournissait en moyenne un million et demi d'hectolitres par jour à une population d'environ 1 160 000 âmes. La East London Company sert à peu près le même nombre d'habitants, mais leur livre 1 820 000 hectolitres par jour. Ce sont les deux plus grandes compagnies, et toutes deux prennent la majeure partie de leur eau dans la Lea. Une troisième tire la sienne des collines calcaires du Kent et du Surrey, — on peut voir ses immenses pompes le long du chemin de fer, à Orpington, sur la ligne de Douvres, — et elle passe pour une des meilleures de Londres. Les cinq autres puisent toute leur eau dans la Tamise, au-dessus de l'endroit où s'arrête la marée, ou dans les lits de gravier qui bordent le fleuve.

J'emprunte ces détails au rapport de la commission royale

d'enquête, qui vient de paraître. C'est un document très rassurant pour nous autres Londoniens, aussi bien en ce qui concerne notre santé que notre bourse ; non seulement il atteste l'abondance et l'excellence de l'eau que nous buvons, mais il démontre encore que la provision peut en être accrue à l'avenir sans qu'on ait recours au projet gigantesque et coûteux que préconise notre conseil de comté dans sa manie de tout faire grand et magnifique. Comme la commission était composée surtout d'hommes de science et d'ingénieurs distingués, on peut espérer qu'elle ne s'est fait une opinion qu'après un examen scrupuleux et attentif, et que ses conclusions auront un grand poids. Elle évalue la population de Londres et de ses faubourgs dans quarante ans à 11 millions, et estime que la provision d'eau journalière qui sera nécessaire alors pourra être fournie entièrement par de nouveaux puits creusés dans les terrains calcaires et par des réservoirs sur la Tamise et la Lea, non loin de Londres. Le rapport renferme de curieux détails sur la marche des eaux souterraines, sur les grosses sources qui jaillissent au fond de la mer, le long des côtes du Kent, et sont ainsi perdues, et sur d'autres points qui intéressent plus spécialement les géologues. Outre les conseils qu'elle donne pour l'avenir, la commission approuve le plan d'un réservoir sur la Tamise, près de Staines, à peu de milles des prises d'eau actuelles. On pourra ensuite, en creusant dans le gravier jusqu'à une couche d'argile imperméable, en établir une série d'autres au fur et à mesure des besoins de la population. Il paraît que le débit moyen de la Tamise au-dessus du point extrême atteint par la marée est d'environ 61 millions d'hectolitres par jour, dont jusqu'à présent les compagnies sont autorisées à distraire six millions.

Parlons maintenant de la pureté de l'eau : le public est souvent inquiet à la pensée qu'il boit de l'eau de rivière, qui doit avoir été très fortement contaminée. La commission convient qu'il reste encore beaucoup à faire pour maintenir cette eau en état de propreté et pour la filtrer convenablement avant de la distribuer; mais elle affirme que l'eau fournie aux Londoniens est remarquablement pure et bonne ; elle n'a pas recueilli une seule preuve d'insalubrité contre l'eau de la Tamise, et prétend qu'on n'y a jamais découvert le moindre microbe mal-

faisant, même avant qu'elle fût filtrée. D'ailleurs, lorsque le filtrage est soigneusement fait, il enlève 98 ou 99 % des microbes que renferme l'eau ; de sorte que, s'il en existe de mauvais, il y a toute chance pour qu'ils n'arrivent pas jusqu'au consommateur. Nous trouvons aussi dans le rapport nombre de renseignements intéressants sur les microbes. On se figure généralement qu'ils sont tous nuisibles : erreur ! La plupart sont inoffensifs, beaucoup bienfaisants. Quelques-uns seulement peuvent faire du mal, et il n'est pas prouvé que l'eau propage d'autres maladies que la fièvre typhoïde et le choléra. On peut du reste supposer qu'un seul ne suffit à infecter personne, mais qu'il en faut pour cela une bonne dose. Des gens compétents assurent que tout homme a dans la bouche au moins six espèces de microbes, évidemment utiles ou fort inoffensifs !

Une autre chose que cette lecture m'a apprise, c'est que plus un filtre a d'usage, plus il devient efficace. La couche gélatineuse qui se forme à la surface des matières filtrantes arrête les bacilles, tandis que le sable d'un filtre neuf risque de les laisser passer. On recommande donc de ne jamais nettoyer un filtre, à moins qu'il ne soit bouché.

— De l'eau aux bateaux il n'est pas besoin de transition. *Ships that pass on the Night* (Bateaux qui se perdent dans la nuit), par Béatrice Harraden [1], est un petit roman très lu en ce moment. Il n'a rien à faire avec la marine ; son titre est une simple citation s'appliquant assez bien aux relations éphémères que le hasard fait naître dans une station hivernale des Alpes, comme celle où se déroule le récit. C'est une histoire pathétique, quelque peu morbide, mais écrite d'un style léger et animé. Bernardine Holmes est une jeune fille au « cœur fort, » éprise de politique et de socialisme, et cherchant plus à acquérir une connaissance philosophique de l'humanité qu'à se former une idée des caractères individuels, avec leurs besoins et leurs habitudes de chaque jour. Nièce d'un vieux libraire de Londres, qui vit très retiré, elle n'a pas d'amies intimes et s'est adonnée à l'étude avec passion ; mais elle ne tarde pas à tom-

[1] Londres, Lawrence and Bullen.

ber malade, et est condamnée par les médecins à aller passer l'hiver à Petershof. C'est là que nous la voyons arriver, faible et découragée. A table d'hôte elle est placée à côté d'un phtisique qui habite la pension depuis plusieurs années et qui par son silence et sa mine morose s'est attiré le surnom de « l'homme désagréable. » C'est l'histoire de leur courte connaissance que nous raconte le livre, et mes lecteurs pourront se rendre compte par eux-mêmes qu'elle est intéressante, bien qu'un peu triste. Il était impossible d'ailleurs qu'il en fût autrement, étant donné le milieu où elle se passe. Ce sont en effet des malades et des impotents qui y tiennent la plus grande place. Et cependant l'auteur a su écrire sur ce sujet des pages pleines d'humour, comme celles où les infirmes réunis discutent les faits et gestes de leurs conducteurs respectifs. L'un se plaint d'être négligé par sa sœur, qui fait des fleurs artificielles pour un autre invalide; puis, c'est le petit Polonais dont la mère querelle tout le monde, implorant ensuite le secours de son fils malade pour la venger des insultes qu'elle prétend avoir reçues ; un jeune Anglais phtisique se lamente de ce que son frère ne veut pas croire à sa maladie et cherche à le persuader que les exercices violents, le patinage ou les glissades, sont ce qui lui convient le mieux.

Meilleur encore est le portrait de cette jolie dame qui se figure être une martyre parce que son mari mourant lui demande de passer quelques heures auprès de lui, au lieu d'aller se promener en traîneau, et qui trouve tout naturel que la pauvre miss Holmes emploie chaque jour une partie de son après-midi à lire des journaux de sport au malade. La peinture de la vie d'hôtel est vraiment amusante, mais le livre dans son ensemble est mélancolique. A ce point de vue, il ressemble à l'*Histoire d'une ferme africaine*, qui a fait sensation il y a sept ou huit ans. Tous deux sont d'une haute moralité, bien que la philosophie n'en soit pas chrétienne. L'isolement de l'individu, telle est la donnée de tous deux, et ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'ils contiennent chacun un chapitre allégorique absolument étranger au sujet. On a dit souvent que l'allégorie n'était plus de saison. Est-ce qu'elle serait en train de redevenir à la mode ?



— Un fils de l'archevêque de Cantorbéry a écrit un roman[1] qui est tout à fait au goût du jour, mais dont j'ai eu de la peine à découvrir les mérites. C'est un tableau de la société fashionable actuelle. Dodo, une reine de beauté, exigeante et impérieuse, épouse un marquis pour son nom et son argent. Lui est un homme tranquille et rangé, qui n'a rien de particulièrement distingué ou attrayant. Il est éperdument amoureux de sa femme. Elle, qui ne vit que pour le plaisir, le regarde comme un mari commode, fume, joue gros jeu, trouve qu'il est insupportable de porter le deuil de son enfant, et le quitte un mois après la mort de celui-ci, pour se replonger dans le tourbillon du monde. Un jour, il lui prend fantaisie de s'enfuir avec son cousin, qui décline cet honneur, bien qu'il lui ait proposé de devenir sa femme avant son mariage avec le marquis. Plus tard, ce dernier étant mort d'un accident de chasse, elle et Jack, — le cousin, — se fiancent, car il a hérité des titres et de la fortune du défunt. Le jour de la noce est fixé, et très proche, lorsque Dodo plante là son cousin pour un prince autrichien débauché.

Un des charmes de Dodo, c'est le talent de dire des riens. Le livre nous le prouve abondamment. Une question à ce propos. L'ascension du mont Cervin a-t-elle souvent été faite entre janvier et le milieu de mai ? Si oui, la critique pourra reconnaître qui le cousin Jack personnifie, car c'est un des exploits qu'il accomplit dans son voyage en Suisse, après que Dodo lui a refusé sa main. Je ne sais si les caractères sont pris dans la vie réelle. Un, cependant, m'a-t-on dit : celui de miss Edith Staines, un génie musical, dont une cantate a été exécutée avec éclat à l'Albert Hall. C'est un type de femme d'une vigueur étonnante ; elle joue au tennis, elle tire, elle fume comme Dodo. Mais elle est beaucoup plus sympathique que celle-ci, et ses talents font au moins excuser ses excentricités. En somme, ce roman ne donne pas une idée bien favorable du *high life* moderne ; mais, s'il est vrai, il ne l'est heureusement que pour un cercle restreint. Je souhaite que ce cercle ne s'agrandisse pas, car c'en serait fini de l'aristocratie !

— Nous entrons, avec l'ouvrage suivant, dans une tout autre sphère.

[1] *Dodo*, par E.-F. Benson. Londres, Methuen.

A travers la France en maison roulante. Voyager sur les grandes routes à la façon des Bohémiens est un plaisir qui n'est pas donné à tout le monde. On avance lentement, on a beaucoup d'ennuis, et au bout de peu de jours le charme de la nouveauté doit avoir singulièrement diminué lorsqu'on est obligé de dormir, entouré de voisins plus ou moins odorants, dans un endroit encombré d'une foule d'autres véhicules. Mais on jouit dans ce genre de vie d'une liberté toute particulière; on a le loisir, si rare dans notre siècle de chemins de fer, de s'arrêter où l'on veut, et surtout on apprend à connaître le peuple, ses mœurs et ses habitudes. L'auteur avait amené d'Angleterre sa voiture, baptisée du nom d'*Escargot,* et a voyagé avec elle de Bordeaux à Gênes, en passant par Toulouse, Montpellier et la Rivière. Il n'a pas signé son récit; le titre seul indique qu'il est l'auteur d'*Un jour de ma vie à Eton*, un petit livre qui le rendit célèbre avant sa sortie de l'école, et en réalité un des meilleurs qui aient été écrits sur la vie des écoliers en Angleterre. On s'attend donc à lire un récit intéressant et humoristique et l'on n'est pas désappointé, bien que le voyage soit lent et les expériences de la route un peu monotones. Les détails sur le matériel employé et sur la manière d'en tirer le meilleur parti possible sont assez abondants et précis pour être très utiles à quiconque méditerait une semblable expédition. Si l'on ne s'en soucie pas, on peut sauter quelques pages et aller plus vite que l'*Escargot.* Mais on lira tout de même les négociations de l'auteur, à Bordeaux, pour acheter des chevaux, et ses pittoresques descriptions soit des habitants des villages où il s'arrête, soit des comédiens ambulants, charlatans, chaudronniers, qu'il croise sur sa route. Bien entendu on le prenait généralement, lui et ses compagnons, pour des aventuriers de même acabit; tantôt un homme souffrant d'une dent venait lui demander de la lui arracher; tantôt un tireur de cartes ou un autre artiste lui envoyait un messager pour lui proposer de se partager les tavernes de la ville, afin de ne pas se faire de tort réciproquement; et le messager repartait tout content lorsqu'on lui abandonnait toutes les tavernes, en lui promettant de ne travailler dans aucune. Un voyage aussi long n'a pu se faire sans accidents; mais, à part un arrêt d'une semaine, causé par la maladie

d'un des chevaux (devenus presque des amis), et quelques accrocs sur la Corniche, il n'y eut rien de bien grave. Ajoutons que l'auteur voyageait avec sa femme, qui faisait la cuisine; un jeune officier de sa famille, qui ne resta pas jusqu'au bout; un petit groom français, et un gros chien, nommé James, qui ne cessait de se perdre et lui joua bien des mauvais tours.

CHRONIQUE SUISSE

Nécrologie et biographie : Auguste Bouvier ; Louis Ruchonnet ; Louis Dufour. — M. Edouard Rod. — *En nous et autour de nous.* — Philosophie populaire. — La chronique de Roset. — Elisabeth de Hongrie. — Des fables. — *Contes romands.* — *Stella maris.* — *En Bretagne.* — Un livre franco-suisse. — Une traduction.

C'était une figure sympathique entre toutes que celle de M. Auguste Bouvier, mort à Genève le 2 novembre, à l'âge de 67 ans. Il était de ces maîtres qui agissent sur leurs disciples par leurs qualités personnelles autant que par leur enseignement. Intelligence ouverte à toutes choses, enrichie par une culture étendue et variée, très prime-sautière et franchissant d'un coup d'aile d'immenses espaces; ayant le goût des ensembles et des vues générales; âme noble, généreuse et loyale, pleine d'élan, de foi, de sentiment, Auguste Bouvier était resté vibrant et jeune jusque sous ses cheveux blancs. Largeur et sincérité sont peut-être les deux mots qui résumeraient le mieux ce qu'il fut. Comme l'a fort bien dit un de ses anciens élèves, « sa nature généreuse et conciliante le portait à atténuer les contrastes entre les antagonistes ; » mais, si son optimisme fut parfois critiqué, si ses doctrines aussi furent combattues, sa personne fut toujours l'objet d'un respect profond. Fils de l'éminent prédicateur Barthélemy Bouvier, gendre du célèbre Adolphe Monod, le professeur genevois avait voué sa vie à un enseignement qu'il s'efforçait de maintenir vivant et qui témoignait de l'activité de son esprit. Ses étudiants éprouvaient pour

lui une sorte de piété filiale qui répondait naturellement à la sollicitude de ce maître affectueux. La rigueur et la précision scientifique, la méthode et le soin minutieux du détail ne sont point des qualités rares parmi nous, et d'autres les ont possédées à un plus haut degré que M. Bouvier ; mais ce qui était bien à lui et ce qu'on ne retrouvera point aisément, c'est cette chaleur communicative, ce souffle large et humain qui pénétrait sa parole et sans lequel les meilleures leçons ne sauraient porter tous leurs fruits. Sa mort est un coup sensible pour la faculté de théologie de Genève.

— Il y a trois mois à peine que la Suisse a perdu Louis Ruchonnet. Un de ceux qui l'ont bien connu, M. Virgile Rossel, a eu l'heureuse pensée de raconter sa vie et de montrer l'importance de l'œuvre qu'il a accomplie [1]. Cette brochure de 86 pages retrace avec clarté et avec impartialité la carrière de l'éminent magistrat, que M. Rossel avait esquissée déjà il y a deux ans dans un article de revue. Il a surtout marqué d'un trait juste le caractère de l'homme d'état, qui était fait d'intégrité, de bonté et de dévouement. Ruchonnet ne rechercha point le pouvoir, mais il l'a exercé au plus près de sa conscience. « Il était homme de foi, » dit quelque part son biographe ; nous n'aurions pas craint qu'il insistât sur ce point, car il nous semble que Ruchonnet, esprit si lucide, si ferme et si souple, fut en même temps, à sa manière, un mystique, et que ce côté de sa nature assez complexe fut pour beaucoup dans sa manière de concevoir certains problèmes et entra pour une part aussi dans l'ascendant qu'il a exercé.

— Une autre biographie, celle de Louis Dufour, ancien professeur à l'académie de Lausanne, nous est offerte par M. Henri Dufour, son successeur dans la chaire de physique [2]. Cette vie mérite d'être lue, surtout par les étudiants d'aujourd'hui, qui y apprendront qu'à 18 ans, à Paris, Louis Dufour se levait à quatre heures du matin. Que cela est d'un autre âge ! Et c'est par ce labeur acharné qu'il parvint à acquérir, à côté de con-

[1] *Louis Ruchonnet, sa vie, son esprit, son œuvre.* Avec un portrait. In-8°. Lausanne, F. Payot, 1893.

[2] *Notice biographique sur Louis Dufour.* In-8°. Lausanne, Corbaz et C[ie], 1893.

naissances spéciales solides, cette culture générale qui fait défaut à tant de savants. Il devint professeur à Lausanne en 1855, en même temps que son ami Rambert; tous deux croyaient à l'union féconde de la science et des lettres, que la jeune université de Lausanne s'efforce avec succès de réaliser aujourd'hui. L'enseignement de Dufour, toujours substantiel, avait en outre des qualités trop rares chez nous de clarté et d'élégance. A ce propos, on me permettra de détacher les lignes suivantes de l'excellente notice que j'ai sous les yeux ; quelque jeune étudiant en fera son profit peut-être : « De bonne heure, il s'était astreint à exprimer exactement sa pensée ; il avait lutté contre les travers du Vaudois [1], qui se contente de dire la moitié de ce qu'il veut dire et laisse deviner le reste. Les superlatifs n'entraient que rarement dans l'expression de sa pensée. »

— M. Edouard Rod, sans être mort, — grâce au ciel, — a aussi son biographe [2]. Mais l'auteur de cette étude, M. Henry Bordeaux, un écrivain savoyard, s'est borné à tracer une biographie toute morale : c'est l'évolution de la pensée de M. Rod qu'il s'attache à faire connaître au lecteur. Il dégage, par l'examen de ses œuvres, la préoccupation maîtresse de l'auteur de la *Course à la mort*, du *Sens de la vie* et des *Idées morales*. « Artiste, il recherche ceux qui pénétrèrent le plus avant dans nos âmes ; penseur, il recherche ceux qui donnèrent de la vie une explication apte à calmer nos inquiétudes et nos doutes. C'est donc toujours le mystère de notre être qui le tourmente, et il est bien au nombre de ces intuitifs qui tirent leur procédé d'art de l'analyse intérieure. » M. Bordeaux cherche à montrer que tout, pour M. Rod, — la nature, la beauté, la vie, l'art, — découle de l'observation interne et que celle-ci l'a conduit à cette notion du devoir dont ses derniers romans sont l'expression. M. Bordeaux a fait son enquête avec une sympathie très enthousiaste, qui semble s'interdire toute velléité de critique ; si c'est là une lacune, d'autres se chargeront assez de la combler. Comme nous le dit un livre récemment paru, « la sympathie et la bienveillance n'aveuglent pas le jugement, elles l'éclairent. »

[1] L'auteur de la chronique osera dire « du Suisse romand. »

[2] *Edouard Rod*, par Henry Bordeaux. In-12. Paris, Perrin, 1893.

— L'écrivain qui parle ainsi s'est fait connaître il y a quelques années par d'agréables et fines nouvelles signées Roger Dombrea. Mais il a gardé depuis un assez long silence, pendant lequel il a pensé, ou plutôt vécu, le petit livre qu'il nous offre aujourd'hui : *En nous et autour de nous* [1]. Pourquoi ne pas le dire ? Sous le pseudonyme de Roger Dombrea se cache une femme. Et nous ne le saurions pas que nous le devinerions à la délicatesse exquise de quelques-unes de ses *Pensées*. C'est, en effet, un recueil de pensées que contient cet élégant volume ; elles sont réparties en sept chapitres : *Religion, Education, Politique, Psychologie, Du cœur, Littérature, Etudes morales*. Le quatrième chapitre nous paraît le plus riche et le plus neuf, et nous nous plaisons à en détacher les réflexions que voici :

« Pour beaucoup, pardonner est amnistier le mal plutôt que le coupable. Le sens moral paie les frais d'une réconciliation où la charité n'a nulle part. » — « Il est plus facile d'être généreux qu'équitable. » — « Ce ne sont pas ceux que l'on a le plus aimés qui laissent les regrets les plus cuisants, mais bien ceux que l'on n'a pas assez aimés. » — « Il en est de certaines personnes comme du tic-tac de la pendule : il faut en être privé pour s'apercevoir qu'elles existaient et qu'elles nous étaient nécessaires. »

Les pages de ce livre sont animées d'un sentiment chrétien très élevé et très large, et attestent cette expérience de la vie et du cœur qui s'achète par la souffrance. Si le style n'en est pas toujours aussi concis, aussi ferme qu'on le souhaiterait, il a cependant des bonheurs d'expressions et d'images, un cachet de distinction qui ne sont point d'une plume médiocre. Nous voudrions en dire plus ; malheureusement, les livres abondent à cette heure, il faut nous hâter ; mais nous recommandons celui de Roger Dombrea aux âmes sérieuses et pensives, qui savent le prix du recueillement.

— *L'âme humaine et animale*, par l'abbé Charles Ræmy, de Fribourg [2], est une conférence qu'il a faite dans quelques-unes de nos villes romandes. On lira avec profit ce lucide

[1] In-12. Paris, Fischbacher, 1894.

[2] In-12. Payerne, Société typographique, 1893.

exposé de philosophie populaire fait au point de vue du spiritualisme chrétien, et concluant, d'une façon assez inattendue, à la suppression de la guerre, à l'établissement de la représentation proportionnelle et à la solution de la question sociale par la charité chrétienne.

— Nous continuons à dévorer l'espace et les livres, avec le regret de ne pouvoir nous accorder quelque plus longue halte. Voici un beau volume que la typographie genevoise offre aux amis de l'histoire : *Les chroniques de Genève*, par Michel Roset, publiées d'après le manuscrit original par M. Henry Fazy, avec un superbe portrait à l'eau-forte du vieux chroniqueur [1]. Depuis longtemps cette chronique était connue, consultée, citée par nos historiens, et depuis longtemps aussi la publication intégrale en était réclamée. Nous remercions M. Fazy d'avoir satisfait à ce désir et mis à la portée de tous une des principales sources de l'histoire de Genève [2]. Dans un excellent avant-propos, il a marqué le but à la fois patriotique et religieux que s'est proposé Michel Roset : il voulait fixer pour la postérité le souvenir des « grandes merveilles » accomplies par Dieu en faveur de Genève, c'est-à-dire l'émancipation temporelle et spirituelle de la fière cité. Roset s'efforce d'être exact, et son récit l'est presque toujours ; on peut discuter ses appréciations, qui sont celles d'un des plus dévoués disciples de Calvin. Cependant, lorsqu'il parle du supplice de Servet, l'intègre chroniqueur ne nous laisse pas ignorer que cette exécution fut désapprouvée par plusieurs contemporains.

Les plus intéressants des six livres qui forment cette histoire sont assurément les livres III, IV et V, relatifs à l'établissement de la Réforme à Genève et aux luttes qu'eut à soutenir Calvin. Roset n'a rien de la verve pittoresque de Bonivard ou de Jeanne de Jussie, mais son récit, dépourvu des grâces littéraires, est animé d'un souffle de patriotisme ardent, qui lui prête une certaine saveur. Voici en quels termes, sobres mais expressifs, il enregistre un des faits capitaux de la réforme ge-

[1] In-8°. Genève, Georg, 1894.

[2] Nous ne reprocherions qu'un détail à cette belle édition : le lecteur s'orienterait plus aisément encore si les dates figuraient en titre courant au haut des pages.

nevoise : « ... Jean Calvin, de Noyon en Picardie, passant par Genève, prié et adjuré par Farel de demourer pour l'édiffication de l'Eglise, fut retenu, qui se meit (mit) à lire en théologie, et despuis a esté tellement cognu par les richesses et grâces que Dieu a faictes par luy à son Eglise, qu'elle peut bien bénir le jour qu'il naquit, et Genève celluy qu'il y arriva. »

En sa qualité de fidèle disciple de Calvin, Roset note, non sans indignation, l'opposition sourde ou déclarée que rencontrait le réformateur de la part des « débauchés : » tel lui tirait la langue à son passage dans la rue ; d'autres avaient nommé leurs chiens *Calvin* ; d'autres le surnommaient *Caïn*. Son serviteur fut battu, et le maître lui-même, « allant faire sa leçon, fut par eux jouant à la paume ouvertement moqué. » C'est ce que Roset appelle assez finement « nouveaux fruits de vieille malice. » Et il ajoute : « Cette bande cherchait principalement de chasser par un dépit Calvin, qu'ils estimaient homme colère, se confiant puis après de jouir mieux du reste. »

Nous avons noté nombre de traits curieux, de passages instructifs que nous voudrions citer. Bornons-nous à signaler encore l'excellente notice biographique qui nous renseigne sur l'activité patriotique de Michel Roset. Premier syndic à 26 ans, il déploya comme négociateur, au service de la République, beaucoup d'énergie, d'habileté, de persévérance; ce fut lui entre autres qui négocia le traité de Soleure en 1579, et la combourgeoisie de 1584, traités qui contribuèrent si fort à assurer l'indépendance de Genève. Il eut encore l'honneur de signer en 1603 le traité de Saint-Julien : il avait alors 70 ans. Ce père de la patrie, ainsi que le qualifie en latin le registre des décès, mourut en 1613. Un détail encore : le consciencieux annaliste reçut du Conseil, pour prix de sa chronique, une gratification de 30 écus pistolets. C'était maigre, même pour l'époque, et Roset ne fut pas content. Il serait consolé s'il pouvait voir son œuvre si intelligemment mise au jour par M. Henry Fazy.

— C'est plus haut encore dans le passé, c'est au beau temps du moyen âge chevaleresque, en plein treizième siècle, que nous transporte M. Edouard Dunant dans son élégante plaquette sur *Elisabeth de Hongrie* (in-12, Genève, Eggimann). La mode est au mysticisme, et d'ailleurs Liszt et Wagner ont

rendu chère à bien des âmes la figure à la fois historique et légendaire de la reine dont l'église a fait une sainte. M. Dunant parle d'elle avec un enthousiasme ému, qui s'exprime en un style encore un peu gauche. La couverture est ornée d'un poétique dessin, qui nous paraît être de M. Estoppey: il nous montre la pieuse reine au moment où s'accomplit le fameux miracle des roses.

— C'est encore M. Estoppey qui a signé les illustrations des fables de M. Hermann Chappuis, dont la première livraison in-quarto vient de paraître à Neuchâtel, chez Attinger. L'impression est fort soignée, les dessins pleins de grâce, d'esprit et d'humour. Quant aux fables,... que je suis donc embarrassé de les juger ! Je songe au devoir de la bienveillance, que Roger Dombrea me rappelait tantôt, et j'affirme que la morale de M. Hermann Chappuis est irréprochable, que ses petites comédies animales, toutes fort courtes, annoncent de la bonhomie et de l'invention. Mais n'oublions pas que La Motte et Florian furent déjà hardis d'écrire après La Fontaine des fables en vers libres ! Nul modèle n'est plus déconcertant, plus inimitable. M. Chappuis me dira qu'il n'a jamais eu la folie de rivaliser... Je l'en crois parbleu bien. Mais le moyen de lire une fable sans songer au grand fabuliste — (ce n'est pas d'Antoine Carteret que je parle) ! L'art d'écrire en vers libres est le plus subtil peut-être et le plus compliqué, et M. Chappuis ne paraît pas s'en être douté suffisamment. Mais, encore une fois, quelle saine morale que la sienne ! Il rendrait à cet égard des points à La Fontaine. Et voilà comment tout se compense.

— Fort moraux aussi, les *Contes romands* de M. Prosper Meunier (in-12, Neuchâtel, Attinger). Ce sont moins des contes que des nouvelles, au nombre de quatre. *Comment Silas devint dompteur* est l'histoire, à peu près véritable, croyons-nous, du cordonnier Bolomey, de Lutry, lequel, parti pour son tour de « compagnonnage, » devint presque sans le vouloir dompteur de fauves dans une ménagerie. La seconde nouvelle, *A vau-l'eau*, qui retrace la mélancolique destinée d'un homme de lettres, est peut-être la plus originale. Dans *Toute seule*, le conteur peint la détresse d'une jeune fille dont le père est mort ruiné par des cautionnements : histoire toujours trop ac-

tuelle dans nos campagnes. Une dernière nouvelle, *Entre cousins,* moins triste que les deux précédentes, nous a plu par la vérité des mœurs rustiques et la belle humeur du récit. M. Prosper Meunier a certainement du talent: nous l'avons constaté avec plaisir quand parut *Frérot,* son livre de début. Telle page de son nouvel ouvrage, par exemple celle où il décrit les impressions d'une jeune pianiste affrontant pour la première fois le public, nous confirment dans notre sentiment. Par contre, nous sommes souvent choqué par un style que déparent de singulières incorrections, des manques de goût et des bizarreries prétentieuses : appeler un piano « ce meuble mélodique, » parler d'une « chose cataclysmique » ou d'un « cauchemar fantômatique, » c'est assurément malheureux. Et combien un style uni et simple serait préférable à ceci : « Les châteaux en Espagne qu'édifient si vite et si bellement les parents heureux élevèrent bientôt, sur la blonde tête du bébé, un fouillis de tourelles illusoires et de colonnades chimériques. » Enfin les mots locaux, tels que *clairer* (« la lune *claire* »), *afauti,* etc., peuvent être mis dans la bouche de personnages rustiques: mais admettrons-nous que le narrateur lui-même les emploie sans paraître soupçonner qu'ils ne sont pas français ?

— Le nouvel ouvrage de M. Joseph Autier, *Stella maris*, (Neuchâtel, Attinger), nous paraît marquer un réel progrès sur les précédents. Ici la langue est correcte, naturelle, aisée, et nous avons lu d'un trait cette histoire pleine de poésie et de charme. Nous ne chicanerons pas l'auteur sur la vraisemblance douteuse du dénouement, ni sur la vérité psychologique peut-être contestable du caractère de son héros. Si nous faiblissons lâchement dans la critique, c'est que nous sommes désarmé par la grâce du récit, la fraîcheur et l'élévation des sentiments. Les premiers chapitres surtout, — ceux où le héros raconte son enfance de petit orphelin, son arrivée chez son oncle, le docteur de campagne, si vivement évoqué, — sont charmants et abondent en jolis traits d'observation. Nous souhaitons à ce récit, qui a paru d'abord en feuilleton dans un de nos grands journaux, le second succès qu'il mérite.

— Nous avons pris grand plaisir aussi à la lecture d'un petit volume publié par M. Emile Bessire, *En Bretagne* (in-12, Ge-

nève, Eggimann). Ce sont des impressions de voyage aussi amusantes qu'instructives et notées avec une verve souvent piquante. Les descriptions de paysages, les études de mœurs, alternent avec les anecdotes et les scènes comiques prestement contées. Un grand fonds de belle humeur, une aptitude heureuse à jouir de tout, rendent cette narration très attachante, et font aimer le narrateur.

— C'était la belle humeur aussi qui nous avait plu dans le *Journal du Grand Frédéri*, de Gorgibus. *Mon oncle Pierre* [1] est une nouvelle série de facéties rustiques et vaudoises qui trouveront leur public. Nous recommandons ces bonnes histoires aux amateurs du langage et de l'esprit du cru.

— Nous tenons à signaler dans cette chronique l'anthologie de l'enfance que vient de publier à Paris, chez Lemerre, un écrivain franc-comtois, M. Frédéric Bataille. Son livre est destiné aux écoles et aux familles : on y trouvera, réunies avec goût, les meilleures pages que l'enfance ait inspirées aux poètes français. Ce qui nous a réjoui surtout, c'est que M. Bataille, né tout près de notre frontière, dans ce pays de Montbéliard dont la population a tant d'affinités avec nous, ne nous a point ignorés. Je ne trouve, en effet, dans son volume pas moins de 32 poésies d'auteurs romands, parmi lesquels Mme de Pressensé (que nous continuons à revendiquer), Amiel, Blanvalet, Juste Olivier, Henri Durand, Rambert, Alice de Chambrier, Louis Tournier, etc. La Suisse française a donc de bonnes raisons de faire accueil à cet ouvrage, qui est presque un livre franco-suisse.

— Mlle E. Dubois, qui nous donnait l'an dernier une traduction d'un roman allemand, — *Sa femme*, — nous offre aujourd'hui la traduction de *John Ward*, très curieux roman de Mrs Margaret Deland [2]. C'est une peinture du dogmatisme étroit et fanatique qui fleurit en certaines communautés religieuses des Etats-Unis : un pasteur se voit contraint par son conseil de paroisse de se séparer de sa emme parce que celle-ci ne croit pas aux peines éternelles. Cette histoire poignante a

[1] Vevey, Klausfelder, 1893.

[2] In-12. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1894.

été agréablement traduite par Mlle Dubois, à qui le lecteur se gardera d'imputer de regrettables fautes d'impression.

P. S. Nous regrettons de ne pouvoir signaler qu'à cette place *Mathilde Monastier*, roman par M. Samuel Cornut, et *De-ci de-là*, souvenir, de voyage par M. Arthur de Claparède, — deux livres dont le succès nous tient au cœur.

CHRONIQUE POLITIQUE

La température. — Suite des fêtes franco-russes. — La crise en Angleterre. Au Maroc. — Les élections générales en Suisse. — Initiatives socialistes. — La mort de M. Constant Bodenheimer.

Pour un mois de novembre, celui qui va prendre fin n'a pas été mauvais ni pénible dans sa teneur générale. Le nombre des jours beaux et doux pourrait se compter sur les doigts ; celui des jours mauvais également. La moyenne a été plutôt sombre, pas très froide, — même la nuit le thermomètre est tombé rarement au-dessous de 0°, — en somme, un peu triste, mais très supportable. Avec la fin du mois l'hiver semble arriver décidément ; des flocons de neige l'annonceraient, si un vent aigre et froid ne l'avait fait avant eux. La seconde moitié du mois a été marquée cependant par une baisse du baromètre telle qu'on n'en avait pas vu depuis très longtemps, immédiatement précédée par un été de la Saint-Martin court et charmant. Sur le continent européen, en Suisse particulièrement, elle s'est manifestée par des pluies assez fortes, mais pas très prolongées, et toutes les montagnes se sont revêtues de leur blanc manteau de neige, jusqu'assez bas, sans que rien d'autre ait été signalé. En Angleterre, sur l'océan Atlantique, dans la Manche et la mer du Nord, probablement aussi dans la Baltique, une tempête d'une violence inouïe s'est déchaînée, amenant sur terre ferme des dégâts considérables, accompagnés d'une quantité de morts d'hommes, et sur mer beaucoup de sinistres déjà

connus et constatés, qui ne laissent probablement prévoir que trop d'autres naufrages dont les eaux démontées garderont le secret. Combien de marins et de passagers y auront-ils disparu pour toujours ? On n'en saura probablement jamais le nombre. C'est comme une nuée épaisse et pleine de gémissements qui se projette sur la fin d'une année plus lumineuse qu'on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, et bien faite pour nous rappeler que la joie permanente n'est pas de ce monde.

Cette nuée n'est pas d'ailleurs la seule. On annonce qu'une épidémie d'influenza, partie des mêmes quartiers que celle de 1889, et suivant les mêmes traces, est en train d'envahir la Russie, d'où elle menace l'Europe, d'ailleurs atteinte déjà en quelques points. Maintenant que la maladie est mieux connue, on peut espérer cependant qu'on saura lui opposer de meilleures barrières, et que ses ravages seront moins profonds et moins étendus. Comme dans toutes les épidémies, les moins atteints seront sans doute ceux qui sauront vivre d'une manière hygiénique et se garder de tout excès. Les microbes ont peu ou point de prise sur des hommes en parfait état de santé.

— En politique, ce qu'il faut constater, c'est que les fêtes franco-russes du mois dernier ont eu des conséquences beaucoup plus profondes qu'on n'aurait pu le prévoir d'avance, bien que le sens réel semble en avoir échappé un peu partout. En Allemagne, par exemple, si nous en croyons des communications privées, on a pensé, dans quelques cercles politiques tout au moins, que le peuple français s'était abaissé devant les Russes. Ceux qui ont vu Paris durant les fêtes n'ont pas ce sentiment. Les foules innombrables qui ont attendu, reçu, salué avec enthousiasme les marins russes, l'ont fait avec empressement sans doute, mais sans rien perdre de leur dignité. Nous avons vu dans le temps, à plusieurs reprises, les foules bien différentes qui suivaient et acclamaient Boulanger : c'était tout autre chose. Le vrai, ici, c'est qu'une alliance entre un gouvernement républicain assez instable et une monarchie séculaire étant difficile, le peuple français, qui en a eu probablement l'intuition peu raisonnée mais réelle, a pris en mains ses propres affaires et a montré au tsar, à sa manière, qu'il pouvait compter sur lui ; il a en quelque sorte conclu *coram populo* l'alliance désirée, plus fermement peut-être que si elle avait

que argentine, jusqu'au moment du krach formidable qui a emporté la fameuse maison Baring et ruiné un grand nombre de personnes. Des sommes également très fortes avaient été placées en Australie, où la facilité de trouver de l'argent à un taux modéré a également poussé à des folies, avec le même résultat que dans la République argentine. Certainement, l'Angleterre est un pays trop opulent et énergique pour ne pas se relever de cette crise, quelque profonde et générale qu'elle soit, mais il ne faut pas être surpris si elle porte les Anglais à voir les choses en noir. Les fêtes franco-russes de Paris ont eu à Londres un retentissement très fâcheux. Si la France et la Russie sont d'accord, et que cette dernière entretienne une flotte dans la Méditerranée, comme elle parait vouloir le faire, les deux puissances ne pourraient-elles pas profiter d'un moment favorable pour y attaquer l'Angleterre afin de l'en chasser et de s'emparer l'une de l'Egypte, l'autre du Bosphore ? Ces craintes peuvent être chimériques dans ce moment. Nous savons de très bonne source que les rapports des gouvernements anglais et français sont depuis assez longtemps beaucoup meilleurs et plus corrects que ne pourrait le faire supposer le langage de la presse des deux pays. D'autre part, une guerre maritime entraînerait forcément, à très brève échéance, la guerre générale que tout le monde cherche maintenant à reculer le plus possible. Cependant, après tout, la paix repose sur des bases si fragiles que les Anglais sont plus qu'excusables de se préoccuper d'augmenter les forces d'où dépendent leur sécurité et leur existence même. Ils ne font en cela que suivre l'exemple des autres puissances, et ils ont une bonne raison à donner, que des navires de guerre s'improvisent bien moins encore que des armées. Quoique l'Angleterre sorte à peine d'une période dans laquelle ses forces navales ont été grandement augmentées, on ne saurait douter qu'elle ne se remette à l'œuvre pour les rendre encore plus formidables.

Les événements du Maroc l'y pousseront aussi, car ils risquent de soulever des questions d'où peut sortir une guerre générale. L'Espagne, obligée de défendre Mellila contre les Kabyles, y a envoyé toute une petite armée, qui reste inactive, d'un côté parce que le sultan du Maroc a répondu aux réclamations qui lui ont été faites, et semble disposé à châtier

ses sujets rebelles ; de l'autre, parce qu'il est peut-être douteux que l'Espagne pût en venir à bout. Les Kabyles sont très nombreux, très bien armés, très fanatisés, et ont pour base des massifs montagneux d'où ils peuvent toujours sortir, et où il serait difficile et probablement dangereux de les suivre. Là se trouvent des nuages très noirs, que la diplomatie s'efforce de dissiper, et l'on peut espérer qu'elle y réussira, car, pour autant que l'on peut en juger, tous les pouvoirs en cause comprennent l'intérêt qu'ils ont à écarter pour le moment les causes d'un conflit dont l'issue n'est pas visible.

Les prévisions que nous émettions dans notre dernière chronique quant au résultat des élections fédérales n'ont pas été démenties par les faits. Seulement, il y a moins de figures nouvelles que nous ne l'avions supposé ; nous avions parlé d'un cinquième, ce qui aurait fait une trentaine, et il n'y en aura que vingt à peu près. Le parti du centre gagne deux sièges dans le canton de Vaud, un à Berne, un à Bâle et un à Fribourg. La gauche en gagne deux dans les Grisons, deux ou trois dans le Tessin, et momentanément un à Genève, où il n'y avait plus dans la dernière législature que M. Favon, et où il y a actuellement MM. Lachenal et Charrière. La droite n'a point de gains et fait quelques pertes, dans les Grisons et le Tessin, mais dans ce dernier canton des élections restent à faire qui pourraient modifier la situation. Cependant, c'est le parti socialiste qui a subi la plus grosse défaite. Il a réuni à peine 25 000 voix sur 650 000 électeurs, et encore en faut-il défalquer tous les mécontents qui, comme les catholiques à Bâle, ont voté pour ses candidats. Aucun d'eux n'a passé, sauf M. Vogelsanger, un socialiste embourgeoisé, puisqu'il est maintenant membre du conseil municipal et directeur de police de Zurich, et qui a été réélu d'un commun accord. Les élections complémentaires ont accentué la note de la modération ; elles ont amené l'élection de M. Wyss, à Berne, et de M. Bischoff, à Bâle, tous deux du centre, et ont failli aussi donner un représentant aux libéraux neuchâtelois. En somme, la physionomie des chambres reste ce qu'elle était, avec une accentuation sur les idées de modération politique et de prudence administrative. L'élaboration du budget pour l'année prochaine va être la

pierre de touche de l'esprit qui animera la nouvelle législature. Nous aimons à croire que l'on coupera sans miséricorde les branches gourmandes, qui ne tendent que trop à s'étendre. Il s'agit non seulement de ne pas éveiller de nouveaux appétits, mais de contenir ceux que l'on a imprudemment laissés se développer.

— S'il était besoin d'une preuve à l'appui de ce conseil de prudence, nous la trouverions dans la double initiative que vient de prendre le parti socialiste. La première se rapporte au droit au travail. La pétition demandant de l'introduire dans la constitution a réuni un peu plus de 52 000 signatures, grâce à l'appui inintelligent donné à la demande par un certain nombre de radicaux. Il y aura donc l'année prochaine une votation populaire sur cet objet. Le résultat n'en paraît point douteux : l'initiative sera sans doute repoussée à une forte majorité, mais il aurait certainement mieux valu qu'elle n'eût pas réuni les 50 000 voix nécessaires. La discussion qui précédera la votation ne convaincra pas les socialistes, et, comme ils obtiendront sans doute un certain renfort de voix du côté des mécontents, ils se persuaderont, ou tout au moins s'efforceront de faire croire qu'ils sont en recrudescence. Pourtant, la majorité sera probablement assez forte pour que l'on puisse considérer la question comme enterrée.

La seconde initiative se rapporte à la gratuité des secours médicaux et pharmaceutiques et des traitements dans les hôpitaux. Cette question est née du projet de loi sur les assurances en cas de maladie et d'accident. On sait que M. le conseiller national Forrer a rédigé sur ces matières, pour le compte du département fédéral de l'industrie et de l'agriculture, un avant-projet qui a été soumis aux délibérations d'une commission consultative. Une vive discussion s'est engagée sur les bases proposées. Les ultramontains et les socialistes n'étaient pas satisfaits, parce que l'on prévoyait que les patrons, appelés par la loi à contribuer aux caisses d'assurances, auraient leur mot à dire dans l'administration : les politiciens de ces deux groupes veulent pouvoir se servir librement de ces caisses comme d'un instrument pour leurs visées politiques ou religieuses. Les agriculteurs n'étaient pas satisfaits, parce qu'ils trouvaient trop lourde la charge qu'on veut leur imposer.

De leur côté, les membres des sociétés libres, sans couleur politique, trouvaient déplacée l'ingérence de la confédération dans des organisations privées qui avaient fait leurs preuves. En un mot, de presque tous les côtés surgissaient les plus vives critiques contre le travail de M. Forrer. Voyant cela, M. Greulich, le secrétaire ouvrier, a saisi avec beaucoup d'habileté l'occasion pour faire lancer la demande d'initiative dont nous venons de parler. Cette demande, qui est le développement d'un programme déjà exposé par M. Greulich dans le congrès ouvrier de Bienne au printemps dernier, est destiné à grouper de nombreux intérêts. Aux patrons, on offre un soulagement notable, puisque l'état prendrait à sa charge tous les frais de traitements, tandis que les indemnités de chômage resteraient à la charge des ouvriers, et seulement celles pour les conséquences durables d'accidents à la charge des patrons. Les agriculteurs seraient par là même tranquillisés. Les communes auraient moins à payer, puisqu'une grande partie de leurs dépenses actuelles seraient supportées par la confédération. Les sociétés libres ne seraient point inquiètes de leur avenir. Et quant aux politiciens de droite et de l'extrême gauche, ils régneraient en souverains dans des caisses fédéralisées qui, étant uniquement aux mains des ouvriers, s'étendraient comme un réseau puissant sur tout le pays.

Ce plan peut paraître très séduisant à première vue, mais chacun des intéressés fera bien de l'examiner de plus près avant de coopérer à sa réalisation. Les patrons, industriels ou agriculteurs, commettraient la plus lourde des sottises s'ils vendaient ainsi leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles. L'organisation rêvée par MM. Greulich et Decurtins serait en effet l'arme la plus terrible qu'on pût forger contre les patrons. En détruisant toute solidarité entre eux et leurs ouvriers, elle les mettrait à la merci des comités politiques ou religieux, qui commanderaient chez eux comme les Guesde, les Baudin et les Basly commandent dans les mines et usines françaises. Les communes bourgeoises ne tarderaient pas non plus à se repentir de s'être débarrassées d'une partie de l'assistance, car elles auraient perdu une part de leur raison d'être, et on ne manquerait pas de leur réclamer bientôt les sommes dont elles disposaient pour ce service. Les sociétés libres sans couleur poli-

tique seraient de gré ou de force entraînées dans la fédération des caisses ouvrières. Ce serait une vraie révolution sociale, qui s'accomplirait au plus grand dommage de ceux qui y auraient bénévolement prêté les mains, et au détriment non moins grave du bien public.

Heureusement, les choses ne paraissent pas devoir se passer si aisément que l'ont imaginé MM. Greulich et Decurtins. Leur projet suppose la nomination de médecins de districts élus par le peuple, payés par l'état, et devant leurs services gratuitement ; il en faudrait de deux à trois mille. Or, la grande majorité des médecins suisses déclarent qu'ils ne veulent pas d'un pareil régime, qui donnerait les plus tristes résultats, car il vaudrait mieux pour eux faire n'importe quel métier que d'être à la merci de toutes les exigences qu'on ne manquerait pas d'élever vis-à-vis d'eux, s'ils acceptaient une telle situation. La gratuité des remèdes pharmaceutiques donnerait lieu également à toute sorte d'abus, car dans ces remèdes il y a aussi par exemple les vins de Malaga et de Bordeaux, sans parler du Champagne, qu'un médecin élu par le peuple ne pourrait guère se dispenser de prescrire généreusement, et qui réjouiraient grandement le cœur du mari dont la femme serait malade et pour laquelle la prescription aurait été faite. Et ainsi de suite. Quant aux soins hospitaliers, pour les généraliser davantage, il y aurait de grosses dépenses à faire en constructions et aménagements de toute sorte.

M. Greulich a calculé que la charge qui résulterait de son programme serait de quinze millions par année, et il propose d'y faire face au moyen du monopole sur le tabac. De son côté, le conseil fédéral a fait faire des études dont il résulte provisoirement que la charge pour la confédération serait de trente millions et peut-être davantage, tandis que le monopole du tabac produirait à peine une douzaine de millions. Nous voilà donc fort loin de compte. Du reste, le monopole du tabac devrait être destiné à faire face à d'autres dépenses, si l'on ne veut pas avoir dans la caisse fédérale le déficit en permanence et en augmentation croissante.

Voilà, sans compter la résistance qu'opposeront sans doute au monopole un demi-million de fumeurs et les fabriques existantes, bien des motifs de penser que l'initiative ne réussira

pas. Mais il ne faudrait cependant pas trop s'y fier. Si nous la combattons dès maintenant, ce n'est pas que nous soyons hostile au but humanitaire auquel elle prétend répondre, mais parce que nous croyons qu'elle aurait des conséquences lamentables pour les personnes qu'il s'agit de soulager comme pour le pays tout entier. Ce serait du pur socialisme, qui entraînerait à bref délai et par la force des choses d'autres mesures du même genre où sombreraient toutes nos institutions, tout ce qui a fait jusqu'ici la vie et la prospérité de la Suisse, tout ce qui justifie et assure son existence au milieu des grands états de l'Europe.

Et, pour finir comme nous avons commencé, répétons que ces deux demandes d'initiative, celle pour le droit au travail et celle pour la gratuité des soins médicaux, prouvent combien il est nécessaire d'être plus prudent dans l'administration de nos finances fédérales. Car c'est sans contredit la trop grande largesse pratiquée en matière de subventions de toute sorte qui a provoqué ces deux initiatives socialistes.

— Au moment où nous commencions à rédiger cette chronique, nous avons appris avec un vif chagrin la mort soudaine d'un de nos excellents collaborateurs, M. Constant Bodenheimer, dont on pourra lire un article dans les pages qui précèdent. Rien ne pouvait faire prévoir cette fin prématurée, plus douloureuse par cela même pour sa famille et ses nombreux amis. M. Bodenheimer était rédacteur en chef du *Journal d'Alsace*, situation délicate dont il s'était tiré à son honneur pendant bien des années, usant de la prudence nécessaire, mais sans aliéner son indépendance d'esprit. Il y avait été préparé d'ailleurs par les fonctions publiques qu'il avait revêtues dans son pays, le canton de Berne, où il fut pendant plusieurs années membre du conseil exécutif et député au conseil des états. Cette pratique des affaires publiques, la meilleure des écoles pour qui sait en profiter, lui avait donné une maturité et une conscience des difficultés du gouvernement qui se retrouvent dans ses écrits et leur prêtent une valeur spéciale. Il s'était beaucoup occupé en particulier des diverses assurances ouvrières et les connaissait à fond, ce qui l'avait entraîné trop loin à notre sens dans cette direction. Mais c'était pourtant un esprit libéral et qui savait entendre la critique. On va en juger.

En lui envoyant les épreuves de l'article même que nous publions aujourd'hui, nous lui écrivions :

« Nous ne vous cacherons pas que nous sommes en désaccord complet avec vous au sujet des assurances d'état. A notre sens, une république comme la nôtre aurait mieux à faire que de suivre l'exemple d'une monarchie quasi absolue, même en l'améliorant, et devrait chercher à obtenir de meilleurs résultats dans une autre voie, celle de la liberté et du *self-help*. Nous convenons que ce système ne couvrirait pas tous les cas de pauvreté, mais nous avons pour cela une institution, vieillie, nous le voulons bien, mais qui pourrait être renouvelée par des réformes opportunes, et nécessaires quoi qu'il arrive, la commune. J'espère encore que le bon sens public se réveillera à cet égard, — il a déjà commencé, — et nous ferons notre possible pour y aider. Votre article y contribuera aussi pour sa part, et c'est ce que nous y voyons de meilleur. »

Voici la réponse :

« L'idée que vous avez qu'il faudrait renouveler en l'améliorant la commune, ou, comme on dit chez nous, la bourgeoisie, m'est déjà venue bien souvent ; mais, malheureusement, on descend toujours le courant, on ne le remonte jamais (?).

» Tout en ne partageant pas mes idées, vous estimez que mon article contribuera à réveiller le bon sens public. Il n'a pas d'autre but, et ce n'est pas sans intention que j'ai donné quelques chiffres, — absolument authentiques, du reste, — montrant ce qu'en Allemagne une des trois branches d'assurance coûte aux intéressés et à l'état.

» Si cela n'est pas contraire aux traditions de la *Bibliothèque universelle*, je ne verrais, pour ce qui me touche, aucun inconvénient à ce que la Direction, dans une note, réservât son opinion et rappelât les traditions du *self-help*. Je suis un modéré dans cette question d'assurances : les projets de M. Greulich et même ceux de M. Forrer me font peur. En me représentant comme un radical, on fera mieux passer mon modérantisme, qui du reste ne perce dans mon article que par sa tendance générale. »

Ces lignes expliqueront la situation de M. Bodenheimer beaucoup mieux que n'aurait pu le faire une note, que nous n'avons pas voulu ajouter à son article, ayant pour règle de

ne faire de ces réserves que dans des cas exceptionnels et très rares. Elles montreront aussi comment il savait tout entendre, et prêteront peut-être un intérêt tout nouveau à son article. Nous ne saurions admettre toutefois l'idée très souvent répétée qu'on descend toujours le courant, sans le remonter jamais. Le contraire se voit constamment dans le domaine moral, politique et social. Que sont les syndicats obligatoires, sinon une tentative pour remonter un courant qui a été trop violemment interrompu ? Les réformes vraies, utiles et durables sont celles qui s'appuient sur le passé et qui adaptent les institutions anciennes aux besoins nouveaux. Se laisser aller au courant d'idées théoriques et utopiques auxquelles manquent la base de l'expérience ne pourra aboutir qu'à l'obligation de remonter plus tard péniblement le courant qu'on aura descendu trop à la légère.

M. Bodenheimer nous avait annoncé l'envoi très prochain de deux articles qui auraient eu un grand intérêt, l'un sur la *Constitution de l'Alsace-Lorraine*, auquel il travaillait depuis plusieurs années, attendant, pour lui donner la dernière main, une publication qui doit avoir paru maintenant ; l'autre sur la *Réforme sociale*, telle qu'elle a été préconisée récemment dans un ouvrage dont le succès semble avoir été assez grand en Allemagne. Nous ignorons encore si ces travaux ont été achevés suffisamment pour qu'ils puissent être publiés.

Dans toute la maturité du talent, M. Bodenheimer semblait promettre une carrière encore longue et utile ; il est tombé à l'âge de 57 ans, emportant avec lui de nombreux regrets.

Lausanne, 25 novembre 1893.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

CHATEAUBRIAND ET MADAME DE CUSTINE. Episodes et correspondance inédite, par *E. Chédieu de Robethon.* — 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1893.

Il semble que depuis quelques années la fureur des indiscrétions littéraires se soit quelque peu calmée. Le nombre diminue de ces recueils de lettres qu'il eût mieux valu laisser secrètes, de ces souvenirs intimes où l'on montre telle ou telle célébrité « en pantoufles et en robe de chambre. »

De temps en temps, un ouvrage de ce genre apparaît encore, et nous sommes ainsi faits que, tout en condamnant notre curiosité, nous courons avidement à de pareilles lectures. En général, l'auteur a soin de nous révéler, dans sa préface, que s'il se décide à cette publication, ce n'est que pour réhabiliter son personnage, anéantir telle légende ; et, dans le cas particulier, M. Chédieu de Robethon se demande si la publication de quarante lettres de Châteaubriand à Mme de Custine ne les fera pas mieux connaître et mieux aimer. C'est que M. Chédieu est d'une indulgence merveilleuse, et le lecteur risque fort, en arrivant à la dernière page, d'avoir, sur certains points du moins, une opinion exactement opposée à la sienne.

Mais tout cela ne diminue en rien le mérite du narrateur, qui a su admirablement replacer ces lettres dans leur cadre, raconter les épisodes qui les expliquent, mettre en scène les principaux personnages et ceux dont le rôle fut accessoire ; tout cela, dans un style parfaitement clair et agréable.

Sur un point, cependant, la sagacité de l'auteur parait être

en défaut : voyant qu'à une missive désolée de Mme de Custine Châteaubriand répond, au début de la sienne : « Votre lettre m'a charmé, » M. Chédieu écrit : « Il semble quelquefois qu'il aurait négligé de lire les lettres auxquelles il répondait. » La duchesse de Duras disait même (voir comte de Marcellus, *Châteaubriand et son temps*) : « Il ne répond jamais rien qui ait rapport à ce qu'on lui écrit, et je ne suis pas sûre qu'il le lise. »

Ce soupçon est sans doute injuste. Il y a une explication bien facile à ce petit côté d'un grand homme. On sait que Châteaubriand, et avec grande raison, détruisait aussitôt après lecture toutes les lettres qui auraient pu devenir compromettantes pour lui ou pour d'autres. Seulement, aussitôt la lettre incinérée, pour peu qu'elle ne renfermât rien qui pût l'intéresser, lui, directement, il se hâtait d'en oublier le contenu et, vingt-quatre heures après, pouvait répondre aux lamentations de sa correspondante : « Votre lettre m'a charmé ! »

Ces lettres de l'auteur d'*Atala* sont bien curieuses à étudier, en général plus niaises que spirituelles, télégraphiques à la fois et redondantes dans la forme des salutations (c'est toujours « mille bonjours, mille joies à tous les amis, un million de bonjours, de joies, de souvenirs »), semées en outre, d'incorrections grammaticales et autres qui donnent à penser sur le rôle de Joubert *relisant* les œuvres de son ami avant leur publication.

En résumé, l'ouvrage de M. Chédieu de Robethon est d'une lecture fort attachante, très instructive : il élucide plusieurs points restés obscurs dans la vie de Châteaubriand, chose bien importante à une époque où l'on veut tout savoir.

A. D.

SILHOUETTES ROMANDES, par *Mario* ***— 1 vol. in-12° illustré. Lausanne, Mignot.

L'auteur se plaît à fixer, dans ces pages d'une lecture presque toujours agréable, le souvenir des anciennes coutumes, quelques profils et caractères d'ancêtres tels qu'on n'en voit plus guère. C'est la première partie du volume. Dans la seconde, Mario nous transporte dans le Valais. Elle décrit les sites en

choisissant les moins connus, raconte les fêtes qui existent encore, les croyances et les usages que la civilisation n'a point encore abolis.

Mario est un guide sûr, qui sait voir et faire voir. On pourrait cependant lui faire deux reproches. Elle laisse trop apparaître sa préoccupation de ce que pourra penser le lecteur. Elle cherche trop à prévenir ses objections, à deviner ses réponses. Les phrases telles que « j'ose le dire, » « qui pourrait le nier? », « vous vous récriez, cela se comprend, je m'y attendais, » sont des hors-d'œuvre inutiles. Aimable guide, dites-nous donc votre pensée tout simplement et laissez-nous penser ce que nous voudrons. L'absence de simplicité se remarque aussi dans les descriptions. Les comparaisons surabondent. Prenez Zinal, par exemple. Les maisons du hameau, dans le même alinéa, sont comparées à des poulettes et à des Bédouins. De nuit, les hautes Alpes sont des « vierges de marbre ; » aux lueurs du couchant, « un diadème de gemmes au front d'une beauté. »

Ces deux critiques reviennent à dire qu'il faudrait çà et là quelques ratures, quelques coups de ciseaux de plus. Mais l'auteur est femme, et je crois qu'il est difficile d'expliquer à une femme, même à la plus intelligente, pourquoi le « Mont-Blanc, tête nue, pour nous donner son adieu, » termine d'une façon peu heureuse la plus pittoresque description.

Je préfère louer, dans ces *Silhouettes romandes*, le bon sens dont fait preuve l'auteur, ses vues sages au sujet de l'émancipation féminine, son indulgence à l'égard de coutumes plus ridicules, parfois, que vénérables ; je préfère louer surtout cette expression si exacte du sentiment inspiré par la haute montagne : santé, sérénité de l'âme, extase, bonheur de vivre.

A. D.

Modestes observations sur l'art de versifier, par *Clair Tisseur*. — 1 vol. in-8°. Lyon, Bernoux et Cumin, 1893.

Pour se présenter sans tapage et sans fracas, sous le titre de « Modestes observations, » le volume que nous annonçons ici n'en constitue pas moins l'un des meilleurs ouvrages existant sur la versification française ; nous allons même jusqu'à nous

demander s'il en est un autre qui puisse lui disputer la palme. Pour ce qui nous concerne, nous y avons trouvé, sur une quantité de points, des lumières vainement cherchées dans le grand traité de Quicherat.

L'auteur commence par une étude très large et très approfondie du vers en général, dans les différentes langues qui avoisinent la nôtre, telles que le latin, l'italien et l'espagnol, l'allemand et l'anglais; après quoi il arrive au vers français, qu'il considère dans son passé et ses diverses transformations. Le livre se termine par une étude des genres poétiques, y compris des types tout modernes, tels que le pantoum.

Il faut accorder une mention à part aux pages si nourries et si attachantes sur certains sujets de première importance, tels que l'hiatus, la rime et la loi de succession des rimes? M. Tisseur se livre à une fine et judicieuse critique des règles qui régissent ces matières dans le code actuel, et nous croyons bien qu'il a presque toujours raison. Ses réflexions, en particulier, sur l'hiatus et la rime à l'œil, nous ont paru des plus concluantes. Le gros bon sens indique que, si l'on proscrit l'hiatus dans *tu as*, on ne devrait pas davantage le permettre dans: Caïn, tu *tuas* ton frère; et que, si l'on peut faire rimer il *dort* avec le soleil *d'or*, il y aurait tout autant de raison d'admettre le singulier de *marbre* rimant avec *arbres* au pluriel. Or, dans ces diverses questions, on n'a pas voulu seulement satisfaire l'oreille, mais aussi et surtout les yeux; et pour arriver à ces rimes telles que: il *dort* et le soleil *d'or*, qui n'ont pourtant rien de bien révolutionnaire, ni de choquant, il a fallu livrer plus de vingt batailles.

Tout cela est donc très incohérent, très illogique, mais qui changera ces vieilles traditions? Les romantiques, qui ont donné plus de liberté quant à la césure et à l'emploi des mots roturiers, n'ont touché à la rime que pour la renforcer.

L'humaniste lyonnais à qui nous devons ces pages est un érudit nourri de la « substantifique » moelle des maîtres, possédant une culture spéciale très étendue et, de plus, ce rayon de soleil, la bonne humeur, le tour d'esprit jovial et fin. Ce n'est pas le magister armé de la férule: il examine tout avec le désir de retenir ce qu'il trouve d'heureux; c'est ainsi, par exemple, qu'à propos du vers rythmique il accordera deux

pages à un intéressant essai de vers éclos sur les bords de la Néva, de notre compatriote M. Louis Dumur. M. Tisseur fait des vers, lui aussi, qu'il introduit discrètement par une de ces formules commodes : on a cherché, on trouvera dans le morceau qui suit....

Il ne s'est vanté qu'une fois, et d'une manière charmante, dans le chapitre sur les sonorités dans le vers. « Pour mon compte, écrit-il, je n'ai jamais fait qu'un beau vers dans toute ma vie, mais pour être beau, il est beau :

Le fils de Khrysaor et de Kallirohé.

Et en effet, cette musique des mots et cette douceur en même temps rappellent les meilleurs vers d'André Chénier.

Nous aurions très long à dire sur l'ouvrage véritablement remarquable que nous annonçons, et qui nous paraît d'une utilité de premier ordre pour quiconque s'occupe de poésie autrement qu'en amateur indifférent aux détails de la technique et à ces mille nuances qui ont du prix pour les délicats. Un reproche pourtant : à deux ou trois reprises, nous avons rencontré dans l'exposé de M. Tisseur des plaisanteries d'un goût douteux et qu'il eût été d'autant plus aisé de faire disparaître qu'elles ne tiennent pas au sujet.

N'oublions pas de relever encore le soin apporté à l'exécution typographique de cet ouvrage, ce qui ajoute à l'agrément qu'il procure. W.

DIE FRANZÖSISCHE NOVELLISTIK UND ROMANLITERATUR ÜBER DEN KRIEG VON 1870-1871, von *Edouard Koschwitz*. — 1 vol. in-8°. Berlin, Gronau, 1893.

En France, le public cultivé lit quelquefois des romans étrangers ; mais c'est la curiosité littéraire qui lui fait prendre en mains les œuvres de George Eliot ou des romanciers russes ou norvégiens. C'est une espèce d'étude, agréable et facile sans doute, qui nécessite cependant quelque effort. Ce n'est pas uniquement par plaisir et pour s'amuser, comme font les Allemands qui lisent des romans français.

En Allemagne, en effet, bien plus qu'en Angleterre, on aime la littérature légère de la France ; on ne demanderait qu'à se

laisser charmer par la grâce souriante de tant d'écrivains aimables qui savent donner à leurs lecteurs un divertissement sans fatigue. Mais, comme il faut un cadre aux romans et aux nouvelles, beaucoup d'auteurs français ont choisi la dernière guerre pour le théâtre des aventures de leurs héros, et c'est alors que le plaisir du lecteur allemand n'est plus sans mélange.

Le blâme et la moquerie sont répartis assez impartialement sur les vainqueurs et sur les vaincus ; il y avait, en effet, de chaque côté beaucoup à dire. Mais le beau rôle, cela va de soi, n'est jamais donné qu'aux Français. Aussi la lecture de ce genre d'ouvrages, quand elle est poursuivie par un Allemand avec quelque esprit de suite, finit par être bien désagréable (*recht verdriesslich*), comme le dit M. Koschwitz.

M. le Dr Edouard Koschwitz, professeur de philologie romane à l'université de Greifswald, en Poméranie, savant éminent, connu par ses ouvrages sur la langue et la littérature françaises du moyen âge, a fait dans différentes provinces de France un séjour d'une année, pour y étudier les patois et les parlers locaux. Il a déjà donné au public quelques-uns des résultats de ses recherches dans deux petits volumes : *La prononciation française à Genève et en France, Les parlers parisiens*, et il prépare une chrestomathie des patois du Midi. Il eut l'idée de se distraire de ses études dialectologiques en lisant tous les romans et nouvelles, publiés par les auteurs français sur la dernière guerre, qui lui tombaient sous la main, et il a fait de ses lectures un compte rendu consciencieux. C'est une suite d'analyses, rédigées sans aigreur ni impatience, à peine interrompues çà et là par quelque réflexion toujours simple et judicieuse. On feuillette l'album d'un collectionneur attentif et soigneux, on est bien renseigné. Le classement adopté par M. Koschwitz n'est pas du tout celui qu'aurait préféré un critique français, qui aurait mis au premier plan les œuvres des écrivains de talent, et rejeté dans l'ombre beaucoup de nullités. Au point de vue de M. Koschwitz, les récits faits sans art, étant les plus sincères, ne sont pas les moins intéressants. Ils donnent une plus juste idée de ce que pensent les esprits médiocres, qui sont les plus nombreux.

M. Koschwitz sépare les nouvelles et les romans, et classe

ainsi les premières : I. *Histoires héroïques : a*) enfants; *b*) pères; *c*) femmes; *d*) hommes dans la force de l'âge. II et III. *Récits moqueurs*, sur les Français, et sur les Allemands. IV. *Simples récits de guerre*. Les romans sont répartis de même en plusieurs classes, d'après la nature des faits racontés, et l'esprit sentimental, satirique ou froidement observateur dans lequel ils sont considérés.

Une contre-partie manque à l'ouvrage, et celle-ci, M. Koschwitz devrait l'écrire en français, elle serait lue avec beaucoup d'intérêt : une revue des nouvelles et romans publiés en Allemagne sur la dernière guerre. Les considérations générales que M. Koschwitz a écartées de parti pris, et qu'on aurait lues pourtant avec plaisir, seraient naturellement appelées par la comparaison des deux séries de récits.

EUGÈNE RITTER.

SERMONS ET ÉTUDES BIBLIQUES, par *Henry Berguer*, pasteur. — 1 vol. in-12. Genève, Eggimann, 1893.

N'était-ce pas Edmond Scherer qui appelait le sermon un genre faux? Faux, nous ne le croyons pas, mais nécessairement apprêté, le sermon étant un discours d'apparat composé pour un public qui revêt pour l'entendre une toilette de circonstance. Rien n'est plus loin de la primitive prédication évangélique. Cela est vrai particulièrement, nous semble t-il, dans les villes et dans les églises protestantes, où le sermon revêt une forme qui le rapproche beaucoup soit du discours académique, soit de la conférence. Nous ne savons dans laquelle de ces deux catégories il faut ranger les discours de M. Berguer. Au fond cela importe peu. L'essentiel est que le lecteur y trouve ce qu'il cherche dans ce genre de livres : l'édification de son âme et la confirmation de sa foi. Peut-être y trouvera-t-il la seconde un peu plus que la première, car c'est surtout à l'intelligence que nous paraît s'adresser le pasteur de Genève. Sa forme, toujours simple et ferme, n'est pas sans quelque froideur; aucune déclamation ni rien qui y ressemble, mais pas d'autre part de grands mouvements oratoires. On dirait qu'il se défie de l'éloquence comme d'un appât de mauvais aloi. Rien de scolastique non plus: il veut prouver par la seule évidence des faits évan-

géliques. En revanche, beaucoup de psychologie et de la plus délicate, un accent communicatif de conviction, une sorte de plain-pied avec le lecteur, qui fait que ces sermons se lisent sans ennui et sans fatigue. Je n'ose pas dire qu'étant donné le genre, c'est là un grand éloge. Il suffit que c'en soit un, étant donné le critique. H. W.

SOUVERAINS ET COURS D'EUROPE, par *Politikos*. Traduction de *G. Labouchère*, avec six portraits dessinés par *Ariste Boulineau*. — 1 vol. in-12. Paris, Savine, 1893.

Sur les sujets les plus souvent traités, un auteur peut toujours être neuf et attrayant s'il écrit non pour la volupté d'aligner des phrases, mais parce qu'il a quelque chose à nous apprendre. Et puis, on a beau dire, les souverains sont plus intéressants que le commun des mortels : l'idée de prédestination et de droit divin persiste encore au XIXe siècle, il en reste des vestiges même chez les esprits les plus républicains.

Si, à ce motif d'intérêt, on ajoute les mérites propres au présent ouvrage : vues saines de l'auteur, narration toujours captivante, heureux choix d'anecdotes en grande partie inédites, de mots frappants et caractéristiques, nous en aurons assez dit pour donner peut-être le désir d'ajouter les *Souverains d'Europe* à la liste des emplettes à faire chez le libraire.

Nous regrettons de ne pouvoir être aussi élogieux à l'endroit de tous les portraits. Il en est de bons, mais, décidément l'empereur d'Autriche ne doit pas avoir habituellement cette expression : on dirait un homme qui vient d'avaler un verre de strychnine. Quant au roi d'Italie, son air martial est connu, mais il nous montre ici un visage féroce auquel le pire assassin, à l'instant même du crime, ne saurait atteindre. Nos félicitations à M. Labouchère pour sa traduction, si parfaite comme forme qu'elle semble être un original. A. D.

MISÈRES, par *Marguerite van de Wiele*. — 1 vol. in-12. Paris, Ollendorff, 1893.

Voilà un titre qui promet. Ceux qui aiment à rire n'ont qu'à passer au large. *Misères :* il y en a de toutes les espèces, misère lâche, misère morale, misère tragique, intellectuelle, ma-

cabre ; misère de chien ; misère d'enfant ; misère de cœur ; misère grotesque, héroïque, physique, — je copie la table des matières. — Toute la lyre, comme on voit. Il y a même une misère gaie, qui n'est pas moins triste que les autres ; et si quelques morceaux ne portent pas ce mot de misère dans leur titre, ils crient la chose, comme les autres, dans toutes leurs lignes.

La note est donc bien monotone. Je ne suis pas de ceux qui reprocheront à un auteur d'être triste et de ne pas voir le monde en beau. Le monde est souvent fort laid, et, en face de la douleur universelle, la tristesse est certainement plus noble que le rire, encore qu'il soit bon quelquefois de rire, comme dit l'autre, pour ne pas pleurer. Mais vraiment, on sent un peu trop un parti pris pessimiste dans les nouvelles de l'écrivain belge. Or, il en est de ce parti pris comme de tous les autres, il vous indispose bientôt ; il vous empêche de vous laisser aller à l'émotion du récit ; il vous met dans la situation la moins favorable pour l'auteur qui prétend vous l'imposer. Dans le cas particulier, cela est d'autant plus regrettable que ces nouvelles possèdent des qualités très littéraires. Le style en est sobre et naturel, les personnages bien posés, bien en relief, la composition savante, les effets bien ménagés. Et l'on y sent aussi un souffle de pitié pour ces misères si copieusement décrites, qui fait presque pardonner l'amertume un peu voulue de l'inspiration.

H. W.

CHANSONS DOUCES. Poésies, par *Charles Bonifas*, avec une préface de M. *Philippe Godet*. — 1 vol. in-12. Genève, Eggimann et Cie, 1893.

Il y a quelques années, dans une revue, M. Bonifas publiait une pièce de vers intitulée *Astronomie*, qui, sans être irréprochable au point de vue du style, ne nous en avait pas moins semblé touchante et digne d'être remarquée.

Le poète nous montrait deux enfants, deux orphelins, regardant par une claire nuit d'août scintiller les étoiles. Le petit garçon demande à sa sœur plus âgée de quoi sont faits ces points brillants qui s'allument tous les soirs. La sœur lui répond que ce sont des étoiles. « C'est par là que l'on passe, dit-elle, pour aller, quand on meurt, vivre avec le bon Dieu. »

L'enfant désire savoir qui a passé là, dans la plus belle, tout près de la montagne :

Alors, d'une voix douce, avec un grand mystère,
Et tenant tendrement son blond frère embrassé,
Elle lui murmura : C'est là que notre mère,
Tu sais,... bonne maman,... c'est là qu'elle a passé.

Cette poésie était pleine de promesses. M. Bonifas les a tenues dans ses *Chansons douces*. Son recueil n'est pas, comme pour tant d'autres, un recul. L'expression est devenue plus synthétique, plus sculpturale, la rime plus exigeante. La pensée a gardé un abandon, — faut-il dire une candeur ? — qu'on peut admirer, sans pour cela l'envier.

Le sonnet suivant montrera mieux que tout ce que nous pourrions dire les précieuses qualités de ce volume très élégamment édité par Ch. Eggimann, à Genève :

ESPÉRANCE

Enfin ! j'ai dépassé les marais de l'ennui
Où pas un astre d'or ne planait sur ma voie !
Je marche en des clartés où mon âme se noie,
Depuis que deux yeux purs devant mes yeux ont lui.

A l'horizon sans brume une aube se déploie ;
Craintif hier, avec assurance aujourd'hui,
Je scrute l'avenir d'où l'ombre noire a fui,
Où miroite à cette heure un océan de joie.

Secouant l'ancien joug des doutes orgueilleux,
Je jette éperdument vers les firmaments bleus
Le long cri du captif quand vient la délivrance.

Et comme un voyageur sur la cime, au matin,
Ecoute les clochers tinter dans le lointain,
J'entends sonner partout les cloches d'espérance !

A. D.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME LX (TROISIÈME PÉRIODE)

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1893. — N°s 178-180.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Imp. Georges Bridel & Cie.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît à LAUSANNE au commencement de chaque mois par livraisons de 224 pages, et forme chaque année quatre beaux volumes de près de 2700 pages ensemble.

PRIX DE L'ABONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE (FRANC DE PORT)

(LES ABONNEMENTS PARTENT DU COMMENCEMENT DE CHAQUE TRIMESTRE.)

	Un an.	Six mois.
SUISSE	20 fr.	11 fr.
UNION POSTALE	25 fr.	14 fr.

1 livraison 2 fr. 50.

Les paiements peuvent se faire en espèces, en mandats de poste, ou en effets de commerce sur la Suisse ou sur Paris.

On s'abonne :

AUX BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

LAUSANNE, place de la Louve.

PARIS, chez FIRMIN-DIDOT et Cie, 56, rue Jacob.

LONDRES, chez Edw. STANFORD, 26-27, Cockspur Street, S. W. et chez HACHETTE et Cie, 18 King William Street, Strand.

On reçoit aussi les abonnements dans tous les bureaux de poste de la Suisse, de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, et aux librairies suivantes :

GENÈVE, Cherbuliez, Burckhardt, Georg, Stapelmohr, Jeheber.
NEUCHATEL, Berthoud, Delachaux & Niestlé, Attinger frères.

BERNE........ Schmid, Francke et Cie. Huber et Cie.
BALE.......... Georg. Louis Jenke.
ZURICH........ Orell Füssli & Cie. Schulthess. Meyer & Zeller.
SAINT-GALL..... Huber et Cie.
AARAU.......... Sauerlænder.

FRANCE

PARIS.......... Firmin-Didot & Cie, 56, rue Jacob.

ITALIE

ROME, TURIN .... Bocca frères.
GÊNES.......... Beuf.
FLORENCE........ Vieusseux.
MILAN.......... Dumolard. Ulrico Hœpli.

HOLLANDE

AMSTERDAM... Feikema, Caarelsen et Cie. C. M. van Gogh. Nillson & Lamm.
ROTTERDAM.... Kramers & fils.

ANGLETERRE

LONDRES......... Edw. Stanford, 26-27, Cockspur St., Charing Cross.
— .... Hachette & Cie, 18, King William Street, Strand.

ALLEMAGNE

Agence pour toute l'Allemagne :

LEIPZIG... Librairie A. Twietmeyer.

On peut s'abonner chez tous les libraires, et aux bureaux des postes de l'Allemagne et de l'Autriche.

RUSSIE

St-PÉTERSBOURG... Mellier & Cie.

SUEDE

STOCKHOLM.... Librairie Fritze.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE

Lausanne. — Imp. Georges Bridel [illegible]


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01411 0715

